THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par

UNIVERSITÉ MONTPELLIER – PAUL-VALÉRY

Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

Préparée au sein de l'École Doctorale

ED 60 : TERRITOIRES, TEMPS, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT

Et de l'Unité de Recherche

UMR – GOUVERNANCE, RISQUE, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT (GRED)

Spécialité : **GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**

(Section CNU n°23)

Présentée par **Fanny BENITEZ**

« Faire face ou vivre avec les catastrophes ? Capacités d'adaptation et capabilités dans les trajectoires de résilience individuelles et territoriales au sein de l'espace Caraïbe »

Sous la direction de

Nancy MESCHINET DE RICHEMOND et Magali REGHEZZA-ZITT

Soutenue le 21 septembre 2018 à Montpellier devant le jury composé de :

Mme Virginie DUVAT-MAGNAN, Professeure de géographie, Université de La Rochelle. *Rapporteur.*

M. Richard LAGANIER, Professeur de géographie, Université Paris 7 Diderot. *Rapporteur.*

Mme Nancy MESCHINET DE RICHEMOND, Professeure de géographie, UMR-GRED, Université Paul Valéry, Montpellier. *Directrice de Thèse.*

M. Julien REBOTIER, Chargé de recherche CNRS, LISST – CIEU, UMR 5193, Université de Toulouse. *Examinateur.*

Mme Marie REDON, Maître de conférences en géographie, Université Paris 13. *Examinatrice.*

Mme Magali REGHEZZA-ZITT, Maître de conférences en géographie, LGP-UMR 8591, École normale supérieure, Paris. *Directrice de Thèse.*

M. Freddy VINET, Professeur de géographie, UMR-GRED, Université Paul Valéry, Montpellier. *Examinateur.*

À Hélène Laffaille, j'aurais aimé que tu sois là.

À Claude, Germinal et Adrien, « ça, c'est fait… ».

Résumé :

La notion de *cope with* souvent traduite en France par l'expression « faire face », est régulièrement utilisée pour définir et expliquer la vulnérabilité et la résilience des sociétés. L'opérationnalisation de cette notion s'accomplit grâce aux *coping capacities*. Les cadres internationaux de prévention et de gestion insistent sur la nécessité de développer ces capacités à l'échelle des communautés et des territoires, en préparant les individus à « faire face », afin de réduire leur vulnérabilité et les rendre résilients.

Le *cope with* n'a pourtant jamais été clairement décrit et surtout défini dans la littérature scientifique. En partant de ce constat, cette thèse va chercher à comprendre les liens existants entre la vulnérabilité, le *cope with* et la résilience. Pour cela, la recherche s'appuie sur l'étude des trajectoires de résilience territoriales et individuelles dans le contexte caribéen. Trois terrains d'étude, qui ont subi chacun des crises majeures, ont été choisis : La Martinique, La Guadeloupe et Haïti. L'enquête de terrain s'est appuyée sur la collecte de récits de vie, sur des entretiens et des questionnaires, sur de l'observation participante et non participante mais aussi sur un travail d'archives.

Cette thèse démontre plusieurs résultats. Premièrement, les trajectoires de résilience territoriales ne coïncident pas avec les trajectoires de résilience individuelles. La résilience du territoire n'implique pas forcément celle de ses habitants et inversement. La thèse spécifie ici les différents états que peut prendre la résilience territoriale et individuelle et revient sur les notions de crise et de catastrophe. Ensuite, le *cope with* peut être appréhendé grâce aux réponses que les gens mettent en œuvre face aux perturbations. Ces réponses font l'objet d'une typologie, puis sont réinterprétées grâce aux notions d'ajustement et d'adaptation, ce qui permet de revenir sur la traduction du *cope with.* La thèse montre enfin qu'il n'y a pas de causalité linéaire entre la mise en œuvre des *coping capacities* des individus, les réponses observées et la résilience. L'approche par les *capabilités,* développée par A. Sen, est alors appliquée au champ des risques et des catastrophes. Elle permet de montrer l'importance des choix et de la liberté individuelle, et de recontextualiser le *cope with*. Cette thèse propose alors de remplacer la notion de *coping capacities* par celle de *coping capabilities*, pour comprendre comment chaque individu « fait face », dans une situation précise, dans un contexte territorial précis et dans une temporalité particulière à un événement singulier.

***Mots-clés* :** Risques naturels, *Cope with*, Vulnérabilité, Résilience, Capacités à faire face, Réponses, Capabilités, Crise, Catastrophe, Martinique, Guadeloupe, Haïti, Caraïbe.

Abstract

The notion of *cope with*, often translated in french by the expression "faire face", is usually used to define and explain the vulnerability and resilience of societies. This concept is made effective through *coping capacities*. International prevention and management frameworks emphasize the need to develop these capacities at the community and territorial scales by preparing individuals to "cope" in order to reduce their vulnerability and make them resilient.

However the notion of *cope with* has never been clearly described and defined in scientific literature. Based on this observation, this thesis aims at understanding the existing links between vulnerability, *cope with* and resilience. To this end, the research is based on the study of territorial and individual trajectories of resilience in the Caribbean context. Three study areas which has suffered major crises, have been chosen : Martinique, Guadeloupe and Haiti. The investigation was based on the collection of life stories, interviews and questionnaires, participant and non-participant observation and archival work.

This thesis demonstrates several results. First, territorial resilience trajectories do not coincide with individual resilience trajectories. The resilience of the territory does not necessarily imply the resilience of inhabitants and inversely. The thesis here specifies the different states that territorial and individual resilience can take on and goes back over the notions of crisis and disaster. Then, the notion of *cope with* can be grasped thanks to the answers that people implement in the face of disturbances. These answers are the subject of a typology, then reinterpreted thanks to the notions of adjustment and adaptation, which makes it possible to return to the translation of the cope with. Finally, the thesis demonstrates that there is no linear causality between the implementation of individuals' coping capacities, observed responses and resilience. The capability approach developed by A. Sen is then applied to the area of risks and disasters. It shows the importance of individual choices and freedom, and to recontextualize the notion of cope with. This thesis proposes then to replace the notion of coping capacities by the concept of coping capabilities, to understand how each individual "cope with", in a precise situation, on a given territory and in a particular temporality.

Keywords **:** Natural hazards, *Cope with*, Vulnerability, Resilience, Coping capacities, Responses, Capabilities, Crisis, Disaster, Martinique, Guadeloupe, Haïti, Caribbean area.

Remerciements

Remercier en quelques mots les personnes qui ont contribué de près ou de loin (et depuis plusieurs décennies pour certains) à ce travail de recherche, me paraît être une bien faible action en contrepartie de tout ce qu'ils ont pu m'apporter. Je vais néanmoins essayer, dans cet exercice compliqué, de faire ressortir toute ma gratitude et la sincérité de mes sentiments à leur égard. Soyez bien tous assurés de ma profonde reconnaissance.

Je voudrais, en tout premier lieu, remercier les deux personnes sans qui je n'aurais jamais pu réaliser ce travail de recherche : mes directrices de thèse, Magali Reghezza-Zitt et Nancy Meschinet de Richemond.

Magali, sans toi rien de toute cette histoire n'aurait été possible. Je ne te remercierai jamais assez d'avoir accepté de recevoir « l'infirmière de l'ENS » un soir de novembre 2014, d'avoir accepté de m'encadrer durant mon mémoire de master, et surtout de m'avoir accompagnée jusqu'à la thèse ! Tu es et resteras mon « Maître Yoda » à moi, et je ne me lasserai jamais de ces heures de discussion entre nous quelles que soient leurs formes !!! J'espère très sincèrement que le meilleur reste encore à venir.

Nancy, en plus de ma très grande reconnaissance à ton égard pour avoir accepté de devenir ma directrice de thèse « à l'aveugle », je veux rendre hommage à ta gentillesse, ta patience, ta droiture, tes qualités de pédagogue, qui font de toi une super directrice de thèse. Dans ma tête défilent toutes ces heures de discussion géographique qui m'ont ouvert les portes de la recherche : tu es un véritable puits de science. Merci d'avoir accepté de partager avec moi tes connaissances et tes expériences. Bientôt, à nous deux peut-être les éruptions solaires, elles t'attendent…

Merci à toutes les deux pour vos conseils, vos « coups de pied aux fesses », nos « points de situation-thèse » au restaurant japonais, et surtout de la confiance que vous m'avez témoignée.

Je remercie également les membres de mon jury : Virginie Duvat-Magnan et Richard Laganier, mes deux rapporteurs, ainsi que Marie Redon, Freddy Vinet et Julien Rebotier, pour

avoir accepté de faire partie de ce jury et d'évaluer ce travail. Je leur suis reconnaissante du temps qu'ils ont accepté de consacrer à ma recherche.

J'adresse mes remerciements à tous les membres du laboratoire de recherche GRED qui m'a accueillie pendant ces trois années, et au sein duquel ce travail a été réalisé. J'adresse un remerciement particulier à Bernard Moizo, directeur de l'UMR-GRED pour son soutien et sa présence durant ces trois ans de recherche. Je tiens à remercier Frédéric Leone pour son aide logistique et technique sur le terrain haïtien, le financement de mission en Guadeloupe et pour avoir accepté de faire partie de mon comité de suivi de thèse. Je souhaite également exprimer ma gratitude à Jean-Philippe Chérel pour son appui dans le traitement infographique ainsi qu'à Monique Gherardi et Stéphanie Defossez pour leur accueil durant les « sorties terrains » et tous les autres pour leur accueil et les échanges que nous avons pu avoir.

Mes remerciements vont également aux membres du département de Géosciences de l'ENS de Paris pour leur chaleureux accueil et leur disponibilité, particulièrement à Éric Calais, Directeur du département, et à Catherine et Micheline, les secrétaires.

Je tiens tout particulièrement à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des personnes que j'ai rencontrées et qui ont accepté de répondre à mes entretiens et questionnaires, ainsi qu'à toutes les personnes qui m'ont reçue au sein des diverses structures officielles, publiques ou administratives en Martinique, Haïti ou Guadeloupe. Merci non seulement pour votre accueil bienveillant et votre gentillesse, mais également pour avoir bien voulu me confier vos expériences et votre vécu, bien souvent très personnels. Sans vous, ce travail n'aurait pas pu voir le jour : je vous remercie pour votre confiance.

Je voudrais ici exprimer mes affectueuses pensées à mes relecteurs : Michèle, Claudie, Michaël, Claude B., Delphine, pour leurs yeux de lynx détecteurs de coquilles en tout genre, et leur inestimable aide logistique, psychologique et/ou culinaire.

Un immense et chaleureux merci à mes amis de la capitale : j'ai passé une magnifique décennie parisienne en votre compagnie. À Delphine, ma SDM préférée : pour tout son soutien, sa bonne humeur, son humour, son écoute, ses « particularités olfactives », nos sorties secrètes, je lui adresse un énorme merci et l'embrasse avec tendresse. À Claudio, pour sa fidélité et sa constance dans l'amitié : je le remercie pour toute son aide et attends avec impatience ces fameuses vacances en Andalousie ! À mes anciens collègues de l'IMM, Cédric et Évelyne : merci pour votre amitié et ces merveilleux moments de fou rire en votre

compagnie. Évelyne, tu es la première à m'avoir permis de me questionner sur une éventuelle « reconversion professionnelle » : j'espère pouvoir très bientôt manger à nouveau des Daims en ta compagnie… À mes collègues de la rue d'Ulm : Claudie, Annie, Marie-Christine, Josiane, Myriam, Céline et les « gars du CRI » (Michaël, Nicolas F., Christian, Fakhr-Eddine, Nicolas V., Yoverly, Daniel, etc.) : merci. Merci pour les fous rires, les pauses dans la cour aux Ernests, les restos du midi, la logistique (…), le soutien, encore les fous rires, votre présence, votre fidélité, vos visites sur mes contrées lointaines (!!!), les apéros, les soirées « pôle santé », les tiramisus, les déménagements, les débriefs-déjeuners du midi dans le bureau du 46, etc. : merci pour tout. Sans vous aussi, cette histoire aurait été impossible.

Merci également à tous les doctorant(e)s, chercheur(e)s, ingénieur(e)s que j'ai pu croiser durant ces « parenthèses géographiques » que sont les colloques et universités d'été, en particulier l'université d'été de Catane et le colloque annuel de l'AAG (American Association of Geographers) de la Nouvelle Orléans. Ils furent pour moi de réelles bouffées d'oxygène. À tous un immense merci : c'était très agréable d'échanger avec vous tous et de rire en ces temps solitaires que sont les études doctorales !!!

J'ai une pensée toute particulière pour Michaël, qui a été embarqué dans cette histoire de thèse « malgré lui ». Je te suis très reconnaissante pour toute l'aide que tu m'as apportée, ton soutien sans faille, et surtout merci de m'avoir supportée notamment pendant ces dernières semaines de rédaction ! Le meilleur reste à venir !

Enfin, je souhaiterais conclure ces remerciements par ma famille. À mes parents qui ont toujours été là pour moi et m'ont toujours soutenue quels qu'aient été mes choix. Ce manuscrit existe aussi grâce à vous : merci. À mon frère Adrien : nous nous soutenons depuis maintenant 30 ans (autre chose à fêter cette année… mais c'est une autre histoire !) ; j'espère au minimum pouvoir encore tripler la mise ! À mes grands-parents, à ma grand-mère, Isabelle, ma « fournisseuse officielle de livres », pour son soutien logistique et culinaire, et à ceux qui sont partis sans avoir eu le temps de voir le résultat final, Antoine et Hélène : je pense souvent à vous et aurais aimé que vous soyiez encore là pour fêter ça ensemble. À mes cousins, cousines, oncles et tantes qui ont été présents à tous les moments, les bons comme les plus tristes, je vous dis merci !

Financement

Cette thèse a été financée par un contrat doctoral « colorié » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle a été réalisée au sein du Laboratoire GRED-IRD et de l'École Doctorale 60 : Territoires, Temps, Sociétés et Développement de l'Université Paul Valéry, Montpellier 3.

Une mission de terrain en Guadeloupe (entre janvier et juin 2017) a été financée dans le cadre du programme C3AF : Changement Climatique et Conséquences sur les Antilles Françaises.

L'ED 60 a financé un déplacement au colloque de Pau intitulé « Les *capabilités à faire face* ou comment repenser la résilience des individus » auquel j'ai participé et fait une communication.

Le Centre de formation sur l'environnement et la société (CERES) de l'École normale supérieure a financé partiellement un déplacement à la Nouvelle-Orléans pour participer au colloque annuel de l'Association des géographes américains (AAG) dans lequel j'ai communiqué.

J'ai enfin pu bénéficier d'une aide à la recherche doctorale de 1 000 euros par l'Institut des Amériques, lors de l'appel à projets 2017, pour l'un de mes terrains.

Je remercie ces contributeurs pour leur soutien.

« Faire face ou vivre avec les catastrophes ? Capacités d'adaptation et capabilités dans les trajectoires de résilience individuelles et territoriales au sein de l'espace Caraïbe »

Table des matières

Résumé : 5
Abstract 7
Remerciements 9
Financement 13
Table des matières 15
Avant-propos 21

INTRODUCTION GÉNÉRALE 25
1- Des terrains d'étude différents mais complémentaires....25
2- Guadeloupe, Martinique et Haïti : trois territoires insulaires antillais extrêmement vulnérables 30
2-1- La Guadeloupe, un archipel marqué par l'hyper-insularité 30
2-2- La Martinique, une île fortement exposée aux risques....44
2-3- Haïti : « Ayiti chérie » 55
3- Vulnérabilité, résilience et capacité à faire face des territoires et des populations de la Caraïbe : de quoi parle-t-on ?....71
4- Utiliser les capacités à faire face pour déconstruire la résilience et la vulnérabilité des territoires caribéens 74
5- Hypothèses....75
6- Annonce du plan 76

PARTIE PRÉAMBULE : Penser les trajectoires de résilience à partir des récits de vie. Enjeux éthiques et méthodologiques. 78
1- Un cheminement méthodologique au rythme des terrains 78
2- Des questionnaires aux récits de vie : la nécessaire contextualisation des capacités à faire face....93

2-1- Le choix de la méthode d'enquête 93
2-2- Un questionnement centré sur les récits de vie et pas seulement sur les catastrophes 95
2-3- L'apport de la technique de l'entretien infirmier 97
2-4- « Le choix » des personnes interrogées 100
2-5- Le problème de la langue 102
3- Recontextualiser les récits de vie et les questionnaires grâce à des sources complémentaires 104
3-1- Les carnets de terrain 105
3-2- Le travail d'archives 106
3-3- La littérature grise 107
3-4- L'observation participante et non participante 108
4- Une méthodologie à risques 109
4-1- Dépasser la collection d'expériences individuelles 109
4-2- Le travail à partir de l'intime 113
4-3- Faire avec les émotions 114
4-4- Infirmière-chercheuse blanche et métropolitaine 119
5- Conclusion 121

PARTIE 1- Des trajectoires de résilience territoriales aux trajectoires de résilience individuelles 122
Chapitre 1- Qu'est-ce que la résilience ? 124
1-1- La résilience, une notion polysémique 124
1-1-1- La résilience interprétée comme un « rebond » 125
1-1-2- La résilience comme processus d'émergence 126
1-2- De la résilience à la résilience territoriale 127
Chapitre 2- Trois territoires marqués par des catastrophes majeures 130
2-1- Trois événements catastrophiques 134
2-1-1- Saint-Pierre, quand la « Grande Dame » se réveille… 134
2-1-2- La crise de la Soufrière de Guadeloupe en 1976 143
2-1-3- Le 12 janvier 2010, le « goudougoudou » frappe Port-au-Prince… 157
2-2- Trois trajectoires territoriales post-crise contrastées 168
2-2-1- Saint-Pierre, une trajectoire territoriale à éclipse 168

2-2-2- La crise de la Soufrière de Guadeloupe en 1976 ou comment une pression lente désorganise un territoire....182
2-2-3- Le chaos haïtien : quand le relèvement post-catastrophe pérennise la crise ...187
2-2-4- Des cas d'étude qui conduisent à redéfinir les périmètres des notions de catastrophe et de crise....198
Chapitre 3- Interprétation des trajectoires territoriales en termes de résilience.....209
3-1- Dans quelle mesure peut-on parler de résilience dans les trois cas d'étude ?....209
3-1-1- Saint-Pierre, une ville résiliente ?....210
3-1-2- La crise de la Soufrière, un exemple de résilience d'un système territorial soumis à une pression lente....218
3-1-3- Haïti, la résilience de la crise....223
3-2- Limites et conditions d'utilisation de la résilience....225
Chapitre 4- De la résilience des territoires à celle des individus....227
4-1- Le rôle des individus dans la résilience des territoires....227
4-2- Des trajectoires de résilience individuelles disjointes de leurs territoires....230
4-2-1- Des exemples de trajectoires de résilience d'individus ayant vécu la crise de la Soufrière en Guadeloupe en 1976....231
4-2-2- Émile, un exemple de trajectoire de résilience individuelle ayant vécu le séisme du 22 janvier 2010....237
Conclusion partie 1....243

PARTIE 2- Relire les trajectoires de résilience individuelles au prisme du *cope with*...244
Chapitre 5- « Coping with disasters » : comment les individus répondent à une situation de crise....245
5-1- Que signifie l'expression « cope with » appliquée à la résilience des individus ?....245
5-2- Rose-Marthe et Michelet : deux trajectoires de vulnérabilité et de résilience individuelles, deux gammes de *réponses* différentes....250
5-2-1- Rose-Marthe, des *réponses* qui se construisent par apprentissage au fil du temps....251
5-2-2- Michelet, des *réponses* appuyées sur la solidarité familiale....260
5-3- Derrière le *cope with*, différents types de *réponses*....263
5-3-1- Des *réponses* de différentes natures....263
5-3-2- Des *réponses* qui interviennent à des moments différents....270

5-3-3- Des *réponses* réactives ou proactives....271
5-3-3-1- Des *réponses* réactives : l'improvisation....271
5-3-3-2- Des *réponses* réactives et anticipatives....273
5-3-3-3- Des *réponses* proactives, anticipatives et préventives....273
5-3-4- Des *réponses* individuelles ou collectives....275
5-3-5- *Réponses* conscientes *vs réponses* non réfléchies....276
5-3-6- *Réponses* contraintes vs *réponses* spontanées et choisies....278
5-3-7- *Réponses* appropriées *vs réponses* inappropriées....279
Chapitre 6- En quoi les facteurs de vulnérabilité sociale identifiés *a priori* influencent-ils les *réponses* des individus ?....283
6-1- Les *réponses* sont d'abord influencées par des éléments extérieurs aux individus : des *réponses* qui dépendent de l'aléa....283
6-2- Les *réponses* sont aussi liées à des facteurs purement individuels....289
6-2-1- La question de l'âge : un facteur qui favorise ou handicape les individus ?....289
6-2-2- Le genre joue un rôle prépondérant dans la *réponse* apportée....291
6-2-3- Le rôle ambigu de la conscience et de la connaissance du risque....294
6-2-5- Le temps passé sur le territoire influence positivement la *réponse*....300
6-2-6- Le rôle ambigu des savoirs vernaculaires....306
6-3- Les *réponses* ne peuvent pas être pensées en dehors d'un contexte socio-économique particulier....310
6-3-1- La précarité socio-économique entrave considérablement les *réponses*....310
6-3-2- Le rôle du contexte politique....314
6-3-3- Les solidarités familiales et communautaires....317
6-3-4- Les formes d'(auto-)organisation spontanées de crise et/ou le niveau de désorganisation....320
6-3-5- La croyance en Dieu, facteur de *réponse et réponse* elle-même....322
Chapitre 7- Le *cope with,* entre ajustement et adaptation. Faire face ou vivre avec ?....326
7-1- Ajustement vs adaptation....326
7-2- Antilles françaises et Haïti, deux façons très différentes d'envisager le *cope with* 328
7-2-1- Guadeloupe et Martinique : une somme d'ajustements qui conduisent à l'adaptation....328
7-2-2- Haïti : une succession d'ajustements sans adaptation possible....331
Conclusion partie 2....336

PARTIE 3 : Des *coping capacities* individuelles aux *capabilités* des individus.....337

Chapitre 8- C*oping capacities*, *réponses* et résilience : un lien moins évident qu'il n'y paraît.....339

8-1- Comment les *coping capacities* interviennent-elles dans la résilience des individus ? 339

8-2- Capacités *ex ante* et résilience : la vulnérabilité *a priori* des individus ne détermine pas leur capacité de *réponse*.....341

8-2-1- Des individus faiblement vulnérables, mais qui n'ont cependant pas tous été résilients 341

8-2-2- Des individus vulnérables, qui possèdent *a priori* de faibles capacités à faire face, mais qui peuvent être résilients.....345

8.3.3- La *réponse* dépend autant de la vulnérabilité initiale que des choix individuels 350

Chapitre 9- Les *capabilités* appliquées au champ de la géographie des catastrophes 353

9-1- Les *capabilités* selon Amartya Sen.....355

9-1-1- Que sont les *fonctionnements* chez A. Sen ?.....355

9-1-2- Des *fonctionnements* aux *capabilités*.....357

9-1-3- Les *capabilités* permettent d'introduire la question du choix 359

9-2- Les *capabilités* appliquées aux cas d'étude haïtiens et antillais.....362

9-2-1- De la vulnérabilité aux *capabilités,* l'exemple d'Élie :.....364

9-2-2- D'autres cas où les *capabilités* permettent une meilleure compréhension de la trajectoire de résilience individuelle.....367

9-2-3- Des *coping capacities* aux *coping capabilities* des individus 369

Chapitre 10- Le *contexte capabilitaire* au sein duquel les *capabilités* sont mobilisées 372

10-1- Expliquer la mise en œuvre des *réponses* à partir de la liberté individuelle 373

10-1-1- La liberté est proportionnelle au nombre d'options possibles pour l'individu 373

10-1-2- De la diversité des options à la possibilité de choisir.....374

10-1-3- La *réponse* ne peut pas être pensée uniquement à partir de la liberté individuelle.....375

10-2- Le *contexte capabilitaire*, élément indispensable pour comprendre les trajectoires de résilience individuelles.....382

10-2-1- Le *contexte capabilitaire*, une mise en perspective indispensable pour penser la résilience des vulnérables 382
10-2-2- Le contexte socio-économique et la privation de ressources 384
10-2-3- Les moyens, ressources et droits nécessaires pour la mobilisation des *coping capabilities* des individus 386
10-2-4- Le rôle des *opportunités sociales* : une relecture des facteurs institutionnels et organisationnels de la vulnérabilité 387
Conclusion Partie 3 390

CONCLUSION GÉNÉRALE 392
Penser les conditions d'utilisation et les limites de la résilience grâce aux trajectoires territoriales et individuelles 392
Le *cope with*, entre ajustement et adaptation des individus 393
L'approche par les *capabilités* comme explication de la résilience des individus 395

BIBLIOGRAPHIE 399
TABLE DES FIGURES 425
TABLE DES CARTES 430
TABLE DES TABLEAUX 431
LISTE DES SIGLES 432

ANNEXES 434
Questionnaire à l'attention de la population haïtienne 435
Tableaux récapitulatifs des enquêtes réalisées en Haïti en 2016 448
Tableaux récapitulatifs des enquêtes réalisées en Martinique 450
Tableaux récapitulatifs des enquêtes réalisées en Guadeloupe 453
Activités volcaniques de la Montagne Pelée avant l'éruption du 8 mai 1902 456
Activités volcaniques de la Soufrière durant l'éruption de 1976 458
Fables créoles de G. GRATIANT (poème intégral) 462
Tableau chronologique de l'Histoire d'Haïti 466

Avant-propos

24 avril 2017. Je reviens à Port-au-Prince après une année de thèse passée entre la Martinique, Montpellier, Paris et la Guadeloupe. Dans le taxi qui me ramène à l'hôtel Prince, où tout a commencé 13 mois plus tôt, je suis assez impatiente de retrouver Élie, Collègue, Michelet, Lenzo (Figure 1) et tous les autres membres de l'équipe d'accueil de l'hôtel. En mars 2016, ils avaient été mes premiers interlocuteurs dans cette ville, qui était alors le théâtre de violentes manifestations anti-gouvernementales. Les responsables de l'École normale supérieure (ENS) de Port-au-Prince, où j'étais accueillie pour donner des cours, m'avaient d'ailleurs demandé de ne pas sortir seule de l'hôtel, où la sécurité était assurée par des gardes armés. Élie, Collègue et Michelet étaient les serveurs du bar de l'hôtel. D'abord intrigué par la présence d'une « jeune femme blanche seule » à Port-au-Prince (je les cite), Collègue s'était lancé le premier dans une série de questions :

> « **Collègue : Mais qu'est-ce que vous faites ici toute seule ? Vous travaillez ? Mais vous faites quoi ? De la géographie ?? Mais c'est quoi ça ? Ah ! C'est vous qui prédisez les cyclones !!! Non ? Mais alors vous faites quoi ? Mais il dit quoi votre mari que vous partiez toute seule ? Vous n'êtes pas mariée ???? […] Quoi ??? Vous êtes aussi infirmière ??? Mais pourquoi vous faites tout ça d'études alors si vous avez déjà un métier ?** ».

Je leur avais expliqué la raison de ma venue à Port-au-Prince et parlé de ma thèse. Puis je leur avais demandé : « Est-ce que vous accepteriez que je vous interroge sur votre vécu des catastrophes naturelles ? ». À leurs échanges de regards, j'avais senti beaucoup d'hésitations et de réserve. À ce moment précis, j'étais bien loin d'imaginer ce que mes questions allaient remuer, interroger et surtout me renvoyer. Finalement, Élie m'avait regardée timidement et répondu :

> **« Élie : Je veux bien essayer mais je ne parle pas bien français. Alors si je peux te répondre en créole et toi tu parles en français, c'est mieux** ».

Je me revois, calée profondément dans mon siège, écoutant ces hommes me raconter leurs vies, leurs tragédies, mais aussi leurs joies et leur inconditionnelle espérance en Dieu. J'étais bien loin d'imaginer tout ce que cette thèse allait pouvoir soulever, au-delà des risques naturels.

Un an plus tard, arrivée à l'hôtel, j'aperçois Christian, « agent d'accueil-chanteur de chants chrétiens adventistes ». Il me regarde avec un air un peu perplexe :

> *«* **Christian : Fanny ? C'est toi ?**
>
> *F. B. : Et oui c'est bien moi !*
>
> **Christian : Mais tu as des cheveux maintenant ? (rires)** (j'avais les cheveux courts lors de mon premier séjour en Haïti).
>
> *F. B. : Et oui, ils ont poussé depuis la dernière fois !*
>
> **Christian : Ah ! Madame Benitez !** (Christian trouvait déjà, à l'époque, formidable que je porte le même nom de famille qu'un entraîneur de football d'une célèbre équipe anglaise - je crois) ».

Il m'amène au bar et là, je retrouve Élie, Michelet, Collègue et Lenzo, accoudés au comptoir. Michelet m'aperçoit et lance un grand coup de coude à ses compagnons, en me montrant du doigt. Une fois passé le choc de la coupe de cheveux, je reçois un accueil des plus chaleureux. Michelet sort tout à coup de derrière le bar un post-it que je reconnais immédiatement :

> « **Michelet : Tu vois, c'est le mot que tu nous avais laissé en partant l'année dernière. On ne t'a pas oubliée. On le regarde souvent et on se demande comment tu vas** ».

Nous avons passé la soirée à discuter. Collègue a encore voulu savoir si je « **n'étais toujours pas mariée** ». Élie m'a demandé si je me souvenais de ce qu'ils m'avaient raconté. Il a paru très touché lorsque je lui ai expliqué que, non seulement je me rappelais leurs propos, mais que j'avais parlé d'eux lors d'un colloque en France en mars dernier.

Je tenais à partager ce qui peut apparaître comme une simple anecdote, mais qui, pour moi, reflète ce qu'a été ma thèse : des rencontres, et grâce à elles, des moments privilégiés de partage, d'échange, et une immense confiance de toutes les personnes qui m'ont transmis « **leurs bouts de vie** », « **leurs trésors et leurs secrets** », comme me l'a soufflé Rose-Marthe,

une des personnes que j'ai interrogée en Guadeloupe, et souvent même « **leurs catastrophes personnelles**[1] ».

Cette dimension émotionnelle est trop souvent occultée dans les recherches sur les catastrophes naturelles, en sciences humaines et sociales. Pourtant, elle constitue un élément central de compréhension de ce que représente une catastrophe naturelle. Les plans de prévention, les indicateurs de vulnérabilité physique ou l'identification des mesures structurelles ne suffisent pas, car ils occultent très largement les individus qui vivent ces événements catastrophiques. Si la géographie raisonne à l'échelle des territoires et fait de l'espace son objet, ces territoires sont habités par des personnes dont les histoires, les sentiments, les émotions jouent un rôle essentiel dans les processus de vulnérabilisation et de résilience. Ce sont ces personnes que j'ai choisi de mettre en avant dans le travail qui va suivre.



Figure 1 : Michelet, Lenzo, Collègue et Élie, avril 2017, Port-au-Prince (Réalisation : F. Benitez)

[1] Propos employés par différentes personnes interrogées durant mes terrains d'étude.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« *Par l'expérience quotidienne, concrète et intuitive,*
je me découvre vivant pour certains autres,
parce que leur sourire et leur bonheur me conditionnent entièrement,
mais aussi pour d'autres hommes dont, par hasard,
j'ai découvert les émotions semblables aux miennes ».
Albert Einstein, *Comment je vois le Monde*, p.11

1- Des terrains d'étude différents mais complémentaires

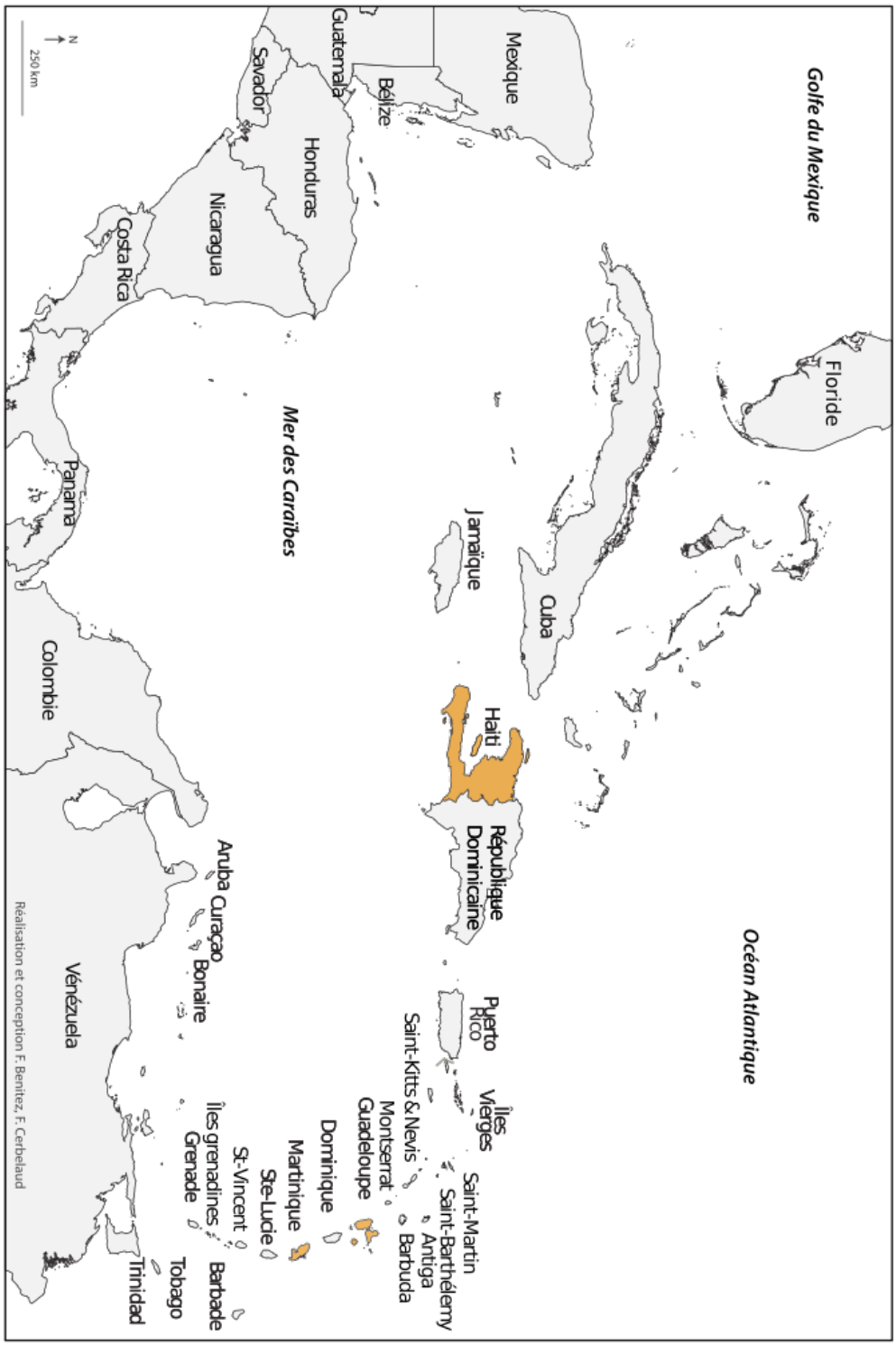
Entre 1990 et 2008, « *la Caraïbe a subi 165 catastrophes naturelles. L'impact total (dommages et pertes) au cours de cette même période est estimé à 136 milliards de $US*[2] ». La région caraïbe a indéniablement un lourd passé de catastrophes naturelles : l'éruption du volcan de la montagne Pelée en Martinique en 1902 qui a dévasté la ville de Saint-Pierre et fait près de 28 000 victimes ; celle de la Soufrière de la Guadeloupe en 1976, et de la Soufrière de Montserrat en 1995 et 2009 ; les cyclones de 1928 en Guadeloupe : Édith en 1963, David en 1979, Dean en 2007, Matthew en 2016 ; ou encore le tremblement de terre à Terre-de-Bas (aux Saintes en Guadeloupe) en 2004, et celui qui a ravagé Haïti en 2010. Tous ces aléas ont tragiquement frappé ces territoires insulaires (Carte 1).

La Guadeloupe, la Martinique et Haïti présentent, *a priori,* un contexte géographique identique, avec une exposition forte à des aléas extrêmement violents et récurrents. Ces territoires insulaires partagent également une forte vulnérabilité, liée à des facteurs socio-économiques et politiques, bien identifiés dans la littérature (Pagney et Leone, 1999 ; Leone et Vinet, 2006 ; Jno-Baptiste et Yacou, 2007 ; Becerra et Peltier, 2009). Enfin, ils s'inscrivent au sein d'une aire culturelle commune, marquée par la colonisation et l'esclavage, façonnée par des apports migratoires multiples, jalonnée d'événements historiques parfois comparables, parfois violents, qui ont alimenté les trajectoires de vulnérabilité de ces territoires et des populations qui y vivent.

La récurrence des désastres fait de ces territoires des terrains privilégiés pour étudier le relèvement post-catastrophe. En effet, malgré les nombreux événements destructeurs survenus

[2] Source : site internet www.acs-aec.org

au sein de ces trois espaces insulaires, événements cataclysmiques qui ont parfois rasé des villes entières en ne laissant que quelques survivants, on n'observe jamais de disparition définitive des lieux ou des communautés, ce qui renvoie à des processus de résilience territoriale et sociale. Je me suis donc d'emblée interrogée sur les « mécanismes », les « raisons », je ne trouvais pas encore le bon terme, d'un tel relèvement.



Carte 1 : Carte de présentation des Antilles (Conception et réalisation : F. Benitez, source : Openstreetmap)

Le choix de mes terrains relève également de considérations plus personnelles. Mon mémoire de master était déjà consacré à « la prévention des catastrophes naturelles dans les territoires insulaires guadeloupéens (Les Saintes, Marie Galante et la Désirade) » (Benitez, 2015). Mais plus largement, j'entretiens un rapport particulier avec les Antilles françaises.

Avant d'entreprendre des études de géographie, j'ai travaillé une dizaine d'années en tant qu'infirmière et exercé dans différents services : psychiatrie, pédopsychiatrie, service d'aide sociale à l'enfance, etc. J'ai séjourné à plusieurs reprises dans les Antilles françaises : en Martinique (six fois), et en Guadeloupe, plus précisément à Marie-Galante, pour effectuer des remplacements d'infirmière libérale.

Adolescente, j'ai souvent rêvé de ces îles, en nourrissant mon imaginaire des stéréotypes attachés à ces territoires : eaux turquoises, palmiers et fleurs dont je ne connaissais pas le nom, musique, couleurs vives, etc. L'expérience de la vie insulaire a changé mon regard sur ces territoires, mais a conforté mon attachement. J'ai appris à connaître la culture créole, cet art de vivre, cette langue chantante et si imagée, les coutumes et traditions, mais également une réalité bien différente des représentations fantasmées des métropolitains. J'ai surtout appris à connaître les habitants de ces territoires et à gagner leur confiance, ce qui m'a permis d'accéder aux différents récits et mémoires de ces insulaires si fiers de leurs îles. J'ai aussi compris les blessures de l'esclavage et de la colonisation, qui ont profondément marqué ces territoires et leurs habitants, et qui sont non seulement présentes dans les esprits, mais aussi vivantes dans les discours et les réactions. J'ai même été parfois, en tant que femme blanche métropolitaine, confrontée à l'une de leurs conséquences directes : le racisme. Je reviendrai plus en détail sur cette expérience, lors du développement de la méthodologie employée dans mon travail de recherche.

Le terrain antillais s'est donc imposé à moi comme une évidence. Le choix d'Haïti est arrivé dans un second temps, puisqu'il m'a été proposé par mon laboratoire d'accueil, le GRED[3] (Gouvernance, Risque, Environnement et Développement). Jamais auparavant je n'aurais pensé pouvoir aller travailler dans ce pays. Haïti résonne très fortement au sein des Antilles françaises, tant par des similitudes historiques que dans les manifestations culturelles (peinture, musique, littérature, etc.). J'étais très impatiente de découvrir ce pays, mais j'étais loin d'imaginer ce qu'il remuerait en moi. Je suis partie avec des idées préconçues sur ce que vivre en Haïti voulait dire, et je suis revenue avec des témoignages et des

[3] L'UMR GRED structure ses activités autour de quatre axes : Biodiversité et sociétés, Gouvernance des ressources et des territoires, Pluralité des règles, des acteurs et des espaces de décision, Risques, transports et vulnérabilités des territoires et Modélisation et représentations spatiales pour l'aide à la décision en aménagement. Site internet : http://www.gred.ird.fr.

expériences concrètes de ce que pouvait être la vie là-bas. Haïti est un territoire où la dimension affective prend, immédiatement, une place prépondérante. C'est le seul endroit pour lequel je peux dire que, sans l'aide des personnes rencontrées sur place, je ne sais pas comment mon séjour se serait terminé.

Robert Louis Stevenson écrivait que « *l'important, ce n'est pas la destination mais le voyage* ». Le voyage est ici une succession de rencontres, et les séjours haïtiens ont été riches en la matière. Mais avant d'aborder ces rencontres, il convient de présenter plus en détail mes trois terrains d'étude.

2- Guadeloupe, Martinique et Haïti : trois territoires insulaires antillais extrêmement vulnérables

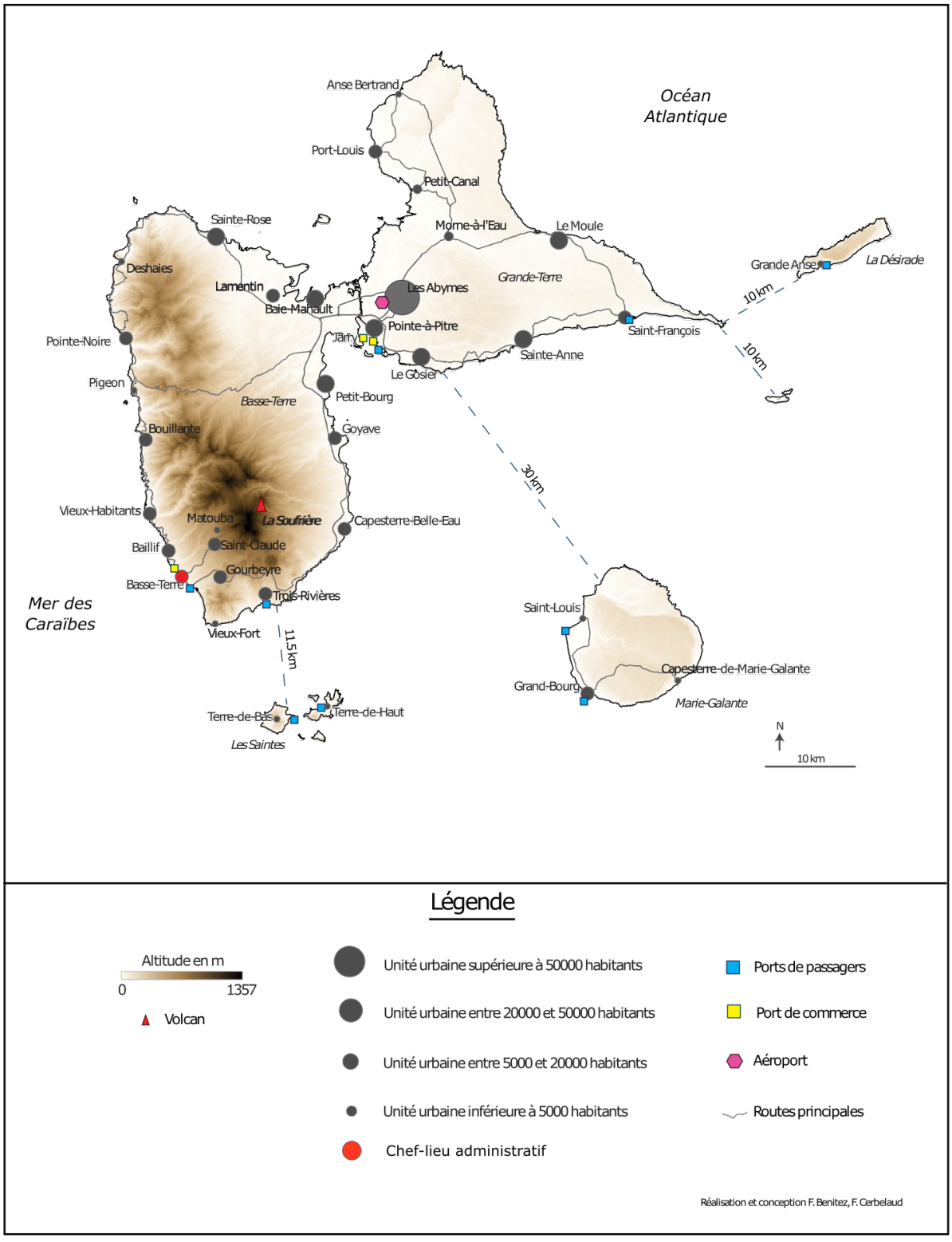
---

2-1- La Guadeloupe, un archipel marqué par l'hyper-insularité

« *À la Guadeloupe,*
Désirade d'or
J'arrive à l'aurore,
Dans tes eaux qui chantent
Je viens d'où il vente,
De Marie-Galante
Mon bonheur est là,
Oh Karukera[4] »
(Henri Salvador, chanson « À la Guadeloupe »)

Située à 6 754 km de la France métropolitaine, la Guadeloupe se trouve au centre de l'arc antillais qui compte plus d'une centaine d'îles. Bordé par l'océan Atlantique à l'est et la mer des Caraïbes à l'ouest (Carte 2), ce département-région d'Outre-mer (DROM) français est un archipel composé de quatre groupes d'îles, d'une superficie totale de 1 632 km² : la Guadeloupe continentale (1 438 km²), avec Grande-Terre (590 km²) et Basse-Terre (848 km²), qui sont séparées par un étroit canal appelé « Rivière Salée » ; l'archipel des Saintes (14 km²), composé de neufs îlets dont seulement deux, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, sont habités (les sept autres îlets inhabités se nomment l'îlet à Cabrit, le Grand-Îlet, la Coche, les Augustins, la Redonde, le Pâté et Les Roches percées) ; la Désirade (22 km²) et Marie-Galante (158 km²)[5].

[4] Nom donné à l'île par les Amérindiens qui l'occupaient avant l'arrivée de C. Colomb en 1493. *Karukera* signifie « l'île aux belles eaux ».
[5] Source : site internet www.outre-mer.gouv.fr. J'ai souhaité reprendre les valeurs officielles du site internet du ministère des Outre-Mer. Or, lorsque j'ai retranscrit le chiffre unitaire de la superficie totale de la Guadeloupe, j'ai pu observer que l'addition des valeurs pour chaque île composant cet archipel, ne correspondait pas aux valeurs indiquées. En effet, le site internet note une superficie totale de 1 702 km² alors que 848 km² (Basse-Terre) + 590 km² (Grande-terre) + 14 km² (Les Saintes) + 22 km² (la Désirade) + 158 km² (Marie-Galante) = 1632 km². Cela pose la question de la validité des chiffres même pour une donnée apparemment simple ; il n'existe pas de consensus.



Carte 2 : Carte de présentation de l'archipel de la Guadeloupe (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, sources : IGN, INSEE)

La Soufrière (Figure 2) ou « *la vieille dame* », comme la surnomment les Guadeloupéens (« *vié madanm la* » en créole), est le point culminant de l'île principale (1 467 m). C'est un stratovolcan actif, de type péléen, situé sur la commune de Saint-Claude, dans le sud de l'île de Basse-Terre (Gadalia et *al.*, 1988 ; Boudon et *al.*, 1992 ; Feuillard, 2010 ; Legendre, 2012). La Soufrière est actuellement à l'état de repos éruptif, mais elle dégage toujours des fumerolles (Figure 3), des vapeurs de soufre et d'acide. On y trouve aussi des sources chaudes[6], signe de l'activité volcanique. La dernière éruption date de l'été 1976 (IPGP, 1976 ; De Vanssay, 1979a, 1979b ; Tazieff, 1979 ; Dorel et Feuillard, 1980 ; Westercamp, 1981 ; Feuillard et *al.*, 1983 ; Lepointe, 1984 ; Aurousseau, 2005 ; Feuillard, 2011 ; Komorowski et *al.*, 2015). Les autres îles de l'archipel sont d'origine corallienne[7]. Grande-Terre forme un plateau de faible altitude, essentiellement mis en valeur par l'agriculture.

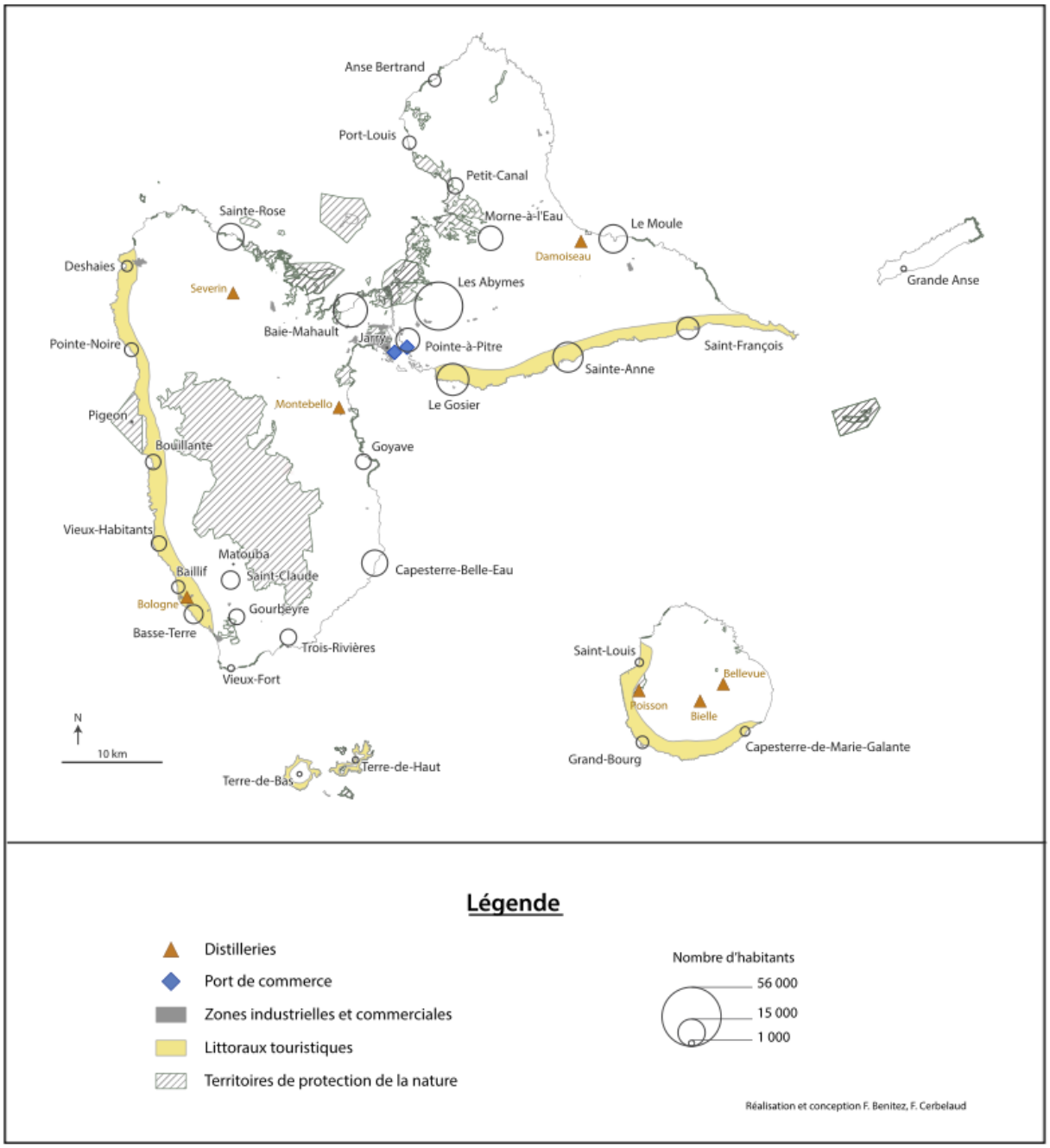
Depuis la loi de départementalisation du 19 mars 1946, la Guadeloupe est un département français. Par la loi du 31 décembre 1982, elle est également devenue une région mais, à la différence de ses homologues métropolitaines, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues. Lors du référendum organisé au sein de la région en 2003, près de 73 % des Guadeloupéens ont voté contre la proposition de création d'une collectivité territoriale unique, contrairement à leurs homologues martiniquais et guyanais[8]. La Guadeloupe a aussi le statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Union Européenne, ce qui lui permet de bénéficier de mesures particulières et de dérogations au droit communautaire[9].

Lors du dernier recensement officiel de l'INSEE en 2015, la population totale était de 397 990 personnes, avec une densité moyenne de 243,1 habitants/km². La majeure partie des Guadeloupéens vit dans les trois aires urbaines principales de l'archipel (Carte 4). La plus importante est celle de Pointe-à-Pitre, centre économique de l'île, qui comprend aussi les communes des Abymes et de Baie-Mahault. L'aire urbaine pointoise regroupe plus de 25 % de la population totale (102 858 habitants)[10]. L'ensemble des activités économiques, des services et des fonctions administratives y est concentré (Université, Centre Hospitalier Universitaire (CHU), Zone industrielle de Jarry, port commercial principal, aéroport international, etc.) (Carte 3). Riviera du Levant, au sud de la Grande-Terre, est la deuxième aire urbaine en termes de population ; elle accueille 16,4 % de la population guadeloupéenne

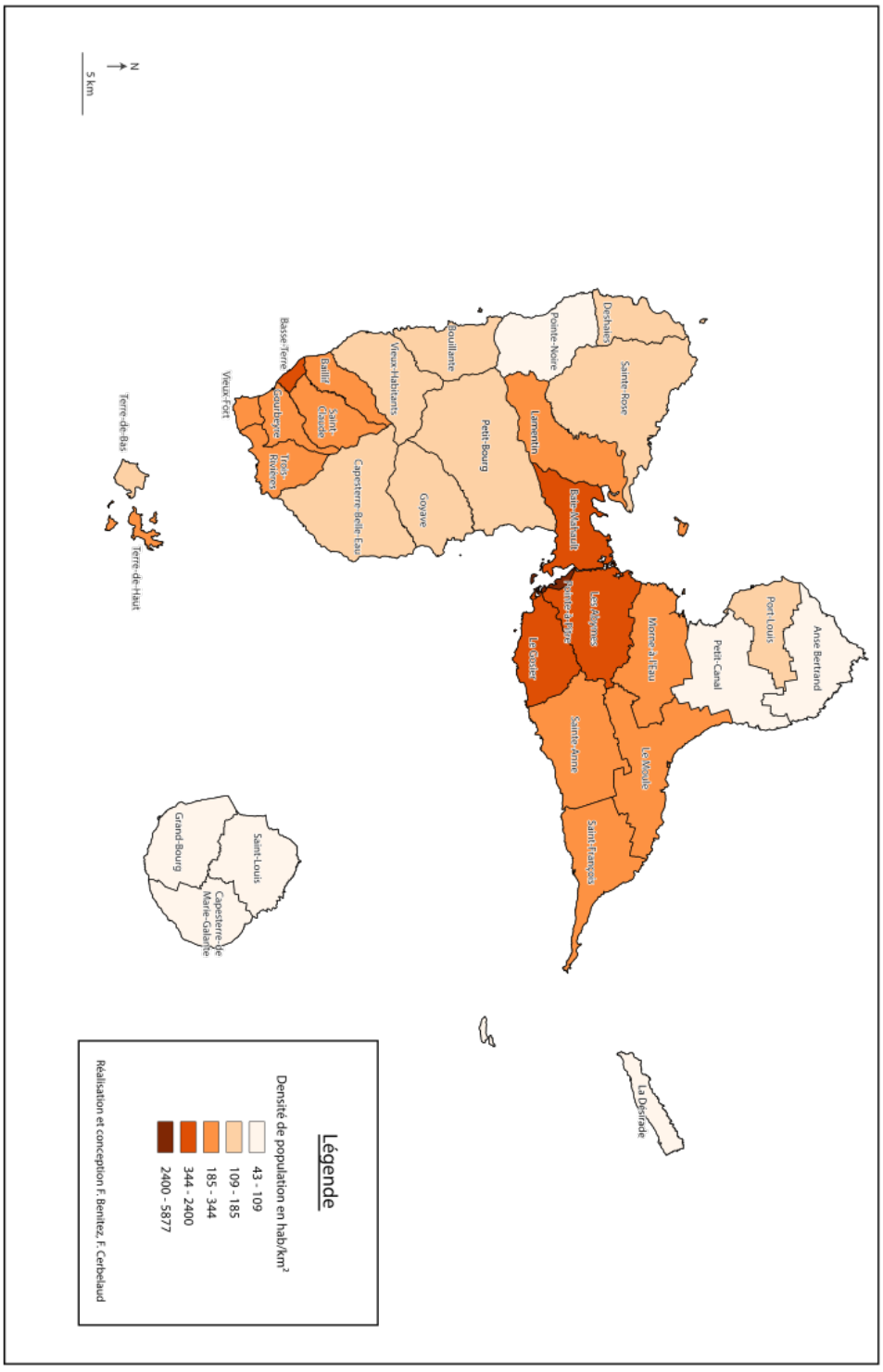
[6] Source : site internet http://www.la-soufriere.com
[7] Source : site internet www.outre-mer.gouv.fr
[8] Source : site internet www.regionguadeloupe.fr
[9] Sources : site internet www.regionguadeloupe.fr ; www.legifrance.fr et www.outre-mer.gouv.fr
[10] Source : site internet www.insee.fr (chiffres de 2015).

avec 65 277 habitants[11] et regroupe notamment les communes du Gosier, de Sainte-Anne et du François. L'importance du peuplement est liée à la très forte activité touristique. Enfin, la commune de Basse-Terre, chef-lieu régional de la Guadeloupe, et son agglomération (Saint-Claude, Baillif et Gourbeyre), ne comptent que 8,6 % de la population avec 34 289 personnes[12]. Depuis la crise de la Soufrière en 1976, cette région de l'île connaît des difficultés économiques persistantes, et peine à retrouver une attractivité économique et sociale. En dehors de ces territoires littoraux, les deux îles de la Guadeloupe continentale, essentiellement agricoles ou forestières, sont faiblement peuplées. Il en va de même pour les Saintes, la Désirade et Marie-Galante, les disparités de peuplement s'accompagnant de disparités de développement.

[11] Source : site internet www.insee.fr (chiffres de 2015).
[12] Source : site internet www.insee.fr (chiffres de 2015).



Carte 3 : Répartition des activités économiques au sein de l'archipel guadeloupéen (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, sources : IGN, INSEE)



Carte 4 : Répartition de la population au sein de l'archipel de Guadeloupe (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, sources : IGN, INSEE)



Figure 2 : Photographies de la Soufrière de Guadeloupe (Source : F. Benitez, 25 janvier 2017)



Figure 3 : Photographies du sommet de la Soufrière. Photographies n°1, 2, 3, 4 et 5 : Présence de fumerolles et de soufre sur les photographies n°1 et 6 : présence de touristes devant des émanations de soufre (F. Benitez, 25 janvier 2017)

Compte-tenu de l'isolement des territoires composant l'archipel en dehors de la Guadeloupe continentale, la plupart des îles se caractérisent par leur « hyper-insularité » (Taglioni, 2011, p.27), qui constitue un aspect particulier de leur vulnérabilité territoriale. Ces îles, que l'on appelle localement « dépendances », subissent plusieurs formes de précarité liées à l'éloignement physique de l'île principale, qui vient s'ajouter à celui de la métropole. Marie-Galante est par exemple située à trente kilomètres du sud-est des côtes de la Guadeloupe. Elle est plus communément appelée la « grande galette », en référence à sa forme circulaire[13]. Elle compte trois communes : Grand-Bourg, Capesterre de Marie-Galante et Saint-Louis, pour seulement 10 966 habitants[14].

Dans cette île essentiellement rurale, la culture de la canne à sucre est omniprésente, et trois distilleries sont encore en activité. L'accès à Marie-Galante peut se révéler compliqué, car les transports sont limités ; les lignes aériennes régulières avec la Guadeloupe ont été supprimées depuis plusieurs années. Il est toutefois possible de s'y rendre en avion privé : la durée de vol ne dépasse pas 15 minutes. La liaison maritime reste cependant le seul moyen de déplacement régulier : trois allers/retours quotidiens entre Grande-Terre et Marie-Galante, opérés par deux compagnies privées, pour une traversée de 45 minutes. Après 17 h, il n'est plus possible de quitter l'île, sauf par des moyens privés.

Cette situation peut devenir extrêmement problématique en cas de crise, car l'offre de soins est très réduite sur l'île. Il existe certes un hôpital et une petite clinique à Grand-Bourg, qui possèdent quelques services de médecine et de chirurgie, mais ils ne sont plus équipés de maternité ni d'un service d'urgences polyvalent. Seul l'hélicoptère dépêché depuis Grande-Terre peut permettre de répondre aux situations d'urgence vitale, ce qui signifie qu'en cas de tempête ou de grands vents, les secours deviennent quasiment impossibles. En outre, la totalité de l'approvisionnement des commerces ou structures de soins provient de la Guadeloupe et arrive par bateau, rendant ainsi d'autant plus vulnérables les Marie-Galantais. J'ai personnellement expérimenté ces difficultés logistiques liées à l'hyper-insularité, en 2013, lorsque j'étais infirmière libérale sur l'île[15].

La Désirade est confrontée aux mêmes problèmes. L'isolement y est encore plus sensible. Cette île de l'archipel guadeloupéen, située à l'est de Grande-Terre, est en effet une île de forme allongée, de onze kilomètres de long pour deux kilomètres de large[16]. 1 481 habitants[17]

[13] Source : site internet www.mariegalante.com.
[14] Source : site internet www.insee.fr.
[15] Ancienne activité professionnelle d'avant le travail de thèse réalisé de 2015 à 2018 au sein du laboratoire GRED.
[16] Source : site internet www.mairie-ladesirade.fr.

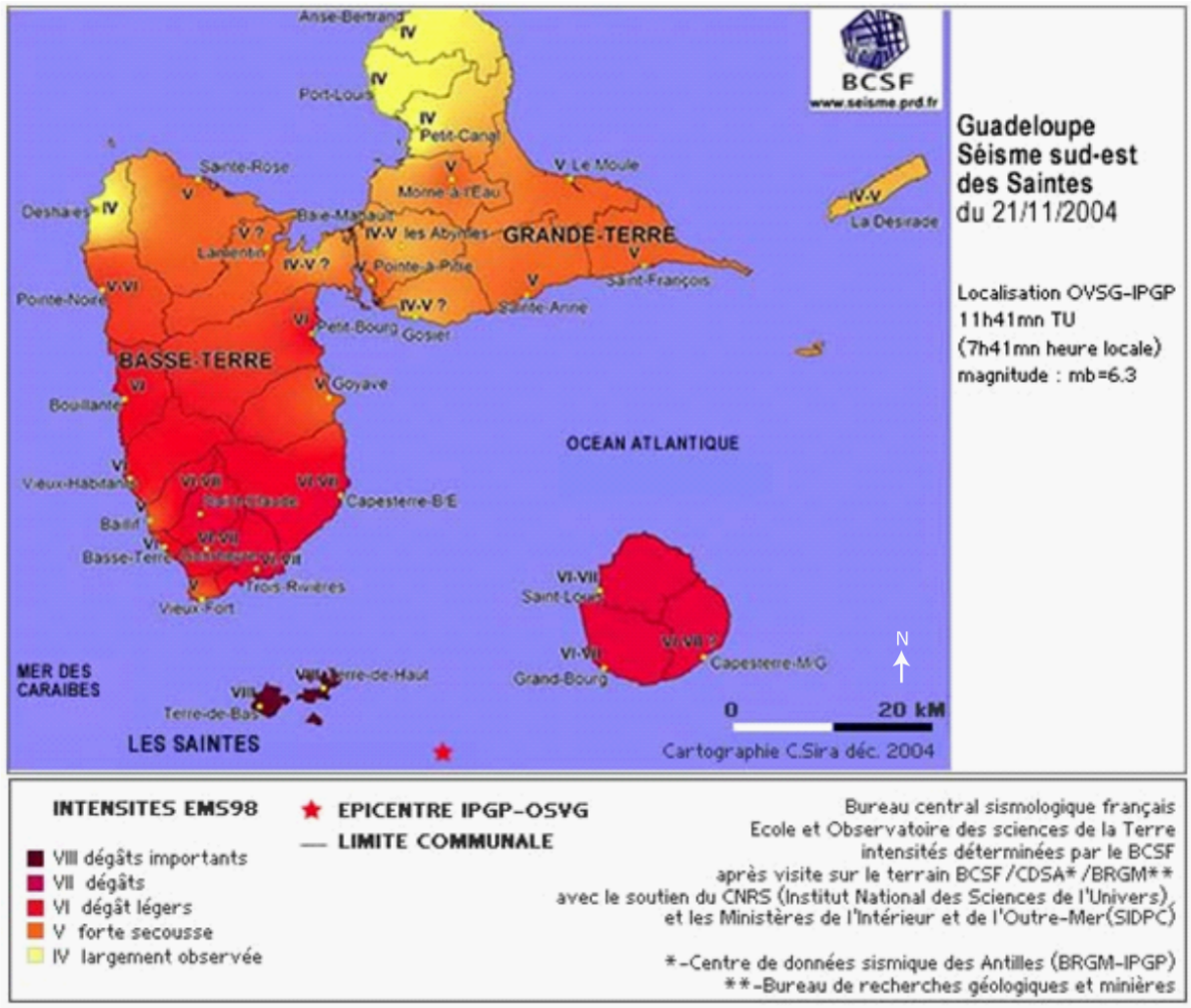
y résident et seul le littoral sud est habité. Les moyens de transports pour accéder à la Désirade sont très limités : les lignes aériennes régulières ont, elles aussi, été supprimées il y a quelques années. Seul un aller/retour quotidien en bateau relie Grande-Terre à la Désirade pour une durée de 45 minutes. Au sein de l'île, une seule route, rectiligne, relie Grande-Anse, bourg principal, à différents lieux-dits. Les problèmes de logistique évoqués à Marie-Galante se retrouvent donc à la Désirade avec une acuité encore plus forte. En effet, il n'existe pas de structure de soins, et un seul médecin généraliste exerce pour toute l'île. Un centre départemental d'incendie et de secours ainsi qu'une antenne Croix-Rouge, implantée par la PIRAC (Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes) en 2013, sont présents. L'île est totalement dépendante de la Guadeloupe en ce qui concerne l'alimentation en eau et en électricité. En 2007, le cyclone Dean a par exemple rompu le câble sous-marin alimentant l'île en électricité, la privant de courant durant plusieurs jours.

Enfin, les Saintes se situent au sud-ouest de la Guadeloupe, à l'ouest de Marie-Galante et à une dizaine de kilomètres de Basse-Terre. La population de l'ensemble des deux îles habitées, est de 2 972 habitants : 1 110 habitants à Terre-de-Bas et 1 862 habitants à Terre-de-Haut. Les problèmes de logistique sont identiques à ceux de la Désirade. Il n'y a pas de centre hospitalier ni de clinique, seuls deux médecins généralistes assurent les soins sur chaque île habitée. Il n'y a pas non plus de centre départemental d'incendie et de secours ; les Saintois dépendent pour cela de la commune de Saint-Claude. Enfin, concernant les liaisons maritimes, les bateaux arrivent le matin à Terre-de-Haut et repartent en fin d'après-midi. En cas de survenue d'un aléa, l'île peut se retrouver coupée du reste de la Guadeloupe durant plusieurs heures voire plusieurs jours. Lors du séisme de 2004[18], les Saintes ont ainsi été isolées pendant près de 10 heures avant que les premiers secours de Guadeloupe ne puissent venir les aider (Carte 5). L'hyper-insularité est donc un facteur de vulnérabilité de ces territoires.

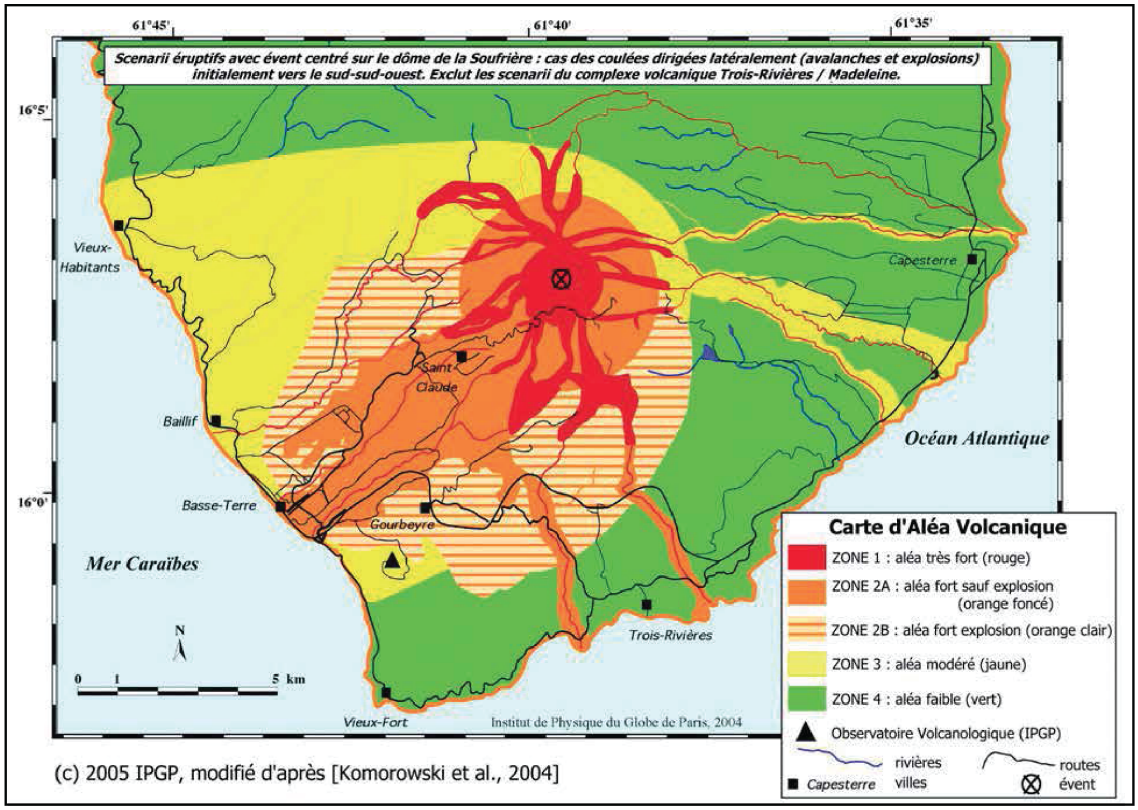
La vulnérabilité de la Guadeloupe s'explique à la fois par des facteurs biophysiques et des facteurs socio-spatiaux. Du point de vue biophysique, le territoire est exposé à des aléas naturels majeurs (Pagney et Leone, 1999 ; Yacou, 1999 ; Leone et Vinet, 2006 ; Mas et Leone, 2009 ; Leone et *al.*, 2010 ; Mas, 2012 ; Leone et *al.*, 2014 ; Benito-Espinal et *al.*,

[17] Source : site internet www.insee.fr.
[18] Le dimanche 21 Novembre 2004 à 07h41 (heure locale), un séisme de magnitude 6.3 a secoué la Guadeloupe. La secousse a fait une victime à Trois-Rivières et des dégâts importants aux Saintes.

2016). En plus des aléas liés au volcanisme précédemment décrit (Carte 6), la Guadeloupe est soumise à des séismes, des inondations, des mouvements de terrain et des cyclones. En outre, les risques liés aux submersions marines sont importants, ces submersions pouvant résulter de tempêtes, de cyclones ou de tsunamis (DDRM Guadeloupe, 2014, p.15) (Carte 7).



Carte 5 : Le séisme des Saintes en Guadeloupe de 2004 (Source : BCSF)

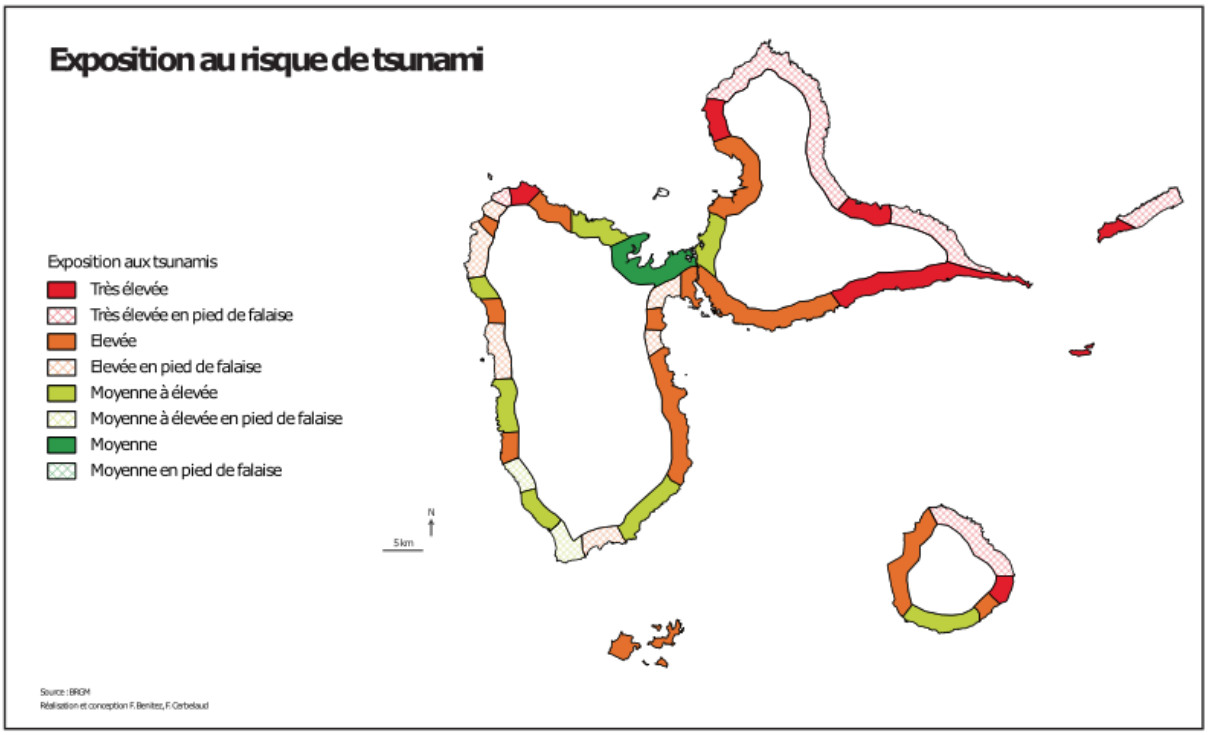


Définition des niveaux d'activité volcanique pour la Soufrière de Guadeloupe

Activité globale observée	**Minimale** niveau de base	**En augmentation** variations de quelques paramètres	**Fortement augmentée** variations de nombreux paramètres, sismicité fréquemment ressentie	**Maximale** sismicité volcanique intense, déformations majeures, explosions
Délais possibles	Siècle(s) / Années	Année(s) / Mois	Mois / Semaines	Imminente / En cours
Décision	← *OVSG-IPGP* →		← *Préfecture* →	
Niveaux d'alerte	VERT = Pas d'alerte	JAUNE = Vigilance	ORANGE = Pré alerte	ROUGE = Alerte

Source : IPGP, Observatoire volcanologique de Guadeloupe

Carte 6 : Le risque volcanique dans la région de Basse-Terre en Guadeloupe (Sources : IPGP, modifié d'après Komorowsli et *al.*, 2004 et Observation volcanologique de Guadeloupe)



Carte 7 : Carte du risque tsunami en Guadeloupe (Réalisation et conception : F. Benitez et F. Cerbelaud, source : BRGM)

La vulnérabilité s'explique aussi par des facteurs socio-économiques. La Guadeloupe est marquée par d'importantes inégalités de développement, qui se traduisent dans de nombreux indicateurs. Selon les données de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), près de la moitié des contribuables guadeloupéens (49,1 %) déclarent un revenu inférieur à 10 000 €, contre 23,5 % en France métropolitaine. Le PIB par habitant atteint 21 101 euros/habitant en 2015, contre 32 100 euros/habitant en France métropolitaine. La part de la population de plus de 15 ans non scolarisée, sans diplôme, s'établit à 35,7 %, soit près de deux fois la moyenne nationale, qui est de 17,5 %. Le taux de chômage y est également très élevé avec 23,7 % de la population, contre 9,9 % en métropole. Enfin, la Guadeloupe a subi, en 2009, les conséquences de la crise économique mondiale. Les difficultés économiques et sociales ont alors provoqué une grève générale de 44 jours, qui a paralysé tous les secteurs de l'archipel, privés ou publics (notamment les stations-services, les petits et grands commerces, les hôtels et les industries liées au tourisme, les établissements scolaires et les transports publics). Les revendications principales étaient la baisse des prix de certains produits de base, comme le carburant et l'alimentation, et la revalorisation des bas salaires. Le coût de la vie dans le DROM est en effet 12,5 % supérieur à celui de la métropole, aggravant les difficultés économiques des Guadeloupéens.

Les inégalités de développement se retrouvent au sein de l'île principale. L'aéroport international et le port commercial principal de l'archipel sont par exemple situés à Grande-Terre, favorisant l'essor économique et commercial de cette dernière par rapport à Basse-Terre. On observe plus largement des disparités importantes entre l'île principale et le reste de l'archipel, avec notamment une précarité sanitaire dans les îles périphériques, qui s'explique par les difficultés d'accès aux soins. La précarité énergétique est également forte. Le taux de chômage élevé est associé à une économie peu diversifiée et essentiellement rurale.

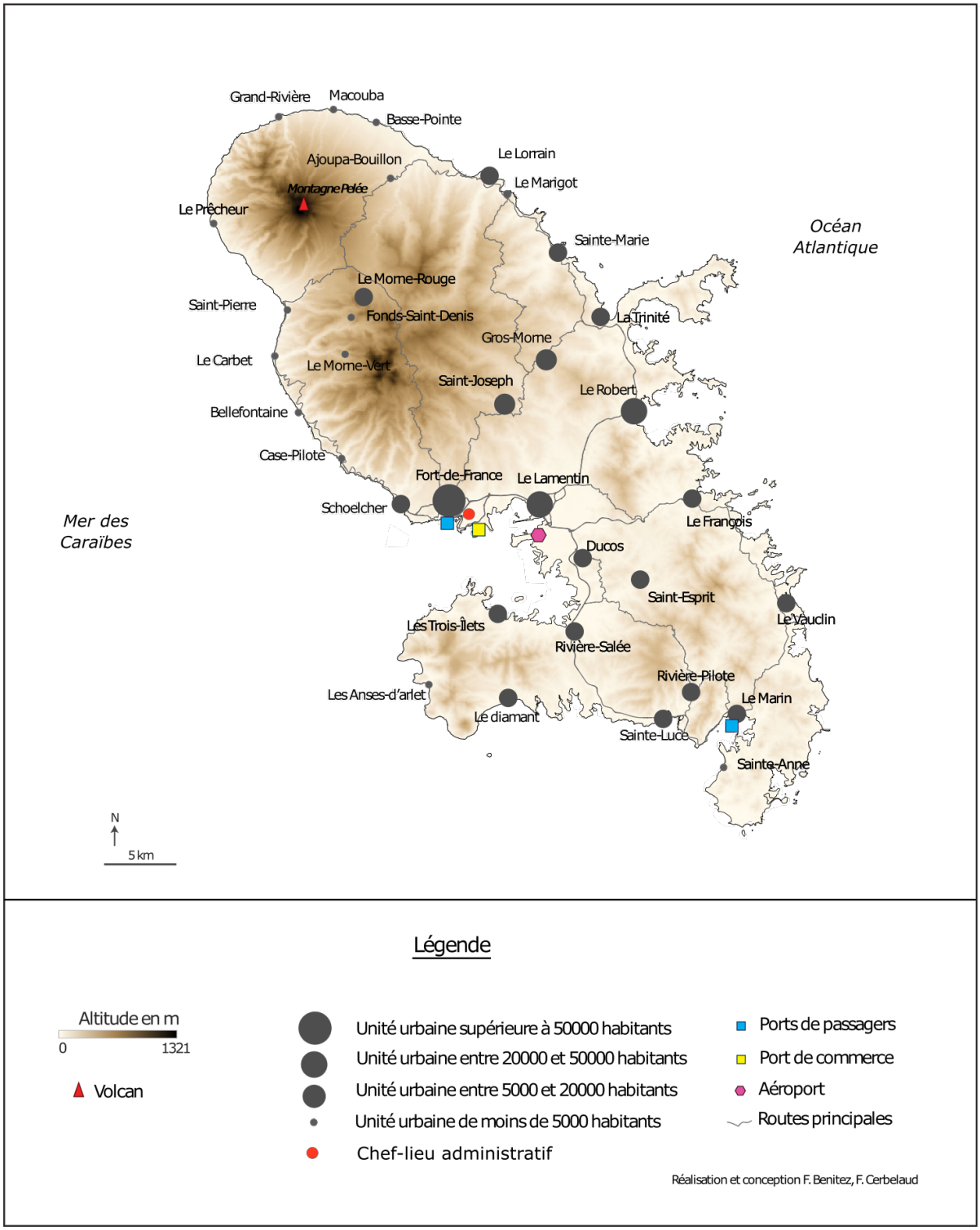
Les inégalités sociales se retrouvent donc spatialement. Les disparités de développement sont accentuées par des difficultés d'accessibilité, car les infrastructures routières sont peu développées sur le territoire guadeloupéen dans son ensemble (Leone et Deymier, 2011). En effet, seuls deux grands axes routiers desservent les deux îles de la Guadeloupe continentale, qui sont reliées uniquement grâce à deux ponts : la Gabarre et le pont de l'Alliance. La faiblesse des infrastructures routières entraîne quotidiennement d'importants embouteillages ; elle entrave le développement de certains territoires et devient un facteur majeur de vulnérabilité en cas de crise. Plus largement, l'ensemble des éléments évoqués constituent *a priori* des vulnérabilités fortes, combinées les unes aux autres, quoique inégales. La Martinique présente également une imbrication de vulnérabilités mais avec des traits originaux.

2-2- La Martinique, une île fortement exposée aux risques

« *Oh Madiana nana, Oh Madiana nana oh*
Oh Madiana nana, Oh Madiana nana oh
Madiana, Madiana jou ja ouvè
I ja lè pou nou pé sa pati
Madiana, Madiana ou té ké las
Dépi bon maten i ka swingé[19] »
(Kassav', chanson « oh Madiana »).

La Martinique est une île volcanique de 1 128 km² située dans l'arc des Petites Antilles, s'étirant sur environ 70 km de longueur, pour 30 km de largeur (Carte 8). Encore appelée *Madiana* ou *Madinina* (signifiant l'île aux fleurs), elle se situe dans la mer des Caraïbes, entre la Dominique au nord et Sainte-Lucie au sud, à environ 450 km au nord-est des côtes du Venezuela, et à 6 858 km de la métropole.

[19] Traduction : « Oh Madiana nana, Oh Madiana nana oh […] Madiana, Madiana (Martinique), le jour s'est levé, c'est l'heure pour nous de partir, Madiana, Madiana, tu vas être fatiguée car depuis ce matin tu danses ».



Carte 8 : Carte de présentation de la Martinique (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, sources : IGN, INSEE)

La Martinique est constituée de trois grandes zones topographiques bien distinctes. Le nord se compose d'un ensemble de massifs volcaniques, recouverts d'une forêt tropicale dense, avec le Mont Comil à l'extrême nord, la Montagne Pelée, le morne Jacob et les pitons du Carbet. Le centre de l'île est composé de plaines, notamment la plaine alluviale du Lamentin. Enfin, le sud est une région de plateaux parsemés de mornes, dont le Morne du Vauclin est le point culminant du sud de l'île, avec 505 mètres.

Avec 1 397 mètres d'altitude, le volcan de la Montagne Pelée (Figure 4) est le point culminant de l'île (Boudon, 1993 ; D'Ercole et Rançon, 1999 ; Lesales, 2007 ; Mas, 2012). D'un diamètre d'une dizaine de kilomètres, il occupe une superficie de 120 km². Il s'agit d'un stratovolcan présentant un dôme de lave en son centre[20]. Sa dernière éruption date de 1929, mais la plus tragiquement célèbre remonte à 1902 : le 8 mai, une violente explosion se produisit au sommet du volcan et provoqua un écoulement pyroclastique, mélange de cendres, de blocs et de gaz extrêmement dilués et turbulents, se déplaçant à très grande vitesse (Lacroix, 1904 ; Revert, 1931 ; Bourdier et *al.*, 1989 ; Mas, 2012). Cette nuée ardente (Figure 5), qui donna par la suite le nom du volcan aux processus analogues, franchit les reliefs et atteignit la ville de Saint-Pierre en moins d'une minute, tuant les 28 000 personnes présentes, à l'exception de deux survivants (Gallois, 1902 ; Fisher et *al.*, 1980 ; Tanguy, 1994 ; Ursulet, 1997).

[20] Source : site internet www.ipgp.fr.



Figure 4 : La Montagne Pelée de Saint-Pierre en Martinique (Source : F. Benitez, 15 mai 2016)

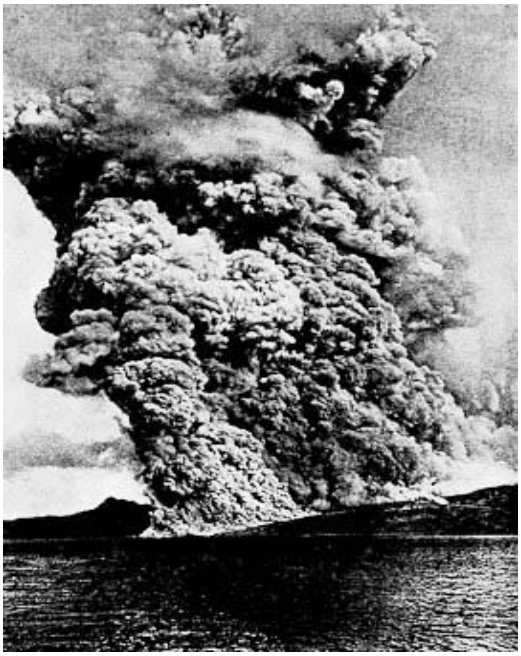


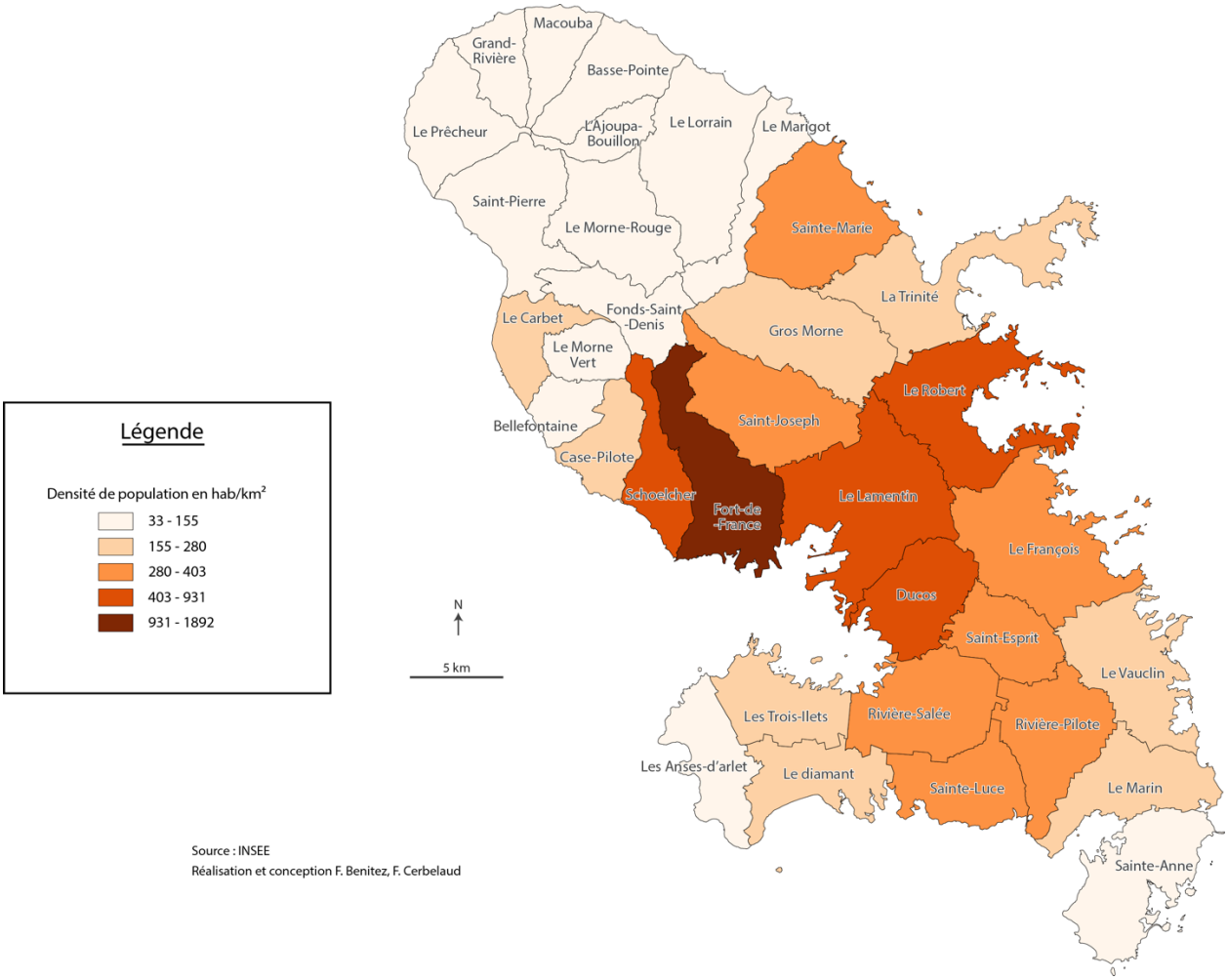
Figure 5 : 5ème cliché d'une série de six de la nuée ardente du 16 décembre 1902 (Source : A. Lacroix, 1904 ; coll. MRHE[21]).

[21] MRHE : Musée Régional d'Histoire et d'Ethnographie

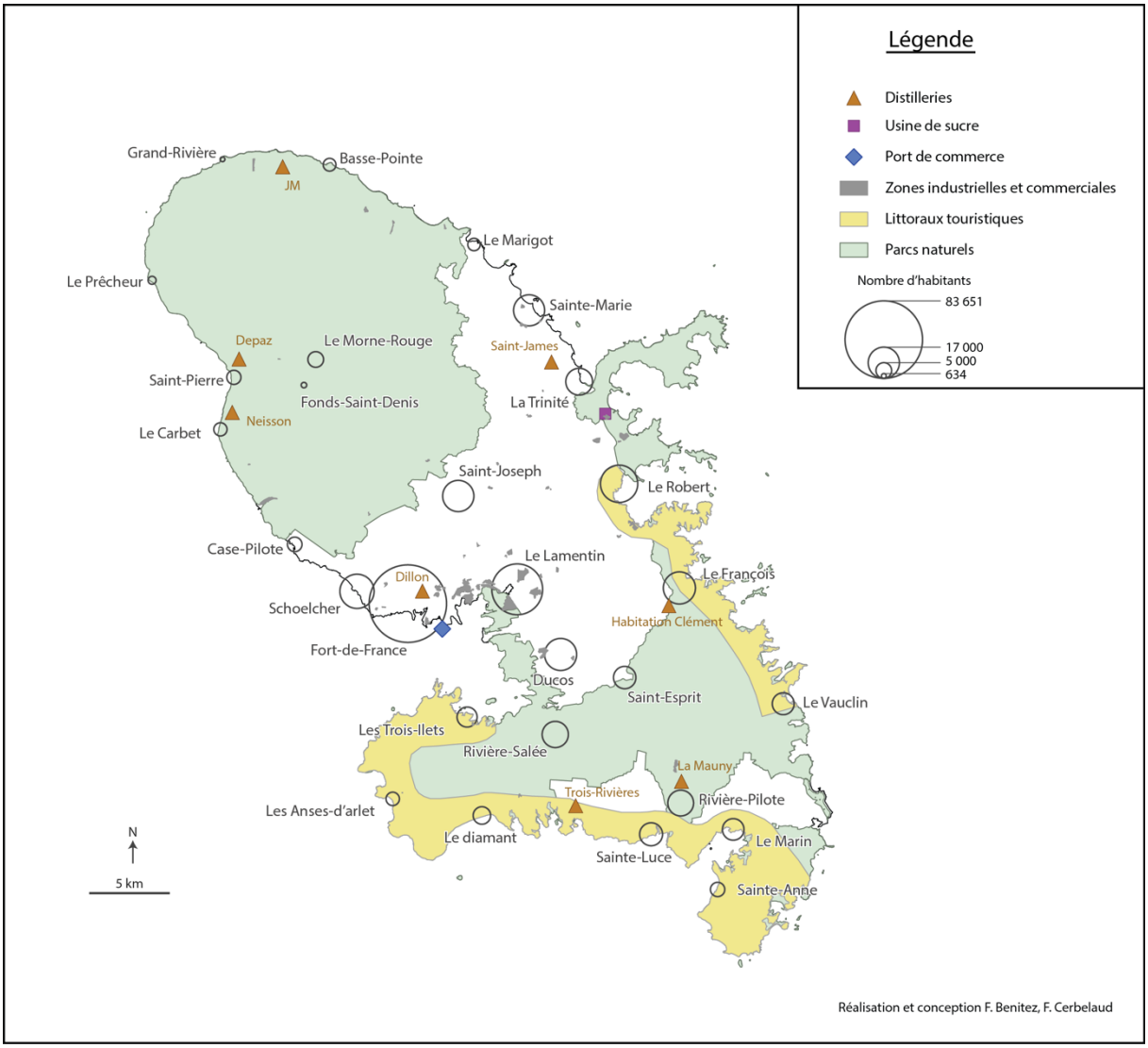
Tout comme pour la Guadeloupe, la loi de départementalisation du 19 mars 1946, a permis à la Martinique de passer du statut de colonie française à celui de département français puis, avec la loi du 31 décembre 1982, à celui de région. En 2015, suite à un référendum, la Martinique a connu une évolution institutionnelle importante : la naissance de la collectivité territoriale de Martinique s'est substituée aux conseils généraux et régionaux existants. La loi constitutionnelle du 28 mars 2003 avait en effet donné aux départements et régions d'outre-mer la possibilité de se doter d'une collectivité unique exerçant les compétences départementales et régionales[22]. Enfin, la Martinique compte également parmi les régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, ce qui lui accorde les mêmes dérogations et mesures spécifiques que la Guadeloupe[23].

Selon le dernier recensement de 2015, la Martinique comptait 380 887 habitants[24] soit 337 habitants/km². Néanmoins, cette densité varie beaucoup en fonction des espaces considérés. Il existe en effet de fortes disparités de peuplement. La population se répartit au sein de trois grandes communautés d'agglomération (CA) : la CA du centre de la Martinique, la CA des pays du nord, et enfin la CA de l'espace sud de la Martinique. La communauté d'agglomération du centre, qui est composée des communes de Fort-de-France, du Lamentin, de Saint-Joseph et de Schoelcher, regroupe à elle seule près de 42 % de la population martiniquaise, avec 158 944 d'habitants[25] (Carte 9). Cette concentration s'explique par la polarisation de l'agglomération foyalaise, centre politique, économique, administratif et culturel de l'île (Carte 10). L'organisation spatiale de la Martinique se distingue ainsi par la concentration des principales administrations, activités économiques (à l'exception des distilleries et des plantations), services aux populations et aux entreprises, dans l'aire urbaine de Fort-de-France. Le port principal de commerce, le CHU, les établissements universitaires, se situent par exemple à Fort-de-France même ; l'aéroport international et le centre hospitalier psychiatrique, au Lamentin ; les principales zones et centres commerciaux se situent aussi dans l'aire urbaine.

[22] La Martinique et la Guyane acceptent la création d'une collectivité territoriale par référendum, contrairement à la Guadeloupe qui rejette le projet. Source : site internet www.vie-publique.fr.
[23] Sources : site internet www.collectivitedemartinique.mq ; www.legifrance.fr et www.outre-mer.gouv.fr.
[24] Source : site internet www.insee.fr (chiffres de 2015).
[25] Source : site internet www.insee.fr (chiffres de 2015).



Carte 9 : Répartition de la population de Martinique (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, sources : IGN, INSEE)



Carte 10 : Répartition des activités économiques au sein de l'île de la Martinique (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, sources : IGN, INSEE)

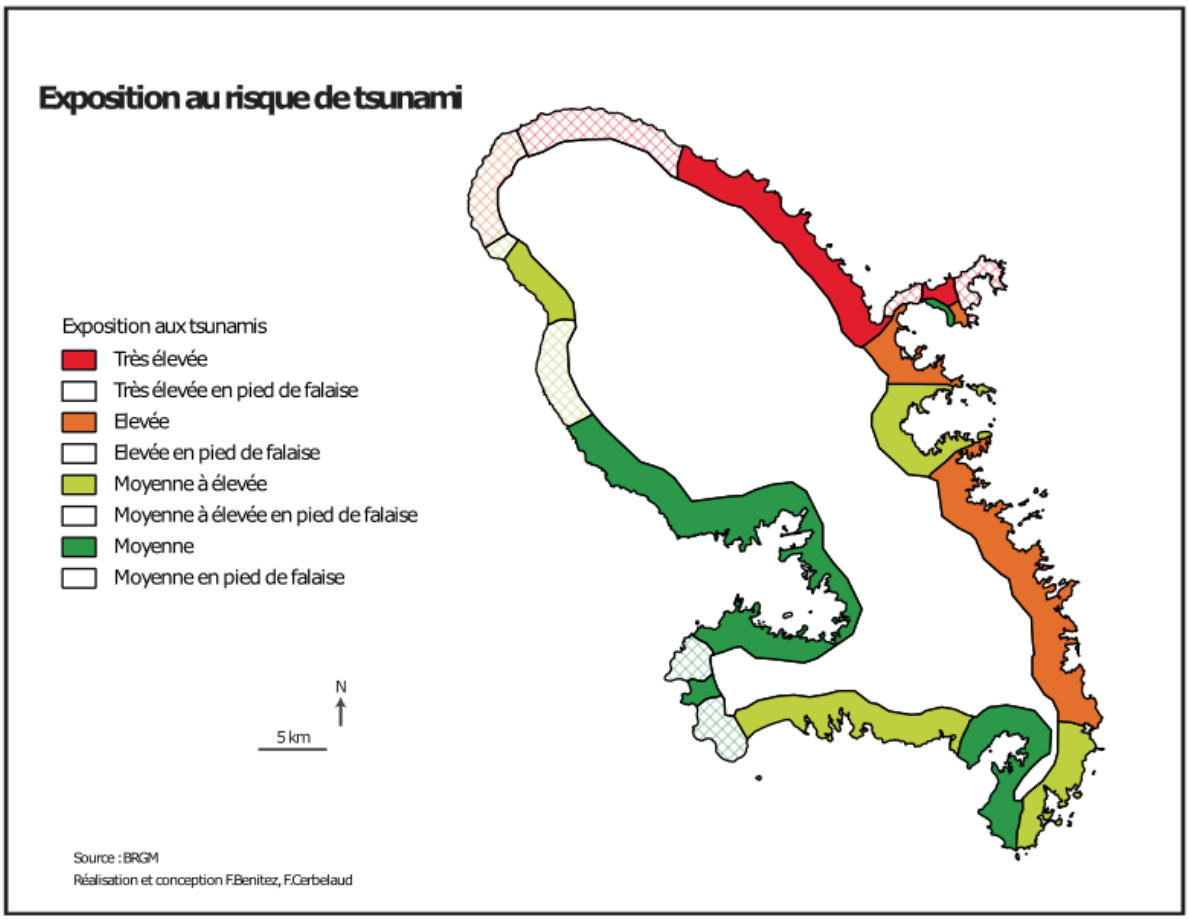
La communauté d'agglomération du sud, qui regroupe douze communes, compte 118 812 habitants. C'est la deuxième aire urbaine martiniquaise[26]. Ce territoire s'est spécialisé dans le tourisme littoral. De nombreux aménagements ont été créés afin de développer cette activité (plongée, sortie en mer, etc.). En dehors du tourisme, le sud de l'île a construit son développement sur la présence de nombreuses distilleries, qui sont une source d'emplois pérennes, en lien avec les plantations de canne à sucre.

La communauté d'agglomération du nord correspond à la région la moins peuplée de l'île, avec 103 121 habitants. Elle se compose de dix-huit communes, dont douze comptent moins de 5 000 habitants. Le caractère rural de cette partie du territoire martiniquais, associé à sa faible attractivité économique et aux difficultés d'accessibilité, entraîne une déprise démographique de la région qui alimente le vieillissement de la population. Les activités économiques sont peu dynamiques, en dehors du tourisme « vert » qui se développe à l'intérieur de l'île, grâce à l'attractivité du volcan de la Montagne Pelée et du parc naturel de la Martinique et des distilleries[27] (Carte 10).

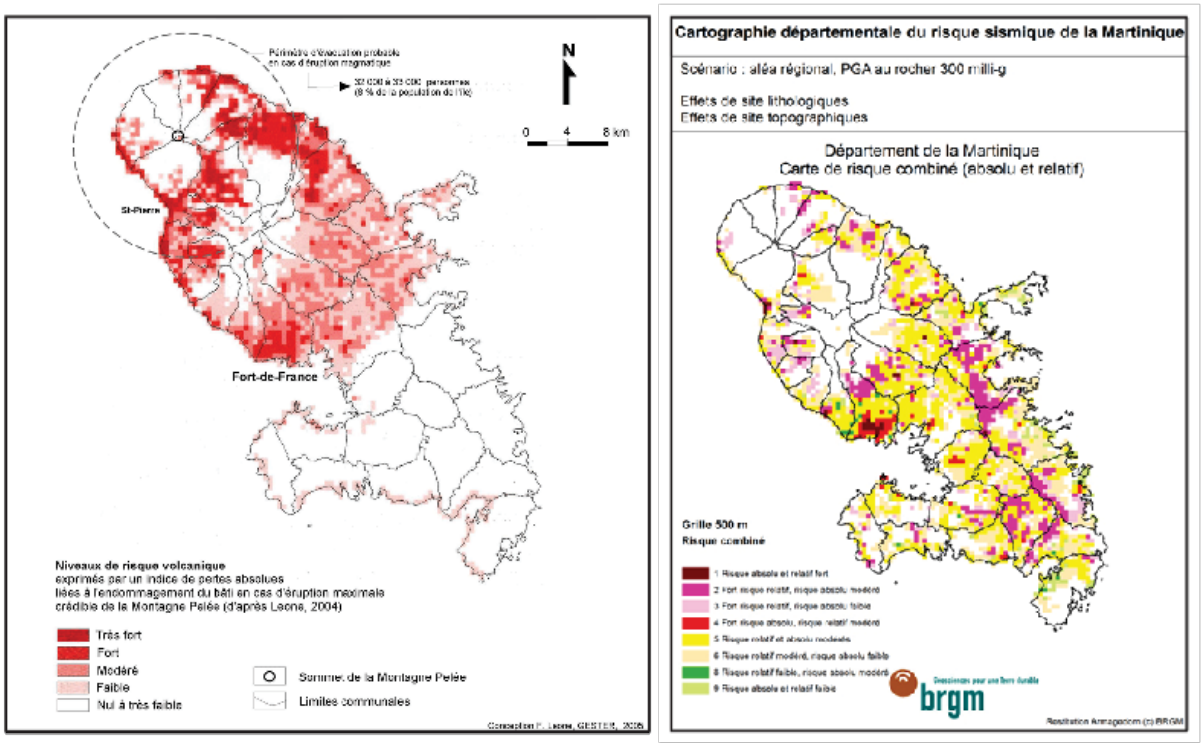
Le profil de vulnérabilité de l'île est assez similaire à celui de la Guadeloupe, même si le problème de l'hyper-insularité ne s'y pose pas. Comme en Guadeloupe, de nombreux aléas menacent les populations et les activités (Carte 11 et Carte 12). Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de Martinique, datant de 2013, les recense :

> « *les cyclones et leurs conséquences (vents violents, fortes pluies/orages, houle cyclonique, marée de tempête), les fortes pluies et leurs conséquences (inondations, coulées de boues, glissements de terrains, etc.), les sècheresses, les mouvements de terrain, les submersions marines, d'origine météorologique (à rapporter aux fortes houles et aux marées de tempêtes) ou d'origine géologique (tsunami), les éruptions volcaniques et les séismes* » (DDRM, 2013, p.16).

[26] Source : site internet www.insee.fr (chiffres de 2015).
[27] Source : site internet www.pnr-martinique.com.



Carte 11 : Le risque tsunami en Martinique (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, sources : BRGM)



Carte 12 : Cartes du risque volcanique et sismique en Martinique (Sources : GESTER et BRGM)

La Martinique, tout comme son homologue guadeloupéenne, connaît des difficultés économiques et sociales qui peuvent expliquer la vulnérabilité des populations. L'île est ainsi considérée comme le troisième département le plus inégalitaire de France, selon des données sur les revenus fiscaux de l'INSEE (IEDOM, 2017), avec notamment un coût de la vie supérieur de 12,3 % à celui de la métropole. Selon la DGFIP[28], les revenus déclarés par les foyers fiscaux de moins de 10 000 euros annuels, réunissent 44,7 % du nombre de foyers martiniquais. Le taux de chômage en 2015 s'élevait à 19,6 % : bien qu'il demeure en deçà de celui des autres DROM, il reste largement supérieur au taux métropolitain (9,7 %). Le faible niveau de formation constitue assurément un frein à l'accès à l'emploi. À titre d'illustration, le taux de chômage atteint 28,1 % pour les actifs sans diplôme, 19,2 % pour les titulaires du baccalauréat et 4,4 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur en deuxième cycle universitaire (INSEE, 2016, IEDOM 2017). L'économie de la Martinique, comme celle de la Guadeloupe, a également été perturbée en 2009 par des grèves généralisées, ce qui a aggravé la situation de l'île.

[28] Direction Générale des Finances Publiques

Enfin, il n'est pas rare de croiser le long des routes martiniquaises, d'anciennes « cases » créoles, pour la plupart construites en tôle et en bois. Cette précarité du bâti, encore bien présente dans ces deux DROM, va souvent de pair avec des conditions sanitaires rudimentaires. J'ai pu, à plusieurs reprises, constater ces conditions de vie lors de visites à domicile effectuées dans le cadre de remplacements en tant qu'infirmière libérale : venir tôt le matin réaliser des injections d'insuline dans des cases, à la lampe frontale car l'électricité n'est pas installée, effectuer des toilettes auprès de patients tout en ayant les poules du jardin et les chatons des petits-enfants qui courent dans mes jambes, devoir aller chercher de l'eau à l'aide d'un seau, au fond de la cour car il n'y a pas d'eau courante dans l'habitation (encore moins d'eau chaude), etc.

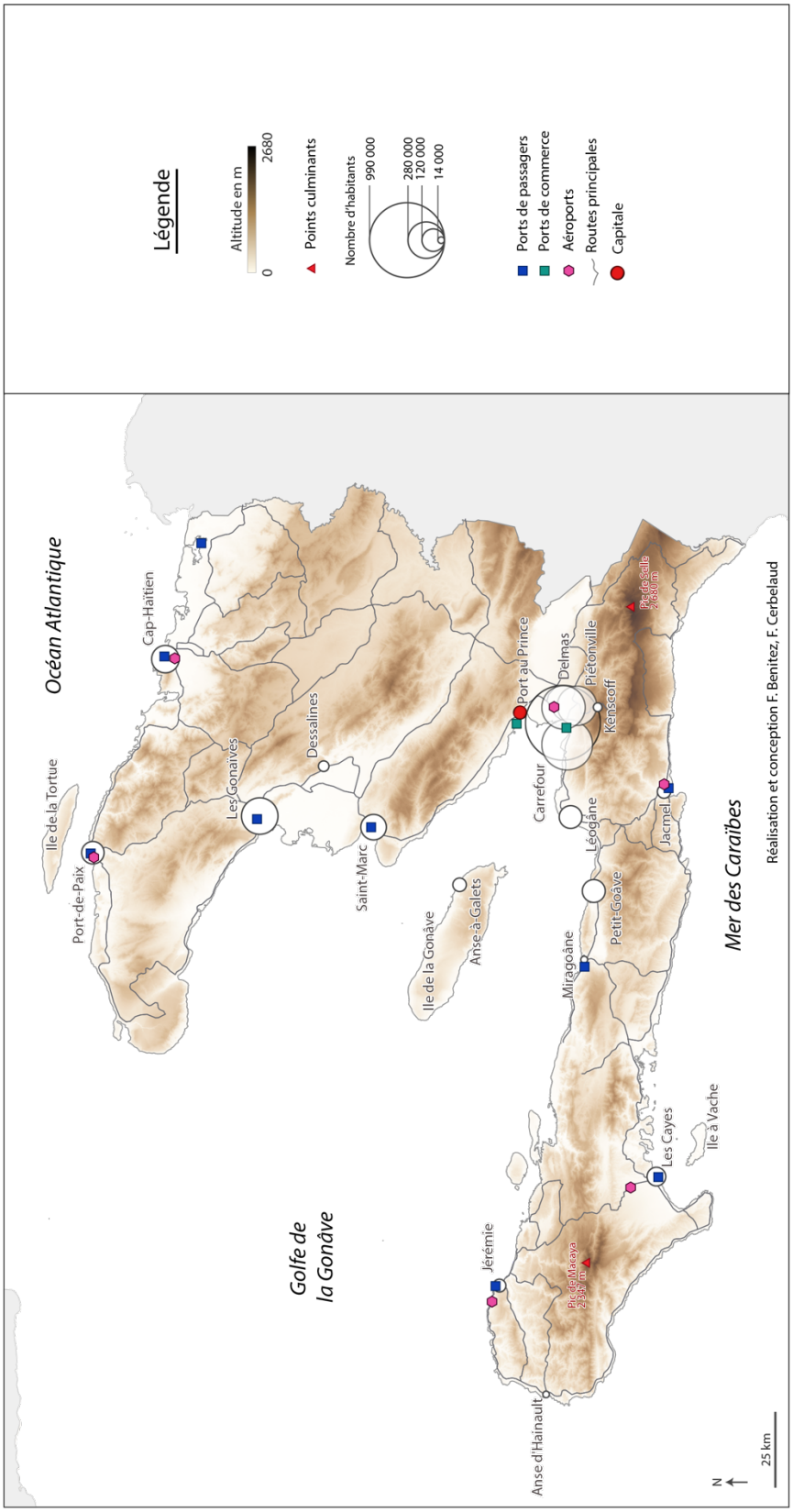
La vulnérabilité de ces territoires ultra-marins français, est aussi liée à des facteurs spatiaux propres à l'insularité et à l'éloignement de la métropole, qui peuvent notamment poser problème lors de l'envoi des secours, après la survenue d'un aléa. L'arrivée des forces mobilisées est *de facto* retardée compte tenu de la distance à parcourir (8 heures de vol depuis Paris). Ces difficultés logistiques se reproduisent au sein de l'île. L'hyper-concentration des activités et des emplois dans l'agglomération foyalaise cause d'importantes difficultés de transport. De nombreux embouteillages surviennent quotidiennement, car les transports en commun ne sont pas encore développés sur l'île. Il existe en outre seulement deux routes principales pour relier le nord au sud (Rivière-Salée) : une quatre-voies et une départementale, entraînant de fréquentes perturbations sur la route des plages touristiques du sud. La voie maritime est très peu développée pour le transport de personnes entre les communes de l'île. Il existe certes une navette régulière entre Fort-de-France et les trois îlets qui fonctionne quotidiennement, mais les autres liaisons existantes ne sont pas régulières (notamment Fort-de-France/Saint-Pierre).

2-3- Haïti : « Ayiti chérie[29] »

« *Ayiti mwen, Saw pense li yé, Dim ki saw pwal fè*
Pou change mantalite moun yo
Peyim an dange, Pa gen pèson ki deside levon'w pye
Ooooooooohaha HAITI PAYI MWEN[30] »
(Carimi, chanson « Sensible à la gachette »).

Haïti est un État insulaire de la Caraïbe, qui se situe au sein des Grandes Antilles. Il occupe le tiers nord occidental de l'île de Quisqueya, également appelée Hispaniola, soit 27 750 km² pour une superficie totale de 76 480 km² (Carte 13). Le reste du territoire insulaire relève de la souveraineté de la République Dominicaine (Théodat, 2003, Redon 2007). Dans le groupe des Grandes Antilles, Quisqueya est la deuxième plus grande île après Cuba (110 860 km²), devant la Jamaïque (10 990 km²) et Porto Rico (8 900 km²). Plusieurs îles font également partie de la République haïtienne : l'île de la Tortue (180 km²) au nord, a été le berceau de l'implantation française ; l'île de la Gonâve à l'ouest est la plus étendue (600 km²). Les autres îles, beaucoup plus petites, sont l'Île-à-Vaches (52 km²), qui fait face aux Cayes, et l'île Navase (47 km²) située entre Haïti et la Jamaïque. L'État d'Haïti compte aujourd'hui plus de 10 millions d'habitants (10 711 000 habitants selon la Banque mondiale en 2015), dont plus de 2 millions dans la capitale, Port-au-Prince.

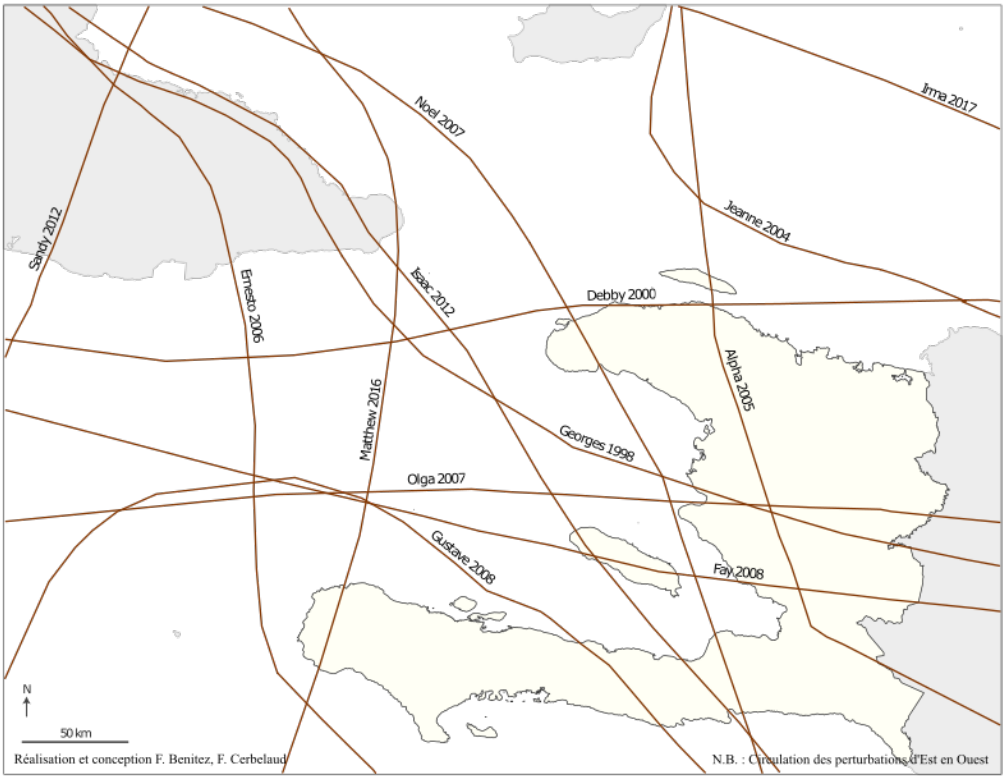
[29] Il s'agit d'une chanson patriotique d'Haïti créée par Othello Bayard en 1920, dont le titre a été repris par de nombreux autres artistes haïtiens (Carimi, Mikaben, Harry Belafonte, etc.). Autre écriture possible : Ayiti Chérie.
[30] Carimi, « Sensible à la gâchette ». Traduction : « Dis-moi ce que tu vas faire, Pour changer la mentalité des gens, Mon pays est en danger, Il n'y a personne qui décide de lever le pied, Oooooohaha Haïti, mon pays ».



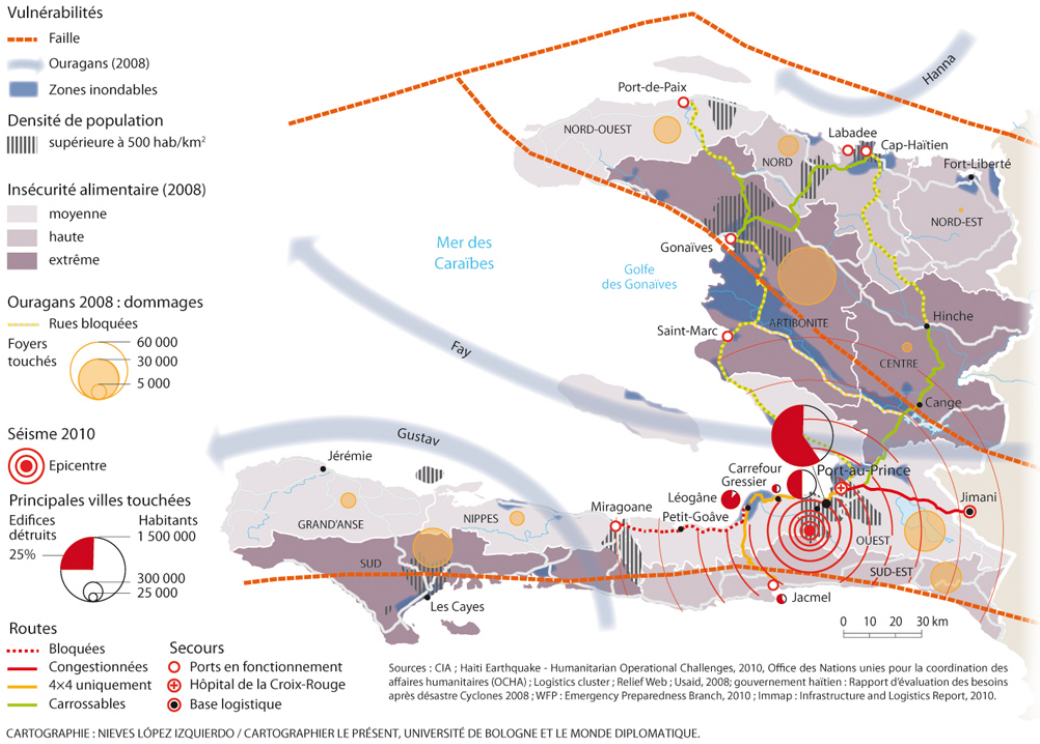
Carte 13 : Carte de présentation d'Haïti (Conception : F. Benitez, réalisation : F. Cerbelaud, source : Openstreetmap)

République démocratique, le pays a traversé, depuis son indépendance en 1804, de nombreuses crises endogènes (annexe 8). Après avoir vécu sous un régime politique dictatorial durant plusieurs décennies sous l'aire des Duvalier père et fils (« Papa Doc » et « Baby Doc ») (Barthélémy, 1992 ; Florival, 2007 ; Podur, 2016), puis subi plusieurs coups d'État, notamment en 1991 et 2004 (Otr-Uci, 2005 ; Podur, 2016), le pays est devenu une démocratie qui reste cependant fragile. Haïti a par exemple, traversé une crise socio-politique sévère entre octobre 2015 et novembre 2016, lors des dernières élections présidentielles. Le territoire est menacé par de nombreux aléas naturels (Montas, 2005 ; Smucker et *al.*, 2006 ; Roc, 2011 ; PNUD, 2016). Séismes, cyclones, inondations dues notamment aux pluies torrentielles, mouvements de terrain, submersions marines (houles, marées de tempête) ou encore tsunamis, font régulièrement de nombreuses victimes directes, mais induisent aussi des victimes indirectes, notamment du fait des famines et des disettes. Si l'on se concentre sur une période récente, Haïti a été victime d'une série de catastrophes naturelles majeures au cours des vingt dernières années : le passage des cyclones Georges en 1998, Jeanne en 2004, Isaac et Sandy en 2012, Matthew en 2016, etc. (Carte 14) ; les tremblements de terre du 12 et 20 janvier 2010 (Desse et *al.*, 2012) (Carte 15) etc. L'ensemble de ces événements a provoqué de nombreux décès (220 000 décès pour les séismes de 2010 ou encore plus de 1 000 morts pour le cyclone Matthew), et plusieurs millions de dollars de dégâts matériels.

Ces catastrophes ont pour conséquence d'entraver le développement déjà précaire du pays. De plus, des crises économiques et alimentaires, mais également des périodes de tensions politiques se sont succédées, affaiblissant les populations déjà durement éprouvées (Desse et *al.*, 2012), et maintenant le territoire dans une très grande instabilité politique et économique.



Carte 14 : Trajectoires des principaux cyclones ayant frappé Haïti depuis 1998 (Conception : F. Benitez, réalisation : F. Cerbelaud, source : Openstreetmap)



Carte 15 : Le séisme du 12 janvier 2010 : un aléa qui frappe une île déjà fortement endommagée par des aléas naturels multiples (Source : https://blog.mondediplo.net)

Haïti souffre en effet d'un mal-développement chronique (Montas, 2005). Le pays occupe le 163ème rang en termes d'indice de développement humain (IDH), sur une liste qui en compte 187 (PNUD, 2015). La situation économique est alarmante et se traduit par des inégalités sociales fortes. Les Haïtiens sont l'une des populations les plus pauvres de la région Antillaise : 78 % des habitants de l'île vivent sous le seuil de pauvreté absolue (soit 2,42 $ par jour), dont 56 % dans une pauvreté extrême (soit moins de 1$ par jour)[31]. Le revenu mensuel moyen s'élève à 63 $ soit 760 $ par habitant et par an. En comparaison, le salaire moyen mensuel dans le monde est de 850 $ et celui de la Guadeloupe était de 1942 euros mensuel en 2015 (IEDOM, 2017) soit deux fois plus élevé qu'en Haïti. Le taux de chômage y est également très important. Plus de 60 % de la population active est touchée par le chômage, le sous-emploi ou le secteur informel.

Les difficultés économiques ont des répercussions sociales importantes. En 2012, l'espérance de vie des Haïtiens à la naissance était à peine de 62,7 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes entre 2008 et 2013 était de 48,7 %, ce qui limite par exemple l'accès à l'information préventive. L'accès aux soins, aux médicaments, aux services d'urgences est très difficile.

Du fait de la grande pauvreté et des inégalités de développement, les conditions de vie sont très rudes pour la majorité des individus, ce qui les fragilise physiquement et socialement. La succession des tragédies qui ont frappé Haïti semblent de fait illustrer la littérature scientifique qui met en exergue les corrélations entre vulnérabilité et pauvreté (Hewitt, 1983 ; Cutter et *al.*, 2003 ; Metzger et *al.* 2010). Si l'on s'attache aux facteurs sociaux (âge, sexe, ethnie, structures sociales), cognitifs (connaissance et représentation du risque) et politiques (régime politique établi, choix de politiques gouvernementales, mise en œuvre de programme de réduction des risques et des catastrophes, etc.), toutes les conditions sont donc réunies pour affirmer que le territoire et la majorité de la population présentent une vulnérabilité sociale extrême (PNUD, 2016 ; Robert et D'Ercole, 2014).

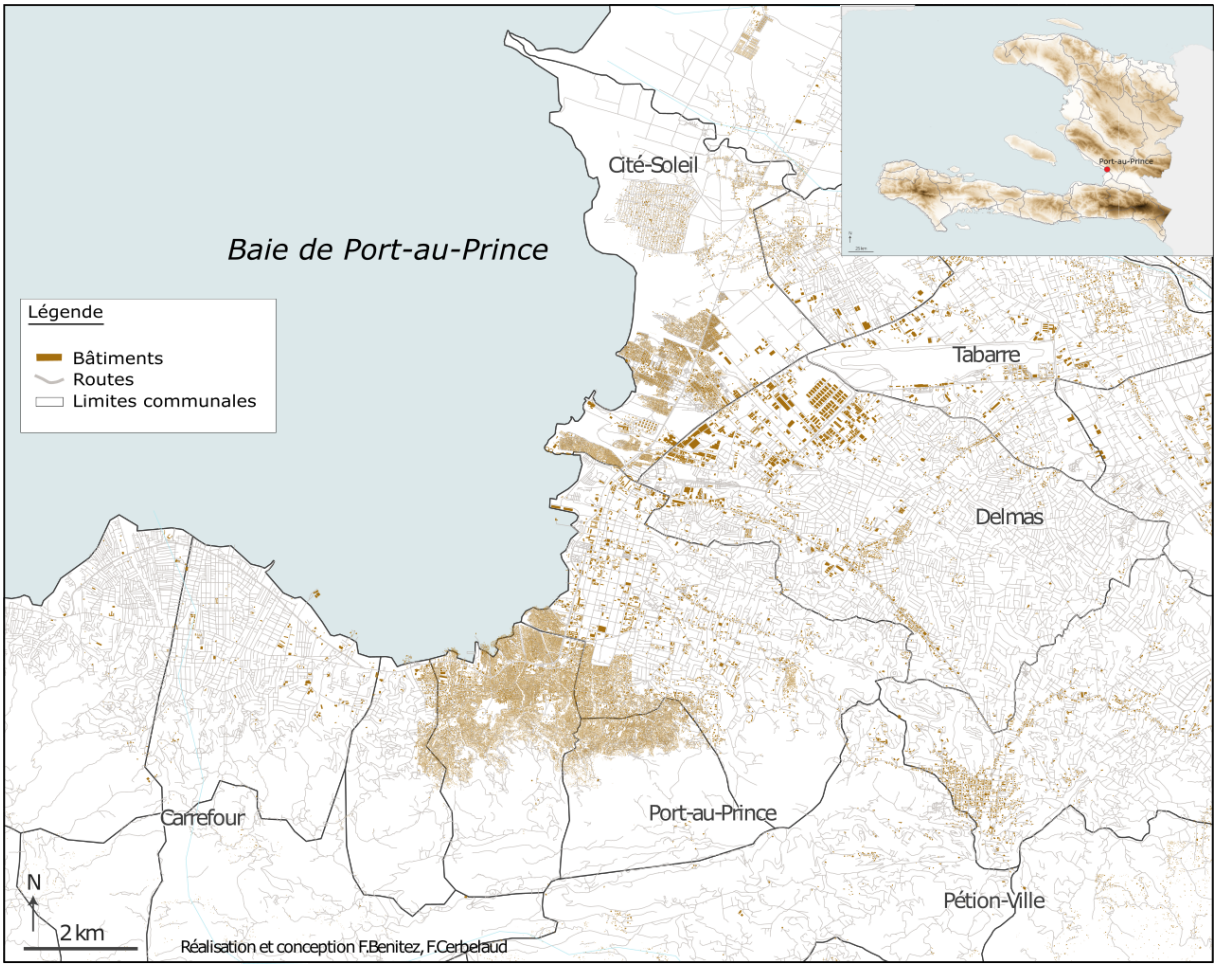
La capitale, Port-au-Prince, est le centre économique du pays qui, par ailleurs, demeure majoritairement rural (à l'exception de quelques villes comme le Cap Haïtien, Jacmel ou Les Cayes). Il existe quelques routes goudronnées, qui relient la capitale avec les principales villes, notamment Jacmel qui est une station balnéaire, et Cap-Haïtien, deuxième ville du pays. Ces routes sont en mauvais état. Elles sont relativement peu fréquentées quand on compare aux embouteillages de Port-au-Prince. Il n'est pas rare, durant un trajet en bus, de

[31] Source : site internet www.unicef.org/haiti.

voir le chauffeur s'arrêter, en pleine campagne, au milieu des champs à la demande d'un des passagers qui est arrivé à destination.

La ville de Port-au-Prince s'est développée à partir des années 1950, alimentée par l'exode rural. Les populations se sont concentrées dans le centre-ville (Carte 16). Dans mes entretiens, j'ai pu constater que plusieurs personnes avaient conservé des liens forts avec la campagne. Port-au-Prince est composée de quartiers très disparates en termes d'habitat et de forme urbaine. Les contrastes sociaux et spatiaux sont très accusés, avec des transitions parfois brutales : une seule rue peut séparer un quartier très riche d'un bidonville (Figure 6). Dans les quartiers riches, les résidences sont fermées par d'immenses enceintes, elles-mêmes couronnées de barbelés, et sont gardées par des hommes en armes (Figure 7). Depuis le début des années 1950, les populations aisées ont délaissé le centre-ville pour construire sur les hauteurs de Port-au-Prince (Cruse, 2014), formant ainsi les quartiers de Pétionville, ou encore Kenskoff. En revanche, il n'existe pas de quartiers fermés sur le modèle des *gated communities*[32]. C'est également dans ce secteur géographique que se trouvent l'essentiel des ambassades et des ministères.

[32] Traduction : « communautés fermées ».



Carte 16 : Plan de Port-au-Prince et de ses alentours (Conception et réalisation : F. Benitez et F. Cerbelaud, source : Openstreetmap)

À quelques rues de ces grandes villas fleuries, se trouvent d'immenses bidonvilles qui se concentrent au centre-ville de Port-au-Prince, et dont la population ne cesse de se densifier. Les conditions de vie y sont rudimentaires : il n'y a ni eau potable, ni assainissement, ni électricité. Dans ces quartiers, les ordures ne sont pas ramassées (Figure 8) : elles sont directement jetées dans la rue voire déversées dans la mer. Ainsi, certains quartiers, comme Martissant, sont poldérisés sur la mer des Caraïbes, suite à un amoncellement important de déchets. Des cases sont construites en tôle avec des matériaux de récupération, par-dessus les détritus. D'autres, comme le quartier de Jalousie, sont construites à flanc de falaise où il est impossible, compte tenu du degré de la pente, d'envisager la construction de villas bourgeoises (Cruse, 2014). Dans ces quartiers, les stigmates du séisme de 2010 sont encore très présents avec notamment de nombreuses maisons en ruines (Figure 12). Les conditions sanitaires y sont également rudimentaires : on peut y voir des enfants jouer dans les ravines

sur des amas de déchets (Figure 9), des Haïtiens vendre de la nourriture (légumes, viandes, etc.) à même le sol sur des morceaux de carton, en plein soleil, etc. (Figure 10).

L'aéroport principal du pays se trouve à une dizaine de kilomètres de Port-au-Prince, dans la commune de Tabarre. Au moment du séisme en 2010, il ne disposait que d'une piste pour les vols long-courriers et une autre pour les avions-taxis. Depuis 2011, d'importants travaux de réaménagement et de modernisation ont été réalisés afin de pouvoir augmenter son activité. Aujourd'hui, 16 compagnies aériennes desservent l'aéroport Toussaint Louverture, et une quinzaine de villes sont en liaison directe avec Port-au-Prince (New-York, Fort-Lauderdale, Miami, Boston, Montréal, Pointe-à-Pitre, Paris, Nassau, Panama, Atlanta, Saint-Domingue, La Havane, Santiago de Cuba, Santiago du Chili, etc.). Il existe un vol direct quotidien pour la France métropolitaine, ainsi qu'un vol quotidien pour la Guadeloupe.

Enfin, les transports au sein de la capitale, s'avèrent compliqués pour les personnes extérieures au pays. En effet, il n'existe pas de transports en commun à proprement parler, de type bus ou tramway. La plupart des Haïtiens ne possédant pas de voiture se déplacent en taxi collectif, encore appelé « *tap-tap* » (Figure 11). Conduire en Haïti se révèle quasiment impossible pour des expatriés, car il n'existe pas de code de la route au sens traditionnel du terme. Lors de nos allers-retours entre l'ENS et l'hôtel, j'avais demandé à Josué, un des chauffeurs de l'ENS, de m'expliquer comment étaient établies les principales règles de conduite :

> « **Josué : il faut savoir conduire au klaxon. Quand tu arrives à un carrefour, tu ralentis un peu, et tu klaxonnes pour montrer que tu vas passer. Et tu vois comment ceux en face réagissent. Dès que tu veux changer de trajectoire ou tourner, tu klaxonnes pour prévenir** ».

Romain Cruse confirme cette méthode peu orthodoxe dans son livre, *Géographie populaire de la Caraïbe* (Cruse, 2014), comme en témoigne cet extrait :

> « *La moto-taxi se faufile entre les véhicules. En bas de Martissant, à proximité de la mer, les environs du boulevard Jean-Jacques Dessalines sont envahis par les modestes étals en bois des vendeurs de marchés et par la boue mêlée aux eaux usées qui dévalent la pente sur laquelle sont accrochées les petites habitations en parpaings bruts. Aux carrefours, le chauffeur ralentit, klaxonne, met les warnings et passe en*

trombe entre deux véhicules qui ont calculé leur trajectoire au millimètre près et leur timing à la seconde. Des centaines de taxis-motos se faufilent elles aussi en souplesse entre les véhicules, en se rappelant qu'après tout, c'est Dieu qui dispose, comme il l'est écrit sur bon nombre de tap-tap de cette termitière géante qui consume à vue d'œil le bois des collines environnantes » (Cruse, 2014).

Il en est de même pour calculer une trajectoire. Au cours d'un week-end, durant mon premier séjour, Josué m'avait proposé d'aller visiter Kenskoff en grande banlieue de Port-au-Prince. Lorsque je lui ai demandé à quelle distance de l'hôtel se situait cette ville, il m'a répondu : « ça dépend des embouteillages mais sinon, 1h de temps environ ». Les trajets ne sont pas calculés en kilomètres mais en temps de conduite, embouteillages compris. De plus, la signalisation routière est quasiment inexistante. Ponctuellement, une indication peut figurer sur le mur d'enceinte d'une maison.

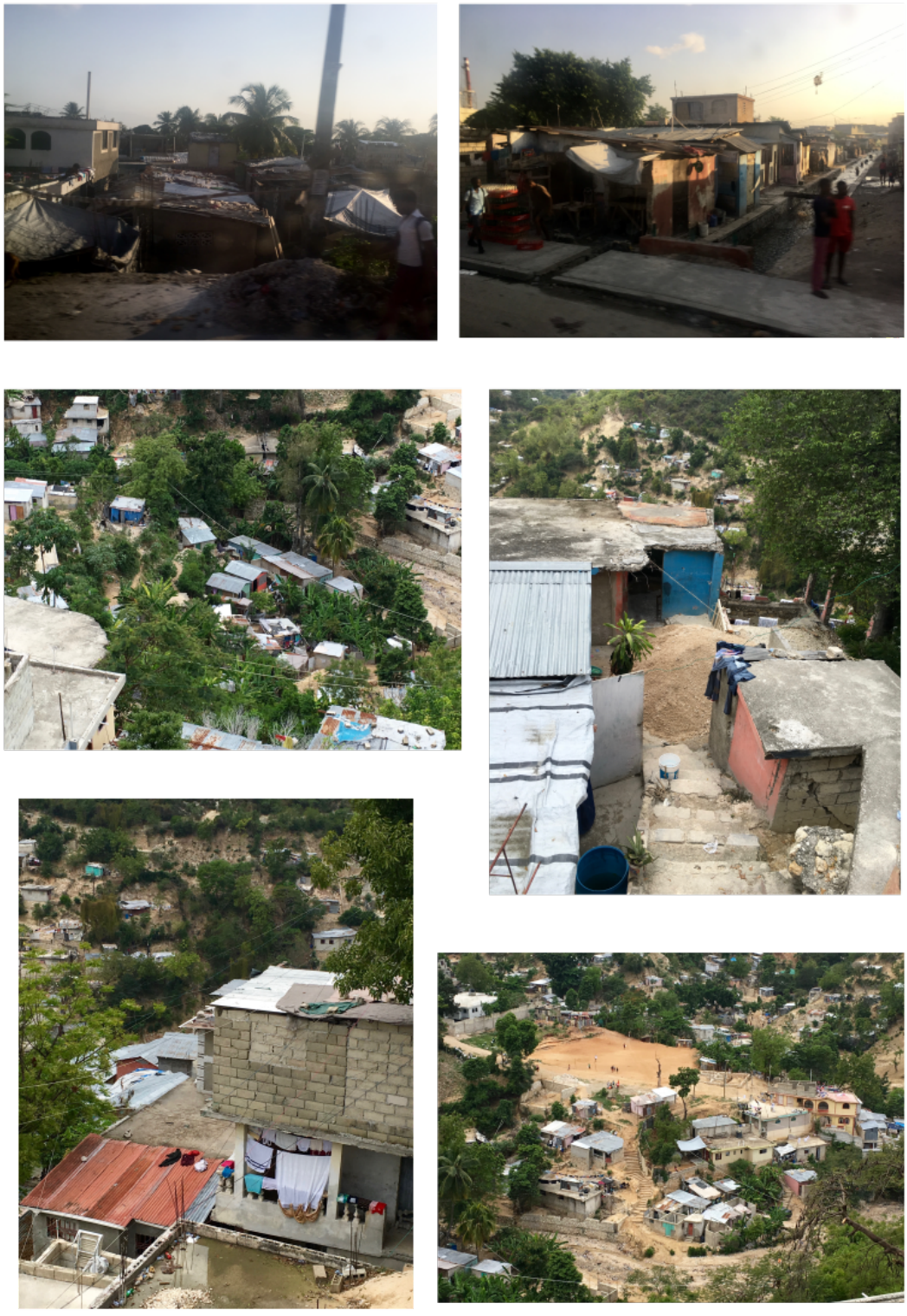


Figure 6 : Photographies de bidonvilles à Port-au-Prince depuis la route menant à Pétionville (Source : F. Benitez, avril 2016).



Figure 7 : Photographies des quartiers riches de Port-au-Prince. Au milieu des bougainvilliers, on peut deviner des barbelés et autres pics de protection (Source : F. Benitez, avril 2016).



Figure 8 : Photographies des rues de Port-au-Prince remplies de déchets (Source : F. Benitez, avril 2016)









Figure 9 : Photographies de ravines à Port-au-Prince[33]

[33] Source : F. Benitez, avril 2016 et 2017.



Figure 10 : Marchands des rues de Port-au-Prince : n°1 et 2 : Vendeurs de nourriture et boissons ; n°3 : Marchands de légumes et céréales ; n°4 : Vendeurs de poêles et autres instruments de cuisine ; n°5 : Vendeuse de charbon ; n°6 : Vendeurs de vêtements et autres textiles (Source : F. Benitez, avril 2016 et 2017)



Figure 11 : Exemples de *tap-taps* haïtiens souvent décorés de psaumes ou autres phrases extraites de la Bible[34]

[34] Source : F. Benitez, avril 2017.







Figure 12 : Exemples de stigmates du séisme du 12 janvier 2010 dans les rues de Port-au-Prince : n°1 : Ruines de bâtiments dans une des rues près du palais présidentiel, 6 ans après ; n°2 : Exemple d'un ancien cinéma toujours en ruine en 2016 ; n°3 : Un homme devant les ruines de sa maison qui vit dans la case en tôle construite dans l'urgence[35]

[35] Source : F. Benitez, avril 2016.

3- Vulnérabilité, résilience et capacité à faire face des territoires et des populations de la Caraïbe : de quoi parle-t-on ?

Les trois terrains choisis partagent des similitudes en termes de vulnérabilité. Par vulnérabilité, on entend ici une fragilité intrinsèque à l'enjeu considéré, qu'il s'agisse d'un territoire, d'une communauté ou d'une population (Reghezza, 2006 ; Becerra et Peltier, 2009 ; Meschinet de Richemond et Reghezza, 2010).

Cette fragilité peut se lire à travers les impacts des catastrophes, *a posteriori.* Elle peut également être expliquée par un ensemble de facteurs qui ont été identifiés depuis plusieurs décennies par les chercheurs en sciences sociales (D'Ercole, 1991 ; Blaikie et *al*, 1994 ; Cutter, 1996 ; D'Ercole et *al*., 1994). De fait, les sciences sociales insistent moins sur la sensibilité des enjeux, qui mesure le degré potentiel d'endommagement, que sur les mécanismes complexes et dynamiques (Provitolo et Reghezza-Zitt, 2015) qui conduisent à cet endommagement (Thouret et *al.*, 1994 ; Thouret et D'Ercole, 1996 ; Quarantelli, 2005 ; Rufat, 2008 ; Gaillard, 2010 ; Rebotier, 2011).

Ces mécanismes font intervenir un ensemble de facteurs qui peuvent être biophysiques ou sociaux (Brooks, 2003). Les facteurs sociaux englobent différents aspects : niveau de développement, facteurs cognitifs, contexte politique et juridique, etc. Les différents travaux insistent ainsi sur les dimensions politiques, économiques, sociales, institutionnelles, religieuses, spirituelles, psychologiques, spatiales, etc. de la vulnérabilité (Blaikie et *al.,* 1994 ; Wisner et *al.* 2004 ; D'Ercole et Metzger, 2009 ; Wisner et *al*, 2012 , ; Cardona, 2013). Les facteurs identifiés peuvent en outre interagir entre eux, se neutralisant, ou au contraire aggravant la situation de vulnérabilité initiale.

Pour de nombreux chercheurs en sciences sociales, la vulnérabilité reflète, en dernier ressort, les capacités de réponse des sociétés, groupes ou individus face à un événement perturbateur ou à sa menace. Cette idée, qui a été développée en particulier par l'école de géographie de Chicago, découle du constat que, pour un même aléa, les dommages peuvent être radicalement différents selon les sociétés et les époques (Reghezza, 2006). Face à l'existence d'un risque ou à la survenue d'une crise, les individus, groupes ou encore sociétés, vont ainsi mettre en œuvre un ensemble de réponses (*range of response* en anglais), qui vont leur permettre d'éviter ou au moins de minimiser les dommages subis (Burton et *al.*, 1978). Ils

vont pour cela utiliser les ressources disponibles au sein du territoire ou créer *ex-nihilo* des solutions (White, 1973).

Ma thèse s'inscrit dans cette façon d'aborder la vulnérabilité. Elle s'intéresse donc principalement à la vulnérabilité entendue comme *vulnérabilité sociale* (Brooks, 2003), qui résulte, selon les auteurs évoqués, de l'*incapacité à faire face* (*unability/incapacity to cope*) à un événement dommageable et/ou à ses conséquences.

Dans la littérature, cette *incapacité à faire face* est expliquée par un contexte socio-politique particulier. On peut citer à nouveau les travaux de Blaikie et *al.*, qui isolent des *roots causes* ou causes structurelles (Blaikie et *al.,* 1994), afin de contextualiser dans le temps et l'espace la vulnérabilité, et d'en montrer les ressorts politiques. Ces chercheurs expliquent que la vulnérabilité est toujours dépendante de facteurs sociaux, économiques et politiques, qui peuvent être identifiés à la fois à l'échelle locale et à l'échelle macro, et qui se mettent en place sur des pas de temps plus ou moins longs. Ces facteurs pèsent sur les individus : ils leur permettent (ou non) de développer des *capacités à faire face* (au pluriel), c'est-à-dire l'ensemble des aptitudes, facultés, compétences qu'une personne peut mobiliser pour répondre à un choc, une pression lente, une perturbation, voire une menace diffuse et chronique. La vulnérabilité sociale traduit donc une *incapacité* (au singulier) *à faire face* structurelle ou conjoncturelle des sociétés. Elle qui découle notamment de l'absence de *capacités* (au pluriel) *à faire face* chez les individus qui composent cette société.

Dans le propos qui va suivre, je vais donc travailler sur la vulnérabilité des populations et des territoires, en me concentrant sur la question du *cope with* et des capacités qui y sont associées. Cette expression est, au départ, descriptive : elle permet de rendre compte du processus d'endommagement et de relèvement des individus, des groupes et des territoires. L'expression est en effet remobilisée pour penser la résilience des vulnérables (Maskrey, 1993 ; Wisner et *al.*, 2004).

La résilience est un concept « à la mode » (Comfort et *al.*, 2010 ; Reghezza et *al.*, 2012 ; Reghezza et Rufat, 2015 ; Reghezza, 2015) qui s'est diffusé dans les politiques internationales de gestion des catastrophes et de prévention des risques au début des années 2000 (Revet, 2009a ; 2009b ; 2011a), suite à l'adoption du cadre d'action de Hyogo (2005-2015) intitulé « *Pour des nations et des communautés résilientes face aux catastrophes* » (UNISDR, 2005).

Pour de nombreux chercheurs, il existe désormais une véritable « injonction » internationale à la résilience (Revet, 2011b ; Quenault, 2015 ; Rufat, 2012 et 2015), confirmée par la troisième conférence mondiale sur la réduction des risques et des catastrophes de l'Organisation des

Nations Unies (ONU) qui a eu lieu à Sendaï en mars 2015 (Quenault, 2013), et dont l'une des quatre priorités est « *d'investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la résilience* » (UNISDR, 2015, p.9). Provenant de différentes disciplines et utilisée dans différents champs opérationnels, la résilience reçoit de nombreuses acceptions (Cutter et *al.*, 2008 ; Hernandez, 2010 et 2012 ; Lhomme, 2012 ; Reghezza et *al.*, 2012 ; Reghezza, 2013 ; Cutter et *al.*, 2014).

Au sein de ce travail de recherche, on entendra par résilience, en première approche, le fait qu'un individu, un groupe ou une communauté absorbe et dépasse un choc ou une perturbation consécutifs à l'occurrence d'un aléa (Adger, 2006 ; Manaya, 2006 ; Folke et *al.*, 2002 ; Gallopin, 2006 ; Lhomme, 2012 ; Reghezza et *al.*, 2012 ; Reghezza et Rufat, 2015). Est résilient tout enjeu qui a été capable de *cope with* à une situation d'endommagement, de crise, de déstabilisation, de désorganisation. Le *cope with* décrit ici l'ensemble des attitudes, comportements, actions, qui ont permis de répondre individuellement ou collectivement à l'occurrence de l'aléa, aux dommages qu'il a provoqués, à la situation de désorganisation qui s'en est suivie, et à la phase de relèvement/reconstruction.

L'utilisation de *cope with,* parfois remplacée par *face with,* est paradoxale. L'expression n'est en effet jamais formalisée en tant que telle. Elle n'a jamais été théorisée, alors même qu'elle est devenue elle-même une injonction, puisque les cadres d'action internationaux et les politiques de prévention visent désormais à développer les *coping capacities* (que je traduirai provisoirement par capacités à faire face), pour réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience des individus, communautés et territoires (Parsons et *al.*, 2016). Ainsi, dans le cadre d'action de Sendai, adopté par l'ONU en 2015, on peut lire :

> « Priorité 1 : comprendre les risques de catastrophe : ... [il importe] « *d'exploiter les informations relatives aux risques dans toutes leurs dimensions (vulnérabilité, exposition des personnes, des collectivités, des pays et des biens aux risques et capacité d'y faire face), et aux caractéristiques des aléas, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de réduction des risques de catastrophe* » (UNISDR, 2015, p. 15).

Il paraît donc nécessaire d'en comprendre la signification et de dépasser le caractère descriptif évoqué.

4- Utiliser les capacités à faire face pour déconstruire la résilience et la vulnérabilité des territoires caribéens

---

Le lien mécanique établi par les cadres d'action internationaux, entre développement des *capacités à faire face*, réduction de la vulnérabilité et augmentation de la résilience, pose problème. De nombreux auteurs ont souligné la difficulté à opérationnaliser la résilience (Reghezza et Rufat, 2015). Les *capacités à faire face* semblent ici constituer un levier d'action. Pour améliorer la résilience, il suffirait ainsi de créer et de développer les *capacités à faire face* des individus.

On se heurte cependant immédiatement à un nouveau problème opérationnel, avec la difficulté à définir clairement les actions produisant cette (ou ces) *capacité(s) à faire face*. En particulier, comment peuvent naître, exister, et *de facto,* s'exprimer (ou non) ces capacités qui sont censées favoriser la résilience, *a fortiori* chez des individus ou sur des territoires qui présentent une forte vulnérabilité ?

Pour répondre à cette question, j'ai choisi de me concentrer sur la résilience des individus en tant qu'elle est supposée permettre celle des sociétés et des territoires. Pour étudier les *capacités à faire face*, je vais étudier les récits de catastrophes passées. Ces récits vont ainsi permettre de comprendre comment les individus et les territoires ont répondu à ces chocs, au travers de l'analyse des réponses mises en œuvre, des trajectoires de relèvement qui ont été adoptées, ou encore des leçons qui ont été tirées. Cette approche permet, en retour, de comprendre comment les *capacités à faire face* interviennent dans la compréhension, la caractérisation ou encore la production de la résilience des personnes vulnérables, quelles peuvent être les conditions nécessaires à leur expression, et dans quel contexte social (entendu au sens large) elles s'activent.

Ce questionnement principal permet de reconsidérer à la fois la notion de *cope with* et le rôle des « capacités », en mettant à l'épreuve leur caractère opérationnel et en tentant d'en proposer une formalisation théorique. Plus largement, l'étude du « faire face » à travers les capacités permet d'examiner plusieurs problèmes scientifiques.

1. Le lien entre résilience et vulnérabilité. Ce problème a déjà été largement abordé par la littérature (Folke et *al.*, 2002 ; Cutter et *al.*, 2003 ; Klein et *al.*, 2003 ; Gallopin, 2006 ; Barroca et *al.*, 2013 ; Provitolo et Reghezza-Zitt, 2015 ; Reghezza et Rufat, 2015).

2. Les facteurs qui permettent le relèvement post-catastrophe et le rôle joué dans ce processus par les capacités individuelles. Se pose ici la question du transfert des responsabilités et des coûts vers les individus vulnérables, mais aussi le lien entre la résilience des communautés, qui est affichée comme un objectif des cadres internationaux, et les *coping capacities* des individus (Rufat 2012 et 2015 ; Reghezza, 2015 ; Felli, 2014 et 2016).
3. La prise en compte des échelles temporelles et spatiales dans les processus de relèvement post-catastrophe (Djament-Tran, 2005 et 2015 ; Dauphiné et Provitolo, 2007 ; Hernandez 2009, 2010 et 2012 ; Le Blanc, 2010).
4. Le rapport entre les trajectoires de résilience territoriale et celles de résilience individuelle.
5. La contextualisation de l'exercice des capacités individuelles qui interroge leur reproductibilité.

5- Hypothèses

Pour répondre à ces questions, je suis partie de quatre hypothèses :

La première hypothèse soutenue ici est que la trajectoire de résilience d'un individu, après la survenue d'un événement catastrophique, ne coïncide pas forcément avec celle du territoire au sein duquel il habite. Il existe un hiatus entre ce que l'on peut observer en termes de résilience territoriale (qui inclut la résilience des individus et des groupes habitant ce territoire), et la résilience des individus.

La deuxième hypothèse est que les *capacités à faire face* ne s'actualisent pas mécaniquement à chaque occurrence d'un aléa, y compris dans le cas où l'individu a déjà connu un événement destructeur et/ou traumatique, et a déjà mis en œuvre des *capacités à faire face* qui lui ont permis d'être résilient.

La troisième hypothèse est que ces capacités, qui varient selon les individus, peuvent être *a priori* corrélées aux facteurs qui définissent la vulnérabilité sociale, individuelle et collective, mais que leur expression et leur mise en œuvre dépend d'un contexte spécifique, qui évolue sans cesse.

La quatrième hypothèse est que les capacités individuelles qui sont supposées permettre la résilience des populations et des territoires, doivent être recontextualisées pour questionner leur reproductibilité et repolitiser les cadres d'actions qui régissent les politiques de prévention des catastrophes et de gestion des risques naturels.

6- Annonce du plan

Afin de pouvoir répondre à cette problématique et ainsi confirmer les hypothèses, j'ai choisi d'organiser ce mémoire en trois parties, auxquelles s'ajoute une partie décrivant ma pratique de recherche. Cette partie préambule reviendra sur les difficultés méthodologiques, mais aussi sur le questionnement éthique indispensable à la réalisation de mon enquête de terrain.
La deuxième partie reconstituera les trajectoires de résilience territoriales et individuelles, afin de montrer à la fois la non-linéarité du processus de relèvement post-crise, et la complexité des liens entre le système territorial et ses composantes. Pour ce faire, je reviendrai d'abord sur la notion de résilience (chapitre 1), puis je reconstruirai, à partir de mes entretiens, de mes observations sur le terrain et d'un travail d'archives, les trajectoires de trois territoires marqués par des événements catastrophiques (chapitre 2). Je m'intéresserai à trois catastrophes passées : l'éruption de la Montagne Pelée en Martinique en 1902, la crise éruptive de la Soufrière de Guadeloupe en 1976 et le séisme de 2010 en Haïti, afin de rendre compte du processus de *cope with* au travers de ces trois exemples, et ainsi proposer une nouvelle lecture des notions de crise et de catastrophe. Cette partie me permettra aussi d'interroger les notions de crise et de catastrophe (chapitre 3). Je montrerai enfin la non-coïncidence entre la résilience des territoires et celle des individus (chapitre 4), ce qui revient à démontrer que la résilience du système n'implique pas celle de ses composantes et inversement.
La troisième partie réinterprètera la résilience à partir de la notion de *cope with* que j'aborderai à la fois comme un processus, et comme l'ensemble des actions qui permettent d'obtenir la résilience. J'étudierai le *cope with* en m'appuyant sur les questionnaires et entretiens que j'ai pu réaliser pendant mes terrains. En analysant deux trajectoires individuelles, j'interprèterai le *cope with* en termes de réponses, et j'élaborerai une typologie de ces dernières (chapitre 5). J'examinerai ensuite le lien entre la vulnérabilité des individus et les réponses apportées en situation de crise et de post-crise. Cela me permettra de rattacher

le *cope with* aux facteurs de vulnérabilité sociale et biophysique, traditionnellement identifiés dans la littérature pour déconstruire les liens entre vulnérabilité et résilience (chapitre 6). Puis, je réinterprèterai le *cope with* grâce aux notions d'ajustement et d'adaptation. Ceci me permettra de proposer ma définition de cette expression, et de revenir sur ses traductions possibles (chapitre 7).

Dans une dernière partie, je questionnerai l'idée de *coping capacities* individuelles, qui permettent d'être résilient. Je m'appuierai à nouveau sur les situations vécues par des individus ayant subi des événements catastrophiques, et montrerai que le lien entre réponses, résilience et *coping capacities* n'est pas évident (chapitre 8). Dans le chapitre suivant, j'introduirai l'approche par les *capabilités* telle qu'A. Sen la définit, pour l'appliquer au champ des catastrophes naturelles. Je retiens cette approche car elle me permet de poser la question des choix individuels dans l'exercice des *coping capacities* (chapitre 9). Dans un dernier chapitre, je ferai le lien entre les individus et le contexte dans lequel ils évoluent, afin de montrer que les réponses dépendent à la fois des *capabilités* individuelles et du contexte sociétal qui rend possible ces *capabilités*. La mise en évidence du rôle de ce contexte, que j'appelle *contexte capabilitaire*, permettra d'insister sur l'importance de la liberté des individus dans le processus de résilience (chapitre 10).

PARTIE PRÉAMBULE : Penser les trajectoires de résilience à partir des récits de vie. Enjeux éthiques et méthodologiques.

1- Un cheminement méthodologique au rythme des terrains

En début de thèse, mon objectif principal était d'identifier puis de comprendre les *capacités à faire face* des individus, sur trois terrains où les populations avaient vécu une ou plusieurs catastrophes naturelles importantes : la Martinique, la Guadeloupe et Haïti. Au départ, mon souhait était de pouvoir réaliser une comparaison entre trois territoires distincts de l'espace Caraïbe : un État indépendant, un DROM insulaire et un DROM formant un archipel. Je souhaitais étudier ces capacités aussi bien dans un contexte de risques que dans des situations de crise et de relèvement post-catastrophes.

L'idée de la comparaison a été assez rapidement abandonnée pour plusieurs raisons. En effet, les conditions de réalisation de chaque terrain se sont révélées trop disparates pour permettre une réelle comparaison. Si la Martinique et la Guadeloupe ne posaient pas de problèmes en termes financiers, d'infrastructures d'accueil et de possibilités d'enquête, Haïti a été un terrain plus compliqué que prévu. L'instabilité du contexte politique au moment où je suis arrivée, ne me permettait pas, en effet, de partir seule pour un séjour de plusieurs semaines. Ainsi, lorsque je suis partie la première fois en 2016 (Figure 13) à Port-au-Prince, j'ai été accueillie à l'École normale supérieure pour donner des cours en master. J'ai été soumise à des mesures de sécurité sévères (interdiction de sortir seule dans Port-au-Prince, surveillance de la part des membres de l'équipe hôtelière de mes déplacements, présence de gardes armés à l'entrée de l'hôtel et de tout autre organisme susceptible d'accueillir des étrangers etc.), qui m'ont empêchée de mener à bien plusieurs entretiens.

En avril 2016, je suis partie deux mois en Martinique. Pour des raisons de financement, je n'ai pu rester que quelques semaines sur place. J'ai choisi de réaliser le terrain le plus court sur cette île, compte tenu de ma connaissance de la région et des nombreux séjours que j'y avais effectués auparavant. Je logeais dans la commune des Trois-Îlets et j'effectuais régulièrement des déplacements dans le nord de l'île, afin de pouvoir analyser et comprendre la catastrophe de Saint-Pierre survenue en 1902.

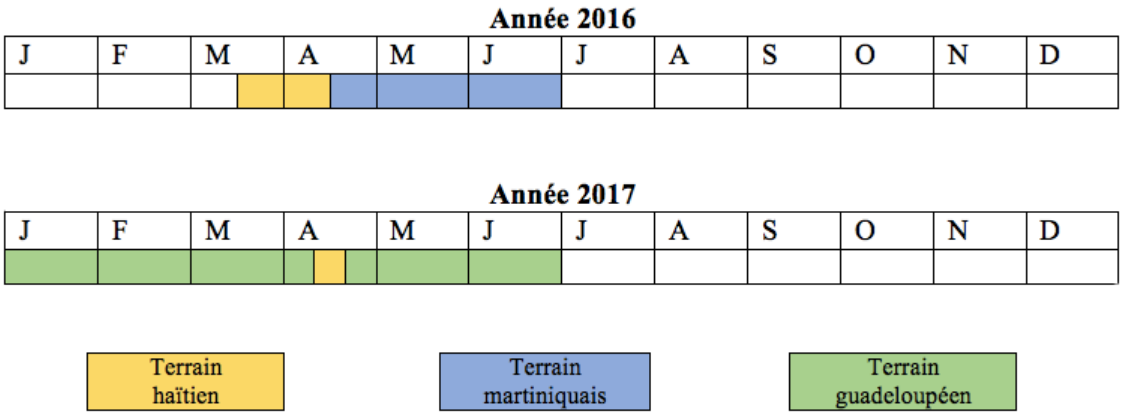


Figure 13 : Frise chronologique des terrains (Réalisation : F. Benitez)

De janvier à juin 2017, je me suis rendue en Guadeloupe afin de réaliser mon troisième terrain de recherche. J'ai résidé dans la commune des Abymes, relativement centrale au sein de la Guadeloupe continentale, ce qui me permettait de circuler facilement sur Grande-Terre et sur Basse-Terre, où se situe le volcan de la Soufrière.

Haïti étant à deux heures de vol de Pointe-à-Pitre, j'ai tenté d'organiser un second séjour sur l'île de Quisqueya. J'avais pour objectif de rester un mois dans cette partie de l'île, car le cyclone Matthew y avait causé de nombreux dégâts en octobre 2016. Quelques semaines avant mon départ en Guadeloupe, j'avais visionné un reportage sur les dommages provoqués par l'ouragan dans l'Île-à-Vache située au sud de la ville des Cayes (Carte 13) et plus particulièrement au sein d'un orphelinat au centre de l'île, accueillant des enfants handicapés. Je leur ai proposé mes services en tant qu'infirmière-bénévole en précisant par ailleurs que j'effectuais une thèse. Je suis partie le 24 avril de Pointe-à-Pitre en direction de Port-au-Prince afin de gagner le lendemain l'Île-à-Vache. Les conditions extrêmement difficiles régnant sur l'île m'ont contrainte à rentrer à Port-au-Prince, puis en Guadeloupe, après un voyage extrêmement mouvementé.

« *Chronique d'un terrain inattendu…* »

« *Le meilleur qu'on puisse ramener du voyage, c'est soi-même sain et sauf* ».
(Proverbe persan)

« *Il est 5h30 à Port-au-Prince quand je descends les marches de l'hôtel pour rejoindre Isaac, un chauffeur de taxi rencontré la veille. Équipée de mes deux sacs à dos, de ma bouteille d'eau et de mon chapeau, me voilà partie pour l'Île à Vache et son orphelinat. Première escale : la compagnie de bus « les transports chics » (Figure 14) en face du stade Sylvio Cator à Port-au-Prince.*

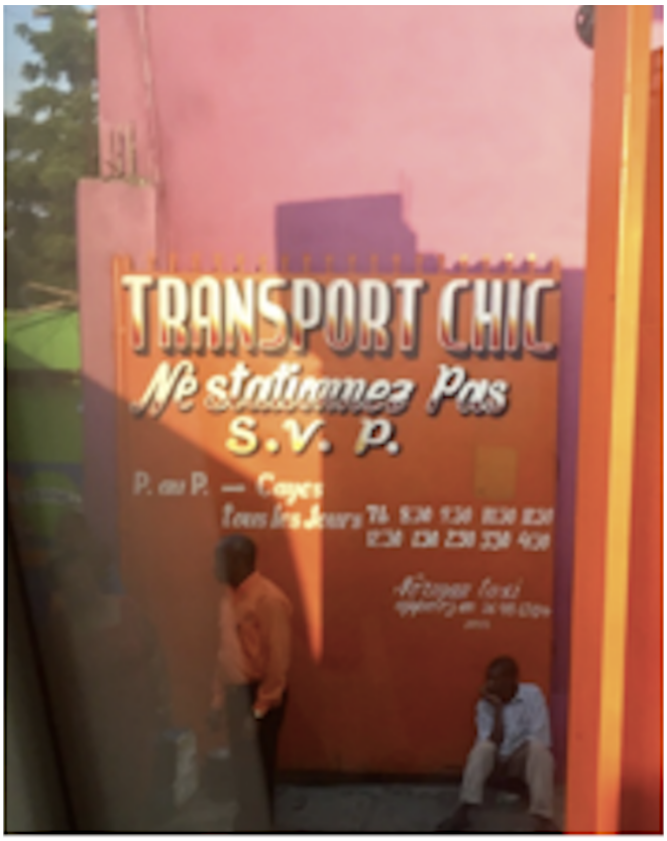


Figure 14 : Photographie de l'entrée des « Transports chics » à Port-au-Prince (Source : F. Benitez, 25 avril 2017)

Isaac me demande durant le voyage si « je n'ai pas trop le trac ». Je trouve cette question amusante mais n'ose pas le lui montrer. On circule bien à Port-au-Prince à 5h30 et l'air y est encore supportable, pourtant le ciel laisse présager encore une journée chaude. Je m'accroche à ma bouteille d'eau en me faisant la réflexion suivante : « Première erreur : une seule bouteille. On verra bien ! ». Une fois arrivée à l'entrée de la compagnie de bus, Isaac me propose de m'accompagner pour prendre mon billet. Je rentre dans une salle d'attente

très sombre avec un guichet grillagé et un garde du corps juste à côté du guichetier. Ce dernier demande à Isaac, en créole, mon passeport et ma destination. Je l'entends lui répondre « Les Cayes ». En effet, ce bus doit m'amener dans cette ville au sud de l'île, afin de gagner l'Île à Vache par pirogue en fin de journée. Le trajet en bus est d'environ cinq heures. On parle toujours en environ d'heures en Haïti. J'avoue être assez étonnée par la qualité du bus. Il me fait penser aux bus que l'on pouvait croiser dans les ramassages scolaires quand j'étais enfant, mais il a un avantage incontestable : la climatisation ! Je laisse Isaac finaliser l'achat de mon billet, vu que le guichetier ne fait pas attention à moi, et je décide d'attendre à l'entrée. J'avoue me sentir un peu dévisagée : mais que fait-elle ici toute seule ? Je commence à être habituée à ce genre de question, Collègue me la posant régulièrement !

Je suis fin prête pour mon voyage en direction des Cayes. Isaac vérifie une dernière fois que j'ai bien gardé sa carte de visite, afin que l'on puisse se recontacter à mon retour et qu'il vienne me récupérer au même endroit. Je le remercie encore une fois et lui dis donc à dans un mois.

Le bus est à moitié rempli et assez silencieux, si l'on fait abstraction de la radio évangélique qui hurle dans les haut-parleurs. Je vois défiler les quartiers de Port-au-Prince, de plus en plus pauvres, pour finir par arriver à Martissant (bidonville poldérisé sur le bord de mer) et derrière lui, l'océan (Figure 15). Je reste toujours aussi choquée par les images de pauvreté, d'une réalité laissant sans voix, parfois très dure, défilant devant moi. Les regards croisés au détour d'un carrefour, ou lors de l'un des arrêts du bus, me frappent en plein cœur. Quelques dizaines de minutes plus tard, nous passons le quartier de Carrefour où, en 2016, j'étais venue avec les étudiants de l'ENS pour un diagnostic de vulnérabilité de l'un de ces quartiers.



Figure 15 : Quartier de Martissant en bordure de littoral. Une partie du quartier a été poldérisée avec des déchets déversés dans la mer[36]

[36] Source : F. Benitez, 25 avril 2017.

Au bout d'une heure de trajet « environ », le bus sort définitivement de Port-au-Prince pour s'enfoncer dans la campagne haïtienne. Je reste collée à ma vitre, observant ces paysages et essayant tant bien que mal de photographier ce que je vois défiler : des scènes de la vie quotidienne dans des jardins, des enfants allant à l'école en costumes traditionnels, des traces des catastrophes passées au travers de décombres de maisons, de champs inondés, des femmes vendant des pâtés ou autre friture au cœur d'un marché, des hommes travaillant dans la rue ou vendant je ne sais quel accessoire ou produit de première nécessité (Figure 16). Et de l'eau, beaucoup d'eau. En effet, il pleut. Depuis quelques heures, nous nous enfonçons dans les terres du sud avec la pluie pour décor principal, rendant certains passages inquiétants (Figure 17 et Figure 18).

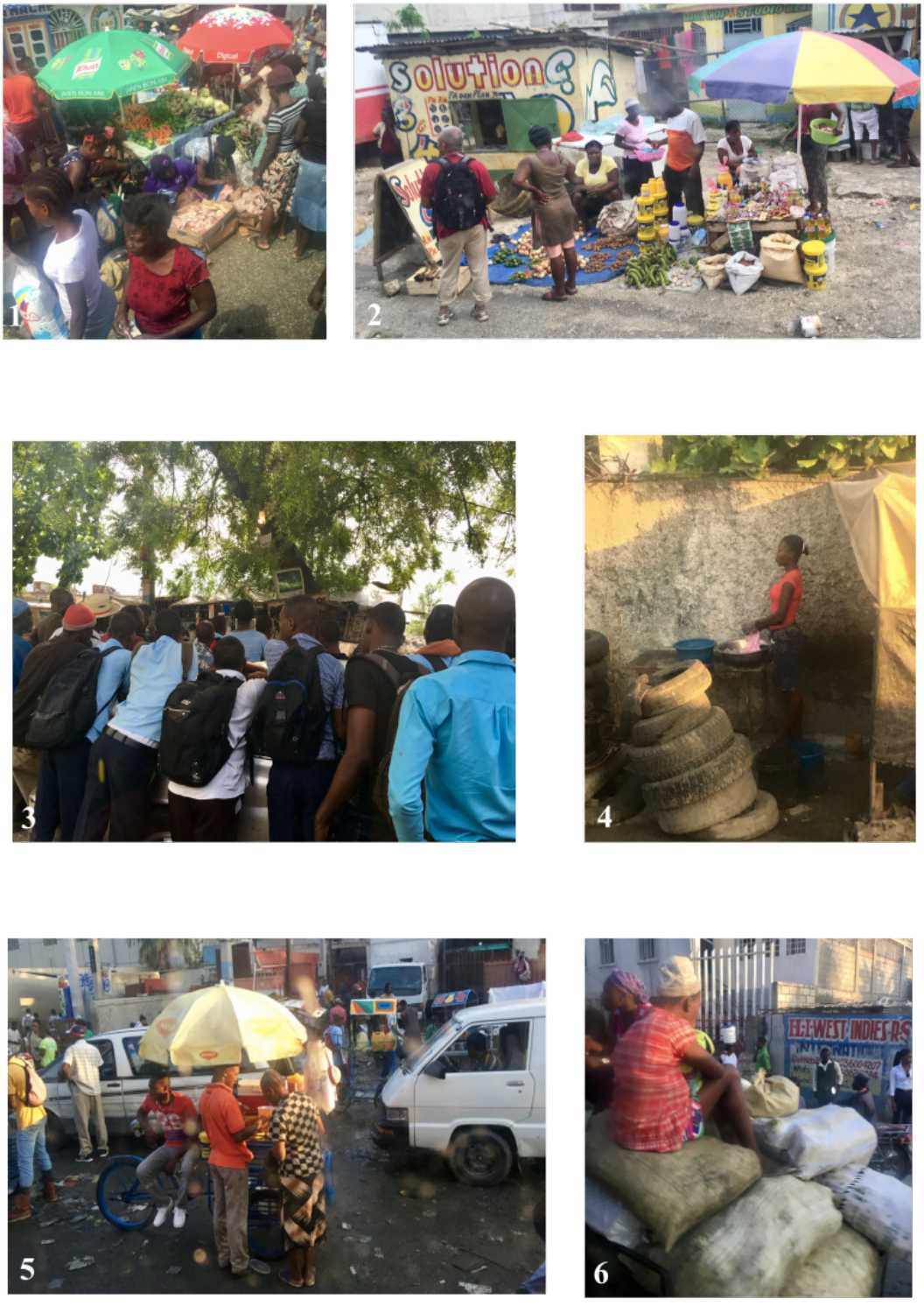


Figure 16 : Scènes de vie en Haïti : n°1 et 2 : Marché à Port-au-Prince ; n°3 : Des hommes regardent un match de football dans les rues ; n°4 : Femme faisant sa lessive ; n°5 et 6 : Photographies des rues de la capitale en pleine journée[37]

[37] Source : F. Benitez, 25 avril 2017.



Figure 17 : Inondations d'avril 2017 en Haïti. Photographies prises depuis le bus sur le trajet en direction de la ville des Cayes[38]

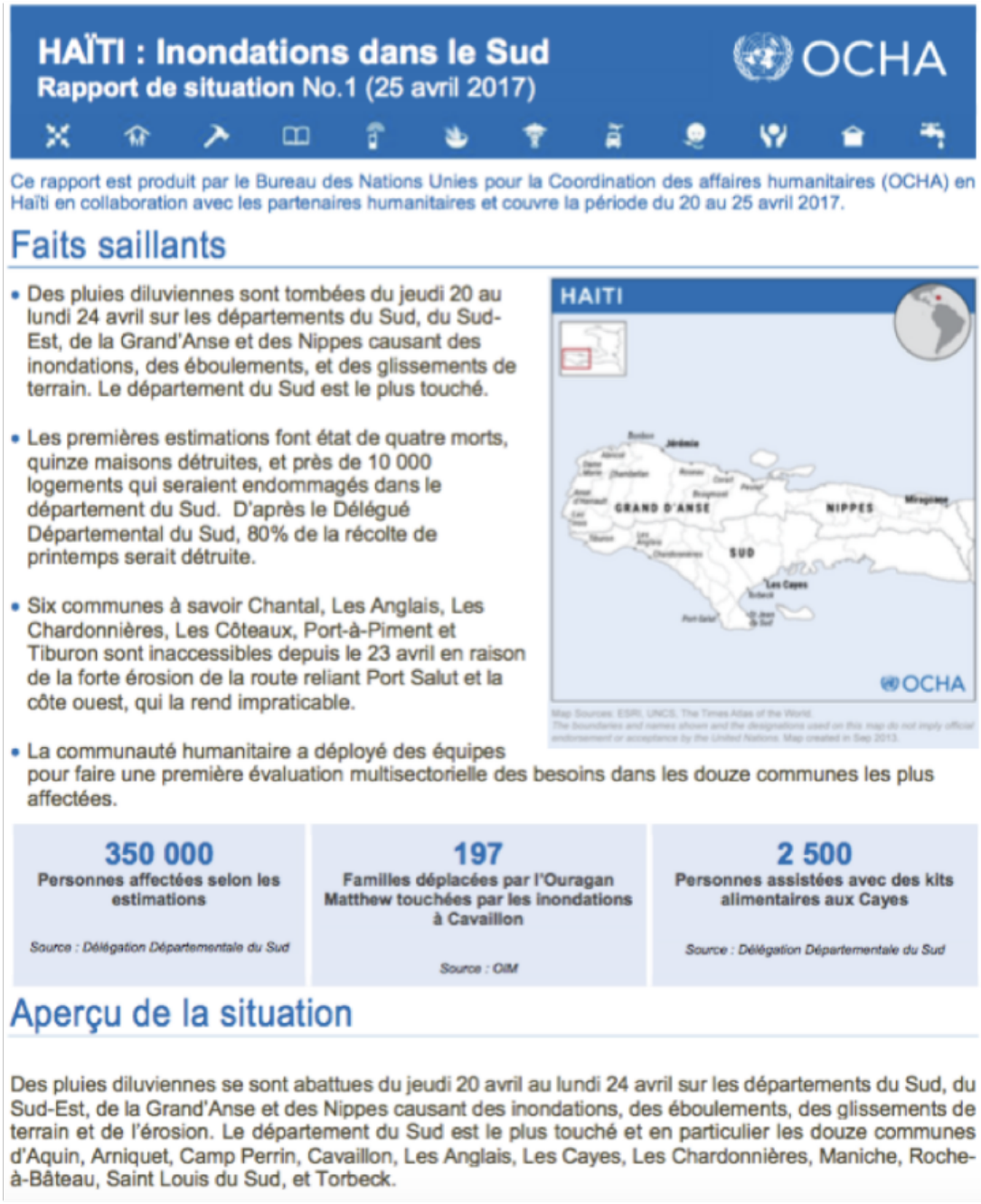
[38] Source : F. Benitez, 25 avril 2017.



Figure 18 : Inondations d'avril 2017 en Haïti. Photographies prises depuis le bus sur le trajet en direction de la ville des Cayes[39]

[39] Source : F. Benitez, 25 avril 2017.

À l'arrivée aux Cayes, des rues entières sont recouvertes d'eau, rendant difficiles les déplacements. Après une traversée de la ville en moto-taxi pour arriver jusqu'au port, et une heure de pirogue, me voilà arrivée à l'Île-à-Vache. Je suis accueillie par une autre bénévole française, Morgane, au niveau du ponton principal. Dès mon arrivée, je pressens que le séjour va s'avérer compliqué. Morgane et moi arrivons en haut du morne où se situe l'orphelinat. Les chemins sont gorgés d'eau, nos pieds s'enfoncent dans la boue, et les moustiques commencent très fortement à rôder autour de nous en cette fin de journée. Une fois dans la maison des bénévoles, où je rencontre une autre jeune française, j'apprends la situation dans laquelle l'orphelinat se trouve depuis quelques jours : il pleut sans discontinuer depuis plus de deux semaines et particulièrement depuis trois jours (Figure 19) ; les panneaux solaires, seuls appareils fournissant de l'électricité, sont complètement vides. La maison des bénévoles n'a plus d'électricité, avec pour conséquences le non fonctionnement de la seule machine filtrant l'eau, et l'impossibilité de recharger tout appareil. Nous n'avons donc plus d'eau potable, pas d'électricité, et des rumeurs d'épidémie de choléra dans le « village » voisin se font de plus en plus insistantes. Un des bénévoles m'explique que nous avons au moins la possibilité de pouvoir nous doucher car il existe un puits sous la maison. Mais lorsque je pose la question de la possibilité de faire bouillir l'eau, car il s'agit quand même d'une eau stagnante, la réponse est sans appel : nous n'avons pas de gaz. Le soir même l'une des bénévoles, aveugle, ayant appris que j'étais infirmière, vient me voir en me demandant si j'accepterais d'évaluer l'état de ses piqûres de moustiques. Elle m'explique qu'elle n'arrive pas à les guérir et ne comprend pas pourquoi. Je passe plus d'1h30 à soigner ses plaies surinfectées par la boue, l'humidité et divers insectes. À cause des inondations aux Cayes, l'orphelinat n'a pas été ravitaillé depuis deux semaines, et il manque à peu près de tout : produits laitiers, médicaments, eau, etc. Après avoir appelé mes directrices de thèse et expliqué les conditions d'accueil de l'orphelinat et les conditions météorologiques et sanitaires, je décide de rentrer le lendemain, quitte à revenir si possible dans quelques semaines. J'appelle donc Jonas, resté aux Cayes, lui explique ma situation, et nous convenons d'une heure de rendez-vous pour que la pirogue vienne me chercher le lendemain matin.



HAÏTI : Inondations dans le Sud
Rapport de situation No.1 (25 avril 2017)

OCHA

Ce rapport est produit par le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des affaires humanitaires (OCHA) en Haïti en collaboration avec les partenaires humanitaires et couvre la période du 20 au 25 avril 2017.

Faits saillants

- Des pluies diluviennes sont tombées du jeudi 20 au lundi 24 avril sur les départements du Sud, du Sud-Est, de la Grand'Anse et des Nippes causant des inondations, des éboulements, et des glissements de terrain. Le département du Sud est le plus touché.
- Les premières estimations font état de quatre morts, quinze maisons détruites, et près de 10 000 logements qui seraient endommagés dans le département du Sud. D'après le Délégué Départemental du Sud, 80% de la récolte de printemps serait détruite.
- Six communes à savoir Chantal, Les Anglais, Les Chardonnières, Les Côteaux, Port-à-Piment et Tiburon sont inaccessibles depuis le 23 avril en raison de la forte érosion de la route reliant Port Salut et la côte ouest, qui la rend impraticable.
- La communauté humanitaire a déployé des équipes pour faire une première évaluation multisectorielle des besoins dans les douze communes les plus affectées.

350 000
Personnes affectées selon les estimations
Source : Délégation Départementale du Sud

197
Familles déplacées par l'Ouragan Matthew touchées par les inondations à Cavaillon
Source : OIM

2 500
Personnes assistées avec des kits alimentaires aux Cayes
Source : Délégation Départementale du Sud

Aperçu de la situation

Des pluies diluviennes se sont abattues du jeudi 20 avril au lundi 24 avril sur les départements du Sud, du Sud-Est, de la Grand'Anse et des Nippes causant des inondations, des éboulements, des glissements de terrain et de l'érosion. Le département du Sud est le plus touché et en particulier les douze communes d'Aquin, Arniquet, Camp Perrin, Cavaillon, Les Anglais, Les Cayes, Les Chardonnières, Maniche, Roche-à-Bâteau, Saint Louis du Sud, et Torbeck.

Figure 19 : Extrait d'un rapport du Bureau des nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires du 25 avril 2017 (Source : site internet www.onu-ocha.org).

Lendemain matin 6 heures : il a plu toute la nuit, une pluie dense, forte et orageuse, un vrai débit caribéen ! Je n'ai bien sûr plus d'eau potable depuis la veille (une seule bouteille d'eau était définitivement une erreur), et je n'ai pas beaucoup dormi. Je descends tant bien que mal au niveau du point de rendez-vous, la pluie ayant rendu le chemin impraticable. Néanmoins, je retrouve le propriétaire de la pirogue à l'heure prévue, et nous embarquons pour Les Cayes avec une dame et sa petite fille de 4 ans. Un quart d'heure après le départ de l'Île-à-Vache, la pluie reprend intensément remplissant rapidement la coque du bateau. Le propriétaire de la pirogue vient chercher la petite fille et la met à l'abri à l'avant du bateau avec les bagages. Il nous demande d'écoper avec deux petites bassines en plastique qu'il nous tend. Je passe alors 40 minutes à écoper, de toutes mes forces, l'eau d'une pirogue (Figure 20), en espérant arriver aux Cayes sans avoir à nager, compte tenu de l'état du littoral. Une fois arrivée au port, il faut maintenant rejoindre la gare routière. Le moto-taxi de la veille m'attend pour m'y conduire. Je monte donc sur cette 125 en me demandant comment nous pourrions arriver à destination en vie, la pluie ne cessant pas. Je traverse les routes inondées de la ville en moto, sentant par moment de l'eau jusqu'à mi-cuisse. À ce moment précis, je pense à mon ordinateur situé dans mon sac-à-dos (non imperméable) aux pieds du chauffeur : certes petit détail par rapport aux douze dernières heures vécues, mais qui représente quand même une certaine valeur à mes yeux….





Figure 20 : Photographies de la pirogue (Source : F. Benitez, 25 avril 2017)

Une fois arrivée au point de départ des transports « chics », je vois plusieurs bus garés devant l'entrée, en attente de leurs passagers. Jonas me rejoint en me tendant un billet et en me désignant du doigt le bus le plus « old school » des trois. Tout en fer rouillé, l'emplacement des pneus sort au niveau des sièges à l'intérieur, des strapontins à chaque fin de rangée, et le klaxon à l'extérieur en forme de trompette. Je monte dans le bus tout en me remémorant m'être gentiment moquée du bus de la veille avec son côté années 80. Le bus est plein et je pense que nous allons bientôt partir, quand je vois un homme entrer, s'approcher de moi et me demander : « Excusez-moi Madame mais le bus est plein. Est-ce que je peux m'asseoir sur vos genoux ? ». Là je décide de lui « céder » ma place ; je ressors du bus, récupère mon sac à dos sur le toit, et retourne prendre un billet pour le bus suivant. Nous partons 15 minutes après le bus « old school », mais nous ne tardons pas à le rattraper et le suivre. Après un peu plus d'1h30 de trajet, j'entends tout à coup un bruit assourdissant et inquiétant. Je me lève de mon siège pour voir ce qu'il se passe et là, je suis propulsée sur le siège avant. Le bus « old school » vient de percuter une dalle de béton qui était dissimulée par les inondations, et nous venons de percuter ledit bus « old school ». Je me relève, sors du bus et découvre, au milieu de la pluie, un spectacle surréaliste : des habitants des alentours s'approchent de l'accident pour proposer leur aide. Le « old school » n'a plus de calandre ni de radiateur, il pleut des cordes et, en tournant la tête, je vois mon sac à dos (toujours pas imperméable) 25 mètres plus loin, en train d'être fouillé par quelques personnes. À ce moment précis, durant quelques secondes, il m'est devenu beaucoup moins indispensable, ne me sentant pas d'aller négocier mes affaires, jusqu'à ce que je me rappelle… MON ORDINATEUR !!!!! Je prends donc mon courage à deux mains, retrousse mon jean (déjà trempé) pour traverser la route, et vais demander très poliment si je peux récupérer mes affaires. Donc une fois mes sacs récupérés, l'inventaire des dégâts causés par l'accident terminé, reste la question de mon retour à Port-au-Prince. La veille, j'avais appelé Isaac, le chauffeur de taxi, et étais convenue avec lui de l'heure et du lieu où nous devions nous retrouver. Or je me retrouve en pleine campagne haïtienne, sans moyen de communication (tout étant déchargé depuis la veille), et sans savoir comment rejoindre la capitale. Un long moment après, peut-être 50 minutes, un troisième bus nous rejoint et je comprends que ceux qui souhaitent se rendre à Port-au-Prince peuvent monter dans ce véhicule. Je demande au chauffeur quel est le lieu de dépose et il me répond « près du stade Sylvio Cator ». Je repars donc assez confiante, me disant que peut-être je pourrai encore retrouver Isaac. Nous arrivons à Port-au-Prince avec plus de 2h30 de retard. Je vois défiler les rues mais ne reconnais rien du quartier dans lequel nous sommes, quand j'entends « terminus ! ». Je me

retrouve au niveau d'un grand carrefour en plein centre de Port-au-Prince, toujours sans aucun moyen de communication, toujours sans eau et, je l'avoue, sans trop savoir où aller. Je retourne voir le chauffeur et lui explique mon problème : « Je suis désolée mais je croyais que l'on devait arriver au stade Sylvio Cator. C'est là que j'avais rendez-vous avec la personne qui m'attend, mais je ne sais pas comment y aller ». Et là, il me regarde et sourit. J'avoue, à ce moment précis, manquer d'un peu de recul pour lui sourire en retour, et je commence vraiment à me demander comment je vais sortir de cette histoire. Mais mes réflexions s'arrêtent assez rapidement, car il me prend par la main et m'emmène dans les dédales de la ville. Durant à peu près 1,5 km, ce chauffeur ne me dit pas un mot et me guide, moi et mes sacs à dos, vers mon but. Soudain il se retourne et, toujours avec son grand sourire : « Voilà, c'est là ! ». Et là, je reconnais la devanture des « transports chics » (Figure 14) devant laquelle tout avait commencé la veille. À peine le temps de le remercier, il était déjà reparti ! Je me retrouve donc au point de rendez-vous, mais avec maintenant trois heures de retard. Impossible que le taxi m'ait attendue aussi longtemps : il va donc falloir que je trouve une solution. Je fais un tour sur moi-même pour essayer de trouver un moyen de recharger mon téléphone, et là, j'aperçois un homme courir en traversant la rue, tout en essayant d'échapper au trafic dense de cette fin de journée. Je reconnais Isaac en train de me faire de grands gestes : « Fanny !! Fanny !! Par ici !! ». En fait, ne me voyant pas arriver et n'arrivant pas à me joindre au téléphone, Isaac avait téléphoné aux Cayes pour savoir si j'étais bien partie. N'ayant pas de nouvelles de ma part, il avait téléphoné à l'hôtel afin de savoir si je m'étais enregistrée chez eux. Personne ne sachant concrètement où j'étais, il se demandait s'il ne fallait pas aller avertir de ma disparition le commissariat ou l'ambassade française. Soulagés respectivement de se voir, nous nous sommes salués chaleureusement et sommes repartis en direction de l'hôtel, où je racontai mes péripéties à Élie, Collègue, Michelet, très étonnés de me voir revenir si vite ».

Jamais le proverbe persan introduisant cette chronique ne fut aussi présent dans ma tête que durant ces 48 heures…

Les conditions de sécurité et les problèmes logistiques interdisant la réalisation d'enquêtes systématiques auprès des populations des trois territoires, j'ai alors décidé de m'appuyer sur des témoignages individuels, que je jugeais suffisamment représentatifs.

2- Des questionnaires aux récits de vie : la nécessaire contextualisation des capacités à faire face

2-1- Le choix de la méthode d'enquête

Pour mon enquête de terrain, j'avais choisi au départ de m'appuyer à la fois sur des questionnaires et sur des entretiens réalisés selon la méthode du questionnement semi-directif. Pour préparer mes questionnaires et mes grilles d'entretien, je devais sélectionner les événements catastrophiques sur lesquels j'allais interroger les individus. Pour ce faire, j'ai commencé par travailler sur des articles de presse, des archives (bibliothèques universitaires de Montpellier et l'ENS de Paris, mais également la Bibliothèque Nationale de France à Paris (BNF)), et des rapports de préfecture, de mairie ou d'ONG[40]. J'ai alors recensé les différentes catastrophes ayant affecté mes trois terrains d'étude.

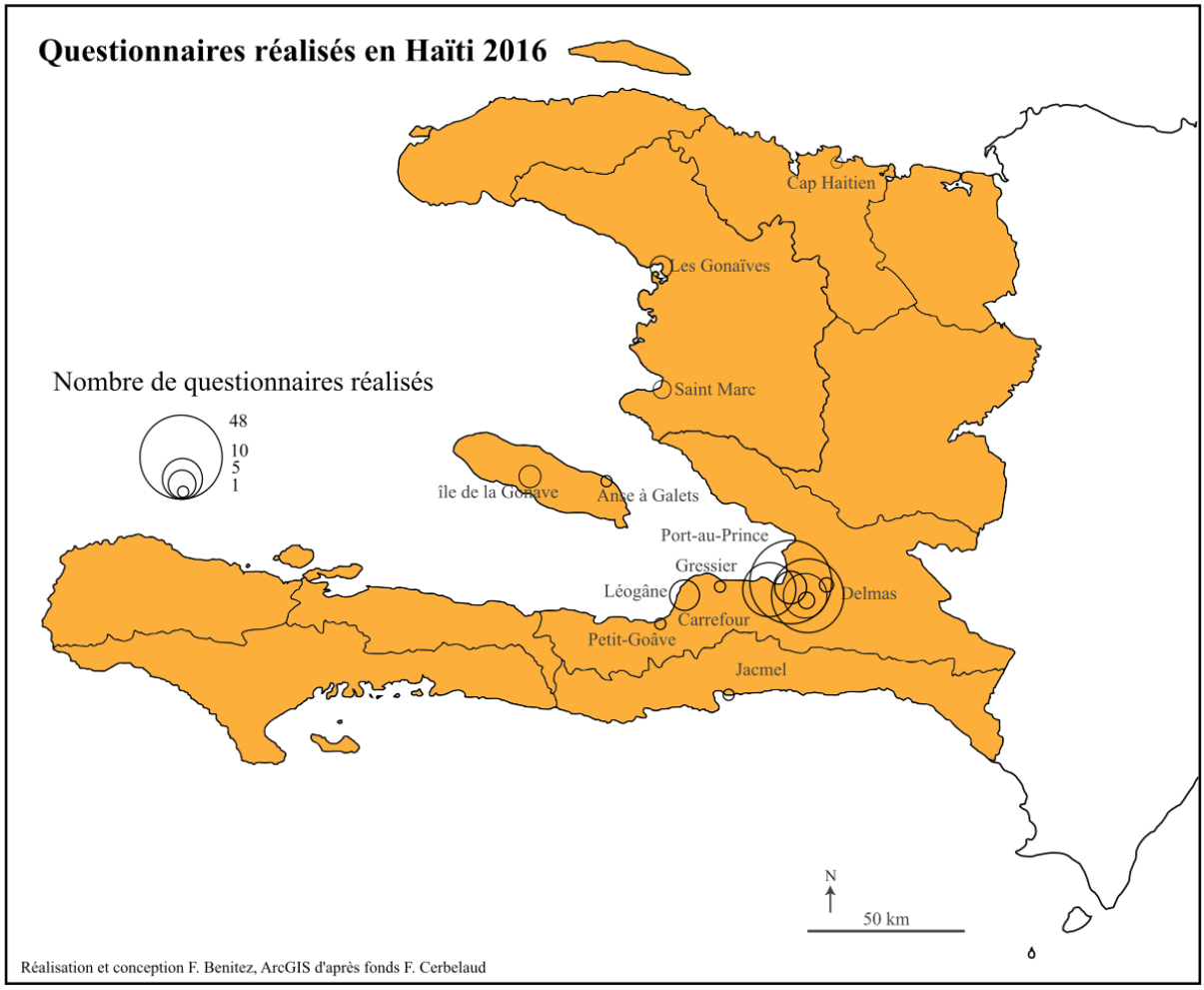
J'ai ensuite élaboré mes grilles d'entretien et mes questionnaires. J'avais fait le choix au départ, de ne pas privilégier l'une ou l'autre de ces techniques d'enquêtes, afin de pouvoir interroger le plus de personnes possibles en fonction des situations rencontrées. J'ai ensuite testé les deux techniques d'enquête lors de mon terrain haïtien.

J'ai commencé par les questionnaires (annexe 1) qui me permettaient de toucher un plus grand nombre de personnes, lors de mon séjour de deux semaines à Port-au-Prince. Enseignant dans un master en gestion des risques à l'ENS de Port-au-Prince, j'ai pu m'appuyer sur les étudiants pour faire circuler le questionnaire. J'avais, en amont, élaboré une série de questions adaptées au contexte socio-politique et historique d'Haïti, en tenant compte des catastrophes passées, afin de pouvoir identifier et comprendre les potentielles *capacités à faire face*. Pour cela, je me suis appuyée sur différents travaux et des programmes de recherches notamment réalisés au sein du GRED, tels que Caractérisation des Risques Submersion sur des Sites Sensibles (CRISSIS) 2014-2016, ou encore Compréhension et Analyse des Scénarios, Aléas, et risques Volcaniques aux Antilles (CASAVA)- Implications pour l'aide à la décision, la gestion de crise, et le développement raisonné (2010-2014).

J'ai soumis le questionnaire aux étudiants pour le tester, puis leur ai demandé de faire de même auprès de cinq personnes de leur entourage. Ils devaient me les renvoyer par mail dans

[40] ONG : Organisation Non Gouvernementale

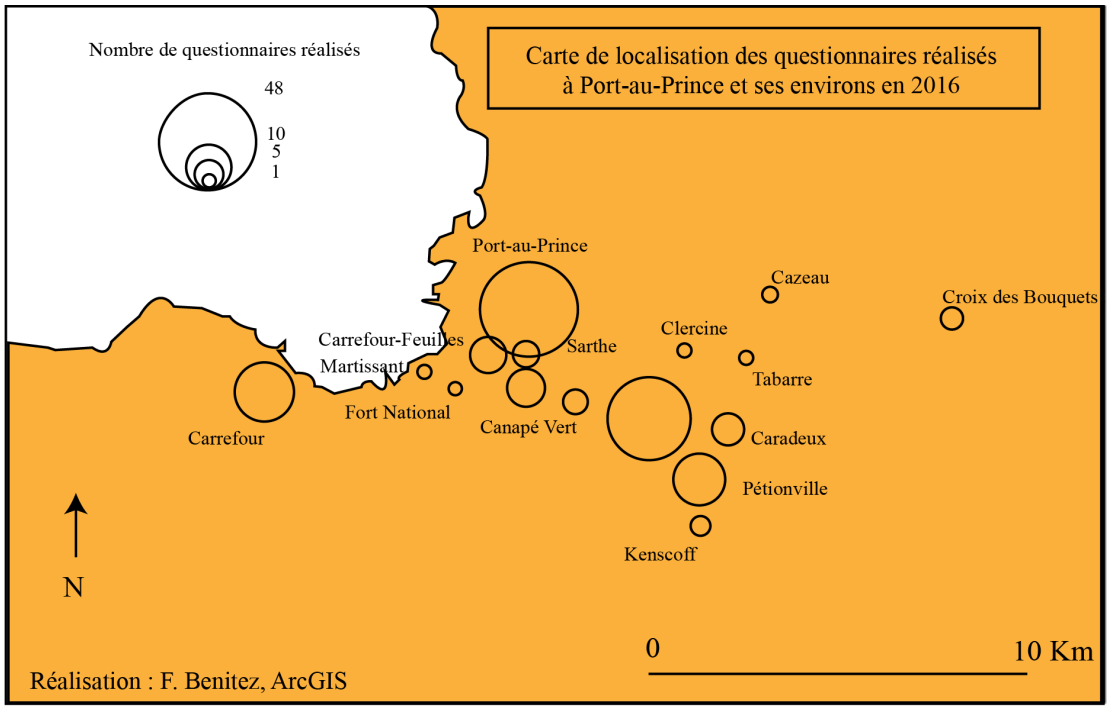
les deux mois suivant mon départ. Je leur ai expliqué que j'utiliserai, avec leur accord, ces questionnaires pour mon propre travail de thèse. J'ai ainsi récolté 175 questionnaires dont 164 exploitables (Carte 17 et annexe 2), la plupart provenant de la région de Port-au-Prince. J'ai étudié les résultats grâce à la grille d'analyse réalisée en amont, présentée en (Carte 18). En parallèle, j'ai effectué neuf entretiens semi-directifs auprès de personnes rencontrées à Port-au-Prince et ses alentours durant mon séjour.



Carte 17 : Carte de localisation des questionnaires réalisés en Haïti en 2016 (Réalisation : F. Benitez, ArcGIS)

Après avoir traité les premiers résultats, je me suis rendu compte que les questionnaires me donnaient de nombreuses informations sur le rapport aux risques et aux catastrophes des individus, mais étaient plus difficiles à interpréter lorsqu'il s'agissait de comprendre la singularité des comportements et des réponses apportées par les individus en cas de catastrophe. La confrontation des résultats avec ceux des entretiens semi-directifs confirmait ce sentiment. L'absence de verbalisation et le manque d'éléments contextuels sur

l'environnement familial, le quartier, les relations de voisinage, les conditions de vie au quotidien posaient problème pour l'interprétation d'une partie des questionnaires. Dans les entretiens que je réalisais à Port-au-Prince, je commençais à réorienter mes questions vers des récits de vie, en essayant de faire parler les gens sur leur histoire, à l'instar de ce que Julie Hernandez a fait dans sa thèse sur la catastrophe américaine de la Nouvelle-Orléans en 2005, après le passage du cyclone Katrina, lorsqu'elle demandait : « *Can you tell me your* « *Katrina story* » *?* » (Hernandez, 2010, annexe 2, questionnaire d'enquête).



Carte 18 : Carte de localisation des questionnaires réalisés à Port-au-Prince et ses environs en 2016 (Réalisation : F. Benitez, ARcGIS)

2-2- Un questionnement centré sur les récits de vie et pas seulement sur les catastrophes

Le matériau récolté grâce à ces entretiens étant particulièrement riche, j'ai choisi de me concentrer sur les récits des individus. J'ai reproduit ce protocole en Martinique où j'ai à nouveau modifié ma grille d'entretien pour accorder davantage de place aux souvenirs des individus. Ce qui pouvait au départ apparaître comme des digressions inutiles, devenait en effet, au fil des récits et pour peu que l'on prenne le temps de laisser aux personnes la

possibilité de développer leur discours, un matériau précieux. Le récit de ces « **bouts de vie**[41] » comme les ont nommés certains de mes interlocuteurs, est devenu finalement central car il permettait d'identifier la manière singulière dont chaque individu enchâsse la catastrophe dans sa vie quotidienne, la prend (ou non) en compte, lui donne (ou non) un sens. Ce n'était donc plus la question des catastrophes et des comportements, mais la narration d'une trajectoire de vie unique et personnelle, qui guidait l'entretien et qui me permettait de reconstituer comment et dans quel cadre les *capacités à faire face* s'expriment, se manifestent.

J'ai encore poussé plus loin ce protocole méthodologique en Guadeloupe. J'ai décidé de récolter des récits de vie, en évoquant simplement, au début de l'entretien, le sujet des catastrophes dont les gens s'emparaient ensuite spontanément. Dès lors, tous mes entretiens ont commencé de la façon suivante :

> « *Je vous remercie d'accepter de me recevoir. Comme je vous l'ai dit par téléphone, je suis actuellement en thèse de géographie sur les risques naturels. Je travaille plus précisément sur les capacités à faire face aux catastrophes, des individus qui vivent au sein de l'espace Caraïbe. Je travaille d'ailleurs, en plus de (l'île de résidence de la personne interrogée, exemple la Guadeloupe), sur La Martinique et Haïti. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment les gens appréhendent et vivent les catastrophes. Donc, si vous le voulez bien, j'aimerais que vous me racontiez ce que vous avez vécu comme catastrophes naturelles, vos souvenirs, votre expérience, ce que vous en retenez, etc. Je vous laisse la parole et si vous m'y autorisez, je poserai des questions si je ne comprends pas quelque chose dans votre récit, ou si j'ai besoin de préciser des choses* ».

Dans un second temps (qui pouvait se situer d'ailleurs avant l'entretien à proprement parler), je questionnais la personne afin de situer la (ou les) catastrophe(s) évoquée(s) au cours de sa vie, d'identifier qui elle était, ou encore de détecter certains biais potentiels ; mais ma priorité a toujours été de laisser la parole à celles et ceux possédant l'expérience des catastrophes. En effet, laisser la parole reste le plus sûr moyen de ne pas dénaturer leurs propos, de le réduire, c'est-à-dire finalement, d'altérer leur mode de relation et de réaction à l'événement.

[41] Propos employés par Rose-Marthe lors de notre entretien, Guadeloupe, avril 2017.

La *quasi*-totalité des entretiens a été enregistrée après autorisation. Seules quelques personnes ont refusé l'enregistrement mais ont accepté la prise de notes dans mes carnets de terrain. J'ai d'ailleurs complété les enregistrements par des carnets que je noircissais à la fin de chaque rencontre.

J'ai préféré enregistrer mes entretiens pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'enregistrement me permettait de pouvoir me concentrer sur la conversation elle-même, de ne pas devoir prendre de notes. Cette liberté dans mes mouvements et mon attitude permettait une réelle conversation et évitait de donner à mes interlocuteurs l'impression de répondre à une interview journalistique, ou encore d'être soumis à une évaluation ou un questionnaire de connaissances. Je supprimais ainsi (en partie) la situation d'inégalité créée, *de facto,* par mon statut de chercheuse blanche, venant interroger des personnes n'ayant pour beaucoup d'entre elles, pas fait d'études (Houssay-Holzschuch, 1999 et 2010 ; Houssay-Holzschuch et Teppo, 2009 ; Guinard, 2010 et 2015). En effet, une des phrases que j'entendais régulièrement après avoir soumis un questionnaire était « *ça va ? Je n'ai pas dit trop de bêtises ?* ». Cette façon de procéder m'a permis d'éviter ce biais.
Enregistrer les entretiens permet également la retranscription exacte des paroles recueillies, préalable indispensable à l'analyse du discours. Mais c'est aussi pour moi une façon de retranscrire très exactement le propos, sur le mode de la citation, afin de faire résonner dans ce mémoire la voix de ces personnes, qui ne sont que rarement entendues et encore moins écoutées.

2-3- L'apport de la technique de l'entretien infirmier

J'ai donc choisi de « laisser parler les gens », de laisser venir à moi leurs souvenirs, privilégiant ainsi le qualitatif au quantitatif. Cette attention aux récits de vie fait écho à ma formation initiale d'infirmière en psychiatrie. J'ai ainsi essayé de transposer, dans la méthodologie de l'entretien semi-directif, les techniques de l'entretien infirmier.

Pour Rybac et *al.*,

> « *L'entretien infirmier est une technique de soins relationnels permettant de répondre au besoin d'information du patient, de l'aider à formuler ses demandes, et de recueillir des données de qualité pour élaborer ensemble un projet de soins. C'est un moment privilégié d'échanges où il peut exprimer ses difficultés. C'est aussi un temps d'accompagnement pour l'aider à exprimer son vécu. L'entretien serait une conversation entre deux ou plusieurs personnes au cours de laquelle l'une d'elles ou deux d'entre-elles, essaie de comprendre ce que l'autre attend* » (Rybak et *al*., 2004, p.295).

L'entretien infirmier est un outil de soins relationnel, au sens où il permet de construire la relation entre un soignant et un patient. Il sert à recueillir une parole, une émotion, un traumatisme ou encore les informations qui seront utiles pour établir, dans un second temps, avec une équipe pluridisciplinaire, une évaluation clinique.

L'entretien infirmier est une technique qui s'appuie d'abord sur l'observation. Celui qui mène l'entretien va chercher à identifier des comportements types. Il va aussi s'appuyer sur le vocabulaire employé par le patient ou sur la rythmique du discours, en repérant les temps de discussion mais aussi les silences imposés par le patient. Il va ainsi pouvoir accueillir et anticiper les non-dits, interpréter les silences ou faire reformuler le propos si nécessaire. Il va également associer les gestes, les positions ou les attitudes corporelles du patient à sa parole (ou à l'absence de parole). Par exemple, un croisement de jambe ou de bras, au moment où le patient change de sujet, peut traduire un sentiment de malaise ou de tristesse, le patient se refermant brusquement sur lui-même.

L'observation ne concerne pas que le patient. Il est également important que celui qui mène l'entretien fasse attention à son propre comportement et à son positionnement. Il s'agit pour lui d'adapter son attitude, sa posture, ses gestes mais aussi le débit de sa parole ou l'intonation de sa voix à la situation. En effet, en fonction des sujets abordés et de son état émotionnel, les réactions ne sont pas perçues de la même façon par le patient.

Au-delà de l'observation, l'entretien infirmier mobilise un ensemble d'outils, qui touchent aussi bien à la manière de poser des questions qu'à la façon de recadrer le discours pour permettre au patient de changer le regard qu'il porte sur une situation ou une émotion, ou encore d'accompagner le patient pour l'aider à contextualiser, à se projeter ou tout simplement à verbaliser. Par exemple, dans ce moment d'échange privilégié que constitue l'entretien, la reformulation est essentielle. Elle demande à l'infirmier de faire un effort de

compréhension de ce que le patient veut dire, puis de demander au patient de valider le propos. La reformulation encourage le patient à se livrer, l'aide à exprimer son histoire, son vécu, son état émotionnel du moment. Elle reflète l'interaction entre l'infirmier et le patient, et la collaboration mutuelle qui permet de résoudre les difficultés.

L'entretien infirmier n'est pas seulement une technique. Il s'appuie sur des valeurs essentielles telles que « *la compréhension empathique [...], le respect chaleureux [...], être authentique et congruent [...] et utiliser la reformulation [...]* » (Rybak et *al*., 2004, p.295) qui doivent sous-tendre toute pratique.

L'entretien infirmier repose ainsi sur la mise en confiance d'autrui, sur l'empathie qui permet de s'imprégner de la vision du monde de l'autre, et sur l'écoute. Le respect est primordial : respect de la parole et de l'expérience vécue par le patient, respect de ses choix, mais aussi respect pour soi-même, qui impose à l'infirmier d'être « *authentique dans ses propos et dans ses comportements* » (*ibid.*).

L'entretien infirmier permet finalement de donner au patient un « *rôle d'acteur et d'expert* » dans sa prise en charge : le patient dispose des informations pertinentes, « *il suffit de les lui demander : dites-moi ce que vous pensez que j'ai besoin de savoir pour vous aider* » (Rybak et *al*., 2014). L'existence de cette technique de recueil de la parole, associée à une éthique de la relation entre le soignant et le patient, a trouvé en moi une résonance particulière. Aussi ai-je décidé que je pouvais partir de ce que « je savais faire » pour récolter la parole de mes interlocuteurs, puis en extraire mon matériau de recherche, en adaptant à l'enquête de terrain ces outils utilisés au départ à des fins curatives. J'ai donc transposé cette technique, apprise durant mes années d'études en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), aux entretiens que j'ai réalisés durant mes terrains de recherche. Cela me semblait d'autant plus évident que je devais travailler sur les catastrophes naturelles passées, vécues par les personnes habitant ces territoires. Je devais les interroger sur des événements potentiellement traumatiques, ce qui pouvait faire remonter à la surface de multiples émotions et raviver leurs blessures passées. Il me fallait donc trouver le moyen de respecter leurs sentiments à l'évocation de leurs traumatismes, de trouver la bonne distance émotionnelle et de créer la relation qui leur permettrait de me livrer ce qu'ils jugeraient utile et pertinent.

2-4- « Le choix » des personnes interrogées

Le choix des personnes interrogées a été guidé par mes contacts sur place. Au-delà de l'aspect pratique, je me suis inspirée des travaux de Pierre Bourdieu sur les partis pris méthodologiques, qu'il défendait notamment dans *La Misère du Monde* (1993) : « *laisser aux enquêteurs la liberté de choisir les enquêtés parmi les gens de connaissance ou des gens auprès de qui ils [peuvent] être introduits par des gens de connaissance* » (Bourdieu, 1993, p.1395). Être introduit par un tiers facilite en effet la mise en confiance, et minimise l'irruption dans l'intime et la sphère personnelle de l'individu à qui on demande de partager ses souvenirs et ses émotions (Bourdieu, 1993). Je pense notamment à Andrée, que je recroisais quelques semaines après l'avoir interrogée, et qui me proposa de rencontrer ses frères et sœurs et l'un de ses fils si je le souhaitais, **« si cela pouvait aider mon travail**[42] ». Lors de mes premières rencontres avec son frère et sa sœur, les échanges se firent d'emblée avec plus de chaleur et beaucoup moins d'appréhension, leur sœur ayant pu les informer en amont. Ceci m'a permis en particulier d'éviter le biais évoqué plus haut, à savoir d'obtenir de l'enquêté la réponse qu'il croyait attendue par l'enquêteur. La relation instaurée permettait en effet de sortir immédiatement de la logique de la « bonne » et de la « mauvaise » réponse, pour aller vers le « dites-moi ce que vous pensez que j'ai besoin de savoir » pour m'aider dans mes recherches.

Étant donné mon sujet de thèse, qui suppose d'interroger une grande diversité de personnes, j'espérais aussi bénéficier d'une forme de cooptation dans le « recrutement » de mes interlocuteurs. Ce fut le cas en Martinique et en Guadeloupe, sur l'île de Marie-Galante, où j'avais déjà travaillé et où il me restait des contacts personnels. Mais ce mode de « recrutement » entraîne un certain nombre de biais, auxquels il a fallu remédier. Par exemple, certaines catégories socio-professionnelles (essentiellement des professions paramédicales et de l'éducation nationale) étaient surreprésentées. Bien qu'il n'ait jamais été question d'établir un échantillon représentatif de la population pour chaque île, je souhaitais obtenir des témoignages sur les différentes catastrophes s'étant produites sur chaque territoire, ce qui impliquait de rencontrer des natifs et des personnes qui habitaient depuis très longtemps sur ces territoires. J'ai alors choisi d'utiliser d'autres médiations, notamment grâce aux musées et aux centres d'action culturelle. J'ai par exemple pris contact avec les responsables de plusieurs musées en Martinique : le musée régional d'histoire et d'ethnographie de Fort-de-

[42] Propos d'Andrée lors de l'une de nos rencontres à la maison des Aînés de Basse-Terre, Guadeloupe, 2017.

France (MRHE), la maison du volcan à Morne-Rouge, le musée de la canne et le domaine de la Pagerie,[43] la Savane aux esclaves[44] aux Trois-Îlets. Tous ont accepté de me recevoir. J'ai alors rencontré plusieurs responsables, comme Sylvie Sainte-Agathe du musée régional d'histoire et d'ethnographie, qui m'ont ensuite permis de rencontrer plusieurs personnes de leur entourage.

En Guadeloupe, je suis entrée en relation avec « la Maison des aînés » de Basse-Terre et sa responsable Mme Édouard. Je l'ai rencontrée fin février 2017 pour lui expliquer ma démarche, et savoir si elle acceptait que je rencontre des personnes volontaires dans son association. Je lui ai d'emblée expliqué que je souhaitais les interroger sur leur éventuelle présence en 1976, lors de l'éruption de la Soufrière. Elle a accepté immédiatement, m'ouvrant les portes des différents ateliers de l'association (chorale, mahjong, théâtre, cours d'espagnol, de créole, belote, aquagym, etc.). J'ai ainsi pu discuter avec de nombreuses personnes ayant vécu l'éruption de 1976, mais également d'autres catastrophes survenues sur l'île de Basse-Terre ou aux Saintes.

Toutes les prises de contacts n'ont pas été aussi simples : certains organismes ou mairies, sollicités à plusieurs reprises, n'ont jamais donné suite. Par exemple, j'ai cherché à rencontrer le maire de Saint-Pierre ou, à défaut, un responsable en charge de la question des risques naturels. L'adjoint au maire m'a proposé, avec un grand enthousiasme, un rendez-vous deux semaines après. Le jour du rendez-vous, j'apprends que le maire assiste au *congrès annuel des maires* de France à Paris. Je rencontre alors la Directrice Générale des Services de la ville, qui m'assure que le responsable de ces questions m'appellera dans la journée ou le lendemain pour une nouvelle prise de rendez-vous, et me présente ses excuses. Malgré mes relances, je n'ai jamais pu interroger un officiel de la mairie de Saint-Pierre.

[43] Maison familiale de l'impératrice Joséphine, www.esclavage-memoire.com
[44] Au sein de ce parc de 2 hectares, le village *antan lontan* reconstitué par Gilbert Larose est consacré à l'esclavage en Martinique au travers des Mémoires des ancêtres : des statues grandeur nature, sculptées dans du bois de Mahogany illustrent différentes scènes de la vie des esclaves : le code noir, le marronnage, la libération. www.lasavanedesesclaves.fr/

De la même façon, à la mairie des Trois-Îlets : j'avais rendez-vous avec un des responsables des services techniques de la commune à 14h30. Vers 15h10, ne voyant personne arriver, je me décidai à aller demander au secrétariat dans le bâtiment d'en face qui me répondit « **ah mais non la climatisation dans les locaux d'en face est tombée en panne ce matin, du coup, le service est fermé** ». Je suis donc repartie, avec pour consigne de reprendre rendez-vous la semaine d'après.

2-5- Le problème de la langue

Les entretiens ont été réalisés majoritairement en français mais, dans certains cas, mon interlocuteur a utilisé le créole. Cet usage du créole aurait pu constituer une entrave importante, dans la mesure où plusieurs de mes interlocuteurs, notamment à Haïti mais aussi dans les DROM, ne parlaient pas ou très peu français, alors même qu'ils avaient vécu des catastrophes majeures. En Martinique, j'ai rencontré trois personnes qui ne souhaitaient pas me répondre en français. Plusieurs raisons ont été évoquées :

- « *je suis trop âgée, je n'ai pas été à l'école donc je ne parle pas assez bien le français pour que vous me compreniez* ».
- « *je suis martiniquais, je parle la langue de mon pays* » (une personne de Sainte Anne, ville du sud de l'île particulièrement connue pour ses positions indépendantistes).
- « *je suis désolé si je vous réponds en créole, mais c'est la langue des émotions donc quand je repense à ça, c'est la langue qui me vient* ».

En Guadeloupe, en revanche, la situation ne s'est présentée qu'à Marie-Galante, les personnes donnant pour unique raison l'âge et le fait de ne pas avoir appris le français à l'école. Cela ne m'a pas étonnée, car j'avais déjà été confrontée à ce type de situation lors de mes remplacements d'infirmière libérale sur cette île. J'avais alors plusieurs patients centenaires avec qui je communiquais en *francréole*[45].

Il était indispensable de laisser les personnes s'exprimer dans la langue de leur choix, notamment pour saisir les nuances, les connotations, les représentations véhiculées dans l'emploi du vocabulaire. Je parle suffisamment bien le créole pour comprendre mes interlocuteurs, mais pas assez pour mener l'intégralité de l'entretien en créole. Des arrangements ont donc été trouvés, soit par le biais de « traducteurs officieux », amis ou

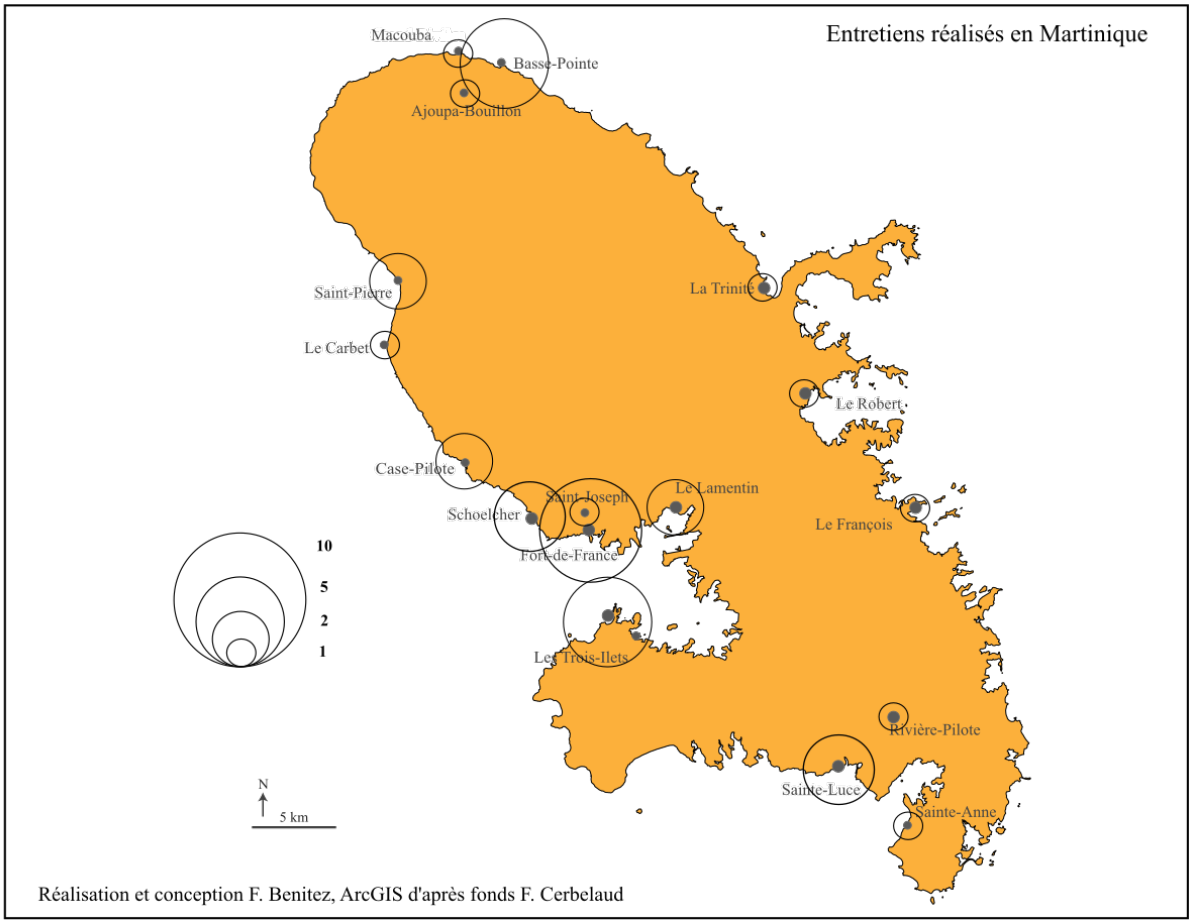
[45] Néologisme inventé pour la situation par l'auteure.

membres de la famille des personnes interrogées, soit en parlant *chacun notre langue*. Ce fut le cas notamment avec Élie (*cf.* avant-propos) où nous comprenions chacun la langue de l'autre mais n'étions pas très à l'aise pour communiquer avec : je parlais donc français, il me comprenait et me répondait en créole. Ce mode de communication avait en outre l'avantage de rompre la posture de domination du chercheur, qui passe aussi par son usage de la langue, et de créer une complicité mutuelle, chacun cherchant à se faire comprendre et devant pour ce faire reformuler son propos.

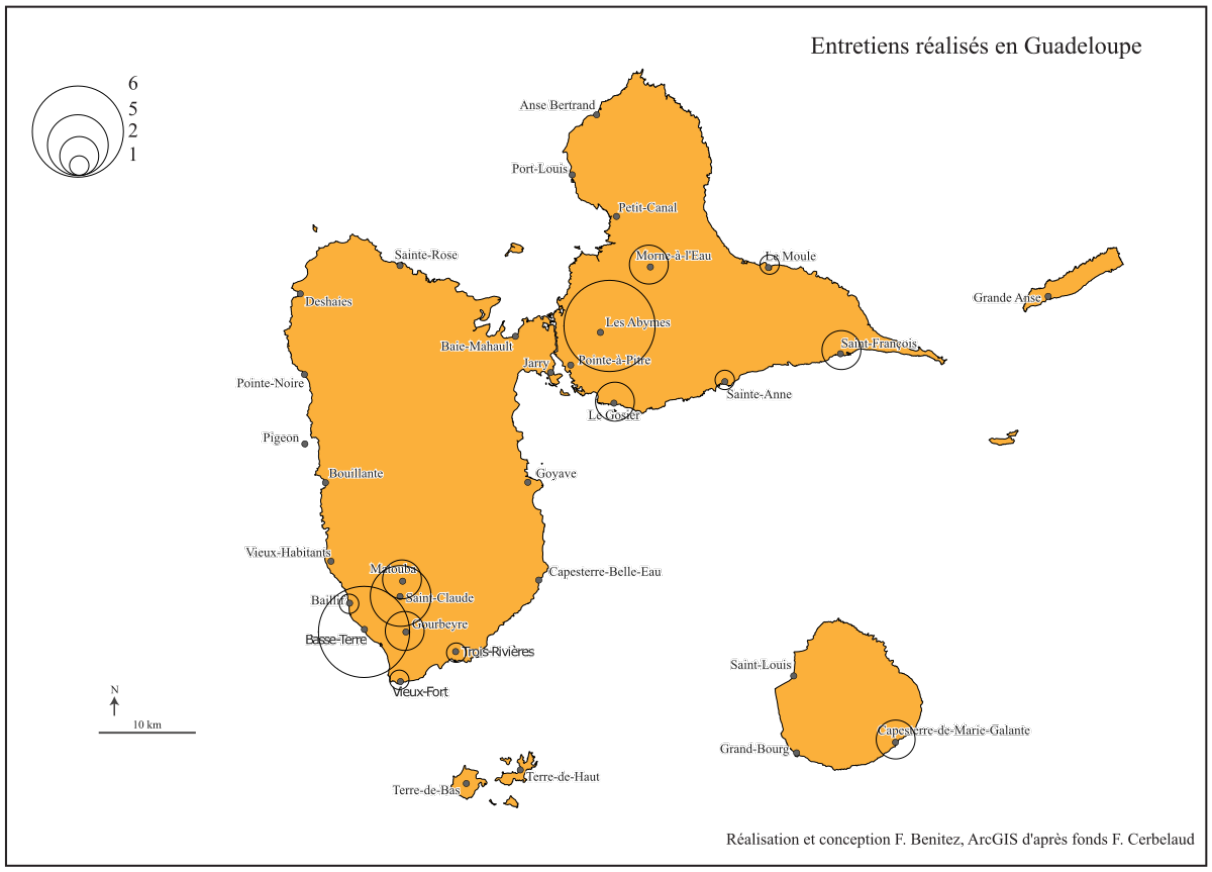
3- Recontextualiser les récits de vie et les questionnaires grâce à des sources complémentaires

---

J'ai réalisé en tout 93 entretiens sur les trois territoires : 40 en Martinique dont 35 étaient exploitables (Carte 19 et annexe 3), 44 en Guadeloupe dont 35 exploitables dans leur totalité (Carte 20 et annexe 4). J'ai également récolté 49 questionnaires dans le cadre du programme C3AF : Changement Climatique et Conséquences sur les Antilles Françaises en 2017 en Guadeloupe. Enfin, en Haïti, j'ai réalisé 9 entretiens (2016 et 2017) et récolté 175 questionnaires dont 164 exploitables (Carte 17 et Carte 18 et annexe 2).



Carte 19 : Carte de localisation des entretiens réalisés en Martinique en 2016 (Réalisation : F. Benitez, ArcGIS)



Carte 20 : Carte de localisation des entretiens réalisés en Guadeloupe en 2017 (Réalisation : F. Benitez, ArcGIS)

Ces données ont été complétées grâce à d'autres outils méthodologiques et d'autres sources.

3-1- Les carnets de terrain

Ils sont remplis de tout, de rien, de citations prises au hasard, de descriptions de lieux m'inspirant, de cartes de visite récupérées, de prises de rendez-vous, de numéros de téléphone griffonnés tellement vite que, parfois, il n'y a même pas le nom correspondant. J'y notais par exemple les indications plus qu'hasardeuses sur des lieux d'habitation[46] des personnes interrogées, qui étaient supposés me servir d'indices pour trouver leur logement au milieu de champs de canne ou tout au fond du haut d'un morne :

[46] Le terme est employé ici comme synonyme du mot « maison » contrairement à *habitation* (en italique) que l'on pourra retrouver dans ce mémoire qui désignait, aux Antilles et en Guyane, une exploitation sucrière de canne à sucre.

« Sortir de Vieux-Fort. Prendre à droite au manguier. Remonter la côte qui est toute à droite de la patte d'oie. Passer la résidence « *Les hibiscus ». Lorsque je vois deux vaches attachées au bord de la route, prendre le petit chemin étroit en terre. Faire 400 mètres et c'est la maison aux volets bleus avec un champ de canne à côté* » (extrait d'un de mes carnets de terrain).

Mes carnets de terrain m'ont servi de façon très inégale. J'entends par là qu'à certains moments, je les ai énormément remplis, notamment lors de semaines où j'avais beaucoup d'entretiens ou de rendez-vous. Ils me servaient à d'autres moment de livre de synthèse pour consigner tout ce que j'avais pu voir ou rencontrer. Je les utilisais aussi parfois comme pense-bête : « *penser à reprendre la phrase de Jacqueline sur le Vaudou dans l'enregistrement pour entretien suivant* » (extrait d'un de mes carnets de thèse).

Pour la rédaction de cette thèse, j'ai relu ces carnets, et j'aime aujourd'hui voir le chemin parcouru entre les premières idées proposées, les « pistes à suivre », et mes résultats de fin de thèse, certains commentaires me faisant encore sourire.

3-2- Le travail d'archives

Pour mieux appréhender les récits des personnes enquêtées et contextualiser l'analyse des témoignages récoltés, un travail d'archives sur les catastrophes passées était nécessaire ; il s'est déroulé en plusieurs phases. Tout d'abord, en première année, j'ai effectué des recherches aux archives de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), à Paris. J'y ai surtout étudié la presse locale : Le *France-Antilles* de Martinique et de Guadeloupe et le *Nouvelliste* pour Haïti. J'ai également travaillé sur la presse nationale et internationale : *le Monde*, *Time magazine*, *Le courrier International*, *Géo magazine*, etc.

Un long travail de recherche a été nécessaire pour les catastrophes du début du XXème siècle, notamment l'éruption de la Montagne Pelée de 1902, et le cyclone de 1928 en Guadeloupe. Les articles de presse étaient recensés sur des bobines numérisées, qu'il a fallu commander au préalable. Pour certaines catastrophes plus récentes, comme le séisme haïtien de 2010, j'ai pu effectuer les recherches directement sur internet et m'appuyer sur des sources plus diversifiées (films amateurs, photographies amateurs ou professionnelles, reportages, documentaires, etc.).

Dans un deuxième temps, lors de mes terrains, je me suis rendue aux archives départementales de Martinique et de Guadeloupe. J'ai pu découvrir des documents spécifiques à chaque île et inaccessibles dans les archives nationales comme celles de la BNF. J'ai notamment trouvé un fond d'archives photographiques du cyclone de 1928 en Guadeloupe. Je suis également allée dans différents musées, comme le musée régional d'histoire et d'ethnographie de Martinique et le musée des volcans à Morne-Rouge, qui possédaient eux aussi d'importants fonds d'archives. J'y ai découvert de nombreux documents sur les catastrophes naturelles passées dans l'île, notamment un fond d'archives photographiques et scientifiques datant de l'éruption de 1902.

Enfin, une fois mes terrains terminés, je suis retournée à la BNF pour compléter mes résultats par des recherches complémentaires ciblées.

3-3- La littérature grise

J'ai essentiellement travaillé sur des rapports de préfecture, de ministères, mais aussi d'organismes tels que la DEAL[47], l'ADEME[48], ou encore d'ONG telles que la PIRAC[49], la Croix-Rouge internationale ou Coopi[50]. J'ai lu l'intégralité des plans de prévention des risques naturels (PPRN) et les plans de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS), les DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) et les plans communaux de sauvegarde (PCS) existant dans les mairies de Guadeloupe et Martinique. L'ensemble de ces informations m'a permis d'acquérir une bonne connaissance des terrains et d'avoir une vision générale des dispositifs de prévention et de gestion existant (ou non) sur chaque île. J'ai ainsi pu les mettre en regard avec les questionnaires et les entretiens, en particulier pour analyser les connaissances (ou l'absence de connaissance) des risques, et les comportements préventifs des habitants.

[47] DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
[48] ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
[49] PIRAC : Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes.
[50] Il s'agit d'une organisation non gouvernementale italienne créée en 1965 visant « à briser le cycle des pauvretés et à accompagner les populations touchées par des guerres, des crises socio-économiques ou des catastrophes naturelles vers un redressement et un développement pérenne, grâce au professionnalisme des opérateurs locaux et internationaux et au partenariat avec des entités publiques, privées, et de la société civile » (Source : site internet www.coopi.org/fr).

3-4- L'observation participante et non participante

J'ai également mené des observations participantes, en visitant les sites de catastrophes naturelles avec des groupes de touristes : visite de la ville de Saint-Pierre et de la Montagne Pelée, excursion au sommet de la Soufrière, visite de la commune de Terre-de-Haut aux Saintes (île touchée par le séisme de 2004), de la savane des esclaves et de la Pagerie aux Trois-Îlets en Martinique, de l'Habitation Clément et du centre de Découverte des Sciences de la Terre, également en Martinique, des distilleries au sein des deux DROM (Clément, Trois Rivières et Saint-James pour la Martinique et Damoiseau et Bielle en Guadeloupe). Ces visites ont été importantes parce qu'elles m'ont permis de rencontrer des gens qui ont pu, ensuite, me mettre en relation avec des habitants de l'île, ou qui m'ont transmis de nombreux éléments sur l'histoire de mes terrains d'étude. Je donne ici deux exemples. J'ai eu la chance de rencontrer Sylvie Sainte-Agathe, guide conférencière, au musée régional d'histoire et d'ethnographie de Martinique qui m'a donné accès à un très grand nombre d'archives du musée. Elle m'a aussi permis de rencontrer une guide conférencière de la ville de Saint-Pierre, Noémie P., grâce à qui j'ai pu découvrir en détail l'histoire de la ville de Saint-Pierre depuis sa création. L'ensemble de ces documents et témoignages m'ont permis de retracer la trajectoire de résilience territoriale de la ville depuis la catastrophe du 8 mai 1902 jusqu'à nos jours. Si je n'avais pas eu ces informations trouvées au sein de ces archives, je n'aurais jamais pu réaliser la première partie de cette thèse. Ces visites, combinées aux entretiens avec les guides professionnels de ces sites, m'ont enfin permis de mieux appréhender la mise en récit officielle des catastrophes passées et de les confronter, plus tard, aux récits individuels.

J'ai également participé en Guadeloupe à plusieurs activités de l'association de la maison des Aînés de Basse-Terre. Souhaitant rencontrer des personnes ayant vécu la crise de la Soufrière en 1976, j'ai contacté différentes associations de retraités situées aux abords du volcan. J'ai ainsi pu rencontrer Mme Édouard, responsable de la maison des aînés de Basse-Terre, qui m'a autorisée à prendre part aux différentes activités de l'association. Je suis donc allée chaque semaine aux ateliers « chorale » et « Majong-belote », afin d'y rencontrer les participants. Grâce à ces échanges, j'ai pu établir une première relation de confiance qui a conduit les Basse-Terriens à me raconter leurs expériences des catastrophes passées. Au fur et à mesure de nos échanges, certains me conseillaient de rencontrer telle ou telle personne ayant vécu ou

participé activement aux évacuations consécutives de la crise de la Soufrière de 1976. Ces conseils et suggestions m'ont été précieux, et m'ont permis d'élargir le panel de personnes interrogées ayant vécu une ou plusieurs catastrophes dans leur vie.

4- Une méthodologie à risques

Choisir de s'appuyer sur les récits de populations ayant vécu des catastrophes naturelles pose de nombreux problèmes méthodologiques et éthiques.

4-1- Dépasser la collection d'expériences individuelles

Les récits de vie, les traces laissées par les catastrophes, sont forcément subjectifs : ils touchent des individus dans leur vie quotidienne et leur intimité. Les dégâts matériels, après le passage d'un cyclone sur une île, peuvent bien sûr être mesurés, quantifiés, chiffrés. Si on prend l'exemple du passage du cyclone Hugo à la Guadeloupe en septembre 1989 (Figure 21 et Figure 22), des centaines d'articles scientifiques, de presse, des rapports d'organismes publics, etc. décrivent les dommages qu'il a causés au sein de l'île (Pagney, 1991 ; Saffache et *al.,* 2003). L'approche par les impacts ne donne en revanche aucune information sur les *capacités à faire face* que les Guadeloupéens ont mises en œuvre. Pour identifier, décrire, caractériser ces *capacités à faire face*, je devais donc reconstruire autrement le déroulement de ces catastrophes et des périodes de relèvement post-crise qui ont suivi. Les récits de vie ont pour avantage de raconter des trajectoires individuelles de résilience aux catastrophes, mettant en jeu les capacités développées pour y faire face. Ils me permettaient donc de passer du territoire aux individus et de montrer les dissonances.

Travailler sur ces récits pose en revanche la question de la mémoire et de la déformation propre à toute narration. Mon expérience de l'entretien infirmier m'a montré à quel point tout récit est une reconstruction *a posteriori*. Néanmoins, lorsque les personnes livrent un témoignage, il s'agit de *leur* vérité. Le fait qu'un événement catastrophique soit raconté de telle ou telle manière par un individu, et différemment par un autre, correspond à un matériel scientifique exploitable. La subjectivité de ces récits traduit précisément une vérité individuelle, personnelle, qu'il faut prendre en compte dans l'étude des *capacités à faire face*

des personnes confrontées à ces catastrophes. Elle donne en outre de nombreux éléments sur le contexte environnemental au sein duquel l'individu a dû (ou su) faire face.

Mais comment interpréter ces récits subjectifs et en tirer des éléments permettant une montée en généralité ? La difficulté est ici de ne pas se limiter à une collection d'expériences individuelles, mais d'essayer de dégager des convergences, des points communs. Ceci a supposé un travail de recoupement entre les récits et les autres données que j'ai pu récolter par le travail d'archives et d'observation participante, mais également grâce à la littérature caribéenne (Césaire, 2000 ; Chamoiseau, 1992, 1996 ; Confiant, 1988, 2004, 2010 ; Laferrière, 2012, Vieux-Chauvet, 2015), et au travers d'une analyse de la lecture grise (rapports, thèses etc.).



Figure 21 : Dommages causés par le cyclone Hugo en Guadeloupe quelques jours après son passage (Source : photographies de M. et Mme Pujol)






Figure 22 : Exemple de dégâts occasionnés par le cyclone Hugo (Sources : *France Antilles* et photographies de M. et Mme Pujol Marcel et Danièle[51])

[51] M. et Mme Pujol sont les beaux-parents d'une de mes amies, Annie, qui vivent 6 mois de l'année en Guadeloupe. Ils avaient, durant leur activité professionnelle, déjà séjourné en Guadeloupe durant plusieurs années. Ils étaient notamment à Pointe-à-Pitre lors du passage du cyclone Hugo en 1989. Quelques jours après, ils ont sillonné l'archipel afin de prendre des photographies de la catastrophe.

4-2- Le travail à partir de l'intime

Les récits de vie touchent à l'intime et vont bien au-delà de la simple description des comportements, avant, pendant et après la crise. Les entretiens, qui pouvaient durer plus de quatre heures, posent la question du rapport à l'intime chez les personnes interrogées, et donc de mon positionnement pendant l'entretien.

Pour illustrer ce problème à la fois méthodologique et éthique, j'ai choisi de reproduire, avec son accord, un extrait d'entretien réalisé auprès de Mme Pierre-Léandre, 91 ans, qui vit seule chez elle en Martinique (Figure 23). Elle est originaire de Soissons et est venue vivre en Martinique en 1975 afin d'épouser Romuald Pierre-Léandre. Elle a la particularité d'avoir rédigé ses mémoires, mémoires dont elle m'a confié le manuscrit :

« F. B. : La vie en Martinique vous a plu de suite ? (Sourires).

Jacqueline : Ben c'est-à-dire que j'étais attachée à Romuald (son mari)… Ça va vous amuser mais c'était vraiment un mariage d'amour… Au départ, c'est lui qui s'est attaché à moi et puis je euh… j'étais vraiment attachée à lui. [...] Mais faut dire qu'il y avait ce complexe chez lui… Le refus du blanc et en même temps son attirance pour moi…

F. B. : C'était difficile pour lui que vous soyez blanche ?

Jacqueline : Euh… Non, je ne pense pas… Pour moi, non. Et franchement, il a reconnu que quand il est allé en France, il n'a jamais eu de problèmes. C'était quelqu'un de tellement bien élevé, tellement gentil… Que partout où il allait, il avait un comportement qui faisait que les gens ne pouvaient pas être mauvais avec lui. Ça a toujours été plus facile pour lui là-bas que moi ici. Mais bon, j'ai accepté les choses, petit à petit, mais je pense que ça a été plus dur pour lui de voir quand j'étais refusée, repoussée par sa famille. Par sa fille, justement qui vivait chez moi. Elle m'avait dit à moi directement « que tu sois sa maîtresse, je veux bien mais que tu sois sa femme, non ». Elle n'a pas accepté ça. [...]

F. B. : Ça a été une souffrance pour vous et votre mari ?

Jacqueline : Euh... Oui, peut-être je me demande si ce n'était pas plus pour lui que pour moi. Parce que moi je comprenais la situation… [52]».

[52] Entretien Mme Pierre-Léandre, 25 mai 2016, Martinique, p.8.

Cet entretien est représentatif du degré d'intimité que les personnes interrogées ont accepté de dévoiler, et des incursions fréquentes en dehors des questions de risques et de crises. Je reste profondément reconnaissante de ce qu'ils ont bien voulu m'accorder en me racontant leurs « **bouts de vie** », leurs souvenirs les plus personnels et parfois les plus douloureux. Ces souvenirs et les émotions exprimées interrogent ma posture de chercheuse, et les émotions que j'ai à mon tour pu ressentir au moment de recueillir leurs paroles.



Figure 23 : Jacqueline et son mari Romuald (Photographies prises par la famille de Mme Pierre-Léandre)

4-3- Faire avec les émotions

Recueillir les récits de personnes ayant vécu un traumatisme implique de travailler dans un contexte émotionnel particulier. Les émotions de la personne interrogée, qu'il s'agisse des émotions racontées (et souvent re-vécues au moment où elle parle), ou encore de celles exprimées pendant la discussion, deviennent à la fois un outil et un matériau de recherche. Parallèlement, ma position d'empathie au cours de l'entretien m'expose non seulement à recevoir les émotions de mon interlocuteur, mais à les ressentir moi-même et à exprimer ce ressenti. Se posent alors plusieurs questions. Quelle est la « bonne distance » à adopter lors d'un entretien ? Comment ne pas être intrusif tout en cherchant à soulever et à recueillir des émotions ? Que faire des émotions recueillies et plus largement des confidences faites ?

Mon expérience passée de l'entretien infirmier m'a beaucoup aidée. J'ai tissé avec les personnes que j'ai interrogées un lien qui ne peut pas être neutre. Lorsqu'elles me racontent des détails très intimes de leur vie, je ne peux pas faire preuve d'objectivité, et ce n'est pas le

but. En revanche, j'ai toujours à l'esprit le contexte et les objectifs de l'entretien, afin de pouvoir saisir les éléments utiles pour l'identification et l'analyse des trajectoires de résilience.
La confiance tissée entre nous implique plus largement un respect du témoignage, de la parole donnée et des règles énoncées en amont.
Certaines personnes m'ont donné spontanément l'autorisation de donner leur vrai nom dans la thèse. D'autres ont préféré que je ne mette que leurs initiales. Pour être honnête, à certains moments, j'ai moi-même fait le choix de taire les patronymes. Avec le recul, j'ai eu le sentiment que certaines informations devaient rester entre nous, que certaines situations n'avaient pas besoin d'être attribuées à telle ou telle personne en particulier pour être comprises ; j'ai donc fait le choix de maintenir cet anonymat.

J'ai notamment à l'esprit deux exemples de situation où la prise de recul et l'arbitrage entre les besoins de la recherche et une implication personnelle qui dépassait le cadre de cette recherche, ont été nécessaires.
J'ai ainsi rencontré en Guadeloupe Rose-Marthe, 78 ans, qui m'a proposé, lors de notre première rencontre à la maison des aînés de Basse-Terre, de me raconter son expérience personnelle des différents cyclones ayant touché son logement familial situé face à la mer dans la commune de Pigeon. Elle a commencé par me parler de Betsy (11 août 1956), qui a détruit la maison construite par son père, puis d'Inez en 1966 (27 septembre 1966), où la maison, cette fois-ci reconstruite en bois, perdit son toit. Enfin, elle m'a longuement parlé du passage de Lenny, (18 novembre 1999), où la maison était occupée par un de ses fils, sa belle-fille enceinte et leur petit garçon.
Durant notre discussion, déjà très riche en émotions, Rose-Marthe se met à me parler de plusieurs blessures de vie : du décès de son père, de ses obsèques, etc. Au détour d'une anecdote sur le décès de son père, elle me raconte qu'elle a perdu un fils dans un accident de la route quinze ans auparavant, et se met à pleurer. À ce moment précis, nous ne sommes plus dans une relation chercheur-personne interrogée : elle me perçoit comme une confidente. Je n'ai rien à répondre, juste laisser ce moment d'émotion passer, être là et accompagner la douleur que ravive son témoignage. Rose-Marthe terminera l'entretien en me remerciant d'avoir « **bien voulu écouter ses petits secrets**[53] ».

[53] Entretien de Rose-Marthe, 7 avril 2017, Guadeloupe, p. 20.

La technique de l'entretien infirmier nécessite de savoir respecter les silences. Cet exemple témoigne des différents problèmes éthiques auxquels j'ai été confrontée. En effet, en ayant choisi d'appliquer cette technique d'enquête, je savais que je pouvais potentiellement me retrouver dans des situations compliquées, mais que je pourrais m'appuyer sur mon expérience pour m'aider et me poser des garde-fous. Il a fallu, à plusieurs reprises, prendre du recul pour définir la meilleure réponse à apporter, quitte à laisser parler mes propres sentiments. Travailler sur *les capacités à faire face* d'individus ayant vécu des catastrophes passées, suppose de travailler avec des êtres humains. En tant que chercheuse, je considère que travailler sur les émotions et les souvenirs d'individus qui acceptent de nous livrer leurs « **bouts de vie** », ne peut pas se faire uniquement au travers de questionnaires et d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Le recueil des souvenirs et des récits traumatiques s'impose, mais il soulève inévitablement des questions éthiques qu'il est important d'interroger en amont, le plus possible, et demande de se remettre en question au cours du terrain, en fonction des situations rencontrées. L'émotion de Rose-Marthe et cette incursion dans ses souvenirs intimes les plus douloureux, qui n'ont rien à voir *a priori* avec le sujet des catastrophes naturelles, mais qui leur font écho, sont des moments d'authenticité pure, qu'il est bien sûr impossible de prévoir et encore moins d'interrompre. Le discours ne trouvant plus sa place à ce moment précis, l'empathie reste la seule réponse adaptée. Elle se traduit le plus souvent par des silences bienveillants, parfois accompagnés de manifestations physiques.

L'exemple de ma rencontre avec Mme Pierre-Léandre en mai 2016 en Martinique est aussi éclairant. Elle m'a été présentée par Sylvie Sainte-Agathe. Mme Pierre-Léandre est une dame de 91 ans aujourd'hui, qui a vécu plusieurs vies : originaire de Normandie, elle a habité successivement à Soissons, Gentilly, Paris où elle a travaillé à la fois dans la couture, le dessin animé, les décors d'abat-jour, la création de tissu, pour finir, à 40 ans, par faire une formation d'infirmière psychiatrique, afin de subvenir aux besoins de sa fille, après son divorce. En 1975, elle quitte tout par amour pour venir s'installer en Martinique et épouser Romuald Pierre-Léandre aujourd'hui décédé. Désormais, elle vit seule dans sa maison isolée au pied du morne à la sortie du Carbet.

Notre première rencontre a eu lieu chez elle. Dès mon arrivée, elle m'a fait faire le tour de sa maison et de son jardin, en me montrant toutes ses créations. Notre entrevue a duré 3h30, durant lesquelles elle m'a raconté sa rencontre avec son mari, leur vie commune en Martinique, les difficultés pour elle d'être acceptée en tant que femme blanche au sein de sa belle-famille, les tentatives de *quimbois* (vaudou martiniquais) de la belle-famille pour

essayer de la faire partir, sa relation avec sa fille partie vivre en Polynésie, la maladie puis le décès de son mari quelques années auparavant, la manière dont elle vit seule aujourd'hui, son quotidien etc. Elle m'a aussi offert « ses mémoires », qu'elle avait écrites quelques années plus tôt, me posant à son tour des questions sur ma vie, sur mon expérience d'infirmière (nous nous sommes rendu compte que nous avions travaillé dans le même hôpital psychiatrique). En discutant avec elle, quelques réflexes d'infirmière revinrent et j'osais lui demander comment s'organisait la logistique du quotidien (courses, etc.). Elle me raconta qu'elle allait faire ses courses à Saint-Pierre : qu'à l'aller, elle prenait le bus à la sortie du Carbet, mais qu'au retour, elle prenait un taxi, car elle était chargée. Puis, tout en continuant la discussion sur la thématique des risques naturels, elle me fit part de son inquiétude face au risque tsunami :

> « **Jacqueline : Mais bon… Si c'est le tsunami, il faut que je sois prévenue à temps pour essayer de m'en aller !!!**
>
> *F. B. : Et à votre avis, comment on peut vous prévenir ?*
>
> **Jacqueline : Ben je ne sais pas ! Peut-être en voiture. Là, je ne sais pas, je pense qu'ils passeront avec les voitures.**
>
> *F. B. : Vous n'avez jamais entendu parler d'une alerte ou d'une sirène qui pourrait être déclenchée ?*
>
> **Jacqueline : Non, jamais. Il faudrait quand même que je téléphone à la mairie pour savoir**[54] ».

L'ensemble de ces éléments me fit lui proposer de l'accompagner la semaine suivante à la mairie, afin qu'elle puisse se renseigner. Je lui dis qu'elle pourrait profiter de ma voiture, en même temps, pour faire quelques courses et passer au cimetière, voir la tombe de son mari.
Jusqu'à la fin de mon séjour en Martinique, j'ai pris des nouvelles de Mme Pierre-Léandre et suis passée la voir. Aujourd'hui encore, je reçois régulièrement de ses nouvelles par mail, dans lesquels elle m'envoie des photographies de ses créations de calebasses ou encore de fleurs.

[54] Entretien Mme Pierre-Léandre, 25 mai 2016, Martinique, p.19.

Les récits qu'ont pu me livrer ces deux femmes m'ont été précieux et m'ont permis d'avancer dans mes recherches. J'ai analysé leurs propos avec la rigueur que demande une recherche doctorale mais en parallèle, j'ai établi avec elles une relation bien plus profonde et personnelle, fondée sur la confiance et le respect de l'intime ; il en reste encore aujourd'hui des traces.

C. R. Rogers[55] explique dans son ouvrage *Le développement de la personne,* qu'il faut accepter « *d'éprouver de l'intérêt pour autrui* » (Rogers, 1998, p.38). Accepter de travailler avec pour matériau l'humain renvoie implacablement à ce constat : il faut aimer recevoir la parole de l'autre. Ici, ma double étiquette « infirmière-chercheuse » m'a été d'une aide incontestable : pouvoir recevoir et gérer l'émotion de l'autre, savoir tenir la « bonne distance » et garder le silence, tout en laissant travailler l'œil et l'oreille de la chercheuse.

Cela n'a pas toujours été facile et il m'est arrivé de me retrouver « piégée » par l'émotion d'un récit, ou encore de repenser longtemps à un témoignage ; mais je considère que ce travail de recherche devait passer par là, pour pouvoir faire ressortir toute son authenticité et sa particularité.

Les considérations éthiques ont toujours été présentes à mon esprit, avec pour priorité absolue de protéger la parole des personnes qui ont accepté de me répondre. Choisir quoi dire et quoi taire résulte d'une longue réflexion, nourrie de plusieurs discussions avec mes directrices de thèse. Bien qu'étant autorisée par chaque personne interrogée à utiliser nos conversations, je suis partie du principe que la confidence obtenue dans un contexte particulier propice à la confiance et l'intime (paradoxalement, souvent lorsque la personne nous est inconnue ou que l'on sait que l'on ne la reverra jamais), pouvait être regrettée par la suite. J'ai donc décidé que tant que la reconstruction des trajectoires de résilience individuelle n'était pas empêchée par une amputation de l'histoire, je pouvais me permettre de taire certains passages de récits. Une forme d'engagement me lie vis-à-vis de ces personnes et c'est aussi une manière de leur rendre ce qu'elles m'ont donné.

[55] Carl Ransom ROGERS : Psychologue américain (1902-1987) qui a principalement travaillé dans les champs de la psychologie clinique, de la psychothérapie, de la relation d'aide, de la médiation et de l'éducation.

4-4- Infirmière-chercheuse blanche et métropolitaine

Il me semble important de revenir sur cette double étiquette d'« infirmière-chercheuse » évoquée précédemment, et du rôle que ce statut hybride a pu jouer auprès des personnes interrogées. J'ai pris le parti assez rapidement d'expliciter ma situation en préambule des entretiens. Face à mes interlocuteurs, il me paraissait important d'annoncer avec honnêteté mon parcours, et les raisons pour lesquelles j'effectuais ces recherches. Néanmoins, j'ai conscience aujourd'hui que cette manière de me présenter a très probablement influencé leur attitude envers moi, créant ainsi un biais pas toujours conscient. Le métier d'infirmière est généralement positivement connoté, laissant sous-entendre une plus grande faculté d'écoute et de communication, d'empathie ou encore de confiance. Mon ancien statut professionnel a été pour moi une aide, mais il m'impose aussi un devoir de respect et de rigueur encore plus grand vis-à-vis des propos que je rapporte.

Ma fonction d'« infirmière-chercheuse » n'a pas été le seul statut interrogé durant cette thèse. Ma position de « blanche métropolitaine » a également été questionnée lors de plusieurs situations et pour différentes raisons (Guinard, 2010, 2015). En effet, j'ai dû, à plusieurs reprises, devoir expliquer quelles étaient mes origines, et « prouver » que je connaissais bien le « monde antillais », avant que l'on n'accepte de me répondre. Je pense notamment à une rencontre faite en Martinique en 2016, où un homme avait refusé de répondre à, je cite, « **des questions de blancs colonialistes** ». Cette référence au colonialisme revient assez régulièrement dans les entretiens, sans pour autant être associée à une connotation raciste, mais plutôt en faisant référence à des inégalités encore présentes aujourd'hui : « **mais si vous regardez bien, dans les postes haut placés à la préfecture ou au conseil régional, ce sont des blancs. Il n'y a pas de noirs** » (extrait d'un entretien anonyme martiniquais). Gilbert Larose, fondateur de la maison aux esclaves aux trois-Îlets, y faisait également référence lors de notre entretien :

> « **Gilbert : Ma grand-mère, elle a ta couleur. J'ai des enfants qui sont métis, ils sont comme toi dans la couleur[56]. J'ai quatre métis. Mais les anciens de ma mère qui étaient bretons, ils se sont mélangés avec des indiens après l'esclavage […]. En moi y'a déjà trois personnes : africain/indien et européen. [...] Alors tu vois que si le caribéen est raciste, c'est qu'il ne connaît pas sa vraie histoire et qu'il a seulement entendu que le blanc a fait du mal en donnant les coups de fouets. Moi,**

[56] Il sous-entend ici que ses enfants possèdent la même couleur de peau que moi au moment de l'entretien, ils sont métissés.

c'était ça qui était dans mon cœur quand je ne connaissais pas mon histoire. Dès que je voyais un blanc, je voyais un colon quoi. Quel que soit l'endroit, le lieu, dès que je voyais un blanc, je voyais esclavagiste. C'est ça que je voyais dans mes yeux[57] ».

Au cours de mes séjours aux Antilles durant les dix dernières années, j'ai été confrontée à plusieurs reprises à des situations impliquant des actes ou des propos racistes, à mon encontre ou à celle des Antillais. Par exemple, chez M. Larose :

« *F. B. : Ça me fait penser à une anecdote la dernière fois que je suis venue chez vous. C'était durant l'atelier de préparation du cacao. Vous allez me dire ce que vous en pensez. Donc votre collègue explique qu'une fois que l'on a torréfié les graines, il faut commencer à taper avec un mortier. Elle demande s'il y a des volontaires. Il y avait là un groupe de touristes blancs et l'un d'entre eux s'est porté volontaire. Il se met donc à taper et là, un de ses amis se met à crier « et mais Madame, je peux lui mettre des coups de fouets ? Comme ça, il ira plus vite ? ».*

Gilbert : Mais oui, il faut entendre ce que les gens disent… Moi, ils me demandent souvent « où sont les esclaves ? » ou « alors, c'est vous l'esclave ? ». [...] Ces gens-là quand ils voient un black, ils voient un esclave, pas un être humain. Tu comprends ? Ils voient un animal. Mais jusqu'à maintenant en 2016, beaucoup de gens parlent comme ça. Quand les gens passent et me regardent et me disent « c'est toi l'esclave ? », je ne sais pas où je trouve ma force, mais j'ai répondu… [...] Ils pensent faire de l'humour, « à la française »[58] ».

La question des origines, des inégalités et du racisme est très présente dans les Antilles françaises, notamment en Martinique où la proportion d'entretiens l'ayant évoquée est très importante. Ma position de chercheuse blanche a donc immanquablement créé des biais, qu'il a fallu identifier et parfois désamorcer. Par exemple, Mme Pierre-Léandre m'avait demandé à la fin de notre premier entretien « **de quelle commune tu viens toi ?** ». Comprenant assez rapidement ce qu'elle me demandait, je lui expliquais que je n'étais pas originaire de la Martinique, mais du sud-ouest de la France. Elle me répondit **« ah mais je croyais que tu étais métisse et du coin !!!** ». Mme Édouard, responsable de l'association de la maison des aînés, m'avait également demandé *«* **mon pedigree »** lors de notre premier entretien.

[57] Entretien avec Gilbert Larose, 23 mai 2016, Martinique, p.15.
[58] Entretien avec Gilbert Larose, 23 mai 2016, Martinique, p.18.

L'ensemble de ces exemples démontrent bien qu'il ne s'agit pas seulement d'un contexte historique. Cette structuration de comportements agit ici et maintenant sur les relations interpersonnelles et doit donc être, *de facto*, prise en compte dans l'analyse des résultats de cette recherche.

5- Conclusion

Pour conclure, la méthodologie utilisée dans ce terrain renvoie, me semble-t-il, à une question plus générale : que signifie faire du terrain en géographie ? (Calbérac, 2010, 2011 ; Claval, 2013). La réponse est en grande partie subjective et dépend, en plus des attentes personnelles du (de la) chercheur(se), du contexte et des conditions de réalisation de la recherche. La méthodologie retenue et sa mise en œuvre, bien que s'appuyant sur des bases théoriques éprouvées, doivent aussi correspondre au chercheur qui doit l'appliquer à son terrain et à son problème de recherche. Nos influences culturelles, professionnelles ou familiales, les compétences acquises au fil des années, nos expériences, nos valeurs et nos croyances, conditionnent notre rapport au terrain, et guident les choix que nous devons faire pour trouver la manière la plus efficace, mais aussi la plus éthique, de récolter et de traiter les données.

PARTIE 1- Des trajectoires de résilience territoriales aux trajectoires de résilience individuelles

Pour comprendre le « *cope with* », j'ai choisi d'étudier des trajectoires de résilience, afin de relire le processus qui permet l'absorption des chocs et le relèvement post-crise à l'aune de la notion. Entrer par la résilience permet d'un côté de dégager en filigrane la vulnérabilité des enjeux considérés, puisque la résilience suppose une vulnérabilité *a priori* qui traduit, *a minima,* l'exposition, et explique *a posteriori* l'endommagement. L'étude du processus de résilience permet également d'intégrer les temporalités de la crise et du relèvement post-crise, en insistant sur le caractère dynamique et non-linéaire de ce processus.

Une question se pose immédiatement. Le *cope with* est au départ appliqué aux sociétés pour décrire les relations qu'elles entretiennent avec leur environnement (Burton, 1978). Dans la littérature française, on glisse vers les territoires, avec l'idée que la résilience traduit le potentiel de récupération du système socio-spatial affecté, potentiel qui dépend en partie de l'état de vulnérabilité antérieur à l'occurrence de l'aléa (Provitolo et Reghezza-Zitt, 2015). Les travaux anglo-saxons insistent de leur côté sur la résilience des communautés (Cutter et *al.*, 2008 ; Berkes et Ross, 2013), faisant ainsi glisser la focale vers les individus. Le lien entre individus et territoire n'est cependant jamais établi.

L'objectif de cette partie est donc de reconstituer les trajectoires de résilience territoriales et individuelles, afin de rendre compte du processus de *cope with*, en articulant le niveau territorial et le niveau individuel.
Je vais donc commencer par développer la notion de résilience, son évolution, et circonscrire ses nombreuses acceptions, puis reconstruire les trajectoires de résilience des territoires étudiés, à savoir la Martinique, la Guadeloupe et Haïti. Pour cela, je vais m'intéresser à trois catastrophes passées : l'éruption de la Montagne Pelée en Martinique en 1902, la crise éruptive de la Soufrière de Guadeloupe en 1976 et le séisme de 2010 en Haïti.
Dans un deuxième temps, je décrirai les trois événements catastrophiques. L'analyse des trajectoires de relèvement post-catastrophe de chacun d'entre eux, me permettra ainsi de

proposer une nouvelle lecture des notions de crise et de catastrophe. Le troisième chapitre de cette partie, s'attachera à (ré)-interpréter, en termes de résilience, ces trajectoires territoriales et à questionner les conditions d'utilisation de la notion. Dans un dernier chapitre, je me concentrerai sur les individus qui habitent ces territoires, afin de voir si les trajectoires de résilience individuelles recoupent celles des territoires.

Chapitre 1- Qu'est-ce que la résilience ?

1-1- La résilience, une notion polysémique

Utilisé dans de nombreuses disciplines tant au sein des sciences sociales que des sciences dites « dures », le concept de résilience revêt un caractère polysémique (Reghezza et Rufat, 2015). Concept issu de la physique du début des années 1920, il s'est développé en psychologie après la seconde guerre mondiale puis en économie et en écologie scientifique (années 1970) avant d'être utilisé, au début des années 2000, en sciences sociales et notamment en géographie des risques (Dauphiné et Provitolo, 2007 ; Lhomme, 2012 ; Quenault, 2014). Ce concept vient du latin *Resilio* signifiant « rebondir », il fut développé à la base pour permettre de mesurer la capacité d'un objet à retrouver son état initial après un choc ou une pression continue.

Depuis le cadre d'action de Hyogo en 2005, la résilience est devenue le nouveau référentiel gestionnaire international conforté par le cadre d'action de Sendai qui a eu lieu en 2015 et dont une des priorités est « *d'investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience* » (UNISDR, 2015). Elle y est définie comme « *la capacité d'un système, une communauté ou une société potentiellement exposé à des aléas à s'adapter, en résistant ou en changeant, afin d'atteindre et de maintenir un niveau acceptable de fonctionnement et de structuration. Elle est déterminée par la mesure dans laquelle le système social est capable de s'organiser pour augmenter cette capacité, pour apprendre des catastrophes passées, pour une meilleure protection de l'avenir, et pour améliorer les mesures de réduction des risques* » (UNISDR, 2005). Cette acception de la résilience permet une nouvelle analyse des risques non plus au travers uniquement d'un système, mais également à partir des enjeux présents.

1-1-1- La résilience interprétée comme un « rebond »

La résilience dans le champ des catastrophes naturelles est généralement pensée par rapport à une crise consécutive à un choc ou une perturbation. S'appuyant sur l'étymologie du terme qui renvoie au rebond (Lhomme, 2012 ; Alexander, 2013), la littérature la définit comme le fait, pour un système, de revenir à l'état « normal », souvent l'état initial ou antérieur, suite à un choc qui correspond à l'occurrence d'un aléa (Figure 24). Selon les auteurs, la résilience peut être décrite comme un état ou un résultat (Reghezza et *al.*, 2012).

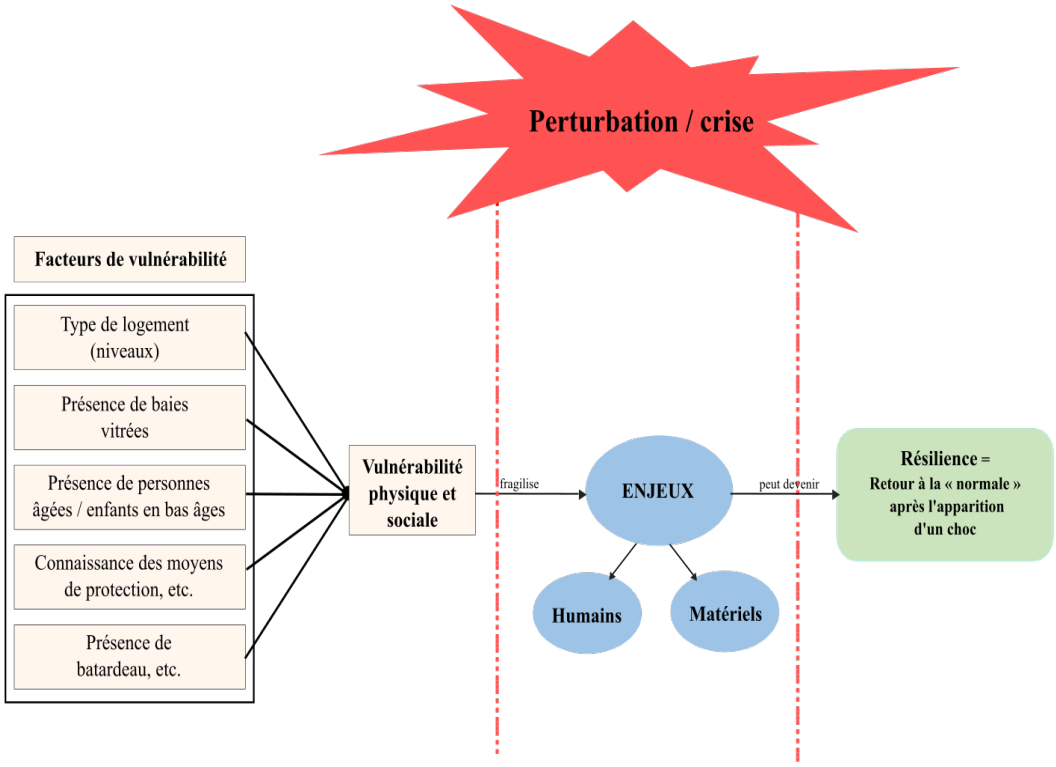


Figure 24 : La résilience interprétée comme un « rebond » (*bounce back*) (Réalisation : F. Benitez)

Notions à la fois descriptive et normative (Weichselgartner et Kelman, 2015), la résilience est définie de différentes façons, tous les travaux ayant pour point commun d'insister sur le « *retour à l'état normal* » ou à « *l'état initial* ». Dans leur ouvrage, M. Reghezza et S. Rufat résument ainsi les différentes acceptions, en soulignant qu'elles peuvent parfois être contradictoires.

« - *La résilience comme capacité de « rebondir », au sens de revenir en arrière et de rejoindre l'état antérieur à la crise, qui implique de réagir à l'impact physique et de dépasser le dommage matériel ;*

- *La résilience comme capacité à « résister » physiquement au choc (antonyme de fragilité) et donc à « l'absorber » (sens de la résilience physique) ;*
- *La résilience comme capacité à « maintenir » ses fonctions malgré la perturbation ;*
- *La résilience comme processus de « reconstruction » matérielle, « supportant la remise en activité » des fonctions du système* » (Reghezza et Rufat, 2015, p.39)

D. Provitolo montre que cette approche de la résilience, qui a été notamment formalisée par la *resilience alliance* (Adger, 2000 ; Adger et *al.*, 2009), s'inscrit dans le paradigme dominant de gestion. Elle parle de résilience ingénieuriale en soulignant la filiation de cette interprétation de la notion avec la résilience telle qu'elle est définie chez les écologues (Holling, 1973), même si les géographes critiquent souvent ce transfert (Gaillard, 2007 ; Manyena, 2006). Dans cette acception, la résilience est vue comme antonyme de la vulnérabilité (Lhomme, 2012 ; Reghezza, Provitolo et *al.*, 2015) :

> *« Si un enjeu ou un système subit un dommage, c'est qu'il est vulnérable. Or, plus il subit de dommages, plus la probabilité qu'il se désorganise et s'effondre est grande et plus il lui sera difficile de se relever. Ainsi, plus le système est vulnérable (au sens sensible à l'endommagement), moins il est résilient »* (Reghezza et Rufat, 2015, p.49).

Cette interprétation de la résilience permet d'intégrer tous les volets de la gestion des catastrophes, en reliant les quatre phases principales de la catastrophe : le risque en amont ; la situation de crise en elle-même ; l'urgence de la phase aiguë et enfin, l'après crise/reconstruction (Reghezza et Rufat, 2015 ; Laganier, 2015 ; Moatty, 2015).

1-1-2- La résilience comme processus d'émergence

Certains auteurs considèrent en revanche la résilience, non plus par rapport à l'apparition d'un choc mais en fonction des fluctuations, oscillations, transformations ou encore des perturbations qui ponctuent l'existence d'une entité (un système, un individu ou un territoire etc.). La perturbation ne se définit plus systématiquement comme une crise et son origine ne provient pas forcément de la réalisation d'un événement majeur. Cette perturbation peut correspondre à tout événement qui, à un moment donné, déséquilibre le système dans lequel il interagit.

La résilience ainsi définie est pensée comme processus de très long terme. Cette lecture permet de réfléchir en termes de trajectoire, en incorporant les temps forts, les crises lentes, les processus de transition, etc. qui correspondent à une lente évolution des systèmes. Cette approche a été particulièrement développée dans l'analyse spatiale et la géographie des systèmes (Aschan-Leygonie, 1998 ; Djament, 2005 ; Hernandez, 2010 ; Djament et Reghezza, 2012). Elle permet d'insister à la fois sur le caractère dynamique et non linéaire des trajectoires et sur les propriétés d'émergence au sein du système, propriétés qui peuvent conduire à sa bifurcation. De nombreux auteurs privilégient d'ailleurs d'autres entrées : G. Djament parle de « reproduction » plutôt que de résilience ; d'autres travaux adoptent la perspective du *post* pour appréhender les transitions des systèmes socio-spatiaux (Reghezza et *al.*, 2012)

D. Provitolo privilégie cette approche qui lui permet de poser un *continuum* entre vulnérabilité et résilience (Provitolo et Reghezza, 2015). Elle insiste sur le caractère construit mais aussi dynamique de la résilience et de l'individu en montrant que les états de vulnérabilité et de résilience sont tout sauf figés.

Une telle approche demande de regarder non plus des états mais des trajectoires de vulnérabilité et de résilience sur des temps longs.

1-2- De la résilience à la résilience territoriale

Cette deuxième approche conduit à interroger la notion de « résilience territoriale ». Dans ce travail de recherche, j'entendrai la résilience des territoires comme le processus qui conduit au relèvement d'un système socio-spatial. Le terme territoire est défini ici comme un espace géographique approprié politiquement, qui renvoie à l'inscription d'un individu ou d'un groupe social dans un espace physique (Di Méo, 1998 ; Dubresson et Jaglin, 2005). Le terme permet en particulier de rendre compte des relations qui se tissent entre l'espace et les individus qui l'habitent et de prendre en compte les dimensions politiques, économiques, sociales, administratives et environnementales d'un espace géographique habité (Laganier et *al.*, 2002).

Afin de mieux cerner la complexité de la notion de résilience territoriale, je me suis appuyée sur les propos de Julie Hernandez, dans sa thèse. Afin de décrire la résilience de la Nouvelle-Orléans après le passage du cyclone Katrina en août 2005, elle distingue les termes anglo-saxons de *rebuilding* et *recovery* :

> « *Le premier* [rebuilding] *correspond strictement à la reconstruction du bâti (building), des infrastructures, des réseaux, bref du « squelette » urbain. Le second* [recovery] *tend à englober le premier mais y ajoute la « chair » du tissu social et économique (reformation des réseaux sociaux, redéveloppement du marché de l'emploi et des échanges), et « l'âme » de la vie urbaine (identité, culture politique, pratiques et représentations*) » (Hernandez, 2010, p.157).

Cette précision est très intéressante, car elle permet de dissocier la matérialité du territoire de sa dimension sociale. Le terme *recovery* revêt un caractère englobant et systémique, qui offre la possibilité de prendre en compte les capacités de reconstruction matérielle (*rebuilt*) (bâti, infrastructures, réseaux, etc.) et les capacités de reconstruction sociale, qui renvoient au rétablissement des activités quotidiennes, des réseaux de sociabilité, des pratiques, etc. Le terme de *recovery* permet donc d'enrichir la résilience en insistant sur l'ensemble des composantes du système social spatialisé. Il fait référence aux capacités individuelles et collectives de *return*, *absorb*, *bounce back better*, *restaur*, etc. Les capacités de *resist/withstand* ou de *maintain* ne sont en revanche pas prises en compte dans ce processus de *recovery*. Ce dernier implique en effet un effondrement, même temporaire, du système, qui est contraire à l'idée d'invulnérabilité sous-entendu par le *resist* ou de maintien de continuité d'activité.

La résilience territoriale correspond donc au processus de *recovery* des composantes du système territorial et du territoire lui-même, après une perturbation. Considérer cette résilience permet d'observer la mise en œuvre de capacités individuelles ou collectives qui permettent le relèvement suite à un choc ou une pression lente, tout intégrant les contextes socio-politiques et économiques présents et passés. L'approche territoriale permet ainsi d'appréhender les catastrophes au travers d'une démarche systémique, qui permet de ne plus les considérer simplement comme des éléments extérieurs au territoire (D'Ercole et Metzger, 2009 ; Reghezza et Rufat, 2015) :

> « *Il ne s'agit plus de gérer un risque* (en l'occurrence ici, une catastrophe), *une fois qu'il a été identifié,* ***sur*** *un territoire, mais de gérer* ***un*** *territoire en intégrant l'existence d'un ou plusieurs risques* (catastrophes) » (Beucher et *al*, 2008).

Comprendre la résilience territoriale suppose de partir des trajectoires de résilience de chaque espace approprié, en considérant des pas de temps plus longs. Je vais pour cela m'intéresser aux trois territoires évoqués précédemment. Ils ont chacun connu, à un moment donné, une catastrophe majeure entraînant d'importantes désorganisations et changements. Ces ruptures se lisent dans des trajectoires territoriales non-linéaires complexes, dont l'étude mobilise des temporalités différentes (116 ans pour la Martinique, 42 ans pour la Guadeloupe et 8 ans pour Haïti).

Chapitre 2- Trois territoires marqués par des catastrophes majeures

Saint-Pierre (Figure 25), Basse-Terre (Figure 26) et Port-au-Prince (Figure 27) ont chacune connu un événement tragique. Ces agglomérations présentent de nombreux points communs. Elles se situent toutes les trois au sein de l'espace Caraïbe, et sont les chefs-lieux ou capitales de chacune de leur île (Saint-Pierre était à l'époque la capitale économique et culturelle de la Martinique, Basse-Terre le chef-lieu officiel de Guadeloupe et Port-au-Prince la capitale d'Haïti). Toutes possédaient également, au moment des faits, le plus grand nombre d'habitants : Saint-Pierre comptait 26 011 habitants la veille de l'éruption (contre 22 164 habitants pour Fort-de-France) (CRM, 2002a, p.18) ; Basse-Terre, plus de 30 000 au moment de la crise éruptive de la Soufrière en 1976[59] ; plus de 2 000 000 personnes vivaient à Port-au-Prince au moment du séisme (soit plus de 2% de la population totale haïtienne).

J'ai fait le choix de croiser le travail d'archives avec les récits de vie, pour reconstituer l'impact de ces catastrophes et saisir les trajectoires territoriales. La reconstruction de ces trois trajectoires permet, *in fine*, de proposer une nouvelle lecture des notions de crise et de catastrophe.

[59] Avec les communes de Saint-Claude, Vieux Habitants, Capesterre Belle-Eau, Trois Rivières et Gourbeyre, c'est plus de 73 000 personnes qui ont été évacuées soit 1/5 de la population de Guadeloupe.

Saint-Pierre en Martinique, le 8 mai 1902



Figure 25 : Photographies de Saint-Pierre avant 1902. Photographie n°1 : Saint-Pierre vu du mouillage et son sémaphore ; photographie n°2 : Un exemple de maison pierrotine ; photographie n°3 : Le pont de Saint-Pierre partie nord ; photographie n°4 : La citerne du consulat des États-Unis ; n°5 : Sémaphore de Saint-Pierre ; photographie n°6 : Rue Victor Hugo [60]

[60] Sources : n°1 : *coll.* Musée Régional d'Histoire et Ethnographie de Fort-de-France (MRHE) ; photographie n°2 : *coll.* MRHE ; n°3 : *coll.* MRHE ; n°4 : *coll.* MRHE ; n°5 : *coll.* Loïs Hayot ; n°6 : *coll.* MRHE. Photographies tirées du livre *Saint-Pierre de la Martinique, ville d'eau avant 1902*, Conseil Régional de la Martinique (CRM , 2002b).

Basse-Terre en Guadeloupe, le 8 juillet 1976



Figure 26 : Photographies de la ville de Basse-Terre et de la Soufrière. Photographie n°1 : Cliché de la rue Maurice Marie-Claire de Basse-Terre avec la Soufrière ; n°2 : Le marché de Basse-Terre en 1975 ; n°3 : Éruption du 12 août 1976 de la Soufrière avec projections de vapeurs d'eau acides et de pluies acides ; n°4 : La Soufrière [61]

[61] Sources : n°1 : @ Claude Roussel-Dupré, prise le 26 décembre 2009 ; n°2 : *France Antilles, prise par* Claude Roussel-Dupré, date inconnue ; n°3 photographie prise par M. Feuillard, (Feuillard, 2010) ; n°4 : photographie prise par F. Benitez, 25 janvier 2017.

Port-au-Prince en Haïti, le 12 janvier 2010.

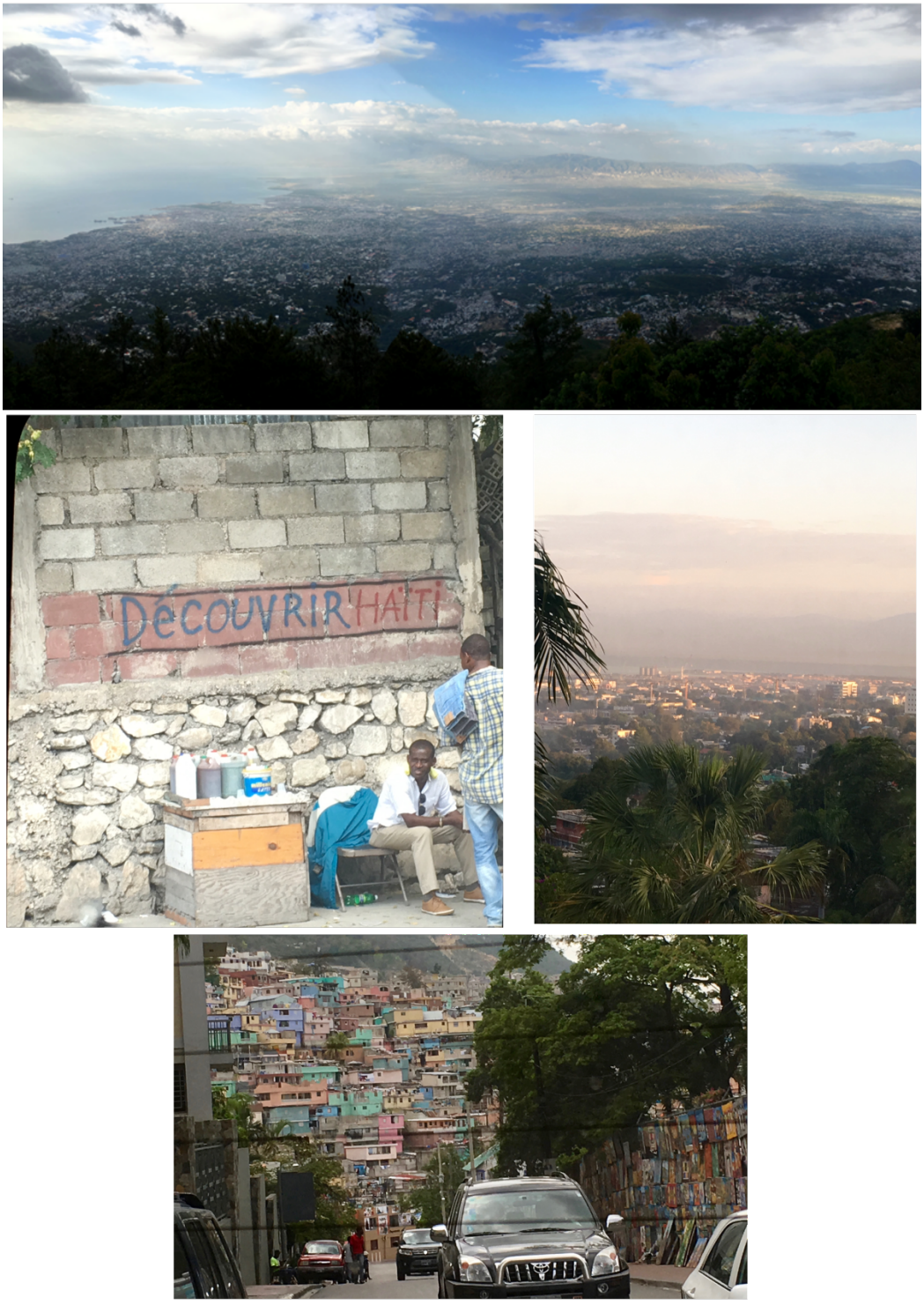


Figure 27 : Photographies de Port-au-Prince, Haïti (Source : F. Benitez, mars 2016)

2-1- Trois événements catastrophiques

2-1-1- Saint-Pierre, quand la « Grande Dame[62] » se réveille…

> « *Nous venons des portes de l'Enfer, vous pouvez télégraphier au Monde entier qu'il n'y a plus âme vivante à Saint-Pierre…*[63]».

À la question « *de quelles catastrophes naturelles passées vous souvenez-vous ?* », la totalité des témoignages que j'ai pu recueillir en Martinique parlent de l'éruption de la Montagne Pelée de 1902, alors même que personne ne l'a vécue directement. Au-delà du souvenir et du devoir de mémoire évoqués durant les entretiens, cet événement tragique a bouleversé la population martiniquaise, et reste encore aujourd'hui un fait marquant de l'histoire de l'île, comme le raconte Patrick L. lors de notre entretien :

> « **Patrick :** [l'éruption du 8 mai 1902] **C'est de l'histoire, enfin NOTRE histoire. C'est pas une histoire de blabla, c'est NOTRE histoire**[64] ».

115 ans après, l'éruption de la Montagne Pelée du 8 mai 1902 reste encore fortement ancrée dans la mémoire collective martiniquaise, comme en témoigne Sylvie S. :

> « **Sylvie : Quand on parle d'éruption de 1902 en Martinique, on parle de LA catastrophe, c'est à dire que c'est quelque chose qui a vraiment marqué les esprits. On ne parle jamais de l'éruption : quand on dit LA catastrophe, on sait qu'il s'agit de l'éruption de 1902**[65] ».

Au cours de mes entretiens, j'ai souvent relevé que les Martiniquais parlaient de « LA catastrophe », pour faire référence à l'éruption du 8 mai 1902. D'autres catastrophes ont eu lieu après cet événement, mais les conséquences de cette éruption furent si considérables pour

[62] Expression souvent employée par les habitants de la Martinique que j'ai pu interroger, pour nommer la Montagne Pelée
[63] Propos du Capitaine Freeman, capitaine du *Roddam*, en entrant dans le port de Castries à Sainte-Lucie le 8 mai 1902 (CRM, 2002, p.6).
[64] Entretien Patrick L., 2 juin 2016, Martinique, p.15
[65] Entretien Sylvie S., 11 mai 2016, Martinique, p.3.

l'île et entraînèrent de telles répercussions au niveau international[66], que seul cet événement mérite cette dénomination à leurs yeux.

La nuée ardente et ses conséquences

Le 8 mai 1902, après plusieurs semaines où les signes de recrudescence d'activité s'étaient multipliés (annexe 5), la Montagne Pelée entre en éruption. Une nuée ardente (Figure 5) dévale sur Saint-Pierre (Figure 28) à 8h02[67], heure locale, rayant de la carte, en 200 secondes, la ville (Figure 29) et ses alentours. Elle fit plus de 28 000 morts.

Le capitaine Freeman, commandant du *Roddam,* rare navire qui a pu quitter Saint-Pierre après l'éruption, témoigne de ce qu'il a pu observer depuis son bateau :

> « *Tout à coup retentit une violente détonation qui ébranla la terre et la mer. Ce fut une formidable explosion de la montagne, qui parut s'entrouvrir du sommet à la base pour donner passage à une flamme éclatante qui s'éleva dans l'air, et à une poussée formidable de nuages noirs. Ceux-ci se précipitèrent, en dévalant le long des pentes de la montagne, descendant comme une trombe, franchissant les obstacles, puis, au moment d'atteindre les parties basses, ils formèrent un éventail et s'élancèrent sur la malheureuse ville qu'ils plongèrent dans les ténèbres, ils bondirent sur les navires en rade. À part cet éclair du premier moment, il n'y eut pas de feu : ce fut simplement un nuage chargé de cendres et de ponces portées à une très haute température qui, en une minute et demie, franchit la distance qui sépare le volcan de la ville, détruisant et brûlant tout sur son passage. À son arrivée à la mer, sa masse souleva les flots, les petits navires furent culbutés, le Roraima couché sur le côté, le Roddam à demi submergé, le Grappler coulé [...] La cendre brûlante balaya le navire, incendiant tout ce qu'elle touchait, pénétrant partout. Ceux qui étaient sur le pont furent précipités à la mer dans une eau bouillante, d'autres furent brûlés au moment où ils cherchaient refuge dans l'intérieur du navire, poussant des cris d'agonie sous la douleur de leurs brûlures. Devant mes yeux tout le long de la côte, ce n'était que flammes, l'enfer de Dante cent fois exagéré. Le feu faisait rage, surtout à l'extrémité nord de la ville, du côté du volcan ; à l'extrémité sud, je pouvais distinguer des formes humaines et*

[66] Les journaux étrangers organisèrent dans leur pays respectif d'importantes souscriptions auprès du public. Le président américain Roosevelt dépêcha un navire de guerre chargé de rations, de vêtements et de tentes. Il obtint également du Congrès un crédit de 200 000 dollars. Un service funèbre fut célébré dans toutes les églises françaises et dans de nombreuses villes étrangères comme Saint-Pétersbourg, Vienne, Jérusalem, Lisbonne, Tunis, etc. (Ursulet, 1997, p.206).

[67] Sources : Lacroix, 1904 et site internet www.ipgp.fr

percevoir des cris déchirants ; beaucoup se dirigeaient vers la mer, mais la trombe eut vite fait de les rattraper et aucun être vivant n'échappa à la mort ce matin-là » (Lacroix, 1904, p.243-244)(Figure 30).

Le témoignage du capitaine Freeman rend compte de la soudaineté, de la violence mais également de l'intensité de la nuée ardente qui s'abattit sur la ville de Saint-Pierre (Figure 31 et Figure 32). L'expression « nuée ardente » fut d'ailleurs employée la première fois par Alfred Lacroix[68] pour décrire les écoulements observés sur la Montagne Pelée en 1902. Le processus physique, extrêmement intense et brutal, constitua un choc sans précédent au sein de l'île, entraînant la désorganisation totale du territoire pierrotin et de ses environs. Au total, six autres nuées ardentes se succédèrent après celle du 8 mai (Lacroix, 1904 ; Revert, 1931 ; Bourdier et *al.*, 1989 ; Mas, 2012), parachevant la destruction de Saint-Pierre et de ses environs. La dernière eut lieu le 30 août 1902 et frappa les communes de Morne-Rouge (Figure 33), d'Ajoupa-Bouillon, de Morne-Capot et de Basse-Pointe, faisant plus de 1 300 victimes (Gallois, 1902 ; Fisher et *al.*, 1980 ; Tanguy, 1994 ; Ursulet, 1997, p. 255 et site internet de l'IPGP[69]).

Ce matin du 8 mai, tous les habitants qui se trouvaient dans l'enceinte de la ville de Saint-Pierre, soit un quart de la population totale de la Martinique, périrent, à l'exception de deux personnes : Louis Cyparis qui se trouvait dans un cachot de la prison de Saint-Pierre au moment de l'éruption, et Léon Compère qui, lui, était dans la cave de son commerce. Le port commercial, le tribunal de la ville, l'évêché, les lycées, pensionnats, collèges, etc. ont été détruits, entraînant une désorganisation administrative, économique, sociale et culturelle à l'échelle de l'île (CRM, 2002a, p.6). La plupart des usines et distilleries du nord ont également été détruites et/ou fermées, entraînant la suppression de milliers d'emplois (CRM, 2002a, p.6 ; Ursulet, 1997).

De nombreux pillages ont eu lieu quelques jours après l'éruption, dans les vestiges de la ville. Les autres communes du nord de la Martinique ont également été touchées : le Prêcheur, Grand'Rivière, Basse-Pointe, Macouba ont été ensevelies sous des lahars. 200 km² de terre, soit 18% de la superficie de l'île, ont été finalement ravagées, avec des conséquences

[68] LACROIX Alfred, Antoine, François (1863-1948) : minéralogiste, pétrographe et géologue français, professeur au Muséum National d'Histoire naturelle et membre du Collège de France. Ses recherches sont à l'origine de l'explication de la formation des dômes volcaniques et des nuées ardentes. Il a notamment longuement étudié l'éruption de la Montagne Pelée en 1902.

[69] www.ipgp.fr.

économiques lourdes : plus de 800 hectares de cannes détruites, 15 000 pieds de café à Ajoupa-Bouillon, 750 hectares de cacaoyers à Basse-Pointe (Ursulet, 1997 ; CRM, 2002a).

« LA catastrophe » de la Montagne Pelée en 1902 correspond à une crise paroxystique, rayant de la carte le territoire pierrotin et ses alentours, et laissant ses contemporains dans un état de stupeur et de sidération.

Ce choc brutal a marqué une césure dans la trajectoire territoriale de la ville de Saint-Pierre, tout en entraînant des recompositions importantes à l'échelle de l'île. Cette rupture a modifié de façon irrémédiable et permanente le visage économique, social et culturel du territoire martiniquais.

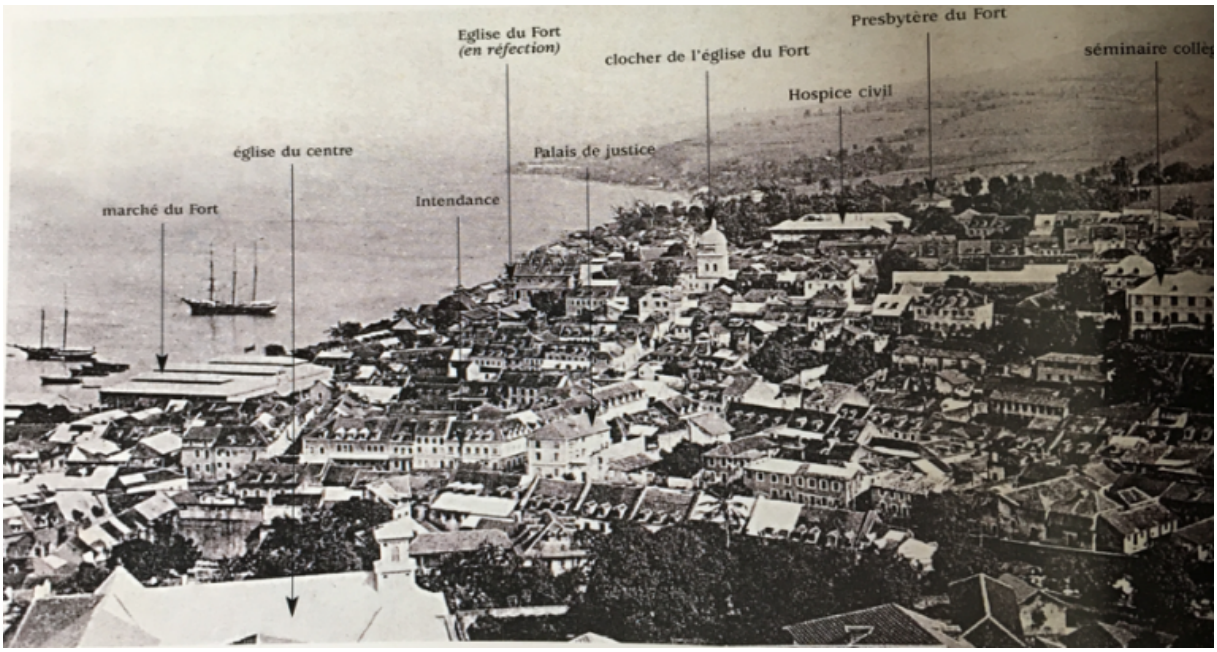


Figure 28 : Vue générale du quartier du Fort et d'une partie du centre de Saint-Pierre[70]

[70] Source : *coll.* MRHE ; CRM, 2002b, p.18.

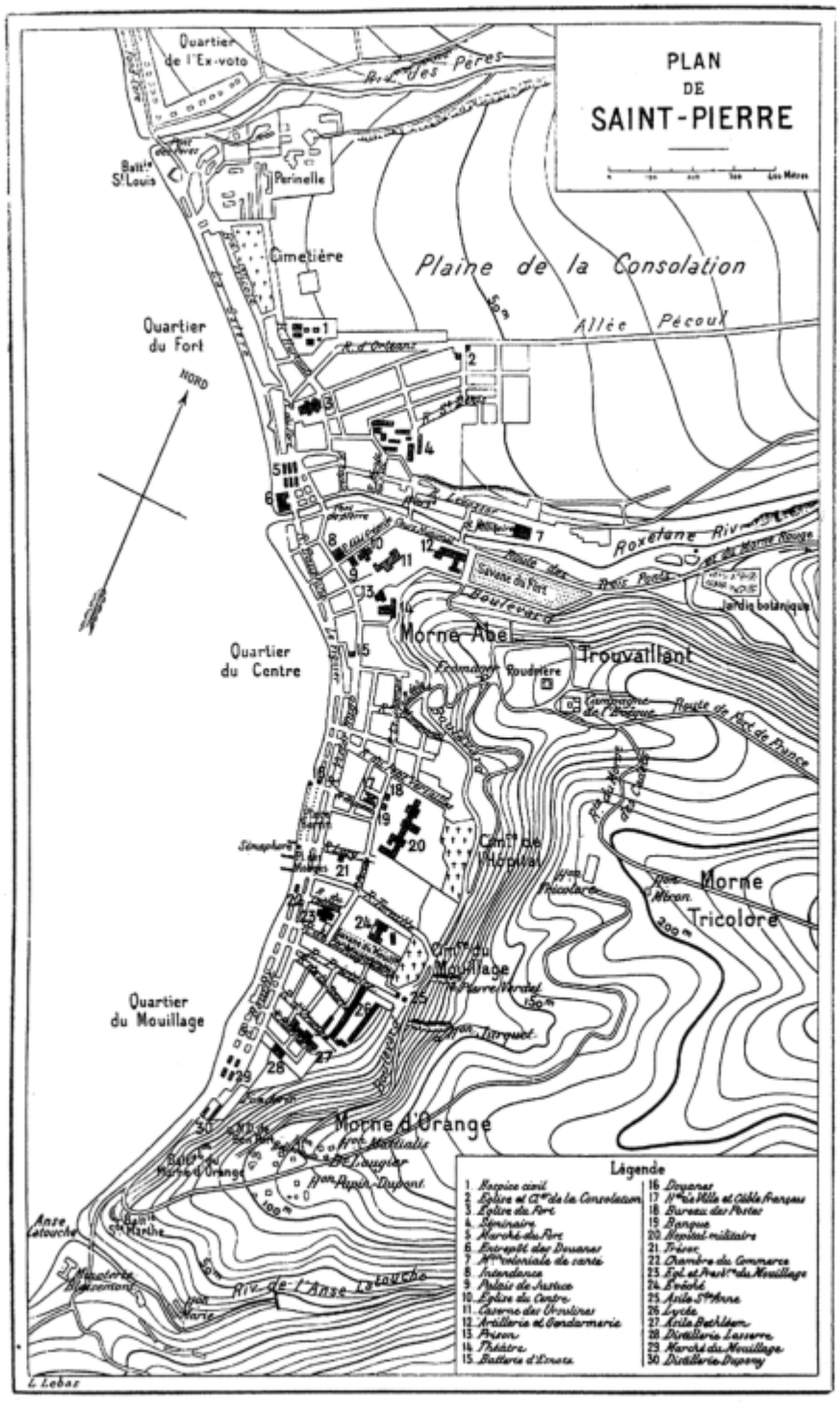


Figure 5 - Plan de Saint-Pierre peu avant 1902

Figure 29 : Plan de Saint-Pierre peu avant 1902[71]

[71] Source : Ursulet, 1997, p.33.

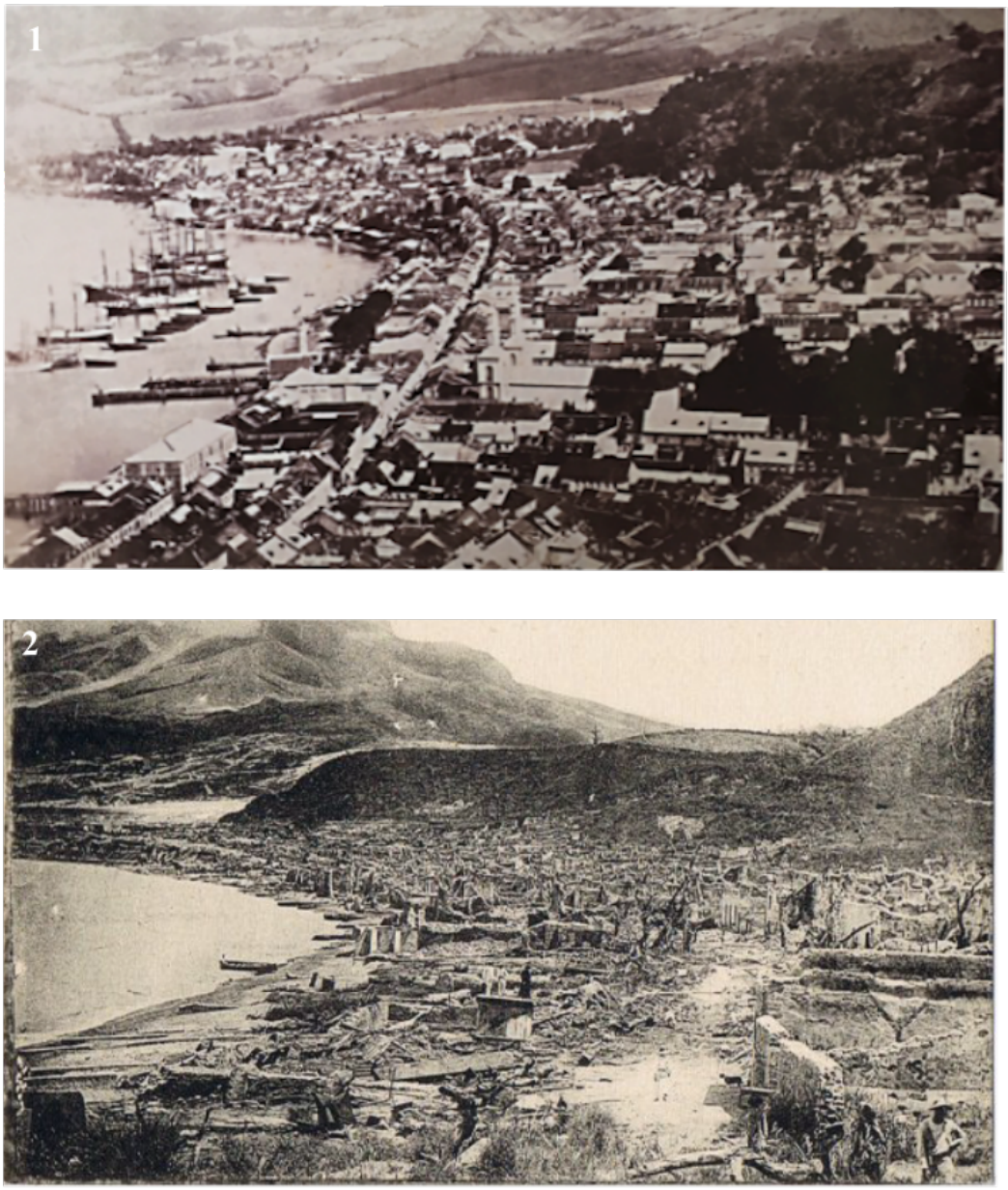


Figure 30 : Photographies de Saint-Pierre avant et après l'éruption du 8 mai 1902. N°1 : Saint-Pierre, vue du Morne d'Orange avant 1902 ; n°2 : Saint-Pierre : ruines de la ville après la catastrophe du 8 mai 1902[72]

[72] Source : n°1 : *coll.* MRHE ; n°2 : *coll.* A. Benoit, n°211.



Figure 31 : Vues de Saint-Pierre après l'éruption du 8 mai 1902. Photographie n°1 : Saint-Pierre rasée par la nuée ardente ; photographie n°2 : Saint-Pierre, le quartier du Fort après l'éruption ; photographie n°3 : les quais de Saint-Pierre pris des quais par A. Lacroix en juin 1902 ; photographie n°4 : Saint-Pierre après la nuée ardente ; photographie n°5 : Saint-Pierre, la cité de la mort après le 8 mai 1902 ; photographie n°6 : Les ruines du quartier du Mouillage après LA catastrophe[73]

[73] Sources : n°1 : *coll.* MRHE, CRM, 2002a, p.29 ; n°2 : *coll.* MRHE, CRM, 2002a, p.33 ; n°3 : A. Lacroix, 1904, Pl. XIX fig. 1, Museum d'Histoire Naturelle, Paris ; n°4 : A. Lacroix, 1904, PI. XIX fig. 1, Museum d'Histoire Naturelle, Paris ; n°5 : *coll.* MRHE, CRM, 2002b, p.101 ; n°6 : Carte postale, *Coll.* Benoit Jeannette, Martinique.



Figure 32 : Cartographie de l'île de la Martinique représentant « *Le désastre de Saint-Pierre* », Eugène Létot, Carte de la Martinique, 12 km [= 0m060 ; 1 : 200.000], Eug. Létot delt.[74]

[74] Source : www.gallica.bnf.fr, Bibliothèque Nationale de France, Paris

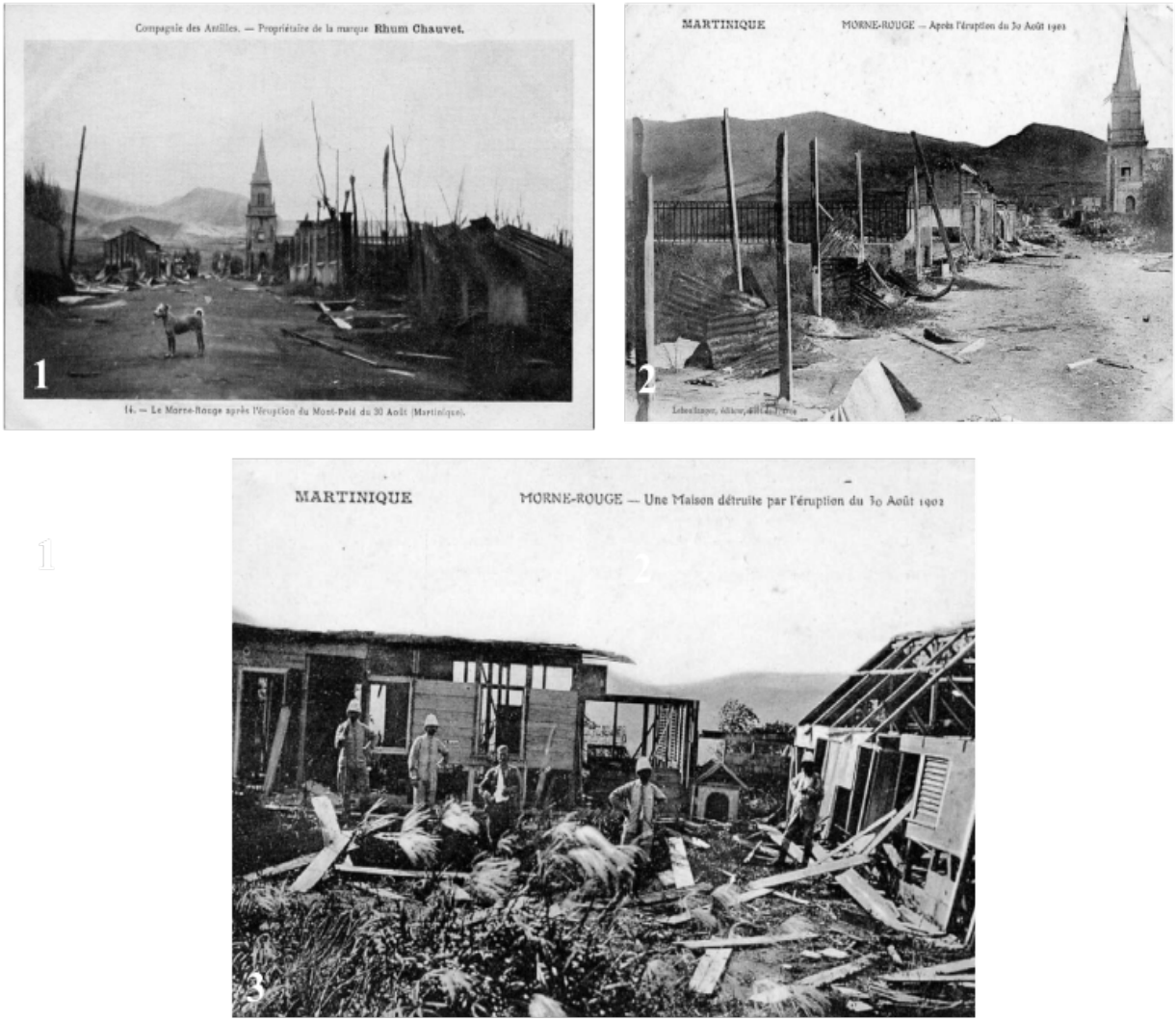


Figure 33 : La commune de Morne-Rouge après l'éruption du 30 août 1902 de la Montagne Pelée. Photographie n°1 : La commune du Morne-Rouge après l'éruption du Mont Pelée du 30 août ; photographie n°2 : L'église de Morne-Rouge après l'éruption du 30 août 1902 ; photographie n°3 : Maison détruite à Morne-Rouge par l'éruption du 30 août 1902 [75]

[75] Sources : n°1 : *coll.* Compagnie des Antilles, propriétaire de la marque Rhum Chauvet, www.patrimoines-martinique.org) ; n°2 : *coll.* carte postale Leboullanger www.patrimoines-martinique.org) ; n°3 : *coll.* carte postale Leboullanger www.patrimoines-martinique.org).

2-1-2- La crise de la Soufrière de Guadeloupe en 1976

« 8 juillet 1976 ! Date bien gravée dans la mémoire des saint-claudiens.
La Soufrière nous a fait abandonner notre belle commune un matin de juillet 1976.
Il fallait partir et laisser nos biens »
(Témoignage d'une infirmière, anonyme., « Soufrière 76, Mémoire des Aînés », CASC, 2016).

À l'inverse de l'éruption de la Montagne Pelée, la crise éruptive de 1976 n'a pas causé de destructions majeures directes. Il ne s'agit pas d'un choc brutal mais d'une crise lente, qui correspond à ce que la littérature sur la résilience qualifie de « stress » ou de pression lente (Provitolo et Reghezza- Zitt, 2015).
Malgré l'absence de choc brutal, il s'agit tout de même de l'une des plus importantes catastrophes qu'ait connue la Guadeloupe au cours du XXème siècle. L'ensemble du territoire guadeloupéen a été directement affecté par les deux évacuations des populations du sud de la Basse-Terre, suite au réveil du volcan et à la menace d'éruption majeure. Les conséquences politiques, économiques, sociales furent très importantes, alors même que la nuée ardente redoutée, l'éruption annoncée comme « *la plus terrible qu'aient connue les Antilles depuis le début du siècle*[76] », n'a finalement pas eu lieu.

Les prémices d'une catastrophe ?

Depuis novembre 1975, l'activité sismique de la Soufrière montrait une très nette augmentation (annexe 6), faisant grandir l'inquiétude des pouvoirs publics, à tel point qu'un plan ORSEC[77]-volcan fut diffusé dès le mois de mars 1976 auprès des maires et des conseillers généraux. Tout le monde redoutait une éruption semblable à celle de la Montagne Pelée en Martinique en 1902. En avril la Préfecture, en accord avec les élus des communes du sud de Basse-Terre, décide de la mise en place de dispositifs de sécurité, avec notamment la présentation du plan ORSEC-volcan à la population. Devant tant d'inquiétudes, le Président

[76] Propos prononcés par le chef de la sécurité de Guadeloupe lors de l'annonce de l'évacuation du 15 août 1976 (*La Croix*, 17 août 1976).
[77] Le dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) était un programme d'organisation des secours à l'échelon départemental, en cas de catastrophe. Il permet une mise en œuvre rapide et efficace de tous les moyens nécessaires sous l'autorité du préfet. Sa réglementation a évolué depuis 1976. Le plan ORSEC tel qu'il existait en 1976 ne correspond pas exactement à celui qui existe aujourd'hui. En 2004, ce dispositif de planification a connu une profonde réorganisation : www.interieur.gouv.fr

de la République de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing, se rend en Guadeloupe et survole la Soufrière le 22 mai 1976. Il ordonne au Préfet de Guadeloupe que « *la sauvegarde des vies humaines devra à tout prix commander l'action* ».

Le 8 juillet 1976, à 8h55, la Soufrière entre en éruption (Figure 34), plongeant les habitants de la Basse-Terre dans un état de panique. Le désordre est généralisé malgré les nombreuses mesures de prévention prises par les pouvoirs publics, et la surveillance accrue du volcan. L'éruption phréatique rouvre partiellement la fracture de 1956[78], projetant des cendres volcaniques et des blocs de roches. Elle plonge le sud de l'île dans l'obscurité. Ces cendres, toutes les personnes que j'ai interrogées et qui ont vécu les événements de 1976, s'en souviennent. Rose-Line se rappelle avoir été avertie par sa voisine que « **la Soufrière avait commencé à cracher**[79] ». Elle s'est alors précipitée dans son jardin où elle a vu « **de la cendre partout!!!!**[80] » (Figure 35). Denise M. décrit les mêmes événements. Elle était dans la salle de bain, quand elle a entendu le fils de sa voisine se mettre à chanter **« il neige !!!! Il neige !!!! Il neige de la cendre !!!!**[81] ». Lorsqu'elle est sortie de chez elle, tous les alentours étaient recouverts de cendres et le ciel était « **noir comme en pleine nuit**[82] ».

L'éruption du 8 juillet a également entraîné un important lahar, de 30 à 50 m de largeur et d'une épaisseur de 15 à 20 m, qui a dévalé la vallée de la rivière du Carbet sur 3,5 km de longueur (IPGP, 1976 ; Tazieff, 1979 ; Dorel et Feuillard, 1980 ; Westercamp, 1981 ; Feuillard et *al.*, 1983 ; Lepointe, 1984 ; Feuillard, 2011 ; Komorowski et *al.*, 2015).

Cette première manifestation éruptive a entraîné l'évacuation spontanée de plus de 25 000 personnes du sud de l'île de Basse-Terre, qui sont parties se réfugier sur la Grande-Terre (Figure 36 et Figure 37). Après avoir consulté les rapports des scientifiques présents sur place, le Préfet ne juge pas utile de déclencher l'alerte n°1 du plan ORSEC-volcan. Il décide cependant l'évacuation des établissements hospitaliers de Saint-Claude, soit 1 400 malades et, par mesure de précaution, l'évacuation des établissements hospitaliers de Basse-Terre et de la Maison d'arrêt. L'évacuation se fait par la route, avec tous les véhicules disponibles, mais également à l'aide de bateaux que le gouvernement a réquisitionnés pour l'occasion. J'ai pu rencontrer des témoins qui ont vécu cette évacuation. Rose par exemple avait, à cette époque,

[78] Du 20 au 24 octobre 1956, la Soufrière connut une recrudescence de son activité volcanique. Une éruption phréatique eut lieu durant ces quatre jours avec deux explosions en surface ayant pour conséquence un dépôt de cendres de 3 à 5 cm sur les communes de Saint-Claude, Matouba, Basse-Terre et Baillif. (Jolivet, 1958).
[79] Entretien Rose-Line L., 6 avril 2017, Guadeloupe, p.7.
[80] Entretien Rose-Line L., 6 avril 2017, Guadeloupe, p.7.
[81] Entretien Denise M., 18 avril 2017, Guadeloupe, p.2 .
[82] Entretien Marlène V., 8 avril 2017, Guadeloupe, p.4.

une vingtaine d'années et travaillait à la clinique de Choisy, sur les hauteurs de Saint-Claude. Elle a vécu l'évacuation :

> *«* **Rose : Et on faisait sortir les enfants. En voiture, parce qu'il n'y avait pas l'ambulance comme maintenant, c'était n'importe quelle voiture ! Et on les a amenés sur le port**.
>
> *F. B. : On vous a dit de les amener sur le port ?*
>
> **Rose : Oui, c'était ça. Parce qu'il y avait des réunions hein. Parce que c'était depuis le mois de mars que ça avait commencé. Il y avait des réunions presque chaque semaine. Mais quand le jour J est arrivé, y'avait beaucoup de panique [...] Nous sommes partis sur le port. Je suis arrivée sur le port vers les 11h du matin. [...] Oui, là c'était dur. La panique… J'ai pleuré là par contre. [...] J'ai pleuré de voir tout le long du port…. C'était couvert de patients qui attendaient… J'étais fatiguée, mon dieu, on regardait… J'étais sale… pleine de cendres. On a pris le départ sur le port à 20h, la pédiatrie, uniquement la pédiatrie, nous sommes montés dans un bateau saintois**[83] ».

Rose raconte que, bien que l'évacuation ait été planifiée en amont lors de réunions à la préfecture, le jour de l'éruption, l'affolement a gagné de nombreux habitants, et le transfert des patients dans les différentes cliniques et hôpitaux a eu lieu dans une atmosphère relativement tendue, où la peur cédait facilement la place à la panique. Anne-Marie, infirmière dans une des cliniques de Saint-Claude, confirme ce sentiment de peur lors de notre entrevue. Elle se souvient qu'elle a distribué du tranxène[84] aux patients encore présents, après en avoir elle-même ingéré dès son arrivée dans le service, tellement la peur la submergeait. Certains malades ont dû attendre jusqu'en début de soirée dans le port de Basse-Terre que les bateaux réquisitionnés puissent les transférer sur la Grande-Terre. Le voyage vers Pointe-à-Pitre a duré toute la nuit et été également éprouvant. Marlène témoigne de son angoisse durant ces heures d'attente :

> « **Marlène : Mais vous savez, c'était suffisamment dur sur le port hein. On a attendu toute la journée sur le trottoir, tous les gens entassés, tous mélangés. Et puis, il y avait cette cendre qui nous collait…. C'était pas facile**[85] ».

[83] Entretien Rose M., 31 mars 2017, Guadeloupe, p.16.
[84] Médicament de la famille des benzodiazépines. Il est utilisé pour ses propriétés anxiolytiques, anticonvulsives, myorelaxantes et sédatives.
[85] Entretien Marlène V., 8 avril 2017, Guadeloupe, p.7.

Cette première évacuation spontanée des habitants du sud de Basse-Terre, le 8 juillet, a provoqué une première césure, car elle a constitué un choc majeur pour les populations qui l'ont vécue (De Vanssay, 1979a, 1979b ; Graff, 1980 ; Chenet et *al.*, 2014), malgré les mesures d'accompagnement mises en place par les autorités, comme les appels à la vigilance et les réunions de préparation. Par exemple, des familles entières ont été séparées, sans possibilité de communiquer ; les réseaux de transports ont été saturés ou coupés ; le système de soins s'est brutalement dégradé ; les forces de l'ordre et l'armée ont été débordées ; le système économique s'est retrouvé à l'arrêt.

Quelques jours plus tard, M. Feuillard[86], directeur de l'Institut de physique du globe à Saint-Claude, fait une mise au point sur l'état de dangerosité de la Soufrière le 12 juillet, dans un communiqué adressé aux populations :

> « **Après l'ouverture en surface, le 8 juillet, d'une fracture sur le flanc sud-est du dôme volcanique de la Soufrière, une importante projection de cendres froides anciennes a eu lieu pendant quelques heures. L'activité actuelle est essentiellement composée de dégagement de vapeur d'eau à 96 degrés et de gaz solfatariens. Aucun magma récent n'a été mis en évidence dans cette manifestation de surface. Cette situation ne présente donc, actuellement, aucun danger immédiat**[87] ».

Les autorités se veulent rassurantes, néanmoins de nouvelles analyses des dégagements de gaz du volcan sont demandées aux équipes scientifiques pour anticiper l'évolution de la situation. Afin de minimiser les conséquences des perturbations sur le territoire basse-terrien, le Préfet demande, dès le 10 juillet, à la population active de reprendre ses occupations dans la région de Basse-Terre. Le 16 juillet Olivier Stirn, Secrétaire d'État aux DOM-TOM, demande à ceux qui ont quitté Basse-Terre de regagner leurs domiciles et de reprendre une activité normale. Tous les dispositifs de sécurité sont cependant maintenus voire renforcés (Dorel et Feuillard, 1980 ; Aurousseau, 2005).

[86] Michel FEUILLARD : Directeur de l'I.P.G. (Institut de Physique du Globe) de Saint-Claude de 1962 à 1997.
[87] Source : Discours de M. Feuillard, 12 juillet 1976, diffusé à la radio en Guadeloupe.

Prudence est mère de sûreté…

L'activité volcanique s'intensifie dans les semaines qui suivent (annexe 6), avec notamment deux éruptions phréatiques d'intensité moyenne les 9 et 12 août, qui ont pour conséquence d'importantes projections de blocs de plus de 100 kg sur les flancs de l'Échelle[88], et des retombées de cendres sur plusieurs communes du sud de Basse-Terre. Plusieurs équipes de scientifiques confrontent leurs résultats. Claude Allègre[89] et le Pr Brousse[90] confirment la présence de cristaux frais et de traces de verre, signes annonciateurs d'une montée possible, voire probable du magma. Les équipes d'Haroun Tazieff[91] contestent ces découvertes et ne voient aucune évolution dans les mesures et les prélèvements de gaz effectués. Ils préconisent de ne pas céder à la panique :

> *« **Il n'aurait pas fallu fuir. La Soufrière va être mise en observation sérieusement. L'ensemble des observations conclut que le volcan, de par sa nature, ne présente aucun risque d'évoluer vers une nuée ardente**[92] ».*

L'origine de ce désaccord sur la composition des éléments de prélèvements de cendres du 8 juillet soulève une importante polémique médiatique entre H. Tazieff et C. Allègre (encadré 1). Mais face à ces annonces contradictoires, l'incertitude et la peur s'emparent à nouveau de certains habitants de la zone de danger, qui décident de fuir par leurs propres moyens, craignant une nouvelle éruption de plus forte intensité.

Le 12 août, le Préfet invite les populations de Saint-Claude et de Matouba à quitter temporairement leurs domiciles. Des transports sont mis à leur disposition, et les centres d'accueil des communes de Baie-Mahault et de Bouillante sont rouverts. Le 13 août, l'activité volcanique continue à s'accentuer et, suite aux rapports alarmants de certains scientifiques, le Préfet, en accord avec les maires de Basse-Terre et Baillif, décide de l'évacuation de toutes les personnes âgées et des malades de Basse-Terre, et de toute la population de Baillif confrontée aux chutes intenses de poussières volcaniques.

---

[88] L'Échelle est un des cinq volcans composant l'ensemble volcanique de la Soufrière de la Guadeloupe, avec la Citerne, la Madeleine, Carmichaël et le Nez Cassé.
[89] Claude ALLÈGRE : Géochimiste et homme politique français (1937-).
[90] Robert BROUSSE : géologue spécialiste de la pétrographie des roches volcaniques, Université Paris Orsay (1929-2010)
[91] Haroun TAZIEFF : Géologue et volcanologue (1914-1998).
[92] Source : *France Antilles*, 16 juillet 1976, interview d'H. Tazieff.

Dans la matinée du 15 août 1976, le Pr Brousse et M. Feuillard préviennent le Préfet qu'une « **nouvelle interprétation du phénomène s'impose : tout se passe comme si du magma était monté depuis un an, signalé par cette crise longue et soutenue, la plus grande crise sismique enregistrée dans les Antilles [...] Il faut évacuer toute la zone dangereuse, car une nuée ardente dirigée peut frapper n'importe où [...] Nous courons à la catastrophe**[93] ».

À 8h40, le même jour, le Préfet prévient le Président de la République et déclenche l'alerte n°2 du plan ORSEC (Figure 38). Il annonce, cette fois-ci, l'évacuation totale des zones dangereuses avant minuit, à l'exception de la commune de Vieux-Fort (Herzog, 1977 ; Beauducel, 2015). Vers 21 heures, la totalité de la population est évacuée sans incident majeur. Le Préfet lui-même quitte la ville. Seules les équipes scientifiques sont repliées au Fort Saint-Charles de Basse-Terre, afin de rester en observation. Les communes de Vieux-Fort et le Fort Saint-Charles sont évacuées par ordre du Préfet le lendemain, après la plus importante secousse sismique (magnitude 4.6) ressentie au cours de la crise volcanique. Basse-Terre et les communes environnantes sont totalement vidées de leur population (Figure 39).

Une « non-éruption » lourde de conséquences

En tout, 73 600 personnes sont déplacées vers Grande-Terre lors de cette seconde phase d'évacuation (Figure 38). Certains trouveront refuge auprès de membres de leur famille vivant hors de la zone de danger, d'autres sont accueillis dans différents centres et lieux d'hébergement réquisitionnés pour l'occasion par la préfecture de Guadeloupe (centres de formation tels que AFPA ou lycées, le nouveau Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Pointe-à-Pitre en fin de construction à l'époque, écoles ou encore gymnases).

L'ordre d'évacuation sera maintenu jusqu'à décembre 1976, en raison des répliques persistantes et autres éruptions phréatiques constatées durant les semaines qui suivent. En cette fin d'année, la grande majorité des habitants a regagné Basse-Terre, la nuée ardente tant redoutée n'ayant finalement pas eu lieu.

[93] Source : *France Antilles*, 16 août 1976.

Contrairement à ce qui s'est passé à Saint-Pierre, la crise de la Soufrière ne correspond pas à un choc brutal. Il s'agit plus d'une pression lente désorganisant le système territorial de Basse-Terre qui révèle les vulnérabilités sous-jacentes du territoire guadeloupéen. Cette activation indirecte des vulnérabilités, inhérente à la menace d'éruption, a eu d'importantes conséquences pour le relèvement post-crise de la région de Basse-Terre et, plus largement, pour celui de la Guadeloupe.

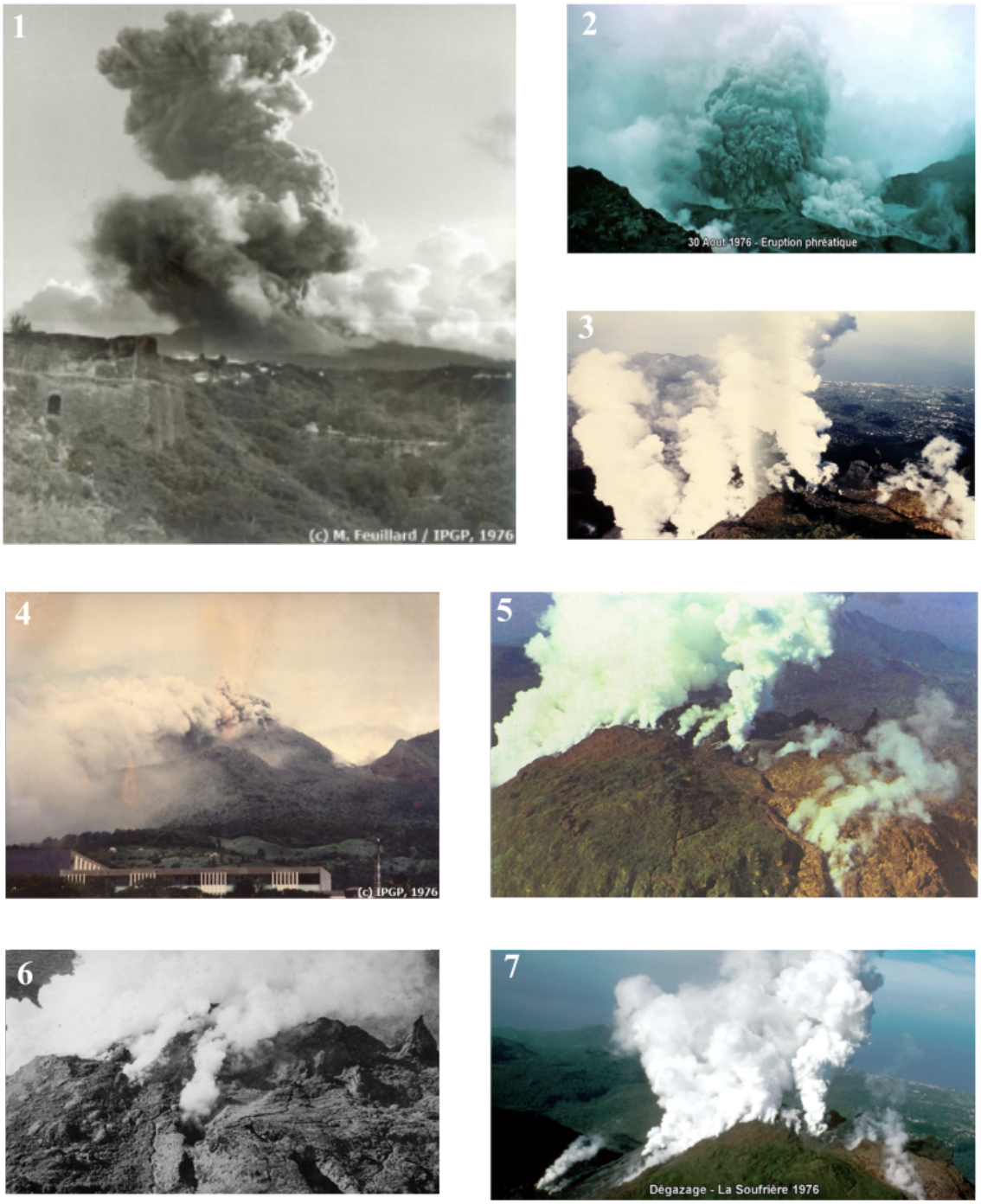


Figure 34 : Photographies des éruptions phréatiques de la Soufrière en 1976-1977[94]

[94] Sources n°1 : Éruption phréatique de la Soufrière du 22 septembre 1976 prise par M. Feuillard, (www.ipgp.fr) ; n°2 : Éruption phréatique de la Soufrière du 30 août 1976, (Quiqueré et Morin, 2011) ; n°3 : Éruption phréatique de la Soufrière prise par M. Feuillard, (www.ipgp.fr) ; n°4 : Photographie d'une éruption phréatique durant la crise de la Soufrière en 1976 prise par M. Feuillard, (www.ipgp.fr) ; n°5 : Éruption phréatique de la Soufrière en 1976 (G. Aubert/Institut National d'Astronomie et de Géophysique) ; n°6 : Vue aérienne de l'éruption de la Soufrière en Guadeloupe, en juillet 1976 (www.ipgp.fr) ; n°7 : Dégazage lors de la crise d'une éruption phréatique de la Soufrière (Quiqueré et Morin, 2011).





Figure 35 : Exemples de dépôts de cendres que l'on trouvait au sud de Basse-Terre en 1976[95]

[95] Sources : photographie n°1 : Quiqueré et Morin, 2011 ; photographie n°2 : Komorowski et *al.*, 2005, p.83.









Figure 36 : Photographies de l'évacuation du 8 juillet 1976. n°1 et 3 : Les patients des hôpitaux de la région de Basse-Terre attendent d'être évacués sur les trottoirs du port ; n°2 : Évacuation de la population par tous les moyens de transports possibles ; photographie n°4 : La population attend sous les hangars les bateaux pour évacuer[96]

[96] Source : *Frances Antilles Guadeloupe* du 10 juillet 1976.



Figure 37 : Une du *France-Antilles Guadeloupe* du 9 juillet 1976[97]



Figure 38 : Une du *France Antilles Guadeloupe* du 16 août 1976 et photographies de l'évacuation du 15 août 1976 suite à la demande du préfet[98]

[97] Source : site internet http://www.guadeloupe.franceantilles.fr.
[98] Source : site internet http://www.guadeloupe.franceantilles.fr.



Figure 39 : La commune de Basse-Terre déserte après l'ordre d'évacuation du 15 août 1976[99]

[99] Source : Herzog, 1977.

ENCADRÉ 1

« L'affaire de la Soufrière » entre C. Allègre et H. Tazieff[100]

Depuis plusieurs mois, la Soufrière de Guadeloupe montre des signes de réveil avec notamment 607 séismes enregistrés rien qu'au mois de Mars 1976. Le Gouvernement demande alors au Laboratoire de Physique du Globe (IPG) de Paris d'envoyer un expert pour analyser l'activité volcanique de la Soufrière. H. Tazieff arrive le 30 mars et ses premières conclusions se veulent rassurantes.

Or, le 8 juillet 1976, une première explosion phréatique a lieu et plonge les villes aux alentours du volcan sous une pluie de cendres. Près de 25 000 personnes quittent alors précipitamment la région du sud de Basse-Terre.

Le 16 juillet, après une ascension de la Soufrière avec O. Stirn, J.C. Aurousseau et le Pr Brousse, H. Tazieff réaffirme qu'à son avis, il ne faut pas craindre une éruption menaçante pour la population et repart de Guadeloupe en direction de la cordillère des Andes secourir une expédition en difficulté.

L'activité volcanique ne faisant qu'augmenter, le Préfet décide de faire appel à d'autres experts dont J. Tomblin et C. Allègre, devenu le 8 août le nouveau directeur de l'IPG de Paris. De nouvelles analyses sont donc commandées et les conclusions laissent sous-entendre une possible catastrophe à l'image de l'éruption du 8 mai 1902 en Martinique dans les jours/semaines à venir. Le Préfet finit par donner l'ordre d'évacuer toute la zone de danger préalablement définie par le BRGM soit plus de 73 000 personnes évacuées.

Le 23 août, les relations entre C. Allègre et H. Tazieff commencent à se tendre, ce dernier faisant parvenir au Préfet un télex depuis Quito dans lequel il approuve la décision d'évacuation sans toutefois partager les conclusions de ses collègues sur l'imminence d'une crise paroxystique majeure.

Le 28 août le Pr Brousse fait part de ses conclusions sur l'analyse des cendres recueillies lors de l'éruption du 8 juillet : il conclut à la présence de matériaux magmatiques et estime que le sommet de la courbe ascendante n'est pas atteint et prédit une nouvelle explosion dans les jours prochains. Le même jour, C. Allègre arrive en Guadeloupe. Furieux, H. Tazieff décide d'arriver le lendemain sur l'île, contre l'avis de sa hiérarchie qui lui demandait de repasser par Paris, et critique vivement les conclusions de son collègue : *« la volcanologie est une science comme la médecine : il faut du doigté, du sang-froid, de l'énergie, de l'habitude et l'expérience du terrain. Les études de laboratoire ne suffisent pas. [...] Il n'y a pas de danger immédiat. [...] Le phénomène est complexe, à travers de nombreux paramètres on se fait une idée mais on se*

[100] Sources : *Libération* du 6 février 1998 ; Allègre, 1976 ; Tazieff, 1976 ; Barrère, 1977 ; Loubat et Pistolesi-Lafont, 1977 ; Quiqueré, Morin, 2011 ; Beauducel, 2015 et site internet de l'IPGP : www.ipgp.fr.

trompe très souvent » (Source : *Le Monde*, 31 août 1976).

Le 30 août, les deux hommes décident, avec plusieurs membres de leurs équipes, d'effectuer une nouvelle ascension de la Soufrière afin de comparer leurs analyses. À 10h31, alors que le groupe se trouve au bord du gouffre Tarissan, un trémor de 24 minutes annonce une nouvelle éruption majeure qui dure 13 minutes. Plusieurs membres de l'expédition sont légèrement blessés dont Tazieff. Il raconta les événements à sa sortie de l'hôpital : *« Je n'en reviens pas d'être encore vivant. Il n'y avait aucun problème. Le cratère, d'où s'exhalaient quelques vapeurs, était parfaitement calme et paisible, quand brusquement nous avons entendu un sifflement qui s'est très vite amplifié. Un jet de vapeur blanche a fusé. Une minute plus tard, les tourbillons sont devenus gris. C'était des cendres. On a fui, mais aussitôt la grêle de pierres a éclaté. Un vacarme assourdissant, pire qu'un barrage d'artillerie... Nous nous sommes réfugiés derrière un rocher ou un talus pour nous protéger le haut du corps. C'est un miracle que les plus gros blocs ne nous aient pas frappés de plein fouet. Une chance incroyable. »* (Source : *Le Monde*, 1er septembre 1976).

Le 1er septembre, Tazieff critique ouvertement l'avis de son collègue : *« Le Pr Brousse n'avait jamais vu ni étudié une éruption volcanique auparavant. Il a paniqué. Je n'aurais jamais donné de consignes d'évacuation si j'avais été, alors, à Pointe-à-Pitre » (*Source : *Le Monde,* 1er septembre 1976). Il enjoint même les réfugiés à rejoindre leurs maisons. Affichant ouvertement son affrontement avec son supérieur hiérarchique C. Allègre, H. Tazieff quitte la Guadeloupe. Quelques jours après, C. Allègre décide de supprimer le service de volcanologie de l'IPG.

Un article de *Paris Match* du 18 septembre 1976, intitulé « Tazieff contre Brousse : la petite guerre des volcanologues fait autant de bruit que le volcan », révèle que le conseil de l'IPG vota à l'unanimité l'exclusion de H. Tazieff, début septembre, suite à cette affaire.

La polémique entre les deux hommes dura encore de longs mois, période pendant laquelle s'arrêta l'éruption de la Soufrière, sans que se produise la catastrophe redoutée. Le rapport de B. Minster confirma, en octobre 1976, l'absence de magma frais, la stabilité de la chimie des gaz et la profondeur des hypocentres sismiques, confirmant la faible probabilité d'une éruption majeure.

Les deux hommes s'affronteront encore à plusieurs reprises devant les tribunaux : H. Tazieff fera condamner C. Allègre pour licenciement abusif, et C. Allègre obtiendra à son tour la condamnation de Tazieff en correctionnelle pour diffamation.

2-1-3- Le 12 janvier 2010, le « goudougoudou »[101] frappe Port-au-Prince…

« *Je ne savais pas que soixante secondes pouvaient durer aussi longtemps. Et qu'une nuit pouvait n'avoir plus de fin. Plus de radio, les antennes étant cassées. Plus de télé. Plus d'internet. Plus de téléphone portable. Le temps n'est plus un objet qui sert à communiquer. On avait l'impression que le vrai temps s'était glissé dans les soixante secondes qu'ont duré les premières secousses* »

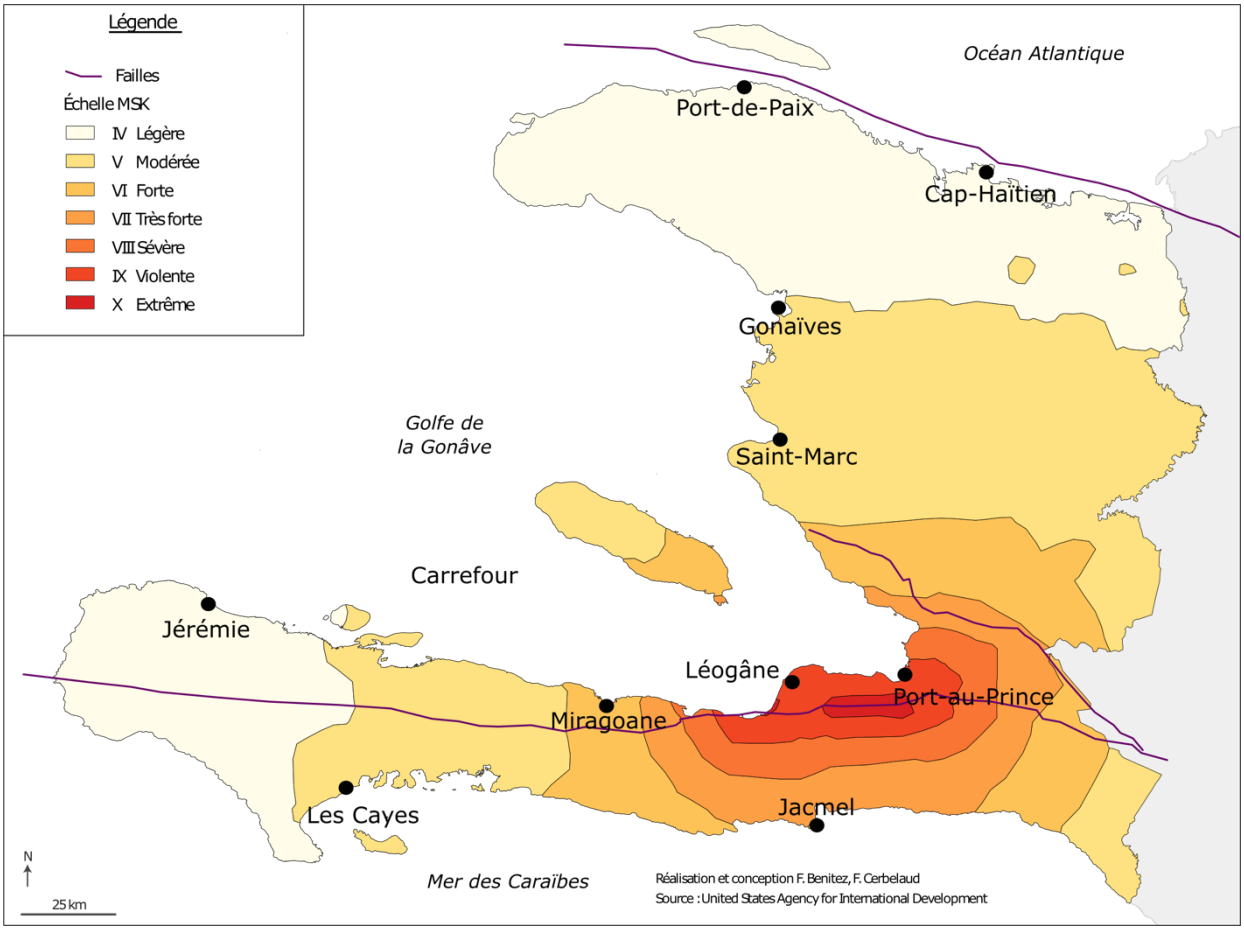
Dany Laferrière[102]

Le dernier cas d'étude est celui de Port-au-Prince, qui permet, toujours dans un contexte insulaire, de concilier l'exemple d'un choc brutal et celui d'une pression lente, sur un territoire caribéen où les fractures socio-économiques sont exacerbées par rapport aux Antilles françaises.

La plus importante catastrophe qu'ait connue Haïti depuis son indépendance en 1804, reste le séisme du 12 janvier 2010 dont l'épicentre se situe approximativement à 25 km à l'ouest de Port-au-Prince et à 13 km de profondeur (Comfort et *al.*, 2010) (Carte 21). L'ensemble du territoire haïtien a été matériellement endommagé par ce tremblement de terre, et continue à subir ses lourdes conséquences économiques, sociales et sanitaires. L'aléa a touché un territoire déjà très vulnérable, qui, on l'a vu, compte parmi les plus pauvres du monde, avec une situation d'instabilité politique, de crise économique et de précarité sociale chronique. La catastrophe engendrée par le séisme est un événement extraordinaire, au sens où elle vient rompre le quotidien. On retrouve là, l'acception étymologique du terme « catastrophe ». Mais le choc brutal se produit au sein d'un système territorial déjà fortement perturbé par des aléas récurrents de toute nature. Il entraîne une rupture telle qu'il détériore profondément une situation antérieure déjà très précaire, plongeant le territoire dans une crise chronique qui interroge la notion même de résilience (Reghezza et Rufat, 2015).

[101] Il s'agit de l'onomatopée utilisée par la majorité de la population haïtienne pour désigner le séisme du 12 janvier 2010.

[102] Interview de Dany Laferrière, auteur haïtien ayant vécu le séisme du 12 janvier 2010, Source : *Le nouvel Observateur*, n°2359, du 21 au 27 janvier 2010.



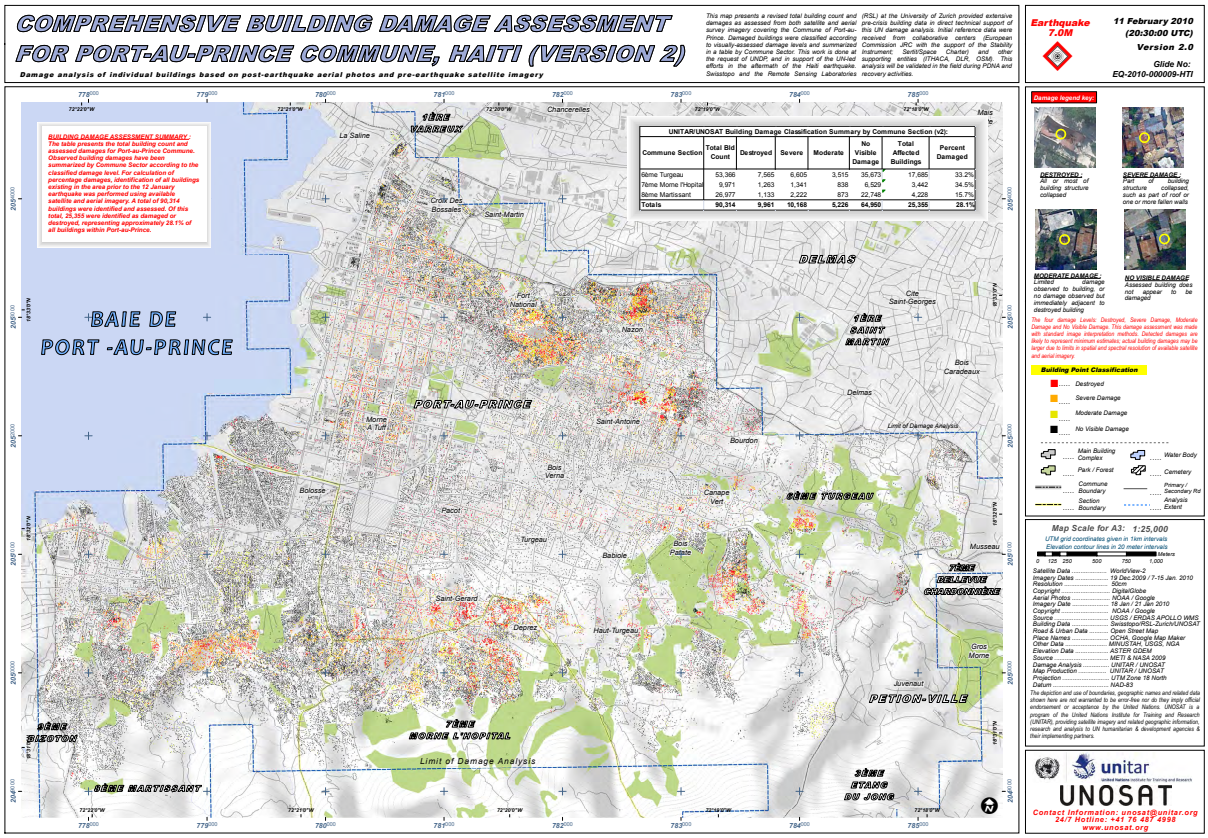
Carte 21 : Intensité du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, estimée selon l'échelle de Mercalli (MSK)

« 35 secondes… plus de 220 000 morts[103] », une catastrophe sans précédent

Le 12 janvier 2010, à 16h53 heure locale, un séisme d'une magnitude 7,0 sur l'échelle de Richter se produit le long de la faille d'Enriquillo en Haïti, détruisant plus de 80 % des habitations de Port-au-Prince, la capitale, et de nombreuses autres villes des environs (EERI, 2010 ; MCEER, 2010 ; Gouvernement de la République d'Haïti, 2010, *in* Comfort, et *al.*, 2010). Une douzaine de secousses secondaires de magnitude allant de 5,0 à 5,9 ont également été enregistrées dans les heures qui ont suivi (Carte 22). Ces secousses ont fait entre de 200 000 et 230 000 morts[104], près de 300 000 blessés et 1,5 million de sans-abri (Jabouin, 2012, GRH, 2010). Dans un article d'un numéro hors-série du *Nouvelliste* en février 2010 consacré au tremblement de terre du 22 janvier, Frantz Duval, journaliste, décrit la situation laissée par le séisme avec les mots suivants :

[103] Titre de l'article de Frantz Duval dans le journal *le Nouvelliste,* hors-série, de février 2010.
[104] Les chiffres restent approximatifs compte-tenu de la difficulté pour les autorités à dénombrer les victimes après la catastrophe (Jabouin, 2012).

« *Dans notre histoire de peuple, il n'y a pas de plus grande catastrophe que le tremblement de terre qui a dévasté les départements de l'Ouest, des Nippes et du Sud Est le 12 janvier 2010. Les morts et les blessés se comptent par centaines de milliers. Les estropiés et les orphelins par dizaines de milliers. Le tissu économique, du haut au bas de l'échelle sociale, est en lambeau. Toutes les couches de la société sont touchées* » (*Le Nouvelliste*, Hors-Série, février 2010, p.1).



Carte 22 : Exemple de cartes produites par les organisations internationales pour estimer les dommages au bâti (Source : UNOSAT, février 2010)

Le séisme du 12 janvier et ses répliques ont laissé le pays dans un état de désolation et de stupeur sans précédent. Avec plus de 200 000 morts, le tremblement de terre constitue l'une des catastrophes les plus meurtrières du XXème siècle.

Juste après la première secousse, des dégâts matériels considérables sont constatés au sein de la capitale et de ses environs, faisant craindre d'autres effondrements de bâtiments, et ainsi, une aggravation du bilan humain. Les principales fonctions régaliennes sont touchées, laissant

ce pays déjà fragilisé dans l'incapacité de répondre aux besoins élémentaires de ses habitants. Le Palais présidentiel s'est effondré (Figure 40), onze ministères sur les douze existants sont détruits, les Palais législatif et de Justice sont en ruine (Figure 41). Les bâtiments abritant les autres administrations et l'appareil étatique haïtien sont fortement endommagés, comme la Direction Générale des Impôts et l'Office National des Postes. La destruction de nombreux postes de police et les quartiers généraux des douanes cause un nombre important de victimes. Enfin, plus de 1 300 établissements d'éducation sont détruits ou fortement endommagés, trois universités haïtiennes sur quatre existantes sont lourdement touchées(GRH, 2010).

Les institutions internationales sont aussi frappées. À titre d'exemple, le PNUD[105] et la MINUSTAH[106] subissent d'importantes pertes. La destruction des bâtiments est responsable de nombreux décès : 144 employés, dont le chef de mission des Nations Unies et son principal adjoint, ont été tués dans l'effondrement puis l'incendie du siège de la MINSUSTAH à Port-au-Prince (Figure 44), (Comfort et *al.*, 2010). Ces pertes ont conduit à une désorganisation totale des structures en charge de pallier les défaillances de l'appareil politique haïtien et expliquent la vacance du pouvoir politique pendant la phase d'urgence.

Le tremblement de terre a également modifié considérablement l'organisation spatiale haïtienne. La quasi-totalité des routes de Port-au-Prince et des alentours, ainsi que le port, ont été détruits. L'aéroport Toussaint Louverture a subi d'importants, dégâts entravant l'arrivée des secours internationaux. L'ensemble des services d'urgence ont été endommagées, notamment l'hôpital général de Port-au-Prince, ce qui a rendu quasiment impossible la prise en charge des victimes par les secours. Enfin, de nombreux centres culturels comme le Musée d'Art haïtien et le centre d'Art de Port-au-Prince ou encore d'importants sites religieux, tels que la cathédrale Notre-Dame de Port-au-Prince (Figure 45) et l'église du Sacré-Cœur de Turgeau, ont été détruits. La totalité des dommages a été évaluée à un peu plus de 7 milliards de dollars (GRH, 2010).

Le secteur du tourisme n'est pas épargné par le séisme. De nombreux hôtels ont été détruits par les secousses (Figure 46), faisant un nombre important de victimes étrangères, et complexifiant, dans un second temps, l'accueil des ressortissants étrangers et des ONG venus porter secours, dans les semaines qui ont suivi la catastrophe.

[105] PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

[106] MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti est une mission de maintien de la paix et de l'Organisation des Nations unies en Haïti en opération de 2004 au 15 octobre 2017 (minustah.unmissions.org).

La survie des premiers jours : le temps du chaos

Dans les heures et les jours qui ont suivi, les centaines de milliers de sans-abris affectés par le séisme se regroupent dans les rues et les espaces situés loin des bâtiments menaçant de s'effondrer, comme le stade Sylvio Cator ou le jardin du Palais présidentiel (Figure 42). Ils tentent d'organiser la vie post-séisme. Des abris de fortune sont construits par les habitants eux-mêmes, avec des débris récupérés dans les gravats des bâtiments effondrés. Se forment spontanément les premiers camps de réfugiés (Figure 43). Les conditions sanitaires y sont déplorables, car il n'y a pas d'accès à l'eau potable ou à l'électricité. Les sanitaires sont inexistants pour les milliers de sans-abris. Des milliers de cadavres jonchent les rues de la capitale et ne peuvent être évacués, faute de routes accessibles aux véhicules lourds.

Face à ces difficultés, 400 000 personnes décident de quitter Port-au-Prince pour d'autres régions moins touchées par le séisme. Mais les conditions d'accueil sont tellement défaillantes, que des centaines de réfugiés décident de revenir dans la capitale, où l'aide humanitaire est concentrée. Ces mouvements de population renforcent la fragilité du territoire haïtien, déjà très affaibli par le séisme.



Figure 40 : Photographies du palais présidentiel détruit après le séisme du 12 janvier 2010[107]

[107] Sources : n°1 : Photomontage du palais présidentiel à Port-au-Prince (Haïti) avant (10 mai 2004) et après le séisme (12 janvier 2010) Logan Abassi AFP/Archives ; n°2 : Le Palais présidentiel, entièrement détruit après le passage du séisme, publié le 21 octobre 2010 dans *L'Express*, (www.lexpress.fr), Photo : Juan BARRETO ; n°3 : photographie du palais présidentiel haïtien après le séisme du 12 janvier 2010, publié le 15 janvier 2010 dans www.rfi.fr Photo : Reuters / Eduardo Munoz.



Figure 41 : Photographies des destructions des palais législatif et de justice à Port-au-Prince après le séisme du 12 janvier 2010 ; photographie n°1 : le palais législatif et photographie n°2 : le palais de justice[108]

[108] Source : *Le Nouvelliste*, hors-Série, février 2010, p.6 et 20

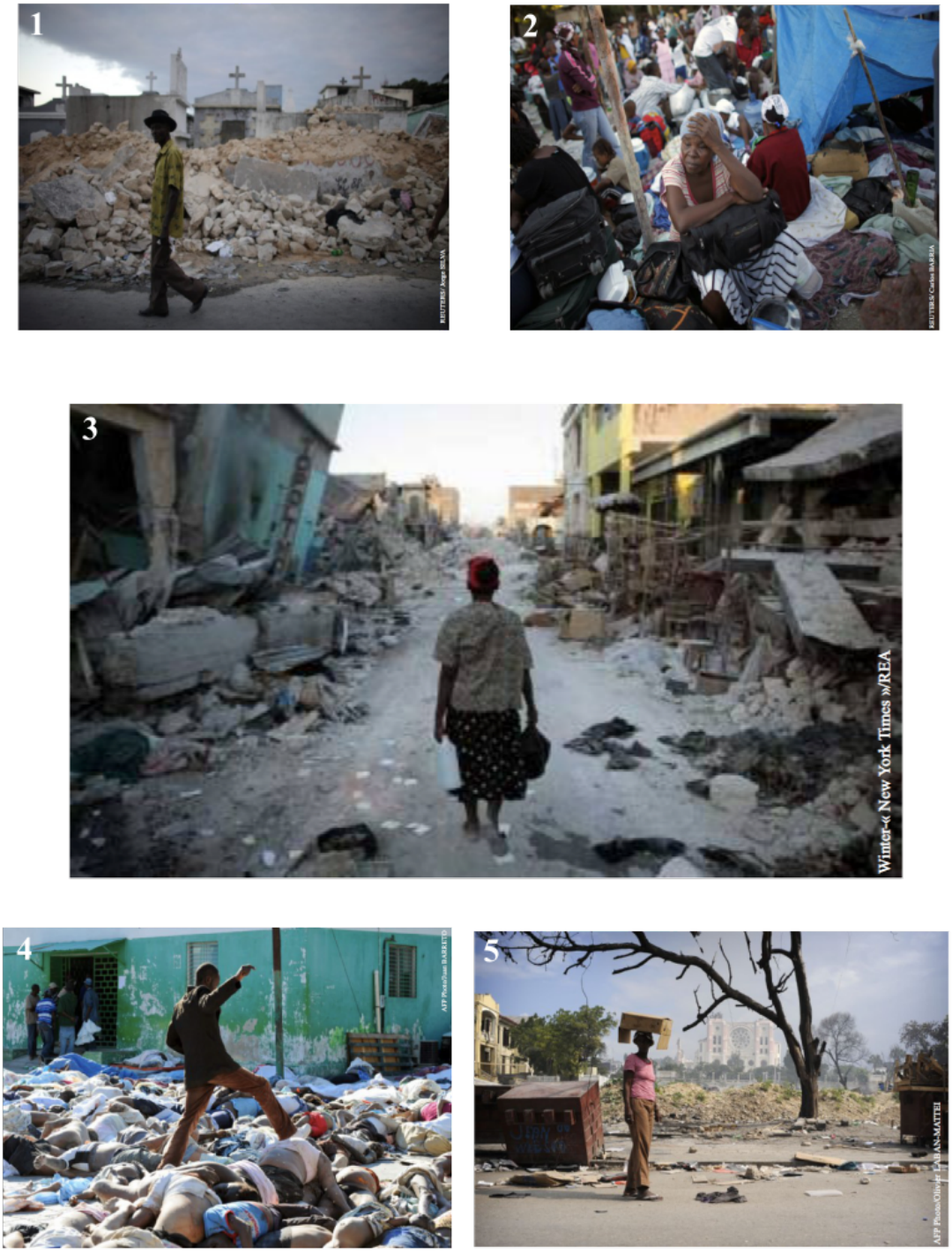


Figure 42 : Scènes de vie quelques jours après le séisme du 12 janvier 2010[109]

[109] Sources : n°1 : Homme passant devant un cimetière en ruine suite au séisme du 12 janvier 2010, parue dans www.lexpress.fr le 13 janvier 2010 (Reuters/Photos Jorge Silva) ; n°2 : Une femme refugiée dans un camp « provisoire », parue dans www.lexpress.fr le 13 janvier 2010, (Photos REUTERS/ Carlos BARRIA) ; n°3 : Femme errant dans les décombres de la ville, parue dans le *Nouvel Obs* n°2359 du 21 au 27 janvier 2010 (Winter-« *New York Times* »/REA) ; n°4 : Un homme enjambant les cadavres le lendemain du séisme, parue dans *Le Nouvelliste*, Hors-Série de février 2010, p.3 (Photos AFP Photo/Juan BARRETO) ; n°5 : Des sans-abri livrés à eux-mêmes dans Port-au-Prince après le tremblement de terre, parue dans www.lexpress.fr le 13 janvier 2010 (AFP/Photos Olivier Laban-Mattei).



Figure 43 : Photographies de camps de réfugiés formés après le séisme du 12 janvier 2010[110]

[110] Sources : Photographies prises par Liliane Pierre-Paul, journaliste : www.flickr.com. Les photographies n°1, n°2 et n°3 ont été prises le 13 janvier 2010 et les photographies n°4 et n°5 ont été prises le 26 janvier 2010.



Figure 44 : Photographies du siège de la MINUSTAH de Port-au-Prince détruit après le séisme[111]

[111] Sources : www.rfi.fr (Reuters/ Eduardo Munoz), publiée le 14 janvier 2010 et *Le Nouvelliste*, Hors-Série, février 2010, p.15.



Figure 45 : Photographies des ruines de la cathédrale après le séisme[112]



Figure 46 : Photographie de l'hôtel Montana détruit par le séisme[113]

[112] Sources : La photographie n°1 est parue dans www.lexpress.fr le 13 janvier 2010, (Reuters). Les photographies n°2, n°3 et n°4 ont été prises le 15 janvier 2010 par Liliane Pierre-Paul, journaliste : www.flickr.com.

[113] Source : *Le Nouvelliste*, Hors-Série, février 2010, p. 21 (photographie : Reuters).

2-2- Trois trajectoires territoriales post-crise contrastées

La description et l'analyse de ces trois événements catastrophiques survenus au sein de ces îles caribéennes, nous permettent d'étudier plus en détail les trajectoires territoriales respectives au cours de la période post-crise.

2-2-1- Saint-Pierre, une trajectoire territoriale à éclipse

En octobre 1902, soit quelques mois après l'éruption, on compte 21 000 réfugiés (Ursulet, 1997, p.178), d'anciens habitants de Saint-Pierre et des alentours qui avaient évacué la ville avant l'éruption. De nouveaux quartiers doivent être construits à la hâte pour recevoir ces familles, en dehors du territoire pierrotin : Fonds Lahaye, La Démarche à Schoelcher ; Concorde et Desmarinières à Rivière-Pilote ; Tivoli, l'Ermitage, Terres-Sainville, Balata, Redoute, Colson et l'Alma à Fort-de-France (Figure 48) (Ursulet, 1977, p.313-314). Des cases en bois standardisées sont mises à disposition des populations déplacées. Quelques Martiniquais décident également d'émigrer vers la Guyane et la Guadeloupe. Le 31 décembre 1903, la Guyane comptait, par exemple, 47 familles comprenant 235 personnes martiniquaises, et la Guadeloupe une centaine. Toutefois, au bout de quelques mois, la plupart de ces personnes décident de rentrer en Martinique, à cause de la pénurie d'emplois (Ursulet, 1997, p.301-302).
La disparition totale de Saint-Pierre entraîne aussi un transfert des activités économiques et commerciales vers Fort-de-France. Par exemple, le port de Saint-Pierre, où étaient concentrés tous les échanges commerciaux internationaux de la Martinique, notamment le commerce du rhum, est rapidement transféré à Fort-de-France. Les emplois se concentrent désormais dans la région foyalaise et ses nouveaux quartiers, entraînant un glissement brutal de la centralité économique.

En 1910, la commune de Saint-Pierre ne compte plus que 500 habitants environ. En application de la loi du 15 février 1910, le gouverneur de la Martinique la raye de la carte des communes de France et confie la gestion de son territoire au Carbet, la commune voisine. La gestion administrative et économique de l'île est, *de facto*, définitivement transférée à Fort-de-France. La loi du 15 février 1910 autorise la commune receveuse à vendre le patrimoine de la commune supprimée, et à garder le bénéfice qui se dégage de la liquidation. Durant cette

période de tutelle, une grande partie du patrimoine archéologique de la commune a été vendu (www.saintpierre-mq.fr). La trajectoire territoriale de Saint-Pierre subit ici une nouvelle rupture : la ville n'existe plus en tant qu'entité administrative propre.

Toutefois, quelques anciens pierrotins décident de se mobiliser pour faire revivre leur ville : dès 1912, une demande de crédit est déposée auprès du Conseil Général de Martinique pour créer une école élémentaire à Saint-Pierre, de nouvelles familles étant revenues s'y installer (pour la plupart d'origine étrangère). Devant les différentes manifestations des habitants de l'ancienne commune, exprimant leur désir de lui faire retrouver son existence légale, et grâce à l'activité de la société des « Amis de la ville de Saint-Pierre », le gouverneur décide en 1923 « *d'y rétablir la vie municipale en faisant voter la loi du 20 mars 1923 promulguée en Martinique* » (Ursulet, 1997, p.405). Saint-Pierre redevient une commune de Martinique.

La cité est alors progressivement réédifiée. Le premier maire, Louis Ernoult, souhaite rebâtir rapidement la ville (Figure 49). Certains bâtiments sont reconstruits à l'identique, comme la Chambre de Commerce de la ville (Figure 50), d'autres lieux symboliques sont rétablis dans des bâtiments nouveaux, par exemple la nouvelle mairie qui a été inaugurée en 1934 (Figure 51). Certains sites disparaissent, remplacés par de nouvelles constructions : l'église du Mouillage est par exemple construite sur l'ancien emplacement de la cathédrale de la ville.

À partir des années 1930, de nouveaux investisseurs reviennent s'installer à Saint-Pierre, intéressés par les potentialités du volcan. Par exemple, Victor Depaz, seul rescapé d'une prestigieuse famille de rhumier, a racheté l'*habitation*[114] « la Montagne » et y a installé une nouvelle rhumerie vers 1924 (CRM, 2002b, p.107). Dans les années 1940, les fontaines de la ville ont été à nouveau alimentées en eau, ce qui apparut à l'époque comme un signe de renouveau et de modernité, qui cependant prit fin dès les années 1960, car « *l'eau vive fut accusée d'être l'agent propagateur de la bilharziose en Martinique* » (CRM, 2002b, p.107).

Saint-Pierre et « Sa catastrophe » tombent alors peu à peu dans l'oubli, la ville se reconstruisant entre les vestiges du 8 mai, sans pour autant les intégrer à son histoire. Il faut attendre le début des années 1980, pour que l'État français alloue un budget de recherche, *via* le ministère de la Culture, pour que des fouilles archéologiques soient effectuées à Saint-Pierre afin de documenter la catastrophe. En 1990, la ville est labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » par le Ministère de la Culture et de la Communication, permettant ainsi le développement de nouveaux projets au sein de la commune. (www.saintpierre-mq.fr).

[114] Aux Antilles et en Guyane, le terme habitation désignait une exploitation sucrière de canne à sucre.

Saint-Pierre aujourd'hui

Saint-Pierre est aujourd'hui la troisième sous-préfecture de la Martinique et le chef-lieu de l'arrondissement du même nom. Elle est de nouveau le principal pôle administratif et commercial du nord de l'île, mais sans comparaison possible avec son dynamisme du début du XXème siècle. Le site internet de la commune décrit la ville de la façon suivante :

> « *En plus de la sous-préfecture, on trouve également à Saint-Pierre, un hôpital, un lycée professionnel, un centre des Impôts, une agence de la Caisse générale de sécurité sociale, de la Caisse d'allocations familiales, une antenne de la Collectivité Territoriale de Martinique, une agence du Pôle emploi, mais aussi une antenne de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique* » (www.saintpierre-mq.fr).

Saint-Pierre ne compte plus que 4 229 habitants en 2014 lors du dernier recensement[115] et perd régulièrement des habitants depuis 1961 (Figure 47).

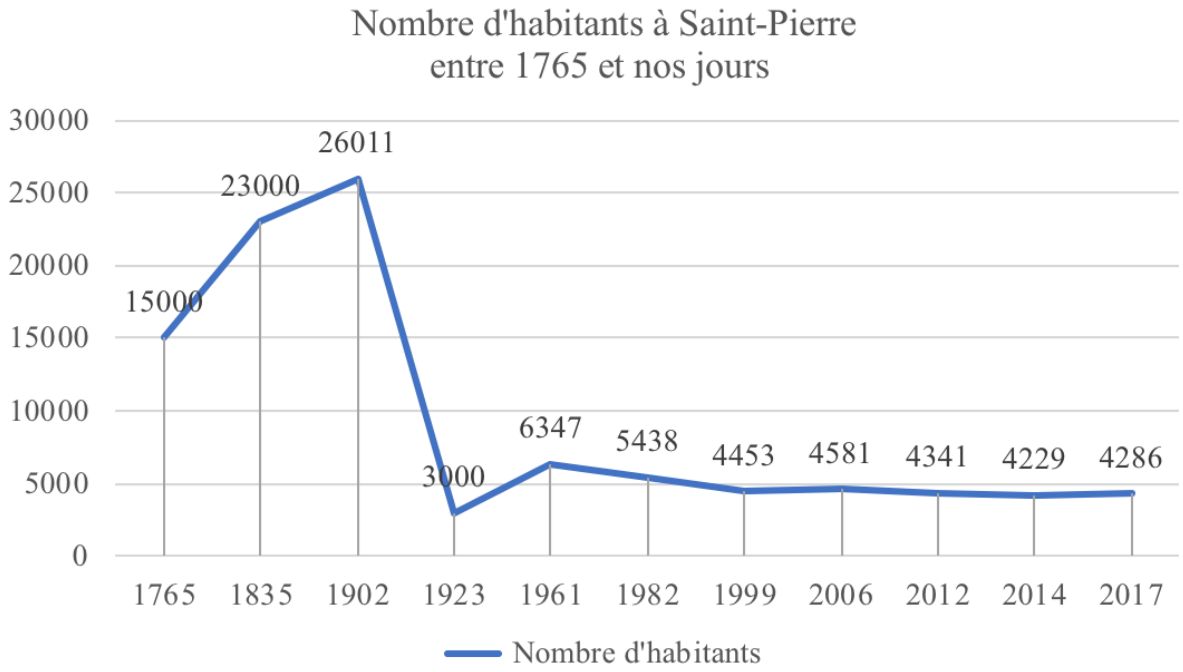


Figure 47 : Évolution de la population de Saint-Pierre (Sources : site internet www.saintpierre-mq.fr et INSEE)

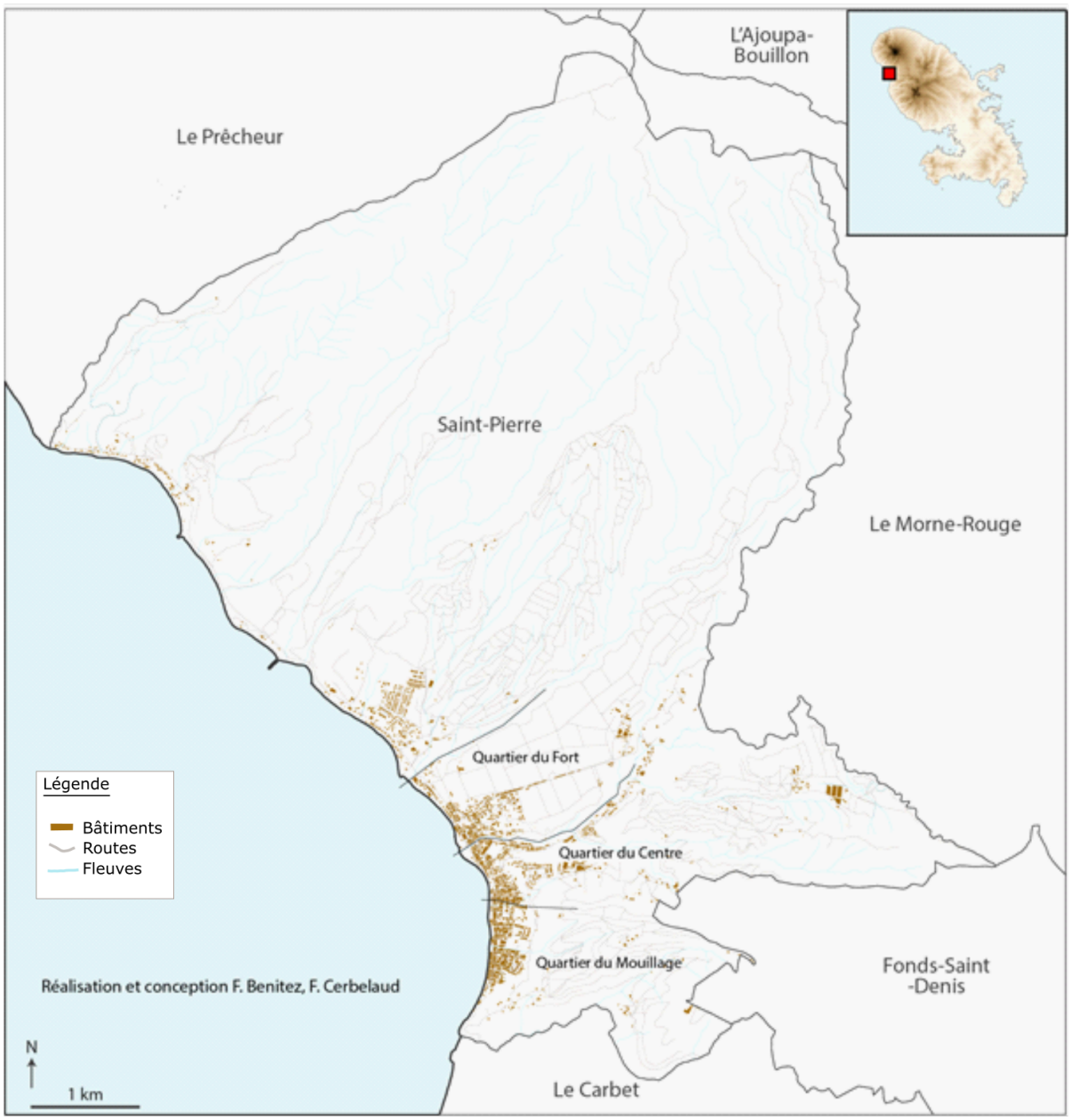
[115] Source : site internet www.insee.fr (Chiffres de 2014).

Pour favoriser le retour des ménages et dynamiser à nouveau la commune, la ville a postulé en 2014 à l'Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI), relatif à la revitalisation des centres bourgs. La ville, en accord avec la Préfecture de la Martinique, a rédigé en 2017 un projet de convention visant à « *lutter contre l'habitat indigne et très dégradé (environ 50 % des logements du périmètre sont classés dégradés ou très dégradés) ; rénover les façades architecturales pour valoriser le patrimoine pierrotin et conforter la ville dans son rôle culturel et touristique en Martinique ; lutter contre la précarité énergétique ; accompagner les seniors face à la perte d'autonomie et enfin, améliorer le cadre de vie des habitants destiné à favoriser le retour des ménages dans le centre bourg et le renforcement de l'attractivité de la Ville sur le territoire Nord Caraïbe* »[116].

La mise en œuvre de ce projet démontre bien les difficultés pour Saint-Pierre d'être à nouveau attractive par rapport à la centralité foyalaise. Une des priorités de la commune reste l'accueil de nouveaux ménages, afin de relancer l'activité économique et culturelle et lutter contre toutes les formes de précarité.

Sur le plan architectural, des ruines témoignant de l'éruption du 8 mai sont disséminées un peu partout dans la ville : le théâtre (Figure 52), dont il ne reste plus que l'escalier monumental et le dallage du péristyle ; la prison avec le cachot de Cyparis[117] (Figure 53) resté intact ; l'église du Fort ; la « maison coloniale de santé » (anciennement l'hôpital psychiatrique) ; les ruines du Figuier (immeubles qui se trouvaient en bord de mer) (Figure 54) ; du presbytère et de deux chapelles ; de la maison du Génie ; du lycée colonial ; la rue Monte-au-Ciel dans le quartier du Fort qui a été restaurée en 1991 (Figure 55), et le pont Roche (Figure 56) qui enjambe la rivière Roxelane et qui lui, n'est pas en ruines. Il date de 1766 : c'est le plus vieux pont de l'île et le seul édifice qui ait résisté dans son intégralité à l'éruption de 1902. Ces ruines cohabitent dans les nouveaux quartiers de la ville (Carte 23), avec des bâtiments plus récents, édifiés dans les interstices laissés par l'éruption (Figure 57).

[116] Source : site internet www.saintpierre-mq.fr
[117] Cyparis est l'un des deux survivants connus de l'éruption du 8 mai 1902 en Martinique de la Montagne Pelée.



Carte 23 : Les quartiers de la ville de Saint-Pierre aujourd'hui (Conception : F. Benitez, réalisation : F. Cerbelaud, sources : IGN)

Les « nouveaux quartiers » construits au lendemain de l'éruption, existent encore aujourd'hui en Martinique et sont densément peuplés. À titre d'exemple, ceux construits aux alentours de Fort-de-France forment sa banlieue actuelle. De nombreuses infrastructures y ont été implantées : l'hôpital psychiatrique de l'île a été installé en 1953[118] à Colson (il y restera jusqu'à son transfert au Lamentin en 2012), l'hôpital Victor Fouche (anciennement la maternité) a été construit dans le quartier de Redoute en 1959, avant d'être intégré au Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM) au Lamentin dans les années 2000, les jardins de Balata (ouverts au début des années 1980) qui sont aujourd'hui en Martinique un haut lieu touristique, etc.

La reconstitution de la trajectoire de relèvement post-catastrophe de Saint-Pierre, après l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, démontre qu'un choc brutal peut entraîner la désorganisation totale, voire l'effondrement, de certains éléments composant le système territorial. Cette trajectoire est tout sauf linéaire. Celle de Saint-Pierre peut même être définie comme une trajectoire à éclipse, puisque la commune a disparu à un moment donné.
Le cas de Saint-Pierre permet de montrer le processus de reproduction spatiale, telle que G. Djament le définit dans sa thèse (Djament, 2005). Si le site et le nom de la ville ont perduré, les composantes du système territorial ont profondément évolué. L'espace urbain a été modifié dans sa matérialité et ses fonctions. La réorganisation spatiale s'observe aussi bien à l'échelle de la ville et de sa région, qu'à l'échelle de l'île. La transformation sociale est également radicale puisque le peuplement de la ville a changé, avec des habitants venus d'autres territoires, et notamment d'autres îles de la Caraïbe. Il sera intéressant d'interpréter ce constat en termes de résilience dans le chapitre suivant, et de mettre en perspective la trajectoire de résilience de la ville de Saint-Pierre avec celle des deux autres cas de figure.

[118] Source : site internet www.ch-colson.fr



Figure 48 : Les nouveaux quartiers construits pour les sinistrés après l'éruption de 1902. n°1 : Le nouveau centre de peuplement de l'Alma ; n°2 : Le nouveau centre de peuplement de Fonds-Lahaye ; n°3 : Refuge des sinistrés du Prêcheur ; n°4 : Construction de maisons pour les sinistrés à Colson [119]

[119] Sources : photographies n°1 et 2 : Ursulet, 1997 ; photographies n°3 et 4 : *coll.* MRHE, CRM, 2002a, p.47.



Figure 49 : Photographies de Saint-Pierre en reconstruction : n°1 : Vue générale de Saint-Pierre renaissant en 1926 et n°2 : La ville de Saint-Pierre en reconstruction en 1929[120]

[120] Source : *coll.* privée, CRM, 2002b, p.109.



Figure 50 : Photographies de la Chambre de commerce de Saint-Pierre en 1902 (n°1) et aujourd'hui (n°2)[121]

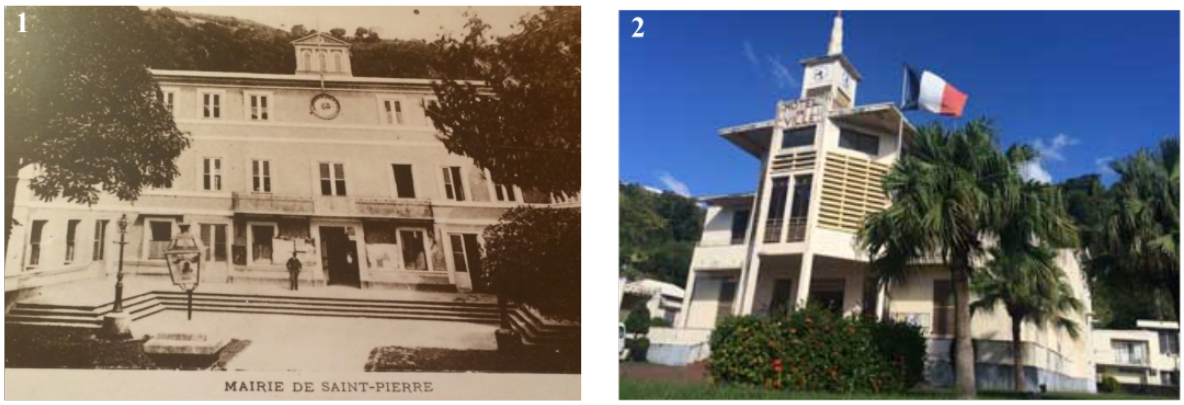


Figure 51 : Photographies de la mairie de Saint-Pierre en 1902 et aujourd'hui. N°1 : Mairie de Saint-Pierre avant 1902 et n°2 : Marie de Saint-Pierre aujourd'hui[122]

[121] Sources : n°1 : *coll.* MRHE, CRM, 2002b, p.41 ; n°2 : F. Benitez, 28 avril 2016.
[122] Source : site internet www.saintpierre-mq.fr.



Figure 52 : Photographies des ruines du théâtre de Saint-Pierre[123]

[123] Source : F. Benitez, 28 avril 2016.



Figure 53 : Photographies du cachot de Cyparis[124]

[124] Source : F. Benitez, 28 avril 2016.



Figure 54 : Photographies du quartier du Figuier avant 1902 et aujourd'hui. N°1 : Vue des toits en tuiles du quartier du Figuier en 1902 ; n°2 et 3 : les ruines du quartier du Figuier aujourd'hui[125]

[125] Sources : photographie n°1 : *coll.* MRHE n°71 , CRM, 2002b, p.44, et photographies n°2 et 3 : F. Benitez, 28 avril 2016.



Figure 55 : Photographies de la rue Monte-au-Ciel dans le quartier du Fort à Saint-Pierre en 1902 et aujourd'hui[126]



Figure 56 : Photographies du pont Roche de Saint-Pierre en 1902 et aujourd'hui[127]

[126] Sources : *coll.* MRHE n°98, CRM, 2002b, p.50 et www.tourisme-martinique.com
[127] Sources : *coll.* MRHE, n°79, CRM, 2002b, p.45 et www.tourisme-martinique.com









Figure 57 : Photographies des rues de Saint-Pierre mélangeant bâtiments modernes et ruines de l'éruption[128]

[128] Source : F. Benitez, 28 avril 2016.

2-2-2- La crise de la Soufrière de Guadeloupe en 1976 ou comment une pression lente désorganise un territoire

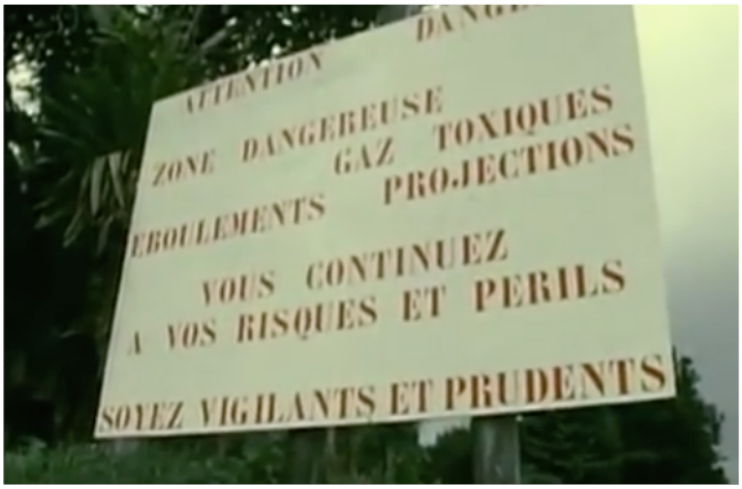


Figure 58 : Panneau se trouvant à l'entrée de la zone évacuée en 1976[129]

La crise éruptive de la Soufrière a duré au total 18 mois. Elle a été à l'origine d'une des plus grandes crises économiques et sociales que la Guadeloupe ait eu à affronter au cours de son histoire. En effet, bien que la nuée ardente tant redoutée ne se soit pas produite, une désorganisation générale du territoire guadeloupéen s'est produite à cause de l'alerte, de la vigilance et des évacuations mises en place par les autorités. La crise éruptive devient donc, par la menace qu'elle représente pour les populations, un aléa en soi, qui, parce qu'il s'étend dans la durée, prend la forme d'un stress chronique qui impose une pression continue au système territorial, et non plus un choc brutal (Provitolo et Reghezza-Zitt, 2015). De fait, la trajectoire territoriale prise par l'archipel guadeloupéen constitue l'archétype d'une désorganisation due à une pression lente exercée sur un territoire.

La crise éruptive entraîne, en effet, une série de perturbations qui vont déstabiliser le système. Les routes menant à la zone évacuée ont été fermées et surveillées par la gendarmerie, et des panneaux interdisant le passage ont été placés à l'entrée de la zone interdite (Figure 58). Seuls les habitants munis d'une autorisation d'accès temporaire, délivrée par la préfecture, pouvaient circuler dans le sud de l'île. Toute activité économique au sud de la Basse-Terre a ainsi été suspendue.

La crise de la Soufrière a aussi modifié l'organisation et le fonctionnement du territoire guadeloupéen dans son ensemble. Grande-Terre, par exemple, a été affectée par le

[129] Source : Herzog, 1977.

déplacement de population. Dès le mois de septembre 1976, soit deux mois après la première évacuation, la rentrée scolaire s'effectue dans la zone de repli, dans des conditions difficiles, et de façon fractionnée. Les élèves de l'établissement d'origine ont cours le matin et, l'après-midi, les salles de classe sont mises à disposition des élèves accueillis. Les principales structures économiques, commerciales, sanitaires et sociales sont également déplacées vers Pointe-à-Pitre. Ceci a conduit à l'extension de la zone industrielle de Jarry à Baie-Mahault, avec notamment la construction du nouveau port autonome de Pointe-à-Pitre ; le CHU, construit aux Abymes, en banlieue de Pointe-à-Pitre, s'est développé au détriment des cliniques de la Basse-Terre, qui ont pour la plupart été fermées (il reste aujourd'hui deux centres de soins encore ouverts sur les sept existants en 1976) ; plusieurs centres commerciaux ont été implantés au nord de la Basse-Terre ou à proximité de Pointe-à-Pitre, etc. Depuis la crise de la Soufrière, la région de Basse-Terre a perdu peu à peu de son attrait économique et commercial, et sa population a diminué de 30 % en cinquante ans (Figure 59).

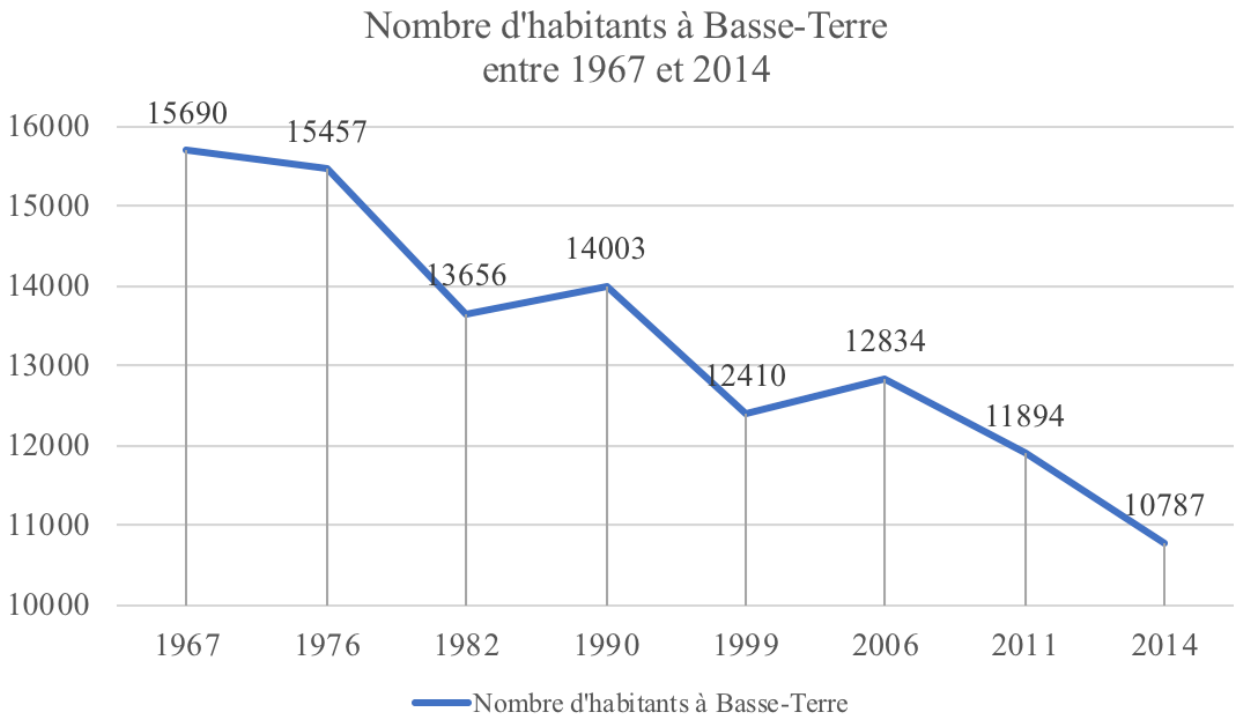


Figure 59 : Évolution de la population de Basse-Terre (Source : INSEE)

À cause des deux évacuations vers Grande-Terre, spontanées, puis forcées dans un second temps, de nombreux guadeloupéens se sont retrouvés sans emploi, certains domaines d'activité étant plus particulièrement touchés. Le port de Basse-Terre est à l'arrêt, les petits commerces ferment leurs boutiques, les agriculteurs perdent une partie, voire la totalité de leur production agricole (canne à sucre, café, bananiers, etc.), etc. La hausse des prix s'ajoute à une pénurie de certains produits maraîchers : « **il était impossible de trouver des salades, des carottes ou des tomates sur le marché central de Pointe-à-Pitre en septembre 1976** » témoigne l'une des guadeloupéennes que j'ai rencontrée à Saint-Claude. Les administrations sont également touchées : elles sont rapatriées sur la Grande-Terre et confrontées à tous les problèmes logistiques inhérents à ce changement. Les routes sont saturées, certains Guadeloupéens mettent plusieurs heures pour regagner leur lieu d'affectation professionnelle, ou sont contraints de louer un second logement.

L'organisation territoriale de l'ensemble de l'archipel a donc été fortement perturbée. Les premières critiques vis-à-vis de la gestion de l'évacuation forcée apparaissent très vite. Un comité unitaire de soutien aux déplacés, composé de divers syndicats guadeloupéens, voit le jour dès le 24 août 1976, en « *réponse à la vaste propagande du pouvoir colonial*[130] ». Il accuse le gouvernement « *d'imprévoyance* » et pointe la « *carence de l'administration préfectorale* ». Les tensions entre une partie de la population guadeloupéenne et les représentants étatiques sont fortes.

D'autres tensions naissent de la cohabitation entre les populations déplacées et les habitants des territoires où elles ont trouvé refuge. Andrée B. que j'ai rencontrée à Basse-Terre lors des ateliers de la maison des aînés, raconte par exemple l'accueil réservé aux réfugiés :

> « **Andrée : Vous savez, on se faisait parfois invectiver par les gens de Pointe-à-Pitre… [...] ils nous traitaient de « magmas » (rire). C'était peut-être pas méchant, mais enfin, quand on est déjà dans une situation de faiblesse, ce n'est pas évident. [...] Vous savez, avec ma sœur, une fois, on est allé au cinéma. On était tous ensemble, les frères et sœurs, et on entend « ohlalala !!! Est-ce que l'on ne sent pas une odeur de soufre ??? ». Y'avait des gens qui nous faisaient des remarques comme ça ! Alors bon, suivant notre humeur, on rigolait ou on était emmerdé, il faut dire ce qui est**[131] ».

[130] Source : site internet www.combat-ouvrier.net
[131] Entretien Andrée B. 3 avril 2017, Guadeloupe, p.7.

De nombreuses personnes témoignent de propos discriminants à l'encontre des habitants de la Basse-Terre, les termes de « *Magma* » ou encore « *odeur de soufre* » revenant fréquemment. Les habitants de la Basse-Terre s'organisent alors selon une logique communautaire, qui a pour conséquence de fragmenter la communauté guadeloupéenne, et de créer une forme de ségrégation sociale et spatiale, à l'échelle de la Grande-Terre.

Une fois l'ordre d'évacuation levé, certains Basse-terriens font le choix de ne pas revenir vivre aux abords de la Soufrière, par crainte d'une nouvelle éruption majeure. D'autres décident de rester sur la Grande-Terre, soit par obligation professionnelle, soit, pour certains, par choix personnel. Plusieurs unions maritales ont ainsi été célébrées entre familles originaires des différentes îles de l'archipel. Ces nouvelles alliances, associées aux problèmes inhérents au chômage touchant les populations de Basse-Terre et aux difficultés de reprise de l'activité économique, ont conduit à une diminution du nombre d'habitants dans la région basse-terrienne.

Depuis 1976, de nombreuses initiatives émanant de la région Guadeloupe et, indirectement, de l'État français, ont cherché à relancer l'attractivité du territoire basse-terrien notamment grâce à des projets d'aménagement du territoire. La décision prise en 2007, de réhabiliter le camp Jacob situé à Saint-Claude pour le transformer en campus universitaire, en est un exemple. Cet ancien hôpital militaire fondé en 1845, devenu par la suite un hôpital civil, avait été fermé peu de temps après l'éruption de la Soufrière en 1976. Le projet vise à faciliter et encourager l'installation des nouveaux étudiants dans la région. En outre, Basse-Terre a fait l'objet d'une réorganisation administrative, onze communes décidant de se regrouper en une nouvelle structure intercommunale en 2001, pour favoriser la coopération.

Pourtant, la région peine encore à retrouver son attrait d'antan. Le directeur interrégional de l'INSEE Antilles-Guyane écrit ces quelques lignes concernant le territoire basse-terrien dans un rapport d'octobre 2016 :

> « *[...] le territoire fait face à d'importantes mutations. La natalité chute, la structure de la population se modifie rapidement et le vieillissement de la population s'accélère. Dans ce territoire de tradition rurale, le secteur agricole s'est fortement réduit et cède la place à une tertiarisation de l'économie. Abritant la préfecture de la région, les activités de l'État et du domaine public concentrent la moitié des emplois. Mais des axes restent à développer dans des secteurs comme le tourisme, l'économie sociale ou la valorisation du patrimoine naturel. Malgré le dynamisme des créations d'entreprises, l'industrie et la construction peinent à se structurer et à se fortifier. Éloigné du principal pôle économique de la Guadeloupe, les contraintes*

d'accessibilité du territoire freinent son développement, [...] l'accès à l'emploi reste difficile et fragilise une partie de la population. L'aménagement du territoire et le développement économique s'imposent comme l'enjeu principal du Grand Sud Caraïbe. Avec 27 % de la population âgée de moins de 20 ans, l'emploi, mais aussi l'éducation et la formation, restent au cœur des préoccupations pour enrayer le départ des jeunes générations » (Didier Blaizeau, INSEE, 2016b, p.3).

Les perturbations consécutives à la crise volcanique de la Soufrière de 1976, associées aux vulnérabilités territoriales pré-existantes, ont plongé, par conséquent, le territoire basse-terrien dans une crise économique et sociale profonde, dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui. Comme l'indique M. Blaizeau, certaines administrations sont bien revenues à Basse-Terre, permettant le maintien de la moitié des emplois de la région. Mais les autres secteurs peinent à se développer ou se retrouvent même en réelle difficulté. Malgré une volonté politique de l'État et de la région de relancer les activités au sein de ce territoire, la crise consécutive à la menace d'éruption majeure du volcan, a initié une désorganisation brutale du territoire, qui a infléchi sa trajectoire. Dans le même temps, à l'échelle de l'archipel, Grande-Terre a profité de cette crise pour asseoir son essor économique, grâce notamment au transfert de nouvelles infrastructures et d'activités génératrices d'emplois.

Paradoxalement, même si la crise de la Soufrière est encore aujourd'hui analysée à partir de l'éruption du 8 juillet, les perturbations qui en ont découlé ne sont pas directement liées au processus physique, mais aux conséquences de l'alerte, de la vigilance et des évacuations. La catastrophe au sens strict n'a pas eu lieu : il n'y a pas eu de morts et les dégâts matériels sont restés peu importants (seul un dépôt important de cendres sur la région de Basse-Terre fut constaté). Une déstabilisation profonde du territoire s'est opérée et s'est inscrite dans la durée. La trajectoire territoriale de la région de Basse-Terre a connu une profonde inflexion avec des reconfigurations démographiques, politiques, économiques majeures. En ce sens, il y a bien eu une rupture déterminant un avant et un après, qui justifie le terme de crise. La catastrophe, entendue comme la rupture du cours ordinaire des choses, qui engendre des perturbations et des dommages majeurs, n'est pas, contrairement à ce qui s'est passé à Saint-Pierre, la conséquence d'un choc brutal. Elle est produite par la pression continue que la menace de l'éruption a fait peser sur le territoire, entraînant des déstabilisations successives qui sont autant de chocs que le système ne parvient plus à absorber. Si l'on regarde la trajectoire de Basse-Terre sur le temps long, on voit que ce qui s'est passé pendant les 18 mois de la crise

éruptive correspond à des conséquences économiques et sociales d'ampleur comparable à celles qu'aurait entraînées la réalisation d'un aléa naturel de grande ampleur. Cet aléa ne s'étant jamais réalisé, ces conséquences peinent à être identifiées comme une catastrophe à part entière.

L'exemple de la Soufrière démontre donc que la crise ne doit pas être obligatoirement pensée par rapport à un choc brutal, mais selon des temporalités variables et en fonction d'un contexte socio-spatial précis. La mise en perspective du cas pierrotin et du cas basse-terrien fait apparaître un hiatus entre les définitions que l'on peut donner des notions de catastrophe et de crise. La comparaison avec le cas haïtien permet d'aller plus loin dans le questionnement de ces termes, en introduisant de nouvelles temporalités.

2-2-3- Le chaos haïtien : quand le relèvement post-catastrophe pérennise la crise

> « *J'aurai tout vu dans ce pays : des coups d'État militaires, des cyclones à répétition, des inondations dévastatrices, des dictatures héréditaires et maintenant un tremblement de terre*[132] *»* (Laferrière, 2012, *Tout bouge autour de moi*, p.49).

L'histoire d'Haïti est jalonnée de nombreuses catastrophes (annexe 8). Selon un rapport de l'ONU publié en octobre 2016, Haïti est le pays qui a enregistré le plus de décès liés aux catastrophes naturelles ces vingt dernières années (UNISDR et CRED, 2016, p. 4-5). Le séisme du 12 janvier ouvre cependant une période de désorganisation sans précédent.

Au moment où survient le séisme, la situation est déjà très précaire. La majorité des habitants de Port-au-Prince vit par exemple dans des zones d'habitation précaire, sans accès à l'eau potable, à l'électricité ou aux services d'assainissement. En février 2004, un important conflit armé éclate dans différentes villes haïtiennes, entraînant la démission et le départ en exil du Président Bertrand Aristide. Une mission de l'ONU, la MINUSTAH[133] est établie le 1er juin 2004 pour endiguer la violence. Elle succède à une force intérimaire, dont l'intervention avait été autorisée par le Conseil de sécurité des Nations Unies en février de la même année, mettant ainsi le pays sous tutelle onusienne. L'intervention de la MINUSTAH constitue, en pratique, une mise sous tutelle politique du pays.

[132] Propos de la tante de Dany Laferrière.
[133] MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.

En 2008, Haïti a connu plusieurs catastrophes naturelles en quelques semaines durant la période cyclonique : la tempête tropicale Fay (16 août) et les ouragans Gustav (26 août), Hanna (1er septembre), Ike (6 septembre). 2009 est, en revanche, une période d'accalmie : si la situation économique reste précaire, il n'y a pas eu de catastrophe naturelle et la situation politique est relativement stable. Le séisme de janvier 2010 doit donc être re-contextualisé dans une trajectoire territoriale où l'instabilité était devenue chronique, mais où cette instabilité semblait moins forte, ce qui aurait pu laisser entrevoir une trajectoire de relèvement.

De fait, le séisme peut être interprété comme un énième avatar des perturbations qui se succèdent sur le territoire, venant interrompre à nouveau la trajectoire de développement. Mais l'ampleur et la brutalité de l'événement le singularisent. Si les chocs successifs subis par le territoire constituent autant de perturbations qui aliment une pression continue sur le système territorial, le séisme marque néanmoins une rupture.

Le niveau de destruction est en effet comparable à ce qui s'est passé à Saint-Pierre : en quelques secondes, des quartiers entiers ont été totalement détruits par les secousses du *goudougoudou*. Une épaisse couche de poussière recouvre les bâtiments effondrés ainsi que les corps des victimes. De nombreuses vidéos de journalistes haïtiens survivants, mais également d'amateurs, tournées quelques minutes après la première secousse, montrent les scènes de chaos qui ont suivi le séisme[134].

Rapidement, d'autres problèmes surviennent. Les dégâts considérables causés aux infrastructures publiques et aux services sanitaires, associés aux nombreuses pertes humaines, rendent difficiles l'intervention et la coordination des secours, aggravant rapidement la situation humanitaire et sanitaire. La phase d'urgence est marquée par le relogement des survivants (Kates *et al*., 2006) : plus de 1,5 million de sinistrés sont sans-abri. Des camps de fortune se forment petit à petit et deviennent, pour certains, des villes dans la ville, pouvant accueillir jusqu'à 40 000 personnes avec leurs dispensaires, leurs écoles, leurs marchés, etc. L'hébergement d'urgence se pérennise. Le documentaire « *Chroniques de Haïti, la vie quand même*[135] » de Pascal Priestley et Guillaume Gouet, relate le quotidien de l'un des plus grands camps de réfugiés situé en périphérie de Port-au-Prince, le « Pétionville-Club », installé sur

[134] Source : site internet de www.youtubeséismehaiti.com

[135] Pascal Priestley et Guillaume Gouet se trouvaient en Haïti pendant le tremblement de terre du 12 janvier. Ils décrivent dans ce documentaire "*la vie quand même*" la survie au quotidien, six mois après la catastrophe. Il a été diffusé le 9 juillet 2010 sur TV5monde.

l'ancien terrain de golf de Pétionville[136]. 496 camps[137] voient le jour aux alentours de Port-au-Prince (Robert et D'Ercole, 2014).

L'exemple des camps de réfugiés montre que, dans le cas haïtien, le provisoire, qui caractérise l'ordinaire des situations d'urgences consécutives à un choc brutal, se pérennise. Dans les mois qui suivent le tremblement de terre, la communauté internationale déploie pourtant d'importants moyens logistiques, médicaux et de sauvetage, pour secourir les populations et aider à la reconstruction du pays (déblayage des débris, construction d'hébergement, installation des camps, réactivation des installations portuaires, etc.). Mais la situation de désorganisation est telle qu'elle favorise l'émergence de perturbations secondaires qui alimentent la crise, et empêche de sortir du chaos.

Les conditions sanitaires rudimentaires, associées à l'anéantissement total de certains quartiers de la ville, favorisent, par exemple, le développement d'épidémies. En octobre 2010, le choléra se déclenche (Figure 60), suite à l'importation du virus par les soldats népalais de l'ONU (Rapport des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies et une étude de l'université américaine de Yale[138]). Le 1er décembre 2016, lors d'un discours devant l'assemblée générale des Nations Unies, Ban Ki-Moon, alors secrétaire général de l'ONU, s'excusera d'ailleurs auprès du peuple haïtien, pour le rôle de l'organisation dans l'épidémie :

> « *Au nom des Nations unies, je veux vous le dire très clairement : nous nous excusons auprès du peuple haïtien. Nous n'avons tout simplement pas fait assez concernant l'épidémie de choléra et sa propagation en Haïti* » (Ban Ki-Moon, ONU, discours du 1er décembre 2016).

Selon un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 2016, les 795 794 cas de choléra recensés depuis 2010 se sont soldés par 9 411 décès. 41 421 cas et 447 décès ont été déclarés pour la seule année 2016, des chiffres en augmentation pour la deuxième année consécutive après le niveau le plus bas observé en 2014. En 2016, le nombre de cas a augmenté de 15 % et le nombre de décès de 39 %[139]. L'épidémie s'installe durablement dans le pays, avec des pics réguliers. À titre d'exemple, lors de mon séjour sur l'île-à-Vache en

[136] Source : site internet de www.youtube.com

[137] *Le Monde*, 11 janvier 2013, « Trois ans après le séisme, Haïti entre camps de toile et bidonvilles » par Grégoire ALIX.

[138] L'étude reprend les conclusions d'épidémiologistes qui ont établi un lien entre la présence de casques bleus népalais et l'apparition de l'épidémie. Les chercheurs ont établi que la souche de la bactérie présente en Haïti était la même que celle qu'on trouve au Népal, un pays où le choléra est endémique.

[139] Source : site internet de www.oms2016.org

avril 2017, soit sept ans après la catastrophe, un pic d'épidémie s'était déclaré dans le hameau voisin de l'orphelinat où je séjournais.



Figure 60 : Photographie prise au sein d'un camp de réfugiés[140]

En plus de la propagation de pathologies épidémiques infectieuses sévères, Haïti a également été touché par d'autres aléas naturels, qui n'ont cessé de dégrader les conditions de vie des populations, les maintenant dans une situation de précarité absolue au point de menacer leur survie. Les cyclones Irène en 2011, Sandy en 2012, Matthew en 2016 et Irma en 2017 (Carte 14) ont par exemple frappé plusieurs régions du pays et dévasté une grande partie des récoltes, aggravant l'insécurité alimentaire.

À titre d'exemple, l'ouragan Sandy a laissé derrière lui plus de 200 000 sans-abri, causé presque une centaine de décès et détruit plus de 70 % des récoltes du sud du pays, le menaçant de famine[141]. Un rapport de *l'Office for the Coordination of the Humanitarian Affairs*[142] (OCHA) d'Haïti en 2012[143] décrit la destruction de nombreuses infrastructures telles que des hôpitaux, des écoles, des routes (Figure 61). M. Jens Laerke, porte-parole de l'OCHA, déclarait le 2 novembre 2012 à Genève que « *deux millions de personnes seraient menacées maintenant par l'insécurité alimentaire, alors que près de 350 000 personnes vivent toujours dans des camps de personnes déplacées suite au tremblement de terre de 2010* » (J. Laerke, conférence de presse, 2 novembre 2012, OCHA, Genève[144]). Les

[140] Source : rapport de janvier 2015, www.ifrc.org.
[141] *Le Figaro*, 31 octobre 2012.
[142] Bureau de la coordination des affaires humanitaires en français.
[143] Source : site internet de www.onu-ocha.org
[144] Source : site internet de www.onu-ocha.org

conditions sanitaires se sont encore détériorées tandis que les nombreuses inondations, qui ont touché plus de 18 000 foyers, ont accru les risques sanitaires, l'accès aux soins étant devenu encore plus difficile. L'agence France-Presse (AFP) annonçait par exemple, le 20 novembre 2012, une recrudescence des cas de choléra, avec 44 personnes décédées et plus de 5 000 contaminations[145]. Le 4 octobre 2016, Matthew, cyclone de catégorie 4 lors de son passage sur Haïti, fait à nouveau des dégâts considérables dans le sud du pays et de la Grande Anse. Dans les villes de Jérémie et des Cayes, 80 % des habitations et de nombreuses routes ont été détruites, les communications coupées[146] (Figure 63). Selon un rapport de l'OCHA d'Haïti datant du 15 octobre 2016 (Figure 62), 546 personnes ont trouvé la mort dans cette nouvelle catastrophe, 438 ont été blessées et 128 ont disparu. Plus de 2,1 millions de personnes ont été touchées dans l'ensemble du pays par les impacts du cyclone, dont 1,4 million ont eu besoin d'une aide d'urgence vitale, soit plus de 10 % de la population totale haïtienne[147]. Plus de 170 000 personnes ont dû être déplacées. Néanmoins, les chiffres concernant le bilan définitif sont encore variables. Par exemple, l'agence de presse Reuters a établi un bilan à partir des données recueillies par les responsables locaux, et avance le chiffre de mille morts[148] contrairement à la database EM-DAT qui annonce un bilan total de 546 décès suite au cyclone[149].

En dépit de ces événements récurrents, la volonté des autorités et des organismes internationaux est « *qu'Haïti se relève*[150] ». Le Président R. Préval déclarait même, en mars 2010, son souhait que la nation haïtienne transforme « *la catastrophe du 12 janvier 2010 en une opportunité, pour qu'Haïti devienne un pays émergent d'ici 2030* » (GRH, 2012). La reconstruction du territoire est entravée par la succession des aléas naturels et sanitaires, mais elle est également limitée par la désorganisation de l'appareil politique. Ainsi, plusieurs projets de construction de logements ont été lancés mais ont été abandonnés ou mis en attente, faute de moyens financiers. Dans les faits, la reconstruction a été laissée aux habitants qui ne peuvent compter sur aucune aide. Les habitations sont reconstruites sans plan d'aménagement ni respect de normes de sécurité (notamment les normes parasismiques). Par ailleurs, moins de 20 % des solutions de relogement proposées sont considérées comme durables. Par exemple, 150 millions des fonds d'aide au logement ont été dépensés pour la construction de

[145] Source : *Le Point*, 20 novembre 2012.
[146] Selon rapport de l'ONG Care Haïti : www.carefrance.org
[147] Source : site internet de www.onu-ocha.org
[148] Source : *Le Figaro*, 10 octobre 2016
[149] Source : site internet de www.emdat.be, p. 20.
[150] Propos issus du discours du président René Préval lors des commémorations du séisme en 2011.

114 000 « T-shelters », abris provisoires conçus pour durer de 3 à 5 ans. Le projet « Zorange[151] », qui avait été inauguré en 2011 par le Président haïtien Martelly et Bill Clinton, alors envoyé spécial des Nations Unies, a lui aussi été abandonné. Les maisons n'ont jamais été terminées et les infrastructures n'ont pas été construites ; le site est aujourd'hui occupé illégalement par plusieurs familles[152].

[151] Plus de 2 millions de dollars ont été investis dans ce projet par la Fondation Clinton, la Banque interaméricaine de développement, la Deutsche Bank Foundation et les gouvernements britannique et haïtien. Soixante familles devaient être choisies pour habiter cette communauté, où des prototypes de maisons modernes répondant aux besoins d'Haïti ont été construits pour servir de modèle aux autres projets de reconstruction (www.radio-canada.ca).

[152] Source : *Le Monde*, 12 janvier 2015.



Figure 61 : Photographies d'Haïti après le passage du cyclone Sandy[153]

[153] Sources : n°1 : Inondations dévastatrices en Haïti après Sandy (Logan Abassi, paru dans *Socialist Worker* le 8/11/12) ; n°2 : Inondations à Léogâne (Carl Juste/AP, paru dans *Le Monde* le 29/10/12) ; n°3 : Homme reconstruisant son habitation après le passage de Sandy (Augustin Jean-Jaque/EFE SIPA, paru sur www.franceinfo.fr le 31/10/12) ; - n°4 : Rivières du sud-ouest du pays en crue après Sandy (Swoan Parker/Reuters, paru dans *Le Figaro* le 31/10/12) ; n°5 : Port-au-Prince inondé après le cyclone Sandy (Carl Juste/AP paru dans Le Monde le 29/10/12).



Figure 62 : Capture d'écran du rapport de l'OCHA du 15 octobre 2016 concernant le passage du cyclone Matthew en Haïti[154]

[154] Source : site internet www.unocha.org.



Figure 63 : Photographies du passage du cyclone Matthew en Haïti en octobre 2016[155]

[155] Sources : n°1 : La commune des Cayes après le cyclone Matthew (Logan Abassi/Nations-Unies) ; n°2 : Deux hommes traversant à pied la rivière après l'effondrement d'un pont à Petit-Goave (AFP/ Hector Retamal) ; n°3 : La ville de Jérémie dévastée (Logan Abassi/MINUSTAH/AFP) ; n°4 : Vue de la commune de Roche-à-Bateaux, au sud-ouest d'Haïti, avec les récoltes dévastées (Hector Retamal/AFP) ; n°5 : 80 % des bâtiments de Jérémie détruits (Logan Abassi/MINUSTAH/AFP/GETTY images) ; n°6 : Un quartier de Jérémie ravagé (Hector Retamal/AFP).

Ces quelques exemples, qui sont loin d'être exhaustifs, montrent qu'au-delà du choc provoqué par le séisme, de nombreuses perturbations secondaires ont entravé la reconstruction du territoire. Huit ans après, Port-au-Prince n'est toujours pas reconstruit, malgré de nombreuses mises en chantier (les travaux du Palais présidentiel ont débuté en 2017), et plus de 46 000 haïtiens vivent toujours dans les 31 camps d'hébergements temporaires et sites de relocalisation toujours existants, où les conditions sanitaires sont toujours extrêmement précaires selon Catherine Stubbe, Directrice de Handicap International en Haïti[156].

La violence et la récurrence des chocs subis, sur un temps court, jouent bien sûr un rôle, mais ces facteurs biophysiques ne peuvent, à eux-seuls, expliquer le maintien de l'île dans une situation de crise chronique. Le séisme a non seulement révélé les vulnérabilités socio-économiques et politiques du territoire (Bellegarde-Smith, 2010 ; Lundy, 2010), mais il l'a également transformé en un état où l'instabilité est devenue la norme. La crise est devenue systémique (Reghezza, 2015), au sens où l'ensemble des composantes du système dysfonctionnent, et où ces dysfonctionnements créent à leur tour des perturbations internes, qui empêchent l'émergence de phases de restauration et de reconstruction, telles qu'elles sont décrites dans la littérature (Kates et *al.*, 2006). En d'autres termes, des facteurs endogènes ont augmenté et complexifié la crise due au tremblement de terre, créant eux-mêmes des perturbations secondaires qui ont fragilisé d'autant plus la trajectoire territoriale du pays (Zanotti, 2010 ; Pierre-Louis, 2011 ; Farmer, 2011 ; Bornstein et *al.*, 2013).

La défaillance des autorités politiques est ici un facteur de perturbation majeur. Depuis 2010, les difficultés d'organisation de nouvelles élections présidentielles ont affaibli le pouvoir politique, créant un climat de tension permanent, avec de nombreuses manifestations anti-gouvernementales dans les rues de la capitale. Dans son évaluation de la situation du pays cinq ans après le séisme, parue en janvier 2015, le Réseau national haïtien de Défense des Droits de l'Homme (RNDDH), dénonce cette mauvaise gouvernance :

> « *La situation du pays est catastrophique. Les droits sociaux, économiques et politiques du peuple haïtien sont bafoués. Les conditions de vie sont précaires. La pauvreté s'installe. Les services de base ne sont pas disponibles pour la population. Plus que jamais, la vie en Haïti est caractérisée par une insécurité humaine. [...] Cette mauvaise gouvernance engendre : une insécurité généralisée, un non-respect des droits humains, une instabilité politique chronique, un sous-développement, une pauvreté extrême* » (RNDDH, 2015, p.11).

[156] Source : site internet de www.handicap-international.ch

Cette situation était déjà présente avant la survenue de l'aléa sismique et explique l'extrême vulnérabilité du pays. Mais ces facteurs de vulnérabilité ont rejoué lors du relèvement post-crise, entravant les actions visant à sortir de l'urgence, à restaurer le fonctionnement et les activités du territoire, et à reconstruire les bâtiments et infrastructures détruits. Ceci a entraîné une désorganisation secondaire, qu'il est nécessaire de dissocier des perturbations directement liées au séisme.

L'analyse du séisme de 2010 pourrait donc laisser penser, *a priori*, qu'il s'agit d'une crise analogue à celle de la Montagne Pelée : un choc brutal détruit un territoire et provoque de très nombreuses victimes. Contrairement à Saint-Pierre, le séisme n'a cependant pas fait disparaître les sociétés touchées. L'effondrement est pourtant là. C'est un processus long et continu, qui est masqué par le fait que, précisément, la ville est toujours là. De plus, à la différence de l'éruption de la Montagne Pelée, le choc ressenti suite au *goudougoudou* ne fut pas le seul événement à l'origine de la désorganisation généralisée du territoire haïtien. L'ensemble des vulnérabilités présentes au sein de ce territoire a contribué à la survenue, sur le long terme, d'une crise globale, systémique. Nous nous retrouvons donc, ici, face à une troisième forme de crise, certes consécutive à une catastrophe majeure, mais à la cinétique et au déploiement spatial différents de celles de la Soufrière en 1976 et de la Montagne Pelée en 1902. La crise actuelle est déclenchée par le séisme, choc brutal qui provoque une catastrophe humanitaire sans précédent. La désorganisation qui en découle crée de multiples perturbations, qui sont à la fois assimilables à des chaînes d'impacts (Duvat, 2015) provoquées par le tremblement de terre initial, mais qui sont aussi produites par les vulnérabilités intrinsèques au système. La conjugaison des chocs externes et des perturbations internes qui se succèdent, alimentent les vulnérabilités préexistantes, qui produisent à leur tour de nouvelles perturbations. L'ensemble crée un stress chronique, une pression continue sur le territoire et ses habitants, les maintient dans la désorganisation et pérennise les dysfonctionnements. La situation rappelle alors celle de Basse-Terre après la crise de 1976.

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 ne peut donc pas se définir uniquement comme un événement soudain et imprévisible affectant un territoire. La trajectoire territoriale de Port-au-Prince et d'Haïti s'explique par la combinaison des effets d'un choc brutal et d'une pression lente et continue, qui a pour conséquence l'installation durable d'une crise structurelle et systémique, qui prolonge dans le temps la catastrophe initiale.

2-2-4- Des cas d'étude qui conduisent à redéfinir les périmètres des notions de catastrophe et de crise

Les trois événements présentés dans ce chapitre permettent de mettre en perspective les notions de crise et de catastrophe. Dans son acception la plus répandue, une catastrophe est considérée « *comme l'actualisation du risque : alors que le risque est un potentiel, la catastrophe réalise ce potentiel, le fait advenir, devenir réel* » (Reghezza, 2016, p.3). D'autres définitions généralistes proposent : « *événement brutal qui bouleverse le cours des choses, en provoquant souvent la mort et/ou la destruction* » (site du CNRTL[157]). Enfin son étymologie renvoie au latin *catastropha* ou au grec *katastrophê* (bouleversement, fin, dénouement), qui peut être décomposé en *strophê* (action de tourner, volte, évolution) et *kata* qui signifie vers le bas, et exprime l'idée de l'achèvement de l'action (Quenet, 2000). L'ensemble de ces définitions renvoie à un événement extraordinaire au sens étymologique : il s'agit d'une rupture de l'ordre quotidien par un événement exceptionnel (Veyret, 2007, p.51) dont les conséquences sont souvent néfastes.

La catastrophe a fait l'objet de nombreux débats, notamment en sociologie, où elle est même devenue l'objet des *disasters studies*. E. L. Quarantelli a par exemple regroupé en 2005, un ensemble de contributions visant à éclairer le sens du terme, dans un ouvrage intitulé *What is a disaster ?* (Quarantelli, 2005). Dans le premier chapitre de l'ouvrage, Claude Gilbert se livre à une revue des différents sens de la notion ; il insiste notamment sur l'idée que le mot catastrophe est à la fois une façon de nommer une situation, il s'agit donc d'une construction cognitive et discursive subjective, et une production sociale, qui résulte de la rencontre entre un aléa et des vulnérabilités (Quarantelli, 2005).

La crise se distingue de la catastrophe, même si les deux termes sont souvent interchangeables dans le langage courant. Davis et Walters montrent, par exemple, que toute crise ne se transforme pas mécaniquement en catastrophe (Davies et Walters, 1998). La gestion de crise, qui s'appuie souvent sur une préparation antérieure, permet de prévenir la catastrophe à défaut de pouvoir empêcher la crise (Reghezza, 2015). Le concept de crise est utilisé dans de nombreuses disciplines et s'applique à de multiples situations, bien au-delà du seul champ des catastrophes naturelles. La plupart des auteurs pointent cependant différents aspects : les idées de disparition, de déséquilibre, de désorganisation, sont très présentes. La crise implique une rupture par rapport à l'ordinaire, caractérisée par un état d'instabilité transitoire. La crise est donc vue comme un temps intermédiaire, une transition entre deux états d'équilibre (stable ou

[157] CNRTL : Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales.

instable) qui peut, ou non, passer par une catastrophe, c'est-à-dire un temps d'effondrement du système (Lagadec, 1991 ; Godard et *al.,* 2002 ; Dauphiné, 2003 ; Gilbert, 2003 ; Provitolo et *al*., 2016).

Les trois exemples choisis permettent de revenir sur ces notions de catastrophe et de crise. En effet, l'éruption de la Montagne Pelée, le réveil de la Soufrière et le séisme du 12 janvier en Haïti sont trois types de perturbations, d'intensité et de cinétique variées, ayant chacune pour conséquence une situation de désorganisation et d'endommagement de grande ampleur, qui marquent un avant et un après dans la trajectoire territoriale. On peut parler dans les trois cas de catastrophe.

La destruction de Saint-Pierre correspond, *a priori*, à la définition élémentaire de la catastrophe. Elle en constitue l'essence, avec un effondrement total : un choc brutal, extraordinaire, provoque une destruction massive. Le schéma suivant (Figure 64) représente la survenue du choc dans la trajectoire territoriale de la ville, et ses conséquences pour les années à venir. En abscisse est représentée la temporalité de la catastrophe et de ses conséquences et, en ordonnée, la trajectoire territoriale, entendue ici comme l'ensemble des éléments qui composent le développement, le niveau de vie et l'espace de vie, les infrastructures des réseaux et du bâti agglomérant à la fois des éléments de l'État, des entreprises, des habitudes commerciales, des populations ou encore des familles, etc.

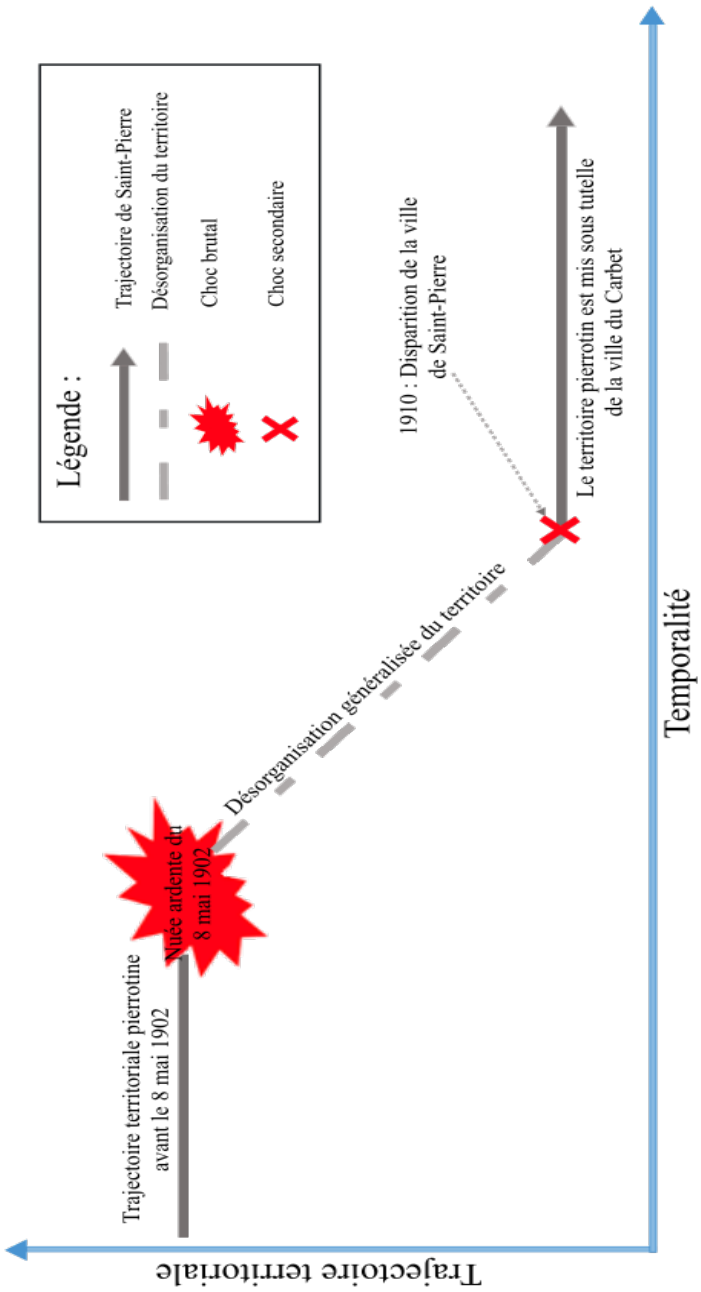


Figure 64 : Schéma de la catastrophe survenue à Saint-Pierre après l'éruption du 8 mai 1902 (Réalisation : F. Benitez)

Le réveil de la Soufrière semble, à l'inverse, être l'antithèse de cette définition puisque l'aléa ne se réalise pas. Il n'y a donc pas de catastrophe au sens strict. Pourtant, si l'on change d'échelle temporelle, la menace de l'éruption et surtout la gestion qui en a été faite constituent, à un moment donné, une perturbation importante qui représente une rupture pour le territoire guadeloupéen. Elle entraîne une désorganisation de l'île qui dure plusieurs mois et infléchit la trajectoire territoriale dans une logique de déclin, qui correspond à un effondrement lent. Alors que pour la Montagne Pelée, la crise coïncide avec la catastrophe, on a ici un étirement de la temporalité de la crise, qui conduit à un endommagement très important mais moins visible de prime abord, puisqu'étalé dans le temps. La désorganisation s'ancre dans le système territorial et le perturbe en continu, prenant la forme d'une pression lente exercée sur le système, avec les pics paroxystiques que sont les deux évacuations. Les conséquences de la crise locale diffuse à plusieurs échelles, entraînant une situation de désorganisation profonde et durable de l'ensemble de l'archipel. Les conséquences du réveil de la Soufrière ne s'apparentent donc pas à une catastrophe avec un choc brutal et une destruction massive immédiate, mais plutôt à une série de réactions en chaîne, qui créent cependant d'importants dommages pour l'économie et la vie sociale de l'île. Nous assistons donc bien à une catastrophe économique et sociale. La phase d'instabilité se termine avec le retour des populations et des activités à Basse-Terre : la crise se referme mais laisse des traces profondes dans le territoire, à toutes les échelles (Figure 65). Par la suite, la nouvelle trajectoire territoriale de Basse-Terre évolue, en intégrant d'autres perturbations, de sorte qu'il est difficile de faire la part entre le rôle de la crise éruptive et celui des autres perturbations. Il n'en demeure pas moins que la crise éruptive marque une inflexion nette de la trajectoire territoriale de Basse-Terre, et une réorganisation spatiale à l'échelle de la Guadeloupe.

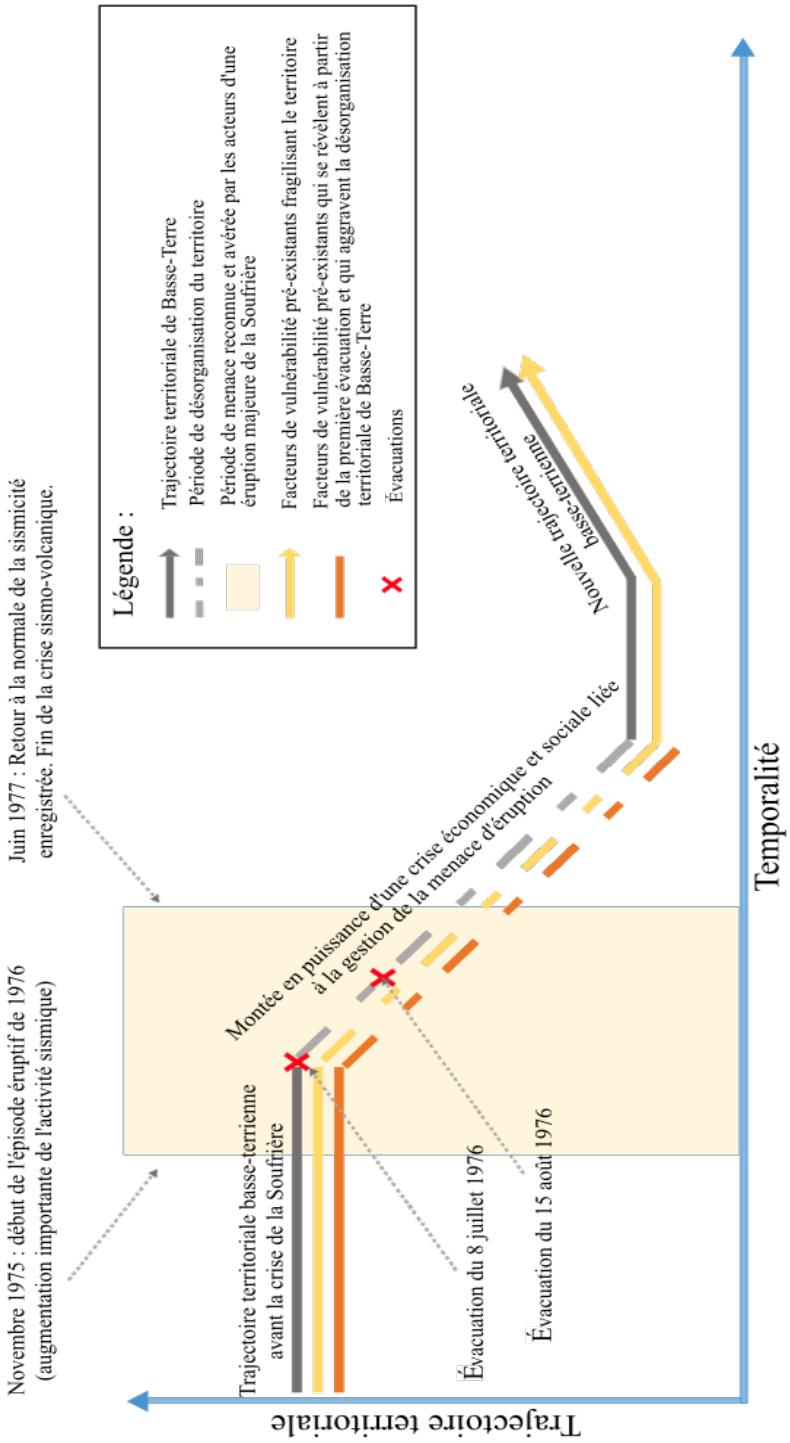


Figure 65 : Trajectoire territoriale de la région de Basse-Terre après la crise de la Soufrière en 1976 (Réalisation : F. Benitez)

Le séisme du 12 janvier 2010 à Haïti constitue la synthèse des deux cas de figure précédents. L'occurrence de l'aléa est un choc brutal qui entraîne une destruction totale pouvant faire penser à l'éruption du 8 mai 1902 en Martinique. Il y a donc bien catastrophe. Celle-ci ouvre une période d'instabilité majeure, qui correspond à une situation de crise qui aggrave les vulnérabilités pré-existantes. Cette trajectoire de vulnérabilisation du territoire augmente encore sa fragilité face à des perturbations exogènes. Celles-ci se succèdent, exerçant une pression lente sur le système, ce qui le maintient dans un état de désorganisation chronique. La récurrence de nouveaux aléas provoque une série de catastrophes qui s'enchaînent, alimentant l'instabilité du système (Figure 66). La situation de crise dure et devient l'ordinaire. Elle nourrit à son tour des perturbations endogènes qui contribuent à nouveau à vulnérabiliser le système, et l'empêche d'enrayer cette spirale d'effondrement continu.

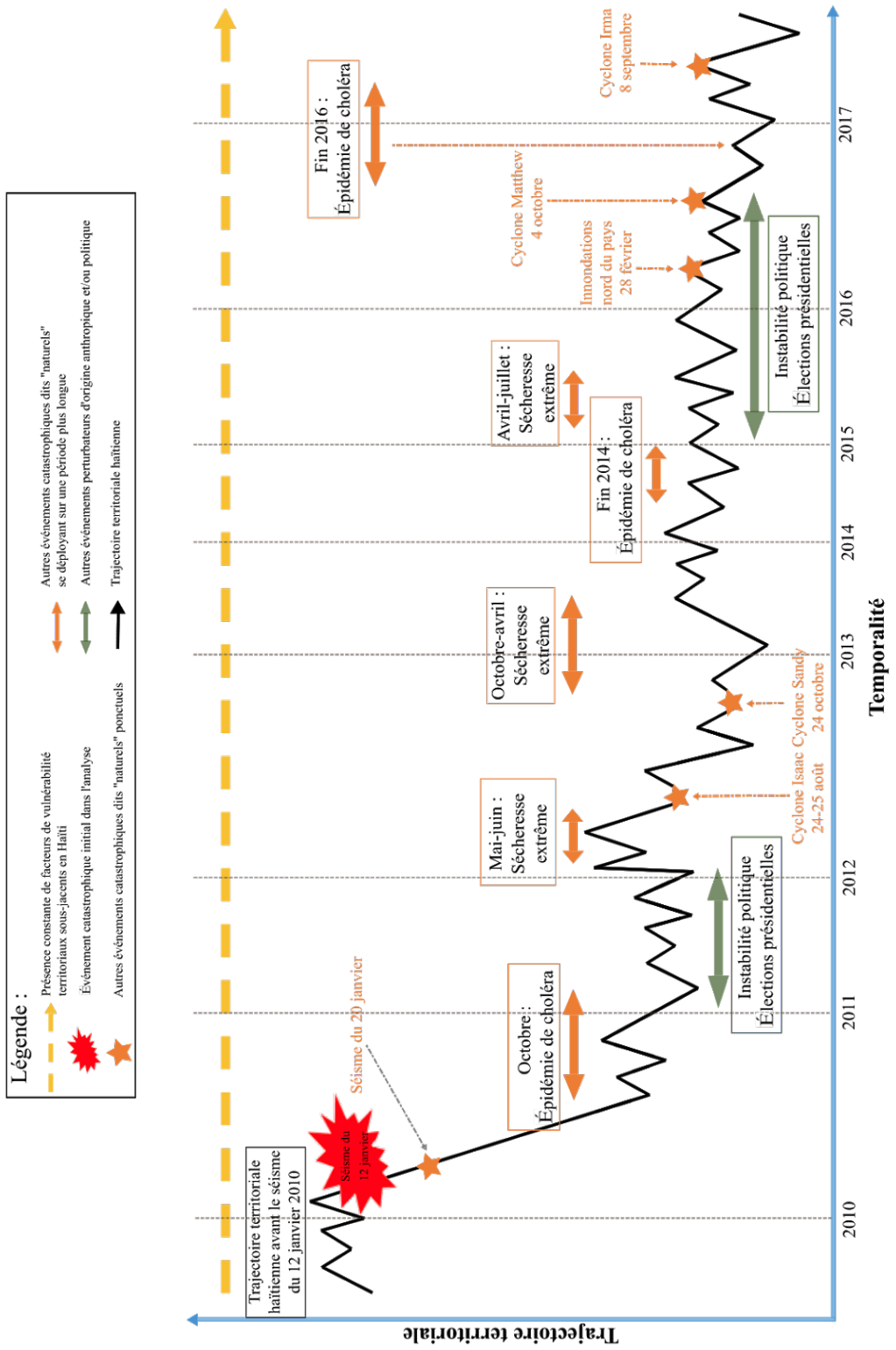


Figure 66 : Trajectoire territoriale haïtienne après le séisme du 12 janvier 2010 (Réalisation : F. Benitez)

Un système peut donc être soumis à différents types de perturbations : soit un choc brutal, soit une pression lente, soit une combinaison des deux (Figure 67). Cette désorganisation peut avoir plusieurs conséquences : une catastrophe au sens strict, dans laquelle la crise coïncide avec l'effondrement ; une crise se terminant en catastrophe ; une catastrophe qui ouvre une période de désorganisation durable ; une crise ouverte, où le retour à un état moins instable est très difficile.

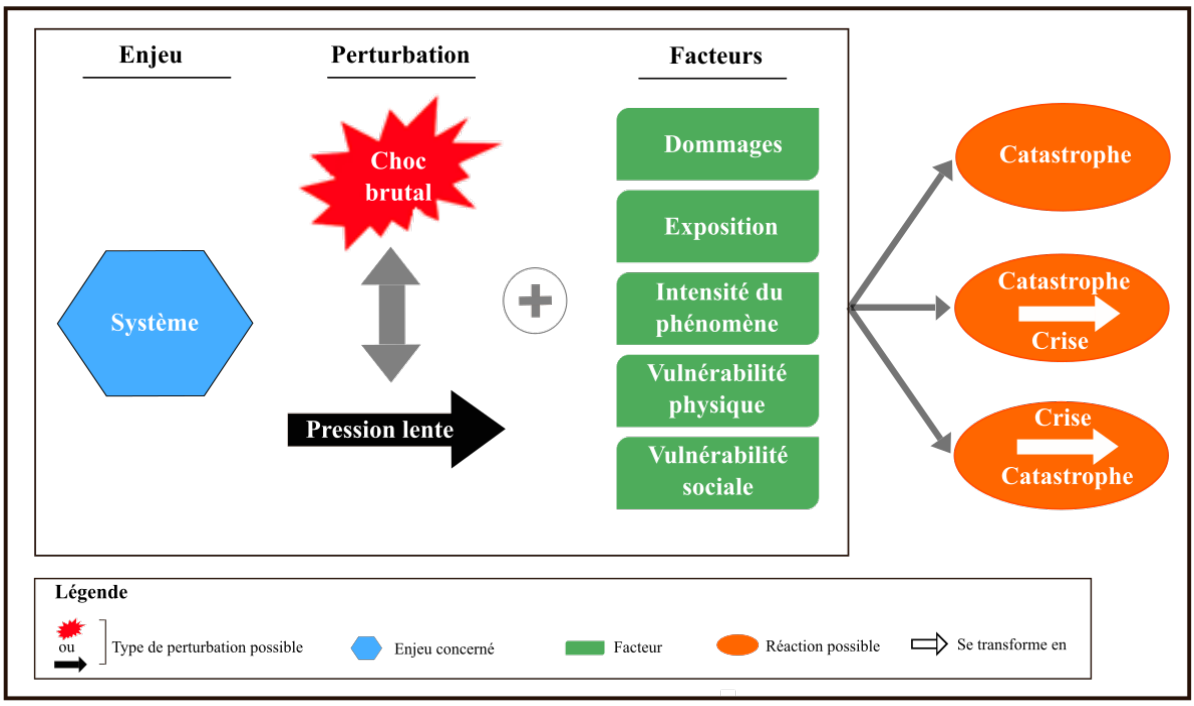


Figure 67 : Les différentes réactions possibles d'un enjeu à une perturbation (Réalisation : F. Benitez d'après Beucher et Reghezza, 2017, schéma p. 363).

L'analyse de ces trois événements permet finalement d'enrichir les notions de crise et de catastrophe. Richard Laganier résume dans le schéma suivant l'approche traditionnelle de la crise (Figure 68).

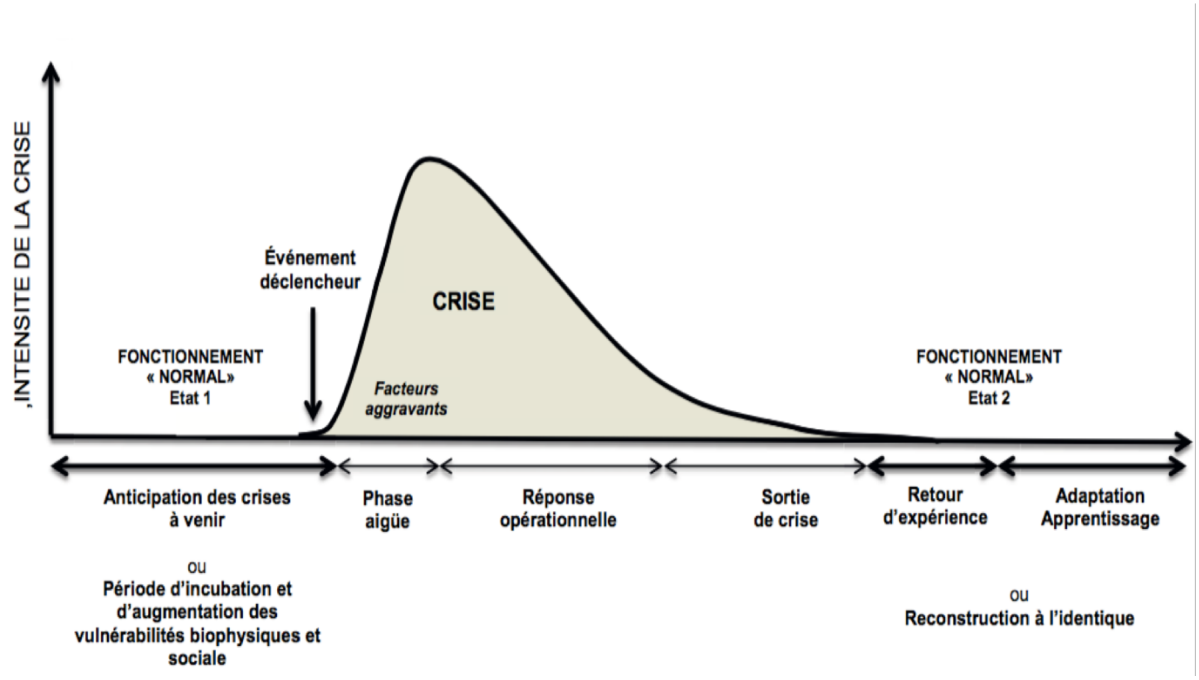


Figure 68 : Les différentes phases d'une crise de R. Laganier[158]

Toute crise s'exprime selon plusieurs temporalités qui interviennent suivant une logique précise : dans un premier temps une *période d'incubation*, où s'accumulent différentes formes de vulnérabilités, puis le développement de la crise proprement dite, consécutive à un *événement déclencheur*. Une *phase* dite *aiguë* apparaît alors, au sein de laquelle peuvent survenir des *facteurs aggravants* qui vont amplifier la situation de désorganisation initiale. La crise s'estompe peu à peu, au fur et à mesure que des *réponses opérationnelles* sont mises en œuvre, ce qui conduit à la *sortie de crise*. Les phases de retour d'expérience (Retex) et d'adaptation viennent compléter la sortie de crise (Laganier, 2015, p.142-144).

Kates et *al.* (Kates, 2006) ont complexifié cette approche (Figure 69) en montrant que ces différentes phases se superposent. Ils ont ainsi identifié différentes séquences lors de la reconstruction de la Nouvelle-Orléans après le passage de l'ouragan Katrina en août 2005 (Kates, 2006).

[158] Source : Laganier, 2015, p.145.

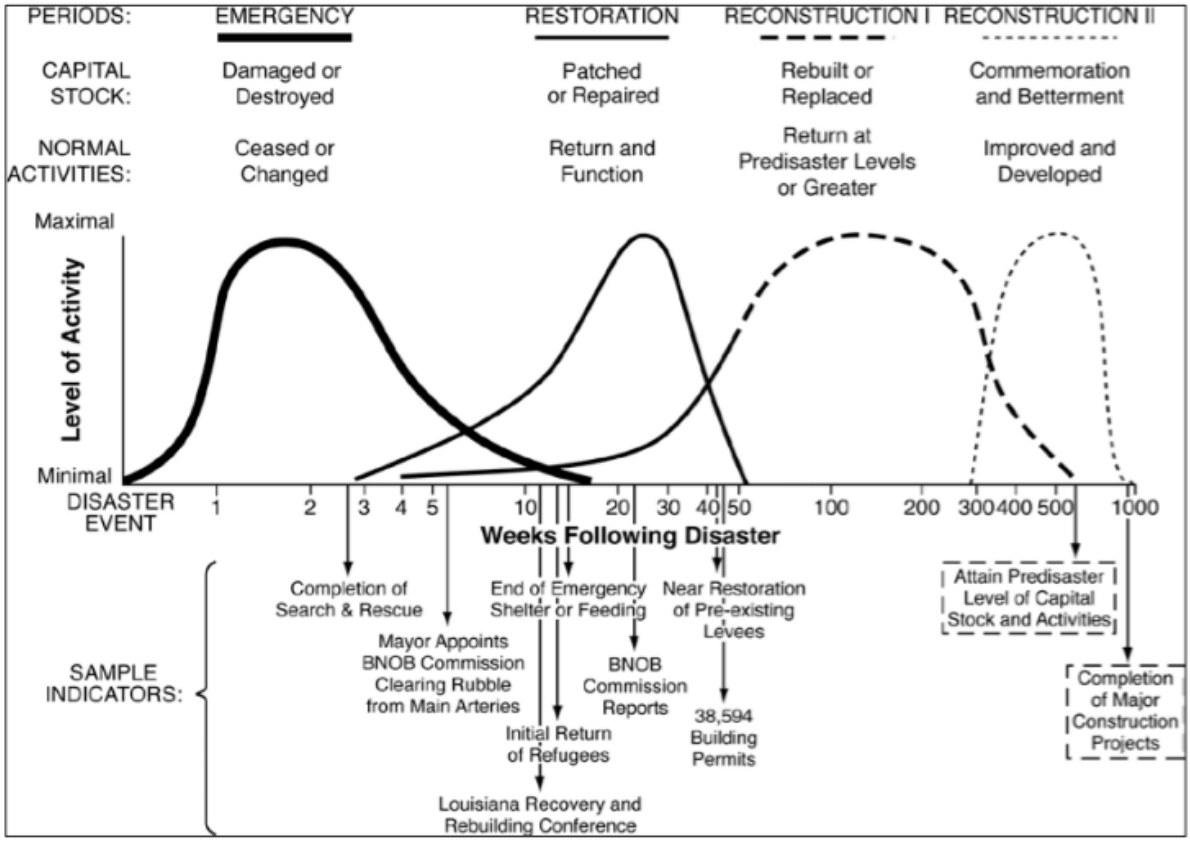


Figure 69 : « The sequence and timing of reconstruction after Katrina in New-Orleans »[159]

Or, nous avons pu constater que les trois cas d'étude analysés précédemment ne correspondent pas à ces schémas. Dans le cas de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, un événement déclencheur a bien lieu : la nuée ardente entraîne une phase aiguë, mais sa temporalité coïncide exactement avec la phase d'effondrement. La phase d'urgence n'a pas pu être suivie d'une période de restauration, car il y a eu effondrement total du système territorial. Dans un second temps, la ville a pu se relever, mais au prix de modifications majeures.

Concernant la Soufrière en Guadeloupe en 1976, la crise n'est pas déclenchée par l'événement perturbateur initial, l'éruption phréatique du 8 juillet, mais par les mesures d'alerte, de vigilance et d'évacuation. C'est donc la désorganisation consécutive à la prévention de la catastrophe qui a déclenché la crise. Sa durée a entraîné une inflexion forte de la trajectoire territoriale, provoquant une crise systémique durable, qui s'apparente à une catastrophe pour Basse-Terre. Il y a bien eu une phase de restauration et de redémarrage mais pas un retour à l'état initial.

[159] Source : Kates et *al*., 2006.

Enfin la catastrophe du 12 janvier 2010 en Haïti résulte, au départ, d'un choc brutal. L'événement déclencheur ponctuel est bien présent. L'absence de réponses opérationnelles adaptées au cours de la phase aigüe ne suffisent pas à neutraliser les facteurs aggravants. La crise se développe alors à l'échelle d'un système territorial déjà fragilisé par de nombreuses vulnérabilités préexistantes. Le choc initial s'inscrit donc dans un mouvement de désorganisation générale inhérente à ces vulnérabilités, qui ne trouvent pas de réponses adaptées. À cela s'ajoute la successions d'autres aléas naturels, sanitaires ou encore politiques, qui transforment cette catastrophe en une crise ouverte, sans fin, qui devient l'ordinaire des Haïtiens. Cette dernière est alimentée par la succession de facteurs endogènes et exogènes, interagissant au sein du système territorial, empêchant de trouver des solutions pour permettre l'accès aux phases de réhabilitation et de reconstruction et, à terme, de sortie de crise.

Les trois événements catastrophiques analysés démontrent donc que les différentes phases d'une crise ne se succèdent pas selon des temporalités pré-définies, mais que ces phases peuvent, selon la situation et le contexte dans lequel a lieu la catastrophe, se superposer, se chevaucher, voire se répéter, ou revenir à une phase précédemment vécue. Le cas haïtien démontre que, selon le contexte dans lequel s'exerce la perturbation systémique, il est possible que les phases de relèvement et de reconstruction ne puissent pas être mises en œuvre, et que la situation se transforme en une crise ouverte durable. Par ailleurs, la notion de crise ne doit pas être pensée uniquement à partir d'un choc brutal, mais également à partir de pressions lentes agissant sur le système concerné.
Ces trajectoires territoriales peuvent alors être réinterprétées en termes de résilience. Ce sera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 3- Interprétation des trajectoires territoriales en termes de résilience

Les trajectoires territoriales des trois cas d'étude reflètent trois formes de relèvement post-catastrophe, qui peuvent être appréhendées à partir de la notion de résilience. Les trois cas d'étude se distinguent par la nature de l'aléa d'origine et par les impacts subis par le territoire, mais aussi par la cinétique de la crise, ou encore par la durée qui sépare la perturbation initiale de l'état actuel. L'originalité des trois cas d'étude et leur comparaison permettent de mettre à l'épreuve la notion de résilience.

3-1- Dans quelle mesure peut-on parler de résilience dans les trois cas d'étude ?

Comme je l'ai évoqué dans le chapitre 1, la polysémie du terme « résilience » aboutit à des acceptions contradictoires (Reghezza et *al.*, 2012). Selon la définition retenue, la résilience peut être soit un résultat, soit un processus, soit une qualité intrinsèque à un système (Reghezza, Rufat, 2015, p.33). La résilience peut être entendue, en première approche, comme le fait qu'un enjeu absorbe et dépasse un choc ou une perturbation consécutifs à l'occurrence d'un aléa (Manaya, 2006 ; Comfort et *al.,* 2010 ; Reghezza et *al.*, 2012 ; Cutter et *al.*, 2014). Autrement dit, peut être considéré comme résilient tout enjeu qui a été capable de faire face à une situation d'endommagement, de crise, de déstabilisation, de désorganisation.

L'état de résilience que nous venons de décrire résulte du processus de résilience, qui est une façon de nommer le processus de relèvement post-catastrophe, le *recovery process* (Hernandez, 2010), qui regroupe la sortie de crise, le redémarrage, la restauration, la reconstruction. Le processus de résilience traduit l'idée d'un rebond qui permet le rétablissement des enjeux matériels, des organisations, des fonctions, etc.[160].

Cet état de résilience peut prendre plusieurs formes, selon la réaction du système à la perturbation (Beucher et Reghezza, 2017, p. 363) : rebond avec amélioration de la situation

[160] REGHEZZA M., 2017, Conférence introductive au colloque « Risque, décision, territoire» (RDT) de la Société hydrotechnique de France (SHF) 10-11 octobre 2017.

antérieure ; retour à l'identique ; relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état précédent. L'effondrement correspond quant à lui à la non-résilience (Figure 70).

Ces quatre réactions permettent d'analyser chaque cas d'étude, et de préciser dans quelle mesure chaque territoire étudié peut être considéré (ou non) comme résilient. La réaction « effondrement » ne fait pas partie des possibles réactions correspondant à une forme de résilience, mais est une des conséquences plausibles après une catastrophe. C'est pourquoi j'ai fait le choix de maintenir cette réaction, car elle est observée pour certaines composantes des systèmes territoriaux étudiés.

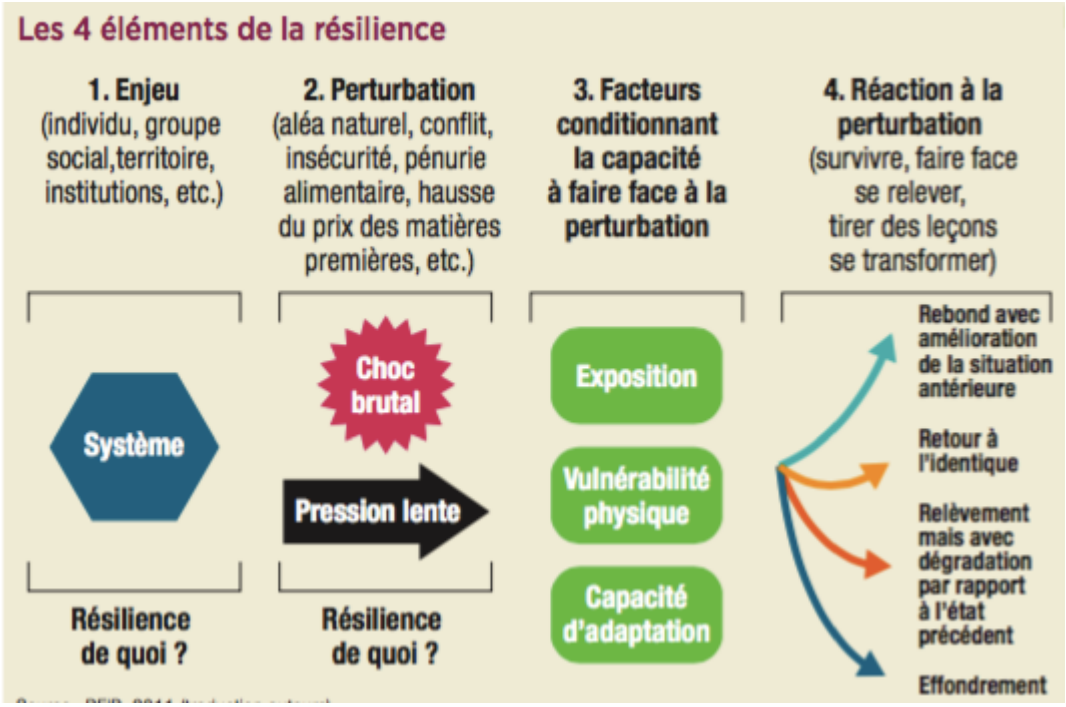


Figure 70 : Les 4 éléments de la résilience[161]

3-1-1- Saint-Pierre, une ville résiliente ?

En 1917, alors que le territoire pierrotin est encore rattaché à la commune du Carbet, est inaugurée en face de l'embarcadère de la place Bertin, une œuvre de la sculptrice Madeleine de Jouvray, s'intitulant « Saint-Pierre renaît de ses cendres » (Figure 71). Elle représente une femme nue semblant « *submerger par la force de sa volonté la roche brute et volcanique. Elle veut symboliser la ville de Saint-Pierre, démunie au lendemain de la catastrophe et pourtant*

[161] Source : Beucher et Reghezza, 2017, p.363.

farouchement déterminée à se relever de ses cendres[162] ». Les signes et autres manifestations symboliques voulant témoigner de la volonté de Saint-Pierre de se relever après LA catastrophe, se sont multipliés au cours du XXème siècle. Mais peut-on pour autant parler de résilience territoriale ? Et si oui, en quoi consiste-t-elle ?



Figure 71 : Photographie de la statue de Madeleine de Jouvray « Saint-Pierre renaît de ses cendres »[163]

La ville fut totalement détruite par l'éruption. Les quelques pierrotins ayant réussi à fuir Saint-Pierre avant l'éruption, furent relogés dans de nouveaux quartiers, voire, pour certains, émigrèrent dans les îles voisines. La ville perdit même momentanément son statut de commune française. Au vu de ces éléments, la question de la résilience de la ville de Saint-Pierre se pose.

[162] Extrait du texte du présentoir explicatif mis en place par la mairie de Saint-Pierre devant la statue.
[163] Source : F. Benitez.

Certes, en dépit de l'éruption du 8 mai 1902, la ville de Saint-Pierre existe toujours. On a donc bien affaire, *a priori,* à un cas de résilience territorial archétypal, où un territoire urbain se relève après une crise paroxystique et les conséquences majeures qui peuvent en découler.

Pourtant, selon les composantes du système territorial que l'on observe, selon l'échelle spatiale ou encore selon le pas de temps considéré, le processus de relèvement est très différent.

Pour montrer la diversité des formes de résilience, j'ai choisi de construire un arbre des conséquences (Figure 72) inspiré des arbres des causes et diagrammes d'Ishikawa employés dans l'analyse des accidents en cindyniques, et des chaînes d'impacts de V. Duvat (Duvat, 2015). Cet arbre des conséquences résume les événements qui ont suivi l'éruption du 8 mai 1902.

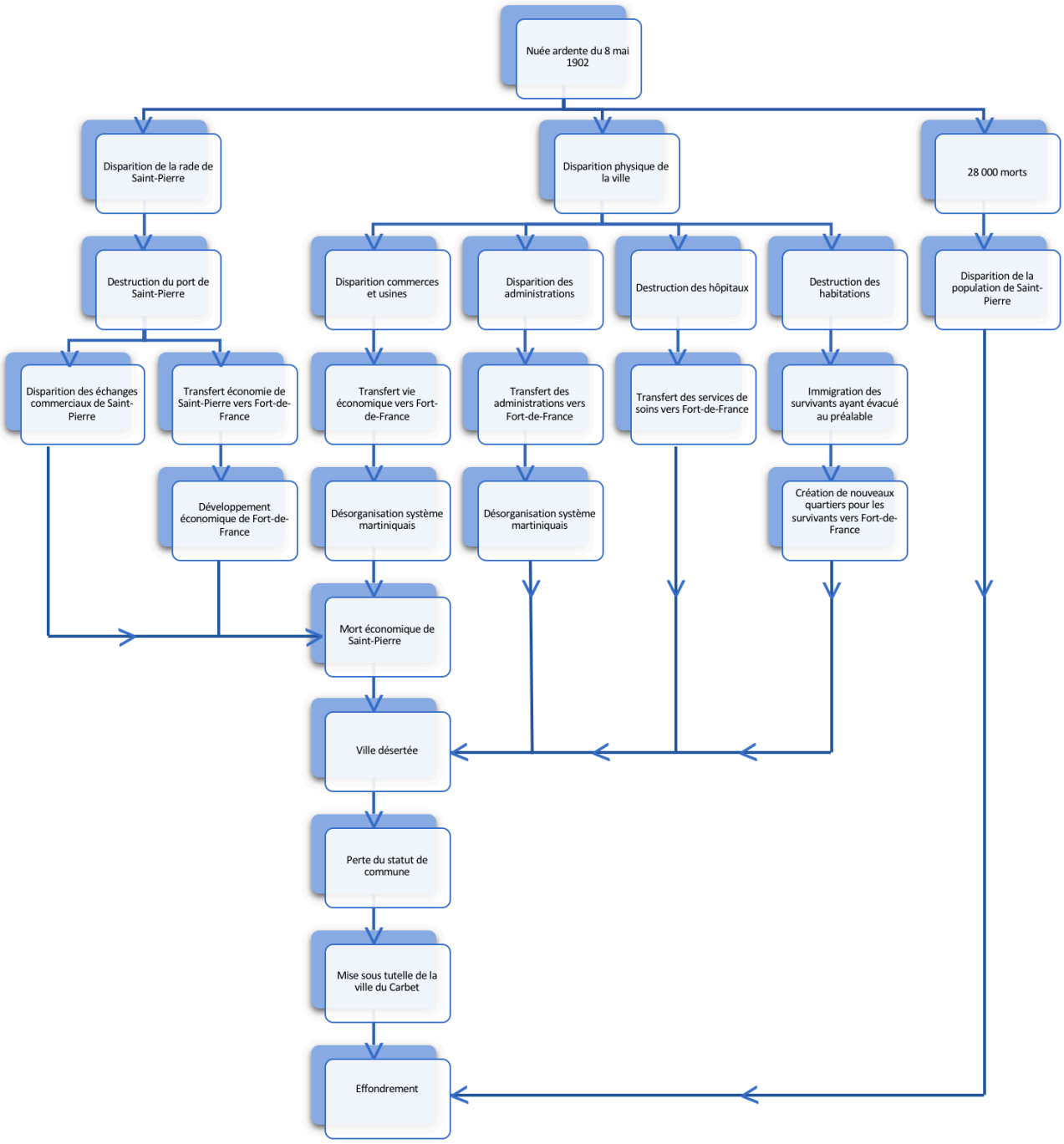


Figure 72 : Arbre des conséquences de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902 en Martinique (Réalisation : F. Benitez)

La lecture de cet arbre des conséquences fait apparaître clairement que « LA catastrophe » crée une série de perturbations plus ou moins importantes, qui doivent se lire à plusieurs échelles spatiale et temporelle. La nuée ardente du 8 mai provoque une désorganisation, voire l'effondrement de certaines composantes du système territorial. Par exemple, la destruction de la rade de Saint-Pierre a pour conséquence la disparition complète du port de la ville, entraînant avec elle l'effondrement des échanges commerciaux internationaux. En revanche, certaines administrations ou commerces pierrotins ont pu être transférés vers Fort-de-France, permettant ainsi un redressement avec modification du système concerné.

Le territoire en tant qu'entité spatiale est toujours là : Saint-Pierre porte le même nom et la ville occupe le même site. Elle assure un certain nombre de fonctions et rassemble plus de 4 000 habitants. Mais dans le même temps, l'essentiel de la ville est composé de nouveaux bâtiments et logements ; les ruines ont été laissées en l'état, et le choix de les reconstruire n'a pas été retenu. La population pierrotine initiale a disparu pendant l'éruption du 8 mai. De nouvelles familles sont venues vivre dans la commune des années après. La ville a même perdu son statut administratif de commune durant plusieurs années.

Si je considère le territoire de Saint-Pierre comme un système, je peux dire *a priori* qu'il a été résilient : il est toujours présent, au même endroit, et possède à nouveau des fonctions urbaines. Il a été repeuplé et matériellement reconstruit. Il y a bien eu rebond, relèvement. Mais si je déplace la focale vers les composantes du système, leur trajectoire de résilience diverge. Certains éléments semblent revenir à l'état antérieur : la chambre de commerce de la ville a été reconstruite à l'identique, le port se situe au même endroit qu'avant l'éruption, etc. Mais si on regarde en détail, on se rend compte que la reconstruction matérielle à l'identique ne signifie pas le rétablissement à l'identique des fonctions. L'état du port s'est, par exemple, détérioré par rapport à ce qu'il était au moment de LA catastrophe. On retrouve la même dégradation à l'échelle du système territorial pierrotin, puisque la ville est redevenue la commune la plus importante du nord de l'île ; mais elle a perdu son statut de capitale culturelle et sociale de la Martinique. Son rayonnement, son dynamisme économique, son peuplement n'ont pas été rétablis. À l'échelle du territoire martiniquais, on constate une inversion de la centralité, la région pierrotine devenant une périphérie de l'île.

De la même façon, la résilience territoriale pour Saint-Pierre dépend de l'échelle temporelle retenue pour analyser les transformations. On a ici un cas rare d'une ville qui a disparu pendant plusieurs années. Physiquement, puisqu'elle a été anéantie par la nuée ardente, mais aussi administrativement lorsqu'elle a cessé d'exister en tant que commune. La situation de la ville dans les années 1920 correspond donc à un effondrement : il ne reste plus que quelques

centaines d'habitants, rien n'a été reconstruit, etc. Si l'on considère en revanche un temps plus long, on observe un relèvement de la ville qui renvoie à la résilience. Dans les années 1970, les ruines de l'éruption sont tombées dans l'oubli, on reconstruit à côté de ces vestiges ; la ville a retrouvé son statut de commune française, mais pas son essor économique ni son attractivité commerciale. Il semble que l'on se trouve plutôt dans la situation d'un relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état précédent (avant l'éruption de 1902). Dans les années 1980, le « devoir de mémoire » apparaît avec la réalisation des premières fouilles archéologiques : Saint-Pierre revient dans les mémoires, et des efforts sont consentis par la région et l'État pour préserver et transmettre le souvenir de cette catastrophe. Les ruines sont aménagées afin que des visites puissent être organisées, relançant ainsi le tourisme historique au sein de la ville. Cette initiative participe indirectement à la reconstruction de ce territoire au travers de sa mémoire en ré-injectant une forme d'identité passée.

Il serait donc assez facile de considérer que Saint-Pierre a été résiliente à LA catastrophe de 1902. Mais en pratique, en fonction de la définition que l'on donne au terme « résilience » et du pas de temps selon lequel on analyse cette dernière, cette affirmation est discutable.

Dans le cas pierrotin, la résilience prend finalement plusieurs formes, à condition de considérer le temps long :

- « rebond avec amélioration de la situation antérieure » : la situation à Saint-Pierre n'a jamais connu d'amélioration. La ville ne s'est jamais relevée économiquement ni politiquement, perdant ainsi son statut de capitale économique et culturelle de l'île.
- « retour à l'identique » : l'ensemble des éléments précédemment évoqués confirme qu'il n'y a pas eu de retour à l'identique possible au sein du territoire pierrotin, sauf de façon ponctuelle, pour quelques composantes du système territorial (nom de la commune conservé, quelques bâtiments reconstruits à l'identique, site récupéré).
- « relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état précédent » : cette réaction correspond à ce que l'on observe en analysant la résilience territoriale de la ville sur le moyen et long terme. Il y a bien eu un relèvement avec dégradation par rapport à l'état précédent. Mais, pour qu'il y ait relèvement, une certaine continuité dans les activités et l'histoire du territoire est sous-entendue. Or dans sa trajectoire, Saint-Pierre a cessé d'exister en tant que ville à un moment donné, et sa population initiale a disparu dans l'éruption.

Le cas de Saint-Pierre correspond finalement à l'archétype d'une bifurcation territoriale après un choc paroxystique (Figure 73). Une ville s'est bien matériellement reconstruite à l'emplacement de l'ancienne Saint-Pierre, mais ce n'est plus la même ville : ce ne sont plus les mêmes personnes/familles, les mêmes sociabilités, les mêmes fonctions. Même les bâtiments sont différents. La survivance du nom, désormais associé au renouveau de la mémoire de LA catastrophe, composent une identité originale de la ville, qui ré-intègre un passé qui avait disparu avec l'éruption. Il apparaît donc très difficile de parler de trajectoire de résilience pour le système territorial pierrotin après la catastrophe du 8 mai 1902.

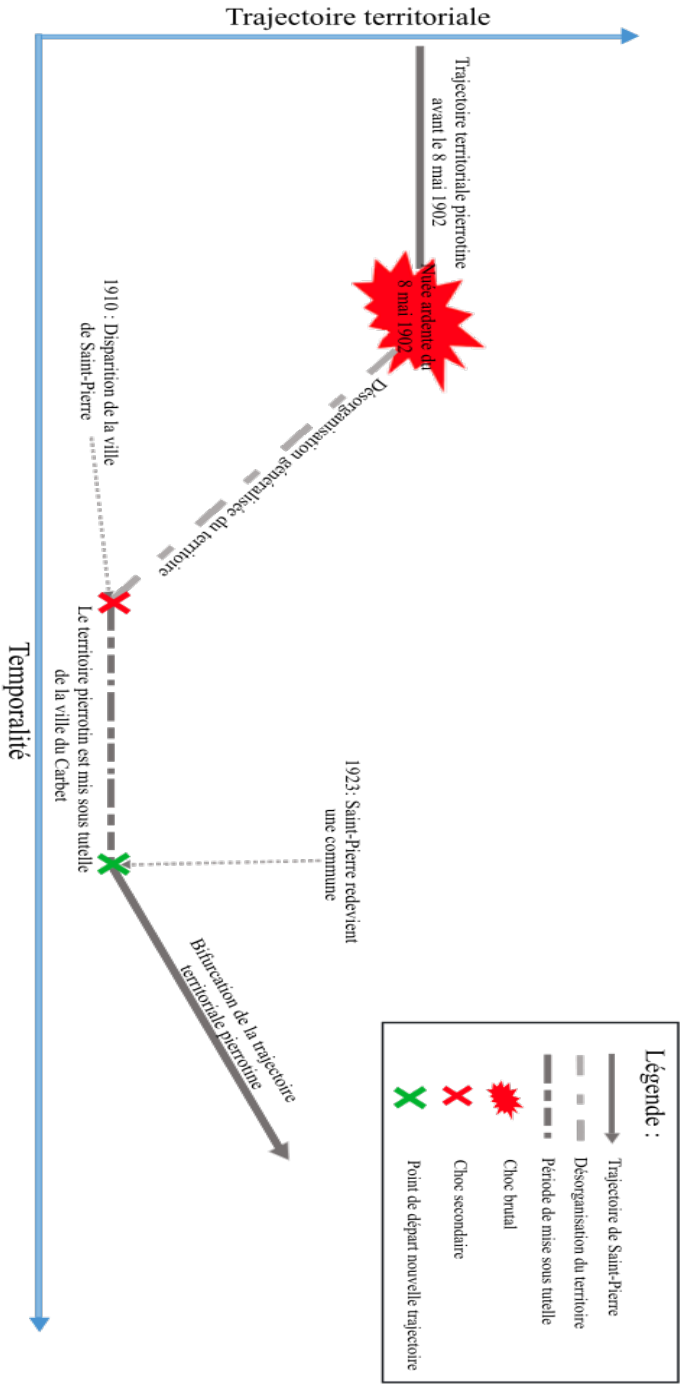


Figure 73 : Bifurcation de la trajectoire de la ville de Saint-Pierre après la survenue de l'éruption du 8 mai 1902 (Réalisation : F. Benitez)

3-1-2- La crise de la Soufrière, un exemple de résilience d'un système territorial soumis à une pression lente

La crise consécutive au réveil de la Soufrière se découpe en deux temps principaux : l'évacuation spontanée due à l'éruption phréatique du 8 juillet 1976, et la deuxième évacuation ordonnée par le préfet le 15 août de la même année. Mais comment une « non-éruption » a pu avoir autant de conséquences négatives en termes politique, économique, social sur le territoire basse-terrien ? Afin d'analyser au mieux cette situation, j'ai réalisé un arbre des conséquences de la crise de 1976 qui se compose de deux phases principales (Figure 74).

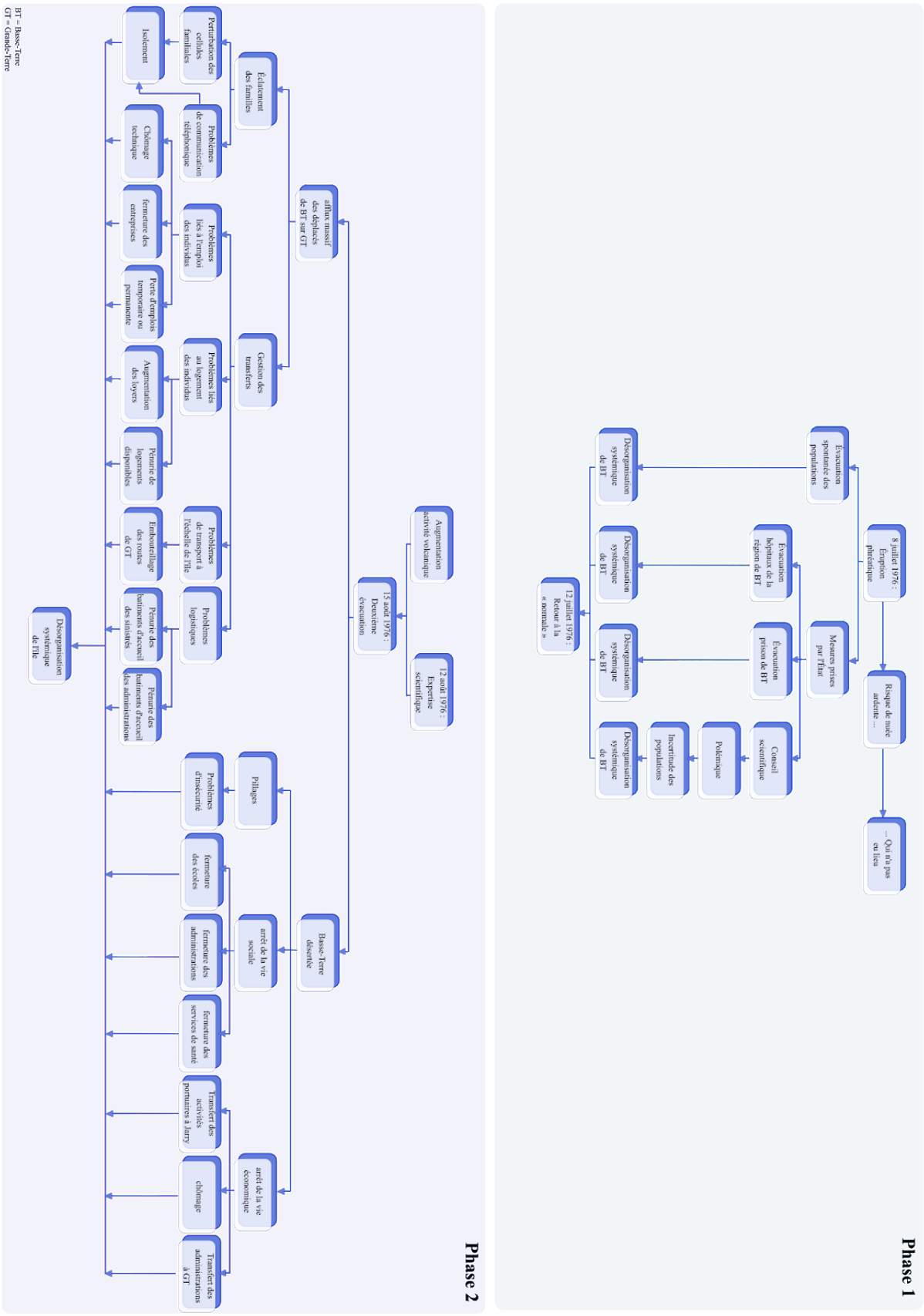


Figure 74 : Arbre des conséquences de l'éruption de la Soufrière en 1976 en Guadeloupe (Réalisation : F. Benitez)

L'évacuation spontanée du 8 juillet, correspondant à la phase 1, a conduit à une première désorganisation du système territorial basse-terrien durant 24 à 48 heures, mais un retour à la normale s'est opéré assez rapidement. On peut ici parler de résilience au sens de retour à l'identique. Au cours de cette première phase, les mesures d'évacuation des personnes vulnérables (les patients des hôpitaux et les détenus) entraînent des difficultés mais la période de désorganisation est relativement brève.
La seconde évacuation (phase 2) constitue une perturbation plus importante et plus lourde de conséquences. L'évacuation de la totalité de la zone de danger provoque la désorganisation complète du système territorial, laissant la région de Basse-Terre totalement désertée, et l'île de Grande-Terre dans un profond chaos. Chaque branche de l'arbre des conséquences montre comment la désorganisation du système s'est renforcée.

Si l'on étudie la trajectoire de résilience de la région de Basse-Terre après la crise de la Soufrière de 1976, on constate à nouveau qu'il y a eu différentes formes de résilience des composantes du système territorial basse-terrien. Ainsi, selon les cas, on observe :

- « rebond avec amélioration de la situation antérieure » : par exemple, face à la menace d'une nouvelle crise éruptive, les autorités responsables de la gestion des catastrophes à l'échelle de la Guadeloupe, élaborent un plan ORSEC-volcan inexistant jusqu'alors. Cette mesure permet encore aujourd'hui de sensibiliser les habitants au risque et de se préparer à la crise. Il y a donc bien une amélioration de la prévention qui réduit la vulnérabilité du territoire et des populations.
- « retour à l'identique » : certaines administrations comme la préfecture, le Conseil Régional ou encore la maison d'arrêt se sont de nouveau installées à Basse-Terre dès l'autorisation de réactivation de la zone évacuée.
- « relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état précédent » : le port de Basse-Terre a repris son activité économique et commerciale mais, étant considéré comme moins bien équipé et plus vieux que celui de la zone industrielle de Jarry, modernisée à la suite de la crise de 1976, il a perdu peu à peu de son attrait.
- « effondrement » : certains commerces firent faillite suite aux mois d'inactivité inhérents à l'évacuation forcée. Des individus et/ou des familles ne sont jamais revenus.

L’ensemble des perturbations subies par le territoire guadeloupéen n’est pas due à un choc brutal et isolé. La résilience territoriale ne s’analyse pas à partir du choc attendu et annoncé (une éruption majeure de la Soufrière), mais à partir des perturbations secondaires issues de l’annonce de cette crise hypothétique. Il s’agit donc d’une forme de pression lente (Figure 75).

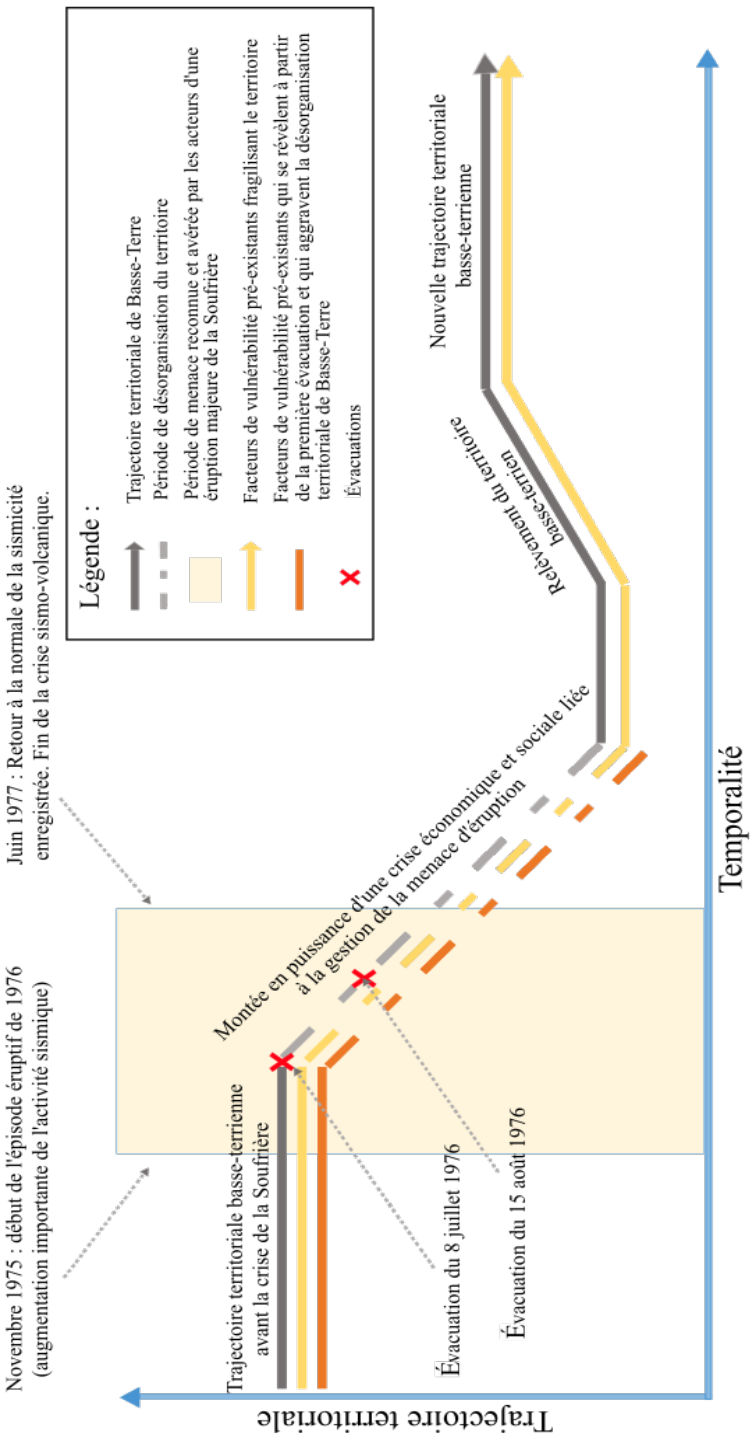


Figure 75 : Trajectoire de résilience du territoire basse-terrien après la crise de la Soufrière de 1976 (Réalisation : F. Benitez).

L'analyse du dernier cas d'étude qu'est le séisme haïtien de 2010, va s'attacher à confirmer l'importance de la contextualisation de la résilience observée au cours d'une catastrophe majeure.

3-1-3- Haïti, la résilience de la crise

Le cas d'étude haïtien reste le plus complexe à analyser. Tout d'abord, il correspond à l'événement le plus récent. Certaines actions mises en œuvre après le séisme sont toujours en cours de réalisation. D'autres projets lancés par les diverses ONG, en partenariat avec le gouvernement haïtien, sont en attente ou suspendus jusqu'à nouvel ordre. Pour l'ensemble de de ces raisons, il n'était pas possible de réaliser un arbre des conséquences comme pour les deux premiers cas d'étude, le territoire subissant encore aujourd'hui, les conséquences de cette crise.

Il n'en reste pas moins que la catastrophe du 12 janvier 2010 a marqué une véritable rupture dans la trajectoire territoriale du pays. L'ensemble du système est modifié, laissant place à une période de chaos généralisé.

Cet événement catastrophique présente des similitudes avec l'éruption de la Montagne Pelée en 1902. Il constitue en effet un choc brutal qui a bouleversé la totalité du territoire au sein duquel il s'est produit. Ce choc est d'une telle intensité qu'il entraîne une césure majeure dans la trajectoire territoriale. Néanmoins, plusieurs différences apparaissent. Premièrement, en dépit du chaos consécutif au tremblement de terre, Port-au-Prince n'a pas disparu, contrairement à Saint-Pierre. On pourrait donc parler de résilience dans le sens où la ville n'a pas disparu, alors qu'elle a été détruite à plus de 80 % et que 10 % de la population a été tué. La ville est toujours là, elle porte le même nom, les populations qui étaient installées avant le séisme et qui ont survécu, vivent toujours sur ce même territoire.

Mais si, comme pour les cas d'étude précédents, je déplace la focale vers les composantes du système territorial, la question de la résilience devient plus complexe.

Ainsi, des quartiers entiers ont disparu, emportant avec eux de nombreux habitants. Huit ans après, lorsque l'on circule dans les rues de la capitale, on croise encore des bâtiments effondrés, dont les gravats sont toujours sur place. Je me souviens notamment, lors de mon premier séjour en Haïti, de Josué F., le chauffeur de l'ENS qui me conduisait dans la ville, s'arrêtant à un carrefour, me dit « **tu vois la maison là-bas ? Et bien c'était celle d'un député. Elle n'est toujours pas déblayée et il doit encore être en dessous les décombres.**

On ne l'a jamais retrouvé[164] ». De nombreuses infrastructures, commerces ou encore habitations, n'ont jamais pu être reconstruites suite à ce séisme. Une partie des composantes du territoire a ainsi disparu, faute de ressources pour les reconstruire. Il n'y a pas eu résilience mais effondrement.

Plus largement, à l'échelle du territoire comme à celle de ses composantes, le « relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état précédent » reste la forme de résilience la plus observée. Le gouvernement haïtien et de nombreuses ONG ont certes mis en œuvre différentes actions de reconstruction, pour permettre aux populations de reprendre une vie quotidienne « presque normale », mais le retard ou l'abandon des programmes ont obligé les habitants à (re-)construire des logements temporaires, voire des bidonvilles. Seules quelques centaines de familles ont réussi à profiter des logements reconstruits par différentes ONG, permettant ainsi un « rebond avec amélioration de la situation antérieure ». Autre exemple : les écoles et universités peinent à se reconstruire. L'ENS de Port-au-Prince a ainsi pour projet la construction de nouveaux bâtiments sur les hauteurs de la capitale. Ce projet est en discussion depuis plusieurs années. Dans l'attente de sa réalisation éventuelle, comme le bâtiment d'origine a été trop endommagé lors du séisme, les cours de master se déroulent dans une villa louée dans le quartier de Canapé Vert. Les étudiants de licence sont relogés dans un autre bâtiment de la capitale. Dernière illustration : l'épidémie de choléra ; apparue quelques mois après le séisme, elle sévit encore aujourd'hui dans plusieurs régions du pays, et reflète la dégradation des conditions sanitaires et la désorganisation durable du système de santé.

La crise chronique qui s'est installée en Haïti ne permet pas aujourd'hui de conclure que le système territorial, dans son ensemble, a su faire preuve de résilience suite au séisme du 12 janvier 2010. Certes, le territoire n'a pas disparu, mais seules certaines composantes du système ont adopté une trajectoire de relèvement, voire, pour quelques rares cas, de reconstruction. D'autres sont toujours en attente de solution voire se sont effondrées.

De plus, si le choc initial est circonscrit dans le temps, il s'est accompagné d'événements secondaires qui ont prolongé la situation d'urgence. Qu'il s'agisse de la survenue de cyclones, de pluies diluviennes, ou encore de l'instabilité politique, le pays a traversé une succession de chocs qui sont venus aggraver la crise initiale, et ont maintenu, dans le temps, la désorganisation. La succession de ces aléas a fait rejouer les vulnérabilités préexistantes, qui

[164] Propos de Josué F. lors de l'un de nos trajets en voiture afin d'aller à l'ENS donner mes cours, Haïti, mars 2016.

s'étaient déjà aggravées avec le séisme. Ces vulnérabilités ont permis aussi la survenue de nouveaux aléas, notamment des aléas sanitaires, sociaux et politiques. Par conséquent, si la catastrophe sismique a pris la forme d'un choc brutal, elle s'est inscrite dans une trajectoire de vulnérabilisation croissante du territoire, qui s'était construite bien en avant de l'événement, et qui a entraîné une désorganisation profonde du système territorial. Cette désorganisation devient une perturbation interne qui se déploie dans le temps long, prenant la forme d'une pression lente, elle-même scandée par des chocs secondaires qui ne font que conforter la situation de crise. La crise devient alors l'ordinaire. Le relèvement post-catastrophe pérennise l'instabilité, la précarité et l'urgence, dans une dynamique de détérioration continue des conditions de vie des populations, qui accroît à son tour leur vulnérabilité aux risques. La résilience observée correspond finalement à celle des facteurs de vulnérabilité et du contexte de désorganisation général, qui font que la crise perdure.

3-2- Limites et conditions d'utilisation de la résilience

L'ensemble des trois cas d'étude précédemment analysés, permet d'affirmer qu'il n'y a pas de résilience des territoires « en soi ». En effet, il n'existe pas de résilience « envers et contre tout » des territoires. Dans les discours gestionnaires existant, on peut régulièrement lire ou entendre que les territoires sont soumis à de multiples aléas et de multiples crises, et le constat est régulièrement fait qu'ils se relèvent chaque fois, faisant preuve de résilience. En fonction du type de perturbation rencontré, de son intensité et de sa cinétique en particulier, le système et les éléments qui le composent ne réagiront pas de la même façon. Dans nos trois cas d'étude, on constate que ce que l'on qualifie de résilience est souvent, dans les faits, synonyme de dégradation par rapport à l'état antérieur. Parfois, il y a même effondrement temporaire du système (Saint-Pierre) ou effondrement définitif de ses composantes (Haïti). Enfin, selon l'échelle spatiale et temporelle considérée, la trajectoire de relèvement conduit à une bifurcation, soit à l'inverse de la résilience.

L'exemple haïtien soulève d'autres questions sur la contextualisation de l'étude de la résilience. En effet, certains éléments du territoire haïtien ont été résilients à certaines perturbations, mais pas à d'autres, et inversement. Les enjeux peuvent ainsi faire preuve de résilience face à un choc initial, mais ne pas parvenir à faire face à l'une des conséquences, directe ou indirecte, de ce choc. La question : « qui a été résilient et à quoi ? » est donc essentielle, et interdit de parler de résilience dans l'absolu.

Cette idée nous conduit à orienter l'analyse vers une composante particulière du système territorial : les populations, et plus précisément encore, les individus. Les trois cas d'étude montrent en effet que la résilience du système territorial peut s'opérer malgré la non-résilience de certaines composantes territoriales. C'est notamment le cas de Saint-Pierre où, en dépit de la disparition totale de la population initiale, il y a bien eu résilience d'autres éléments composants ce même système. À Basse-Terre comme à Port-au-Prince, de nombreux habitants sont partis.

Dès lors, il est nécessaire d'examiner la trajectoire de résilience des individus, et de la comparer à celle des territoires qu'ils habitent. Il est communément admis que la résilience des communautés habitantes contribue à la résilience du territoire, au point de faire reposer cette résilience sur les capacités des individus (Revet, 2011a et 2011b ; Joseph, 2013 ; Chandler, 2014 ; Reghezza, 2015). Cela suppose que les trajectoires de résilience individuelles coïncident avec la trajectoire de résilience du territoire, ce qui ne correspond pas toujours à la réalité.

Chapitre 4- De la résilience des territoires à celle des individus

Le chapitre précédent nous a permis de définir les trajectoires de résilience de chacun des trois territoires. Après analyse des entretiens réalisés durant mes terrains d'étude, je peux constater l'existence d'un hiatus entre la trajectoire de résilience territoriale et celle des individus. Même lorsqu'ils ont participé activement à la résilience territoriale, leur propre trajectoire de résilience diffère. Et même dans certains cas, la résilience territoriale a pu s'opérer au détriment de celle des individus. Par exemple, la région de Basse-Terre a pu faire preuve de résilience parce que ses habitants ont évacué temporairement le territoire.
Ce chapitre a donc pour objet d'étudier le rôle des individus dans la résilience des territoires, et de questionner le lien mécanique opéré entre résilience individuelle et résilience territoriale.

4-1- Le rôle des individus dans la résilience des territoires

Les individus habitant les territoires frappés par ces catastrophes ont participé aux différentes formes de résilience identifiées. Les actions qu'ils ont mises en œuvre ont contribué au relèvement et la (re-)construction de certaines composantes des systèmes territoriaux. Plusieurs personnes interrogées témoignent de leur implication dans le relèvement de Basse-Terre et de ses environs. Par exemple, Rose-Line, aujourd'hui retraitée, m'a fait part de son expérience et de celle de son mari, coiffeur à Saint-Claude en 1976 :

> « **Rose-Line : Dès le mois de novembre, quand on a eu l'autorisation de revenir à Saint-Claude, mon mari faisait les allers-retours tous les jours. Il a commencé à reprendre son salon. [...] Avant son salon marchait très bien mais c'est vrai qu'au début, quand il est revenu à Saint-Claude, il n'y avait pas foule comme avant mais après, ça a repris**[165] ».

Après avoir été évacuée avec sa famille vers Baie-Mahault dans un premier temps, puis vers Pointe-à-Pitre, Rose-Line, qui était en congé de maternité de son sixième enfant, a dû s'adapter à un nouveau quotidien sur la Grande-Terre. Durant notre entretien, elle me fait part

[165] Entretien Rose-Line L., 6 avril 2017, Guadeloupe, p.13.

à plusieurs reprises de leur sentiment d'impatience concernant un retour éventuel vers Saint-Claude d'où son mari était originaire. Dès les premières autorisations de retour et de reprise d'activité à Basse-Terre, son mari a fait le choix de reprendre l'activité de son salon de coiffure. Leur logement à Saint-Claude n'étant toujours pas disponible, Rose-Line a dû rester encore quelques semaines à Pointe-à-Pitre, tandis que son mari faisait chaque jour les trajets entre son logement et son commerce (soit plus de deux heures de trajet quotidien). Elle m'a expliqué, durant notre entretien, qu'à aucun moment durant ces mois d'exil, il n'avait été question de ne pas revenir à Saint-Claude. Leur attachement à la région et la présence de leurs familles respectives au sein de ces mornes, alimentaient leur envie de retourner chez eux dès que possible :

> « **Rose-Line : Ben faut dire que mon mari, il a toujours aimé sa ville natale. Il a toujours voulu vivre à Saint-Claude et moi, ça ne me dérangeait pas, j'aimais bien l'ambiance de cette ville. [...] Et puis, toute notre famille était là-bas**[166] ».

L'installation de sa famille, en décembre 1976, a contribué au relèvement du territoire : son mari a redémarré le plus vite possible l'activité commerciale qu'il possédait avant l'évacuation de la ville, Rose-Line a repris son travail de laborantine à Basse-Terre, et leurs enfants ont fait leur rentrée scolaire à Basse-Terre, etc. Leur retour au sein de la région a contribué à la relance de l'économie locale et à la restauration des interactions sociales qui avaient été interrompues durant les mois d'évacuation.

D'autres témoignages, comme ceux de Marie-José et Fortuna, font état des pressions exercées par les salariés pour que l'hôpital de Basse-Terre revienne dans ses locaux d'origine. Marie-José y était alors infirmière. Son service a été évacué vers les nouveaux locaux du CHU de Pointe-à-Pitre, qui n'était pas encore en service en août 1976, puis a été transféré, en janvier 1977, dans les locaux de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des Adultes (AFPA) de Petit-Bourg. Elle raconte :

> **« Marie-José : En juin, le directeur de l'époque a réussi à organiser le retour sur Basse-Terre. Parce qu'ils ne voulaient pas nous faire retourner sur Basse-Terre. Ils voulaient laisser l'hôpital sur Pointe-à-Pitre, mais le directeur a dit non, et comme il était président de la Commission, alors c'est lui qui a organisé tout ça.**

[166] Entretien Rose-Line L., 6 avril 2017, Guadeloupe, p.14.

Mais, nous on a fait le forcing, parce qu'on avait les enfants qui allaient rentrer à l'école en septembre [...] et puis on voulait rentrer chez nous ![167] ».

Fortuna M. confirme ce témoignage :

« **Fortuna : Toutes les administrations étaient déjà redescendues sur Basse-Terre mais l'hôpital est resté à Petit-Bourg. [...] comme on n'arrivait pas à faire redescendre les services, sur un coup de tête, Mme Michaud-Chevry, qui était présidente du Conseil d'Administration de l'hôpital est venue nous voir et nous a dit « montez une équipe, allez nettoyer l'hôpital de ses cendres pour qu'on puisse descendre les patients parce que sinon on va fermer les hôpitaux et Basse-Terre sera sans hôpital**[168] ».

Le retour de ces structures de soins, grâce à la pression de leurs employés, a été une réelle avancée pour le relèvement du territoire. Le rapatriement de ces établissements impliquait le retour du personnel. Cela représentait des centaines de famille qui pouvaient ainsi relancer l'économie locale. La restauration du système de santé était, en outre, un signal positif pour accélérer le retour d'autres familles.

Dans le cas de Saint-Pierre, la renaissance de la ville est également le fait des populations. Une partie de ceux qui avaient fui la ville avant la nuée ardente ont œuvré pour que la cité retrouve son statut de commune et soit reconstruite.

Dans le cas haïtien, les populations ont joué un rôle essentiel, d'une part parce que, livrées à elles-mêmes, elles ont souvent dû reconstruire seules, d'autre part parce que les opérations de nettoyage et de reconstruction lancées par les institutions et les ONG se sont appuyées sur elles. Ainsi, pour évacuer les décombres de Port-au-Prince, les Nations Unies ont mis en place, dans les semaines qui suivirent le séisme, un programme « *Cash for work*[169] », dans lequel les volontaires étaient rétribués 5 dollars par jour pour déblayer les gravats. Dans un documentaire réalisé six mois après la catastrophe par Pascal Priestley et Guillaume Gouet,

[167] Entretien Marie-José B., 5 mai 2017, Guadeloupe, p.4.
[168] Entretien Fortuna M., 19 mai 2017, Guadeloupe, p.18.
[169] Traduction : « Argent pour travail » (auteure).

s'intitulant « *La vie quand même*[170] », des bénévoles de ce programme témoignent de leur motivation profonde comme Bertrand D :

> « **Bertrand : Je me sens fier. Il y a eu ce 12 janvier mais nous n'avons pas voulu ça mais on doit vivre avec. [...] C'est à nous de faire le travail, ici c'est chez nous. Ce qui est important, c'est de reconstruire le pays, de revenir à peu près à ce que l'on avait avant** » (témoignage de Bertrand Dorlis, documentaire *La vie quand même*, 2010).

Faradja D., étudiante à Port-au-Prince, confirme avoir accepté un emploi de « *Cash for work* », car elle souhaitait « *pouvoir aider son pays* ». Un sentiment très fort de patriotisme et de civisme accentue cette volonté d'entraide chez les survivants de la catastrophe. Le souhait de voir Haïti se relever au plus vite est clairement exprimé.

La résilience d'un territoire s'appuie donc sur ses habitants qui agissent, soit par initiative personnelle, soit sous des impulsions extérieures. Les populations ne sont certes pas les seuls acteurs à œuvrer à la reconstruction, mais elles jouent un rôle fondamental dans le relèvement. Néanmoins, en dépit de leur contribution à la résilience des territoires, les individus suivent des trajectoires de résilience qui leur sont propres. En effet, j'ai pu constater, en analysant les témoignages récoltés, que les trajectoires individuelles sont partiellement – voire totalement – déconnectées de celles du territoire où ils résident. La partie suivante va s'attacher à analyser ces trajectoires de résilience individuelles et à les mettre en regard avec celles des territoires.

4-2- Des trajectoires de résilience individuelles disjointes de leurs territoires

Le cas de la Montagne Pelée en 1902 étant trop ancien dans le temps, je n'ai pas pu obtenir de témoignages directs de survivants. Je me concentrerai donc sur les deux catastrophes pour lesquelles j'ai pu interroger des témoins directs.

[170] Pascal Priestley et Guillaume Gouet se trouvaient en Haïti pendant le tremblement de terre du 12 janvier. Ils décrivent dans ce documentaire "*la vie quand même*" la survie au quotidien, six mois après la catastrophe. Il a été diffusé le 9 juillet 2010 sur TV5monde.

4-2-1- Des exemples de trajectoires de résilience d'individus ayant vécu la crise de la Soufrière en Guadeloupe en 1976

Afin de pouvoir analyser le hiatus observé entre la trajectoire de résilience du territoire basse-terrien et celle des habitants ayant vécu la crise de 1976, j'ai fait le choix de relater deux récits de vie de personnes ayant accepté de me confier leurs souvenirs de cette période. Il s'agit de deux récits de vie distincts, les deux personnes n'ayant aucun lien de parenté. Ces exemples permettent de présenter différentes réactions à la crise, en fonction du contexte économique, social ou encore familial. Elles constituent deux trajectoires de résilience représentatives des récits que j'ai pu par ailleurs obtenir sur ce territoire.

Marlène V.

Marlène est originaire de Sainte-Rose au nord de la Basse-Terre. En 1967, elle part suivre des études d'infirmière à l'hôpital de Saint-Claude où elle reste travailler après l'obtention de son diplôme. En 1976, elle vit toujours dans cette même commune, à proximité de son lieu de travail, avec ses deux enfants : sa fille de 8 ans et son fils de 18 mois. Elle est séparée du père de ses enfants et ses parents sont décédés. Néanmoins, elle possède plusieurs frères et sœurs avec lesquels elle est restée proche, vivant dans la région de Sainte-Rose. Le 8 juillet 1976 au matin, Marlène a pris son service à l'hôpital, lorsqu'elle entend une femme crier **« La Soufrière !!! La Soufrière !!!** ». Face à la panique, les soignants tentent d'organiser l'évacuation des patients vers le port de Basse-Terre. Une fois le service évacué, Marlène décide de repartir chez elle car ses enfants sont seuls avec une de ses nièces. Elle décrit, lors de son trajet vers chez elle, une scène apocalyptique :

> « **Marlène : Sur la route je ne voyais rien. Il faisait noir !!!! Mais noir !!!! c'était la nuit complète ! Et puis, il y avait toute la cendre qui tombait!!!**[171] ».

Une fois ses enfants préparés, ils décident de partir à pied en quête d'un transport pouvant les amener jusqu'à Sainte-Rose. Ils croisent en chemin une amie de Marlène, originaire de la même commune qu'elle, qui accepte de prendre avec elle les trois enfants et de les déposer chez l'un de ses frères. Marlène se retrouve dans l'obligation de se séparer de ses enfants pour une durée indéterminée. Étant infirmière, elle ne peut pas quitter son poste sans avoir été

[171] Entretien Marlène, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.4.

relevée au préalable. Elle quitte donc ses enfants et repart à Basse-Terre rejoindre les patients de son service ainsi que ses collègues. Ils prennent le bateau dans la soirée en direction de Pointe-à-Pitre. Elle relate des conditions difficiles de voyage, l'état de santé de plusieurs patients se dégradant, le manque de personnel se faisant sentir et la présence de cette cendre s'introduisant partout. Une fois arrivés au port de Pointe-à-Pitre, des transports réquisitionnés les conduisent jusqu'à un centre de formation de Petit-Bourg. Elle rapporte les conditions de transfert : tout, absolument tout avait été transporté, des pharmacies remplies de médicaments et autres instruments de soins jusqu'aux matelas de l'hôpital de Saint-Claude. Le centre de Petit-Bourg était totalement vide, les conditions d'accueil rudimentaires. Durant trois semaines, Marlène reste à Petit-Bourg où le personnel est logé sur place suite aux réquisitions, sans pouvoir sortir, ni aller voir ses enfants :

> « **Marlène : Je savais qu'ils étaient en sécurité car je pouvais appeler mais ce fut très dur quand même...**[172] ».

Au bout de quelques semaines, les conditions de travail s'améliorent. Marlène peut s'organiser pour rentrer le soir et retrouver ses enfants :

> « **Marlène : Après, j'ai un peu plus pu me débrouiller parce que c'est à dire qu'on nous a donné de nouveaux planning où l'on travaillait toute la journée de 8h à 20h. Donc le soir, on nous ramenait jusqu'à Baie-Mahault où nous étions censés être hébergés. Moi, après je faisais du taxi pour repartir jusqu'à Sainte-Rose pour être avec mes enfants. Et je faisais pareil le matin**[173] ».

Dans un premier temps, Marlène et ses enfants sont hébergés par un de ses frères, mais comme la situation semble se pérenniser, elle scolarise ses enfants à Sainte-Rose et y prend un logement. Lorsqu'elle travaille, des membres de sa famille s'occupent de son petit garçon et vont chercher sa fille à la sortie de l'école. Elle reconnaît avoir bénéficié d'une grande solidarité de la part de sa famille.

[172] Entretien Marlène, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.5.
[173] Entretien Marlène, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.7.

Marlène revient à Saint-Claude, avec ses enfants, au second semestre de 1977. Lorsque je lui pose la question d'éventuelles hésitations qu'elle aurait pu avoir à revenir vivre au pied de la Soufrière, elle me répond la phrase suivante :

> « **Marlène : Non, pas du tout. J'aime bien Saint-Claude. Et puis… Y'a des catastrophes un peu partout, il faut bien s'adapter**[174] ».

La réponse de Marlène témoigne d'une certitude dans le choix de son lieu de vie, d'un attachement puissant au territoire qu'elle transforme en élément identitaire. La commune de Saint-Claude fait partie de son cadre de vie choisi, et peu importe les événements pouvant survenir, elle ne souhaite pas en partir.

La trajectoire de vie de Marlène, durant la crise de 1976, est marquée par plusieurs scansions et perturbations secondaires inhérentes à l'évacuation de la région de Basse-Terre (Figure 76).

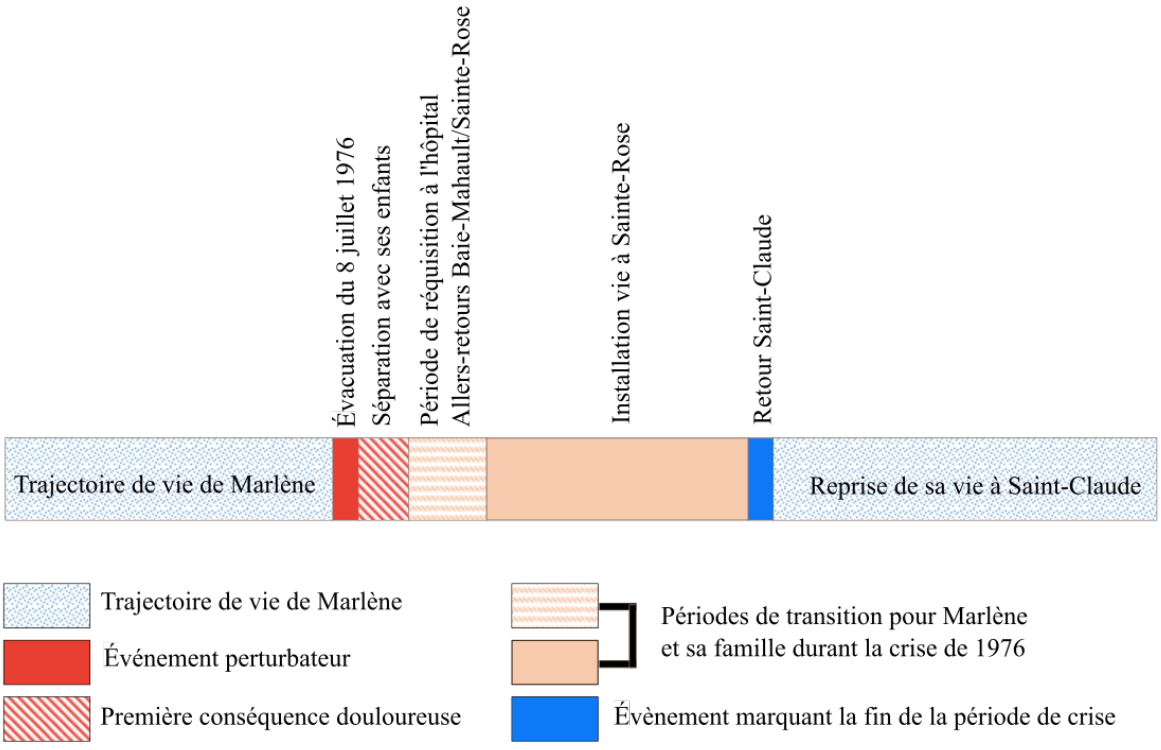


Figure 76 : La trajectoire de vie de Marlène durant la crise de la Soufrière de 1976 (Réalisation F. Benitez)

Tout d'abord, Marlène a organisé dans l'urgence l'évacuation de sa famille, malgré sa réquisition au sein de l'hôpital. Cette décision, prise dans l'urgence, constitue une des premières perturbations dans sa trajectoire de vie. Sa situation familiale a, *de facto*, été

[174] Entretien Marlène, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.9.

bouleversée durant ces mois d'exil. Elle a dû se séparer pendant plusieurs semaines de ses enfants. Néanmoins, elle a pu traverser la crise en s'appuyant sur une solidarité familiale importante. Ensuite, elle et sa famille ont encore vécu deux périodes distinctes de perturbations dans le quotidien familial : la réquisition de Marlène, avec les allers-retours vers son lieu de travail, et celle où elle prend temporairement un logement à Sainte-Rose. Ses enfants, également, ont subi la nouvelle organisation de leur quotidien : absence prolongée de leur mère, arrivée dans une nouvelle maison, éloignement d'avec leurs amis, rentrée scolaire dans un établissement nouveau avec des horaires adaptés (cours uniquement l'après-midi compte tenu de l'évacuation temporaire), etc.

10 mois après le départ précipité de Saint-Claude ce 8 juillet 1976, Marlène et ses enfants rentrent chez eux. Le départ de Sainte-Rose entraîne un nouveau chaos émotionnel : il a fallu partir de nouveau et laisser des membres de leur famille avec qui des liens très forts avaient été tissés.

La trajectoire de résilience de Marlène diffère de celle du territoire basse-terrien. En effet, les scansions, ruptures ou autres modifications rencontrées lors de cette crise ne s'opèrent pas forcément aux mêmes moments ou n'ont pas les mêmes causes. Afin de pouvoir faire face à la menace de la survenue d'une crise éruptive majeure, Marlène a dû quitter la région. Aucun élément composant sa trajectoire de vie ne s'est effondré, mais elle a néanmoins subi d'importantes perturbations la rendant vulnérable à cette crise. Elle a su faire preuve de résilience en mettant en place des réponses appropriées à chaque situation, mais elle a également pu s'appuyer sur ses ressources personnelles et familiales afin de faire face aux perturbations secondaires apparues au cours de ces mois de crise.

Rose M.

J'ai rencontré Rose en mars 2017 alors qu'elle travaillait comme employée de musée à Basse-Terre. Après plusieurs échanges, elle a accepté de me raconter son expérience de vie. Elle a connu plusieurs catastrophes naturelles : les cyclones Inez, Marilyn, Hugo, etc. et la Soufrière en 1976.

En 1976, Rose travaille à la clinique Choisy de Saint-Claude en tant qu'auxiliaire de puériculture. Elle vit à Basse-Terre chez ses parents avec sa fille de quelques mois seulement. Le matin du 8 juillet, Rose travaille dans le service de pédiatrie à Saint-Claude. Comme Marlène, elle est réquisitionnée pour évacuer les patients hors de la zone de danger. Une des premières difficultés rencontrées par Rose concerne sa fille. En effet, cette dernière est

exclusivement allaitée au sein et ne prend pas le biberon. Avant de prendre le bateau avec les patients, Rose passe chez ses parents afin d'allaiter sa fille. Ces derniers ont décidé de partir dans leur maison familiale à Pointe-Noire avec le bébé. Rose est séparée de sa fille durant six jours durant lesquels le bébé tombe malade faute d'alimentation, et est hospitalisé. Le premier dimanche après l'évacuation, elle a le droit de s'absenter afin de rendre visite à sa fille à l'hôpital des Abymes. N'ayant pas de moyen de transport, c'est le père de sa fille qui vient la chercher à Petit-Bourg où son service a été relocalisé. Sa fille reste hospitalisée dix jours durant lesquels Rose fait des allers-retours. Au bout de quelques semaines, elle a l'autorisation de quitter les appartements réquisitionnés pour le personnel, et rentre dans la maison familiale de Pointe-Noire où tous ses frères et sœurs (ils étaient neuf au total) ainsi que ses neveux et nièces se sont réfugiés. Ne pouvant se rendre à l'hôpital faute de moyens de transport, elle perd son travail à la clinique. Toute sa famille reste dans la maison familiale jusqu'en février 1977, date à laquelle ils retournent à Basse-Terre. Elle relate des conditions de vie difficiles mais heureuses durant ces mois de transition à Pointe-Noire :

> « **Rose : Vous savez, ça se passait très bien, c'était une grande maison. La souffrance que nous avons eue c'est que tout le monde a perdu son travail. Mais vous savez… On avait tout ! On avait du poisson parce que mon oncle était marin-pêcheur. Et puis, on allait pêcher nous aussi ! La maison était au bord de la mer, on prenait un canot et on allait pêcher. On avait à manger aussi parce qu'on avait planté. On échangeait même des légumes. Mais seulement on n'avait pas d'argent**[175] ».

Lorsque j'ai demandé à Rose, à la fin de notre entretien, pourquoi elle avait souhaité rester vivre au pied de la Soufrière malgré ces événements, elle m'a répondu la chose suivante :

> « **Rose : Ah mais comment veux-tu abandonner un coin de paradis pareil ???** [176] ».

L'attachement au lieu, à ce qu'il représente, est plus important que le risque potentiel encouru. Comme Marlène, Rose a fait le choix de rester et d'affronter les dangers pouvant survenir, plutôt que de devoir reconstruire une vie dans un autre territoire moins exposé.

[175] Entretien Rose M., 31 mars 2017, Guadeloupe, p.12.
[176] Entretien Rose M., 31 mars 2017, Guadeloupe, p.26.

La trajectoire de vie de Rose, durant la crise de 1976, est elle aussi marquée par plusieurs perturbations, toutes consécutives à l'évacuation de la région de Basse-Terre (Figure 77).

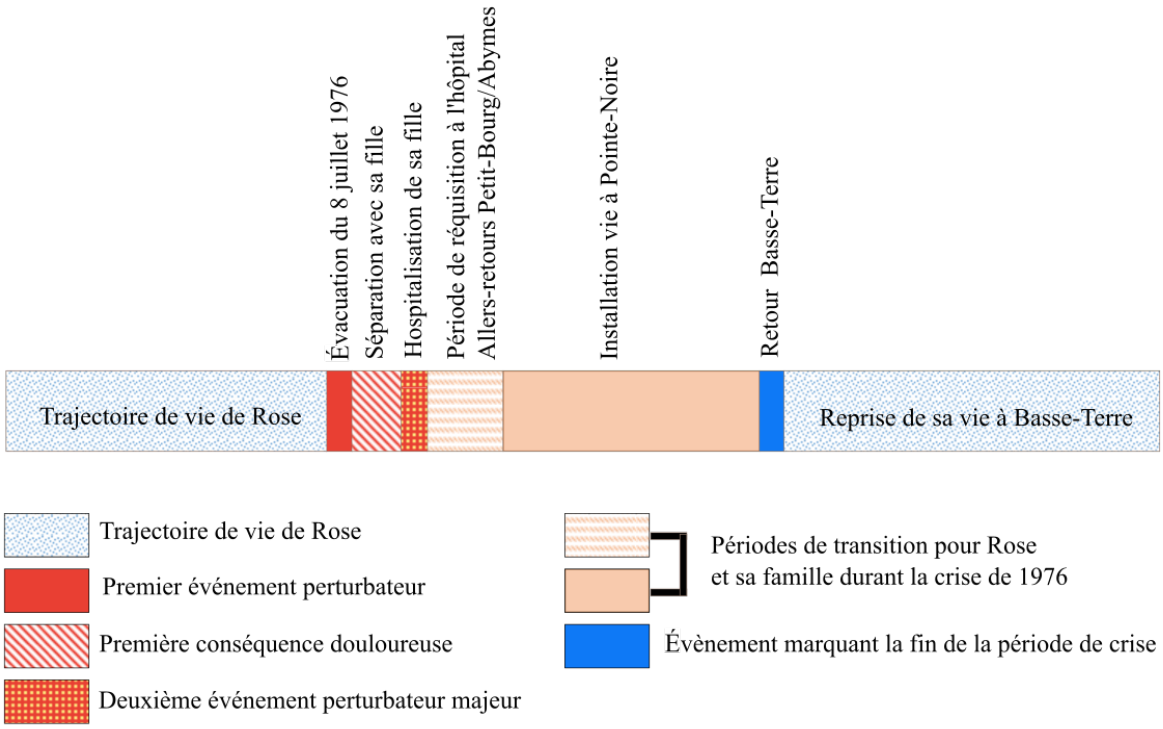


Figure 77 : La trajectoire de vie de Rose durant la crise de la Soufrière de 1976 (Réalisation F. Benitez)

Cette trajectoire de vie témoigne de la résilience de Rose vis-à-vis des perturbations rencontrées. Malgré un soutien et une solidarité familiale importants, les conséquences directes de l'évacuation ont entraîné une séparation de Rose et de sa fille et, indirectement, des complications de santé pour cette dernière. Rose a réussi néanmoins à surmonter son traumatisme. Dans un second temps, elle a quitté son emploi, afin de pouvoir rester auprès de sa fille pendant les mois d'exil à Pointe-Noire. L'analyse de la trajectoire de résilience de Rose montre, à nouveau, une trajectoire déconnectée de celle du territoire basse-terrien. Comme Marlène, Rose a dû quitter Basse-Terre. Pour elle aussi, les ruptures et autres modifications rencontrées lors de cette crise ne s'opèrent pas aux mêmes moments que la trajectoire territoriale ou n'ont pas les mêmes causes. Certaines actions mises en œuvre par Rose et sa famille, afin de faire face aux conséquences économiques de la perte de leurs emplois respectifs, relèvent de leurs ressources personnelles et des actions de solidarité mises en place au niveau local. Néanmoins, dans un second temps, elle a effectivement participé au relèvement du territoire basse-terrien en réintégrant sa commune d'origine, mais sa trajectoire de résilience personnelle a connu un tracé propre.

4-2-2- Émile, un exemple de trajectoire de résilience individuelle ayant vécu le séisme du 22 janvier 2010

J'ai rencontré Émile après mon retour en France, en septembre 2017. Lors d'une conversation, il apprend que je travaille sur les risques naturels dans les Caraïbes et notamment sur le séisme d'Haïti de janvier 2010. Là il me regarde et me dit spontanément : « **Mais je l'ai vécu moi le tremblement de terre en 2010 !!! J'y étais... Si tu veux, je peux t'en parler**[177] ». Nous convenons donc d'un entretien au cours lequel il me raconte sa vie à Port-au-Prince durant cette catastrophe et les conditions qui l'ont amené à venir vivre en France.

Émile a 22 ans, et vit à Paris depuis sept ans. Il est actuellement étudiant et habite avec son père et ses frères et sœurs ; sa mère vit aux États-Unis. Émile est un pseudonyme qu'il a choisi de prendre et, lorsque je lui demande pourquoi ce prénom, il me répond : « **Parce que c'est le prénom du héros dans le livre de J.-J. Rousseau, Émile ou De l'Éducation...**[178] ». Il s'agit d'un livre (Rousseau, 2009) qui traite de l'éducation portant sur « l'art de former les hommes », publié en 1763, qu'Émile apprécie particulièrement.

En 2010, Émile a 14 ans et va au lycée. Il vit avec sa mère, sa grand-mère, ses petits frères, mais également des tantes et des cousins dans la grande maison familiale qui se situe à Nazon, en banlieue de Port-au-Prince. Son père habite en France depuis 1998.
Le jour du séisme, Émile est sur la terrasse de sa maison avec ses cousins :

> « **Émile : À l'époque, j'avais 14 ans, je ne savais pas ce que c'était un tremblement de terre. J'ai entendu ma tante dire « c'est un tremblement de terre, tout le monde sort ! », et là, j'ai couru et on est tous sortis**[179] ».

Une fois à l'extérieur de la maison, Émile raconte s'être retourné et avoir vu sa mère et sa grand-mère coincées à l'étage. Les escaliers s'étaient partiellement effondrés empêchant les deux femmes de descendre. « **À ce moment-là, je n'ai pas réfléchi, je me suis dit « il faut sauver ma mère**[180] » : il décide donc de monter les chercher toutes les deux, malgré le risque

[177] Propos d'Émile lors de l'une de nos conversations en décembre 2017.
[178] Propos d'Émile lors de l'une de nos conversations en décembre 2017.
[179] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p.14.
[180] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p.1.

important d'effondrement. Après ce premier réflexe de secours, Émile et sa famille se rendent compte qu'il manque une de leur cousine, Angie, qui était en classe au moment du séisme. Il décide de partir la chercher. Il raconte un paysage de désolation tout le long de son trajet : la totalité des bâtiments sont effondrés, de la poussière recouvre absolument tout ; il est obligé de sauter par-dessus les cadavres qui jonchent le sol. Une fois arrivé à l'école, Émile trouve le corps sans vie de la directrice de l'école de sa cousine, ensevelie sous des gravats de pierre. Un peu plus loin, il reconnaît un des frères d'une de ses amies, coincé sous les barrières d'un portail en fer. Il essaie de lui venir en aide. Après avoir réussi à enlever les barrières avec l'aide d'autres personnes présentes au sein de l'école, Émile me raconte avoir voulu le prendre dans les bras afin de l'amener vers un poste de secours :

> « **Émile : En le prenant par terre, j'ai l'impression que j'ai fait une gaffe en fait… Je me demande si ce n'est pas moi qui l'ai tué parce que… Quand je l'ai pris, j'ai senti que le corps n'était plus là comme si tout était broyé...**[181] ».

À ce moment de son récit, Émile me confie avoir vécu ces découvertes comme un premier choc personnel, car il connaissait ces personnes. La soudaineté du phénomène, les nombreux et spectaculaires dégâts qu'il a pu occasionner, associés à la dureté de la réalité qui se présente à lui, ont fait qu'Émile, encore très jeune à l'époque, vit des moments particulièrement traumatisants.

Angie, sa cousine, est retrouvée blessée suite à l'effondrement des murs et du plafond de sa classe. Émile la décrit en état de choc, incapable de le reconnaître. Il décide de la ramener auprès de sa mère, dans la maison familiale, où elle sera soignée par des médecins bénévoles du quartier.

Durant cette première nuit, tous décident de dormir dans la rue, avec les autres habitants du quartier, aux abords de leurs maisons, en prévention des répliques potentielles. Dans la soirée, la maison familiale d'Émile étant une des rares à ne pas s'être effondrée, ils retournent à l'intérieur pour récupérer de la nourriture et partager leur repas avec tout le voisinage. Émile décrit l'ambiance de cette première nuit. Personne ne réussit à vraiment dormir, la peur des répliques étant trop présente dans les esprits, mais également celle des pillages. En effet, il se

[181] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p.2.

rappelle avoir senti un homme l'enjamber, alors qu'il était allongé près de sa maison. Cet homme portait un revolver à la main :

> « **Émile : On faisait semblant de dormir et les gens passaient au-dessus de nous et ils avaient leurs armes. Ils faisaient soit disant une ronde pour protéger les gens mais en fait, ce sont eux qui pillaient**[182] ».

Les sentiments d'insécurité et d'impuissance prévalent durant les premiers temps qui suivent le choc du séisme. La totalité des repères des Haïtiens se trouve ainsi perturbée, laissant place à une peur généralisée.

Le lendemain, la famille d'Émile décide de partir pour l'Artibonite, une province d'Haïti d'où ils sont originaires, afin de pouvoir faire face aux conséquences du séisme. Mais les pneus de leur véhicule ont été volés dans la nuit. Il faut donc qu'Émile et ses cousins traversent Port-au-Prince, pour la faire réparer. Émile raconte l'état de désolation et de stupeur dans lequel est plongée la ville :

> « **Émile : Port-au-Prince, après le tremblement de terre, c'était énorme… Y'avait des morts partout. J'avais du mal à me resituer dans les rues. Y'avait une université, Saint-Gérard je crois. C'était un bâtiment qui était plus grand que l'immeuble dans lequel nous sommes actuellement. Et ben, le lendemain du séisme, quand je suis passé devant, j'étais plus grand que le bâtiment tellement y'a eu de dégâts. Tout s'est effondré**[183] ».

Lorsque je lui demande s'il avait déjà vu des morts, il me répond la chose suivante : « **oui mais là, c'était pas des morts, c'était pire…**[184] ». Ses yeux restent un moment dans le vide avant de reprendre le cours de la conversation.

Au bout de trois jours, Émile et sa famille réussissent à partir pour l'Artibonite, au nord de Port-au-Prince. Il y reste quatre mois avant de revenir à Port-au-Prince afin de récupérer son visa pour partir en France. Sa famille a, en effet, décidé de l'envoyer en France chez son père afin de terminer ses études. Il part en juin 2010 et ne revient que deux ans plus tard lors du décès de sa grand-mère. Lors de son récit, il relie le décès de cette dernière au séisme, en m'expliquant qu'il s'agit d'une des conséquences de cette catastrophe :

---

[182] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p.12.
[183] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 4.
[184] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p.11.

« **Émile : Elle est morte en 2012 et mon grand-père en 2013. Je pense qu'ils n'ont pas su tenir le choc du tremblement de terre. Surtout ma grand-mère. En province en Haïti, il n'y a pas l'eau potable, d'accès aux soins. Il n'y a rien du tout et comme elle n'était pas très bien au niveau santé… [...] Ça a accéléré son décès, je pense**[185] ».

Il décrit des conditions de vie particulièrement difficiles pour des individus vulnérables dans les campagnes haïtiennes. Le départ de ses grands-parents en Artibonite a fragilisé d'autant plus leur état de santé. Sa grand-mère avait eu un accident vasculaire cérébral quelques années avant le séisme et souffrait de troubles cardiaques. Les structures de soins existant dans son village ne pouvant la prendre en charge, elle a dû revenir fin 2011 à Port-au-Prince pour bénéficier de soins, avant de décéder trois mois plus tard.

Malgré sa nouvelle vie en France et les huit années passées, le traumatisme du séisme du 12 janvier 2010 reste très présent. Il m'explique avoir régulièrement « **des visions**[186] » de ce qui s'est passé :

« **Émile : J'ai pleuré un mois après parce que je commençais à avoir des visions de tout ce qui s'est passé, qui revenaient. [...] Ça n'est pas fini… Chaque janvier qui arrive, dès que l'on est dans la période, je fais des cauchemars… [...] L'image qui me revient le plus c'est quand j'ai soulevé le mec par terre... C'est cette image-là qui me revient le plus**[187] ».

Des souvenirs le hantent régulièrement. Tous les endroits qui tremblent l'angoissent, comme les manèges de foire ou les grandes roues par exemple. Il refuse de monter dedans par « **respect pour ceux qui sont morts**[188] ».

La trajectoire de vie d'Émile durant ce séisme est ponctuée de traumatismes répétés. Lui et sa famille ont subi les secousses. Ils sont sortis de leur domicile et ont décidé de passer la nuit dehors loin des bâtiments pouvant encore s'effondrer, ce qui correspond *a posteriori*, à un comportement approprié.

[185] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 6.
[186] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 9
[187] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 10.
[188] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 14.

Malgré certaines actions imprudentes pour sortir sa mère et sa grand-mère de la maison, mais également la décision de rentrer de nouveau dans la cuisine pour récupérer des aliments, Émile n'a pas été blessé. Il a pu mettre en place des réponses permettant d'être résilient aux conséquences directes du séisme, telles que le manque de nourriture. Même si certaines personnes de son entourage ont été blessées ou fragilisées par les conséquences directes du tremblement de terre, il a pu, avec l'aide de sa famille, mettre en œuvre des actions qui leur ont permis d'affronter les premières conséquences et de s'en sortir.

La première mesure prise par Émile et sa famille afin de remédier à la crise s'installant à Port-au-Prince, correspond au départ vers l'Artibonite. Il s'agit là de la première rupture dans la trajectoire de vie d'Émile : il doit partir de la ville où il a toujours vécu pour garantir sa sécurité. Quatre mois plus tard, il doit partir de nouveau mais cette fois-ci en France afin de pouvoir s'assurer un avenir. Cette seconde rupture est fortement marquée par la séparation d'avec sa famille. L'arrivée dans un nouveau pays dont on ne connaît rien ne se fait pas sans difficultés. Lorsque je lui demande comment il a vécu son arrivée en France, il me répond la chose suivante : « **Un choc culturel… L'accent… J'ai découvert que j'avais un accent… Ça a été un choc vraiment..**[189] ».

Il reconnaît à demi-mot avoir pu subir du racisme, et lorsque je lui demande s'il a regretté d'être parti, il me répond : « **Pas vraiment… Je pense que si j'étais resté en Haïti, je n'aurais pas pu faire d'études**[190] ». Émile pense d'ailleurs revenir dans quelques années vivre en Haïti mais pour cela il m'explique qu'il faut « **être bien économiquement**[191] » Il me fait également part de ses craintes et peurs vis-à-vis de l'avenir politique du pays.

La trajectoire de résilience d'Émile (Figure 78) diffère totalement de celle du territoire de Port-au-Prince. En effet, Émile a dû, dans un premier temps, quitter la ville pour se réfugier en province. Puis, dans un second temps, il a définitivement quitté le territoire haïtien. La résilience d'Émile est ainsi passée par l'expatriation.

[189] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 8.
[190] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 8.
[191] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 8.

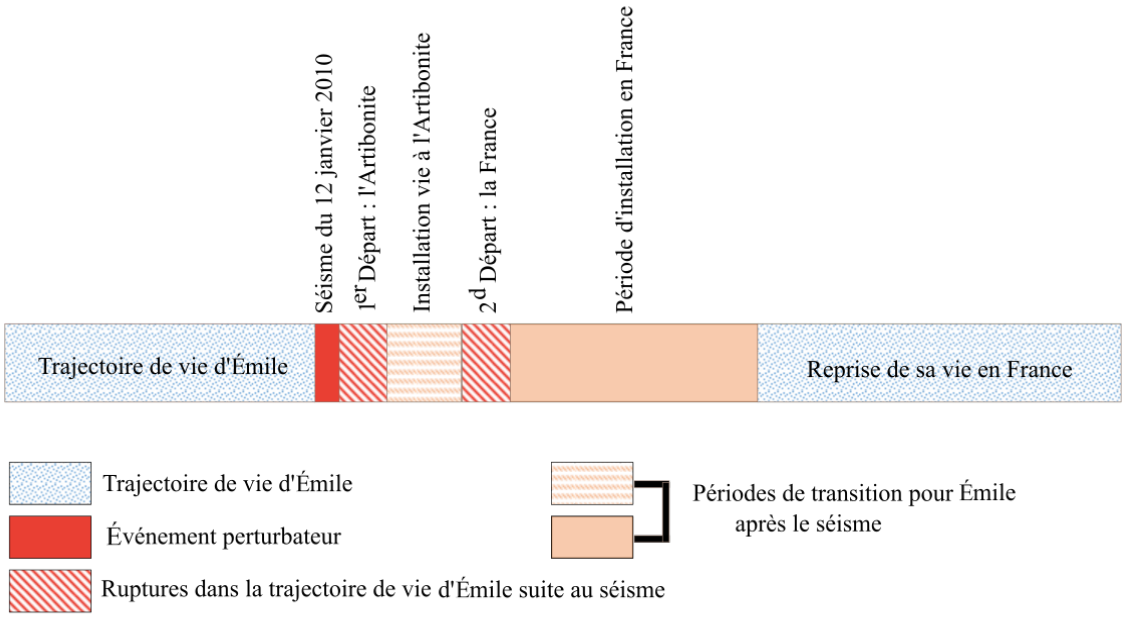


Figure 78 : La trajectoire de vie d'Émile suite au séisme du 12 janvier 2010 (Réalisation F. Benitez)

Émile a indéniablement été résilient. Il a absorbé, dépassé le choc, il s'est relevé et s'est reconstruit. Il a poursuivi des études supérieures et a bâti une nouvelle vie en France, ce qui correspond probablement à une amélioration de sa situation matérielle, même si le traumatisme persiste et le fragilise. La trajectoire de résilience d'Émile est en revanche totalement disjointe de la trajectoire de résilience du territoire haïtien.

L'analyse des trois exemples de trajectoires de vie montre qu'il existe une distorsion entre la résilience d'un territoire et celle des individus qui y habitent. Certaines trajectoires de résilience individuelles sont déconnectées de celles du territoire auxquelles elles appartiennent. Il est faux de dire que parce qu'un territoire est résilient, ses habitants le sont également. Inversement, si les habitants peuvent contribuer à la résilience de leur territoire, leur propre résilience peut s'opérer au prix d'un départ définitif. Pour ceux qui restent, la résilience peut prendre la forme d'une amélioration de leur situation, alors que le territoire amorce une trajectoire de déclin, ou, inversement, ne pas bénéficier du relèvement du territoire.

Conclusion partie 1

Des trajectoires de résilience territoriales aux trajectoires de résilience individuelles

Au terme de cette partie, je peux affirmer que les trajectoires de résilience territoriales ne sont jamais linéaires. Leur compréhension demande de considérer la nature et la cinétique de l'événement déclencheur, mais aussi les contextes socio-politiques et les échelles de temps et d'espace.

La résilience territoriale, entendue comme processus de relèvement post-crise ou post-catastrophe, peut prendre différentes formes faisant référence aux possibles réactions à la perturbation identifiées (Beucher et Reghezza, 2017, p.363) : rebond avec amélioration de la situation antérieure, retour à l'identique ou encore relèvement mais avec dégradation par rapport à la situation antérieure. Dans certains cas, la trajectoire d'un territoire peut même être marquée par un effondrement. Dans d'autres situations, cette même trajectoire territoriale peut aussi prendre la forme d'une bifurcation.

J'ai également pu démontrer qu'une trajectoire de résilience d'un système n'épouse pas systématiquement celle de ses composantes, en particulier ses habitants, confirmant ainsi la première de mes hypothèses. En effet, si les habitants participent, voire parfois portent, le relèvement du territoire, leur résilience dépend des décisions et des actions qu'ils mettent en œuvre personnellement avant, pendant et après la crise. La résilience dépend ainsi, effectivement, de leur façon de faire face aux chocs, de composer avec les perturbations, de vivre avec les menaces et les crises.

On retrouve ici différents aspects de la notion de *cope with* régulièrement employée dans la littérature scientifique anglo-saxonne mais également grise, sans pour autant être réellement développée. Ce sont ces réponses individuelles qui seront étudiées dans la deuxième partie pour comprendre ce que signifie le *cope with*.

PARTIE 2- Relire les trajectoires de résilience individuelles au prisme du *cope with*.

Dans la première partie de cette thèse, j'ai montré que la trajectoire de résilience des individus n'épousait pas systématiquement celle du territoire dans lequel ils vivent. Les récits de vie récoltés montrent que les individus, comme les territoires, subissent au cours de leur vie différents aléas qui les affectent à des degrés divers, et dont ils se relèvent plus ou moins bien, selon des pas de temps plus ou moins longs. Parler de résilience face à une catastrophe implique en revanche que les enjeux considérés, qu'il s'agisse d'individus ou de territoires, ont été endommagés, qu'ils ont subi les effets destructeurs de l'événement. En ce sens, on peut affirmer qu'ils étaient vulnérables face à cet événement.

Pour définir et expliquer la vulnérabilité et la résilience des individus, la notion de *cope with* est régulièrement mobilisée dans la littérature scientifique anglo-saxonne, soit en tant que telle, soit à travers la question des *coping capacities* (UNISDR, 2015). Le *cope* intervient à la fois dans le temps de la crise, pour désigner les *réponses*[192] que les individus mettent en œuvre afin d'éviter ou de limiter les dommages, et dans le temps de la post-catastrophe, pour décrire les actions entreprises afin de favoriser le retour à l'équilibre. Le *cope with* est toutefois rarement défini, alors même qu'il semble essentiel pour comprendre les mécanismes d'endommagement, et le processus de relèvement post-crise.

J'ai donc choisi d'explorer la notion de *cope with* au travers des questionnaires et entretiens que j'ai pu réaliser. Cette analyse va me permettre, dans un premier temps, de mettre en place une typologie des *réponses* émises par les individus, pour, dans un second temps, proposer une réflexion sur les notions d'ajustement et d'adaptation, dans un contexte de crise et de catastrophe, afin d'analyser comment elles interviennent dans le processus de résilience individuelle.

[192] Le mot *réponse* est entendu ici comme la traduction de « responses », terme anglo-saxon qui renvoie à une réponse « comportementale », une action pouvant se traduire par une forme de réaction, de conduite à tenir ou encore de réflexe voire de riposte. Il est différencié, dans ce mémoire, du mot « réponse » qui correspond à la définition traditionnelle française : action, parole ou comportement visant à répondre.

Chapitre 5- « Coping with disasters » : comment les individus répondent à une situation de crise

5-1- Que signifie l'expression « cope with » appliquée à la résilience des individus ?

Les dommages constatés lors d'un événement catastrophique révèlent un état de vulnérabilité antérieur à la catastrophe. Le terme de vulnérabilité peut être entendu ici comme une fragilité résultant de l'incapacité à répondre de façon appropriée, pour un enjeu donné, à un événement destructeur et/ou à ses conséquences, lorsque celui-ci se produit. Elle ne doit pas être perçue comme un état figé dans le temps, mais comme une construction dynamique.

Cette définition s'appuie sur les travaux des tenants d'une approche sociale, critique, voire radicale de la vulnérabilité (Veyret et Reghezza, 2005 ; Reghezza, 2006). Elle ne s'intéresse pas aux dommages en tant que tels, contrairement à l'approche par les impacts, où les dégâts sont utilisés pour déterminer, *a posteriori,* un degré de vulnérabilité. L'approche par les impacts cherche en effet à « *quantifier et à proposer des mesures techniques de gestion de l'aléa naturel considéré comme extérieur à l'homme* » (Meschinet de Richemond, 2012, p.14) ; elle est donc aléa-centrée (Pigeon, 2005). Les tenants de l'approche sociale mettent en avant les facteurs qui expliquent la vulnérabilité (O'Keefe et *al.* 1976 ; White et *al.,* 1993 ; Hewitt, 1983). Ils permettent de faire glisser la focale de l'aléa aux sociétés. Cette approche est introduite en France à la fin des années 1980 (Fabiani et Theys, 1987 ; D'Ercole et *al.*, 1994 ; Thouret et D'Ercole, 1996 ; Reghezza, 2006).

La vulnérabilité sociale est définie à partir de la notion de *cope with*. Ainsi, G.F. White, dès 1973, résume la problématique de la vulnérabilité par cette interrogation : « *how man* ***copes with*** *risk and uncertainty in the occurrence of natural event ?*[193] » (White, 1973, p. 194). De nombreux autres chercheurs utilisent également cette notion afin de définir la vulnérabilité en amont, comme le démontre le tableau suivant :

[193] Traduction : « Comment l'homme fait-il face au risque et à l'incertitude lors du déroulement d'un événement naturel ? » (auteure).

Auteur	Année	Citation
White	1973	« *how man **copes with** risk and uncertainty in the occurrence of natural event ?* » (White, 1973, p. 194)
Kates	1976	« *people survive and indeed prosper in the face of the environmental hazard because they **cope with** the hazard by adaptations et adjustments*[194] » (Kates, 1976, p. 142)
Blaikie et *al.*	1994	« *Vulnerability is defined as characteristics of a person or group in terms of their capacity to anticipate, **cope with**, resist, and recover from the impact of natural hazards*[195] » (Blaikie, 1994, p.9)
S. L. Cutter	1996	« *This perspective highlights the social construction of vulnerability, a condition rooted in historical, cultural, social and economic processes that impinge on the individual's or society's ability **to cope with** disasters and adequately respond to them*[196] » (Cutter, 1996, p.533).
G.E. Clark, et *al.*	1998	« *Finding all those areas that are both physically high-risk and socioeconomically in less of a position **to cope with** the hazard allows us to display the interaction of physical risk with socioeconomic dimensions of resistance and resilience*[197] » (Clark et *al.*, 1998, p.15).
B. Wisner	1998	« *It has been observed that the capacity of individuals **to cope with** and recover from extreme events is reduced by several constraints*[198] » (Wisner, 1998, p.25).
W. N. Adger	2006	« *For many natural hazards the vulnerability of human population is based on where they reside, their use of the natural resources, and the resources they **have to cope***[199] » (Adger, 2006, p. 271)

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des définitions de la vulnérabilité (Réalisation : F. Benitez)

[194] Traduction : « Les personnes survivent et prospèrent malgré les aléas naturels parce qu'elles font face au risque grâce à des adaptations et des ajustements » (auteure).
[195] Traduction : « la vulnérabilité peut être définie comme les caractéristiques d'une personne ou d'un groupe en termes de capacité à anticiper, à faire face, à résister et à se remettre des conséquences des catastrophes naturelles » (auteure)
[196] Traduction : « Cette perspective met en évidence la construction sociale de la vulnérabilité, une condition enracinée dans les processus historiques, culturels, sociaux et économiques qui affectent la capacité de l'individu ou de la société à faire face aux catastrophes et à y répondre de manière adéquate » (auteure).
[197] Traduction : « Identifier tous ces espaces à la fois à haut risque physique et qui ne sont pas en situation socio-économique de faire face au risque nous permet de mettre en évidence l'interaction entre l'aléa et les dimensions socio-économiques de la résistance et de la résilience » (auteure).
[198] Traduction : « On observe chez les individus que la capacité à faire face et à se remettre des événements extrêmes est réduite par plusieurs contraintes » (auteure).
[199] Traduction : « Pour de nombreux risques naturels, la vulnérabilité des individus dépend de l'endroit où ils résident, de l'utilisation qu'ils font des ressources naturelles et des ressources dont ils disposent pour y faire face » (auteure).

La notion de *cope with* se retrouve ainsi très souvent associée à celle de vulnérabilité, sans pour autant être clairement définie ni traduite de façon univoque en français. La traduction la plus répandue est *faire face* qui introduit l'idée de « lutter contre », ce qui fait écho à l'approche par les impacts. Cette traduction renvoie implicitement à l'approche gestionnaire dominante, ancrée dans le paradigme moderne (Gilbert, 2003 ; Meschinet de Richemond, 2012), qui aspire au « risque zéro ». Cette traduction crée un premier biais car l'idée de lutte n'est pas forcément présente dans l'expression d'origine. Dans certaines traductions, plus rares, on peut également retrouver l'expression *vivre avec*, qui implique un temps plus long et une acceptabilité du risque plus grande. Cette plasticité dans les différentes traductions démontre l'ambiguïté de la notion, sa complexité dynamique et l'absence de formalisation. En définitive, *cope with* recouvre un continuum de significations qui renvoient au fait de surmonter, gérer, résister, supporter, assumer, s'accommoder de, s'arranger de, tenir le coup, etc. dans un contexte où un événement plus ou moins prévu, plus ou moins grave, vient perturber le quotidien d'un individu, d'une société, d'un territoire. Le terme renvoie tantôt à une action, un processus, tantôt à un résultat, ce qui complique encore la traduction.

L'expression *cope with* se retrouve également dans les référentiels internationaux. Dès 1994, lors de la conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles de Yokohama au Japon, le *cope with* est associé à la vulnérabilité :

> « *The impact of the natural disasters in terms of human and economic losses has risen in the recent years, and society in general has become more vulnerable to natural disasters. Those usually most affected by natural and other disasters are the poor and socially disadvantaged groups in developing countries as they are least equipped* ***to cope with*** *them*[200] » (ONU, 1994, p.4).

[200] Traduction extraite de la version française de la stratégie et du plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr : « Le tribut en vies humaines et en pertes économiques payé aux catastrophes naturelles s'est alourdi ces dernières années et, d'une manière générale, le monde est devenu plus vulnérable face à celles-ci. Les pauvres et les groupes sociaux défavorisés des pays en développement sont généralement les plus rudement éprouvés par les catastrophes naturelles et autres, étant les moins à même d'y faire face ».

L'expression est à nouveau utilisée dans le cadre d'action de Hyogo en 2005, cette fois-ci associée à la notion de *capacity* :

> « *Strengthen and when necessary develop coordinated regional approaches, and create or upgrade regional policies, operational mechanisms, plans and communication systems to prepare for and ensure rapid and effective disaster response in situations that exceed national* ***coping capacities***[201] » (UNISDR, 2005, p. 19[202]).

Ce changement de vocabulaire témoigne d'un changement d'échelle. Le glissement du *cope with* vers les *coping capacities* permet de mettre l'accent sur les individus et leurs facultés. Le *cope* n'est plus pensé à l'échelle collective mais bien à l'échelle individuelle. La notion de capacité renvoie aux propriétés des individus et non plus aux facteurs extérieurs influençant la vulnérabilité sociale. On assiste ainsi à une individualisation du traitement de la vulnérabilité : on sort d'un processus collectif, exprimé dans la notion de sociétés vulnérables (Theys et Fabiani, 1987), pour passer à une vision de la vulnérabilité qui fait peser sur les individus la responsabilité de l'action et du résultat (Revet, 2011a et 2011b ; Rufat, 2015 ; Reghezza, 2015). Les acteurs traditionnels de la gestion, pouvoirs publics, ONG ou autres bailleurs internationaux mettent alors en avant leur rôle d'accompagnement.

Ce glissement permet également de réduire la vulnérabilité à sa dimension strictement négative, pour alimenter l'essor de la résilience, vue comme son pendant positif. La résilience est entendue ici comme le fait qu'un individu absorbe et dépasse un choc ou une perturbation consécutifs à l'occurrence d'un aléa (Manaya, 2006 ; Comfort et *al.,* 2010 ; Reghezza et *al.*, 2012 ; Cutter et *al.*, 2014). La vulnérabilité devient donc l'état de départ : l'individu doit ensuite agir en acquérant et ou développant ses capacités, pour atteindre l'état de résilience, mais aussi pour devenir intrinsèquement résilient. Du coup, on s'intéresse moins aux causes premières et structurelles de la vulnérabilité, causes qui nécessitent des moyens qui dépassent largement l'individu pour être traitées : l'attention se focalise sur les étapes et moyens, pour un individu, d'accroitre et/ou de créer sa propre résilience (cf. *roots causes* et *dynamics pressures* de Blaikie et *al*., 1994).

---

[201] Traduction extraite de la version française du cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : « Renforcer les démarches régionales coordonnées ou, au besoin, concevoir des démarches de ce type, et élaborer des politiques, mécanismes opérationnels, plans et systèmes de communication régionaux, ou améliorer ceux qui existent déjà, afin de se préparer à intervenir rapidement et efficacement lorsqu'un pays frappé par une catastrophe n'a pas les capacités d'y faire face seul ».

[202] Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes.

On peut aussi penser que le terme « capacité » reflète l'internalisation de la vulnérabilité à partir du moment où le *cope* est utilisé en lien avec la résilience. Dans les années 1960-1980 le *cope* désignait la façon dont les sociétés utilisaient les ressources extérieures aux individus : ressources financières, techniques, politiques, sociales, etc. Chez Blaikie et *al.* en 1994, le *PAR model* décrivait ces ressources et les causes qui permettaient (ou non) de les mobiliser. Les *coping capacities* désignaient donc « *the means by which people or organizations use available resources, skills and opportunities to face adverse consequences that could lead to a disaster*[203] » (Parsons et *al.*, 2016, p.1). Dans les années 2000, les référentiels internationaux mettent en avant la résilience et l'« *adaptive capacity* », c'est-à-dire des « *arrangements and processes that enable adjustment through learning, adaptation and transformation* [204]» (Parsons et *al.*, 2016, p.1). Le *cope* et les *coping capacities* sont relues à travers ce nouveau prisme : on glisse alors de la façon dont les sociétés sont organisées pour créer et utiliser les ressources extérieures, à la faculté de l'individu à mobiliser ses ressources personnelles, à s'auto-organiser. Du coup, la vulnérabilité est internalisée à l'échelle individuelle. Ce changement d'échelle entre niveau collectif et niveau individuel, comme tout changement d'échelle en géographie, n'est pas un processus neutre et se traduit aussi par une modification de l'objet d'étude. Il est donc pertinent d'analyser en quoi ce changement d'échelle transforme ce que l'on entend par vulnérabilité.

Le *cope with* des communautés demande finalement d'interroger les différents types de *responses* (Cadre d'action de Hyogo, UNISDR, 2005) apportées par les sociétés et les individus face aux risques et aux crises. Les *responses* peuvent désigner les dispositifs organisationnels et techniques mobilisés pendant la crise ou mis en œuvre en amont de la crise, qui ont été construits par les collectifs. Ces dispositifs ont notamment pour but de réduire la vulnérabilité des individus, des bâtiments, des infrastructures critiques, etc. Dans cette conception de la prévention des catastrophes, les individus sont largement passifs, réduits à des « enjeux vulnérables » (Meschinet de Richemond, 2012 ; Reghezza, 2015). Les cadres d'action de Hyogo et Sendaï mettent l'accent sur le rôle actif joué par les individus dans la résilience des communautés. Pour favoriser la résilience des systèmes sociaux-territoriaux, il faut améliorer les *réponses*, entendues cette fois-ci comme les actions et les

[203] Traduction : « les moyens par lesquels les personnes ou les organisations utilisent les ressources, les compétences et les possibilités disponibles pour faire face aux conséquences négatives qui pourraient mener à une catastrophe » (auteure).
[204] Traduction : « des arrangements et des processus qui permettent l'ajustement par l'apprentissage, l'adaptation et la transformation » (auteure).

comportements individuels, qui vont permette aux vulnérables de «*faire face*» à la perturbation, en développant leurs facultés d'auto-organisation, leur adaptabilité, leur flexibilité, etc. (Joseph, 2013 ; Reghezza et Rufat, 2015 ; Felli, 2016).

Pour comprendre en quoi peut consister le *cope with* et le rattacher aux notions de vulnérabilité et de résilience, je vais m'appuyer sur les récits de deux personnes qui ont vécu une ou plusieurs catastrophes, dans des contextes territoriaux différents. Je choisis à dessein de ne pas traduire l'expression *cope with* et de la laisser en l'état dans le texte, pour étudier les *réponses* apportées par les individus interrogés afin d'en proposer, dans un second temps, une typologie.

5-2- Rose-Marthe et Michelet : deux trajectoires de vulnérabilité et de résilience individuelles, deux gammes de réponses différentes

J'ai choisi d'étudier la question des *réponses* en me fondant sur deux cas d'étude que j'ai sélectionnés parmi mes entretiens. Les récits de Rose-Marthe et de Michelet me permettent en effet d'identifier différentes *réponses* à plusieurs types d'aléas, sur des temps courts, moyens et longs, mais également d'illustrer deux contextes distincts : Haïti d'une part et les Antilles françaises d'autre part. Ils sont représentatifs de la gamme d'actions et de réactions que les individus mettent en œuvre pendant et après la crise.

Tous deux ont vécu de multiples catastrophes, mais chacun de manière différente. Rose-Marthe a toujours habité à Basse-Terre. Elle a subi de nombreux cyclones, la crise de la Soufrière, et plusieurs séismes. Elle a également été affectée par de nombreux deuils. Michelet, lui, vit à Pétionville, dans la banlieue de Port-au-Prince. Pétionville est une ville relativement riche, où se situent beaucoup d'ambassades étrangères. Michelet et toute sa famille habitent toutefois un quartier pauvre au sein de ce territoire. Ils y ont toujours vécu et y ont subi de nombreux cyclones, le séisme de 2010 et des inondations.

5-2-1- Rose-Marthe, des *réponses* qui se construisent par apprentissage au fil du temps

J'ai rencontré Rose-Marthe, 78 ans, à la maison des Aînés de Basse-Terre en mars 2017. J'assistais depuis plusieurs semaines à l'atelier chorale de l'association, et m'étais présentée à l'ensemble du groupe afin d'expliciter ma démarche. Un matin, avant le début de l'atelier, elle vient vers moi et me dit :

> « **Ça t'intéresse toujours les histoires de cyclones ? Parce que si tu veux, je peux t'apporter des photos de chez moi après Lenny**[205] ».

J'ai accepté sa proposition et nous sommes convenues d'un rendez-vous pour la semaine suivante.

Rose-Marthe est née en Guadeloupe en 1939 dans une famille de commerçants. Son père avait eu un fils d'une précédente union, mais elle était la première enfant de sa mère. Elle a également une sœur, plus jeune, dont elle est très proche. Rose-Marthe a été enseignante durant plus de trente ans, et est actuellement à la retraite. Elle est mariée et a eu trois enfants : deux fils et une fille. Un de ses fils est décédé dans les années 2000 suite à un accident de la voie publique. Elle a également de nombreux petits-enfants.

Lors de notre rencontre, Rose-Marthe a commencé spontanément à me parler du passage de Lenny en 1999. Puis elle m'a raconté les différents cyclones qu'elle avait vécus. Quel que soit l'événement relaté, la maison familiale de ses parents est au centre de l'histoire. En effet, Rose-Marthe est très attachée à ce lieu au sein duquel elle a grandi, et qui fait toujours partie de sa vie. À la mort de ses parents, elle a hérité de cette maison. Depuis, dès qu'elle le peut, elle quitte son habitation principale située à Baillif, pour retourner dans cette maison de bord de mer, à Pigeon[206], où elle a vécu plusieurs passages de cyclone. L'essentiel de son récit se passe donc dans cette habitation construite par son père au début des années 1930.

Betsy[207] est le premier cyclone dont elle a conservé un souvenir, en 1956. Elle avait alors 17 ans et vivait encore chez ses parents avec sa sœur cadette. Dans la soirée, sa tante est venue demander de l'aide à ses parents, car le vent arrachait le toit de sa maison. Les parents sont

[205] L'ouragan Lenny est passé du 17 au 19 novembre 1999 sur l'archipel de la Guadeloupe et a atteint la classe 4 avec des vents maximums soutenus de 240 km/h (Source : site internet www.meteo.fr).
[206] Lieu-dit se situant au nord de la commune de Bouillante à une vingtaine de kilomètres de Baillif.
[207] Cyclone passé le 11 août 1956 sur l'archipel de la Guadeloupe.

donc partis en pleine tempête pour aider sa tante. Restée seule avec sa sœur, Rose-Marthe remarque que son chat souhaite rentrer dans la maison. Elle ouvre la fenêtre mais une énorme vague s'engouffre et inonde le rez-de-chaussée. Les deux sœurs sont obligées de fuir à l'étage. Juste avant de monter, Rose-Marthe décide d'emballer dans un drap le contenu de l'armoire de sa mère, remplie de linge, afin de sauver le plus d'affaires possible. Une fois son baluchon terminé, elle rejoint sa sœur à l'étage. Elles appellent toutes les deux à l'aide. Un de leur cousin, qui habite la même rue, parvient à éclairer l'étage de la maison avec les phares de sa voiture. Des voisins, qui ont assisté à la scène, proposent également leur aide. Rose-Marthe lance le ballot d'affaires par la fenêtre et décide, accompagnée de sa sœur, de descendre en passant par le balcon de sa chambre. Jusqu'à la fin du passage de Betsy, elles sont restées chez leur cousin avec leurs parents. À la question « tout le monde a pu être sauvé ? », Rose-Marthe me répond ceci :

> **« Rose-Marthe : Oui mais la maison, plus rien. Mais quand j'ai vu mon papa pleurer et nous dire que l'on avait tout perdu… Sur le moment, je n'ai pas compris ce que ça voulait dire le « tout perdu ». [...] Donc papa a acheté ailleurs mais toujours dans le même secteur**[208] ».

La totalité de la maison a donc été détruite. Le père de Rose-Marthe a racheté un terrain et fait construire une nouvelle maison. Rose-Marthe m'explique qu'en dépit de l'importance des dégâts causés par Betsy, il était essentiel pour ses parents de rester aux abords des plages car ils étaient commerçants. La maison a été rebâtie en bois, matériau le moins cher à l'époque, à quelques mètres de son premier emplacement, face à la mer.

En 1966, lors du passage du cyclone Inez, Rose-Marthe a 27 ans. Elle et sa famille restent calfeutrés dans la maison de bois. Sont présents Rose-Marthe et son mari, leur fille de six mois, et ses parents. Le vent souffle si violemment que le toit de la maison est arraché. Rose-Marthe se souvient d'un « **bruit énorme**[209] » et que sa mère l'a poussée violemment sous les escaliers de l'entrée, avec son bébé dans les bras, pour les protéger tous les deux. Quelques minutes plus tard, un cousin est arrivé dans la maison et a pris le bébé sans dire un mot, pour repartir en pleine tempête chez lui avec l'enfant. Aucune personne présente n'a eu le temps de réagir. Durant le passage de l'œil, Rose-Marthe a couru chez lui. Beaucoup de voisins ont

[208] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.6.
[209] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.8.

également eu le réflexe de venir se protéger dans sa maison. Le mari de Rose-Marthe a été blessé au bras en essayant de maintenir fermée une fenêtre que le vent emportait.
Après le passage du cyclone, le père de Rose-Marthe a fait reconstruire sa maison exactement au même endroit, mais en dur : les murs ont été montés en parpaing et une chape de béton fait désormais office de toit.
En 1995, Rose-Marthe et sa famille subissent d'importants dégâts avec le passage de Marilyn à cause des inondations. À ce moment du récit, elle ne me détaille pas les dommages subis, mais me regarde et m'annonce :

> **« Rose-Marthe : On peut dire que c'est une maison à risques. Mais que voulez-vous, je l'aime**[210] ».

Dans notre entretien, Rose-Marthe a insisté pour que je comprenne son attachement à cette habitation. Elle représente son enfance, le travail de toute une vie pour ses parents et, malgré les risques encourus, elle ne souhaite pas s'en séparer. Lorsque je lui demande ce qu'elle compte faire lors d'un prochain cyclone, sa réponse est sans appel :

> « *F. B. : Lorsque qu'on vous annonce un cyclone, vous faites quoi ?*
> **Rose-Marthe : Et ben maintenant, ça ne m'effraie plus. Je prends mes précautions, je renforce les ouvertures, etc.**
> *F. B. : Mais vous ne restez plus dans cette maison ?*
> **Rose-Marthe : Ah si !!! Je reste chez moi hein !**
> *F. B. : Vous restez dans cette maison malgré tous les dégâts qu'il y a déjà eu ??*
> **Rose-Marthe : Oh oui !!!**
> *F. B. : Mais vous, vous restez dans votre maison à Pigeon alors que vous savez qu'elle présente des risques et que vous pourriez être en sécurité ailleurs ?*
> **Rose-Marthe : Non, je suis chez moi, j'ai confiance en chez moi. Je me mets à l'étage et j'ai confiance**[211] ».

Rose-Marthe se sent en sécurité dans cette habitation, car elle y a vécu le passage de nombreux cyclones et a toujours réussi à s'en sortir. Elle pense que la transmission familiale des connaissances, l'aide reçue par les voisins, l'expérience personnelle acquise lui permettent de répondre à un risque qu'elle sait pourtant majeur.

[210] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.10.
[211] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.11-12.

Malgré cette expérience, le comportement de Rose-Marthe n'est pas sans danger. Lors du passage de Lenny en 1999, elle a pris de sérieux risques car elle était inquiète pour ses enfants qui vivaient alors dans cette maison. Le 17 novembre 1999, dans l'après-midi, Rose-Marthe commence à avoir peur, car elle voit passer de nombreuses voitures aux abords de chez elle. Elle allume la radio et entend que toutes les voitures stationnées au sud du boulevard principal doivent être enlevées, car il y a un risque important de submersion marine suite au passage de Lenny. Elle décide d'aller voir par elle-même et prend sa voiture :

> **« Rose-Marthe : Avant d'aller sur le boulevard, je suis allée à Baillif, au bourg de Baillif. Et au niveau du terrain de sport, je vois une vaste piscine. Et je vois la mer qui monte !!!! Des vagues jusque-là comme ça !!!! J'ai dit « ah mon Dieu !!!! Qu'est ce qui se passe ? ». Toute la rue est déjà envahie par l'eau**[212] ».

Elle décide de prolonger jusqu'à Basse-Terre[213] malgré les avertissements des gens qu'elle croise. Au même moment, une vague l'atteint, alors qu'elle est à plusieurs dizaines de mètres du port de Basse-Terre. Rose-Marthe est très inquiète pour son fils et sa famille (son petit garçon et sa femme, qui attend leur second enfant). Elle essaie à plusieurs reprises de les joindre par téléphone, en vain. Afin de se rassurer, elle appelle la gendarmerie. On lui répond qu'il « *n'y a pas de pertes humaines*[214] ». Cette réponse l'empêche de dormir toute la nuit et, le lendemain matin, elle fait part à son mari de sa décision :

> « **Rose-Marthe : Je vais voir mes enfants à Pigeon ! ». Il me dit « bon, je t'accompagne ». Donc on part tous les deux [...]**[215] ».

Je fais ici le choix de restituer le témoignage de Rose-Marthe dans son intégralité, pour montrer son état d'esprit d'alors.

« Au bout de quelques kilomètres, sa voiture tombe en panne ! J'ai dit « *ah non ! Je descends toute seule à pied !* ». Et il me répond « *mais tu ne feras pas ça !!!!!* ». Je lui dis « *si ! Je descendrai à pied !!!* ». Et avant de partir je vérifie que j'ai mes affaires : une bouteille d'eau et deux slips de rechange, et je suis partie. En arrivant vers Cadet (il s'agit d'un quartier de Baillif), je rencontre un bonhomme qui me demande « *mais vous allez où ?* ». Je dis : « *je*

[212] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.2.
[213] La commune de Basse-Terre se situe à 5 km de Baillif.
[214] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, p.3.
[215] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, p.3.

descends à Pigeon ». Il me dit « *moi je vais à Vieux-Habitants, je peux vous donner le stop*[216] *?* ». Et je lui réponds : « *mais avec plaisir !!!* ».

Quand nous arrivons près de Lougier, nous voyons tout dévasté, et des hommes sont en train de faire passer les voitures. Quand je vois ça je me dis que tout est déjà parti, et je me dis « *mais mon Dieu dans quel état sont mes enfants ???? Qu'est-ce qu'ils deviennent ???* ».

Donc le monsieur m'a emmenée jusqu'à Vieux–Habitants. Et une fois-là, je dis que je vais continuer la route à pied. Et au niveau de la boulangerie, je dis « *j'ai envie de faire pipi* ». Et la dame me répond « *mais madame, vous allez jusqu'où comme ça ?* ». Je lui dis que je vais jusqu'à Pigeon. Et elle me répond : « *non madame, n'y allez pas* ». Mais je lui demande « *pourquoi, j'ai mes enfants ! Ma belle-fille est enceinte et ils ont un enfant petit. Il faut absolument que j'aille les voir* ». Donc j'ai fait pipi chez la dame et elle m'a demandé si je voulais un petit peu d'eau. Je lui ai dit non merci et je suis repartie en tremblant. Au niveau du pont de Chauvette, une voiture s'arrête : « *Madame, où allez-vous ?*

- *Je vais à Pigeon.*
- *Madame !!!! Vous allez à Pigeon ??? Mais non Madame, ce n'est pas possible !!!*
- *Si, il faut que j'aille voir mes enfants ! J'ai vu la mer hier à Basse-Terre, donc là je suis sûre que je n'ai plus de maison, il faut que j'aille les aider !!!!* ».

La voiture me laisse au niveau du Marigot, et là je vois que toutes les maisons qui étaient devant la mer sont dévastées. Et arrivée au bout du bourg, j'ai rencontré une voiture qui s'est arrêtée. Des fois je me dis, ils ont dû me prendre pour une « je ne sais quoi » vu comment je marchais d'un pas décidé ! (rires).

Et alors j'entends : « *Madame, madame, où allez-vous ?*

- *Je vais à Pigeon.*
- *Mais madame, on ne passe pas par-là ! Mais je vais vous déposer un peu plus près* ».

Arrivés près de l'anse à barque, on commence à voir des immondices… Partout… Je n'ai jamais vu autant de pelles en Guadeloupe que le lendemain de Lenny. Bref... Une fois arrivée par là-bas, je me suis dit « c'est sûr, je n'ai plus de maison. La maison je m'en fous, c'est le travail de mes parents, mais le plus important ce sont mes enfants ! ». Parce que je ne sais pas comment ils sont, je n'ai pas de nouvelles de mon fils, de ma belle-fille qui est enceinte, je n'ai pas de nouvelles du petit, ça m'inquiète !!!! Donc je suis descendue, j'arrive au bourg de Bouillante et je rentre dans un commerce pour demander. Et là le monsieur me dit « *faut retourner chez vous madame, y'a plus rien à Pigeon, courage ma fille ! Courage !* ». Et là

[216] Traduction : « est-ce que je peux vous prendre en stop ? » (auteure).

j'entends « *courage* »… Je sais ce que les gens veulent dire dans l'expression « courage »… Alors je décide de finir à pied, mais maintenant les gens me retiennent : « *mais Rose-Marthe, c'est trop dangereux !* ». Et alors je suis passée, et quand j'arrive sur le pont non loin de chez moi, j'ai commencé à trembler… Parce que je ne sais pas dans quel état je vais trouver non seulement ma maison mais mes enfants ! Alors j'ai commencé à pleurer, mes jambes ne me supportent pas… Mais je saute par-dessus les immondices, je passe par-dessus pour avancer. Et quand je suis arrivée près du pont, je vois un truc blanc devant moi. Mais je me dis le truc blanc… C'est la maison !!!! Et il n'y a rien au bord de la mer, juste des immondices partout.
Quand je suis arrivée près de la maison, mon fils qui me dit « *maman, qu'est-ce que tu viens faire là ???* ». Je lui dis : « *qu'est-ce que je suis venue faire ???? Tu crois que je t'aurais laissé dans la mer alors ???* ». Il me répond « mais qu'est-ce que tu aurais pu faire ??? ».
Je dis « rien », mais au moins je te vois et je vois que tu es sain et sauf ! Où est Virginie (sa belle-fille) ?

- *Mais Virginie a dormi chez tante Marie-Line.*
- *D'accord, où est William* (son petit-fils) *?*
- *William aussi.*
- *Et toi ? Où as-tu dormi ?*
- *Moi, j'ai dormi chez le voisin en bas de l'autre côté* ».

Il avait mis une espèce de planche pour protéger la galerie, mais tout était dévasté. Mais quand j'ai vu qu'il allait bien, je suis passée par derrière et je suis allée voir chez une autre cousine qui habite un peu plus loin que moi. Je l'ai trouvée assise sur deux rochers devant chez elle en train de pleurer. Et elle me dit :

- « *J'ai tout perdu ! Et chez toi qu'est-ce qu'il y a ?*
- *Je ne sais pas encore j'ai vu Bernard* (son fils) *qui va bien mais je n'ai pas encore vu Virginie et William mais je sais qu'ils vont bien. Écoute, si tu as tout perdu, ce n'est pas grave, on va recommencer à travailler, on pourra reconstruire mais maintenant tu as la vie sauve, c'est l'essentiel !* ».

Je suis retournée chez moi et c'est en retournant vers chez moi que j'ai vu tous les dégâts. La mer est entrée et a dévasté tout ce qu'il y avait dans la cuisine et la salle à manger (Figure 79). Mes parents avaient un petit commerce dans lequel il y avait une petite armoire avec un tas de vieilles photos. Tout ça est parti, tout ce que j'avais à l'intérieur là, tout est parti !!!! Et tout ce

qui n'est pas parti, c'était sous un amas de roches, de boue, de…. de choses extérieures. On se dit « *mon Dieu tout le travail de mon papa et de ma maman qui est parti* »[217].

Le récit de Rose-Marthe permet d'identifier les *réponses* mises en œuvre pendant et après la crise, par elle ou par ses proches. Certaines décisions ou actions répondent directement à l'aléa (annonce du cyclone ou de la marée cyclonique), d'autres à ses conséquences directes ou indirectes (toit arraché, maison détruite, route inondée, etc.), d'autres à des événements indépendants qui surgissent dans la crise (panne de la voiture). Le récit de Rose-Marthe montre également que, durant la crise, les individus peuvent s'appuyer sur des aides extérieures. Durant le passage d'Inez, un membre de sa famille leur vient en aide. Famille proche et élargie, voisins, sont des aides parfois déterminantes.

Certaines *réponses* révèlent une familiarité avec l'événement. Ainsi, le père de Rose-Marthe prépare sa maison pour l'arrivée des ouragans. Rose-Marthe pense à prendre un rechange ou à appeler les gendarmes. La mère de Rose-Marthe la pousse sous l'escalier. Les voisins profitent de l'œil pour se réfugier dans un abri plus sûr. Toutes ces réactions montrent que les individus savaient quoi faire au moment de l'événement, parce qu'ils avaient déjà vécu un événement analogue ou connaissaient les consignes de sécurité.

En revanche, d'autres comportements sont dangereux, alors même que les individus connaissent le danger et les conduites à tenir : le cousin sort en pleine tempête, Rose-Marthe part chez ses enfants. Ces comportements dangereux sont parfois dictés par les circonstances : l'intervention du cousin a permis de protéger la fille de Rose-Marthe. Le toit de la maison dans laquelle elles étaient enfermées s'est arraché, les vents violents d'Inez et la pluie pénétraient dans la maison, il a donc pris la décision d'emmener le bébé dans un autre refuge.

Ces comportements dangereux peuvent aussi s'expliquer par un contexte émotionnel particulier. Rose-Marthe a outrepassé les avertissements répétés des gens qu'elle croisait, ignoré les interdictions ou arrêtés préfectoraux, s'est engouffrée sur des routes ou sentiers interdits d'accès pour cause de danger imminent, a longé le littoral et ses plages totalement dévastées par le cyclone, enjambé les immondices rejetés par la tempête, etc. Elle sait pertinemment qu'elle se met en danger lorsqu'elle décide de partir à la recherche de ses enfants. Qu'il s'agisse de Rose-Marthe ou du voisin, la mise en danger d'un tiers, d'un proche ou d'un lieu qui leur est cher, change la valeur qu'ils accordent au risque et la hiérarchie

[217] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.3-5.

qu'ils établissent entre les dangers. On peut aussi noter le paradoxe entre les discours et les comportements : les gens que croise Rose-Marthe lui disent tous qu'elle ne peut pas aller plus loin, mais en même temps, face à sa détermination, ils finissent par faire le contraire de ce qu'ils disent et l'aident à poursuivre son chemin. Il y a une acceptation de cette détermination : elle est acceptée comme un fait agissant et non comme une marque de folie ou d'incompétence devant être supprimée. Elle contribue aussi à resserrer les liens sociaux.

On peut enfin observer que des mécanismes d'apprentissage se mettent en place au fur et à mesure que l'expérience se forge, réduisant la vulnérabilité des individus et de leurs proches. Rose-Marthe illustre parfaitement ce processus d'apprentissage par mimétisme et observation. À 17 ans, elle ouvre la fenêtre de la maison afin de faire rentrer son chat, ce qui entraîne d'importantes conséquences. Dix ans plus tard, lors du passage d'Inez, Rose-Marthe a appris de ses erreurs et gère différemment l'attente dans sa maison. Elle s'appuie sur les conseils de ses parents et sur les *réponses* qu'ils ont mises en œuvre, *réponses* elles-mêmes tirées de l'observation de leurs aïeux. Ainsi, le réflexe qu'a eu la mère de Rose-Marthe, lorsque le toit s'est arraché, de pousser sa fille et sa petite-fille sous l'escalier de l'entrée, résulte de ce qu'elle a pu retenir de ses expériences passées en termes de catastrophes (en l'occurrence ici, le passage de cyclones). L'apprentissage intervient aussi après la crise. Le choix du père de Rose-Marthe de reconstruire sa maison en dur montre une évolution de sa réflexion : il s'est servi de ce qu'il a vécu pour en tirer des leçons afin d'améliorer sa situation lors du prochain cyclone.



Figure 79 : Photographies de la maison familiale de Rose-Marthe après le passage de Lenny en 1999[218]

[218] Source : photographies prises par Rose-Marthe et sa famille.

5-2-2- Michelet, des *réponses* appuyées sur la solidarité familiale

Michelet, haïtien de 36 ans, a lui aussi vécu plusieurs catastrophes naturelles. Son témoignage permet une comparaison entre deux îliens de naissance, ayant toujours vécu sur leur île respective, mais dans des conditions de vie différentes.

J'ai rencontré Michelet lors de mon premier séjour en Haïti : c'était un des serveurs de l'hôtel où je séjournais. Il a accepté de répondre à mes questions et de revenir sur plusieurs catastrophes naturelles qu'il a vécues, et plus particulièrement sur le séisme de janvier 2010 et ses conséquences pour lui et sa famille, notamment sa mère.

Michelet vit dans un quartier pauvre de la commune de Pétionville avec sa femme et ses deux enfants. Sa famille et lui ont toujours habité cette ville. Pas très loin de sa maison, vit Dora, sa mère, dont les conditions d'habitat sont plus précaires que celles de son fils.

Il m'explique avoir le souvenir de plusieurs cyclones, mais qu'un l'a particulièrement frappé : Georges, le 23 septembre 1998. Selon la protection civile haïtienne, ce cyclone a causé 147 morts, 34 blessés graves, 40 disparus, 167 500 sinistrés (USAID, 1998) et a dévasté les régions du sud-est et nord-ouest. En 1998, Michelet avait 18 ans et vivait encore chez ses parents :

> « *F. B. : Et le dernier cyclone qui vous a marqué ?*
>
> **Michelet : Euh… C'était en… Georges, je crois, le vraiment dernier violent.**
>
> *F. B. : Vous avez eu peur ?*
>
> **Michelet : Oui un peu parce que j'étais chez ma maman et la toiture était en tôle. On avait l'impression que ça va décoller. On avait mis un drap dans le truc en bois qui tient le toit** [la charpente]**. On tirait ça du lit pour empêcher ça de monter** [ils faisaient tenir le drap aux pieds de leur lit afin d'essayer de l'empêcher de s'envoler][219]».

Durant le passage de Georges, les vents étaient tellement violents que Michelet a eu peur que la maison toute entière s'envole, et qu'ils soient obligés d'attendre la fin du passage du cyclone dans les rues. Le toit en tôle s'est finalement envolé, mais ils ont pu se réfugier chez des voisins, qui étaient des cousins éloignés du côté de son père. L'eau s'est infiltrée partout dans la maison et tout a été détérioré.

[219] Entretien Michelet, 6 avril 2016, Haïti, p.6.

Michelet et sa famille avaient déjà vécu plusieurs cyclones et savaient donc, *a priori*, ce qu'il fallait faire pour se protéger. Ils n'ont cependant pas pu préserver leur habitat ni les biens qui s'y trouvaient. Michelet explique qu'ils ont essayé de répondre au coup par coup, à l'urgence de la situation. Il n'y a pas eu de leur part d'anticipation des conséquences possibles du passage de Georges. Les conditions de vie précaires ne permettaient pas la mise en œuvre d'actions préventives.

Dans l'entretien, Michelet évoque aussi l'expérience traumatisante du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Ce jour-là, il travaillait à l'hôtel. Il se trouvait au niveau du bar situé juste en dessous de la piscine, qui elle, est en terrasse. Il m'explique avoir ressenti une très grande peur et avoir vu le bâtiment principal de l'hôtel **« se balancer »**. **« On se disait que ça va s'écrouler**[220] » déclare-t-il. Une fois la secousse principale passée, il décide de rentrer chez lui pour retrouver sa famille et constater les dégâts. Il me raconte son trajet dans Port-au-Prince et décrit des scènes apocalyptiques : des personnes ensevelies sous des gravats, des cadavres jonchant les rues, des survivants en pleurs découvrant des membres de leur famille décédés, des maisons détruites, etc. Il m'explique avoir mis plus de deux heures pour rentrer chez lui à pied, de nuit :

> « *F. B. : Vous avez mis deux heures pour rentrer chez vous ?*
>
> **Michelet : Et oui deux heures de temps parce que y'avait eu beaucoup de problèmes. Y'avait des gens dans les rues et des fois on regardait ce qui se passait parce que y'avait des gens qui disaient « aide-moi ! Aide-moi ! » et on essayait d'aider quoi** [221] ».

La sidération et la stupeur qui régnaient sur Port-au-Prince ont obligé les individus à réagir au cas par cas, pour survivre ou secourir des proches. Ils ont dû répondre à des urgences vitales, en faisant preuve de solidarité dans la mesure du possible. Aucune action ne correspondait à des réflexions menées en amont ni n'avait de finalité préventive.

Au moment du séisme, la femme de Michelet était à son travail à Port-au-Prince, et sa fille aînée en classe. Elles ont toutes les deux été épargnées. En revanche, son fils de 4 ans et sa mère, Dora, ont été ensevelis sous les décombres de la maison qui venait de s'effondrer. C'est un des frères de Michelet, arrivé le premier sur place, qui les a secourus avec l'aide de voisins. Dora avait la jambe cassée. Son petit-fils, bien que recouvert de poussière, est sorti indemne des gravats. En l'absence d'une aide médicale d'urgence opérationnelle, les proches

[220] Entretien Michelet, 6 avril 2016, Haïti, p.8.
[221] Entretien Michelet, 6 avril 2016, Haïti, p.8.

de Dora ont dû la transporter eux-mêmes dans plusieurs hôpitaux. L'ensemble des services étant débordé, aucun centre de soins n'a pu la prendre en charge. À la fin, c'est un médecin de famille qui l'a soignée.

À chaque étape de leur parcours, Michelet et sa famille ont improvisé une *réponse* dans l'urgence, en fonction de ce qu'il était possible de faire dans l'immédiat.
Deux jours après le séisme, Michelet et sa famille, traumatisés par les dernières quarante-huit heures qu'ils venaient de vivre, décident de partir se réfugier à la campagne dans le sud de l'île, d'où était originaire Dora. Michelet part sans prévenir ni ses employeurs ni ses voisins :

> « **Michelet : Oh oui c'était très difficile, je voulais abandonner le travail. Je pensais que c'était la fin du monde ! On avait eu tellement peur... Donc je suis allé à la campagne avec ma maman pour prendre soin. Et on a laissé notre maison, on a laissé le travail pendant 15 jours et même des gens d'ici n'ont pas eu de mes nouvelles. Et quand je suis revenu ils m'ont dit mais où j'étais passé !**[222] ».

La peur et l'inquiétude étaient telles que Michelet n'a pas réfléchi aux éventuelles conséquences d'un départ précipité. Sa seule préoccupation était de mettre sa famille en sécurité. Au bout de quelques semaines, manquant d'argent, il est revenu à Port-au-Prince pour voir s'il pouvait travailler à nouveau. L'hôtel ne s'étant pas effondré, il hébergeait de nombreux salariés et bénévoles d'ONG venus aider après le tremblement de terre. Michelet a pu ainsi reprendre son travail sans difficulté, car beaucoup d'autres membres du personnel, eux aussi traumatisés, avaient fait le choix de quitter la capitale.
Son témoignage montre que, malgré l'habitude des aléas destructeurs, ses *réponses* apportées ont été purement réactives. Les actions mises en œuvre pendant la crise permettent de dépasser les difficultés rencontrées, à mesure qu'elles surviennent. L'expérience des crises passées ne permet pas à Michelet, contrairement à Rose-Marthe, d'anticiper pour que les *réponses* soient plus efficaces et protectrices.
La situation de Dora durant le séisme permet aussi de montrer que la vulnérabilité de l'individu peut augmenter rapidement pendant la crise. Avant la crise, malgré son expérience des événements catastrophiques passés, son manque de ressources personnelles l'a empêchée d'anticiper la survenue d'un séisme et de se prémunir de dommages éventuels, en construisant par exemple sa maison dans le respect des normes parasismiques. Au cours de la crise, sa

[222] Entretien Michelet, 6 avril 2016, Haïti, p.10.

blessure consécutive à l'effondrement de sa maison lui a rendu impossible toute forme de *réponse*. Elle a dû s'appuyer sur son entourage afin d'être secourue. Elle est ainsi devenue entièrement dépendante d'aides extérieures. Quelques semaines après sa fracture et par peur d'un éventuel nouveau séisme, Dora a choisi de partir vivre chez l'une de ses filles à Boston aux États-Unis, sans même attendre le début des travaux de reconstruction de sa maison. Elle revient régulièrement à Haïti mais pour des séjours planifiés, puis repart à Boston. Sa maison a été reconstruite en grande partie par ses enfants, mais sans respecter les normes antisismiques ou anticycloniques.

5-3- Derrière le cope with, différents types de réponses[223]

Les récits de Rose-Marthe et de Michelet permettent de décrire un ensemble de *réponses* qui sont très représentatives de ce que j'ai pu obtenir par ailleurs dans mes entretiens, mes questionnaires et le travail d'archives. L'ensemble de ces *réponses* permet d'expliquer et de caractériser ce qui est sous-entendu par l'expression générique de *cope with*.
En rassemblant et analysant l'ensemble de ces données, je peux établir une typologie des *réponses* individuelles et relevant du *cope with* : chaque type correspond à une action effectivement accomplie par les individus.

5-3-1- Des *réponses* de différentes natures

Le premier type de *réponse* est d'ordre comportemental. La question que l'on retrouve en filigrane des récits est de savoir quelle attitude adopter ? Se calfeutrer ou bien sortir, partir ou rester, sortir la victime ou attendre les secours ?

Lors de l'éruption de la Soufrière de 1976, les premières réactions ont été d'ordre comportemental : partir, s'enfuir, arrêter toute activité et quitter la zone de danger, comme en témoignent Rose-Line et Fortuna.

[223] Entendu comme traduction de « responses », terme anglo-saxon.

« **Rose-Line : Et ce matin-là, j'avais déjà mis mon linge dehors et j'ai une voisine qui vient et qui me dit ne pas m'émouvoir mais la Soufrière a commencé… Et effectivement, la cendre avait déjà commencé à tomber et mon mari était déjà au travail. Et en moins de 20 minutes que la voisine m'avait prévenue, il est venu nous chercher et nous sommes partis**[224] ».

« **Fortuna : Et j'étais de nuit à l'hôpital et donc je suis rentrée chez moi à 7h du matin. J'étais en train de préparer la petite avant d'aller me coucher pour me reposer. Et j'entends une voisine qui frappe à ma porte parce que nous étions sur le même pallier. [...] Donc je suis sortie pour aller voir mais elle n'a pas eu le temps de me parler. Elle m'a fait signe en me disant « la Soufrière !!!!! ». Alors bon je suis sortie sur le balcon et je vois un panache de fumée qui était sur Basse-Terre. Ma réaction a été de rentrer dans la maison, de prendre une valise, de remplir cette valise, de prendre tout ce que je pouvais de mon mari, de moi-même et de l'aînée des filles et aussi de prendre la valise du bébé, j'ai tout mis dedans !!!! [...] Donc j'ai descendu les escaliers avec mes deux grosses valises et mon bébé, je suis arrivée dans la voiture et je suis partie sous une pluie de cendres pour aller récupérer la première fille parce que je ne voulais pas partir sans elle**[225] ».

Face à l'urgence, les individus agissent de façon à s'extraire de la zone de danger et à se protéger, eux-mêmes et leur famille. C'est le cas de Josué, chauffeur de l'ENS de Port-au-Prince, après le séisme de 2010. Il était dans la rue au moment du séisme : il n'a pas été blessé et sa maison n'a pas eu de dommages. Néanmoins, afin de se protéger d'éventuelles répliques, il a préféré dormir dans la rue les premières nuits suivant le séisme initial.

Le travail d'archives montre que les *réponses* comportementales débutent avant l'occurrence de l'aléa. En lisant des témoignages de pierrotins ayant correspondu avec leur entourage avant la nuée ardente du 8 mai 1902, j'ai pu constater les nombreuses hésitations sur l'attitude à adopter. Léo Ursulet, dans son livre *Le désastre de 1902 à la Martinique*, retranscrit un extrait de lettre de M. Degenne à sa famille résidant dans le Poitou. M. Degenne est à l'époque professeur au lycée de Saint-Pierre. Il décrit parfaitement l'ambivalence présente durant cette période :

[224] Entretien Rose-Line, 6 avril 2017, Guadeloupe, p.7.
[225] Entretien Fortuna M., 19 mai 2017, Guadeloupe, p.3.

« *Le pays est sous le coup d'un danger des plus graves : nous sommes menacés d'être engloutis ou asphyxiés d'un moment à l'autre. Le volcan de la Montagne Pelée a lancé, cette nuit, au milieu de gerbes de flammes, une fumée noire et épaisse et de terribles grondements, une cendre chaude, lourde et ressemblant à du ciment. Ah ! Je passe par de bien grandes épreuves ! Quand donc pourrais-je rejoindre mon Poitou si calme, si tranquille ? Jamais peut-être. On parle de fuir. Mais nous n'aurions pas assez de bateaux pour recevoir toute cette population. Et puis on espère toujours ; on attend la dernière heure et peut-être sera-t-il trop tard quand on prendra cette extrême résolution. Qu'allons-nous devenir ? J'ai le cœur serré, je crains une catastrophe et pourtant, je voudrais espérer ! Pourquoi tient-on tant à la vie que cela ? Je me croyais plus fort…* » (Ursulet, 1997, p.86).

M. Degenne ne reverra jamais son Poitou natal : il ne survivra pas à la nuée ardente du 8 mai. Ce témoignage démontre à quel point la décision de quitter la ville était difficile. Saint-Pierre apparaissait comme une ville forte et solide, construite en dur (contrairement à l'ensemble des habitations de l'époque en Martinique, essentiellement en bois). Beaucoup d'habitants des campagnes voisines avaient même choisi de venir se réfugier à Saint-Pierre lorsque l'activité volcanique de la Montagne Pelée avait augmenté, quelques jours avant la nuée ardente. Les *réponses* comportementales ne correspondent pas systématiquement aux bonnes décisions, elles ne sont pas forcément réfléchies.

Les *réponses* comportementales sont largement décrites dans les guides de « bonnes pratiques » diffusés par les différents services étatiques et les ONG (PPMS, DICRIM, vigilance météo France, etc.) (Figure 80). Par exemple, pour les « tempêtes », lorsque l'on atteint le niveau de vigilance orange, il est recommandé de « *préparer son habitation en protégeant les ouvertures et en mettant à l'abri les objets* ». Ce fut notamment le cas d'Éliane B. que j'ai interrogée en Martinique. Elle m'explique mettre en place un certain nombre d'actions lorsqu'un cyclone est annoncé :

« Éliane : Je baisse les volets roulants, je me protège dans ma maison. Alors, il faut aussi des bougies, des allumettes bien sûr et de l'eau potable. Et il faut aussi des lampes torches, se munir de piles électriques[226] ».

[226] Entretien Éliane B., 24 mai 2016, Martinique, p.7-9.

Elles sont aussi largement diffusées pendant la phase qui suit l'occurrence de l'aléa. Ainsi, les personnes interrogées en Haïti ont toutes mentionné le fait que les radios diffusaient des messages préventifs invitant les habitants à ne pas dormir chez eux.

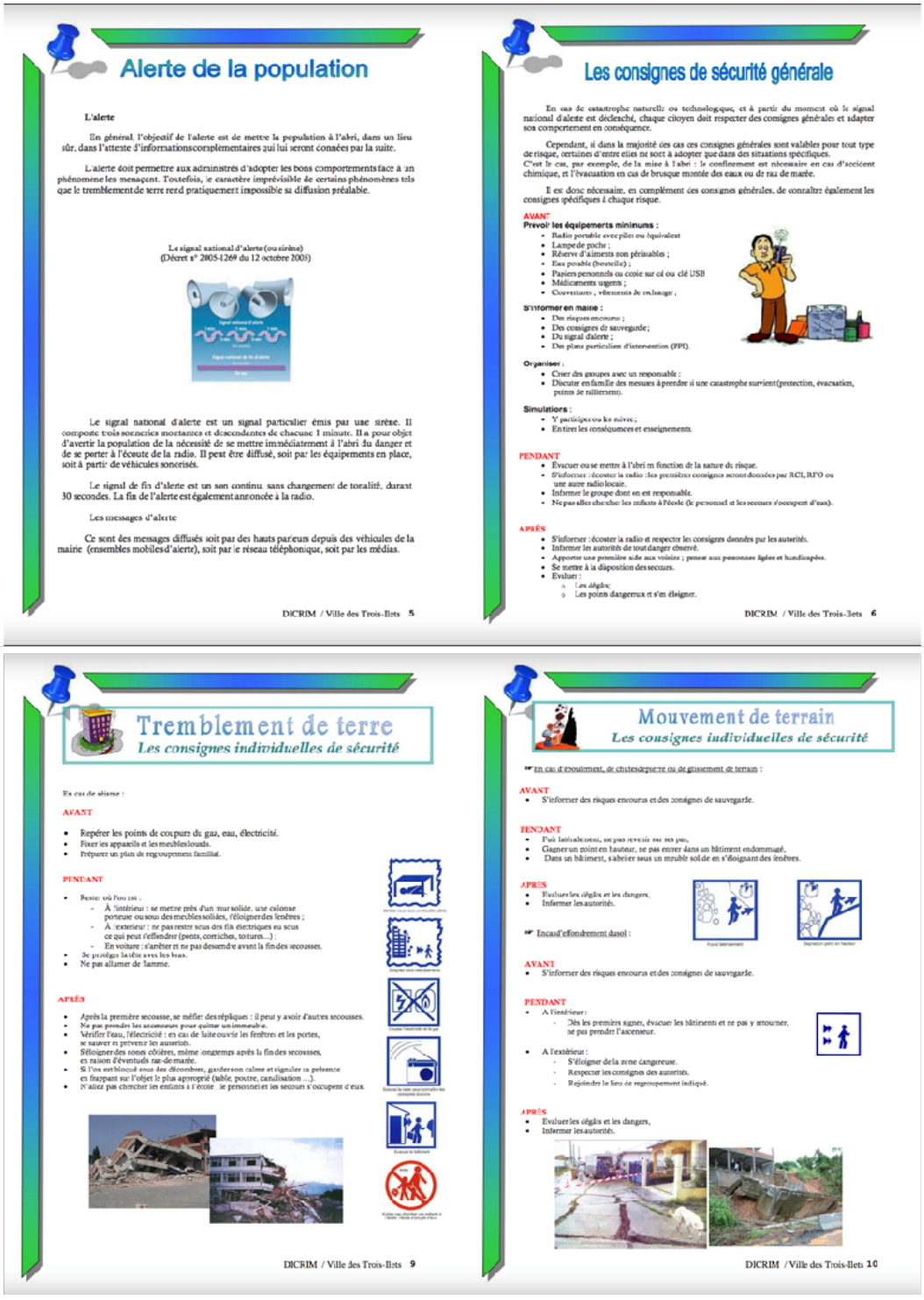


Figure 80 : Exemples de guide des bonnes pratiques extraits du DICRIM de la ville des Trois Îlets en Martinique[227]

[227] Source : site internet de la mairie des Trois-Îlets, www.villedestroisilets.com.

Une autre gamme de *réponses* est d'ordre technique. Elle correspond essentiellement à l'amélioration préventive du bâti grâce au progrès technique : les normes de construction parasismiques et anticycloniques par exemple.

Certaines *réponses* correspondent à des mesures juridiques. C'est notamment le cas de toutes les actions mises en place pour obtenir les remboursements des assurances. Éliane m'explique durant notre entretien avoir eu comme réflexe, après le passage du cyclone Dean en 2007, de prendre des photographies des dommages constatés :

> « **Éliane : Quand le jour a commencé à poindre, bon et bien je suis sortie voir. Il y avait beaucoup de dégâts dans le jardin mais ma première réaction a été de prendre mon appareil photo. Parce que j'ai pensé aux souvenirs que je voulais garder de ce cyclone et aussi à l'assurance !!!!** [228] ».

Rose-Marthe m'a également fait part de mesures mises en place afin que l'ensemble des dommages subis soient pris en compte par son assurance.

> « **Rose-Marthe : Mais ma maison était assurée parce qu'avec deux ravages comme ça, vous pensez bien. Et surtout que j'ai aussi été ravagée par Marilyn en 1995. Mais j'ai pu être indemnisée**[229] ».

Ce système d'assurance est très peu développé en Haïti essentiellement à cause de son coût. Aucune des personnes interrogées ne m'a fait part de remboursement ou d'indemnisation reçue suite au séisme de 2010 ou après la survenue d'un cyclone. Au contraire, Élie, un des serveurs de l'hôtel où je résidais, m'a expliqué qu'après le séisme, lui et sa famille se sont retrouvés sans logement. Sa maison s'étant effondrée lors des premières secousses, ils ont vécu durant plus d'un an dans leur jardin sous des tapis accrochés à des branches de bambou. Il a dû reconstruire sa maison seul, faute d'argent et d'indemnisation.

[228] Entretien Éliane B., 24 mai 2016, Martinique, p.9.
[229] Entretien Rose-Marthe, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.9.

Enfin, j'ai pu constater des *réponses* renvoyant à des mesures organisationnelles. Par exemple, certains événements catastrophiques amènent les personnes à changer l'organisation de leur cellule familiale. Ce fut notamment le cas lors de la crise de la Soufrière en 1976. Plusieurs femmes que j'ai interrogées m'ont raconté avoir dû se séparer de leurs enfants durant la période de repli sur Grande-Terre. Andrée, par exemple, a dû confier la garde de son petit garçon à ses parents la semaine, car elle était en formation à Pointe-à-Pitre et ne pouvait effectuer les trajets quotidiens.

Marlène relate des faits similaires. Elle était infirmière à Saint-Claude au moment de la crise de 1976. Elle vivait seule avec ses deux enfants, ses parents étant décédés. Au moment de l'évacuation, elle est partie à Sainte-Rose où vivaient ses frères et sœurs. Son hôpital fut transféré à Petit-Bourg (sur Grande-Terre). Elle a dû laisser ses enfants en garde à sa sœur et repartir sur Grande-Terre où elle était réquisitionnée dans son service :

> « **Marlène : Et bien moi, pendant que l'on était à Petit-Bourg, mes enfants étaient à Sainte-Rose. Mais je suis restée assez longtemps sans pouvoir les voir parce qu'on ne pouvait pas sortir comme on voulait. Il fallait des autorisations.**
> *F. B. : Vous vous rappelez combien de temps ? Plusieurs jours ? Plusieurs semaines ?*
> **Marlène : Ah oui ! Plusieurs semaines, je crois au moins 3 semaines sans mes enfants hein.**
> *F. B. : Et vous avez su quand même qu'ils étaient à l'abri ?*
> **Marlène : Oui, on savait parce que j'ai communiqué quand même avec ma famille. [...] Après j'ai un peu plus pu me débrouiller parce que c'est à dire que quand on travaillait, on travaillait toute la journée. C'est à dire que l'on commençait à 8h jusqu'au soir 20h. Et après, on nous ramenait à Baie-Mahault où on dormait. Alors moi je prenais une autre voiture pour aller jusqu'à Sainte Rose**[230] ».

De nombreuses familles ont ainsi été dispersées durant les mois d'exil sur la Grande-Terre modifiant considérablement les relations intra-familiales. La crise de la Soufrière a également entraîné des *réponses* organisationnelles pour les habitants de la région de sud Basse-Terre, notamment les commerçants. Fortuna raconte que son mari, qui tenait un salon de coiffure,

[230] Entretien Marlène, 8 avril 2017, Guadeloupe, p.6-7.

s'est retrouvé sans emploi durant les premiers mois. Les parents d'Andrée, qui tenaient une épicerie, ont dû fermer définitivement leur commerce lors de leur retour à Gourbeyre.

La relocalisation peut être considérée comme une *réponse* organisationnelle particulière. Elle a notamment été observée après la catastrophe de 1902 en Martinique. Les réfugiés se sont installés dans les nouveaux quartiers construits à Fort-de-France, ont changé de métier et ont réorganisé leurs réseaux sociaux. Certains n'étaient même jamais partis de Saint-Pierre : ils ont dû recommencer leur vie loin de leurs points de repère.

En résumé, j'ai pu observer quatre types de nature de *réponses* principales : comportementale, technique, juridique et organisationnelle (Tableau 2). Mais ces *réponses* ont également pu être mises en œuvre en fonction de différentes temporalités.

Nature des *réponses*			
Comportementale	Technique	Juridique	Organisationnelle

Tableau 2 : Tableau récapitulatif de la nature des *réponses* (Réalisation : F. Benitez)

5-3-2- Des *réponses* qui interviennent à des moments différents

Certaines *réponses* sont mises en œuvre avant la catastrophe, d'autres interviennent durant l'événement, et enfin, certaines sont réalisées pendant la phase de relèvement post-crise (Tableau 3).

Chaque individu construit différents types de *réponses* en fonction de la temporalité de la crise. Par exemple, si l'on reprend le récit de Rose-Marthe, on voit que dans le cas des cyclones, les *réponses* varient en fonction du moment où elles sont mises en œuvre. Pour Betsy, le père met en place une série d'actions afin de traiter, une à une, les urgences qui se présentent. Avant l'arrivée du cyclone, puis au cours de l'événement, il agit pour protéger sa famille. Au moment de l'alerte, il barricade la maison et vérifie les stocks de vivres. Pendant le cyclone, il contrôle la solidité des protections puis sort secourir sa belle-sœur lorsque le vent emporte sa maison, se mettant ainsi en danger. Dans la phase de relèvement post-crise, en prévision d'un prochain cyclone, il prend la décision de faire reconstruire sa maison

quasiment au même endroit (un peu plus loin du littoral) pour des raisons économiques, mais avec des matériaux plus résistants aux vents violents et aux fortes pluies.

On peut ainsi constater que les *réponses* comportementales trouvent leur place essentiellement avant et pendant la crise. Les *réponses* techniques se retrouvent à chacune des phases de la crise : avant, pendant et après. Les *réponses* juridiques sont, au contraire, essentiellement mises en œuvre après la crise ou catastrophe. Enfin, les *réponses* organisationnelles peuvent être mises en place, dans certains cas, avant la crise, mais sont beaucoup plus présentes pendant et après l'événement.

Nature des *réponses*				Temporalité de la crise		
Comportementale	Technique	Juridique	Organisationnelle	Avant	Pendant	Après

Tableau 3 : Tableau récapitulatif de la nature des *réponses* et de la temporalité de la crise (Réalisation : F. Benitez)

5-3-3- Des *réponses* réactives ou proactives

5-3-3-1- Des *réponses* réactives : l'improvisation

Les individus peuvent d'abord répondre à l'urgence sans anticiper les conséquences de leurs actes, les éventuelles complications ou d'autres risques possibles. En fonction des événements, les actions s'exécutent et se succèdent, le temps de la réflexion et de la décision coïncidant avec celui de l'action. Les *réponses* sont ici comportementales et techniques.

Ainsi, Michelet et sa famille ont tout fait pour empêcher que le toit de leur maison ne s'envole, au moment où les fixations ont commencé à lâcher. Chaque action effectuée avait pour objectif de faire tenir le toit ; rien n'était anticipé ni réfléchi en amont. De même, pendant le séisme, Michelet décide de rentrer chez lui à pied malgré la nuit et le danger, répond aux sollicitations d'aide comme il le peut, prend la décision d'emmener sa mère à l'hôpital par ses propres moyens, sans savoir si le fait de la déplacer pourrait aggraver ses blessures. Il change d'itinéraire lorsque les routes sont bloquées, fait le tour des centres de soins, puis décide de quitter la capitale sans avertir personne, ce qui aurait pu lui faire perdre son travail. Dans le cas de Rose-Marthe, on peut retrouver ce même type de réactions non planifiées, lorsque sa mère les pousse, elle et son bébé, sous l'escalier de la maison, après que le toit se soit envolé : rien n'a été anticipé, la *réponse* est instantanée et purement réactive.

Max D. que j'ai rencontré en Martinique en 2016, me raconte des faits similaires lors du passage du cyclone David. Il vit dans un appartement aux Trois-Îlets près de la marina. Lors du passage du cyclone, il m'explique avoir passé la nuit à maintenir fermés les volets de ses fenêtres avec un système de cordes, en fonction du souffle du vent, pour que ses persiennes résistent jusqu'à la fin du cyclone et ne soient pas arrachées. Suivant l'intensité du vent, il resserrait ou lâchait les liens afin que la pression subie par les volets ne fasse pas céder les gonds. Chacun de ses gestes répondait à une situation de danger potentiel, et tentait d'empêcher d'importants dégâts dans sa maison. Même si les actions qu'il décrit peuvent sembler techniques, il n'avait pas prévu ce scénario et avait réagi au coup par coup.

Les différentes *réponses* réactives que j'ai pu observer correspondent très exactement à un concept développé en sciences de la gestion : l'improvisation. Anouck Adrot et Lionel Garreau en donnent une définition précise :

> « *L'improvisation possède quatre caractéristiques majeures identifiables dans la littérature. Elle correspond à 1) un processus d'adaptation (Preston, 1991, cité par Vera et Crossan, 2005) 2) au cours duquel les individus doivent « faire avec » les ressources disponibles (Cunha et al., 1999), 3) afin de les combiner de manière innovante (Rerup, 2001) 4) dans une quasi simultanéité de la décision et de l'action (Moorman et Miner, 1998). Comme le suggère cette définition l'improvisation est souvent associée au concept de bricolage. Comme lui, elle se nourrit d'intuition, de créativité et d'originalité (Ciborra, 1996 ; Ryle, 1979 ; Simon, 1987) et implique une combinaison nouvelle de ressources disponibles. Elle en diffère néanmoins par un délai très réduit entre décision et action* » (Adrot et Garreau, 2010, p.120).

Cette définition correspond point par point aux récits et témoignages précédemment relatés. A. Adrot et L. Garreau (Adrot et Garreau, 2010, p.120) décident d'ailleurs de traduire la notion de *cope with* par « faire avec », rattachant ainsi eux-mêmes l'improvisation au *cope with*.

5-3-3-2- Des *réponses* réactives et anticipatives

Le cas de Josué, précédemment cité, montre une *réponse* à la fois réactive et anticipative : il a préféré dormir dans la rue les premières nuits suivant le séisme initial de 2010 en Haïti, alors même que sa maison ne s'était pas effondrée. Il a anticipé les conséquences des répliques potentielles. Son choix ne relève pas d'une stratégie préventive définie en amont de la catastrophe, mais de l'analyse de sa situation, *a posteriori*, au coup par coup.

C'est également le cas d'Émile lorsqu'il va faire réparer la voiture familiale pour quitter la ville, alors qu'il sait les rues de la capitale dangereuses. Émile raconte en effet que des hommes armés arpentent et pillent les habitations et les véhicules. Il doit arbitrer entre plusieurs risques : l'insécurité qui règne à l'extérieur, et l'effondrement de sa maison qui l'oblige à dormir dehors. Il décide de partir très tôt le matin, avec plusieurs cousins, pour minimiser les risques. La décision est prise dans l'urgence, mais avec une part d'anticipation qui permet d'intégrer les conséquences potentielles du choix et les risques associés.

Ce type de *réponse* apparaît également dans des crises à temporalité longue, comme dans le cas de la Soufrière. Anne-Marie et son mari ont par exemple décidé, après la première éruption du 8 juillet 1976 et leur évacuation spontanée, de partir en France métropolitaine pour les deux mois suivants (les mois d'été). Originaire des Vosges, Anne-Marie a proposé à son mari de s'éloigner de la Guadeloupe en attendant que la crise s'atténue. Leur départ n'était pas prévu : il s'opère en réaction à la première évacuation, mais découle aussi de l'anticipation *a minima* d'une prochaine éruption plus grave et d'une nouvelle évacuation forcée. Cette *réponse* a pu être mise en œuvre également grâce à un réseau familial préexistant en métropole leur fournissant un point de chute.

5-3-3-3- Des *réponses* proactives, anticipatives et préventives

À l'inverse de l'improvisation, on peut identifier des *réponses* élaborées en amont de la crise, correspondant à des stratégies préventives mises en place par des individus. Si l'on reprend le récit de Rose-Marthe, son père a, par exemple, pris conscience que les matériaux de construction de sa maison la rendaient vulnérable à la violence des vents et des pluies. Il a donc pris la décision de la reconstruire avec des matériaux plus résistants en prévision du prochain cyclone. La *réponse* est ici technique.

D'autres personnes interrogées m'ont également rapporté les différentes stratégies préventives répondant au risque cyclonique. C'est le cas de Clément R., Martiniquais vivant à Trinité, qui avait pris l'habitude, lors de l'annonce d'un cyclone, « **d'enlever ce qui peut servir de projectiles au vent. Par exemple, s'il y a des pots de fleurs dans le jardin, je les enlève**[231] ». Ce réflexe, qui correspond à une *réponse* comportementale, est le fruit de son expérience : lors de passages de cyclones précédents, Clément avait subi d'importants dégâts dus à l'envol d'objets laissés à l'extérieur.

Denise M., 86 ans, a vécu la crise éruptive de la Soufrière en 1976. Le matin du 8 juillet, elle était seule chez elle à Saint-Claude, avec son dernier enfant âgé d'un mois seulement. Son mari et ses deux premiers enfants étaient partis à Basse-Terre pour les achats de la rentrée scolaire. Lors de la première éruption phréatique du 8 juillet, elle a dû évacuer dans la précipitation avec une voisine qui lui a proposé de l'emmener jusqu'à Vieux-Fort où vivait un de ses cousins. Quelques jours après avoir retrouvé son mari, ils ont décidé de partir à Saint-François, sur Grande-Terre, afin d'y louer une maison pour l'été. L'ordre d'évacuer n'étant toujours pas levé au moment de la rentrée scolaire en septembre, ils ont loué un appartement à Pointe-à-Pitre, non loin de leur lieu de travail (ils étaient tous les deux enseignants). En décembre 1976, ils ont regagné définitivement leur domicile à Saint-Claude. Cependant, ils ont rapidement pris la décision d'acheter une résidence secondaire sur Grande-Terre :

> **« Denise : Vous savez après la Soufrière on a acheté une petite maison à Saint François pour ne pas se retrouver le bec dans l'eau si ça devait recommencer. Mais pour rien au monde j'irais y vivre. Vous avez vu la chaleur qu'il fait là-bas ???? Chez moi, c'est Basse-Terre ou Saint Claude, je ne vivrais nulle part ailleurs, c'est chez moi !**[232] ».

Denise exprime clairement son souhait de rester vivre dans la région de Basse-Terre, malgré le risque d'une nouvelle crise éruptive du volcan et d'une autre évacuation : « **je ne vivrais nulle part ailleurs, c'est chez moi !**[233] ». Néanmoins, elle et son mari, ayant conscience du danger, ont fait le choix d'anticiper l'éventualité d'une nouvelle évacuation : ils ont acquis une autre habitation suffisamment sûre, qui pourrait les accueillir avec leur famille, si un nouvel événement catastrophique survenait. La *réponse* organisationnelle mise en œuvre est bien anticipative et préventive.

---

[231] Entretien Clément R., 4 juin 2016, Martinique, p.6.
[232] Entretien Denise M., 18 avril 2017, Guadeloupe, p.14.
[233] Entretien Denise M., 18 avril 2017, Guadeloupe, p.14.

5-3-4- Des *réponses* individuelles ou collectives

Les *réponses* apportées peuvent être individuelles ou collectives. Il existe différents cas de figure.

Les *réponses* peuvent être purement individuelles. C'est le cas lorsque Rose-Marthe décide de partir seule, à pied, chercher ses enfants après le passage de Lenny, ou encore lorsque Michelet décide de rentrer chez lui à pied dans la nuit. Ces *réponses* sont essentiellement comportementales.

Certaines *réponses* sont, au contraire, le fruit d'une action collective. Michelet et sa famille choisissent de partir à la campagne après le séisme de 2010. De même, Émile et sa famille décident ensemble de faire à manger pour le voisinage durant les heures suivant la catastrophe. C'est également à plusieurs qu'ils décident d'amener leur voiture à réparer avant de partir à la campagne.

Enfin, certaines *réponses* individuelles ne sont possibles que grâce à l'intervention ou la présence de tiers. La mère de Michelet a pu être sortie des décombres et soignée car ses enfants ont été là pour elle. Lors du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, de nombreuses ONG sont intervenues afin de secourir les Haïtiens. Mme Z., responsable de l'ONG COOPI[234] à Port-au-Prince, que j'ai rencontrée en mars 2016, m'a expliqué qu'au moment du tremblement de terre, son ONG a dépêché une première équipe de secouristes d'urgence du Pérou, avec l'avion présidentiel péruvien, afin d'être présente le plus rapidement possible sur place. Suite à cette catastrophe, une antenne de l'ONG a été formée sur place pour continuer à aider les populations. Cependant, ces aides ne leur sont pas facilement parvenues. Collègue, par exemple, raconte que :

> « **Collègue : Le lendemain même les gens internationaux étaient là. Pour moi, les gens internationaux donnaient plus de solidarité que les Haïtiens eux-mêmes. Parce que les Haïtiens se sont justes mis à prier ensemble, mais il y a beaucoup de gens qui économiquement étaient à zéro. Par exemple, Saint Domingue, les États-Unis, ils nous ont envoyé beaucoup de choses : nourriture, médicaments etc. Mais en arrivant en Haïti, il y a eu beaucoup de difficultés pour distribuer les aides. C'était vraiment difficile. Par exemple, moi j'ai passé trois mois dans un abri**

[234] COOPI est une ONG italienne fondée en 1965 par le père Barbieri. Elle intervient dans des contextes d'extrême pauvreté et de vulnérabilité socio-politique ou environnementale mettant en œuvre l'approche Linking Relief, Rehabilitation and Development (LRRD). Cela donne à COOPI la possibilité de fournir des réponses durables et à long terme, assurant la continuité entre la sécurité, l'aide humanitaire et le développement (source : site internet www.coopi.org).

provisoire ; je n'ai rien trouvé comme aide. Je travaillais à l'hôtel Lodge, j'ai passé huit jours sans travailler. La première semaine vraiment difficile où beaucoup de gens meurent dans les rues etc. ... donc on ne pouvait pas reprendre le travail de suite. Comme j'habitais loin de l'hôtel, je ne suis pas venu, mais j'ai dû me débrouiller seul la première semaine. Si je dois parler pour moi des aides internationales, c'était zéro[235] ».

Toutefois, même s'il n'a pas bénéficié de l'aide internationale, Collègue identifie des solidarités « **familiale, communautaire, internationale »** et pense qu'elles jouent un rôle important.

5-3-5- *Réponses* conscientes *vs réponses* non réfléchies

Certaines *réponses* sont le fruit d'une réflexion élaborée et reflètent un choix conscient. C'est le cas de Michelet, lorsqu'il décide de quitter Port-au-Prince avec sa famille dans les jours qui ont suivi le tremblement de terre. Il a préféré rester avec les siens et se mettre à l'abri à la campagne, quitte à abandonner son travail. Cette décision aurait pu les mettre dans une grande détresse financière, mais il a choisi cette solution en pleine connaissance de cause, malgré les risques encourus.

Ce type de *réponse* se trouve également après la crise, lorsque les personnes décident de rester au même endroit malgré un risque connu qu'elles évaluent correctement. Par exemple, Valérie D., que j'ai interrogée au Musée Régional d'Histoire et d'Ethnographie de Fort-de-France, reconnaît avoir conscience des risques encourus à vivre sur « *son* » île. Elle connaît les principaux aléas naturels qui peuvent survenir, mais choisit consciemment d'habiter un territoire à risques.

[235] Entretien Collègue, 4 avril 2016, Haïti, p. 14.

Certaines *réponses* ne correspondent en revanche à aucun choix réfléchi. C'est le cas d'Émile lorsque, quelques minutes après le séisme, il décide d'aller chercher sa cousine à son école :

> « **Émile : Quand je suis parti dans la rue à côté de chez moi, c'était vraiment impressionnant. À environ une vingtaine de mètres, et c'est là où moi aussi, j'ai failli y passer. Je voulais prendre un raccourci pour aller chercher une cousine à moi qui était à son école qui s'est effondrée. En prenant le raccourci, je suis passé dans un endroit que l'on appelle « corridor » en haïtien. C'est un endroit très coincé et avec des maisons qui sont très grandes comme ça (me montre des immeubles). Je suis passé en dessous de ces maisons et c'est en arrivant au milieu de la route que je me suis dit « qu'est-ce que tu fais ??? Tu es au milieu d'un endroit qui peut tomber à n'importe quel moment ». Donc j'ai fait ½ tour**[236] ».

Il reconnaît être parti dans la précipitation et n'a pas réfléchi aux possibles conséquences de ses actions. Il en est de même lorsqu'il raconte être arrivé à l'école et qu'il a voulu secourir un ami à lui :

> « **Émile : Et en sortant de l'école, 10 à 15 mètres plus loin, je vois un ami à moi qui est sous un portail, une barrière. Avec l'aide de 3-4 personnes, on a pu enlever la barrière. Et moi je me suis dit « il n'est pas mort, on doit le prendre »… C'est l'une des choses qui passent souvent dans ma tête… Je me demande si c'est pas moi qui l'ai tué parce que… En le prenant par terre, j'ai l'impression d'avoir fait une gaffe en fait… Parce que je voulais le prendre pour que le mur qui était en face ne lui tombe pas dessus. Mais j'ai l'impression que j'aurais dû le laisser par terre ou qu'une personne qui s'y connaissait plus en secours vienne le sauver. Parce que je l'ai pris comme ça et quand je l'ai pris, j'ai senti que le corps il était plus là**[237] ».

Son souhait était de venir en aide à cette personne, et son réflexe a été de le dégager rapidement de sous ce portail. Il n'a pas réfléchi aux possibles complications que la manipulation d'un corps ayant subi de multiples fractures pourrait entraîner. Là encore, le contexte particulier que représentent les quelques minutes post-séisme, associé à la stupeur et à la sidération nées de la soudaineté de l'événement, mais également son jeune âge à l'époque, n'ont pas permis à Émile d'avoir le recul suffisant pour construire sa *réponse*.

[236] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 3.
[237] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 3.

5-3-6- *Réponses* contraintes vs *réponses* spontanées et choisies

Parmi les *réponses* identifiées, certaines sont contraintes par des agents extérieurs. L'évacuation de Basse-Terre, le 15 août 1976, ordonnée par le préfet, en est l'exemple archétypal. Les 70 000 habitants de la région de Basse-Terre ont été obligés de quitter leur logement pour se réfugier hors de la zone dite de danger, comme en témoigne Andrée :

> **« Andrée : Oui c'est ça. Et puis le 15 août, c'était un dimanche… Ordre de la préfecture, on doit évacuer... Après tous les problèmes qu'il y avait eu entre les scientifiques, il fallait évacuer. Et là, c'est un cortège euh… Presque funèbre… Ah oui ! L'ambiance était plus que pesante. Les voitures se suivaient les unes collées aux autres. [...] Donc là on part avec davantage de choses parce que l'on ne sait pas pour combien de temps on part**[238] ».

Ou encore Jacques C. :

> « **Jacques : On a entendu à la radio la voix du préfet qui nous disait qu'il fallait partir. Que l'on n'avait pas le choix. Il fallait prendre ce que l'on pouvait et partir. On a vu des camions de l'armée arriver…. Et l'on est parti. Ma mère pleurait… Elle n'était jamais allée plus loin que Goyave...**[239] ».

On peut aussi citer le cas des pressions familiales, professionnelles, religieuses, qui contraignent les choix. Le témoignage de Michelet reflète très précisément ces *réponses* contraintes : il ne voulait pas revenir travailler à l'hôtel, mais le manque d'argent l'a obligé à revenir à son poste. Marlène ne voulait pas laisser ses deux enfants seuls à la garde de sa sœur, mais sa réquisition à l'hôpital l'a obligée à les laisser à Sainte-Rose et à partir pour Petit-Bourg.

Inversement, certaines *réponses* relèvent de choix conscients et assumés, où les individus exercent pleinement leur liberté d'action et de décision. Le cas le plus extrême est celui où l'individu agit en opposition avec les directives officielles préconisées. C'est le cas de Rose-Marthe, lorsque la gendarmerie lui dit ne pas s'approcher de Pigeon car la zone est dangereuse après le passage du cyclone. Toutes les personnes qu'elle croise lui conseillent de faire demi-tour, mais elle s'obstine quand même à se rendre dans sa maison familiale.

[238] Entretien Andrée B., 3 avril 2017, Guadeloupe, p. 5-6.
[239] Propos d'un monsieur rencontré sur le marché de Basse-Terre lors d'une conversation sur l'évacuation du 15 août 1976 avec des commerçantes, carnet de terrain n°2.

5-3-7- *Réponses* appropriées *vs réponses* inappropriées

Une *réponse* peut être considérée comme appropriée lorsqu'elle permet de mettre en sécurité les personnes, ou *a minima* de ne pas aggraver le danger qui les menace. Lors de la sortie de crise, tout comportement ou action permettant de se relever le plus rapidement possible, sans dégrader la situation par rapport à l'état antérieur à la crise, peut être considéré comme approprié. Enfin, toute *réponse* anticipative et préventive permettant de réduire à moyen et long terme le degré de vulnérabilité, le sera également.

Par exemple, dans le récit de Rose-Marthe, on observe que la réaction de sa mère, lors du passage du cyclone Édith en 1963, correspond à une *réponse* appropriée : le toit s'étant envolé à cause des vents violents, elle prend la décision de protéger sa fille et sa petite-fille en les abritant temporairement sous les marches de l'escalier en béton qui, lui, résistera au cyclone. On voit ici que la réaction appropriée d'un individu (ici la mère) permet de compenser la *réponse* inappropriée d'un autre (la fille qui était en danger avec son bébé).

Le caractère approprié de la *réponse* est souvent relatif à la situation. La décision de sortir la mère de Michelet des décombres, malgré le risque important d'effondrement, lui a probablement sauvé la vie. Michelet et sa famille ont ensuite fait le choix d'emmener leur mère dans un centre de soins par leurs propres moyens. Dans des circonstances similaires, il est préconisé d'attendre les secours avant d'agir. Mais à Haïti, les conditions de vie sont telles que la précarité et l'absence de moyens ne permettent pas ce genre d'action. De plus, les dégâts étaient si importants au sein de la capitale que les habitants ont dû se débrouiller seuls. On voit ainsi qu'un comportement qui, *a priori*, ne correspond pas à une « bonne pratique », devient une *réponse* appropriée dans une situation d'urgence et de désorganisation critique, le caractère approprié de la *réponse* ne pouvant s'établir qu'*a posteriori*.

Dans le témoignage d'Émile, lui et sa famille ont également répondu de façon appropriée à la situation critique. Ils ont en effet décidé de dormir à l'extérieur de leur maison afin de se protéger d'éventuelles répliques et effondrements. Ils décident aussi de préparer les repas dans le jardin pour l'ensemble des voisins présents. En *réponse* à une situation dégradée et potentiellement dangereuse, ils mettent en place une série d'actions efficaces pour remédier aux conséquences de la crise qui s'installe.

Certaines *réponses* se révèlent en revanche inappropriées. Elles correspondent notamment aux actions qui ont pour conséquence la mise en danger de la personne ou de son entourage. Elles englobent également les situations où le choix opéré n'a pas assuré la sécurité des individus face à un danger effectif.

Si l'on reprend le récit de Rose-Marthe, elle s'est mise en danger à plusieurs reprises lorsqu'elle a souhaité rejoindre ses enfants lors du passage de Lenny : lorsqu'elle prend sa voiture pour aller voir l'importance des dégâts, ou lorsqu'elle rejoint à pied et par le littoral sa maison familiale, le lendemain du cyclone. Éliane B., enseignante à la retraite, me raconte également plusieurs situations où ses *réponses* ont été inappropriées. Par exemple, elle me décrit sa réaction lors de l'annonce de l'arrivée d'un cyclone, alors que ses parents âgés vivaient seuls dans leur maison au centre de l'île :

> « **Éliane : Mais j'ai déjà fait mieux… On a annoncé un cyclone, c'était quelques années avant, mes parents étaient encore en vie. Et je me souviens, malgré l'alerte orange ou rouge, comme ils étaient seuls au centre sud** [de la Martinique]**. Et bien je me suis dit « et ben je ne les laisserai pas seuls ». Et j'ai pris ma voiture et j'ai tout traversé. Si c'était à refaire c'est… C'est risqué… C'est très risqué… Mais qu'est-ce que je n'aurais pas fait pour être à côté d'eux ?** [...] **Et puis, j'ai senti de la crainte chez eux quand j'ai eu leur appel. J'ai senti non seulement la crainte mais aussi la peur. J'ai dit « non je ne peux pas laisser des personnes âgées seules.** [...] **Et bien il y avait beaucoup de vent, y'avait déjà des arbres qui étaient déjà tombés. Mais je n'ai même pas pensé que ces arbres pouvaient être un obstacle**[240] ».

Dans cet exemple, Éliane a conscience du danger. Néanmoins, son inquiétude pour ses parents l'emporte. Elle aurait pu être blessée ou immobilisée en plein cyclone sur la route, avec des vents violents et de fortes pluies. Il s'agit également, dans une certaine mesure, d'une *réponse* contrainte par le désir de mettre ses proches en sécurité.

[240] Entretien Éliane B., 24 mai 2016, Martinique, p. 12.

Valérie D. me raconte, elle aussi, une situation où sa *réponse* au danger était inadaptée et dangereuse :

> « **Valérie : Le jour du dernier tremblement de terre, j'ai paniqué, j'ai voulu prendre l'ascenseur !!! Ce qu'il ne faut jamais faire… J'étais aux archives au 4ème étage et ça a vraiment tremblé. Maman !!! Mais je n'ai jamais vu ça… Et heureusement y'avait un stagiaire qui était là ainsi qu'une collègue parce que d'habitude j'étais toute seule. Et on s'est retrouvés, il nous a fait barrage pour qu'on ne monte pas dans l'ascenseur et on s'est tenus et on s'est mis près d'une porte. Mais j'ai paniqué mais vraiment ça bougeait c'était incroyable !!! Et puis tout de suite après, la directrice nous avait dit de ne pas sortir mais je suis quand même partie hein… Je suis partie chercher ma fille qui était toute petite à l'école**[241] ».

Ce témoignage montre que, outre la décision d'aller chercher son enfant à l'école, qui obéit au même motif que dans les précédents témoignages, on voit également qu'elle adopte un comportement inapproprié pendant le séisme. Elle a conscience des dangers et connaît les bons comportements à avoir, mais elle m'explique oublier tout au moment où les premières secousses surviennent. La peur l'empêche de mettre en œuvre les *réponses* appropriées.

Le caractère inapproprié de la *réponse* peut avoir des conséquences dramatiques. Josué, le chauffeur de l'ENS de Port-au-Prince, me raconte l'histoire de l'un de ses amis informaticien. Ce dernier est sorti précipitamment lors de la première secousse du 12 janvier. Il en est sorti indemne. Une fois le tremblement de terre terminé, il a voulu rentrer chez lui de nouveau afin de récupérer son ordinateur. Une fois dans son salon, sa maison s'est effondrée et il n'a malheureusement pas survécu.

La plupart des *réponses* inadaptées relèvent souvent du sentiment de stress et d'effroi qui gagne les individus lors de la survenue d'une catastrophe naturelle. En effet, après coup, ils admettent connaître les consignes et recommandations, mais la peur génère parfois certaines réactions dont ils ne saisissent pas toujours la portée sur le moment. Émile reconnaît, lors de notre conversation, avoir peut-être eu tort de vouloir aider le jeune homme coincé sous le portail en fer, à l'entrée de l'école de sa cousine. Il m'avoue même craindre d'avoir aggravé ses blessures en le remuant. Mais l'urgence l'a amené à penser, à ce moment précis, que la meilleure solution, pour lui venir en aide, était de l'extraire afin de pouvoir le faire soigner.

[241] Entretien Valérie D., 11 mai 2016, Martinique, p. 10.

L'ensemble de ces cas d'étude et de ces témoignages me permettent de constater que les *réponses* appropriées et non appropriées ne dépendent pas forcément d'un type prédéfini de *réponse*. En effet, il est possible de retrouver les deux options dans une même sous-catégorie. Par exemple, une *réponse* réactive peut être, suivant la situation, appropriée ou inappropriée. Il en va de même avec les *réponses* conscientes *vs* non réfléchies, les *réponses* contraintes, etc. Une sous-catégorie de *réponse* n'est pas uniquement appropriée ou son contraire (Tableau 4).

		Nature des *réponses*				**Temporalité de la crise**		
		Comportementale	Technique	Juridique	Organisationnelle	Avant	Pendant	Après
Typologie des *réponses*	*Réponses* réactives							
	Réponses anticipatives							
	Réponses individuelles							
	Réponses collectives							
	Réponses conscientes							
	Réponses non réfléchies							
	Réponses contraintes							
	Réponses spontanées							
	Réponses appropriées							
	Réponses inappropriées							

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des *réponses* possibles mises en œuvre par les individus (Réalisation : F. Benitez)

Ce chapitre s'est attaché à démontrer que les individus endommagés par une catastrophe mettent en place plusieurs types de *réponses* en fonction de la temporalité de la crise : avant, pendant et après l'événement. Ces *réponses* sont à la fois individuelles ou collectives, réactives ou anticipatives, conscientes et réfléchies ou encore conjoncturelles. Parmi ces *réponses*, certaines sont appropriées, d'autres non. Elles sont influencées par un ensemble de facteurs qui se combinent et pèsent plus ou moins selon les individus : le contexte familial, les relations sociales développées, mais aussi le contexte socio-économique et politique. La nature et l'intensité de l'événement catastrophique sont également importantes. Ce sont l'ensemble de ces facteurs que je vais détailler dans le chapitre suivant.

Chapitre 6- En quoi les facteurs de vulnérabilité sociale identifiés *a priori* influencent-ils les *réponses* des individus ?

Après avoir identifié les différentes *réponses* que peuvent mettre en œuvre les individus, suite à un événement catastrophique, puis analysé les conditions dans lesquelles elles sont apportées, j'avance l'hypothèse suivante : ces *réponses* peuvent être expliquées par une combinaison de facteurs qui font écho à ceux de la vulnérabilité sociale, présents dans la littérature scientifique.

Je me concentrerai sur plusieurs facteurs, qui me semblent particulièrement pertinents dans mes cas d'étude : type d'aléa, âge, genre, conscience du risque, expérience acquise en fonction du temps passé sur l'île, nombre et intensité des catastrophes vécues, conditions de vie. Je vais, pour chacun, détailler les éléments qui vont valider cette hypothèse. Je m'appuie ici sur la façon dont les individus décrivent leurs *réponses* et analysent les facteurs qui les influencent. Il peut donc y avoir une différence entre leur perception des phénomènes et la « réalité » des risques auxquels ils sont confrontés.

6-1- Les réponses[242] sont d'abord influencées par des éléments extérieurs aux individus : des réponses qui dépendent de l'aléa

Les *réponses* mises en œuvre par les individus sont fonction de la nature de l'aléa. Par exemple, selon les personnes interrogées dans les questionnaires et les entretiens, le caractère imprévisible des séismes empêche la mise en place de stratégies anticipatives pour s'en protéger, contrairement aux cyclones qui, eux, peuvent être anticipés. C'est ce qu'explique Jésumène P., une des personnes interrogées en Haïti :

> « **Jésumène : Lors de la période cyclonique, on écoute la radio, on applique les conseils que les autorités nous donnent. On se souvient des cyclones précédents pour pouvoir mieux se comporter face aux éventuels cyclones. Quant aux séismes, on ne peut rien faire, ils sont trop imprévisibles**[243] ».

[242] Entendu comme traduction de « responses », terme anglo-saxon.
[243] Questionnaire Jésumène P., avril 2016, Haïti.

Les personnes interrogées en Martinique et en Guadeloupe confirment la différence entre les deux aléas :

> « *F. B. : [...] Ça te fait peur les tremblements de terre ?*
> **Jeannette : Ah mais oui parce que là tu n'as pas de cachette là pour te protéger !!! (rires). Mais oui !!!! Tu restes bloquée sur toi !!!! Tu ne peux pas bouger !!!! Un cyclone, on t'annonce le cyclone, tu te prépares mais un tremblement de terre…** [se prend la tête et la secoue][244] ».
>
> *« F. B. : Vous appréhendez un prochain cyclone éventuellement ?*
> **Cléberthe : Ben un peu, on s'attend toujours, on écoute toujours les informations. [...] On va prendre des précautions en faisant des courses et acheter des trucs secs, c'est tout.**
> *F. B. : Est-ce qu'il y a d'autres risques naturels qui vous effraient plus peut-être ?*
> **Cléberthe : Les tremblements de terre ! Ça ne prévient pas…**[245] ».

Les personnes interrogées pensent que l'imprévisibilité et la soudaineté des séismes font qu'ils sont forcément source d'improvisation. Même si certains déclarent connaître les préconisations sur la conduite à tenir en cas de tremblement de terre, ils reconnaissent que la stupeur et la sidération qui s'emparent d'eux au moment des secousses leur font oublier toutes les recommandations. L'anecdote précédemment citée de Valérie D., qui, lors du séisme de 2007 en Martinique, voulait prendre l'ascenseur pour sortir du musée, en est un exemple typique.

Les tsunamis s'apparentent aux séismes en termes de *réponse* : seules les *réponses* réactives et spontanées, qui relèvent largement de l'improvisation, semblent envisagées par les personnes interrogées, compte tenu de la soudaineté et de l'imprévisibilité de cet aléa. Même si par ailleurs, des programmes de recherche (par exemple, EXPLOIT[246]) se sont penchés sur cette question de l'évacuation en cas de tsunami, et prévoient des lieux de rassemblement et des itinéraires d'évacuation, testés et validés en amont de la crise.

---

[244] Entretien Jeannette L., 18 janvier 2017, Guadeloupe, p. 11-12.
[245] Entretien Cléberthe D., 15 mai 2017, Guadeloupe, p. 7.
[246] EXPLOIT : Exploitation et Transfert vers les collectivités des Antilles françaises d'une méthode de planification des évacuations en cas d'alerte tsunami, 2016-2018, Fondation de France, Université de Montpellier 3-GRED et Université des Antilles, site internet : www.exploit.univ-montp3.fr.

Enfin, concernant le cas haïtien, les inondations sont aussi vécues comme des phénomènes soudains et imprévisibles. Les *réponses* décrites par les individus correspondent à des *réponses* réactives immédiates, dont le but est de pallier l'urgence. Dans les deux cas, l'imprévisibilité perçue renvoie davantage au manque de préparation (tsunami) ou au déficit des systèmes de surveillances et d'alerte (Haïti) qu'à une imprévisibilité réelle. Pour autant, ces deux aléas font l'objet du même type de *réponse* que les séismes.

À l'inverse, les cyclones sont fréquents aux Antilles, et l'amélioration de la prévention, la diffusion des messages d'alerte les concernant, expliquent une meilleure préparation qui a fait évoluer la nature des *réponses*. Les retours d'expérience des catastrophes passées ont permis de réduire considérablement la vulnérabilité des populations face à ces aléas. Différents dispositifs de renforcement du bâti ont été mis en place, avec notamment les normes de constructions paracycloniques et la commercialisation de volets anticycloniques. Le développement et la modernisation des services météorologiques ont aussi contribué à une meilleure prévision, avec un suivi plus précis des trajectoires des cyclones, qui permet d'améliorer l'alerte et de favoriser la mise en place de *réponses* anticipatives (Pagney et Leone, 1999 ; Yacou, 1999). Au début de la période cyclonique, chacun met en œuvre des *réponses* préventives techniques : élagage des arbres, nettoyage des gouttières, protection de la maison avec des planches en bois si nécessaire, enlèvement des objets pouvant se trouver dans le jardin (objets qui pourraient s'envoler et dégrader d'autres bâtiments), etc. En cas de menace, les différentes phases de vigilance météorologique instaurées par Météo-France permettent de prévenir les habitants de l'évolution de la situation (Figure 81), et de se préparer à la crise éventuelle. Ainsi, avant l'arrivée d'un cyclone, en plus des *réponses* préventives techniques évoquées précédemment, les Antillais font généralement des provisions d'eau et d'aliments secs ou en conserve :

> « **Muriel : Et jusqu'à maintenant, j'ai toujours des conserves chez moi. Je n'aime pas les conserves mais je sais que j'ai des enfants, donc j'ai toujours eu des conserves. Alors quand je vois que les dates vont périmer, je commence à les manger rapidement pour pouvoir acheter d'autres en juillet-août pour la prochaine saison cyclonique**[247] ».

[247] Entretien Muriel J., 13 janvier 2017, Guadeloupe, p. 10.

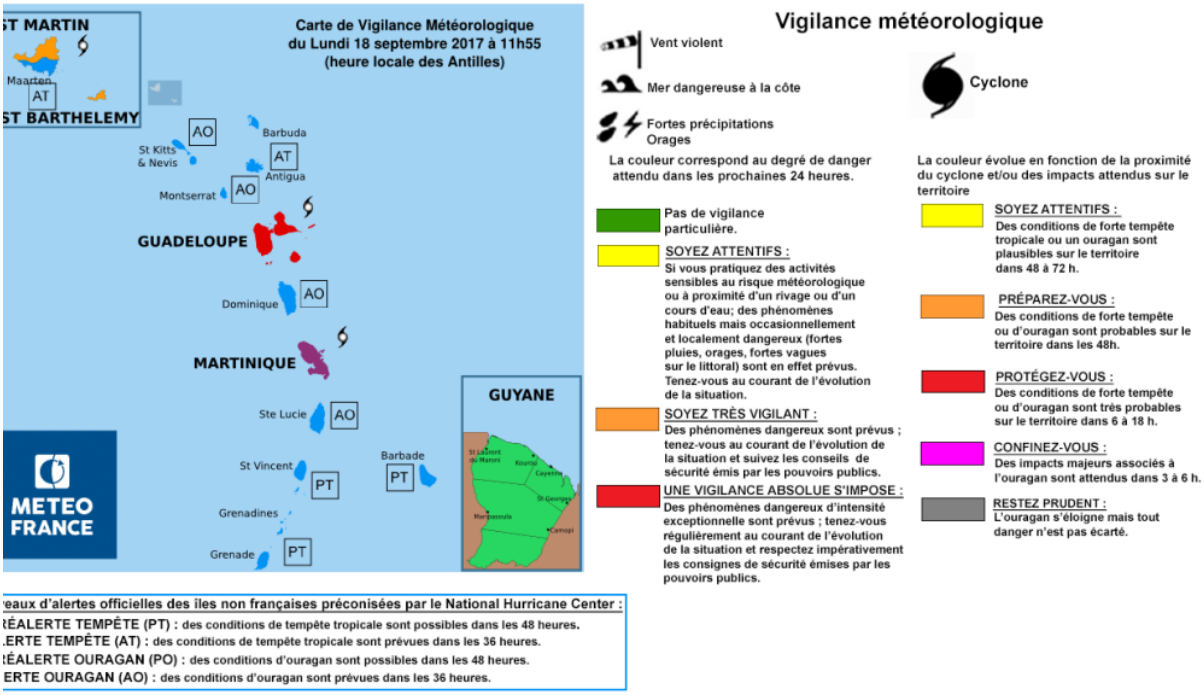


Figure 81 : Exemple des différents types de vigilance météorologique de Météo France (Source : site internet www.meteofrance.gp)

En phase d'alerte et de crise, les consignes comportementales sont diffusées par les radios, la télévision, la presse écrite. Elles sont globalement bien suivies.

L'annonce d'un cyclone n'entraîne, par conséquent, jamais de panique. Si de l'inquiétude, voire de la peur, peuvent être constatées, surtout si le phénomène annoncé est important (catégorie 3, 4 ou 5), les individus sont occupés à mettre en œuvre des stratégies de protection en amont de la crise. Le témoignage de Max N. illustre bien cet état d'esprit :

> « *F. B. : D'accord. Pour vous, le cyclone, c'est plutôt maîtrisable en fait ?*
>
> **Max : Je ne sais pas, par exemple, on peut voir où on en est ! Si y'a une gouttière, on peut enlever les feuilles qui y'a dedans.** [...] **C'est à dire qu'on achète un peu plus de boîtes de conserve, un peu plus de riz, des aliments que l'on peut conserver**[248] ».

[248] Entretien Max N., 1er juin 2016, Martinique, p. 10.

Patrick L. résume finalement le rapport au cyclone qui domine dans les entretiens que j'ai pu réaliser :

> « **Patrick : On sait bien qu'à l'approche de la saison cyclonique, il faut élaguer les arbres, préparer le matériel en amont, vérifier que tout marche bien, refaire l'inventaire. Il y a toute une machine que l'on met en route depuis le mois de février-mars. On n'attend pas que ça arrive pour… On prévient ! [...] La préfecture, chaque année au moment de l'ouverture de la saison cyclonique, elle rappelle les consignes de sécurité, les gestes à retenir**[249] ».

Dans les Antilles françaises, les cyclones sont les aléas pour lesquels l'ensemble des types de *réponses* identifiées dans la partie précédente, sont mises en œuvre. En Haïti en revanche, le système de vigilance météorologique et la diffusion de messages d'alerte existent, mais les *réponses* diffèrent. Les normes de constructions anticycloniques sont par exemple beaucoup moins répandues que dans les Antilles françaises, notamment dans les quartiers pauvres et, *a fortiori,* dans les bidonvilles. Par conséquent, les Haïtiens ne peuvent pas mettre en œuvre les mêmes types de *réponses* que les habitants des DROM français, notamment les *réponses* préventives et anticipatives.

Le cas de l'aléa volcanique est particulier puisqu'il n'y a pas de volcan actif sur l'île de Quisqueya. Dans les DROM français, le type de *réponse* diverge selon les îles. L'idée d'une évacuation programmée est bien intégrée dans l'esprit des Guadeloupéens, d'autant plus que 2016 fut l'occasion de commémorer les quarante ans de la dernière crise éruptive, avec diverses manifestations à Basse-Terre. En Martinique, les événements majeurs sont plus anciens (1929 pour la dernière éruption de la Montagne Pelée). Les *réponses* envisagées sont purement réactives. Elles relèvent parfois de la superstition, comme l'explique Max dans notre entretien :

> « *F. B. : Mais à Saint-Pierre, qu'est-ce qui vous fait peur ?*
>
> **Max : Je n'ai pas peur de Saint-Pierre… Mais… Je ne vais pas habiter Saint-Pierre, c'est tenter le diable !**
>
> *F. B. : D'accord. Vous n'y allez jamais ?*
>
> **Max : Non, non j'ai jamais fait les sentiers etc. [...] Jamais eu envie.**
>
> *F. B. : Et si jamais on vous le proposait ?*

[249] Entretien Patrick L., 2 juin 2016, Martinique, p. 4-5.

Max : Non, non !!! Et si jamais ça pète alors que je suis à mi-chemin !!!! [...] **Je vais pas là-bas. Je me dis juste qu'il vaut mieux éviter d'être par là. Et si jamais j'y suis obligé, ma voiture est toujours garée dans le sens prête à partir !**[250] ».

Plus largement, le risque volcanique est majoritairement identifié par les habitants des deux DROM, mais aucune *réponse* anticipative individuelle n'est imaginée par les Martiniquais ou les Guadeloupéens interrogés. Les *réponses* anticipatives sont renvoyées à la responsabilité de l'État. Contrairement aux consignes sur les cyclones qui sont connues, considérées comme pertinentes et, de fait, appropriées par les habitants qui les mettent en pratique à chaque alerte, les consignes officielles (notamment les ordres d'évacuation) font l'objet de nombreuses réserves. Les personnes interrogées expriment clairement leur méfiance vis-à-vis de l'appareil étatique. Cette absence de préparation semble devoir conduire à une *réponse* contrainte pour un certain nombre d'entre elles.

On peut donc identifier une première famille de facteurs influençant les types de *réponses* mises en œuvre par les individus, en fonction de la nature de l'aléa et du caractère prévisible (ou imprévisible) de ce dernier (Figure 82).

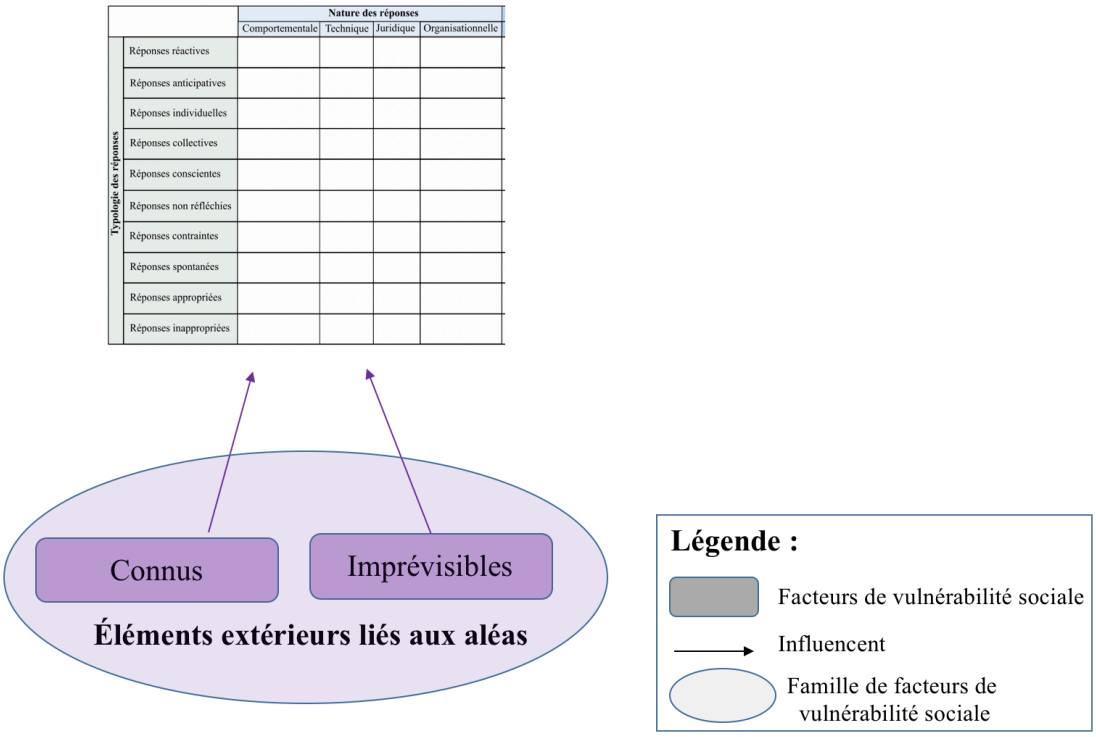


Figure 82 : Schéma synthétique des facteurs extérieurs liés aux aléas influençant les *réponses* (Réalisation : F. Benitez)

[250] Entretien Max N., 1er juin 2016, Martinique, p.15 et 17.

6-2- Les réponses[251] sont aussi liées à des facteurs purement individuels

6-2-1- La question de l'âge : un facteur qui favorise ou handicape les individus ?

L'âge a souvent été cité dans les entretiens et les questionnaires comme un facteur qui influence la *réponse* de façon importante. En Haïti, sur 174 personnes interrogées, 66 % pensent que l'âge, entendu comme les extrémités de la vie (personnes âgées et enfants en bas âge), influe négativement sur leurs possibilités de *réponse* face à une situation de danger ou de crise. 19 %, considèrent également qu'il a une influence « un peu négative » (Figure 83). Ces résultats sont corroborés par les entretiens :

> **« Collègue : Euh, bon par exemple les personnes âgées que l'on veut essayer de sauver, ça peut être plus difficile. Mais si les gens sont jeunes, ils peuvent se dégager. Par exemple j'ai mes enfants de 30 à 25 ans, je peux leur dire de m'aider.**
> *F. B. : Et les enfants en bas âge ?*
> **Collègue : Ben ça complique les choses aussi**[252] ».

Les récits démontrent qu'en fonction de la tranche d'âge considérée, les *réponses* au risque et à la crise ne sont pas les mêmes, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord l'âge a une incidence sur la condition physique. Les personnes âgées sont généralement moins capables d'entreprendre certaines actions. Leur mobilité est soit réduite, soit entravée. Le manque de force physique est souvent évoqué, car il peut représenter un frein lors d'une évacuation ou la phase de premiers secours. Les personnes interrogées déclarent aussi que les personnes âgées et les enfants ont souvent des besoins spécifiques, qu'il est difficile de satisfaire en situation de crise. Le témoignage de Rose, dont je raconte l'histoire dans le chapitre 4, est particulièrement éclairant. Comme je l'ai expliqué précédemment, en 1976, Rose travaillait dans l'une des cliniques de Saint-Claude et a dû évacuer avec les patients de son service vers la Grande-Terre. Ne pouvant pas rentrer chez elle, elle a confié sa fille, alors âgée de quelques mois, à ses parents. Le bébé ne prenait pas encore de biberon et n'était habitué qu'au sein de sa mère. Après plusieurs jours, durant lesquels ses grands-parents ont eu beaucoup de difficultés pour l'alimenter, elle a dû être hospitalisée car elle perdait du poids. L'âge induit

[251] Entendu comme traduction de « responses », terme anglo-saxon.
[252] Entretien Collègue, 4 avril 2016, Haïti, p.15.

donc des formes de dépendance qui augmentent considérablement la vulnérabilité individuelle et limitent la gamme des *réponses*. Pour cette raison d'ailleurs, enfants et personnes âgées sont susceptibles de pousser d'autres individus à se mettre en danger. Le récit d'Éliane B. montre par exemple, que c'est l'âge avancé de ses parents isolés, qui l'a conduite à prendre des risques afin de s'occuper d'eux et de les accompagner durant le passage du cyclone.

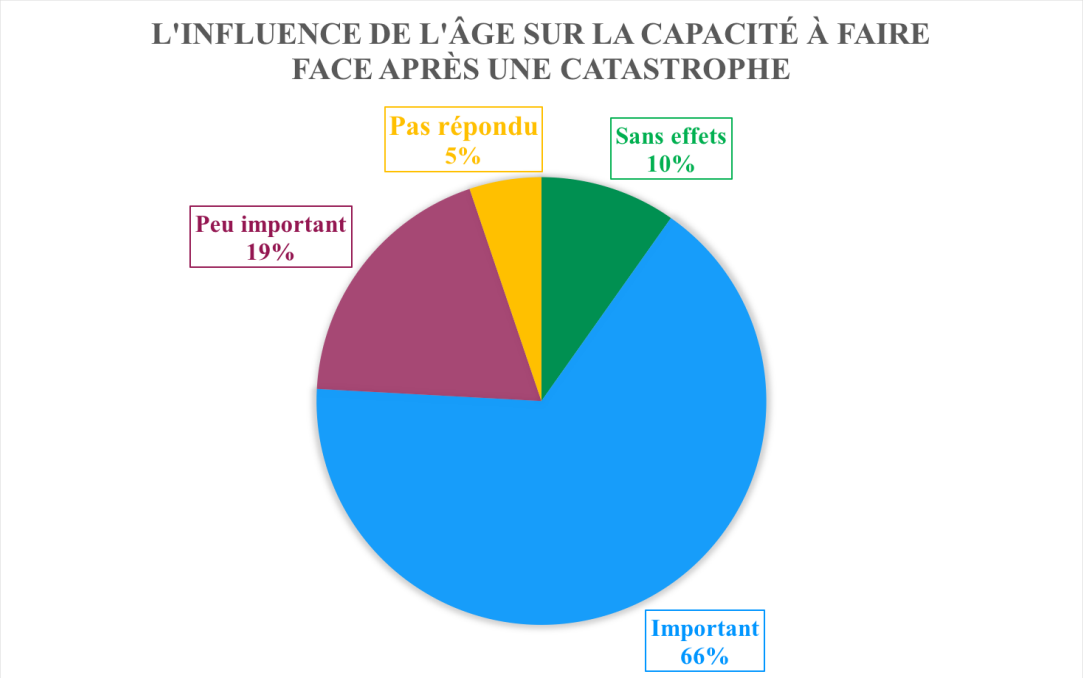


Figure 83 : Graphique représentant les pourcentages d'influence de l'âge sur les capacités à faire face des individus en Haïti, après une catastrophe (questionnaires réalisés en avril 2016, F. Benitez)

Néanmoins, certains individus perçoivent l'âge comme un facteur positif, qui vient compenser la vulnérabilité *a priori* des individus. Par exemple l'expérience et la maturité, inhérentes à un âge avancé, autorisent une meilleure anticipation. Les *réponses* apportées par les personnes âgées correspondent souvent à des stratégies préventives, fondées sur la connaissance des aléas et de leurs conséquences. J'ai pu retrouver à plusieurs reprises ce discours en Martinique et en Guadeloupe, mais pas en Haïti. La situation de mal-développement implique que les personnes âgées y vivent la plupart du temps dans des conditions extrêmement précaires, qui les rendent particulièrement vulnérables et les empêchent de compenser cette vulnérabilité de départ par des *réponses* préventives appropriées.

Enfin, les adolescents constituent une catégorie particulière. Le récit d'Émile du séisme de 2010, montre que sa jeunesse (il a 14 ans à l'époque) et sa bonne condition physique lui ont permis de se déplacer rapidement, dans les minutes qui ont suivi le tremblement de terre. Il a également pu bouger des objets lourds tels qu'un portail ou des gravats, afin de secourir des personnes. Néanmoins, malgré les avantages que représentait sa forme physique, son jeune âge lui a fait prendre des décisions inappropriées, qui auraient pu le mettre gravement en danger : il a par exemple décidé de prendre un raccourci et s'est retrouvé dans une rue où les immeubles menaçaient de s'effondrer.

6-2-2- Le genre joue un rôle prépondérant dans la *réponse* apportée

« *F. B. : Ok, et les femmes alors ?*
Est-ce que ça facilite le fait de faire face ou
est-ce que, au contraire, ça l'handicape ??
Collègue : Ça dépend l'état de la femme !!!! (rires)[253] ».

Comme l'illustre cet échange avec Collègue, la plupart des personnes interrogées pensent que le genre est un critère qui peut interférer négativement dans le type de *réponse* apporté par les individus. Autrement dit, le sexe féminin peut être considéré comme une forme de handicap lors d'un événement catastrophique.

En Haïti, sur 174 personnes interrogées, 68 % pensent que le genre est un critère négatif rendant plus difficiles et/ou handicapant leurs capacités de *réponses* à une catastrophe, voire les rendant impossibles (Figure 84). Les explications les plus courantes restent similaires à celle de l'âge : les femmes seraient, *a priori*, moins fortes physiquement que les hommes, et seraient donc moins efficaces et/ou utiles en cas d'actions nécessitant l'usage de la force.

[253] Entretien Collègue, 4 avril 2016, Haïti, p.15.

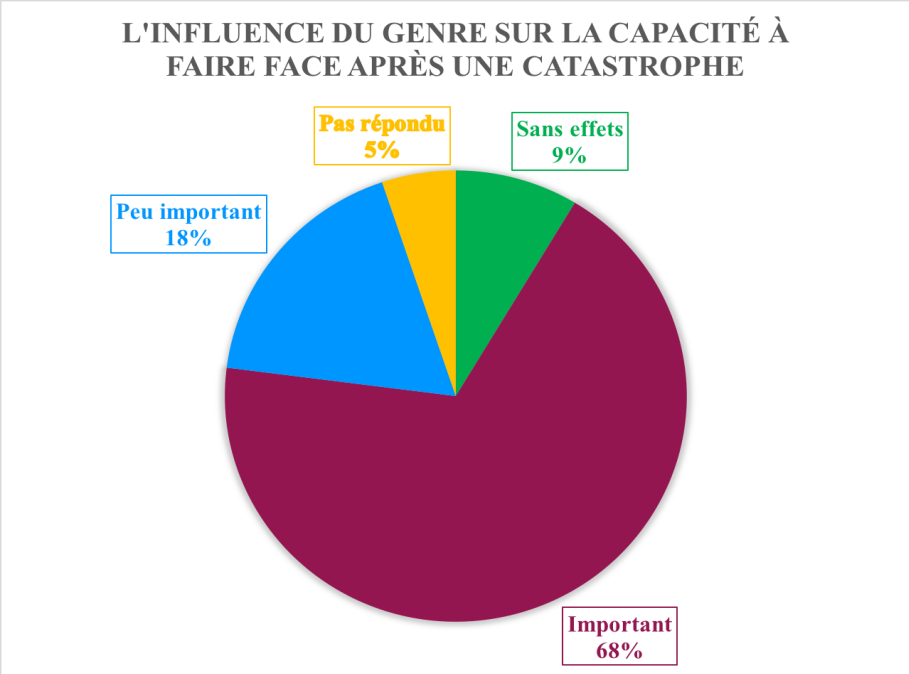


Figure 84 : L'influence du genre sur la capacité à faire face après une catastrophe (Réalisation : F. Benitez)

Le témoignage de Michelet confirme les résultats des questionnaires :

« *F. B. : Ok. Et est-ce que le fait qu'il y ait des femmes, c'est handicapant ou ça facilite le fait de faire face à une catastrophe naturelle ? Ou est-ce que ça ne change rien ?*

Michelet : (sourit) Parfois ça va nous handicaper un peu parce que… (rires).

F. B. : Pourquoi ?

Michelet : Ben parce que quand il y a des catastrophes, on est beaucoup plus, on a beaucoup plus de problèmes à surmonter et de difficultés à nous mettre à l'abri. [...] **C'est comme si on est des soldats et qu'on va à la guerre et si y'a quelqu'un qui est touché, ça nous handicape un peu est-ce qu'il faut l'amener, on ne va pas aller trop rapide ! Donc on va être un peu lent…**

F. B. : Donc en fait, une femme c'est plus lent ?

Michelet : Oui, c'est plus lent.

F. B. : Et pourquoi ça ralentit une femme ?

Michelet : (rires) Ben parce qu'elles n'ont pas les mêmes potentialités que les hommes!

F. B. : Elles n'ont pas la même potentialité ?

Michelet : Oui.

F. B. : Mais pourquoi ?

Michelet : Ben, la peur, tout ça… Et toujours des logiques à dire….

F. B. : Toujours quoi ?

Michelet : Toujours des logiques à dire « voilà ça y est, il va y avoir un problème ». Des fois elles essayent de compliquer les choses[254] ».

Ce discours est assez courant en Haïti. En revanche, je n'ai pas trouvé des propos aussi catégoriques en Martinique et Guadeloupe. Au-delà des discours, qui reflètent le statut des femmes dans ces territoires, le croisement des questionnaires et des entretiens montre que la vulnérabilité des femmes réside moins dans leur supposée absence de force physique, que dans le rôle qu'elles occupent dans la société, et les multiples relations de dépendance auxquelles elles sont soumises. J'ai notamment à l'esprit les nombreux témoignages de femmes, jeunes mères lors de la crise de la Soufrière, qui se sont retrouvées en situation de vulnérabilité extrême, parce qu'elles devaient évacuer tout en s'occupant de leurs enfants. En plus de leur sécurité, elles ont dû anticiper et prévoir seules le départ en urgence de leurs enfants vers Grande-Terre, y compris de nouveau-nés de quelques jours. C'est par exemple le cas de Rose-Line, dont le sixième enfant n'avait que 6 jours lors de l'évacuation du 8 juillet 1976. Elle a dû préparer à la hâte un sac de provision pour son bébé et quelques affaires pour ses autres enfants, puis chercher un moyen de locomotion. À la fin, c'est une de ses voisines, qui essayait, elle aussi, d'évacuer avec ses enfants, qui l'a prise dans sa voiture. Les femmes qui ont vécu la crise de 1976 en Guadeloupe, étaient pour certaines en position de dépendance vis-à-vis de leur mari. Rose-Line a eu des difficultés pour évacuer, car elle ne possédait pas de voiture. Ce jour-là, c'est son mari qui utilisait leur véhicule. Andrée B. décrit une situation de dépendance similaire lors du 8 juillet. Ce matin-là, elle était chez ses parents avec son fils de quelques mois. Aucun des trois adultes présents n'avaient de voiture, ils ont donc dû attendre qu'une des sœurs d'Andrée vienne les chercher, afin de pouvoir évacuer.

Ces situations de dépendance, qu'il s'agisse de mobilité, de ressources financières, de structure familiale, entraînent une absence de choix. Dans ces cas-là, les *réponses* sont toujours contraintes : Rose-Line et Andrée auraient préféré partir plus tôt et ne pas devoir attendre une aide extérieure, mais les seules *réponses* qu'elles ont pu mettre en place en fonction de leur liberté d'action ont été de lancer un message d'alerte et d'attendre l'arrivée d'un tiers. Le genre, en tant qu'il induit une position subalterne et qu'il place l'individu dans un rapport de dépendance, influence la capacité de *réponse* et la nature de cette dernière.

[254] Entretien Michelet, 6 avril 2016, Haïti, p. 20-21.

6-2-3- Le rôle ambigu de la conscience et de la connaissance du risque

Quand les dangers sont bien identifiés, correctement évalués, les individus y sont *a priori* mieux préparés que lorsqu'ils ne sont pas perçus ou connus. Le risque cyclonique est, par exemple, bien intégré dans les représentations, ce qui permet la mise en œuvre de *réponses* préventives et anticipatives. Inversement, le tsunami reste un aléa peu connu des Antillais. Ainsi, quand j'interroge Virginia, elle dévie le sujet sur la dernière compétition sportive de sa commune, au lieu de discuter de ses connaissances sur les raz-de-marée :

> « *F. B. : D'accord. Et le risque tsunami, vous en avez déjà entendu parler ?*
> **Virginia : Oui mais pas trop. Mais par contre il y a eu une compétition de surf à Basse-Pointe ces jours-ci !**[255] ».

Le tsunami est peu cité lors de l'évocation des risques naturels pouvant survenir au sein de l'espace Caraïbe. Il n'apparaît que 20 fois sur les 174 questionnaires réalisés en Haïti (Figure 85). En Martinique et en Guadeloupe, l'aléa semble être mieux connu, mais la plupart du temps les individus regrettent de ne pas avoir plus d'informations sur les conduites à tenir. De plus, selon plusieurs personnes interrogées, les messages préventifs ne semblent pas être suffisamment diffusés :

> « *F. B. : [...] Vous êtes informée un peu sur le risque tsunami ?*
> **Carole : Pas vraiment. On se documente et tout, on en parle hein. Mais je pense qu'il y a certains pays comme le Japon, la Chine ou ils sont plus avancés que nous. Moi, j'ai entendu dire que s'il y a un tsunami, il faut aller dans les mornes. Mais est-ce que tout le monde le sait ça c'est autre chose…**[256] ».

Les mouvements de terrain et les submersions marines ont également été cités à plusieurs reprises dans les questionnaires réalisés en Haïti, mais moins que le tsunami : 10 fois pour la submersion marine et 17 fois pour les mouvements de terrain. Ces deux aléas sont aussi mal identifiés en Martinique et en Guadeloupe. La submersion marine est souvent associée au cyclone ou encore, pour certains, exclusivement au tsunami. Les mouvements de terrains restent peu cités et les stratégies de *réponses* sont considérées comme limitées, compte tenu de leur imprévisibilité et soudaineté.

[255] Entretien Viriginia J., 3 mai 2016, Martinique, p.16.
[256] Entretien Carole B. 7 juin 2016, Martinique, p.7.

La conscience du danger ne suffit pas. Les deux premiers risques majeurs auxquels pensent les Antillais sont généralement les tremblements de terre et les cyclones. Ainsi, Muriel J. déclare :

> « **Muriel : À mon avis, on est sur une île donc on est tous exposés aux risques.**
> *F. B. : Et à ton avis, elle* [sa maison] *est exposée à quoi comme risque ?*
> **Muriel : Et ben aux cyclones hein ainsi qu'aux tremblements de terre.**
> *F. B. : C'est les deux principaux que tu vois ?*
> **Muriel : Tout à fait ! Mais il y en a que deux hein : cyclone et tremblement de terre**[257] ».

Pourtant, on a vu que les *réponses* étaient diamétralement opposées pour ces deux aléas. Cette différence dans les *réponses* explique d'ailleurs pourquoi le rapport à ces deux risques diffère, comme le montrent les témoignages de Lucie G. et Valérie D. :

> « **Lucie : Non mais c'est plus sur les tremblements de terre parce qu'en fait les cyclones, les météorologues peuvent voir. Mais les tremblements de terre ça devient un petit peu plus compliqué parce que ça bouge, ça bouge, ça bouge fort hein !! Ça fait tellement peur…** [...] **C'est pour ça que ça fait plus peur** [le séisme] **que le cyclone parce que on n'est pas informé comme on l'est pour le cyclone. Un cyclone, il y a les services de météorologie qui suivent au jour le jour comment ça peut évoluer contrairement aux tremblements de terre**[258] ».

> « *F. B. : Vous avez fait quoi en cas de tremblement de terre ?*
> **Valérie : Et ben « Panique sous les Tropiques !!! » (rires) [...] Oui, oui, tellement j'ai eu peur !!! C'est quelque chose qui me fait très peur…** [le tremblement de terre][259] ».

Quelle que soit l'île concernée, les séismes restent l'aléa qui fait le plus peur et pour lequel les habitants pensent ne pas pouvoir mettre en œuvre des *réponses* efficaces pour se protéger, contrairement aux cyclones. Dans les questionnaires haïtiens, sur 174 personnes interrogées, 82 considèrent le séisme comme l'aléa le plus dangereux (Figure 85) : il est cité 102 fois en tout (13 fois en deuxième position, 6 fois en troisième position et 1 fois en dernière).

[257] Entretien Muriel J., 13 janvier 2017, Guadeloupe, p. 5.
[258] Entretien Lucie G., 30 mai 2016, Martinique, p.3 et 8.
[259] Entretien Valérie D., 11 mai 2016, Martinique, p.6 et 10.

Inversement, les cyclones sont les aléas les moins craints. Dans les 174 questionnaires haïtiens, à la question portant sur le degré de dangerosité des aléas, le cyclone est cité 58 fois mais il n'apparaît que 22 fois en première position.

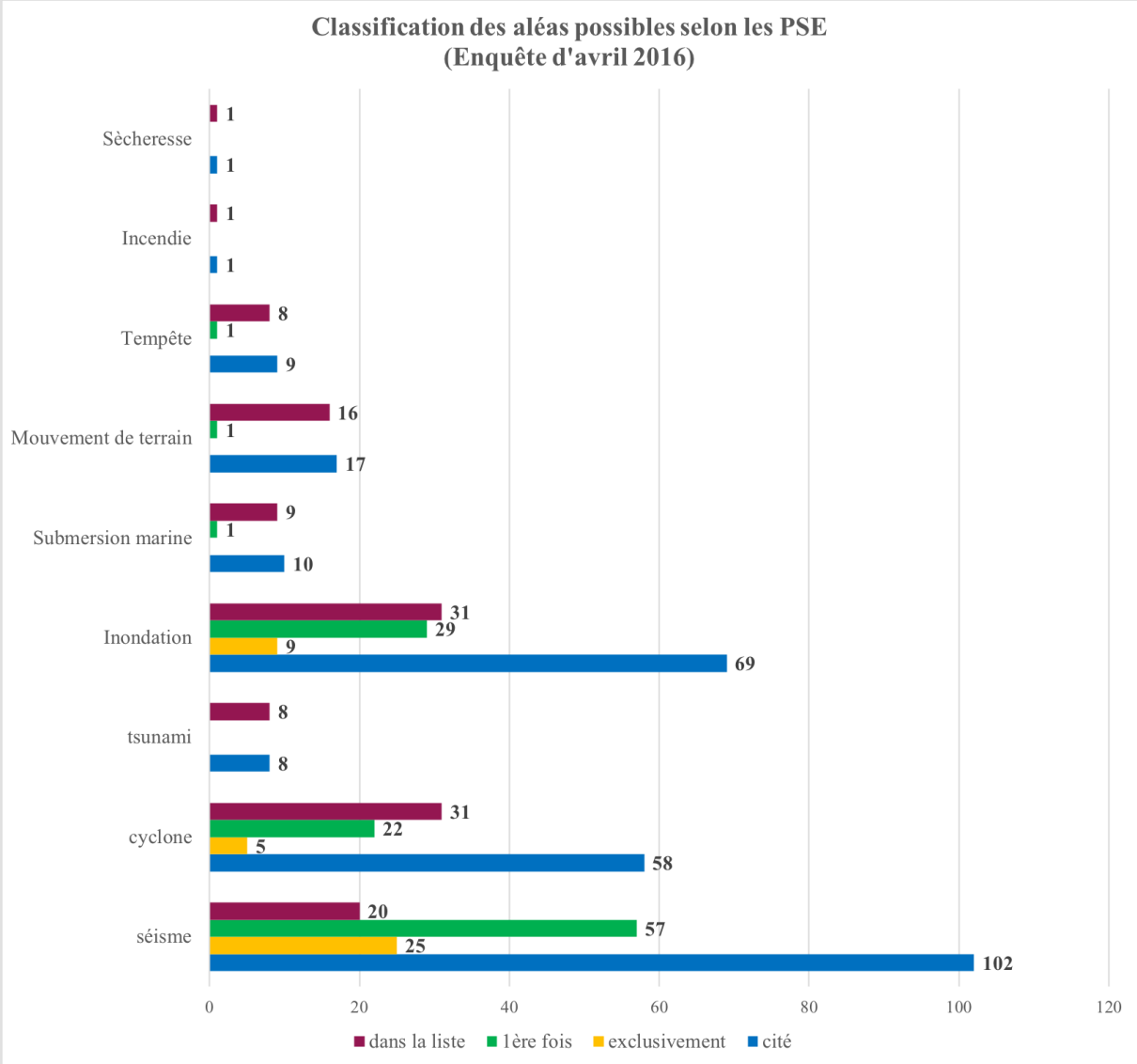


Figure 85 : Classification des aléas existants selon les personnes interrogées en avril 2016 en Haïti (Réalisation : F. Benitez)

Enfin, les *réponses* peuvent varier pour un même aléa, selon les territoires, alors même que la conscience du risque est présente. En Guadeloupe, les populations ont conscience du risque à cause de la dernière alerte volcanique que l'archipel a connu en 1976. S'il peut exister de la peur ou de l'appréhension, la question de l'évacuation est bien intégrée par les habitants. En Martinique, l'éruption de 1902 a marqué les esprits. L'évocation d'une possible nouvelle éruption du volcan est admise et suscite beaucoup d'inquiétude comme en témoigne Valérie D. :

> « **Valérie : Elle est imprévisible, je pense qu'on ne peut pas prévoir quoi que ce soit. C'est elle qui va choisir le moment T pour arriver et choisir les communes qu'elle va toucher… [...] Mais c'est quelque chose que j'appréhende de plus en plus ! Je sens que ça va venir… [...] Je sais qu'elle n'est pas endormie. Elle somnole mais elle n'est pas vraiment éteinte**[260] ».

Elle n'est pas en revanche un facteur suffisant pour déclencher des *réponses* anticipatives. On voit par conséquent, que la conscience et la connaissance du risque interviennent de façon complexe sur la *réponse*. La conscience du risque interfère d'une part avec la nature de l'aléa, en particulier son imprévisibilité, d'autre part avec l'information disponible sur les conduites à tenir. La *réponse* dépend également de l'expérience acquise par les individus.

6-2-4- L'expérience favorise les *réponses* appropriées, qu'elles soient réactives ou anticipatives

L'expérience acquise suite à des catastrophes récurrentes permet aux habitants de développer un certain nombre de comportements appropriés. Les différents témoignages de Muriel (Guadeloupe), Max (Martinique), Patrick (Martinique) et Jésumène (Haïti) sur les cyclones dans les sous-parties précédentes, reconnaissent l'utilité de l'expérience :

> « **Jésumène : On se souvient des cyclones précédents pour pouvoir mieux se comporter face aux éventuels cyclones**[261] ».

[260] Entretien Valérie D., 11 mai 2016, Martinique, p. 3.
[261] Questionnaire de Jésumène Philéus, question n°8, avril 2016, Haïti.

L'expérience des catastrophes confère aux individus une connaissance empirique des aléas, ce qui constitue un avantage. En Martinique et en Guadeloupe, l'expérience acquise lors des précédents cyclones permet une meilleure connaissance du phénomène. Patrick L. emploie même le terme « routine » dans son témoignage :

> « **Patrick : Je ne dirai pas que c'est la routine mais c'est des choses qui reviennent chaque année. Donc en fait, avec le temps, on se rode**[262] ».

Inversement, de nombreux récits témoignent du traumatisme et du stress ressentis lors du premier phénomène vécu personnellement. Émile me confie par exemple, lors de notre rencontre, le traumatisme qu'a représenté pour lui le séisme de 2010 :

> « **Émile : À l'époque, j'avais 14 ans et je ne savais pas ce que c'était un tremblement de terre. [...] Ce qui faisait le plus peur, c'est que je pensais que c'était la fin du monde. Y'avait tout qui tombait, les maisons à côté de chez nous… Des potes à moi que l'on n'a jamais revu jusqu'à présent et que leur famille pense qu'ils vont encore revenir parce qu'on n'a toujours pas retrouvé leurs corps. Et une rangée de mur, de 3-4 mètres de haut, qui séparait les maisons, est tombée sur l'un de mes cousins. [...] Moi, je n'ai pas pleuré, je suis resté calme mais je ne comprenais pas. J'ai pleuré un mois après parce que je commençais à avoir des visions qui revenaient.**
>
> *F. B. : Tu as eu des visions de quoi ?*
>
> **Émile : Des visions de tout ce qui s'est passé.**
>
> *F. B. : C'est à dire que dans tes rêves tu revoyais ce qui s'était passé ?*
>
> **Émile : Oui c'est ça.**
>
> *F. B. : Et ça a duré longtemps ça ?*
>
> **Émile : Oui très longtemps même quand j'étais en France.**
>
> *F. B. : C'est fini ça aujourd'hui ?*
>
> **Émile : Non, c'est pas fini. Chaque janvier qui arrive, dès que l'on est dans la période, je fais des cauchemars**[263] ».

Sur le moment, il ne ressent pas la peur, mais reconnaît que le traumatisme est apparu plusieurs semaines après, et perdure encore aujourd'hui. N'ayant jamais vécu de séisme auparavant, Émile a le souvenir d'avoir pensé à la « **fin du monde** » lorsqu'il a ressenti les

[262] Entretien Patrick L., 2 juin 2016, Martinique, p. 4-5.
[263] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 9.

premières secousses. C'est sa tante qui, parce qu'elle avait déjà vécu un tremblement de terre, a pu identifier le phénomène et alerter le reste de sa famille. L'effet de surprise rend souvent les individus incapables de toute réaction ou action appropriée à la situation d'urgence vitale (Bourrelier et *al.*, 2000).

On retrouve ce type de réaction dans les récits que j'ai pu récolter sur l'éruption de la Soufrière en 1976. Au moment de la première évacuation, en juillet, la panique et l'affolement prédominent. Malgré des messages d'alerte et d'annonce d'un risque d'éruption imminent, les individus ne sont pas familiarisés avec cet aléa et ne savent pas comment réagir. La seconde évacuation du 15 août 1976, programmée et ordonnée par le préfet de Guadeloupe, se déroule dans de toutes autres conditions. Les habitants de Basse-Terre et des alentours savent à quoi s'attendre. La peur, bien que toujours présente face à l'incertitude de l'éruption, s'atténue et le traumatisme du départ est moins grand que lors du 8 juillet. Aujourd'hui, lorsque je questionne ces mêmes habitants sur un éventuel nouveau départ de leur domicile, la question d'une non-évacuation ne se pose plus. Certains comme Denise M., ont même pris les devants et ont acquis une résidence secondaire sur Grande-Terre. De nouveau, la pratique empirique permet une meilleure prise en compte de la menace et de ses conséquences. En revanche, lorsque je questionne les Martiniquais sur une possible évacuation identique en cas d'éruption de la Montagne Pelée, les *réponses* diffèrent. Bien que la majorité accepte l'idée d'une évacuation, beaucoup témoignent de leur inquiétude quant au lieu de refuge choisi par les services étatiques, posant ainsi implicitement le problème de la concertation : comment définit-on un lieu refuge ? Qui le choisit et selon quels critères ? La population peut-elle être associée ? etc.

Ajoutons que pour ceux qui vivent pour la première fois un événement catastrophique, le comportement et l'expérience de l'entourage sont souvent déterminants. La *réponse* d'Émile s'appuie, par exemple, sur l'expérience de l'un de ses aînés, qui lui permet d'identifier l'origine de la crise et de ne pas paniquer.

Enfin, l'expérience qu'une personne peut avoir d'un aléa sera un atout lors de la survenue d'un phénomène de même nature, mais pas forcément pour un autre type d'aléa. Émile avait déjà vécu plusieurs cyclones en Haïti. Il possédait donc une certaine expérience en matière de catastrophe, mais n'avait jamais vécu de séisme. Son expérience des cyclones n'a pas pu être une ressource sur laquelle s'appuyer pour mettre en œuvre des *réponses* adaptées.

6-2-5- Le temps passé sur le territoire influence positivement la *réponse*

L'expérience est généralement corrélée au temps passé sur l'île. Les témoignages que j'ai pu recueillir me permettent d'affirmer qu'en fonction du temps passé sur un territoire à risque, la qualité des *réponses* des individus varie.

Si l'on reprend le cas des cyclones, l'ensemble des témoignages cités jusque-là concerne les individus ayant dépassé la quarantaine et ayant vécu personnellement des ouragans majeurs. En Martinique comme en Guadeloupe, il existe aujourd'hui une nouvelle génération d'Antillais qui n'ont pas connu de tels phénomènes (Dean, le dernier cyclone important en Martinique, date de 2007 et en Guadeloupe, Lenny date de 1999). Cette catégorie de la population a une conscience et une connaissance du risque bien plus faible. Je pense notamment au témoignage de Doriane, 18 ans, que j'ai rencontrée en Martinique en 2016.

> « *F. B. : Vous avez l'impression qu'en Martinique, parce que c'est une île où il y a beaucoup de risques naturels, vous êtes plus capables de faire face à ces risques-là ?*
> **Doriane : Comme je n'ai pas encore vécu…**
> *F. B. : Vous trouvez que ces histoires de risques sont assez hypothétiques en fait ?*
> **Doriane : Oui voilà.**
> *F. B. : Donc vous ne vous sentez pas concernée ?*
> **Doriane : Non pas trop. Peut-être sur le moment oui, mais pour l'instant non**[264] ».

Doriane m'explique qu'elle a déjà entendu parler des cyclones à la télévision ou la radio mais que, comme elle n'en a jamais vécu adulte (elle a vécu Dean en 2007, mais avait 9 ans à l'époque), elle ne se sent pas pour l'instant directement concernée. Kimberly G., 28 ans, exprime un sentiment similaire :

> « **Kimberly : Je ne dirais pas ça pour tout le monde mais je pense qu'à certains moments, on ne se sent pas concernée. Et c'est au moment venu de l'action qu'on réalise « ah, mais si je savais, j'aurais dû écouter…**[265] ».

Ces deux extraits confirment l'importance du rôle de l'expérience dans la construction de *réponses* appropriées, anticipatives et préventives, mais aussi dans la mise en œuvre de *réponses* réactives.

[264] Entretien Doriane, 19 mai 2016, Martinique, p. 12.
[265] Entretien Kimberly G., 23 mai 2016, Martinique, p. 5.

Le manque d'expérience peut en revanche, être compensé par le contact avec des populations qui ont déjà vécu des crises. Il permet aux allochtones d'adopter plus ou moins progressivement des comportements appropriés. Cet apprentissage, sur le long terme, rend possible une intégration des savoirs et cultures vernaculaires concernant les risques.
Mme Jacqueline Pierre-Léandre, que j'ai rencontrée en Martinique en 2016, en est l'illustration parfaite. Elle n'est pas née en Martinique mais y vit depuis 1975. Elle est née à Soissons, dans le département de l'Aisne, en 1926, et n'est venue vivre en Martinique qu'à l'âge de 49 ans. Elle a fait le choix de tout quitter afin de se marier avec Romuald Pierre-Léandre, originaire du Carbet en Martinique. Aujourd'hui, elle a quasiment vécu autant de temps en métropole qu'en Martinique, et se dit « **martiniquaise d'adoption** ». Jacqueline m'a envoyé par e-mail différents témoignages de ses expériences des cyclones Klaus, Dean, David, etc. Elle décrit avec précision comment, lors de son premier cyclone, David, en 1979, elle suivait les moindres faits et gestes de son mari et observait son comportement :

> « **Jacqueline : Dire que j'ai eu vraiment très peur serait mentir. J'étais impressionnée, mais Romuald, ses deux sœurs et même les enfants étaient calmes. Pas de cris, pas d'affolement. C'est très important le comportement de l'entourage**[266] ».

Parce que son mari et ses belles-sœurs lui ont montré, parce qu'ils savaient comment procéder, Jacqueline s'est sentie en sécurité. Elle s'est cantonnée aux tâches que son mari lui a demandé d'effectuer :

> « **Jacqueline : Lorsque nous résistions contre le vent qui nous empêchait d'avancer dans le chemin, qu'une pensée de fin du monde me vint mais me laissais sereine car je me sentais responsable de Lina** [sa nièce] **et puis, arrivés à notre abri, il fallait agir : porter les planches de coffrage pour Romuald, etc. [...] Alors je me sentais en sécurité** [267] ».

Durant ce premier événement, Jacqueline s'abandonne totalement à l'expérience de Romuald et du reste de sa famille. Son comportement va cependant évoluer au fil des cyclones. Lors de la tempête Klaus en 1990, son attitude se révèle beaucoup moins passive, alors même qu'elle dit avoir été traumatisée par cet événement. Elle s'occupe de l'intendance, vérifie les lampes à gaz (leur maison n'était toujours pas alimentée en électricité), et elle n'hésite pas à demander

[266] Récit de Mme Pierre-Léandre du cyclone David, p.2.
[267] Récit de Mme Pierre-Léandre du cyclone David, p.3.

à son mari d'arrêter de déblayer les roches et branches qui s'entassent devant le pont, chez eux (Figure 87). Enfin, pour le cyclone Dean en 2007, Romuald est décédé quelque temps auparavant. Jacqueline s'apprête à affronter seule le cyclone. Contre toute attente, des amis lui demandent s'ils peuvent venir se réfugier chez elle, car ils ont peur que leur toiture en tôle ne résiste pas à la violence des vents. Elle devient une personne ressource. Durant la nuit, elle s'inquiète pour ses panneaux solaires et son chauffe-eau, tous attachés sur son toit en béton (Figure 86), mais ces derniers résistent.

J'ai aussi demandé à Jacqueline de me raconter le passage de Maria en septembre dernier. Voici un extrait de son récit :

> « **Mardi 19 septembre 2017 : Elle n'a pas duré l'accalmie et jusqu'à deux heures du matin, Maria n'a fait que lancer des coups de boutoir sur mes contrevents sans résultat. Vraiment, le meilleur système ces barres de fermeture contre les vents violents des ouragans. Impossible de dormir avec le bruit du vent en continu et sa chanson dans les fils à haute tension, celui de la pluie qui battait aussi le bois des volets, celui de l'eau qui dévalait dans le ravin et la mer démontée qui frappait le muret au bord de la route ; tous ces bruits accumulés faisaient une sorte de violent ronron en continu durant des heures et des heures et les bruits de branches arrachées, d'objets qui se surajoutaient. Impossible de ne pas être sous tension.**
>
> **Vendredi 22 septembre 2017. Vingt-quatre heures de panne d'électricité et Internet, presqu'autant de téléphone et tout est redevenu normal. Le calme revenu mercredi matin, à 6 heures en ouvrant la porte je découvre la véranda, la cour couvertes de branchages et de feuilles déchiquetés mais rien de grave ; Maria a cassé en deux mon avocatier et fait cueillette d'avocats sans ménagement[...] Ma cour et ma véranda débarrassées et passées au jet, les murs et contrevents, côté morne et mer, brossés et rincés au jet, ne reste plus que les plantes plus ou moins couchées pour rappeler le passage du monstre [...].**
>
> **Seule maintenant pour affronter ces fantaisies de la nature, je m'habitue parce que je sais que ma maison est solide et que mon système de fermetures est le meilleur. Mais aussi, malgré la tension que procure le flot d'informations qui nous arrive maintenant, j'ai le soutien d'amis qui sont prêts à me recevoir ou intervenir**[268] ».

[268] Récit de Mme Pierre-Léandre des cyclones Irma et Maria, p.4.

Au fur et à mesure des années, Jacqueline a acquis les réflexes nécessaires pour se protéger d'un cyclone. Elle connaît les *réponses* anticipatives et sait comment réagir en cas d'urgence. Elle a appris par observation, en « immersion », l'ensemble de ces gestes et actions. À 91 ans, elle sait qu'en cas de cyclone majeur, comme Irma à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, elle devra très probablement aller se réfugier chez des amis, car elle n'a plus la force physique suffisante pour affronter la violence d'un tel phénomène. Néanmoins, ces quatre décennies passées sur le sol martiniquais lui ont enseigné les comportements à adopter face à de telles situations.








Figure 86 : Photographies de la maison et du toit de Jacqueline avec vue du panneau solaire et du chauffe-eau solaire dont elle parle lors du passage du cyclone Dean[269]

[269] Source : Photographies prises par Mme Pierre-Léandre.

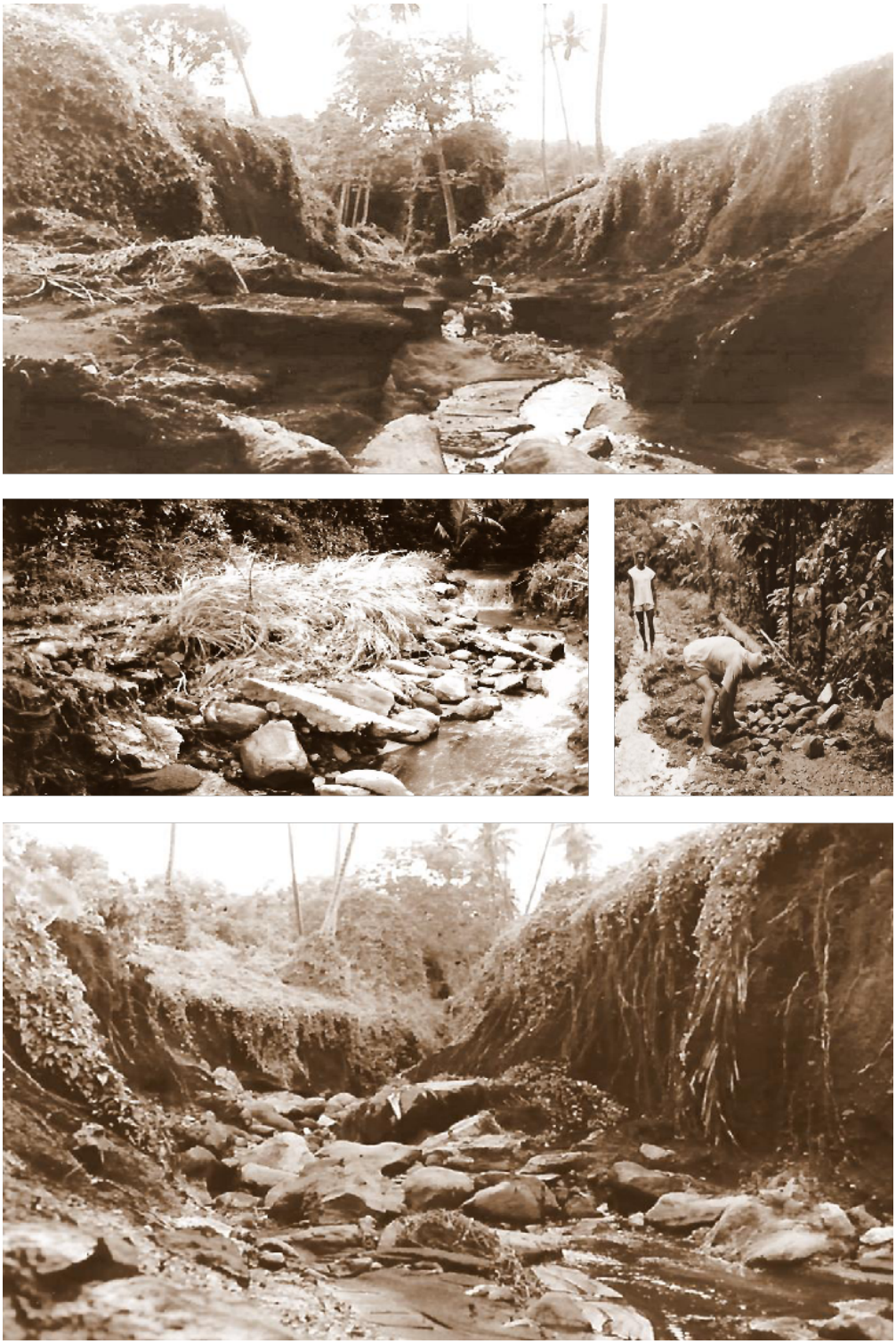


Figure 87 : Photographies du jardin des Pierre-Léandre prises après le passage de Klaus[270]

[270] Source : Photographies prises par Mme Pierre-Léandre.

6-2-6- Le rôle ambigu des savoirs vernaculaires

Être natif d'un territoire à risque ne suffit donc pas pour connaître les *réponses* à mettre en œuvre face aux différents aléas. Certains natifs de l'île sont d'ailleurs partis jeunes en métropole. Contrairement à Jacqueline, ils n'ont pas eu d'expérience répétée des événements. Pour autant, la transmission des savoirs dans le cadre familial par observation et mimétisme est importante. Muriel J. explique, lors de notre entretien, avoir observé ses parents lors des passages de cyclone, et ainsi appris à leur côté :

> « **Muriel : Donc mes parents m'ont appris à me calfeutrer dans une maison lors du passage d'un cyclone. Tout était baissé, les volets, tout !!! On est comme dans un cercueil !!!! Dans une tombe !!!!!**[271] ».

On peut aussi évoquer le rôle des savoirs vernaculaires, qui se transmettent notamment dans la littérature antillaise. Raphaël Confiant a ainsi repris l'histoire de la Montagne Pelée et de son éruption en 1902 pour cadre d'un de ses romans, intitulé : *Nuée ardente* (Confiant, 2004). De nombreux livres pour enfants expliquent les cyclones et les autres aléas (Figure 88). Des contes et légendes sur les risques naturels sont présents dans la culture antillaise, comme par exemple le poème de Gilbert Gratiant intitulé « *Pou si couri vini*[272] » (Gratiant, 1996) dont voici un extrait traduit du créole[273] :

> *« S'il nous fallait courir, maman ? »*
> *« S'il y avait un tremblement de terre, mes enfants. »*
> *« La terre pourrait trembler, maman ? »*
> *« Oui, la terre tremble vraiment*
> *Comme la peau d'un bœuf furieux qu'une guêpe pique.*
> *Le bois des charpentes crie plus fort qu'une bête blessée : Criic ! Criic !*
> *La terre elle-même gémit,*
> *Elle se fend, elle s'entrouvre*
> *Pour que les gens tombent dans les crevasses »* (Gratiant, 1996, p. 147)

[271] Entretien Muriel J., 13 janvier 2017, Guadeloupe, p.7.
[272] Traduction : « s'il fallait nous enfuir » (auteure).
[273] La totalité du poème et sa traduction se situent en annexe 7.



Figure 88 : Exemples de livres pour enfants sur les aléas aux Antilles françaises[274]

[274] Source : Caraïbéditions.

L'ensemble de ces références peuvent contribuer à familiariser avec les risques les personnes vivant quotidiennement au sein de ces territoires. Plus largement, elles autorisent une transmission entre les générations. Néanmoins, cet apprentissage reste relatif. En effet, les entretiens que j'ai pu réaliser en Martinique concernant le risque volcanique de la Montagne Pelée, démontrent que la « culture du risque », entendue comme l'idée que connaître les aléas, en avoir la mémoire ou l'expérience, permettrait d'y répondre de façon systématiquement appropriée, est fausse. Les Martiniquais ont en mémoire LA catastrophe de 1902 et ont à cœur de commémorer cet événement, mais ils ne possèdent pas pour autant une bonne connaissance du risque volcanique. Éliane B. déclare par exemple :

> « **Éliane : Ah, le 8 mai c'est une date qu'il faut commémorer hein ! [...] Il faut penser à tous ceux qui sont décédés, victimes de l'éruption, ça c'est sûr ! [...] C'est très important et depuis de nombreuses années, chaque 8 mai, je vais à Saint-Pierre. [...] Vous savez, une bonne partie de la population de l'île a été décimée par l'éruption donc on ne peut pas passer sous silence [...] on ne peut pas oublier l'éruption de la Montagne Pelée. Ce n'est pas possible, ça fait partie… Ça fait partie de notre vie ! De notre histoire !! La mort de cette population pierrotine fait partie de notre vie ! On ne peut pas oublier…**[275] ».

Son témoignage confirme cet attachement au temps symbolique de la commémoration, mais lorsque je l'interroge sur sa représentation du volcan, elle m'explique voir d'abord en elle « **sa beauté… Sa beauté écrasante !**[276] ». Elle me dit par la suite qu'elle ne vit pas avec le risque au quotidien « **parce que sinon j'aurais eu la peur au ventre. Et ça m'aurait bloqué le rythme cardiaque, l'esprit et le goût de vivre**[277] ». Et lorsque j'évoque une éventuelle prochaine éruption de la Montagne Pelée, elle me répond ceci :

> « **Éliane : J'ai l'impression que si elle se réveille maintenant, ça sera plus terrible… Je me pose la question… Je me demande si ça ne sera pas plus terrible...**[278] ».

[275] Entretien Éliane B., 24 mai 2016, Martinique, p.10.
[276] Entretien Éliane B., 24 mai 2016, Martinique, p.8.
[277] Entretien Éliane B., 24 mai 2016, Martinique, p.12.
[278] Entretien Éliane B., 24 mai 2016, Martinique, p.12.

L'idée qu'une nouvelle éruption ait lieu reste floue. Les avis sur une éventuelle évacuation divergent : certains n'ont pas confiance dans les directives officielles et disent leur refus d'évacuer ; d'autres pensent qu'ils sont à l'abri chez eux et que les manifestations du volcan ne pourront pas atteindre leur domicile. En comparaison, la connaissance des *réponses* à mettre en œuvre face au risque volcanique est nettement meilleure chez les Guadeloupéens qui, eux, ont vécu un événement éruptif plus récent (Poursoulis et *al.*, 2000). Les *réponses* anticipatives sont plus appropriées en Guadeloupe.

Cet exemple confirme le fait que les *réponses* apportées par les individus sont plus appropriées lorsqu'ils acquièrent une expérience des aléas, que cette expérience augmente en fonction du temps passé sur l'île, que la transmission inter-générationnelle ou vernaculaire peut jouer un rôle positif, mais que cette dernière, si elle entretient la mémoire des événements passés, n'influence que marginalement les *réponses*.

En plus des éléments extérieurs liés aux aléas, une deuxième famille de facteurs pouvant influencer les *réponses* des individus apparaît : les facteurs individuels (Figure 89).

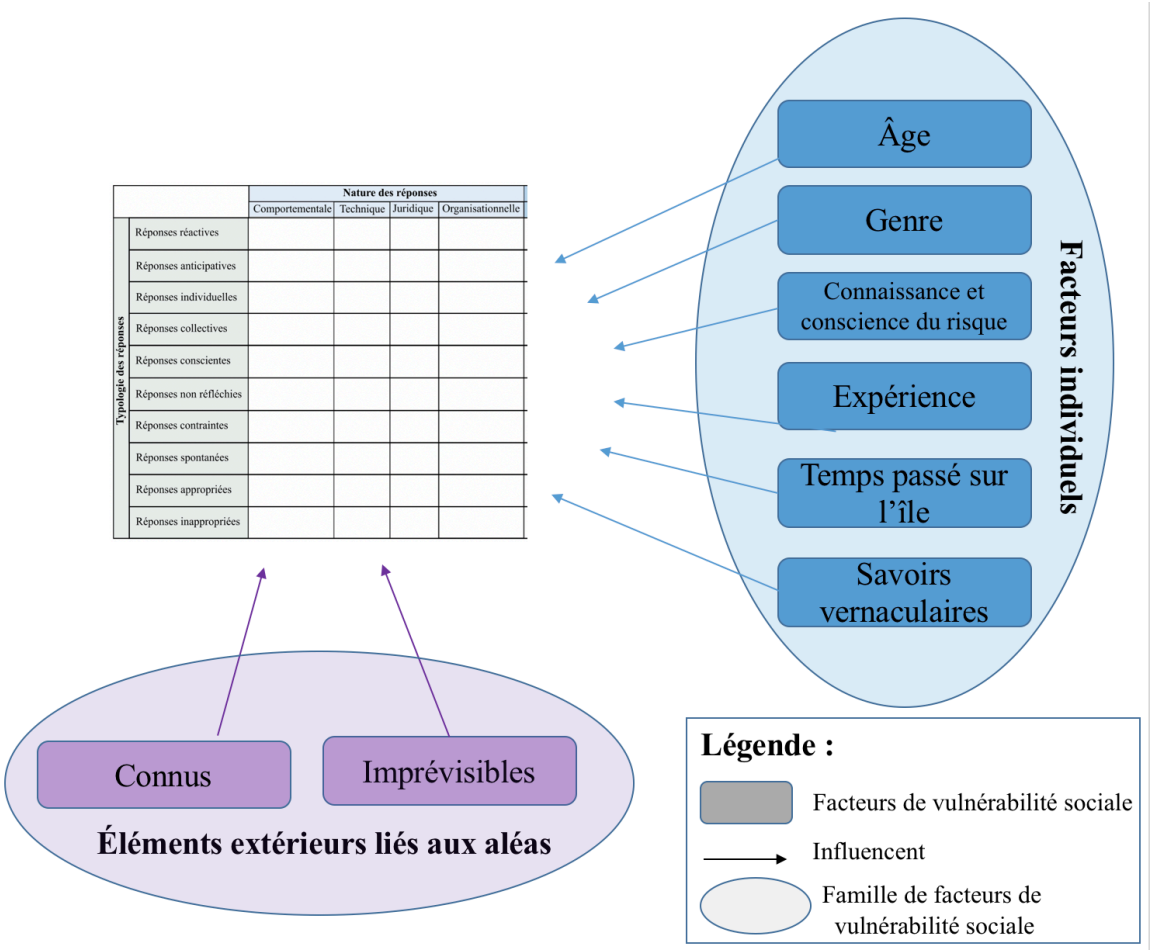


Figure 89 : Schéma synthétique des facteurs individuels et liés aux aléas influençant les *réponses* (Réalisation : F. Benitez)

6-3- Les réponses[279] ne peuvent pas être pensées en dehors d'un contexte socio-économique particulier

6-3-1- La précarité socio-économique entrave considérablement les *réponses*

De nombreuses *réponses* semblent dépendre de la situation familiale, économique, sociale des individus. La précarité économique explique la faiblesse des *réponses* anticipatrices et préventives et contraint les choix, réduisant les possibilités qui s'offrent aux individus. Les difficultés rencontrées quotidiennement par les Haïtiens pour vivre, ne permettent pas une anticipation des menaces et des situations d'urgence, comme en témoigne Émile :

> « **Émile : Parce qu'en Haïti on ne vit pas, on survit. Si on survit d'abord, on ne peut pas faire face à un truc. Quand il arrive, on doit survivre et là nous déjà on essaie de survivre. On ne peut pas faire face, on le prend comme il est. On ne vit pas avec, on survit. Déjà on survivait en fait et là, c'est déjà un autre fardeau qui s'est ajouté au fardeau que l'on vivait continuellement**[280] ».

La précarité des conditions de vie revient très fréquemment dans les entretiens ou questionnaires. Par exemple, sur les 174 personnes interrogées, le niveau d'étude, la catégorie socio-professionnelle et le pouvoir d'achat sont les trois critères les plus cités comme pouvant influencer les capacités d'un individu après une catastrophe (74 % pour le niveau d'étude, 81 % pour les pouvoir d'achat et 68 % pour la catégorie socio-professionnelle) (Figure 90).

[279] Entendu comme « responses » terme anglo-saxon.
[280] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p.8.

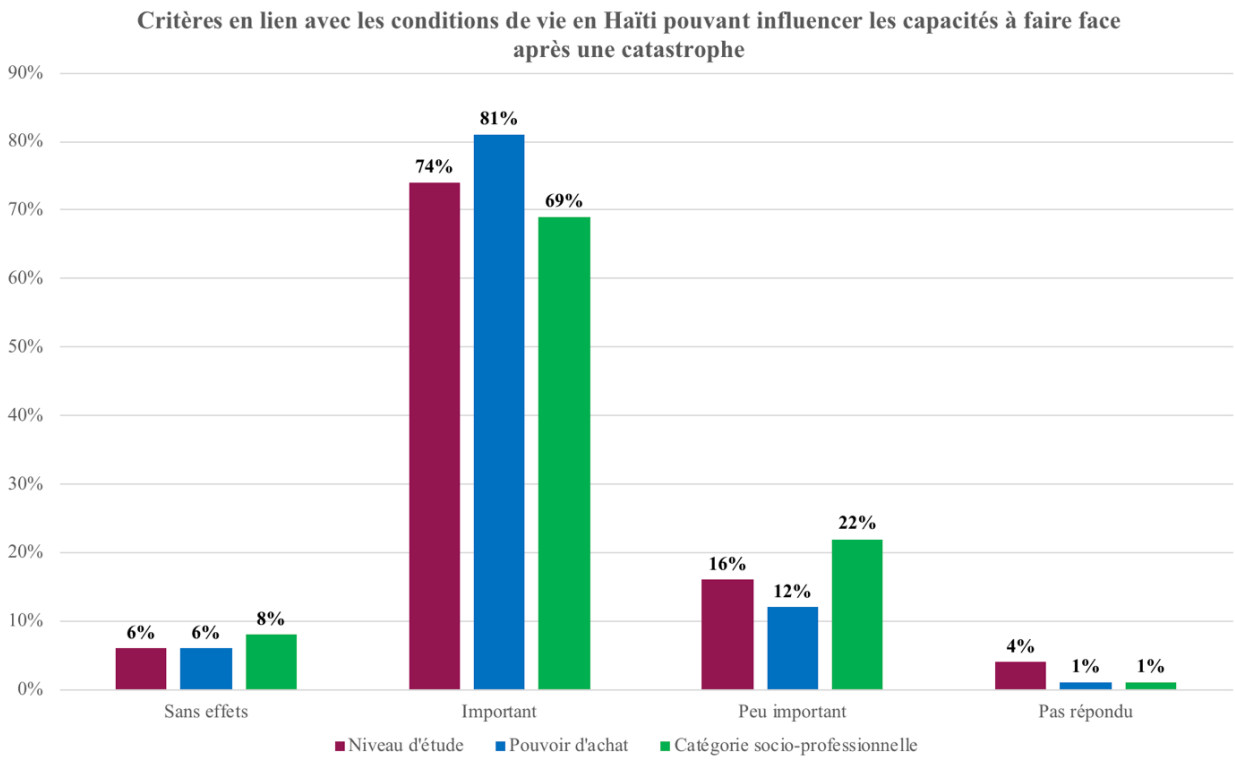


Figure 90 : Critères en lien avec les conditions de vie en Haïti pouvant influencer les capacités à faire face des individus après une catastrophe (Réalisation F. Benitez)

La pauvreté (78 % des habitants de l'île vivent sous le seuil de pauvreté absolue, dont 56 % dans une pauvreté extrême), le faible revenu moyen par habitant (63 $ par mois), le taux élevé de chômage (plus de 60 % de la population active), le mal-développement chronique du pays, etc. se traduisent par des inégalités sociales fortes, et sont autant de facteurs qui augmentent la vulnérabilité des Haïtiens. Les personnes interrogées expliquent par exemple qu'un niveau d'étude élevé augmente le pouvoir d'achat en permettant l'accès à une catégorie socio-professionnelle supérieure à leur condition actuelle. Le témoignage de Collègue confirme ces difficultés pour vivre au quotidien en Haïti :

> « **Collègue : C'est toujours la même chose parce qu'on soit à Port-au-Prince ou là où je suis, bon il n'y a pas une grande différence d'économie. Par exemple, auparavant, je gagnais moins mais la vie était moins chère. Aujourd'hui je gagne plus, même si c'est pas beaucoup, mais la vie augmente et est devenue plus chère. Par exemple, dans beaucoup de pays chaque année le salaire augmente. Je ne sais pas si c'est pareil dans tous les pays mais j'ai déjà rencontré un français qui me disait que chez vous le salaire augmentait chaque année. Ici, on n'est pas augmenté depuis 3-4 ans malgré le coût de la vie. C'est presque je travaille pour rien parce que ce que je travaille juste là ça ne va pas suffire pour moi et ma famille**[281] ».

Les conditions de vie actuelles, et notamment le faible pouvoir d'achat, ne permettent pas de mettre en place des *réponses* appropriées. Un salaire plus élevé aurait, par exemple, permis à Élie d'acquérir une maison plus solide, construite aux normes parasismiques. Cela aurait empêché son effondrement et par conséquent, le décès de son fils. S'il en avait eu les moyens, il aurait également préféré rester avec sa famille et ne pas retourner travailler à l'hôtel, la peur que le bâtiment s'effondre étant toujours présente. Certes, les *réponses* qu'il a pu mettre en place étaient pour certaines appropriées : faire dormir sa famille à l'extérieur par crainte de nouvelles secousses, retourner au travail pour nourrir les siens et conserver une source de revenus, etc.

Mais la plupart de ses *réponses* relevaient d'actions réactives voire d'improvisation (la construction d'une tente avec des tapis et des branches de bambous). Surtout, elles ne correspondaient pas aux souhaits d'Élie pour lui et sa famille. Il s'agit de *réponses* contraintes par ses conditions de vie. La précarité de sa situation économique le prive d'ailleurs de toute possibilité d'anticipation future. À cet égard d'ailleurs, le séisme a encore accru cette précarité avec la crise qui s'est installée de façon pérenne, rendant impossible toute évolution de statut et toute stratégie de prévention anticipative.

[281] Entretien Collègue, 4 avril 2016, Haïti, p.4.

En comparaison, la situation socio-économique d'Émile a pu lui permettre d'élargir son éventail de *réponses*. Il a pu partir en France grâce aux ressources financières de sa famille, qui étaient cependant limitées. Lui a pu en bénéficier mais ses grands-parents ont dû rester en Haïti. Les conditions de vie à l'Artibonite, où ils se sont réfugiés après le séisme, ont été un facteur important de vulnérabilité. Émile relie ainsi directement le décès de ses grands-parents (en 2012 et 2013) aux conséquences indirectes du séisme :

> « **Émile : Je pense qu'ils n'ont pas su tenir le choc du tremblement de terre. Surtout ma grand-mère. Elle n'était pas très bien au niveau santé donc du coup, ça a été comme ça.**
>
> *F. B. : Elle avait quoi comme souci de santé ta grand-mère ?*
>
> **Émile : Elle avait un problème au niveau de la tension. Elle était assez cardiaque. Euh… elle avait un problème aussi au niveau de la tête.**
>
> *F. B. : comme un A.V.C*[282]*. ?*
>
> **Émile : Oui c'est ça, un A.V.C. Parce qu'à un moment donné, elle ne pouvait plus bouger certains membres.**
>
> *F. B. : Et tu crois qu'elle n'a pas pu bénéficier de soins parce qu'elle était en province ?*
>
> **Émile : Tout à fait, c'est ça. Et que ça a accéléré son décès, je pense. Parce qu'elle a décidé de venir à Port-au-Prince en 2011 par le forcing total de ma famille**.
>
> *F. B. : Et elle est revenue à Port-au-Prince ?*
>
> **Émile : Oui en 2012 et elle n'a même pas fait 3 mois, elle est décédée**[283] **».**

L'urgence de la situation dans les jours qui ont suivi le tremblement de terre, les a poussés à quitter Port-au-Prince. Néanmoins, cette *réponse* réactive a entraîné d'autres complications dans leur quotidien, notamment pour leur état de santé.

[282] A.V.C. : Accident vasculaire cérébral.
[283] Entretien Émile, 13 décembre 2017, Haïti, p. 6.

6-3-2- Le rôle du contexte politique

Le contexte politique est également évoqué par les personnes interrogées : 69 % d'entre elles pensent que le régime politique influence négativement leurs capacités de *réponses* (40 % répondent « important » et 29 % « peu important ») (Figure 91). Le contexte politique peut, par exemple, empêcher les individus d'avoir accès à certaines informations, rendant ainsi plus difficile la mise en œuvre de *réponses* appropriées, réactives ou anticipatives.

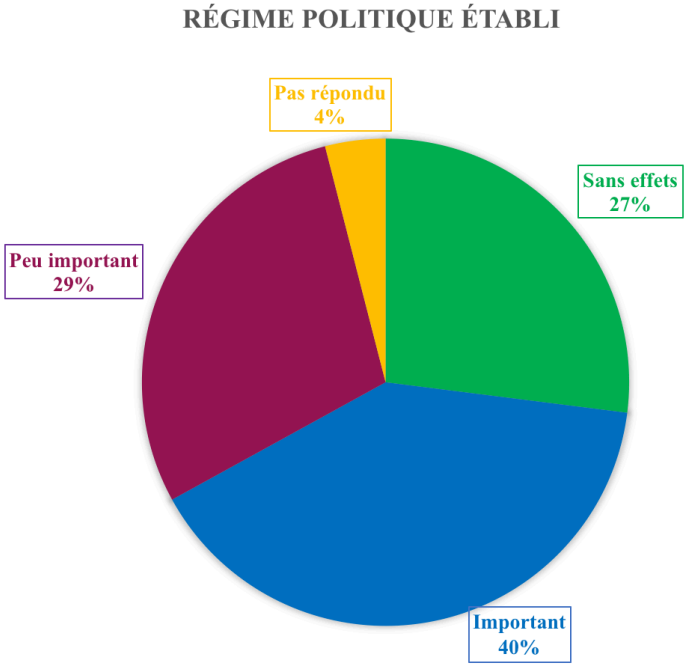


Figure 91 : Influence du régime politique établi sur la capacité à faire face des individus après une catastrophe (Réalisation : F. Benitez)

82 % des personnes interrogées pensent que l'existence d'une politique nationale de gestion des risques peut influencer positivement les *réponses* apportées à la survenue d'un aléa (Figure 92). Ce constat est également valable en Martinique et en Guadeloupe.

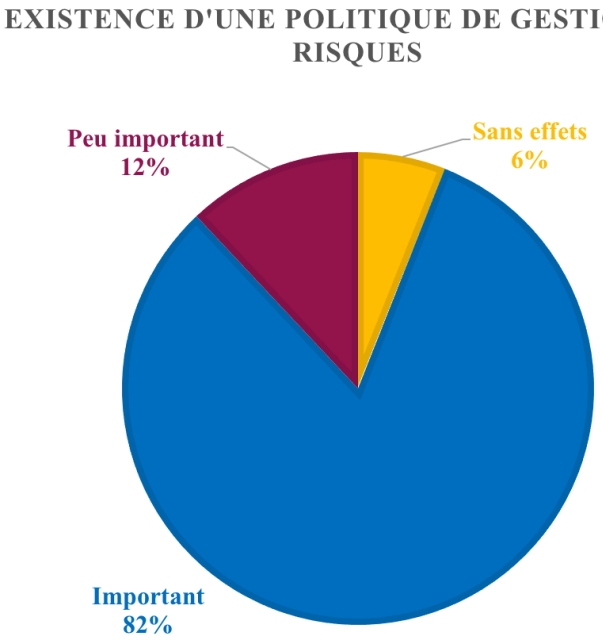


Figure 92 : Influence de l'existence d'une politique de gestion des risques naturels sur la capacité à faire face des individus après une catastrophe (Réalisation : F. Benitez)

Pour autant, en Haïti, la confiance accordée aux dirigeants du pays reste faible. De nombreux Haïtiens sont très méfiants vis-à-vis de leurs responsables politiques, comme l'illustre cet extrait d'entretien avec Élie, un des serveurs de l'hôtel, rencontré lors de mon premier séjour à Port-au-Prince :

« *F. B. : D'accord… Mais si vous aviez besoin de quelque chose ? Vous ne feriez pas confiance aux secours de l'État ?*

Élie : (il rit) …

F. B. : L'État haïtien ça vous fait rire !! (rires)

Élie : (rires) ben oui ! [...] Ben à chaque fois que l'on me donne une information ce n'est pas la même donc je dois décider tout seul de qui a raison !!! (rires) [...].

F. B. : Si on vous annonçait l'arrivée imminente d'une catastrophe naturelle, vous feriez quoi ?

Élie : Je ferais quoi ?

F. B. : Oui, par exemple, est ce que vous fuyez ? Est-ce que vous vous enfermez chez vous ? Est-ce que vous écoutez la radio pour écouter ce que vous conseille l'État ? Est-ce que vous évacuez ? Ou encore autre chose ….

Élie : Ben si Dieu me dit de… (réfléchit).

F. B. : Je ne suis pas sûre que Dieu vous appelle au téléphone pour vous dire d'évacuer.... (rires).

Élie : (rires) non mais si l'État oui !

F. B. : Si le gouvernement vous donnait l'ordre d'évacuer à cause d'une menace importante pour vous, vous partiriez ?

Élie : Euh oui mais je vérifierai pour aller où.

F. B. : Pourquoi ?

Élie : Pour voir si l'endroit où ils me disent d'aller est vraiment plus sûr ![284] ».

La suspicion vis-à-vis de l'État haïtien et de ses dirigeants s'explique par des décennies de régime dictatorial avec les Duvalier père et fils. Ce régime a pris fin en 1986, mais les traces restent très présentes dans les esprits. Michelet, par exemple, a accepté de revenir sur cette période de sa vie :

« *F. B. : Et vous avez peur du retour d'une dictature vous ?*

Michelet : (silence et paraît mal à l'aise)

F. B. : Ou vous y seriez favorable ?

Michelet : Une dictature… Bon, j'ai pas peur de ça. Lorsque l'on voit l'histoire de la dictature en Haïti, je sais… Mais quand même, il y avait des principes.

F. B. : Il y avait les principes ?

Michelet : Il y avait des principes, oui, parce que, lorsqu'il y avait une dictature, on nous expliquait comment les gens doivent se comporter, et si on fait ça, voilà.

F. B. : Vous êtes assez nostalgique de cette période, vous ?

Michelet : (réfléchit) Ben… c'est à dire… qu'il y avait des problèmes. Il y avait des problèmes quand même. Mais il y avait des choses qui étaient bien aussi [...].

F. B. : Et vous, vous aviez peur pendant la dictature ? Ou vous vous sentiez rassuré ?

Michelet : J'avais peur parce qu'on torturait les gens et on ne pouvait pas… Il fallait se soumettre à ce que le gouvernement voulait. Mais maintenant, on se sent beaucoup plus confortable malgré le fait qu'il y ait beaucoup de problèmes. [...].

F. B. : Est-ce que l'on peut dire que vous vous sentez libre ?

Michelet : Oui, je me sens libre parce qu'on a l'accès à tout faire et à dire.

F. B. : Et vous étiez libre avant ou non ?

Michelet : Euh… Être libre… On va dire qu'on était moins libre que maintenant[285] ».

[284] Entretien Élie, 4 avril 2016, Haïti, p.8-9.
[285] Entretien Michelet, 6 avril 2016, Haïti, p.35-36.

Lorsque la question du régime politique était évoquée, durant les entretiens en Martinique et en Guadeloupe, la totalité des personnes interrogées confirmait l'importance de vivre au sein d'un régime démocratique. En effet, l'absence de liberté représente pour elle un handicap important, car elle empêche la mise en œuvre de *réponses* appropriées et efficaces lors d'un événement catastrophique.

La méfiance envers les autorités est aussi alimentée par le soupçon de corruption, qui est régulièrement évoqué par les personnes interrogées :

> « **Collègue : Mais concernant les gens du gouvernement, je vous ai dit ces gens-là ne sont capables que de paroles d'honneur [...] il n'y a pas d'actions. Mais c'est vrai, par exemple chaque année ils reçoivent des aides à distribuer en cas de catastrophes naturelles. S'il n'y a pas de catastrophes, on ne sait pas où est passé les sous. Et puis même s'il y a catastrophes, les zones catastrophiques ne reçoivent rien. Donc il n'y a pas une bonne gestion en Haïti. Ce sont toujours les mêmes qui empochent l'argent, les forts**[286] ».

6-3-3- Les solidarités familiales et communautaires

La solidarité est un critère essentiel au sein de l'espace Caraïbe. On la retrouve dans la quasi-totalité des entretiens et questionnaires. Les individus expriment clairement leur attachement à leur famille, leur communauté ou encore leur quartier. De nombreux extraits d'entretiens précédemment cités, démontrent cet élan solidaire lors d'une catastrophe : la famille et les voisins d'Émile au soir du tremblement de terre qui partagent un repas commun, la famille de Michelet qui ensemble s'occupe de Dora, la matriarche de la famille, Éliane qui part en plein cyclone afin de rester auprès de ses parents isolés, etc.

Différentes sortes de solidarités sont identifiées par les individus eux-mêmes. Ainsi, dans les questionnaires haïtiens, cinq grands types de solidarité ressortent : la solidarité familiale, communautaire, religieuse, de quartier et la solidarité internationale, notamment avec l'intervention des ONG (Figure 93).

[286] Entretien Collègue, 4 avril 2016, Haïti, p.11-12.

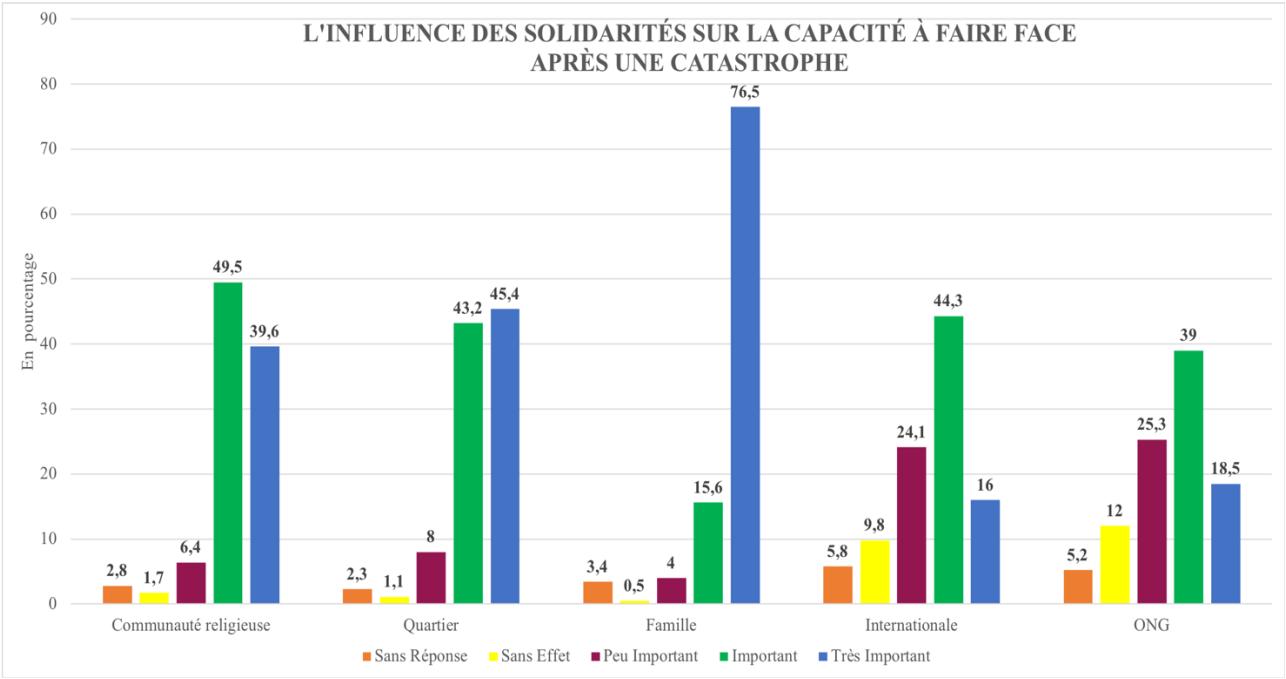


Figure 93 : Statistiques des solidarités présentes en Haïti selon les personnes interrogées (avril 2016, réalisation F. Benitez)

Sur l'ensemble des personnes interrogées, plus de 92 % estiment que la solidarité familiale est importante, voire très importante ; 89 % comptent également sur la solidarité des communautés religieuses ; 88 % ont confiance en leur voisinage proche comme en témoigne Muriel J. :

> « *F. B. : Y'a une solidarité avec les membres du voisinage aussi ?*
>
> **Muriel : Ah oui !!! Même si on est fâché… On peut être fâché si on veut mais quand y'a eu un cyclone, c'est là qu'on voit que les gens s'aident et s'entraident**[287] ».

Cette idée de « fâcherie culturelle » revient très souvent dans les discours. En effet, quelle que soit l'origine de la querelle, les Antillais insistent énormément sur cet élan de solidarité après une catastrophe. Les disputes peuvent reprendre par la suite, mais lors d'un événement catastrophique, la solidarité prime.

[287] Entretien Muriel J., 13 janvier 2017, Guadeloupe, p.13.

Dans les Antilles également, les individus témoignent du besoin de se regrouper lors de l'annonce d'un cyclone, comme le relate Muriel :

> « **Muriel : Et donc on patiente en attendant qu'il** [le cyclone] **passe, en jouant aux dominos, en restant en famille. Les familles se regroupent et on joue aux jeux jusqu'à l'arrêt de l'électricité. Dans ce coin, on va jouer aux dominos, là-bas, on va jouer aux cartes ou autre chose. Et on fait les bokits[288] pendant qu'il pleut… Parce que déjà mes parents nous en faisaient quand j'étais petite lors d'un cyclone !**[289] ».

L'entraide au sein du voisinage et de la communauté locale permet aussi de mettre en œuvre différentes *réponses*. Ce fut notamment le cas de Marie-José B. lorsqu'elle raconte qu'après le passage d'Hugo sur la Grande-Terre, elle et d'autres habitants de Basse-Terre, sont venus apporter des repas, des vivres et des vêtements aux sinistrés. Ils ont également participé au dégagement des routes et au nettoyage des sites. D'autres formes de *réponses* collectives ont ainsi pu être observées lors de catastrophes en Martinique et Guadeloupe, comme en témoignent Noémie S.A. et Lucie G. :

> « *F. B. : Est-ce que vous trouvez qu'il existe une solidarité sur l'île en cas de catastrophe ? On peut compter les uns sur les autres ?*
>
> **Noémie : Ah oui !!!! Les Martiniquais sont très solidaires entre eux dans ce genre de situation. Même envers les autres hein, j'ai envie de dire qu'ils sont toujours prêts à aider en cas de catastrophe naturelle. Moi je pense que oui**[290] ».

> « *F. B. : Je vous demandais si vous pensiez qu'il existait une certaine solidarité entre martiniquais lors d'une catastrophe ?*
>
> **Lucie : Ah oui ! En fait, les Martiniquais sont vraiment très solidaires entre eux euh… Particulièrement lorsqu'il est une catastrophe, donc les gens s'entraident et voilà…**[291] ».

[288] Bokit : sandwich guadeloupéen (spécialité culinaire de l'île) qui a pour particularité d'être frit dans de l'huile avant d'être garni.
[289] Entretien Muriel J., 13 janvier 2017, Guadeloupe, p.11.
[290] Entretien Noémie S.A., 31 mai 2016, Martinique, p.10.
[291] Entretien Lucie G.., 30 mai 2016, Martinique, p.7.

La solidarité communautaire religieuse se retrouve moins dans les discours guadeloupéens et martiniquais, bien que la foi soit très présente. En Haïti en revanche, la communauté religieuse occupe une place très importante, en particulier par les réunions de prières post-catastrophes qui ont pour but d'aider et donner de la force pour supporter les desseins de Dieu, comme en témoigne Josué : « **moi je crois en Dieu… C'est une confiance… Qui peut m'aider à surmonter tout ça!** [fait référence au tremblement de terre de 2010][292] ».

Dans le cas d'Haïti, la solidarité internationale et le rôle des ONG sont régulièrement évoquées avec respectivement 60 % et 57 % des personnes interrogées, qui pensent qu'elles apportent une aide importante pour se relever d'un événement catastrophique. Des critiques peuvent néanmoins apparaître lors de leur évocation, contrairement au cas des DROM français, où la confiance est quasiment totale.

En définitive, les diverses formes de solidarités identifiées permettent aux individus de mettre en œuvre différents types de *réponses*, pendant la crise et durant les premières heures et/ou journées après la survenue de l'événement. Elles interviennent également dans le relèvement post-crise, à des degrés divers selon les territoires et les individus interrogés.

6-3-4- Les formes d'(auto-)organisation spontanées de crise et/ou le niveau de désorganisation

Quel que soit l'événement catastrophique considéré, les récits convergent et rappellent que, durant les premières heures, voire jours, qui suivent le choc initial, les individus sont livrés à eux-mêmes. Les premières *réponses* doivent être assurées seul ou entre membres d'un même groupe (famille et/ou communauté).

Selon les territoires, des différences apparaissent néanmoins dans les formes d'organisation qui se mettent en place dans l'après-crise immédiat. Dans les Antilles françaises, les structures étatiques et institutionnelles s'activent rapidement, venant accompagner et soutenir les *réponses* individuelles. Par exemple, durant les premières heures qui suivent les cyclones ou les séismes, les différents corps d'armée sont déployés sur l'île endommagée. Les unités présentes sur le DROM voisin sont également réquisitionnées pour le secours aux personnes et le soutien logistique. Des renforts sont également envoyés depuis la métropole, dès

[292] Entretien Josué F., 3 avril 2016, Haïti, p.20.

l'annonce de la survenue de l'aléa, voire en amont (cas des cyclones) par les autorités nationales.

Parallèlement, des ONG interviennent dans les zones les plus isolées des deux départements. C'est notamment le cas avec la PIRAC[293], antenne régionale de la Croix Rouge française, qui a mis en place depuis 2010 le plan 72 heures d'autonomie[294] dans les îles périphériques de l'archipel guadeloupéen et du nord de la Martinique (Benitez, 2015).

En Haïti, la phase post-crise reste plus compliquée faute de ressources internes au territoire. L'armée ayant été dissoute en 1995[295], les casques bleus représentent la principale force armée du pays. Les structures étatiques sont globalement défaillantes. En outre, lors du séisme du 12 janvier 2010, elles ont été durement éprouvées : le palais présidentiel et de nombreux ministères ont été endommagés par le tremblement de terre, avec pour conséquence une vacance de l'État durant plusieurs jours. Les instances internationales ont aussi été touchées : la MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti) a ainsi été fortement touchée par les secousses qui ont causé de nombreux décès et blessés. S'en est suivi un véritable chaos dans la capitale haïtienne. Seules les aides internationales et celles des ONG ont permis d'apporter une aide humanitaire et logistique, comme l'exprime Michelet :

> « **Michelet : Quand il y a des catastrophes, elles nous aident toujours. [...] Après le séisme, ici, y'a un psychologue** [d'une ONG] **qui est venu pour nous aider**[296] ».

Cependant, cette aide est restée relative si l'on en croit les témoignages de certains Haïtiens comme Élie :

> « **Élie : Ben pour tout ce qui est communauté internationale, ONG etc. je ne peux pas vous dire parce que je n'y connais rien… [...] Pour l'État, après le désastre, on a compté un peu sur les ONG internationales, mais je ne sais pas si l'État**

[293] PIRAC : Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes

[294] « Devant la nécessité de développer une meilleure culture du risque dans la région Caraïbe, la Croix-Rouge française a décidé de mettre en place un programme de renforcement des capacités des différentes Sociétés Nationales Croix-Rouge dans le domaine de la réduction des risques, afin de mettre en commun les efforts de formation et de sensibilisation des territoires francophones (Guadeloupe, Martinique) et anglophones (Jamaïque, Dominique, Grenade, Ste Lucie, St Kitts et Nevis, Antigua et Barbuda etc.). Ce projet est intitulé : 72H d'autonomie. Il s'articule autour de quatre points essentiels : les populations isolées par la catastrophe sont en capacité de se porter secours mutuellement au sein d'une famille et d'un quartier ; les populations savent constituer un kit d'urgence et les quartiers disposent du matériel nécessaire à une autonomie de 72 heures ; les populations savent se mettre en lieu sûr en attendant l'arrivée des secours et les Partenaires échangent leurs expériences et valident les éléments constitutifs du projet » (Source : site internet www.pirac.croix-rouge.fr) .

[295] Elle a été rétablie le 18 novembre 2017 par le président actuel, Jovenel Moïse.

[296] Entretien Michelet, 6 avril 2016, Haïti, p.11-15.

haïtien a participé. [...] Un monsieur d'une ONG [qui dormait à l'hôtel] **m'a donné des vieux tapis qui restaient là, mais après je n'ai vu personne…**[297] ».

Élie témoigne de la solitude dans laquelle il s'est retrouvé après la catastrophe du 12 janvier. Il n'a pu compter que sur les membres proches de sa famille. Lorsque j'évoque avec lui une forme de solidarité qui aurait pu le secourir, il me dit que seuls les gens de son église l'ont aidé à travers la prière, car « **pendant le séisme les voisins n'ont pas aidé parce qu'ils avaient le même problème que moi…**[298] ».

6-3-5- La croyance en Dieu, facteur de *réponse et réponse* elle-même

Les entretiens et les questionnaires montrent que la foi joue un rôle très important dans la *réponse* des individus. Ainsi, les Haïtiens s'appuient énormément sur la religion pour absorber les chocs et se relever. Toutes les personnes interrogées témoignent de l'importance de Dieu dans leur vie :

« **Élie : C'est Dieu qui décide pour moi, parce que sans Dieu on serait tous morts !!** [un peu plus loin dans l'entretien] **Mais c'est Dieu qui décide pour moi si je dois avoir la vie, la santé etc. Et pour mes enfants aussi** »

« *F. B. : D'accord. Toi, par exemple si demain il y a à nouveau une catastrophe naturelle, tu fais confiance à qui pour te secourir ?*

Élie : À Dieu !! C'est lui qui décide de tout ![299] ».

Cette importance de la religion et du rapport à Dieu se retrouve également dans les discours martiniquais et guadeloupéens, comme le démontre les propos de M. et Mme M. de Basse-Pointe en Martinique.

M. M. que j'ai rencontré sur le marché de Saint-Pierre avec sa femme, évoque également cette aide que représente la croyance en Dieu en cas de survenue d'un aléa :

« **Lui : Mais quand je disais « ça dépend de Dieu ». Moi je demande « donnez-nous une chance » parce que quand la nature se réveille, c'est une bonne chose. C'est peut-être pas mauvais parce que nous, êtres humains, on croit que la mort**

[297] Entretien Élie, 4 avril 2016, Haïti, p.5, 9 et 11.
[298] Entretien Élie, 4 avril 2016, Haïti, p.7.
[299] Entretien Josué 3 avril 2016, Haïti, p. 16.

fait partie du mauvais… Et que la nature veuille recommencer, c'est une chose que l'homme n'arrive pas à comprendre. Que l'homme ne pourra jamais contrôler.

F. B. : Oui…

Lui : Donc je lui demande « donnez-nous au moins une chance, faites que ça soit la journée, pas la nuit ». (rires).

F. B. : « Faites que ça soit la journée pas la nuit » ???? (rires)

Lui : (en riant) Oui…. Voilà….

F. B. : Pour être plus réactif ?

Lui : Oui. Et puis qu'il y ait pas école… (rires).

F. B. : Faut pas qu'il y ait école en plus ???? (rires)

Lui : Oui pour que les enfants soient à la maison…. (sa femme éclate de rire derrière lui).

F. B. : Il a un gros cahier des charges Dieu, non ?

Lui : (éclate de rire et tous les deux) Non, non mais le minimum… Je ne demande pas de sauver ma vie hein. De toutes façons, on doit tous y passer alors tôt ou tard… (rires). Mais « donnez-nous une chance quand même » parce que contre la nature, l'homme est impuissant[300] ».

L'ensemble des paramètres qu'il paraît impossible de maîtriser, tels que la date précise de la survenue d'un aléa ou encore le (ou les) lieu(x) où il pourrait survenir, deviennent du ressort de Dieu. Il est rassurant pour les individus de pouvoir compter sur la prière et l'aide divine afin d'anticiper de potentiels dommages ou, au contraire, espérer être épargné. En effet, pour de nombreuses personnes interrogées, la prière reste une des seules options possibles lorsqu'un événement catastrophique intervient dans leur vie, notamment en Haïti où les possibilités d'actions à mettre en œuvre en amont afin de se protéger restent limitées. En l'absence de possibilités et/ou de capacités permettant la mise en œuvre de *réponses* appropriées, les personnes vulnérables *a priori*, s'appuient sur le pouvoir de la prière.

En conclusion de ce chapitre, il apparaît que l'ensemble des facteurs identifiés interagissent et font système. Les facteurs individuels vont être compensés ou aggravés par des facteurs contextuels et inversement. Les facteurs qui influencent la *réponse* sont les mêmes que les

[300] Entretien M. et Mme M., 25 mai 2016, Martinique, p.10-11.

facteurs qui expliquent la vulnérabilité des personnes (Figure 94). En revanche, il n'y a pas de coïncidence totale entre la vulnérabilité *a priori* des individus et le type de *réponse* effectivement mis en œuvre pendant et après la crise. C'est ce qui explique que des personnes, comme la mère de Michelet, qui présentent un profil de vulnérabilité très forte, peuvent être plus résilientes que des personnes présentant *a priori* un profil de vulnérabilité moindre.

Le *cope* révèle, par conséquent, la complexité des trajectoires de vulnérabilité individuelle, et celle des interactions entre les différents facteurs qui influent sur les *réponses*. En ce sens, on peut l'envisager comme une notion purement descriptive, qui permet de rendre compte *a posteriori* de la manière dont les individus ont réagi en fonction d'un contexte particulier, pour un événement donné. L*es coping capacities* renvoient alors à la diversité des *réponses* qui s'offrent aux individus et des moyens qu'ils ont pour les mettre effectivement en œuvre, en fonction des situations et des contextes sociaux, économiques et politiques. Le *cope* désigne finalement la manière dont les individus mobilisent les ressources à leur disposition, qu'il s'agisse de ressources internes (compétences, savoirs, savoir-faire, expérience, etc.) ou externes (solidarités, ressources naturelles, économiques, etc.). Le rôle du contexte politique, social et économique montre que le *cope* ne peut en revanche être à lui seul utilisé comme une notion explicative, donc déterministe.

Si l'on revient sur les entretiens, il semble que l'expression *cope with* pourrait se traduire en français par *faire face* grâce à des *réponses* réactives, plus ou moins volontaires et proactives. Cependant, en Martinique et en Guadeloupe, les gens nous parlent aussi du fait de *vivre avec* le risque en développant, sur le long terme, des *réponses* anticipatives et préventives, qui leur permettent d'intégrer les menaces dans leur quotidien, de se protéger efficacement pendant les situations de crise, et de se relever en tirant les leçons de ce qui s'est passé.

Pour comprendre le lien entre le *faire face* et le *vivre avec*, lien qui semble central dans la notion de *cope with*, le chapitre suivant va s'attacher à réinterpréter les résultats obtenus précédemment grâce aux notions d'ajustement et d'adaptation. Il s'agit désormais de comprendre les liens entre ces deux notions et leurs conséquences sur la vulnérabilité des individus aux événements catastrophiques pouvant survenir sur ces territoires.

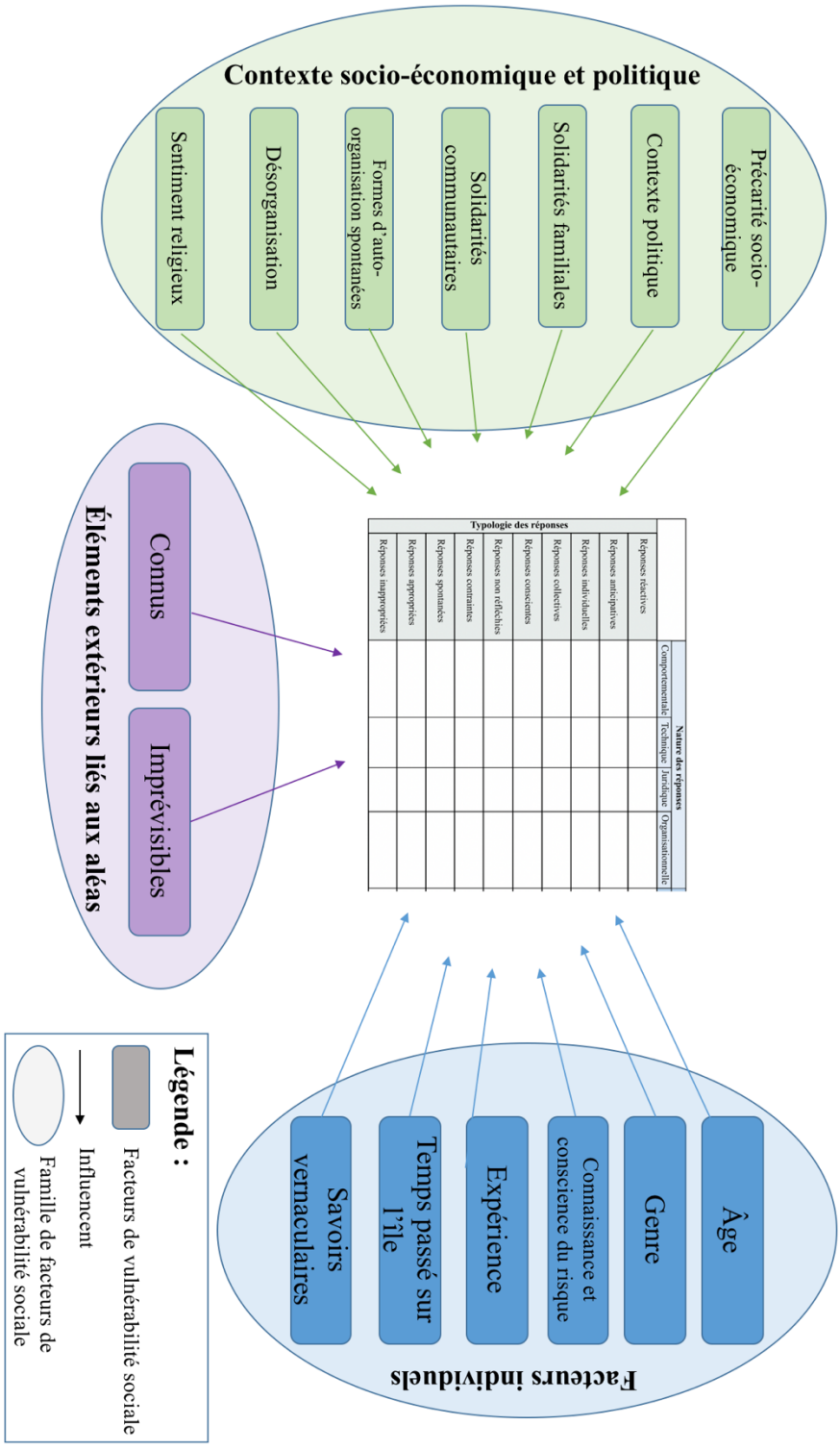


Figure 94 : Schéma synthétique des facteurs de vulnérabilité sociale influençant les *réponses* (Réalisation : F. Benitez)

Chapitre 7- Le *cope with*, entre ajustement et adaptation. Faire face ou vivre avec ?

7-1- Ajustement vs adaptation

Dans les années 1950-1960, les géographes américains de l'école de Chicago, introduisent le terme d'ajustement pour aborder la question de la gestion des ressources environnementales. L'ajustement leur permet de problématiser le thème du rapport homme-nature et de formaliser la notion de risque :

> *« How does man adjust to risk and uncertainty ?*[301] » (White, 1973, p.195).

L'ajustement peut être pensé comme l'instrument du *cope with* (Reghezza et Rufat, 2018, travaux en cours) car les individus mettent en œuvre des *réponses* qui prennent la forme d'ajustements successifs. Or, les chercheurs ont également introduit la notion d'adaptation afin de décrire les différentes temporalités des *réponses* possibles. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'ajustement :

> *« Adaptations can be thought of as long-term responses that are deeply embedded in human biology or culture. (...) Adjustment are short-terms responses to hazard purposefully or incidentally adopted*[302] » (Kates, 1978, p. 7).

L'adaptation devient ainsi une notion de plus en plus importante dans les injonctions internationales, au point de devenir un nouveau référentiel d'action avec notamment le cadre d'action de Hyogo en 2005 :

> *« Promote the integration of risk reduction associated with existing climate variability and future climate change into strategies for the reduction of disaster risk and* ***adaptation*** *to climate change*[303] » (UNISDR, 2005, p. 15).

---

[301] Traduction : « Comment l'homme s'ajuste-t-il au risque et à l'incertitude ? » (auteure).

[302] Traduction : « Les adaptations peuvent être considérées comme des réponses sur le long terme qui sont profondément ancrées dans la biologie ou la culture humaine. (....) L'ajustement correspond à des réponses à court terme au risque, adoptées délibérément ou incidemment » (auteure).

[303] Traduction : « Promouvoir l'intégration de la réduction des risques associée à la variabilité climatique existante et aux changements climatiques futurs dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique » (auteure).

Or la plurivocité du terme entraîne une multiplicité des interprétations, rendant ainsi difficile son utilisation (Smit et *al.*, 2000 ; Füssel, 2007 ; Pelling, 2011 ; Mustelin et *al.,* 2013 ; Simonet, 2015) (Tableau 5) :

> *« En effet, prisonnière de son étymologie en référence à la fois à une action (processus) et à la finalité (état) qui en résulte, l'adaptation engendre une ambivalence ouvrant à de multiples interprétations, notamment lorsqu'il s'agit de la traduire en actions pratiques* » (Simonet, 2009, 2014 et 2015).

Auteur	Année	Citation
White et Haas	1975	*« **adaptation** in the organization and processes of the social system, or, specific and conscious **adjustment** intended to reduce costs or increase the net benefits of hazard*[304] » (White et Haas, 1975, p. 57)
Kates	1976	*« people survive and indeed prosper in the face of the environmental hazard because they **cope with** the hazard by **adaptations** et **adjustments***[305] *»* (Kates, 1976, p. 142)
Kates	1978	*« **Adaptations** can be thought of as long-term responses that are deeply embedded in human biology or culture. (...) **Adjustment** are short-terms responses to hazard purposefully or incidentally adopted*[306] *»* (Kates, 1978, p. 7).
Pielke	1998	*« **Adaptation** is defined as **adjustments** in individual groups and institutional behavior in order to reduce society's vulnerability to climate*[307] » (Pielke, 1998, p. 159).
Smits et Pilifosova	2003	*« **Adaptation** to climate change refers to **adjustments** in ecological, social and economic systems in response to actual or expected climatic stimuli and their effects or impacts*[308] » (Smits et Pilifosova, 2003, p.9).

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des définitions d'adaptation et d'ajustement (Réalisation : F. Benitez)

[304] Traduction : « l'adaptation dans l'organisation et dans les processus du système social ou l'ajustement spécifique et conscient ont pour objectif de réduire le coût ou d'augmenter les bénéfices nets des aléas » (auteure).
[305] Traduction : « les individus survivent et prospèrent face au risque environnemental parce qu'ils font face au danger grâce à des adaptations et des ajustements » (auteure).
[306] Traduction : « Les adaptations peuvent être considérées comme des réponses sur le long terme qui sont profondément ancrées dans la biologie ou la culture humaine. (....) L'ajustement correspond à des réponses à court terme au risque, adoptées délibérément ou incidemment » (auteure).
[307] Traduction : « L'adaptation est définie comme des ajustements dans le comportement des groupes d'individus et des institutions afin de réduire la vulnérabilité de la société au climat » (auteure).
[308] Traduction : « L'adaptation au changement climatique se réfère à des ajustements dans les systèmes écologiques, sociaux et économiques en réponse à des stimuli climatiques réels ou attendus et à leurs effets ou impacts » (auteure).

Au cours de la dernière décennie, de nombreux travaux en géographie se sont intéressés à l'association de la notion d'adaptation avec celle de résilience (Quenault, 2014 ; Reghezza-Zitt et *al.,* 2012 ; Garcia, 2015). Outre d'importants problèmes théoriques liés à la polysémie des deux notions et à leur effectivité au sein des référentiels gestionnaires (Simonet, 2015 ; Garcia, 2015), on peut toutefois observer que cette association résilience-adaptation, entraîne une nouvelle lecture des *réponses* proposées par les individus. En effet, la distinction entre ajustement et adaptation permet de distinguer deux types de *réponses* que les individus mettent en œuvre (ou non). L'ajustement correspond à des *réponses* réactives, au coup par coup, face à l'urgence ou à une situation de danger. L'ajustement peut être technique, organisationnel ou encore comportemental. L'adaptation correspond à un processus de transformation long, non-linéaire, souvent appuyé sur un apprentissage, qui permet aux individus de mettre en place des *réponses* anticipatives et préventives et de dépasser ainsi la *réponse* strictement réactive. L'adaptation correspond à une projection vers l'avenir.
Il est intéressant d'observer que, selon les territoires, le *cope with* individuel prend dans certains cas la forme d'une adaptation, dans d'autres, celle d'ajustements successifs.

7-2- Antilles françaises et Haïti, deux façons très différentes d'envisager le cope with

7-2-1- Guadeloupe et Martinique : une somme d'ajustements qui conduisent à l'adaptation

En Martinique et en Guadeloupe, les *réponses* des individus prennent, dans un premier temps, la forme d'ajustements réactifs et ponctuels avant, pendant et après la crise. Peu à peu, ces *réponses* deviennent adaptatives : les individus développent des *réponses* proactives, en anticipant les situations à venir. Ils tirent des leçons de leurs expériences pour intégrer le risque dans leur vie quotidienne, en opérant une transformation de leur habitat, de leurs pratiques, de la gestion de leurs émotions, de leurs comportements, etc. La logique réactive est abandonnée pour des mesures préventives, avant la crise. La préparation peut ensuite favoriser des réactions ponctuelles appropriées. On peut donc parler d'adaptation, puisqu'il y a eu changement profond, structurel et de long terme.

La *réponse* au risque cyclonique correspond ainsi parfaitement à une adaptation transformationnelle. Le père de Rose-Marthe a, par exemple, sur le long terme, modifié ses habitudes et son mode de vie, pour réduire sa vulnérabilité avant et pendant la crise. Cette adaptation transformationnelle combine des ajustement techniques, comportementaux et organisationnels. Elle résulte à la fois de l'expérience et d'influences extérieures : ici, les politiques de prévention, mises en œuvre par les autorités au sein de la Caraïbe française, ont contribué à faire évoluer la *réponse* au risque.

Cette transformation ne s'observe pas pour tous les risques naturels présents sur ces territoires : certains risques, comme les séismes et les tsunamis, ne font pas l'objet de *réponses* adaptatives. Certes, certains bâtiments sont construits aux normes parasismiques. Les consignes comportementales sont diffusées par les autorités mais elles sont faiblement appropriées. Le plan 72h autonomie de la PIRAC semble en réalité être la seule forme de *réponse* vraiment pensée comme anticipative. La prise en compte des séismes par les individus, et *a fortiori* des tsunamis, relève de l'ajustement. On peut voir une évolution vers une lente adaptation incrémentale, largement imposée par la métropole et surtout peu appropriée pour les habitants. Les habitants de ces îles n'ont pas changé en profondeur leurs pratiques, leurs modes de vie ou leur habitat pour prendre en compte ces risques : il n'y a pas d'adaptation transformationnelle.

Le cas du risque volcanique montre que l'adaptation individuelle s'appuie parfois sur la mémoire des catastrophes et sur la trajectoire de résilience des territoires. C'est notamment le cas pour la crise de la Soufrière. Les individus qui vivaient dans la région de Basse-Terre et qui ont choisi de revenir, ont intégré le risque dans leur quotidien et modifié leur organisation et leurs comportements, afin de pouvoir évacuer en cas de nouvelle alerte (cf. le cas de la famille de Denise M.). Néanmoins, cette rétroaction positive entre trajectoire adaptative des individus et trajectoire territoriale n'est pas systématique, comme le démontre le cas de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902. Les pierrotins qui avaient fui la ville avant l'éruption ne sont pas revenus : la mémoire de la catastrophe a été conservée, mais elle n'a pas transformé les comportements ni les organisations des nouveaux habitants.

Plus largement, on observe des interactions entre les trajectoires d'adaptation à l'échelle des territoires et à l'échelle individuelle. Par exemple, sur l'ensemble des DROM, des actions ont été entreprises pour réduire la vulnérabilité territoriale face au risque cyclonique. Le bâti a notamment été transformé : les normes de construction anticycloniques sont appliquées, les matériaux adaptés à la violence des vents (volets roulants électriques spécifiques,

etc.) ; certains bâtiments ou infrastructures ont été surélevés ; l'alerte a été considérablement améliorée avec les messages largement diffusés et connus des populations ; des lieux de refuge sont proposés par les différents services municipaux pour les personnes trop vulnérables à leur domicile ; la culture du risque cyclonique est développée par les différents services étatiques tels que les préfectures et la DEAL[309] au travers des DDRM[310], DICRIM[311] et autres documents de la littérature grise, etc.

Suite à ce constat, on peut se questionner sur ce qui est à l'origine de ces évolutions ? Est-ce le territoire qui s'adapte sur le long terme, et les individus vivant sur ce dernier qui s'en nourrissent ? Ou est-ce l'inverse ? Ou encore, est-ce que ces trajectoires d'adaptation se construisent en parallèle l'une de l'autre ? Je n'ai pas la réponse à ces questions à l'heure actuelle. Il faudrait pouvoir effectuer une recherche plus approfondie afin de proposer des réponses précises.

L'adaptation implique en revanche que les individus vivent *avec* le risque et non plus simplement *contre* le risque (Meschinet de Richemond et Reghezza, 2010). Le cas des Antilles française fait écho à ce que décrit Marie Augendre dans sa thèse, à propos du Japon (Augendre, 2008), où elle montre que le risque est une composante du territoire, et que les habitants vivent avec lui dans une sorte de symbiose, considérant le risque comme une ressource. Si les Antillais ne vont pas jusque-là, l'exemple des cyclones ou de la Soufrière illustre le *cope with* tel que défini par les géographes de Chicago : les sociétés composent avec leur environnement. Il y a une combinaison entre l'acceptabilité par les individus des risques inhérents au milieu et au territoire, et leur volonté de ne pas subir les impacts négatifs de ces menaces. Le « vivre avec » apparaît ainsi dans de nombreux extraits d'entretiens suivants :

- « **Gilbert L. : Oui c'est un risque** [les cyclones]**, je sais qu'il est là quoi. Je vis avec ça**[312] ».

- « **Valérie D : Mais c'est vrai que l'on vit avec ça et en même temps, c'est vrai que l'on ne s'inquiète pas plus que ça**[313] ».

[309] DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
[310] DDRM : Dossier Départemental sur les Risques Majeurs.
[311] DICRIM : Document d'Information Communal sur les risques Majeurs.
[312] Entretien Gilbert L., 23 mai 2016, Martinique, p.10.
[313] Entretien Valérie D., 11 mai 2016, Martinique, p.11.

- « **Carole B. : Et bien nous sommes insulaires, on vit avec** [les risques] **hein ! Mais il faut être zen, on a le soleil !! (éclate de rire)**[314] ».

- « **Patrick L. : Non mais pour moi c'est comme pour toutes les autres catastrophes hein. On sait que c'est là, on vit avec et puis… On vit avec quoi !**[315] ».

L'ensemble des personnes interrogées en Martinique et en Guadeloupe sont unanimes. Elles vivent avec certains aléas, et ont réussi à mettre en œuvre des stratégies adaptatives fondées sur leurs expériences personnelles, sur la transmission des connaissances vernaculaires et des mesures techniques. L'adaptation au risque correspond *in fine* à la somme des ajustements qui se déploient dans le temps, au fur et à mesure des crises vécues, et qui finissent par produire un changement profond, une transformation structurelle.

7-2-2- Haïti : une succession d'ajustements sans adaptation possible

En Haïti, en revanche, les *réponses* des individus ne correspondent qu'à une succession permanente d'ajustements. La faiblesse ou l'inexistence des politiques de réduction de la vulnérabilité, la désorganisation ou la défaillance des dispositifs de gestion de crise, et plus largement le contexte de précarité sociale, économique et politique, font que la *réponse* ponctuelle à l'urgence reste la seule option possible. Si l'on entend par crise, une situation instable marquée par une forte désorganisation, la crise est la norme, et les individus vivent au quotidien *avec* la crise.

La précarité quotidienne empêche les individus de pouvoir mettre en œuvre des *réponses* qui, à terme, leur permettraient de réduire leur vulnérabilité aux risques et d'améliorer leurs conditions de vie. La vulnérabilité des individus aux risques naturels les rend en effet vulnérables à la pauvreté. Collègue me raconte par exemple que, quelque temps avant le séisme du 12 janvier 2010, il avait mis de côté une certaine somme d'argent pour payer les frais de scolarité de l'un de ses enfants. Il s'était organisé pour que son fils puisse poursuivre ses études et acquérir une bonne situation professionnelle, afin que ses conditions de vie s'améliorent :

[314] Entretien Carole B., 7 juin 2016, Martinique, p.12.
[315] Entretien Patrick L., 2 juin 2016, Martinique, p.15.

« **Collègue : Oui parce que je me rappelle lors du 12 janvier ça s'est passé vers 17h. J'étais dans la rue je n'étais pas encore rentré. Je suis le seul à la maison qui travaille. Et mon fils qui était à l'école, dès qu'il est rentré a questionné sa mère pour savoir de quoi on allait vivre si je suis mort. Et ensuite quand je suis arrivé, il continuait en disant « maman comment nous allons vivre parce qu'il n'y a pas d'argent !!! ».** [...] **À l'époque j'avais 800 dollars à envoyer au Cap Haïtien. Le lundi je venais de donner 1900 dollars pour ma fille dans une école et j'avais un autre enfant au Cap Haïtien dont je devais envoyer les 800 dollars le mercredi matin pour ses frais de scolarité. Et puis le séisme s'est passé le mardi après-midi donc ce sont ces 800 dollars qui nous ont aidé à vivre**[316] ».

Ne pouvant plus travailler à cause du tremblement de terre, Collègue a dû se servir de l'argent destiné à son fils à terme, pour pallier l'urgence du quotidien.
Il en est de même pour Élie. Lors de son témoignage, il me fait part du décès de son fils de 5 ans au moment du tremblement de terre. Sa maison s'est effondrée et son fils n'a pas survécu à ses blessures. Il m'explique avoir ressenti une douleur telle qu'il souhaitait ne plus aller travailler et rester chez lui avec sa femme et sa fille. En plus du chagrin ressenti, il a été traumatisé par les secousses, pensant que le bâtiment de l'hôtel allait s'effondrer sur lui :

« **Élie : Je ne voulais pas rentrer dans une maison en dur. Ça a été très dur de revenir travailler à l'hôtel. Mais je ne voulais pas mais… Ben on avait besoin d'argent pour enterrer mon fils. Et pour manger aussi parce que tout était devenu très cher !!!!**[317] ».

Elie a donc dû retourner travailler pour assurer le quotidien et assumer ses obligations de chef de famille. N'ayant pas les moyens d'économiser en prévision de ce genre de situation, il a dû se contenter de gérer les urgences, même si ces dernières allaient à l'encontre de sa volonté et de ses souhaits. Les *réponses* d'Élie avant, pendant et après la crise, n'impliquent pas de changement profond dans ses pratiques, son organisation familiale ou son habitat. En cela, il ne sort pas d'une logique réactive.

[316] Entretien Collègue, 4 avril 2016, Haïti, p.15-16.
[317] Entretien Élie, 4 avril 2016, Haïti, p.11.

En définitive, la seule adaptation que l'on puisse observer sur le territoire haïtien est que la majorité des individus a appris à vivre quotidiennement dans l'ajustement : il n'y a pas de transformations structurelles qui permettraient de réduire leur vulnérabilité ou de favoriser leur résilience en cas d'aléa.

Ces transformations ne sont pas permises ni même accompagnées par les autorités. L'instabilité politique du pays associée à la faiblesse du pouvoir étatique, ne permet pas, en amont, une gestion efficace des risques naturels et, *de facto*, une prise en charge de la prévention des risques et des crises.

Les services étatiques n'ont pas la capacité d'assumer de façon efficace et pérenne la prévention des risques naturels pouvant survenir sur leur territoire, comme en témoigne Mme M., cadre au sein de l'ONG Coopi à Port-au-Prince :

> « **Mme M. : Si vous regardez Port au Prince, il y a une majorité de toits en béton. Ça c'était en réponse aux saisons cycloniques car l'aléa qui touche chaque année le pays c'est le cyclone. Donc Haïti avait intégré pour les personnes les plus aisées qu'il fallait construire en béton en réponse au risque cyclonique. Mais cela a été fatal pendant le séisme de 2010 parce que ces toits en béton étaient trop lourds et n'étaient pas aux normes antisismiques. Maintenant ils sont en train de revoir tout cela, ils ont pris en charge certaines choses mais ici c'est le far-west !! L'État n'a pas la capacité de contrôler, les ministères sont très faibles, la politique est dramatique : ils n'ont pas été capables de conclure la dernière élection présidentielle**[318] **».**

Cet extrait d'entretien témoigne de la difficulté, pour les Haïtiens, de se prémunir contre la multitude de risques pouvant survenir dans ce contexte de crise permanente. Chaque *réponse* semble entraîner une augmentation de la vulnérabilité des individus vis-à-vis d'un autre risque. L'adaptation, entendue dans ce sens, ne représente pas une évolution positive pour les Haïtiens. *Cope with* en Haïti, veut précisément dire ne pas s'adapter, sauf à parler d'adaptation négative.

[318] Entretien Mme M., responsable de COOPI, 31 mars 2016, Haïti, p.8-9.

Pour conclure, on peut constater que l'ajustement permanent que l'on observe en Haïti, est paradoxalement une autre façon de vivre avec le risque, sans logique préventive ni réduction de la vulnérabilité. Les individus acceptent le risque avec fatalisme et font en sorte de se débrouiller comme ils peuvent, en mettant en œuvre des *réponses* réactives improvisées. Ils se retrouvent ainsi dans une forme de « bricolage permanent », voire de résignation.

Enfin, il existe un cas intermédiaire qu'il paraît important de noter, et qui concerne le risque sismique en Guadeloupe et en Martinique, et le risque volcanique en Martinique. Pour ces deux cas, les Antillais ont intégré leur existence : ils vivent avec mais avec fatalisme. Il n'existe pas d'adaptation particulière les concernant, ou alors avec une transformation très faible. L'improvisation semble également être le type de *réponse* le plus répandu.

En conclusion de ce chapitre, l'analyse des *réponses* mises en œuvre par les individus, au prisme de l'ajustement et de l'adaptation, démontre bien l'existence d'une disparité entre les résultats observés dans les DROM français et ceux en Haïti. On constate l'existence de deux formes d'ajustement.
Un ajustement positif qui mène à une adaptation, elle aussi positive, permettant de réduire la vulnérabilité des individus face à un risque. Dans ce cas, l'adaptation peut se traduire par le fait de développer, grâce à l'apprentissage, des réflexes et habitudes permettant que les processus, pendant et après la crise, s'améliorent en étant de plus en plus efficaces. Une fois ces processus développés, les événements deviennent des accidents du quotidien.
Un ajustement qui ne réduit pas la vulnérabilité mais, au contraire, va l'augmenter. Dans le cas d'Haïti, l'ajustement mis en œuvre par les populations concerne la crise en elle-même. Les Haïtiens mettent en place des actions afin de gérer les urgences du quotidien. Aucune *réponse* ne permet d'anticiper un phénomène et ainsi réduire leur vulnérabilité. Dans ce cas, la seule adaptation que l'on puisse observer se traduit par le fait de vivre avec la crise : elle sous-entend d'accepter le maintien des populations dans leur état de vulnérabilité. Dans ce cas précis, l'adaptation peut être perçue comme une notion profondément négative, n'améliorant pas les conditions de vie des individus.

Le cas d'étude haïtien démontre que l'adaptation ne correspond pas toujours à une forme de *réponse* positive améliorant les conditions de vie des individus. En effet, elle n'est pas toujours synonyme de réduction de la vulnérabilité, et peut même s'avérer négative lorsqu'il s'agit d'adaptation à un phénomène perturbateur, voire néfaste pour les populations.

Par conséquent, l'expression *cope with* peut avoir plusieurs traductions françaises possibles. Elle peut tout d'abord signifier *faire face*, c'est-à-dire lutter contre, répondre au coup par coup dans une logique de protection immédiate et de résilience non adaptative (bounce back voire worse). La traduction *vivre avec* peut également être acceptée, soit lorsque le *cope with* implique une adaptation : les ajustements qui permettent de lutter contre, finissent par être intégrés avec pour résultat une transformation qui réduit la vulnérabilité, et donc une résilience adaptative (bounce better) ; soit lorsqu'au contraire, est impliquée une absence d'adaptation et une vulnérabilité maintenue ou accrue telle que la résignation, le fatalisme, ou encore le bricolage.

Conclusion partie 2

Relire les trajectoires de résilience individuelles au prisme du *cope with*

Au terme de cette partie, je peux affirmer que le *cope with* s'actualise dans les *réponses* apportées par les individus. Ces *réponses* peuvent prendre la forme de comportements, d'actions, de réactions, de solutions techniques, juridiques, etc. qui permettent de réduire, au fur et à mesure, la vulnérabilité des individus et/ou de développer leur résilience. Il n'existe pas de *réponses* appropriées en soi. La pertinence de la *réponse* est fonction du contexte, des individus, des situations. Plus largement, les *réponses* varient selon les individus et les temporalités de la crise en cours (avant, pendant ou après). Néanmoins, il se dégage de l'analyse des récits individuels des types de *réponses* que l'on retrouve pour chaque territoire enquêté.

J'ai également pu démontrer que ces *réponses* peuvent prendre la forme d'ajustements ou d'adaptation en fonction du contexte dans lequel évoluent les individus. Le *cope with* doit par conséquent se traduire de différentes façons, suivant la forme que prennent les *réponses*. *Le cope with* prend la forme du faire face, lorsqu'il consiste en une série d'ajustement ponctuels et réactifs, qui permettent la résilience. Il devient *vivre avec* lorsqu'il correspond à une adaptation transformationnelle, qui réduit la vulnérabilité des individus.

Dans cette partie, j'ai considéré le *cope with a posteriori.* Je suis partie du résultat (les individus ont ou non pas été résilients) pour décrire le processus qui a conduit à cet état. J'ai reconstruit ce processus, le *coping*, à partir des *réponses* en montrant qu'elles ne s'activaient pas mécaniquement mais dépendaient de facteurs contextuels et conjoncturels.

Si l'on suit la littérature scientifique et les cadres d'action internationaux, ce *cope with* dépend des capacités individuelles et collectives. On passe ici de la description à l'explication. Les individus possèderaient des propriétés intrinsèques qui leur permettraient de répondre de façon appropriée aux menaces et aux crises et de faire preuve de résilience en dépit de leur vulnérabilité. Pour augmenter la résilience, il faudrait donc augmenter les *coping capacities* des vulnérables. C'est cette idée que je vais m'employer à discuter dans la troisième partie.

PARTIE 3 : Des *coping capacities* individuelles aux *capabilités* des individus

L'expression *cope with* peut être traduite par *faire face* ou *vivre avec*, selon le contexte dans lequel se mettent en œuvre les *réponses* des individus. Pour cette raison, je choisis de conserver l'anglais dans la partie suivante : il n'existe en effet aucune traduction française satisfaisante, l'utilisation de « face » ou « avec » dépendant du contexte. J'utiliserai en particulier l'expression de *coping capacities* et non de capacité à « « faire face » ou à « vivre avec ».

Si l'on suit les préconisations et recommandations des cadres d'actions internationaux (cadre d'action de Hyogo, UNISDR, 2005 et de Sendaï, UNISDR, 2015), l'actualisation de ces *réponses* est rendue possible par l'activation des *coping capacities.* L'activation des *capacities to cope* ou *coping capacities* est ce qui permet aux systèmes, aux communautés ou encore aux individus d'être résilients à la perturbation à laquelle ils ont été soumis. Par résilient, j'entends ici le fait qu'ils aient réussi à se relever de la perturbation qu'ils ont subie, quelle que soit la forme qu'ait pris ce relèvement (détérioration, retour à l'identique, amélioration de la situation initiale (cf. chapitre 3). Est résilient tout système, communauté ou individu, qui a su mettre en œuvre le processus de *cope with* analysé dans la partie précédente. Si l'on se concentre sur les individus, on peut penser que c'est en acquérant, développant et exerçant leur *coping capacities* que les individus pourront absorber les chocs et se relever d'une catastrophe.

L'expression *coping capacities* renvoie par conséquent à l'ensemble des capacités qu'un individu peut mobiliser pour répondre aux menaces et aux crises. Dans le langage courant, une capacité désigne l'ensemble des facultés, ressources, aptitudes ou encore potentialités qui permettent à un individu d'agir. Les capacités d'une personne correspondent donc à des propriétés intrinsèques, innées ou acquises. Ces capacités sont des ressources que la personne peut mobiliser en situation de risque, et en cas de crise ou de catastrophe. La mobilisation est souvent assimilée à une activation des capacités, c'est-à-dire à une mise en œuvre mécanique, quasi automatique. C'est ce caractère « automatique », mécanique, que je vais interroger dans cette partie.

Les capacités individuelles composant les *coping capacities*, n'ont jamais été étudiées en tant que telles ; elles n'ont jamais fait l'objet d'une formalisation, et les conditions de leur mobilisation/activation n'ont jamais été étudiées.

L'objectif de cette partie est donc d'appréhender le mode de fonctionnement de ces *coping capacities*, et plus particulièrement les conditions de leur activation, afin de confirmer ou d'infirmer l'importance du contexte social, économique ou politique. Insister sur les capacités conduit en effet à penser la *réponse* à l'échelle des individus, à l'internaliser en mettant en avant les qualités des personnes. Même si certaines *réponses* peuvent être collectives, elles sont formées par la conjonction d'actions, de décisions, de comportements individuels. La question est alors double. Si on affirme que les capacités individuelles ne s'activent qu'à partir du moment où elles existent *a priori*, alors comment expliquer que des individus qui possèdent *a priori* de faibles capacités, mettent en œuvre des *réponses* appropriées et font preuve de résilience ? Inversement, si les capacités individuelles s'activent mécaniquement, pourquoi des individus qui possèdent *a priori* de fortes capacités subissent-ils des dommages importants, voire ne sont pas résilients ?

Je vais commencer par développer la notion de *coping capacities* grâce à des exemples d'individus ayant vécu des événements catastrophiques, pour, ensuite, comparer l'activation des *réponses* de chacun en fonction des résultats constatés *a posteriori.*

Dans un dernier temps, j'introduirai la notion de *capabilité* pour étudier les conditions favorables à la mise en œuvre des *réponses* individuelles appropriées grâce aux *coping capacities*. Dans un dernier temps, je montrerai l'articulation entre les capacités individuelles qui définissent la vulnérabilité *a priori* des individus, et les conditions dans lesquelles s'activent les *réponses* et le *cope with* qui permettent la résilience, grâce à la notion de *contexte capabilitaire*.

Pour cela, j'ai à nouveau choisi de m'appuyer sur des témoignages recueillis au cours de mes entretiens et sur mes observations participantes (ateliers chorale et cartes, après-midis au musée d'ethnographie et d'histoire de Fort-de-France, etc.). J'ai également mobilisé le travail d'archives. Je dispose ainsi d'un ensemble de cas d'étude, qui peuvent être comparés. Ces cas permettent de dégager des situations types. Grâce à eux, je peux recontextualiser les *coping capacities* et les rattacher à la vulnérabilité et à la résilience.

Chapitre 8- C*oping capacities*, *réponses* et résilience : un lien moins évident qu'il n'y paraît

8-1- Comment les coping capacities interviennent-elles dans la résilience des individus ?

J'émets l'hypothèse, dans ce chapitre, qu'il n'existe pas de causalité linéaire entre la mise en œuvre des *coping capacities* des individus, et les *réponses* observées lors de catastrophes passées. Pour démontrer cela, je vais mettre en regard les *réponses* des individus et le résultat de ces actions en terme de résilience. Ce résultat peut s'observer au travers des quatre réactions à la perturbation décrites dans la première partie : relèvement avec dégradation par rapport à l'état antérieur ; rebond avec amélioration de la situation initiale ; retour à l'identique ou alors, en cas d'impossible relèvement, l'effondrement et la non-résilience.
Pour que l'on puisse constater un état de résilience, il faut que la personne qui a vécu un événement catastrophique possède, *a priori*, des facultés intrinsèques qui vont lui permettre de répondre. Ces facultés vont être mobilisées en cas de crise. Ces facultés sont des capacités individuelles qui existent *ex ante* et dont l'absence peut définir, *a priori*, la vulnérabilité de la personne (Figure 95). En effet, une personne privée de ces facultés sera *a priori* dans l'incapacité de répondre à la perturbation, et sera donc susceptible de subir un dommage : elle sera donc vulnérable.

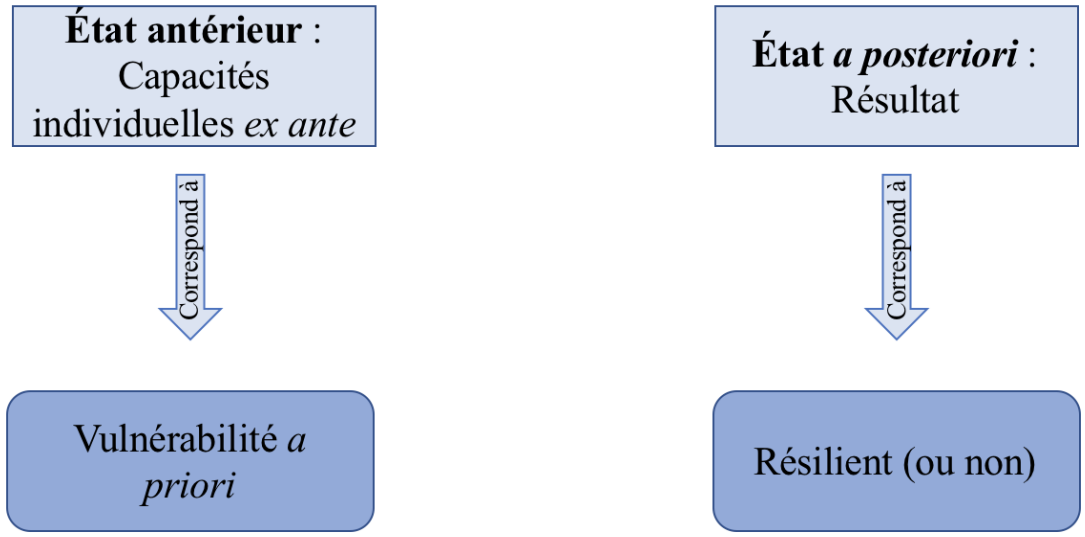


Figure 95 : État de départ de l'analyse des *coping capacities* individuelles (Réalisation : F. Benitez)

Une fois l'aléa survenu, pour parvenir à l'état de résilience post-crise, la personne réalise un ensemble d'actions qui correspondent aux actions mises en œuvre en *réponse* à l'événement catastrophique.

La totalité de ces actions construit le processus de « *coping* » que l'on peut ensuite reconstruire *a posteriori*. Dans ce schéma, le processus de *coping* correspond effectivement à la mise en œuvre effective des capacités individuelles (Figure 96). Au terme du processus, l'individu résilient *a été capable* de répondre de façon appropriée à la crise ou à la catastrophe.

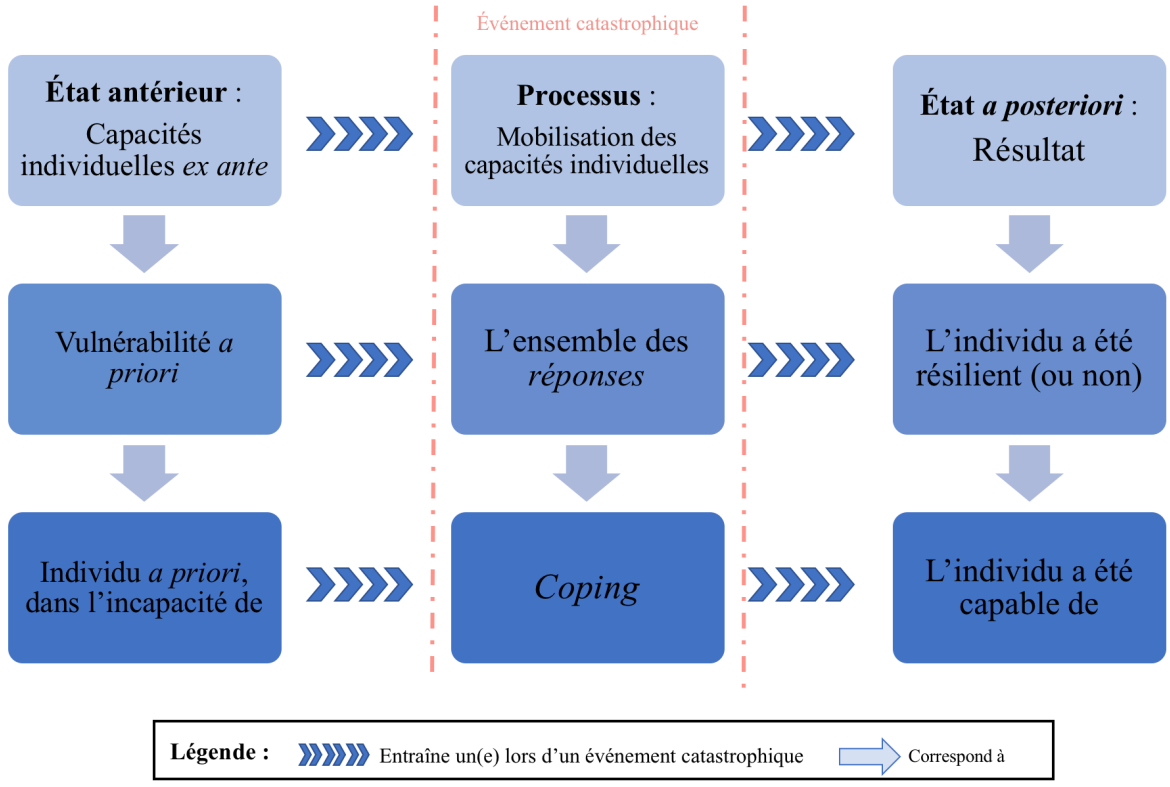


Figure 96 : Représentation des *coping capacities* des individus (Réalisation F. Benitez)

L'adjectif « capable » est finalement ambigu. Il peut désigner en effet soit le fait de posséder *a priori* les qualités permettant de réaliser une action (être en capacité de faire, avoir appris à nager par exemple), soit le fait d'avoir été en mesure de la réaliser, c'est-à-dire d'avoir pu ou su faire cette action (avoir réellement nagé d'un point A à un point B pour se sauver), c'est-à-dire non seulement savoir nager mais aussi avoir pu/su le faire réellement : sauter à l'eau, nager à contre-courant, nager assez longtemps pour atteindre la rive, etc.). C'est le lien entre cette capacité *ex ante* et le résultat (avoir été capable de) que je vais examiner.

En m'appuyant sur ce schéma, je vais dresser un tableau récapitulatif des situations rencontrées, afin de rattacher les *réponses* individuelles aux capacités présentes *ex ante* et au résultat constaté *a posteriori.*

8-2- Capacités ex ante et résilience : la vulnérabilité a priori des individus ne détermine pas leur capacité de réponse

8-2-1- Des individus faiblement vulnérables, mais qui n'ont cependant pas tous été résilients

L'enquête de terrain permet de montrer qu'il existe des individus faiblement vulnérables, finalement résilients, qui ont construit des *réponses* aux risques très différentes.
Je vais prendre comme premier exemple Marie-Pierre, que j'ai rencontrée en Guadeloupe en janvier 2017. Elle m'a fait part de son expérience lors du cyclone Hugo en septembre 1989. Elle résidait à l'époque au Gosier, une commune de l'île de Grande-Terre, particulièrement touchée lors du passage du cyclone. Elle vivait avec son mari et ses deux enfants en bas âge. Sa mère habitait seule dans la maison voisine, son mari étant décédé peu de temps avant. Lorsque Hugo a été annoncé, elle se souvient d'un soleil éclatant et d'une forte chaleur qui ne laissaient pas présager l'arrivée d'un cyclone. Elle et son mari ne se sont donc **« pas plus inquiétés que cela** », selon ses propos. Mais vers 17 heures, le vent a commencé à souffler. Ils ont alors pris la décision de barricader les ouvertures de leur maison, mais aussi de celle de sa mère. Marie-Pierre est allée la chercher pour qu'elle vienne se réfugier chez eux. Elle a également appelé ses frères et sœurs vivant en Guadeloupe pour leur proposer de rester ensemble durant le passage du cyclone. Deux de ses sœurs, avec leur famille, les ont rejoints pour passer la nuit chez eux. Marie-Pierre et son mari venaient d'emménager dans cette maison, construite quelques mois auparavant selon des normes paracycloniques. Après s'être assurés d'avoir la totalité du matériel nécessaire pour attendre la fin du cyclone, et vérifié que la nourriture était suffisante, Marie-Pierre et sa famille se sont regroupés dans le salon. Ils ont déplacé les matelas des chambres pour dormir ensemble et profiter de la lumière des bougies. Les femmes de la famille ont commencé à préparer des bokits, et les enfants ont joué à des jeux de société. Marie-Pierre raconte une nuit d'angoisse, le bruit des vents et des objets qui venaient taper contre les volets et les murs de la maison. Elle se rappelle également le bruit

que faisait la pluie en ruisselant sur ses persiennes. Elle me raconte que cette nuit du 19 septembre 1989 a été probablement la plus longue de sa vie, mais que sa famille et elle ont été particulièrement chanceux, car ils n'ont quasiment pas eu de dommages. Le lendemain matin, lorsqu'ils sont sortis dans leur jardin, ils ont vu un paysage de désolation : de nombreuses maisons de leurs voisins étaient détruites, tous les arbres arrachés, etc. Des voisins étaient venus se réfugier durant la nuit dans leur garage car le toit de leur maison s'était arraché. Le bruit du vent était tellement important, que Marie-Pierre et sa famille n'avaient pas entendu les appels des voisins, qui avaient forcé une des planches en bois pour entrer. *A priori*, Marie-Pierre était peu vulnérable au cyclone Hugo : sa maison était sécurisée, elle avait constitué des réserves de matériels (piles, radios, bougies, réchaud, etc.). Elle pouvait aussi compter sur ses ressources familiales. Marie-Pierre a su mettre en œuvre une série de *réponses* appropriées lui permettant de faire face aux conséquences d'Hugo. Elle a par conséquent été résiliente. Elle représente ici le cas le plus intuitif : une faible vulnérabilité qui s'explique par la présence de fortes capacités à faire face *a priori*. Ces capacités se manifestent dans des *réponses* appropriées à la fois préventives, anticipatives et réactives. Ce sont ces *réponses* appropriées qui expliquent sa résilience.

La faible vulnérabilité de départ et la présence de fortes capacités à faire face *a priori* peuvent cependant être remises en question par des *réponses* inappropriées, qui entravent le processus de *coping* et compromettent la résilience. On peut prendre le cas du fils de Rose-Marthe, Daniel, qui a subi le cyclone Lenny dans leur maison familiale de Pigeon. Daniel a été vulnérable au cyclone Lenny en novembre 1999, dans le sens où il a subi des dommages. Il vivait à l'époque dans la maison familiale avec sa femme, Virginie, enceinte, et leur fils, William. Il présentait un profil de faible vulnérabilité.

Daniel vit en effet dans un territoire où le risque cyclonique est pris en compte par les pouvoirs publics depuis plusieurs décennies. Il est informé sur le risque et les mesures de prévention à mettre en œuvre ; il bénéficie d'une alerte efficace qui lui permet d'être informé sur les processus et de se préparer ; il peut également avoir accès à des techniques de construction qui permettent de réduire la vulnérabilité du bâti. Daniel est en bonne santé, il est mobile, il ne fait pas partie d'une catégorie socio-professionnelle considérée comme défavorisée, il possède des ressources personnelles et familiales sur lesquelles il peut compter. On peut donc penser que ses *coping capacities* sont *a priori* élevées.

Pourtant, le logement dans lequel il se réfugie lors de l'arrivée de Lenny est vulnérable au cyclone, malgré les nombreuses modifications et travaux effectués. La maison est située en bord de mer, exposée à la houle cyclonique, aux submersions marines et aux inondations. Cette décision va le mettre en danger.

Malgré ce premier choix qui va augmenter sa vulnérabilité et celle de sa famille, il réussit, durant le passage de Lenny, à mettre en œuvre une série de *réponses*. Avant l'arrivée de Lenny, il va barricader les ouvertures de la maison et mettre à l'abri à l'étage des affaires qui étaient au rez-de-chaussée, car il craignait que de l'eau ne rentre à cause de la submersion marine. La maison étant très proche du littoral, régulièrement des vagues viennent s'infiltrer, lors de cyclones, au rez-de-chaussée de cette maison. Ayant l'expérience de cela, il anticipe et protège ses biens. Il s'est également assuré d'avoir suffisamment de nourriture, d'eau et de bougies pour pouvoir tenir plusieurs heures. Durant le passage de Lenny, les vents et la houle cyclonique étaient tellement violents, qu'il a pris la décision de faire évacuer sa femme et son fils dans la maison d'une de ses tantes, située un peu plus loin dans le quartier. Ils ont donc attendu un moment d'accalmie et se sont réfugiés chez elle. Daniel a souhaité rester dans la maison familiale afin d'essayer de continuer à protéger leurs biens des effets du cyclone : de l'eau s'était infiltrée dans tout le rez-de-chaussée de la maison, faisant d'importants dégâts (Figure 79). Les *réponses* inappropriées mises en œuvre en amont du cyclone l'avaient rendu vulnérable. Mais les *réponses* apportées durant le cyclone lui ont permis de s'en sortir : il est finalement résilient. Daniel a mis en œuvre des capacités à faire face qui ont permis sa résilience, car il possédait *a priori* ces capacités ; et il a effectivement été capable de faire face.

On voit avec ces exemples que la présence *a priori* de *coping capacities* conduit à un résultat de résilience, mais que cette résilience dépend en réalité des *réponses* effectivement mises en œuvre, et qu'elles peuvent parfois être inappropriées. De fait, des individus présentant de fortes capacités à faire face, avec des profils de faible vulnérabilité, peuvent ne pas être résilients à cause de *réponses* inappropriées. Les archives permettent d'identifier ces cas de non-résilience. Les courriers échangés par les habitants de Saint-Pierre avec leur famille, quelques semaines avant l'éruption du 8 mai 1902, m'ont, par exemple, permis d'identifier le cas de M. Dumas, négociant à Saint-Pierre. Léo Ursulet, dans son ouvrage *Le désastre de 1902 à la Martinique* (Ursulet, 1997), retranscrit une partie de la lettre envoyée à sa femme la nuit précédant l'éruption du 8 mai. En voici un extrait :

« *Il est trois heures et demie. Il y a plus de deux heures que je ne dors pas. Je vous écris au milieu d'un feu d'artifice que je ne saurais vous dépeindre. Figurez-vous deux orages ensemble : l'un volcanique, avec ses lueurs blafardes, affectant des formes fantastiques, à travers des grondements sourds, sans une seconde d'interruption entre eux : l'autre atmosphérique avec ses brillants éclairs en zig-zag, déchirant le ciel, et des bruits stridents de toile arrachée violemment par des mains inlassables ! [...] voilà le spectacle grandiose et terrible auquel j'assiste depuis ce temps ! [...] jusqu'à présent, il n'y a aucun danger pour la ville. Ce que nous redoutions, c'étaient les tremblements de terre ; or ils sont écartés par l'éruption [...] Je m'étais arrêté d'écrire à quatre heures, croyant pouvoir m'endormir, mais il n'y a pas eu moyen. La tempête continue, avec un peu d'accalmie pourtant. Par contre, la montagne redouble ses fureurs. Elle gronde effroyablement ! Oh ! Ma chère Marie, comme je suis content que tu n'aies pas été ici, cette nuit, car tu aurais trop souffert ; et les pauvres petits, mon dieu ! Dans quelle détresse les aurais-je vus ! [...] Je m'efforce de garder mon sang-froid. Sans nier le péril, je ne le vois pas encore si près que ça. Je vous envoie les Antilles et les colonies* [journaux de l'époque]. *Vous verrez, en les feuilletant, que je ne suis pas seul à dire qu'il n'y a point de danger à rester à Saint-Pierre. Tranquillisez-vous à mon sujet et attendons* » (Ursulet, 1997, p. 108-109).

M. Dumas ne survivra pas à la nuée ardente qui frappa Saint-Pierre quelques heures après la fin de sa lettre. Compte tenu de leur lieu d'habitation, lui et sa famille étaient exposés au risque volcanique. Faisant partie d'une catégorie socio-professionnelle aisée, il a pu faire évacuer sa femme et ses enfants au sud de la Martinique afin qu'ils soient en sécurité. Il avait les ressources personnelles, financières et familiales pour le faire. Il a cependant choisi de rester à Saint-Pierre, afin de continuer à gérer ses affaires professionnelles. Il a été influencé par les informations que l'on pouvait lire dans la presse à l'époque, informations qui se voulaient rassurantes. Cette *réponse* inappropriée à la menace lui a coûté la vie.

8-2-2- Des individus vulnérables, qui possèdent *a priori* de faibles capacités à faire face, mais qui peuvent être résilients

Inversement, on note que des individus possédant *a priori* de faibles *coping capacities* sont extrêmement résilients. Le cas de Louis-Auguste Cyparis peut être pris en exemple. Lors de l'éruption de la Montagne Pelée le 8 mai 1902 en Martinique, il a été l'un des deux seuls survivants retrouvés à Saint-Pierre, dans un des cachots de la prison. Il avait été écroué un mois avant pour avoir troublé l'ordre public : ivre, il avait participé à une rixe durant laquelle il avait blessé un homme avec un couteau. Il finissait de purger sa peine lorsque la nuée ardente s'est abattue sur la ville. *A priori*, Cyparis faisait partie des personnes les plus vulnérables dans Saint-Pierre : il était enfermé dans un cachot, n'avait aucun moyen pour s'échapper, ne possédait rien (meuble, objet) pour se protéger *a minima*, etc. Il ne pouvait pas quitter la ville ni compter sur aucun secours, et n'était pas informé du danger. Lors de l'éruption, il a eu le réflexe de protéger sa tête avec une chemise mouillée d'urine, et s'est positionné de façon à avoir son visage entre ses cuisses afin de minimiser les brûlures. Il est resté trois jours seul dans son cachot à espérer être secouru et, le 11 mai, des habitants de Morne-Rouge l'ont trouvé agonisant dans sa cellule. Il a été rapatrié vers l'hôpital le plus proche et a guéri de ses blessures. Quelque temps plus tard, le cirque Barnum a proposé de l'embaucher pour exhiber ses blessures et se faire passer pour le seul survivant de la catastrophe. Cyparis était très vulnérable à la nuée ardente de 1902, ses possibilités de *réponses* étaient très limitées voire inexistantes, il a donc subi l'événement. Néanmoins, il a été résilient à la catastrophe du 8 mai : il n'est pas mort et a même su tirer profit de cette catastrophe personnelle. Il y a donc eu relèvement avec amélioration de la situation antérieure. Le cas de Cyparis reste cependant exceptionnel. Pour beaucoup, les faibles capacités à faire face de départ expliquent une vulnérabilité extrême et une absence de résilience.

C'est le cas du frère d'Élie, un des serveurs de l'hôtel à Port-au-Prince, que j'ai interrogé en 2016. Bertrand demeurait dans une maison d'un quartier pauvre de la capitale haïtienne avec sa femme et ses enfants. Ce logement avait été construit sans prendre en compte les normes parasismiques. Bertrand était *a priori* très vulnérable au séisme de 2010 : d'origine très modeste, il n'avait pas les moyens de vivre dans un quartier aisé où les constructions sont adaptées au risque sismique. Au moment du tremblement de terre, Bertrand était sur son lieu de travail et les bâtiments se sont effondrés. Il n'a pas survécu. Son corps a été retrouvé quelques jours après par des bénévoles.

Si l'on se concentre sur les survivants, on remarque toutefois que des personnes possédant de faibles capacités à faire face *a priori* sont capables de mettre en œuvre des *réponses* qui leur permettent d'être résilientes, et d'être considérées, *a posteriori*, comme ayant été capables de faire face.

Monique C., que j'ai rencontrée au musée d'histoire et d'ethnographie de Fort-de-France, m'a raconté le passage du cyclone Dorothy en août 1970. Elle m'explique qu'à cette même période, ses parents vivaient dans une maison en banlieue de Fort-de-France, sur les flancs d'un morne. Lors de l'annonce de Dorothy, son père, sachant leur habitation très vulnérable au cyclone, avait anticipé les dommages potentiels et trouvé un lieu de refuge dans une maison voisine. Sa femme, « **un peu têtue**[319] », pour citer Monique, refusait catégoriquement de partir en répétant sans cesse, qu'il « **n'allait rien se passer**[320] ». Finalement, comme son mari avait quasiment vidé leur logement de tout ce qui pouvait être transportable, elle a fini par accepter de quitter la maison pour aller se réfugier dans celle choisie par son mari. Au lendemain du cyclone, Monique et sa famille, sains et saufs, sont passés voir l'étendue des dégâts. La maison des parents de Monique, située sur un terrain pentu, avait été emportée durant la nuit par un important mouvement de terrain suite aux pluies diluviennes. Il ne restait plus rien de l'emplacement de leur maison. Les parents de Monique étaient vulnérables au cyclone. Son père avait choisi de se mettre en sécurité : il s'agit d'une *réponse* appropriée. La mère aurait pu mourir mais, ayant suivi son mari, elle a été saine et sauve. Les parents de Monique ont donc été résilients au passage de Dorothy même si la destruction de leur maison renvoie à une forme de relèvement qui constitue une dégradation par rapport à l'état antérieur.

[319] Entretien Monique C., 18 mai 2016, Martinique, p. 8.
[320] Entretien Monique C., 18 mai 2016, Martinique, p. 8.

Un autre exemple me semble éclairant. J'ai rencontré M. B. en Martinique en mai 2016. Il vit à Sainte-Luce et avait 78 ans au moment de notre rencontre. Il m'a fait part des souvenirs que sa grand-mère maternelle lui a transmis sur LA catastrophe. Léonie était originaire d'Ajoupa-Bouillon, où a eu lieu une seconde nuée ardente le 30 août 1902, faisant plus de 1 000 morts dans les communes de Morne-Rouge et Ajoupa-Bouillon essentiellement (Ursulet, 1997, p. 243).

> « **M. B : Elle habitait Ajoupa-Bouillon et elle est partie pratiquement la veille de l'éruption elle-même et elle a laissé Ajoupa-Bouillon avec ses six enfants parce que mon grand-père ne voulait pas partir. Donc avec ses six enfants, dont mon père qui n'avait qu'un an qu'elle portait, et ils ont marché… [...]Et ils ont traversé la rivière Capote. Ma grand-mère m'a dit que quand elle est passée la Capote était chaude. Elle était très chaude et elle a eu l'occasion même de voir des moutons qui étaient déjà morts dans la rivière. [...] Elle a dit qu'elle a marché tant qu'elle voyait la Montagne Pelée. Si elle était derrière, elle avançait ! Donc elle a avancé comme ça jusqu'à Trinité. À Sainte-Marie, elle a dit qu'elle la voyait encore ! Je ne sais pas peut-être qu'elle était du côté du Morne des Esses mais enfin elle voyait encore la Montagne Pelée donc elle a continué et avancé jusqu'à Trinité. Et c'est à Trinité qu'elle s'est finalement installée. Elle a été aidée par le prêtre. Elle a été voir le prêtre qui les a aidés à chercher une petite maison pour qu'elle puisse habiter avec ses enfants. Donc elle nous racontait le soir comment ça s'est passé**[321] ».

La grand-mère de M. B. avait vu de sa maison la nuée du 8 mai qui a détruit Saint-Pierre. Elle pressentait qu'une nouvelle catastrophe pouvait survenir de nouveau. L'ensemble des manifestations éruptives du volcan depuis plusieurs semaines, associées à d'autres signes tels que l'augmentation de la température de la rivière, l'ont décidée à quitter la région du volcan. Elle est partie précipitamment, sans but précis, souhaitant juste sauver sa famille. La Montagne Pelée devient son point de repère pour déterminer le moment où elle doit cesser de fuir et s'installer dans une nouvelle commune : tant qu'elle la voit, elle estime qu'elle n'est pas assez loin du danger. M. B. raconte que, quelques semaines après, Léonie et son mari sont revenus à Ajoupa-Bouillon pour voir l'étendue des dommages. Leur habitation, construite en paille et bois, avait brûlé dans sa totalité. Son mari, qui avait fini par fuir lui aussi avant la

[321] Entretien M. B., 26 mai 2016, Martinique, p. 3.

nuée ardente du 30 août, souhaitait revenir vivre à Ajoupa-Bouillon. Léonie était tellement traumatisée qu'elle a refusé catégoriquement de revenir s'installer dans la région du volcan. Ils se sont séparés.

Léonie et sa famille étaient *a priori* très vulnérables au risque volcanique. Elle était pauvre, vivait dans une case en paille et bois dans une zone fortement exposée, n'avait pas de ressources familiales ou personnelles qui lui permettaient de fuir ou de se réfugier ailleurs. Néanmoins, Léonie a su prendre les bonnes décisions et ainsi mettre ses enfants à l'abri. Elle a donc été résiliente à la nuée ardente du 30 août 1902, même s'il y a eu dégradation par rapport à l'état antérieur.

Enfin, le cas de Yves et de ses parents permet de comprendre comment le profil de vulnérabilité *a priori* est à relativiser par rapport aux *réponses* mises en œuvre. Yves, originaire de la Désirade, résidait sur cette île lors du passage du cyclone Hugo dans la nuit du 16 au 17 septembre 1989. Ses parents âgés vivant seuls dans leur maison située dans la campagne désiradienne, Yves est donc venu passer la nuit chez eux afin de les rassurer et de tenter de protéger leur habitation. Dans l'après-midi, il s'est employé à barricader toutes les ouvertures du logement avec des planches en bois et des bandes de scotch, afin de minimiser l'éventuelle explosion des vitres. Il a rangé dans le garage tout ce qui se trouvait dans le jardin et s'est assuré qu'ils aient suffisamment de réserve d'eau et de nourriture pour les jours à venir. Au milieu de la nuit, les vents étaient tellement violents que les fenêtres ont cédé, les obligeant à se réfugier dans les toilettes de la maison, seule pièce sans ouverture. Le toit a également fini par céder et s'est envolé sous la pression des vents. Yves raconte :

> « **Durant l'œil du cyclone, nous sommes sortis pour voir les premiers dégâts et ma mère juste avant de se relever pour sortir des toilettes, s'adresse à Dieu en lui disant « merci Seigneur, tu as épargné ma maison ». Et là, je la regarde interloqué et lui demande ce qu'elle raconte. Elle m'explique qu'elle remercie Dieu d'avoir épargné sa maison car nous avons encore un toit sur la tête. Et là, je comprends que, compte tenu de la violence du cyclone, elle ne s'est pas rendue compte que le toit s'est arraché et que ce qu'elle voit au-dessus de sa tête, ce n'est pas un plafond mais bien le ciel entièrement noir et sans étoile. Elle n'avait jamais vécu d'événement si violent, et les bruits générés par Hugo étaient**

tellement assourdissants, qu'elle n'a plus fait de distinction tellement le traumatisme était grand[322] ».

Yves et ses parents s'étaient préparés à l'arrivée d'Hugo. Ils connaissaient les bons comportements à mettre en œuvre et les ont appliqués en amont de la catastrophe. *A priori*, ils n'étaient pas très vulnérables à la survenue de cet aléa. Les *réponses* opérées avant l'arrivée du cyclone étaient appropriées, et ils ont également su prendre les bonnes décisions lors de la disparition de leur toit. Néanmoins, la quasi-totalité de leur logement a été détruite par Hugo. Le lendemain matin, Yves se souvient avoir regardé l'emplacement de la maison de ses parents où il ne restait plus que les quatre murs des toilettes dans lesquelles ils s'étaient réfugiés. Il reconnaît avoir eu beaucoup de chance et reste traumatisé par cette expérience : « **j'ai vécu toute ma vie en Guadeloupe et je n'ai jamais connu une telle peur que celle que j'ai ressentie pour Hugo**[323] ». Malgré l'effondrement de leur habitation, ils ont été résilients dans le sens où ils ont survécu au passage du cyclone. Néanmoins, Yves et sa famille ont subi de considérables dommages. Il y a donc eu relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état antérieur.

Yves et ses parents présentent des profils de vulnérabilité différents. L'âge et l'isolement des parents réduisent leurs capacités à faire face et les rendent *a priori* très vulnérables. Yves en revanche est jeune, mobile, en bonne santé, avec une force physique importante. Tous connaissent en revanche les bons comportements. La décision de Yves de venir aider ses parents, et les actions qu'il met en place pour réduire la vulnérabilité du bâti, puis la décision de se réfugier dans les toilettes pendant le passage du cyclone, sont à chaque fois des *réponses* appropriées qui conduisent à la résilience des trois personnes, même si la situation des parents se dégrade provisoirement avec la destruction de la maison.

[322] Propos extraits de la conversation avec Yves, mai 2017, Guadeloupe.
[323] Propos extraits de la conversation avec Yves, mai 2017, Guadeloupe.

8.3.3- La *réponse* dépend autant de la vulnérabilité initiale que des choix individuels

Le tableau récapitulatif (Tableau 6) montre que l'actualisation des capacités *ex ante* des personnes, qui fondent leur vulnérabilité *a priori*, ne se fait pas mécaniquement : il ne suffit pas, pour un individu, de posséder des caractéristiques intrinsèques qui *a priori*, le rendent peu vulnérable, pour obtenir un état de résilience assuré. Inversement, je peux observer que certaines personnes ont été résilientes alors qu'elles possédaient, lors de l'analyse de leur situation de départ, de nombreuses propriétés qui les rendaient vulnérables (Blaikie et *al.*, 1994).

	Événement et lieux d'habitation	Vulnérabilité *a priori*	*Réponses*	Résilience	Type de résilience
Bertrand	Séisme 2010, Port-au-Prince, Haïti	Très vulnérable	pas de r*éponses*	n'a pas été résilient (décédé)	non résilient
M. Dumas	Éruption 8 mai 1902, Saint-Pierre, Martinique	*A priori* peu vulnérable de par sa condition sociale	inappropriées	n'a pas été résilient (décédé)	non résilient
Marie-Pierre	Cyclone Hugo 1989, Le Gosier, Guadeloupe	Peu vulnérable	appropriées et anticipées	a été résilient	retour à l'identique
Yves	Cyclone Hugo 1989, La Désirade, Guadeloupe	Peu vulnérable	appropriées et anticipées	a été résilient	retour à l'identique
Cyparis	Éruption 8 mai 1902, Saint-Pierre, Martinique	Très vulnérable	appropriées pendant la nuée	a été résilient	rebond avec amélioration de la situation antérieure
Daniel	Cyclone Lenny, 1999, Pigeon, Guadeloupe	Peu vulnérable *a priori* au regard de ses capacités *ex ante* mais très vulnérable à cause du contexte géographique	- non appropriées en amont du cyclone dans le choix du logement - appropriées par la suite	a été résilient	relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état antérieur
Parents de Yves	Cyclone Hugo, 1989, La Désirade, Guadeloupe	Vulnérables	appropriées en amont du cyclone - subies par la suite	Ont été résilients	relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état antérieur
Parents de Monique	Cyclone Dorothy, 1970, Fort-de-France, Martinique	Vulnérables	*réponses* appropriées mais insuffisantes	Ont été résilients	relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état antérieur
Léonie	Éruption 30 août 1902, Ajoupa-Bouillon, Martinique	Très vulnérable	*réponses* réactives appropriées	A été résiliente	relèvement mais avec dégradation par rapport à l'état antérieur

Tableau 6 : Tableau récapitulatif des situations rencontrées, de l'actualisation de leurs *coping capacities ex ante* et de leur résultat (Réalisation : F. Benitez)

Je peux donc en conclure que la mobilisation des capacités individuelles, par la mise en œuvre des *réponses* observées, ne se fait pas de manière automatique. D'une part, la vulnérabilité à l'aléa constatée *a posteriori,* c'est-dire évaluée *a posteriori* d'après les dommages subis effectivement par les individus, n'est pas totalement pré-déterminée par les facteurs qui permettent *a priori* de qualifier une personne de vulnérable. D'autre part, la résilience dépend bien des *réponses,* mais ces dernières ne sont pas entièrement explicables par les *coping capacities* que l'on pourrait prêter aux individus, en considérant leur vulnérabilité *a priori.*

Les facteurs de vulnérabilité, tels que décrit dans le PAR modèle de Blaikie *et al.* (Blaikie et *al.*, 1994), à savoir la condition sociale, économique, familiale des individus, elles-mêmes dépendantes des contextes politiques et macro-économiques, ne sont pas *entièrement* déterminants. D'autres facteurs entrent en compte dans l'activation de ces *coping capacities*.

Dans tous les cas étudiés, les *réponses* sont associées aux choix des individus avant et pendant la crise. Le fait d'avoir été capable de *cope with* est lié à une succession de décisions personnelles. Par exemple, si M. Durand avait fait le choix de partir avec sa famille, il aurait survécu à la nuée ardente de la Montagne Pelée. Inversement, Cyparis, qui aurait dû mourir lors de l'éruption du 8 mai, a survécu à ses blessures, et les choix de vie qu'il a opérés par la suite, l'ont fait changer radicalement de vie : il est parti vivre aux États-Unis et a quitté sa Martinique natale. Les *copings capacities* sont donc indissociables des choix individuels qui déterminent les *réponses.*

La vulnérabilité *a priori* des individus et les contextes qui expliquent cette vulnérabilité, ne suffisent pas à rendre compte de la mobilisation des *coping capacities* des individus ; il faut introduire une nouvelle notion pour décrire et expliquer leur *fonctionnement*. En m'appuyant sur les situations que j'ai pu observer et analyser, j'émets l'hypothèse que les *capabilités*, notion définie par Amartya Sen dans les années 1980, peuvent expliquer la mise en œuvre du processus de *coping* et ainsi, la mobilisation des capacités individuelles. Je vais m'employer, dans le prochain chapitre à développer cette notion au travers du champ de la vulnérabilité de la résilience et de facto, des *coping capacities*.

Chapitre 9- Les *capabilités* appliquées au champ de la géographie des catastrophes

L'étude des *coping capacities* et de la façon dont les individus les mobilisent ou non implique, dans un premier temps, de définir la notion de capacité. En première intention, j'ai choisi de définir le terme « capacité » par l'ensemble des facultés, ou aptitudes constatées chez un individu, qui lui permettent de réaliser une activité. La capacité est une caractéristique intrinsèque d'une personne qui lui permet d'« être capable de », au sens de : je sais, je peux, j'ai appris, j'ai la compétence (physique, mentale, culturelle, etc.), de faire quelque chose. Mais l'expression « être capable de » peut également s'interpréter comme un résultat : « j'ai été (ou non) capable de », dans le sens « j'ai (ou non) réalisé » telle ou telle action. Il y a donc d'emblée une ambiguïté qui demande de systématiquement préciser ce que l'on entend par *capacity to cope* : « être en capacité de », ou « avoir été capable » de réaliser le *coping process*.

J'ai démontré, dans le chapitre précédent, que le passage de la capacité qu'un individu possède *a priori* et qui lui permet d'agir - pour le dire autrement d'être « en capacité de » *a priori* -, au fait d'avoir effectivement agi de manière adéquate, - « d'avoir été capable de » *a posteriori*, n'était pas mécanique. Il n'existe pas de causalité linéaire entre les *coping capacities* individuelles et la résilience observée *a posteriori*. Pourtant, les cadres d'actions internationaux qui promeuvent la résilience font un lien entre ces capacités et la résilience. Le raisonnement implicite est le suivant. Si l'on observe que tel individu, telle communauté, tel territoire *ont été résilients*, cela signifie qu'ils *ont été capables* de « faire face », de mettre en œuvre des réponses appropriées. De là, on déduit l'existence de capacités entendues cette fois-ci comme une propriété intrinsèque, qui va devenir une ressource permettant de construire la *réponse* adéquate. Dès lors, il suffit de développer ces capacités chez les individus, en s'appuyant sur la diffusion d'une « culture du risque » auprès de la société civile à partir d'un double dispositif informationnel/éducationnel (Quenault, 2015).

Les exemples développés précédemment montrent pourtant que la manière dont les *coping capacities* s'expriment en situation de crise ou de post-crise est complexe. Introduire l'idée de capacité peut conduire à une lecture binaire du processus de *cope with*. On pourrait penser

qu'à partir du moment où l'individu possède des *coping capacities*, il va forcément les mobiliser. Se limiter à une approche par les seules capacités individuelles n'explique ni la diversité des *réponses* ni les résultats de non-résilience observés chez des individus possédant d'importantes *coping capacities a priori*.

Cela constitue en revanche une rupture importante avec le paradigme de la vulnérabilité sociale tel qu'il a été formalisé dans la littérature scientifique. Quand les géographes américains définissaient la vulnérabilité comme « unability to cope » (White et Haas, 1975 ; White, 1993 ; Blaikie et *al.*, 1994), ils insistaient sur deux dimensions. Premièrement, les individus n'étaient pas des enjeux passifs : c'étaient leurs actions, envisagées à travers les *réponses*, qui expliquaient les dommages qu'ils subissaient et leur relèvement. Deuxièmement, ces actions s'appuyaient sur des ressources extérieures qui étaient utilisées par les individus avant, pendant et après la crise. La vulnérabilité des individus était ainsi expliquée par la privation d'accès à des ressources dont l'existence dépendait à la fois, du capital économique, social et culturel de la personne, mais aussi et surtout du contexte politique, macro-économique et juridique dans lequel elle vivait. Cette approche critique voire radicale, était une façon de dénaturaliser les catastrophes naturelles et de les repolitiser (O'Keefe et *al.*, 1976). Mais ce faisant, la dimension individuelle du *cope with* était occultée. Les différents exemples que j'ai évoqués montrent qu'il est nécessaire de regarder la manière dont les individus utilisent ce qu'ils possèdent et ce que leur offre la société, en tenant compte aussi de ce qu'ils sont, de leurs facultés, de leurs compétences. Pour intégrer ces composantes, j'ai besoin d'utiliser une nouvelle notion : la *capabilit*é qui a été forgée par A. Sen en sciences économiques.

9-1- Les capabilités selon Amartya Sen

L'approche par les *capabilités*[324] a été formalisée par A. Sen en 1979, lors d'une conférence à l'Université de Stanford intitulée « Equality of what ? » (Sen, 1979), pour pallier les insuffisances qu'il prête aux travaux de Rawls (Rawls, 1987, 2005) sur l'égalité et la justice en économie (Sen, 1979, 1988, 2008). A. Sen inscrit l'approche par les *capabilités* dans le champ plus large de l'évaluation du bien-être chez les individus. Il écrit :

> « *This chapter* [functionings and capability, chapter 3] *explores the* capability *perspective of the assessment of well-being*[325] *»* (Sen, 1995, p. 39).

A. Sen n'étudie pas les *capabilités* pour elles-mêmes, mais les utilise comme outil au service de sa réflexion sur le bien-être (*well-being*). L'approche par les *capabilités* a fait l'objet de très nombreuses interprétations, tant en économie que dans d'autres disciplines, notamment en philosophie avec Martha Nussbaum (2008, 2012). Les auteurs qui utilisent les *capabilités* et les notions associées ne sont pas toujours d'accord sur les contenus et la signification des termes employés par A. Sen. J'ai donc fait le choix de partir de différents écrits d'A. Sen sur les *capabilités*, afin de proposer mon interprétation de la notion, pour ensuite la transférer dans le champ des risques et des catastrophes, en ne retenant que les éléments qui me paraissent pertinents.

9-1-1- Que sont les *fonctionnements* chez A. Sen ?

L'approche par les *capabilités* a pour point de départ la notion de « *functionings* », qui est traduite par *fonctionnement*[326] en français. A. Sen en donne la définition suivante :

> « *The well-being of a person can be seen in terms of the quality (the well-ness, as it were) of a person's being. Living may be seen as consisting of a set of interrelated functioning consisting of beings and doings. A person's achievement in this respect can be seen as vector of his or her functionings. The relevant functionings can vary from such elementary things as being in good health, avoiding escapable morbidity*

[324] « Capabilités » est la traduction française actée par les traducteurs officiels d'A. Sen pour le terme « capabilities » qu'il emploie dans son approche. Je choisis de le mettre en italique pour éviter toute ambiguïté dans la suite de mon texte.
[325] Traduction : « Ce chapitre [fonctionnements et capabilités, chapitre 3] explore l'approche des capabilités pour l'évaluation du bien-être » (traduction de Paul Chemla dans *Repenser l'inégalité*, 2000, Éditions du Seuil).
[326] Le terme « fonctionnement » écrit en italique fera référence à la définition d'A. Sen dans son approche par les *capabilités*.

and premature morbidity, etc. to more complex achievements such as being happy, taking part in the life of the community, and so on. The claim is that functionings are constitutive of a person's being, and an evaluation of well-being has to take the form of an assessment of these constituent elements[327] » (Sen, 1995, p. 39).

Les *fonctionnements* semblent donc correspondre à ce qu'un individu fait ou peut faire pour satisfaire ses besoins, ses désirs, s'accomplir dans la vie. Selon A. Sen, tous les individus aspirent à une vie donnée et cette vie se conçoit en termes de *fonctionnements* (Bénicourt, 2007). Ces *fonctionnements* peuvent aller des besoins les plus élémentaires et vitaux (être bien nourri, être cultivé, bien chauffé, etc.) à des formes d'accomplissements personnels (rester digne, être en mesure de prendre part à la vie communautaire, avoir un certain statut social, etc.) (Sen, 2000, p. 75).

Selon A. Sen, certains *fonctionnement*s sont communs à tous les individus : se nourrir et se soigner, boire, sont par exemple des besoins vitaux universels. Ils sont incompressibles et immuables. En revanche, d'autres *fonctionnements* varient en fonction du lieu et de l'époque. Certains besoins ou aspirations permettant le bien-être d'un individu vont par exemple, dépendre de la société dans laquelle la personne évolue et du contexte socio-économique et politique. Ainsi, « *rester digne, être en mesure de prendre part à la vie communautaire, avoir un certain statut social* » (Sen, 2000, p. 75), correspondent à des besoins non vitaux, mais essentiels au bien-être d'un individu. Le fait de rester digne est important, parfois même essentiel, pour beaucoup de gens. Cela contribue à leur bien-être, à leur qualité de vie, mais ce n'est pas un *fonctionnement* absolument indispensable pour vivre, contrairement au fait de boire ou de manger. Qui plus est, le contenu de la dignité varie selon les pays, les époques, les personnes, alors que, par exemple, la ration calorique minimale pour survivre est universelle. Je peux prendre le cas de Rose-Marthe, qui réalise quotidiennement plusieurs *fonctionnements* qui renvoient à des besoins vitaux : tous les jours, elle mange et boit, etc. Mais le fait de faire partie de l'association de la maison des aînés de Basse-Terre, où je l'ai rencontrée, correspond également à un *fonctionnement* qui rappelle le « *être en mesure de prendre part à la vie*

[327] Traduction : « On peut définir le bien-être d'une personne comme la qualité de son existence. Une vie est faite d'un ensemble de "fonctionnements" liés entre eux, composés d'états et d'actions. De ce point de vue, il est possible de représenter l'accomplissement d'un individu comme le vecteur de ses fonctionnements. Les fonctionnements pertinents peuvent aller de l'élémentaire (avoir suffisamment à manger, être en bonne santé, échapper aux maladies et à la mortalité prématurée, etc.) au plus complexe (être heureux, rester digne à ses propres yeux, prendre part à la vie communautaire, etc.). La thèse, c'est que les fonctionnements sont constitutifs de l'existence de la personne, et que l'évaluation de son bien-être doit nécessairement prendre la forme d'un jugement sur ces composantes » (traduction de Paul Chemla dans *Repenser l'inégalité*, 2000, Éditions du Seuil).

communautaire » donné par A. Sen comme exemple. Il s'agit ici d'un *fonctionnement* « complexe », qui dépasse le besoin vital universel, mais qui est essentiel à son bien-être.

Pour A. Sen, les *fonctionnements* représentent des états et des actions (*beings and doings*) constitutifs du bien-être (*well-being*) des individus. Ainsi, être malade, être en bonne santé, être dénutri, être bien nourri, relèvent des *beings* tandis que se soigner, manger, relèvent des *doings.* Les états (*beings*)*,* permettent la mise en œuvre d'actions (*doings*). Inversement, certaines actions (*doings*) peuvent améliorer, augmenter, etc. (par apprentissage par exemple), les états (*beings*) d'un individu. Par exemple, avoir faim correspond à un *being* et manger à un *doing.* Combinés ensemble, ils peuvent conduire à l'accomplissement d'un *fonctionnement* comme « se nourrir ».

Les *beings et les doings s*e regroupent au sein d'un *espace de fonctionnement* que Sen définit comme « *tout ce qu'il est possible de faire dans la vie, toutes les façons d'agir des individus* » (Sen, 2000). L'espace de *fonctionnement* constitue un ensemble théorique qui rassemble toutes les possibilités d'être (*beings*) et de réaliser des actions (*doings*) des individus en tous lieux et en tout temps. Chaque individu possède le même *espace d*e *fonctionnement*. Il est universel quels que soient le lieu et l'époque : un homme vivant au Moyen-Âge ou une femme du XXIème siècle possèdent tous les deux le même *espace de fonctionnement* qui permet les mêmes possibilités : se nourrir, se soigner, courir, prendre part à la vie communautaire, etc. Ce qui change, ce sont les conditions de mobilisation et d'utilisation de ces *fonctionnements*. Pour comprendre les différences qui apparaissent selon les individus, A. Sen introduit la notion de *capabilité*.

9-1-2- Des *fonctionnements* aux *capabilités*

Chez A. Sen, les notions de f*onctionnement* et de *capabilité* sont très proches, mais elles sont distinctes. Les *capabilités* traduisent l'aptitude d'une personne à utiliser, combiner et/ou articuler ses « *ressources (à travers ses caractéristiques personnelles et face aux contraintes sociales), pour accomplir les « fonctionnements » qu'elle souhaite réaliser »* (Sen, 1995, p.77).

Les *capabilités* d'un individu ne se réduisent donc pas à des facultés ou des compétences (capacités comme propriété). Elles ne désignent pas non plus le fait que la personne a été capable d'effectuer l'action qu'elle désirait et de satisfaire le besoin qu'elle avait pour accéder au bien-être (résultat). Elles associent en revanche les caractéristiques individuelles avec les

conditions et les combinaisons complexes qui permettent à une personne d'agir à travers la mobilisation de ressources. Elles insistent sur ce que l'individu est *et* sur ce qu'il fait.

Selon certains auteurs, les *coping capacities* désignent en effet la faculté des individus ou des groupes à faire usage des ressources disponibles. Parsons *et al.* les définissent par exemple comme :

> « *the means by which people or organizations use available resources, skills and opportunities to face adverse consequences that could lead to a disaster*[328] » (Parsons et *al.*, 2016).

La notion de *capabilité* telle que A. Sen la pense permet d'insister sur les conditions de cet usage des ressources : les aptitudes personnelles mais aussi les contraintes sociales. Pour décrire ce qu'il entend par *capabilités*, A. Sen ajoute que ces dernières associent les *capacités* et les *potentialités*[329] des individus. Les *capacités* sont formées par l'ensemble des *caractéristiques personnelles* et des *opportunités sociales* que possède un individu et qui lui permettent d'être en capacité de faire quelque chose. Les *caractéristiques personnelles* regroupent les caractères propres tels que l'âge, le genre, les aptitudes physiques et mentales, les handicaps ou autres infirmités, etc., les facultés et les dons innés. Les *opportunités sociales* renvoient à l'ensemble des dispositions prises par une société permettant aux individus de mieux vivre (éducation, santé, etc.). Réinterprétées en termes de ressources, les *caractéristiques personnelles* correspondent à ce que l'on est et les *opportunités sociales* à ce que notre environnement familial et institutionnel nous offre. On voit d'emblée une association entre l'être (ce que l'on est) et les conditions de vie, définies par le contexte social, qui permettent à un individu de s'accomplir.

Les potentialités renvoient aux ressources matérielles ou immatérielles de l'individu, qui lui donnent les moyens d'agir : capital financier, physique, social, humain. Elles correspondent à ce que l'individu possède indépendamment de ce que la société lui offre. Par exemple, être propriétaire d'un logement renvoie au capital immobilier, tandis que l'état de santé renvoie au capital physique. À la différence des aptitudes physiques innées, l'état de santé est acquis, au sens où il va être entretenu ou, au contraire, dégradé par le comportement (alimentation, sport, etc.) ou le contexte (exposition à des agents toxiques, etc.). Capital immobilier et capital

[328] Traduction : « La capacité d'adaptation est le moyen par lequel les personnes ou les organisations utilisent les ressources, les compétences et les possibilités disponibles pour faire face aux conséquences négatives qui pourraient mener à une catastrophe » (auteure).

[329] Les termes « capacité » et « potentialité » écrits en italique feront référence aux définitions d'A. Sen dans son approche par les *capabilités*.

physique, parce qu'ils sont acquis, correspondent aux *potentialités* d'une personne. Ces *potentialités* relient l'individu à son environnement familial, communautaire, économique, politique, etc. En effet, la constitution du capital dépend à la fois, des *caractéristiques personnelles* et des *opportunités sociales*.

En résumé, les *capacités* regroupent l'ensemble des caractéristiques personnelles d'un individu (son âge, son genre, ses aptitudes physiques innées, etc.) et l'ensemble des ressources extérieures qui peuvent être proposées par le contexte sociétal, en lien avec l'éducation, la santé, le développement, etc. (aides d'ONG après une catastrophe, mesures étatiques afin de favoriser l'éducation, etc.). Les *potentialités* désignent l'ensemble des capitaux qu'un individu peut posséder : financier, familial, intellectuel, physique, etc. Les *capabilités* décrivent la combinaison de trois types de ressources : ce que l'on est, ce que l'on possède et ce que la société nous offre. Ces combinaisons sont absolument singulières. Elles sont propres à chaque individu et varient tout au long de sa vie.

9-1-3- Les *capabilités* permettent d'introduire la question du choix

La notion de *capabilité* associe les *caractéristiques* propres à chaque individu, sa dotation de départ en quelque sorte, aux facultés et aux ressources qui se développent au sein d'un environnement politique, social et économique, institutionnel, etc. particulier (Sen, 2000 et 2010a). Sans cette combinaison entre *capacités* et *potentialités*, entre aptitudes, capital individuel et *opportunités sociales*, l'individu n'a ni la possibilité, ni la liberté de satisfaire ses besoins vitaux, pour accomplir ses désirs, pour mener à bien ses projets, pour atteindre les objectifs qu'il se fixe. A. Sen écrit ainsi :

> « *The focus of the capability approach is thus not just on what a person actually ends up doing, but also on what she is in fact able to do, whether or not she chooses to make use of that opportunity*[330] » (Sen, 2010b, p. 235).

Les travaux d'A. Sen ont pour originalité de mettre en exergue la question des choix individuels dans l'accomplissement des *fonctionnements*. Pour A. Sen, il existe deux types de *fonctionnements* : les *fonctionnements* accomplis et les *fonctionnements* non accomplis. Ces derniers peuvent l'être pour deux raisons principales : soit l'individu n'a pas accès aux biens,

[330] Traduction : « Dans l'approche par les capabilités, on ne s'intéresse pas seulement à ce qu'une personne finit par réaliser, mais aussi à ce qu'elle est vraiment en mesure de faire, qu'elle choisisse ou non de le faire » (traduction réalisée par Paul Chemla avec la collaboration d'Éloi Laurent dans Sen, 2010a).

aux ressources ou encore au capital nécessaire pour lui permettre d'accomplir le *fonctionnement,* soit l'individu choisit volontairement de ne pas réaliser ce *fonctionnement* (Bertin, 2003). Pour illustrer la différence, A. Sen prend l'exemple de deux personnes face à un jeûne :

> « *In terms of being hungry and undernourished, a person who voluntarily fasts, for political or religious reasons, may be just as deprived of food and nourishment as a famine-stricken victim. Their manifest undernutrition - their achieved functioning - may be much the same*[331] » (Sen, 2010b, p. 237).

Au travers de cet exemple, Sen identifie clairement une similitude dans le *fonctionnement* des deux individus : tous les deux ont jeûné. Pourtant A. Sen différencie les deux cas : l'un a choisi de ne pas manger et l'autre subit la situation de jeûne. A. Sen introduit la différence grâce à la notion de *capabilité* :

> « *the capability of the well-off person who chooses to fast may be much larger than that of the person who starves involuntarily because of poverty and destitution*[332] » (Sen, 2010b, p. 237).

La notion de *capabilité* lui permet par conséquent de distinguer les *fonctionnements* choisis et valorisés et les *fonctionnements* subis. Chez A. Sen, la question du choix est donc fondamentale :

> « *Capabilities are defined derivatively on functionings, and include inter alia all the information on the functioning combinations that a person can choose*[333] » (Sen, 2010b, p. 236).

[331] Traduction : « Par exemple, en termes de faim ou de carence alimentaire, quelqu'un qui jeûne volontairement pour des raisons politiques ou religieuses, est parfois tout aussi dénutri qu'une victime de la famine. Leur sous-alimentation manifeste - leur fonctionnement accompli - est tout à fait comparable » (traduction réalisée par Paul Chemla avec la collaboration d'Éloi Laurent dans Sen, 2010a).

[332] Traduction : « les capabilités de la personne aisée qui choisit de jeûner sont bien supérieures à celles de la personne qui meurt de faim involontairement par pauvreté et indigence » (traduction réalisée par Paul Chemla avec la collaboration d'Éloi Laurent dans Sen, 2010a).

[333] Traduction : « les capabilités sont définies par dérivation à partir des fonctionnements et elles comprennent, entre autres, toute l'information sur les combinaisons de fonctionnements qu'une personne peut choisir » (traduction réalisée par Paul Chemla avec la collaboration d'Éloi Laurent dans Sen, 2010a).

Pour le dire autrement, a-t-on le choix de réaliser et/ou d'accomplir ce que l'on désire dans sa vie ? Si oui, quelles ressources possède-t-on pour mettre en œuvre l'option que l'on a choisie ? Quels types d'accompagnements extérieurs favorisent les individus, ou au contraire, les handicapent, dans la réalisation de leurs *fonctionnements* ?

A. Sen précise que le choix « *est en soi une composante précieuse de l'existence, et une vie faite de choix authentiques entre des options sérieuses peut être considérée (précisément pour cette raison) comme plus riche* » (Sen, 2000, p. 78-79), confirmant ainsi son importance au sein de l'approche par les *capabilités*. Sans la possibilité de choisir, l'existence humaine consisterait en une succession d'actions pré-déterminées par la naissance, ne laissant aucune place à une évolution. A. Sen, au travers des *capabilités*, replace la question du choix au centre des débats. Ce faisant, il met l'accent sur la liberté sous-jacente vers laquelle chaque être humain tend, afin d'accéder à une vie plus enrichissante.

Je n'entrerai pas plus en détail dans la théorie des *capabilités* en économie : je souhaite en revanche retenir la question du choix et la différentiation entre *potentialité*s et *capacités*, composant les *capabilités,* pour éclairer mon problème de recherche. J'ajoute que le terme de *capabilité* a déjà été employé à plusieurs reprises dans le champ de la géographie des risques (Wisner, 2004 et 2016), mais sans référence à l'approche par les *capabilités* de Sen. En effet, il y est employé dans le sens de l'anglais courant, par opposition au terme « *capacity* ». « *Capability* », en anglais courant, décrit les moyens qu'un individu possède pour réaliser quelque chose : « *capability to do something* » selon le dictionnaire Harrap's[334]. « *Capacity* » désigne en revanche une quantité que l'on peut mesurer (Harrap's, 2013, p.122).
Je propose pour ma part de transposer la réflexion de A. Sen en l'adaptant au champ de la résilience aux catastrophes naturelles. L'approche par les *capabilités* me permet non seulement de comprendre comment les *coping capacities* sont mobilisées par les individus, mais aussi d'identifier les ressources et conditions nécessaires à leur mobilisation. Enfin, cette transposition des *capabilités* au champ de la résilience va également introduire la question du choix des personnes.

[334] Harrap's Shorter dictionnaire, 2013, Edition Bilingual, collection Harrap's biling anglais, p.122..

9-2- Les capabilités appliquées aux cas d'étude haïtiens et antillais

Si j'applique l'approche par les *capabilités* aux individus que j'ai rencontrés durant ma recherche, je constate qu'ils possèdent tous un même *espace de fonctionnement*. Chacun possède des *fonctionnements* vitaux, des besoins essentiels qui sont immuables. Ce qui va les différencier, c'est ce que A. Sen appelle leurs « *capabilities to function*[335] » (Sen, 1995, p.40). Pour accomplir un *fonctionnement* donné, les individus possèdent des *capabilités* différentes. Par exemple, M. Dumas et Cyparis, évoqués dans le chapitre précédent, ont réalisé le même *fonctionnement :* ne pas quitter Saint-Pierre. La différence réside dans la diversité des choix qui s'offraient à eux et dans la liberté qu'ils ont eue d'accomplir ce *fonctionnement*. M. Dumas a fait le choix de rester à Saint-Pierre. Cyparis ne pouvait pas faire autrement : il était en prison. Pour l'un, le *fonctionnement* est choisi, pour l'autre subi.

Ce qui distingue les deux hommes, ce sont leurs *capabilités*. M. Dumas possédait suffisamment de *caractéristiques personnelles* (un homme probablement entre 40 et 50 ans, en bonne santé physique, sans handicap particulier, avec une confortable situation professionnelle) et de *potentialités* (avec un capital financier important, un capital familial, un capital intellectuel, etc.) pour avoir le choix de fuir la ville et d'aller se réfugier avec sa famille au sud de la Martinique, voire de rentrer en France métropolitaine. Néanmoins, il a décidé de rester. Dans le même ordre d'idée, Cyparis possédait des *caractéristiques physiques* lui permettant de fuir, mais son emprisonnement l'a privé de la possibilité de quitter la ville. Toutefois, même s'il n'avait pas été emprisonné, ses *potentialités* étaient de toute façon très faibles : il n'avait ni ressources financières, ni capital social ou familial. Il aurait sans doute fait comme de nombreux habitants de Saint-Pierre, qui n'ont pu fuir la ville car leurs *potentialités,* autrement dit, leur capital financier très faible ou leur capital familial inexistant, ne leur permettaient pas de quitter leur emploi et d'aller se réfugier chez un membre de leur famille (Tableau 7).

[335] Traduction : « capabilités de fonctionner » (auteure).

Individu	*Fonctionnement*	*Capacités*	*Potentialités*	*Capabilités*	Choix	Résilient
M. Dumas	survivre à la crise éruptive de la Montagne Pelée de 1902 tout en restant à Saint-Pierre	importantes *caractéristiques personnelles* qui lui auraient permis de fuir ou de se protéger. Il aurait pu profiter des *opportunités sociales* en partant avec un des bateaux pour le sud de l'île ou la France métropolitaine	possède de nombreux capitaux lui permettant la mise en œuvre de *réponses* (financier, intellectuel, familial, relationnel, économique, etc.)	très importantes	a de nombreux choix mais fait celui de rester	n'est pas résilient
Cyparis	survivre à la crise éruptive de la Montagne Pelée de 1902 tout en restant à Saint-Pierre	bonnes caractéristiques personnelles (homme jeune en bonne santé)	ne possède pas de capitaux	très faibles	n'a pas le choix, est emprisonné	est résilient

Tableau 7 : Tableau récapitulatif des *capabilités* de M. Dumas et de Cyparis suite à l'éruption de la nuée ardente du 8 mai 1902 (Réalisation F. Benitez)

Les *capabilités* de M. Dumas étaient supérieures à celles de Cyparis. Ces exemples montrent que si les *capabilités* ne présument pas la résilience, elles permettent de rendre compte de la diversité des *réponses* effectivement mises en œuvre. En effet, l'approche par les *capabilités* permet d'introduire la dimension des choix individuels dans l'exercice des *coping capacities*. Les *capabilités* expliquent que chaque *réponse* est propre à un individu, à un moment donné, à un territoire donné. Utiliser cette notion de *capabilité* peut ainsi permettre de souligner la complexité des trajectoires qui amènent un individu à être résilient ou non, en interrogeant particulièrement les liens entre la personne et le contexte dans lequel elle évolue.

Afin d'illustrer l'intérêt de l'approche par les *capabilités* pour le champ de la géographie des catastrophes naturelles, j'ai choisi de l'appliquer plus en détail à trois récits que j'ai recueillis durant mes entretiens : Élie et la grand-mère d'Émile, tous les deux Haïtiens, et Max D., vivant en Martinique, en plus de ceux de M. Dumas et de Cyparis.

9-2-1- De la vulnérabilité aux *capabilités,* l'exemple d'Élie :

Élie est un homme de 47 ans, que j'ai rencontré en mars 2016 à Port-au-Prince. Il est originaire du Cap Haïtien au nord de l'île et est venu vivre dans la capitale haïtienne à l'âge de 17 ans pour travailler. Il a arrêté ses études avant l'âge de quinze ans, car sa famille ne pouvait pas payer les frais de scolarité. En 2016, Élie est marié et père d'une jeune fille de 15 ans. Il travaille comme serveur dans un hôtel de Port-au-Prince. Sa femme ne travaille pas. Ils habitent dans une maison en location à Pacot, l'un des quartiers de la capitale, à 25 minutes du travail d'Élie. Pour ces raisons, Élie présentait *a priori* un profil de vulnérabilité élevée avant la catastrophe.

Lorsqu'on évalue *a posteriori* la vulnérabilité d'Élie au séisme de 2010, en examinant les conséquences de ce dernier, on peut considérer qu'il a effectivement été vulnérable. S'il n'a subi aucune atteinte à son intégrité physique, sa maison s'est en revanche effondrée, tuant son fils âgé de 5 ans et blessant légèrement sa femme à la jambe. Il a également perdu un frère et une sœur. Lui et sa famille ont vécu ensuite plus d'un an dans leur jardin ou dans la rue, sous un tapis accroché avec quatre branches de bambous, en attendant de pouvoir déménager.

À y regarder de plus près, Élie a bien été vulnérable au choc de la secousse initiale. En revanche, il a su faire face aux perturbations qui ont suivi le tremblement de terre, et n'a donc pas été vulnérable à ces perturbations secondaires. Il n'a subi ni dommages physiques ni dommages matériels supplémentaires lors des répliques du séisme initial. Il n'a pas non plus été victime du choléra. De plus, Élie a été capable d'adopter les bons comportements pour se mettre en sécurité, lui et sa famille. Par exemple, les premières nuits qui ont suivi le tremblement de terre, ils ont dormi dehors, dans la rue, loin des immeubles ou autres maisons pouvant encore s'effondrer, car Élie s'attendait à des répliques. Il a également préféré rester sur les hauteurs de Port-au-Prince plutôt que d'aller chercher de la nourriture au niveau du port et du marché central de la ville, car il avait entendu parler « **d'un risque de grosse vague**[336] ». Malgré les pénuries alimentaires sévissant dans la capitale, Élie a été capable de trouver de quoi nourrir sa famille.

[336] Entretien Élie, 4 avril 2016, Haïti, p. 6.

Élie a également été capable de faire face aux conséquences du séisme à plus long terme : il a ainsi construit un abri temporaire pour répondre à la destruction de sa maison, ce qui lui a permis de ne pas rejoindre les camps de réfugiés et de demeurer dans son quartier, préservant ainsi l'accès à son emploi, les solidarités qu'il avait construites avec son voisinage, et les ressources locales (école pour sa fille, etc.).

L'exemple d'Élie montre que la vulnérabilité n'est pas un état figé, mais qu'elle varie au cours du temps. Il montre aussi que les *coping capacities* ne s'expriment pas systématiquement. Élie est vulnérable à un moment donné, lorsqu'il *est* incapable de faire face à une perturbation donnée. Il est donc indispensable de regarder « *qui* » est vulnérable « *à quoi* » et à quel moment. La vulnérabilité est moins une propriété absolue qu'un attribut dynamique des individus, qui dépend effectivement de la mobilisation de leurs *coping capacities*. Il n'y a pas de vulnérabilité *en soi,* mais des vulnérabilités multiples qui se construisent dans le temps, non seulement en amont, mais aussi pendant la crise, de façon dynamique, en fonction des (in)capacités qui s'expriment (ou non), à des degrés différents.

Si l'on regarde maintenant la résilience d'Élie, on peut considérer qu'il a globalement été résilient au tremblement de terre et à ses conséquences. Il ne s'est pas effondré, il a survécu, il s'est relevé, a su mettre en place des *réponses* lui permettant de reconstruire sa vie. Par exemple, il s'est rendu à son travail pour demander qu'on lui donne un des tapis en réserve pour pouvoir construire un abri temporaire et faire face à la perte de sa maison. Élie s'est aussi appuyé sur sa foi et ses ressources mentales propres pour dépasser le décès de ses proches, dans un contexte où il ne pouvait avoir accès à un soutien psychologique spécialisé.

La trajectoire de résilience d'Élie face au séisme est complexe. Comprendre la résilience d'Élie, c'est constater *a posteriori* qu'il possédait des *coping capacities* qui lui ont permis de répondre aux dommages qu'il a subis consécutivement au séisme de 2010 et aux perturbations qui ont suivi (répliques, perte d'une partie de sa famille, perte de sa maison, pénuries alimentaires, épidémies, etc.). C'est donc d'emblée prendre en compte non pas un événement isolé, mais une « chaîne d'impacts » (Duvat, 2015). Dire qu'Élie a été résilient au tremblement de terre de 2010, c'est qualifier une situation, un état envisagé dans sa globalité. Mais cet état final se décompose en réalité en de multiples états intermédiaires, qui correspondent aux *réponses* qu'il met ou non en œuvre face aux différents événements, chocs, perturbations qui résultent à la fois du séisme initial, mais aussi des vulnérabilités qui se révèlent consécutivement à ce dernier, et qui s'actualisent en dommages qui deviennent à leur tour des perturbations, par effet domino. Élie est vulnérable lorsqu'il est incapable de faire

face à une perturbation donnée, et qu'il subit un dommage. Il est résilient à partir du moment où il *cope with* ce dommage pour le dépasser.

Au moment du choc initial, Élie mobilise un ensemble de *coping capacities* qui lui permettent de survivre et de protéger ce qui reste de sa famille. Par la suite, il met en place des *réponses* efficaces pour se relever de ce choc, mais aussi pour faire face aux chaînes d'impacts (Duvat, 2015) qui en découlent. Ces *coping capacities* s'expriment d'ailleurs parfois indépendamment de ses choix ou de ses désirs. Ainsi, il retourne très vite à son travail malgré sa peur des répliques parce qu'« [il] **n'avait pas le choix,**[il] **devait payer l'enterrement de [son] fils**[337]». Ce que d'aucuns considèreront comme une extraordinaire capacité à se prendre en charge et à rebondir, n'est en réalité ici que le fruit d'une absence de choix découlant très directement de sa condition de vulnérabilité initiale.

Au fil de la crise, la résilience d'Élie se construit par réaction, mais aussi par « apprentissage », dans le temps moyen et long qui s'écoule après le choc initial. Par exemple, il cherche au départ de quoi nourrir sa famille dans son quartier. Par la suite, ses voisins lui indiquent qu'il peut tenter de s'approvisionner à la campagne. Il utilise donc son jour de congé pour aller chercher de la nourriture hors de la ville en utilisant les *taps-taps* (taxis collectifs, Figure 11), ce qui représente six heures de route par jour. Il apprend ainsi peu à peu comment surmonter les pénuries alimentaires.

Élie a montré ses *coping capacities*. Interprétée à l'aune des cadres internationaux précédemment évoqués, sa résilience repose sur le fait que, malgré sa condition de vulnérable, Élie a fait preuve d'une capacité d'autonomie, d'auto-organisation et d'adaptation hors du commun. Le problème est que lorsque je l'interroge sur ce qui se passerait en cas de nouvelle catastrophe majeure, Élie n'a pas l'assurance de pouvoir à nouveau faire face à la catastrophe. Élie doute de la possibilité à mettre en place ces *réponses*, car, comme il me l'explique durant notre entretien, il n'en a pas les moyens, du fait de sa situation économique et plus largement du contexte politique et socio-économique haïtien.

Comment expliquer cette non-reproductibilité ? Si l'on applique à la situation d'Élie l'approche par les *capabilités*, on voit qu'il connaît les bons comportements et les met en œuvre. Il bénéficie ici de ses *potentialités* au travers de son capital culturel, qui lui permet d'avoir accès aux consignes de prévention. Elie s'appuie sur les ressources fournies par son voisinage et mobilise ainsi ses *potentialités* au travers de son capital humain et relationnel. Élie utilise parallèlement sa force physique et ses aptitudes intellectuelles pour construire un

[337] Entretien Élie, 4 avril 2016, Haïti, p. 6.

abri temporaire pour sa famille (*caractéristiques personnelles*). Il profite de la présence de membres d'ONG qui lui fournissent du matériel pour son abri (*opportunités sociales* qui découlent du séisme). On peut ainsi observer qu'au travers de ses actions et prises de décisions, il mobilise à la fois ses *capacités* et ses *potentialités*.

Appliquer la notion de *capabilités* au cas d'Élie permet d'expliquer par la dimension du choix le caractère non-reproductible des *réponses* que les individus mettent en œuvre lors d'une crise. Parce que les *capabilités* d'Élie sont limitées, ses choix sont restreints. Élie a beau posséder des *coping capacities*, celles-ci sont dépendantes de ses *capacités* et *potentialités* réduites (Tableau 8).

Individu	*Fonctionnement*	*Capacités*	*Potentialités*	*Capabilités*	Choix
Élie	reconstruction d'un logement pour lui et sa famille	possède les *capacités* (capacité physique et intellectuelle) mais ne bénéficie pas d'*opportunités sociales* (aides des ONG, ou mesures étatiques afin de reconstruire Port-au-Prince)	n'a pas de capital financier mais possède un capital culturel et relationnel	faibles	n'a pas la possibilité de choisir ce qu'il souhaiterait réellement mettre en œuvre comme *réponses* car ses *capabilités* sont faibles
Élie	faire le deuil de son fils et de ses frères et sœurs décédés durant le séisme	ses *caractéristiques personnelles* ne l'handicapent pas, mais il n'a pas pu bénéficier d'*opportunités sociales* (aides d'ONG par exemple)	il ne possède pas de capital financier, ne peut donc pas continuer à faire vivre sa famille s'il ne retourne pas travailler	faibles	n'a pas pu faire le choix de ce qu'il aurait aimé réaliser car ses *capabilités* étaient trop faibles

Tableau 8 : Tableau récapitulatif des *capabilités* d'Élie durant la crise consécutive au séisme du 12 janvier 2010 (Réalisation F. Benitez)

9-2-2- D'autres cas où les *capabilités* permettent une meilleure compréhension de la trajectoire de résilience individuelle

D'autres personnes ont vécu le séisme différemment d'Élie. Des centaines de familles se sont retrouvées sans logement, devant vivre dans les rues de Port-au-Prince. Privées de capital personnel, elles ont pu bénéficier d'*opportunités sociales* : les ONG les ont prises en charge

dans des camps ou ont, pour certaines, financé la reconstruction de leur logement. Relue au prisme des *capabilités*, la résilience de ces individus dépend par conséquent des *opportunités sociales* et non de leurs *caractéristiques personnelles* ou de leurs *potentialités*.

Si l'on reprend le récit de Max D. pendant le cyclone David, en 1979, en Martinique, on peut proposer la même analyse. Max D. a su faire face à son passage, car il avait une bonne condition physique. Il a pu ainsi s'opposer à la violence des vents en maintenant fermées ses persiennes. Grâce à sa force physique, il a empêché la survenue d'importants dégâts au sein de sa maison. Ses aptitudes intellectuelles l'ont également aidé : il a réfléchi aux bons comportements et a construit une *réponse* par ajustements successifs, en fonction des conséquences du cyclone. En somme, ce sont ses *capacités* (*caractéristiques physiques*) et ses *potentialités* (capital physique, intellectuel, cognitif) qui lui ont permis d'être résilient (Tableau 9).

Individu	*Fonctionnement*	*Capacités*	*Potentialités*	*Capabilités*	Choix
Max D.	empêcher les vents et la pluie du cyclone David de rentrer dans son logement	grâce à ses *capacités* (aptitudes physiques et intellectuelles) il a pu *cope with*	il possède un capital physique, intellectuel, cognitif important	fortes	il a fait le choix de rester chez lui

Tableau 9 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* de Max D. lors du passage du cyclone David en 1979 en Martinique (Réalisation F. Benitez)

Les témoignages font aussi état d'individus qui n'ont pas pu être résilients face à la crise, à cause de leurs *caractéristiques personnelles*. La grand-mère d'Émile, par exemple, a été une victime indirecte du séisme. Comme je l'ai expliqué précédemment, Émile et sa famille sont partis dans la région de l'Artibonite quelques jours après le séisme du 12 janvier. Leurs *potentialités,* au travers de leur capital financier et familial, leur ont permis de faire face aux conséquences directes du tremblement de terre. La grand-mère d'Émile souffrait de troubles cardiaques et de diabète : ses *caractéristiques personnelles* ne lui ont pas permis de continuer à vivre loin de la capitale et de ses structures de soins. Elle n'a pas pu bénéficier de la prise en charge nécessaire dans son village natal et a dû revenir à Port-au-Prince pour se faire soigner. Mais faute de soins adaptés, et marquée sans doute aussi par le séisme et ses conséquences, elle est décédée trois mois après son retour dans la capitale. Ses *caractéristiques physiques* étaient très limitées, affaiblissant ses *capabilités* (Tableau 10) ; par conséquent, elle n'a pas eu

la possibilité de choisir les *réponses* qu'elle aurait aimé mettre en œuvre. Elle a été obligée de revenir à Port-au-Prince où elle avait été traumatisée quelques mois auparavant.

Individu	*Fonctionnement*	*Capacités*	*Potentialités*	*Capabilités*	Choix
Grand-mère d'Émile	se faire soigner	caractéristiques personnelles très dégradées et n'a pas pu bénéficier d'*opportunités sociales*	ne possède pas personnellement de capitaux lui permettant la mise en œuvre des *réponses* souhaitées	très faibles	n'a pas eu le choix, a subi son retour à Port-au-Prince et en est décédée

Tableau 10 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* de la grand-mère d'Émile suite aux conséquences du séisme du 12 janvier 2010 (Réalisation F. Benitez)

9-2-3- Des *coping capacities* aux *coping capabilities* des individus

L'approche par les *capabilités* permet une nouvelle lecture des *réponses* des individus et de leur résilience. Les récits d'Élie, de Max ou encore de la grand-mère d'Émile montrent finalement que les *coping capacities* n'expliquent pas les situations observées. Je propose donc de les remplacer par les *coping capabilities*.

Par *coping capabilities*, j'entends la façon dont un individu peut utiliser trois types de ressources : ses *caractéristiques personnelles* (ce qu'il est), son capital (ce qu'il possède), les *opportunités sociales* (ce que la société, entendue au sens large, lui offre).

Les *coping capabilities* sont attachées à chaque individu. En ce sens, elles sont singulières et ne sont ni universelles ni reproductibles d'une personne à une autre. Ainsi, il ne s'agit plus de parler des *coping capacities* d'Élie suite au séisme de 2010, mais bien de prendre en compte lors de l'analyse, ses *coping capabilities*. Elles lui sont propres et diffèrent de celles de sa femme ou de sa fille.

Parler des *coping capabilities* d'une personne permet de distinguer deux choses : le caractère approprié de la *réponse*, qui va définir sa résilience, et sa possibilité de mettre en œuvre cette *réponse*. Les exemples de Cyparis, d'Élie, de Max ou encore de la grand-mère d'Émile, prouvent que la mise en œuvre de la *réponse* est rendue impossible par l'absence (ou la faiblesse) des *capabilités*. Le cas de M. Dumas montre en revanche que la *capabilité* n'explique pas le caractère approprié de la *réponse*. En effet, des *capabilités* élevées peuvent aller de pair avec une *réponse* inappropriée. La situation démontre ainsi la non coïncidence

entre *capabilité* et *réponse.* Ce n'est pas le niveau des *capabilités* d'un individu qui explique que sa *réponse* soit plus ou moins adéquate en cas de crise. En revanche, les *capabilités* expliquent que la mobilisation des *coping capacities* ne s'opère pas sur le mode de la mobilisation mécanique. Elles permettent d'insister sur les choix individuels (ou sur l'absence de choix).

Pour conclure ce chapitre, l'approche par les *capabilités* d'A. Sen appliquée aux champs des catastrophes naturelles est intéressante, car elle permet de reconsidérer le processus de *cope with* et les *coping capacities*. Les *capabilités* permettent de se concentrer sur les individus, en tant qu'ils sont des acteurs de la gestion de crise et du relèvement, et non pas de simples enjeux passifs, autrement dit de se concentrer sur les individus en tant qu'ils construisent une dynamique dans un contexte particulier. L'approche par les *capabilités* offre aussi la possibilité de dissocier la *réponse* et la résilience des *capacités* individuelles, entendues comme des facultés inhérentes aux individus. On peut posséder des *coping capacities* individuelles importantes *a priori* sans avoir pour autant la possibilité de mettre en œuvre une *réponse* appropriée, faute de choix. La possibilité du choix, qui se traduit dans la diversité des options possibles pour l'individu, est fonction des *capabilités* de la personne. Ce sont donc les *capabilités* qui permettent aux individus de mobiliser leurs *coping capacities*, ce qui me conduit à préférer l'idée de *coping capabilities* pour comprendre la mise en œuvre des réponses qui conduisent (ou pas) à la résilience et pour insister sur la complexité de cette mise en œuvre.

Or, si de fortes *capabilités* donnent *a priori* aux individus de fortes *coping capabilities*, la possibilité même du choix explique que la *réponse* ne soit pas toujours appropriée. Malgré d'importantes *coping capabilities* découlant de ses fortes *capabilités*, M. Dumas n'a pas survécu car il a fait un mauvais choix : il est resté à Saint-Pierre au lieu de fuir avec le reste de sa famille. Il n'a donc pas été résilient. L'approche par les *capabilities* permet ainsi de dissocier la vulnérabilité initiale et la résilience finale, la réponse et le *cope with.* Elle permet de montrer qu'il n'y a pas d'individus intrinsèquement résilients à tout.

L'approche par les *capabilités* a donc le mérite de mettre en lumière l'importance du choix : le fait que les *capacité*s et *potentialités* soient élevées ne signifie pas que les *réponses* seront appropriées et, à l'inverse, des *capacités* et *potentialités* faibles peuvent être associées à des *réponses* adéquates et une situation finale de résilience.

Dès lors, il convient d'explorer plus avant la question des choix et des contextes dans lesquels ils s'opèrent. La notion de *coping capabilities* est importante mais ne suffit pas, car elle ne permet pas de rendre compte et surtout d'expliquer les relations qui existent entre les différentes composantes de ces *capabilités* (*capacités* et *potentialités*).

Chapitre 10- Le *contexte capabilitaire* au sein duquel les *capabilités* sont mobilisées

Qu'est-ce qui fait que des *potentialités* fortes sont effectivement mobilisées et de manière efficace ? Comment les *opportunités sociales* sont-elles utilisées par l'individu mais aussi pourquoi sont-elles ou non présentes ? Comment les *potentialités* et les *opportunités sociales* peuvent-elles compenser les caractéristiques individuelles qui rendent vulnérables ?
Pour répondre à ces questions, il faut examiner la place qu'A. Sen accorde à la question de la liberté dans son approche par les *capabilités*. A. Sen écrit par exemple :

> « *The idea of capability can accommodate this important distinction, since it is oriented towards freedom and opportunities, that is, the actual ability of people to choose to live different kinds of lives within their reach, rather than confining attention only to what may be described as the culmination (or aftermatch) of choice*[338] » (Sen, 2010b, p. 237).

Sans la liberté, l'approche par les *capabilités* ne peut être pertinente puisque sans liberté, les décisions prises sont forcées, elles ne dépendent pas des individus : aucun choix n'est possible. Plus les *capabilités* d'un individu sont importantes, plus il a de choix possibles, plus il a de liberté, et inversement.

Transféré au champ des catastrophes, du *cope with* et de la résilience, cela signifie que ce que l'on est (*caractéristiques individuelles*), ce que l'on a (capitaux constituant les *potentialités*) et ce que la société nous offre (*opportunités sociales*) nous rendent d'autant plus libres de choisir les *réponses* qui permettront de « faire face », « faire avec », « vivre avec », etc. (selon la traduction que l'on adopte de *cope with*). Si l'on ne prend pas en compte la liberté, la *réponse* des individus à une crise ou une catastrophe peut être effectivement comprise comme la mobilisation mécanique de capacités présentes *a priori*. L'individu agirait sans se poser de questions, appliquant le « bon comportement », prenant la « bonne décision » à la manière

[338] Traduction : « l'idée des capabilités est orientée vers la liberté et les possibilités, c'est à dire vers l'aptitude réelle des gens à choisir entre différents types de vie qui sont à leur portée et elle ne limite pas exclusivement son attention sur ce qu'on peut appeler le point culminant (ou le lendemain) du choix » (traduction réalisée par Paul Chemla avec la collaboration d'Éloi Laurent dans Sen, 2010a).

d'un automate. Sans liberté, les *coping capabilities* se réduisent à des *coping capacities* : il « a été capable de » ou il « n'a pas été capable de ». Dans ce schéma, soit les *coping capacities* sont innées, soit il suffit d'apprendre aux gens les « bonnes pratiques » pour les rendre capables de « faire face », « faire avec », « vivre avec », etc.

10-1- Expliquer la mise en œuvre des réponses à partir de la liberté individuelle

Toute *réponse* mise en œuvre par une personne peut s'interpréter comme le résultat d'une décision individuelle qui peut être prise plus ou moins librement. La liberté dépend à la fois de la diversité des options qui s'offrent à l'individu et de la possibilité qu'il a de mettre en œuvre ces options.

10-1-1- La liberté est proportionnelle au nombre d'options possibles pour l'individu

La liberté de choix de l'individu est proportionnelle au nombre de *réponses* qui s'offrent à lui. Par exemple, Émile avait plusieurs possibilités de *réponses* après le séisme du 12 janvier 2010. Il avait le choix de rester à Port-au-Prince, de suivre sa famille dans la région de l'Artibonite ou encore de partir en France rejoindre son père, etc. Il en est de même pour la mère de Michelet, Dora : elle pouvait partir vivre chez l'un de ses enfants à Pétionville, définitivement ou en attendant que l'on reconstruise sa maison ; ou elle pouvait s'expatrier aux États-Unis chez l'une de ses filles, déménager dans un autre quartier de Port-au-Prince, etc. Mme Pierre-Léandre, en Martinique, est aussi dans ce cas de figure. En cas d'alerte cyclonique, elle a le choix de rester chez elle, d'évacuer chez un voisin, un ami, un membre de la famille, voire même de quitter l'île, etc. Ces trois personnes ont donc différentes options pour répondre à la perturbation qui les frappe : elles sont plus libres au sens où elles ont une plus grande marge de décision.

D'autres personnes interrogées n'ont pas eu cet éventail de choix. Par exemple, en Guadeloupe, Yves et ses parents, lors du passage d'Hugo à la Désirade en 1989, n'ont pas eu d'autre choix que de rester confinés chez eux : la violence du cyclone était telle qu'ils ont ensuite été forcés de se réfugier dans les toilettes de leur logement. De même, Élie lors du

décès de son fils suite au séisme de 2010, n'a pas eu d'autre possibilité que celle de retourner travailler après les obsèques, alors qu'il n'en avait aucune envie et qu'il avait peur de revenir sur son lieu de travail. Lui et sa famille ne possédaient pas suffisamment de ressources pour vivre sans ses revenus.

Ces exemples renvoient aux *réponses* contraintes que j'ai identifiées dans la partie précédente. Peu importe ici que les *réponses* aient été appropriées et qu'elles aient permis la résilience des individus : ce que les cadres internationaux appellent leurs *coping capacities* est en réalité la conséquence d'une absence de choix.

10-1-2- De la diversité des options à la possibilité de choisir

Les différents exemples étudiés font écho à l'exemple d'A. Sen sur le jeûne cité dans le chapitre précédent. Deux personnes qui accomplissent le même *fonctionnement* n'ont pas toujours le même degré de liberté réelle. Si je reprends le cas de M. Dumas lors du 8 mai 1902 en Martinique, il est resté parce qu'il avait le choix. D'autres personnes se sont réfugiées à Saint-Pierre parce qu'elles étaient privées de choix. Par exemple, en 1902, de nombreux habitants des campagnes environnant Saint-Pierre, décident de quitter leurs maisons, construites pour la plupart en bois, afin de venir se mettre à l'abri à Saint-Pierre. Elles pensent alors que la ville construite en dur offre une protection suffisante. Le passage récent d'un cyclone, quelques années auparavant, a conforté cette idée, les bâtiments ayant résisté aux vents violents. Ces personnes n'avaient en réalité que deux possibilités : demeurer dans leur maison dont elles percevaient la fragilité face aux manifestations éruptives qui se multipliaient, ou partir à Saint-Pierre. Ne pouvant plus rester chez elles, ne pouvant bénéficier d'aucun capital financier ou familial (*potentialité*) ou d'aide institutionnelle, étatique ou locale, pour évacuer (*opportunité sociale*), elles n'ont eu d'autre choix que de rester à Saint-Pierre, malgré la menace du volcan. La faiblesse de leurs *capabilités* les conduit à une *réponse* contrainte et les prive de la possibilité de faire un véritable choix.

De son côté, Cyparis n'a pas eu la possibilité de partir car il était emprisonné. La privation de liberté est ici juridique autant que physique : l'emprisonnement constitue une privation de droits, notamment du droit à la mobilité. Autre exemple intéressant, le père Albert Anquetil, prêtre en charge de la cathédrale de la ville au moment de l'éruption, n'a pas pu quitter son

diocèse à cause de sa charge pastorale (et ce, d'autant plus que le 8 mai correspondait au jeudi de l'Ascension). Il était dans l'obligation d'assurer la messe matinale de cette fête religieuse. Ces exemples montrent que, derrière un même *fonctionnement* (ne pas quitter Saint-Pierre), s'expriment des *capabilités* différentes. Ils montrent également que les individus ne possèdent pas le même degré de liberté pour répondre à une menace ou une crise. Plus les individus sont libres, plus la *réponse* est construite et anticipée, moins elle est réactive. En outre, j'ai volontairement choisi des exemples paradoxaux qui permettent de dissocier la résilience de la vulnérabilité *a priori*. Plus un individu est libre, plus il est en capacité de construire une *réponse* appropriée car il a un plus grand éventail d'options qui s'offrent à lui. Pour autant, des individus privés de liberté ou possédant un degré faible de liberté réelle s'en sortent. La privation de liberté ne conditionne pas la résilience des individus : Cyparis a été résilient alors que M. Dumas est décédé. Mais Cyparis a bénéficié d'un facteur chance important (malgré l'arrivée de la nuée ardente sur sa cellule, il n'est pas décédé). Les autres personnes privées de liberté sont mortes. La privation de liberté, quelles que soient ses causes, accroît par conséquent très fortement la vulnérabilité *a priori* des individus.

10-1-3- La *réponse* ne peut pas être pensée uniquement à partir de la liberté individuelle

Les entretiens que j'ai menés ont fait ressortir des cas paradoxaux où des personnes dotées de très faibles *coping capabilities* ont été résilientes. Les *capabilités* sont toujours individuelles. Pour autant, les choix, bien qu'ils soient effectués par des personnes, sont dépendants de facteurs exogènes. La *réponse* ne peut donc pas être pensée uniquement à partir de la liberté individuelle : il faut aussi considérer le contexte qui permet et maximise cette liberté.

J'ai déjà évoqué le cas de Dora, la mère de Michelet. Dora vit dans un quartier pauvre de Pétionville. C'est une personne âgée, dont les conditions de vie sont précaires. Au moment du séisme, sa maison était construite en tôle et en parpaing, sans respect des normes de construction officielles, au « coup de main[339] » comme le disent souvent les Antillais. Compte tenu des facteurs de vulnérabilité précédemment évoqués, elle présentait au moment du séisme de 2010 un profil de vulnérabilité élevée.

[339] Expression populaire qui signifie construire sa maison soi-même avec l'aide de voisins ou d'amis sans plans de construction décidés en amont.

Dora a été très vulnérable au tremblement de terre. Lors de la première secousse, sa maison s'est effondrée. Elle a été ensevelie avec son petit-fils (le fils de Michelet) sous les décombres. En l'absence des secours institutionnels, elle n'a pu être aidée que par ses enfants et les voisins qui les ont dégagés, elle et son petit-fils, des décombres. Elle a été blessée à la jambe. Ses proches ont dû la transporter eux-mêmes dans plusieurs hôpitaux avec leur propre véhicule.

Dora et ses enfants ont ensuite décidé de quitter Port-au-Prince durant plusieurs semaines afin de trouver de la nourriture et se mettre à l'abri : ils ont trouvé refuge dans une autre région d'Haïti d'où Dora est originaire. Traumatisée, elle a finalement décidé de partir s'installer à Boston, aux États-Unis, chez l'une de ses filles qui vivait là-bas. Depuis, elle fait régulièrement des allers-retours entre les États-Unis et Haïti lors de séjours programmés.

Dora illustre le cas de personnes très vulnérables dont les *coping capabilities* sont extrêmement limitées *a priori*. Si Dora s'en est sortie, c'est parce qu'elle a pu compter sur un capital familial important et notamment sur l'aide de ses enfants. Compte tenu de son âge avancé et de sa condition physique, ses *caractéristiques* personnelles étaient insuffisantes. De plus, sa situation financière (ses *potentialités* au travers de son capital financier), ne lui aurait pas permis de s'exiler aux États-Unis. Elle a bénéficié du soutien de la diaspora. Si j'analyse le cas de Dora uniquement à partir de ses *capabilités* individuelles, je ne peux pas expliquer comment elle a fait face au séisme et à ses conséquences. Si Dora a pu être résiliente, c'est parce qu'elle a pu compter sur des ressources familiales fortes, sur un capital familial important. Son absence de *capacités* individuelles a été compensée par ses *potentialités* (Tableau 11) mais ses *potentialités* elles-mêmes dépendaient des *capabilités* des membres de sa famille.

Individu	*Fonctionnement*	*Capacités*	*Potentialités*	*Contexte capabilitaire*	*Capabilités*	Choix	Résilient
Dora	se relever du séisme	ses *capacités* ne lui permettent pas de faire face seule : son âge avancé handicape ses mouvements	ses *potentialités* ne sont pas suffisantes pour lui permettre de vivre dans un milieu moins exposé (capital financier) : elle vit dans une maison du quartier pauvre de Pétionville	Néanmoins, elle a pu bénéficier des *capabilités* de ses enfants au travers de son capital familial	Importantes	a de nombreux choix grâce à son contexte familial qui active son capital familial	a été résiliente
Dora	Se faire soigner	ses *capacités* individuelles ne lui permettent pas	ses *potentialités* personnelles, là encore, ne lui permettent pas de réaliser ce *fonctionnement*	Néanmoins, elle a pu bénéficier des *capabilités* de ses enfants au travers de son capital familial	Importantes	a de nombreux choix grâce à son contexte familial qui active son capital familial	a été résiliente

Tableau 11 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* de Dora durant la crise consécutive au séisme du 12 janvier 2010 (Réalisation F. Benitez)

L'exemple de Dora montre à nouveau que la question du choix, ou plutôt pour elle, de l'absence de choix, est un élément central dans l'approche par les *capabilités*. La liberté de Dora est entravée par ses *caractéristiques personnelles* (âge, blessure, mobilité réduite), ses faibles *potentialités* (capital économique et culturel faible) et l'absence *d'opportunités sociales* (système de santé défaillant, absence des ONG, etc.). Pourtant, Dora possède des *coping capabilities* qui sont liées à un contexte particulier. En effet, sans le soutien de sa famille, Dora n'aurait pas été en mesure de construire des *réponses* efficaces, elle n'aurait probablement pas été résiliente au séisme de 2010. C'est grâce à ses ressources familiales qu'elle a pu être soignée et, dans un second temps, partir vivre aux États-Unis chez sa fille. Ses *capabilités* personnelles étaient faibles, mais elles ont été suppléées par les *capabilités* des membres de sa famille, qui ont renforcé ses *potentialités* et lui ont ouvert de nouveaux possibles, de nouveaux choix, qui lui ont permis effectivement de *cope with*.

Je souhaite également analyser la trajectoire de résilience d'Andrée, qui a accepté de me raconter son expérience de la crise de la Soufrière de 1976. À l'époque, elle avait une vingtaine d'années et vivait chez ses parents, dans la commune de Gourbeyre, avec son fils d'un an. Ses parents y tenaient une épicerie. Le matin du 8 juillet, elle était à la maison avec sa famille. Elle m'explique qu'elle a commencé à entendre des bruits de klaxons et des cris qui provenaient du centre bourg. Et puis tout à coup, elle a vu passer un homme en courant qui s'écriait « *la Soufrière !!!! La Soufrière !!!!* ». C'est à ce moment qu'elle est sortie de la maison et a vu la couleur du ciel. Elle m'explique qu'il ne pleuvait pas de cendres à Gourbeyre mais que le ciel était d'un noir d'ébène, comme s'ils étaient en pleine nuit. Elle a immédiatement prévenu ses parents et leur a demandé de préparer quelques affaires en urgence, pendant qu'elle s'occupait de son fils. Elle a également eu le réflexe d'appeler une de ses sœurs pour qu'elle vienne les chercher, puisque ni elle, ni ses parents n'avaient le permis. Une fois sa sœur arrivée à Gourbeyre, ils ont chargé quelques valises dans le coffre et ont pris la décision de se réfugier au Lamentin car un de ses frères aînés vivait là-bas (ils sont au total, neuf enfants). Andrée est donc partie avec ses parents, son fils, une de ses sœurs qui vivait en métropole et qui était là pour les vacances, et sa sœur qui conduisait la voiture. Ils sont restés deux jours ensemble dans la maison de son frère, avant de regagner la région de Basse-Terre. Malgré la soudaineté et le stress provoqués par l'évacuation, Andrée raconte que le quotidien a repris rapidement le dessus.

En revanche, le 15 août au matin, l'évacuation se passe différemment. Soumis à l'ordre d'évacuation imposé par la préfecture, Andrée et sa famille savent qu'ils vont partir pour une durée indéterminée. Ils s'organisent autrement. Un de ses beaux-frères, qui habitait à Basse-Terre, possède une fourgonnette. Ils décident donc de charger un maximum d'affaires et de provisions provenant de l'épicerie, afin de pouvoir tenir plusieurs jours, ne sachant pas ce qu'ils allaient trouver sur leur lieu de refuge. Une fois arrivés au Lamentin, la maison de son frère est trop petite pour l'ensemble de la famille. Ils décident donc de se répartir. La sœur vivant en métropole repart le lendemain rejoindre ses enfants et son mari ; les frères et sœurs célibataires et sans enfants décident de rester au Lamentin. Andrée, ses parents et trois autres de ses sœurs accompagnées de leur famille, partent s'installer dans une maison à Sainte-Rose. Cette maison a été prêtée par un des collègues de son frère du Lamentin. Le dernier de ses frères est parti s'installer à Petit-Bourg, chez une cousine de la famille. Tous sont restés dans ces logements jusqu'en décembre, quand ils ont pris la décision de rentrer à Gourbeyre, après l'autorisation donnée par le préfet.

Andrée raconte leur quotidien durant ces quelques mois. Elle suivait, à cette période, une formation à l'école normale pour devenir institutrice. Les administrations étant parties à Grande-Terre, elle a dû s'organiser différemment. Une de ses sœurs qui travaillait dans une banque, a également été mutée temporairement à Pointe-à-Pitre. Elles ont décidé de prendre un appartement en ville et de rentrer tous les week-ends à Sainte-Rose. Andrée a dû laisser à ses parents la garde de son fils.

A priori, Andrée était vulnérable au risque volcanique : elle habitait une commune au pied de la Soufrière. Elle possédait des ressources économiques personnelles limitées (capital financier) : elle vivait avec ses parents âgés et son fils d'un an, n'avait pas de revenus et ne possédait pas de moyen de locomotion. Ses *coping capabilities* étaient donc limitées. Pourtant elle a été résiliente à la crise de la Soufrière, car elle a pu bénéficier de l'aide de sa famille. Ce n'est pas son capital familial en tant que tel qui a augmenté ses *coping capabilities,* mais le fait que plusieurs membres de sa famille possédaient des *capabilités* élevées dont elle a pu bénéficier.

Andrée a pu compenser son déficit *capabilitaire* à l'échelle individuelle par le recours à des ressources externes : ses *potentialités* ont augmenté grâce à l'aide de ses frères et sœurs qui composent son capital familial. Ce sont eux qui ont pris en charge l'évacuation du 8 juillet : une de ses sœurs est venue les chercher en voiture et les a conduits en sécurité chez un de ses frères au Lamentin. Il en est de même pour l'évacuation ordonnée par le préfet : c'est un de ses beaux-frères qui s'est occupé de charger leurs affaires et provisions dans sa fourgonnette, et qui les a conduits au Lamentin puis à Sainte-Rose. Durant les mois passés loin de Gourbeyre, frères et sœurs ont mis en commun les salaires de ceux qui travaillaient, pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs parents. Ils ont également pu compter sur les réserves de l'épicerie des parents d'Andrée, un de ses frères faisant régulièrement des allers-retours lorsqu'il pouvait obtenir un laisser-passer de la préfecture.

Les individus qui composent la famille d'Andrée possèdent des *capacités* et des *potentialités* importantes. Ses frères et sœurs avaient un capital logistique important, qui leur a permis de prendre en charge la logistique des évacuations et de l'accueillir, elle et son fils. Ils possédaient aussi un capital culturel développé : ils connaissent les bons comportements et attitudes à adopter lors de cette crise. Enfin, leur capital économique, qu'ils choisissent de mettre en commun, était conséquent : ils ont pu compter sur les provisions de l'épicerie de ses parents, sur les véhicules de ses sœurs et/ou beaux-frères. Grâce à la mutualisation des salaires des membres de la famille, Andrée et sa sœur ont pu prendre un appartement à Pointe-à-Pitre afin de se rendre plus facilement à leurs lieux de travail respectifs et de préserver leur emploi, etc.

Andrée et Dora ont finalement bénéficié des *capabilités* des autres. Grâce à eux, leurs *coping capabilities*, au départ relativement faibles et leur laissant peu de choix, ont considérablement augmenté. Elles ont permis à Andrée d'être résiliente à la crise de la Soufrière et à ses conséquences (Tableau 12). En se focalisant sur l'individu, l'approche par les *capabilités* occulte la question du rapport entre cet individu et les différents collectifs dans lequel il s'inscrit. Elle ignore également les interactions entre les individus et leurs territoires. Les exemples de Dora et d'Andrée demandent ainsi d'interroger le rôle du contexte qui permet le transfert de *capabilités* d'un groupe vers un individu ou d'un individu vers un autre.

Individu	*Fonctionnement*	*Capacités*	*Potentialités*	*Contexte capabilitaire*	*Capabilités*	Choix	Résilient
Andrée	évacuations de Gourbeyre les 8 juillet et 15 août 1976	ses *capacités* individuelles ne lui permettent pas de partir seule avec son fils (n' a pas son permis de conduire, de véhicule, etc.)	ne possède pas de *potentialités* directes mais a un capital familial	a pu bénéficier des *capacités* de sa famille au travers de son capital familial (en somme, d' une partie de ses *potentialités)*	Très importantes	a de nombreux choix grâce à son contexte familial qui active son capital familial	A été résiliente
Andrée	faire garder son fils afin de poursuivre sa formation	ses *capacités* individuelles ne lui permettent pas	ne possède pas de *potentialités* directes mais a un capital familial	a pu bénéficier des *capacités* de sa famille au travers de son capital familial (en somme, d' une partie de ses *potentialités)*	Très importantes	a de nombreux choix grâce à son contexte familial qui active son capital familial	A été résiliente

Tableau 12 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* d'Andrée lors de la crise de la Soufrière (Réalisation : F. Benitez)

10-2- Le contexte capabilitaire, élément indispensable pour comprendre les trajectoires de résilience individuelles

Les *capabilités* chez A. Sen renvoient à l'individu. Les *caractéristiques individuelles* désignent les propriétés intrinsèques d'une personne (âge, genre, etc.), tandis que les *potentialités* sont des capitaux acquis par cette personne tout au long de sa vie. Ces capitaux sont le produit de l'action individuelle, et donc des compétences, des efforts et des décisions de l'individu.

Certes, chez A. Sen, les *capabilités* sont implicitement rattachées au contexte. Les *potentialités* dépendent par exemple du contexte sociétal entendu comme l'ensemble des facteurs sociaux (famille, communauté, société), économiques, politiques ou juridiques dans lequel l'individu évolue et où il puise des ressources. Dans les *capabilités*, on trouve également les *opportunités sociales* qui renvoient à l'interaction entre l'individu et la sphère institutionnelle avec le rôle de l'État, des ONG, des communautés religieuses, etc. Mais les interactions entre les différentes composantes des *capabilités* d'un individu ne sont pas interrogées, pas plus que les relations entre ses *capabilités* personnelles et le contexte dans lequel elles s'inscrivent.

10-2-1- Le *contexte capabilitaire*, une mise en perspective indispensable pour penser la résilience des vulnérables

Le développement des *coping capacities* d'un individu n'est pas suffisant pour permettre la résilience d'une personne, pas plus d'ailleurs que la mise à disposition de ressources extérieures. Seul le développement des *coping capabilities*, parce qu'elles permettent d'élargir la gamme des choix et donc, des *réponses* possibles, peut favoriser la résilience individuelle. Le développement des *coping capabilities* ne conduit pas cependant mécaniquement à la résilience car les *coping capabilities* impliquent une liberté qui permet à l'individu de choisir de faire ou de ne pas faire. Les *coping capabilities* permettent de faire un choix, y compris un « mauvais » choix. Par mauvais choix, j'entends le fait de choisir une *réponse* inappropriée, susceptible de mettre en danger la personne. Ce mauvais choix peut être lié à une sous-estimation du niveau de risque auquel on s'expose. Ce fut le cas de M. Dumas : il

avait plusieurs possibilités pour quitter Saint-Pierre et ainsi être résilient à LA catastrophe. Néanmoins, en décidant de rester malgré les signes éruptifs de la Montagne Pelée, il n'a pas survécu. D'autres personnes font le choix d'une *réponse* inappropriée en toute connaissance de cause car elles arbitrent entre plusieurs risques. Rose-Marthe, lors du passage du cyclone Lenny en 1999 en Guadeloupe, a délibérément décidé de partir chercher ses enfants malgré les avertissements de son entourage, et a persévéré contre les avis des gens qu'elle rencontrait le long de son trajet, y compris des gendarmes. Il s'agit bien là d'une décision personnelle mais, contrairement à M. Dumas, elle a fini par retrouver son fils et sa famille sans être blessée.

La liberté de choisir dont dispose Rose-Marthe ou M. Dumas est, certes, proportionnelle à leurs *capabilités* (ce qu'ils sont, ce qu'ils ont, ce que la société leur offre), mais elle dépend aussi d'autres éléments qui sont indépendants de leur personne et de leur volonté.
Pour que les *coping capabilities* s'expriment et conduisent à la résilience des vulnérables, il faut un *contexte capabilitaire* particulier qui articule à la fois le niveau individuel et les niveaux collectifs (Figure 97).

J'appelle par conséquent *contexte capabilitaire,* l'ensemble des éléments extérieurs à l'individu, qui vont lui permettre d'utiliser ses *capacités* pour décider et pour agir, c'est-à-dire finalement pour *cope with*. Le *contexte capabilitaire* produit les ressources collectives, communautaires, nationales et internationales, formelles, informelles, etc., sur lesquelles une personne va pouvoir s'appuyer pour mettre en œuvre ses *coping capacities,* et permet l'accès à ces ressources.

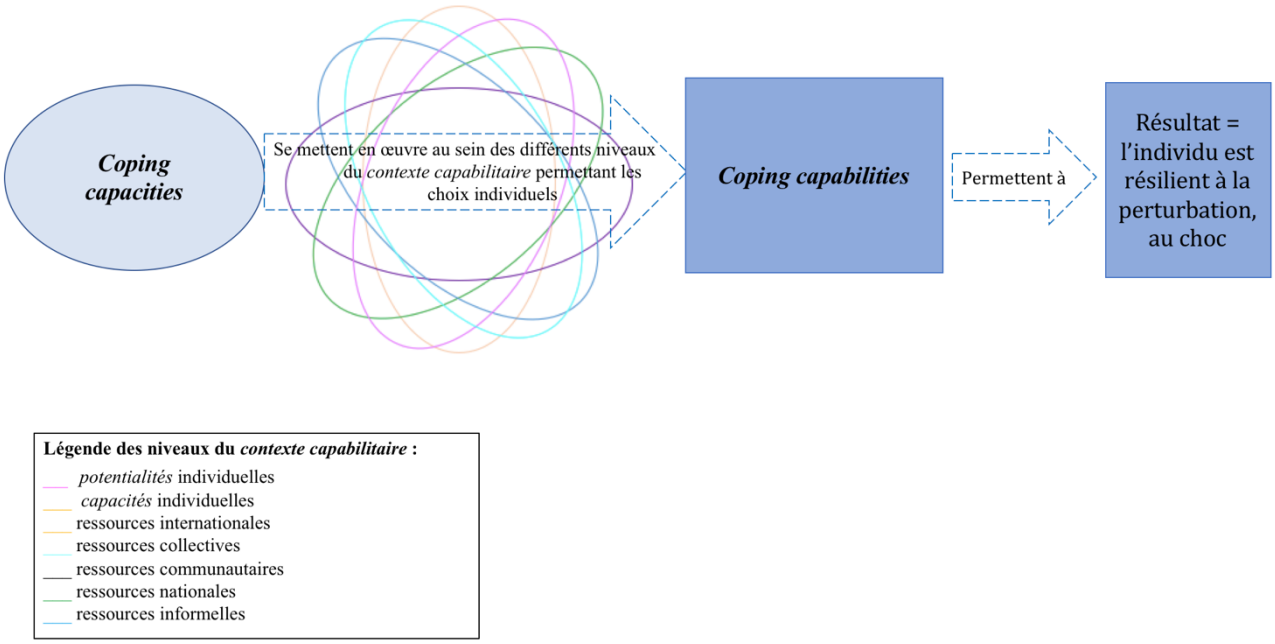


Figure 97 : Schéma représentant la mobilisation des *coping capabilities* au travers du *contexte capabilitaire* (Réalisation : F. Benitez)

10-2-2- Le contexte socio-économique et la privation de ressources

Le rôle du contexte socio-économique dans lequel évolue un individu a été mis en avant par les travaux sur la vulnérabilité sociale. J'ai précédemment cité le *Pressure And Release model* (PAR model) de Blaikie (Blaikie et *al.*, 1994), qui formalise ce contexte en distinguant les causes immédiates (*unsafe conditions*), qui se manifestent à l'échelle locale (fragilité de l'économie locale, société vulnérable, les actions publiques, etc.) pour aller jusqu'au *roots causes*, qui correspondent aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité (échelle méso), en passant par les *dynamics pressures* (échelle macro) (Figure 98).

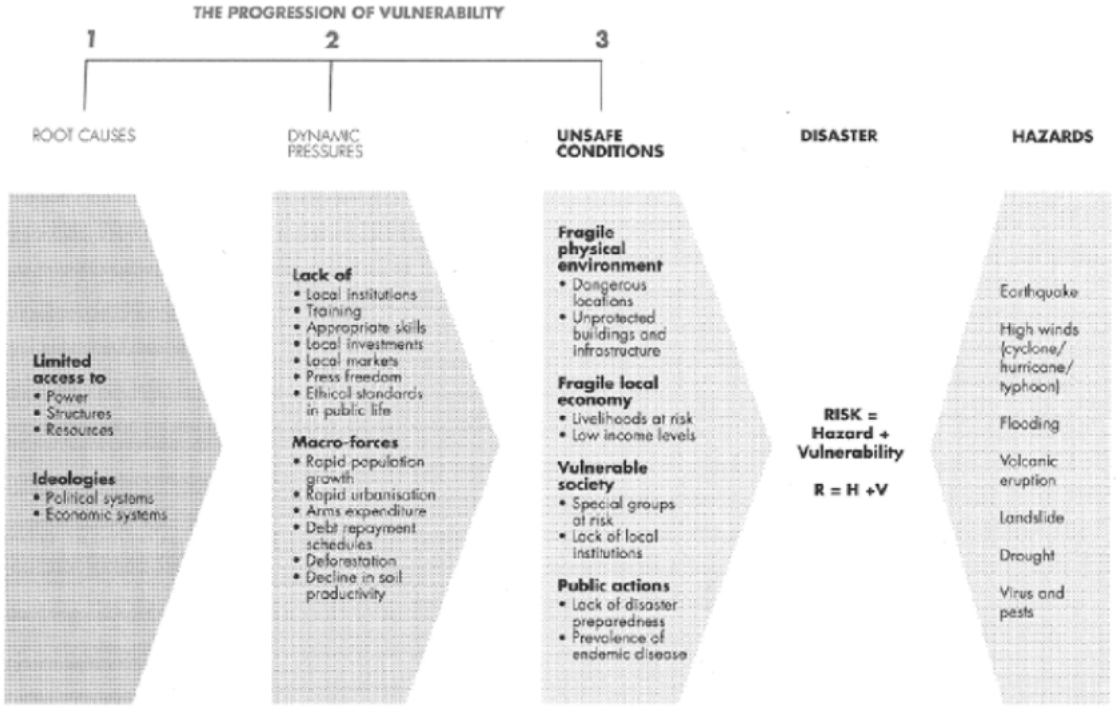


Figure 98 : The *Pressure And Release* (PAR) *model*[340]

Pour I. Blaikie *et al.*, cette combinaison de facteurs, propre à chaque société en un temps et un lieu donné, explique l'existence de ressources, la privation d'accès à ces ressources et, finalement, la vulnérabilité. Moins un individu a accès à des ressources économiques, techniques, juridiques, sociales, etc., plus il est vulnérable.

Formulée en termes de *capabilités*, la faiblesse des ressources existantes ou la privation d'accès à ces ressources est un facteur de vulnérabilité qui prive l'individu de ses *coping capabilitie*s, en réduisant les options et la possibilité de choisir.

Le cas d'Élie est à nouveau éclairant. Dans notre entretien, il explique que sa liberté de choix a été entravée faute de moyens matériels et financiers, liés à sa pauvreté :

> *« F. B. :… Et aujourd'hui vous faites comment pour vous protéger ou vous préparer à d'éventuelles catastrophes ?*
>
> **Élie : Ben on ne peut pas faire différemment parce qu'on n'a pas les moyens…**
>
> *F. B. : Mais à votre avis, c'est un problème d'argent ou un peu plus large de possibilités d'accès à des services ?*
>
> **Élie : Non on a la liberté, mais on n'a pas de moyens… On ne peut accéder à rien…**[341] ».

[340] Source : Blaikie et al., 1994.
[341] Entretien Élie, 4 avril 2016, Haïti, p. 6.

Élie n'exprime pas une incapacité structurelle à faire face aux événements dommageables. Il expose clairement que s'il devait se produire un nouveau séisme, il saurait quoi faire : il connaît les bons comportements à avoir, il sait qu'il existe des normes de construction parasismiques pour les logements, et il a l'expérience d'une catastrophe majeure suite au tremblement de terre de 2010. Il reconnaît également qu'aujourd'hui il a la liberté qu'offre la démocratie d'agir comme bon lui semble, chose impensable durant la dictature des Duvalier. S'il pouvait disposer des moyens nécessaires, il saurait quoi faire et quels types de *réponses* anticipées il lui faudrait mettre en œuvre afin que lui et sa famille soient en sécurité. Pourtant son manque de moyens financiers réduit considérablement ses *coping capabilities* lors d'un prochain séisme.

Le manque de moyens correspond à la faiblesse des *potentialités* d'Élie. Il s'explique par le contexte socio-économique qui réduit sa liberté. Le contexte sociétal et économique dans lequel il vivait au moment du séisme, ne lui a pas permis de réaliser ce qu'il aurait souhaité c'est-à-dire rester auprès de sa famille et accomplir son deuil.

Le cas d'Élie n'est pas isolé. Il est confirmé par mes autres entretiens à Port-au-Prince. Les grands-parents d'Émile ont ainsi décidé de partir vivre dans la région de l'Artibonite d'où ils étaient originaires. Sa grand-mère ayant été traumatisée par le séisme, elle ne souhaitait plus revenir à Port-au-Prince. Mais faute de moyens, elle n'a pas eu le choix et a dû y emménager à nouveau afin de se faire soigner. Sa liberté de choix, et donc de *réponse*, a été entravée par son manque de moyens dépendant du contexte dans lequel elle était obligée d'évoluer.

10-2-3- Les moyens, ressources et droits nécessaires pour la mobilisation des *coping capabilities* des individus

L'approche par les *capabilités* permet toutefois d'aller plus loin : deux personnes ayant à disposition les mêmes ressources n'ont pas les mêmes *capabilités* de les utiliser. Il faut en plus de la ressource, le droit qui permet d'utiliser la ressource.

Il est ainsi nécessaire de prendre en compte le contexte juridique et politique qui conditionne les droits individuels et collectifs et qui permet aux gens de choisir. C'est de ces droits qu'était privé Cyparis, mais c'est aussi de ces droits dont sont privées aujourd'hui les personnes vivant en situation irrégulière, les minorités dominées, et toute autre personne privée de droits juridiques et/ou politiques etc. La redistribution ou l'augmentation des

moyens ne suffisent pas à augmenter mécaniquement les *coping capabilities* : il est également nécessaire de créer les droits qui garantissent la liberté des personnes et qui leur offrent la liberté de choisir, y compris une *réponse* inappropriée.

10-2-4- Le rôle des *opportunités sociales* : une relecture des facteurs institutionnels et organisationnels de la vulnérabilité

Les moyens et les droits peuvent être augmentés grâce aux *opportunités sociales* telles que les aides de l'État, des ONG, des communautés religieuses, de la diaspora, etc. Les exemples de Dora et d'Émile montrent par exemple le rôle clé de la diaspora haïtienne dans la résilience de ces deux personnes.

L'exemple de Collègue montre à l'inverse que l'absence *d'opportunités sociales* compromet la résilience des individus. Collègue habite Cazeau un lieu-dit situé à deux heures de voiture de Port-au-Prince. En 2010, il rentrait chez lui au moment où la première secousse a été ressentie. Personne n'a été blessé parmi ses quatre enfants et sa femme, mais il a perdu une nièce dans l'effondrement de sa maison. Comparé à Élie ou à Dora, Collègue a été moins vulnérable au séisme. Pourtant, il a rencontré de nombreuses difficultés matérielles et économiques les jours et les semaines qui ont suivi. Habitant loin de la capitale, il n'a pas pu aller travailler durant dix jours, alors que l'hôtel où il était serveur était intact, parce que les routes étaient coupées. Ne pouvant se rendre à Port-au-Prince, il n'a pas pu obtenir d'aide ni des ONG et organisations internationales ni du gouvernement haïtien, aucune de ces institutions ne s'étant déplacées jusque chez lui. Dans son cas, les opportunités offertes par la société existaient (travail rémunéré, aide internationale) mais l'éloignement physique par rapport à ces *opportunités sociales* a empêché Collègue de les utiliser. Les *capabilités* de Collègue ayant été altérées, il est devenu plus vulnérable. Collègue a dû « **se débrouiller seul** » face à une situation locale qui devenait de plus en plus critique. Il raconte alors avoir survécu grâce à 800 dollars américains qu'il avait mis de côté pour payer l'école de son fils et qu'il aurait dû lui envoyer le lendemain du tremblement de terre. Il y a fort à parier que l'interprétation de la résilience de Collègue, dans le schéma dominant, mettrait l'accent sur ses facultés exceptionnelles, son fort degré d'autonomie, ses *capacités* d'auto-organisation

(Felli, 2014). Pourtant, sa résilience est moins liée à des *coping capacities* intrinsèques, découlant de ses capacités individuelles, qu'à l'existence de ces 800 dollars (son capital financier, ses *potentialités*) qui sont venus compenser l'absence d'*opportunités sociales*.

Les *coping capacities* doivent donc être intégrées aux *coping capabilities*. Ces dernières permettent de décrire la complexité des relations entre les facultés personnelles, les ressources et les droits, les choix individuels et les contraintes sociales qui limitent les moyens à disposition des individus, entravent leur liberté de les utiliser et réduisent leur champ d'action. Il n'y a pas de *coping capabilitie*s en soi : elles vont toujours s'exprimer en fonction d'un *contexte capabilitaire* donné, à un moment donné. Parler de *coping capabilities* permet de saisir la *réponse* à partir de ce qu'est l'individu, et des collectifs dans lesquels il s'insère et du territoire dans lequel il évolue. Il y a toujours une interaction entre ce que l'on est *et* le contexte sociétal dans lequel on vit. Les choix sont déterminés par ce qui compose notre individualité (il ne sert à rien de nier ce que nous sommes) mais aussi par le *contexte capabilitaire* qui autorise ces choix.

En associant *capabilités* et résilience, j'ai interrogé les conditions de mise en œuvre des *coping capacities*. Je peux ainsi montrer l'importance des choix individuels et de la liberté qu'a chacun d'utiliser ou non ses aptitudes et les ressources à sa disposition. En posant l'importance du contexte *capabilitaire*, j'ai montré que la compréhension des trajectoires de résilience des personnes devait articuler la prise en compte de l'individu et des environnements dans lesquels il évolue. La géographie critique des risques a montré que la vulnérabilité découlait de l'absence de moyens et de la privation d'accès aux ressources. L'approche par les *capabilités* permet de montrer que cette privation restreint drastiquement les possibles des individus, et *de facto*, leurs *coping capabilities*. Alors que les *coping capacities* telles qu'elles sont utilisées dans la littérature internationale tendent à internaliser les causes de la résilience, l'approche par les *capabilités* montre que ces dernières ne se réduisent pas à des caractéristiques individuelles mais agrègent d'autres éléments : les *potentialités* et les *opportunités sociales*. Pendant la crise et la phase de relèvement post-crise, les *réponses* des individus dépendent certes de leurs caractéristiques propres, qui peuvent les rendre vulnérables, mais elles dépendent aussi des ressources disponibles et des droits dont ils disposent pour les utiliser. Améliorer les *capacités* individuelles n'a donc de sens que si l'on

intègre les politiques de prévention, d'apprentissage et de préparation dans le *contexte capabilitaire*.

Le concept de *capabilité* appliqué à la gestion des risques naturels permet finalement de rattacher la résilience aux causes structurelles de vulnérabilité, sans en faire pour autant des déterminants absolus. En ce sens, on repolitise la résilience : la résilience n'est pas une propriété intrinsèque, naturelle, quasi biologique, pas plus qu'une faculté qu'on inculquerait aux individus. Il s'agit d'une construction dynamique qui, comme la vulnérabilité, s'inscrit dans des contextes socio-territoriaux singuliers et mouvants. La mobilisation des *coping capacitie*s qui conduisent à l'état de résilience n'est pas automatique : elle suppose des choix individuels et collectifs, qui nécessitent de réfléchir plutôt en termes de *coping capabilities.* Ces dernières se construisent dans l'interaction permanente entre l'individu et un *contexte capabilitaire* qui questionne le rôle des inégalités de toute nature et des asymétries de pouvoir. Cela signifie en particulier que les *réponses* mises en œuvre par les individus afin de réaliser un *fonctionnement* (reconstruire un abri après un séisme, respecter une période de deuil, etc.) doivent être analysées en fonction de chaque situation et contexte sociétal. Les *réponses* observées ne peuvent pas être généralisées et reproductibles en l'état. Chaque situation est unique et les *coping capabilities* ne peuvent être transférables d'un individu à l'autre ou d'une situation à l'autre.

Conclusion Partie 3

Des *coping capacities* individuelles aux *capabilités* des individus

Au terme de cette partie, je peux affirmer que la mobilisation des *coping capacities* ne s'effectue pas automatiquement et qu'elle n'est pas pré-déterminée par les facteurs qui définissent *a priori* la vulnérabilité d'une personne. Il n'existe pas non plus de causalité linéaire entre la mobilisation des *coping capacities* individuelles et la résilience observée *a posteriori.*

L'approche par les *capabilités* permet de reconsidérer les conditions de mise en œuvre des *coping capacities* et leur rôle dans la résilience. Elle permet de recontextualiser les *capacités* individuelles et de mettre l'accent sur la liberté. La résilience de l'individu dépend des ressources, des droits qui garantissent la liberté de choisir ***et*** des choix individuels.

Cette affirmation questionne les politiques de prévention des catastrophes actuelles. Au-delà de l'injonction internationale « *making nations and communities resilient to disasters*[342] » (cadre d'action de Sendaï, p. 20) ou l'impératif de vivre dans une « resilient community[343] » (cadre d'action de Sendaï, p. 22), l'approche par les *capabilités* demande d'adapter la prévention des risques et des catastrophes naturelles à l'individu et au *contexte capabilitaire*. La priorité ne devrait plus être la transformation à tout prix des personnes et des collectifs, en communautés d'individus résilients à tout événement et à tout moment.

L'approche par les *capabilités* appliquée à la gestion des risques et des catastrophes naturels montre que le développement des *coping capacities* des individus ne peut pas se résumer au développement de la culture du risque au travers de guides de bonnes pratiques ou de normes de comportements à adopter lors d'une catastrophe. Si l'on veut augmenter les *coping capacities* des populations, il est nécessaire de développer leurs *capabilités*, en agissant sur leurs *potentialités* et les *opportunités sociales*, et non plus en se focalisant sur les *caractéristiques individuelles.* Pour cela, l'allocation des moyens et des droits est indispensable. Elle passe notamment par une réduction des inégalités socio-économiques, politiques et juridiques.

[342] Traduction : « rendre les nations et les communautés résilientes face aux catastrophes » (auteure).
[343] Traduction : « communauté résiliente » (auteure).

L'approche par les *capabilités* permet également de rappeler le rôle des choix individuels et l'importance de la liberté. Le paradigme dominant dénie à l'individu le pouvoir de choisir, la liberté de décider si oui ou non, il veut mettre en œuvre les « bonnes pratiques ». Développer non pas les *coping capacities* mais les *coping capabilities* des individus implique de ne plus penser des guides de bonne pratiques en termes de normes de comportements mais de concentrer l'effort sur la mise à disposition des ressources et à la garantie du choix laissé aux individus vivant dans des territoires à risques de choisir ce qu'ils veulent faire. Ceci suppose de considérer les désirs et les besoins des individus, l'accomplissement des *beings* et des *doings* qui constituent les *espaces de fonctionnement* d'A. Sen.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse cherchait à comprendre les liens existant entre la vulnérabilité, le *cope with* et la résilience. Pour cela, je me suis appuyée sur l'étude des trajectoires de résilience territoriales et individuelles dans le contexte caribéen. Trois terrains d'étude, qui ont subi chacun des crises majeures, ont été choisis : La Martinique, La Guadeloupe et Haïti. L'enquête de terrain s'est appuyée sur la collecte de récits de vie, des entretiens et des questionnaires, de l'observation participante et non participante et sur un travail d'archives.

L'hypothèse principale de mon travail reposait sur le fait que les individus étaient résilients lorsqu'ils étaient capables de *cope with* (expression généralement traduite en français par « faire face ») à une perturbation. Je reprenais en cela les cadres internationaux de prévention et de gestion, qui insistent sur la nécessité de développer les *coping capacities* à l'échelle des communautés et des territoires, en préparant les individus à « faire face », afin de réduire leur vulnérabilité et les rendre résilients.

Dans ce cadre, j'ai d'abord commencé à m'interroger sur la résilience en tant que telle, pour distinguer le processus du résultat. Ensuite, j'ai interprété le processus de résilience en termes de trajectoires. Enfin, j'ai comparé les trajectoires de résilience territoriales et individuelles face à un événement donné. J'ai alors pu démontrer plusieurs points.

Penser les conditions d'utilisation et les limites de la résilience grâce aux trajectoires territoriales et individuelles

Parler de résilience pose la question du pas de temps et des échelles considérés. Qu'il s'agisse d'individus ou de territoires, il est nécessaire de penser la résilience comme un processus non linéaire et discontinu, avec des rythmes et des temporalités différents. Une fois le processus achevé, le qualificatif de « résilient » recouvre divers états, qui vont du *statu quo* à l'amélioration ou la détérioration par rapport à un état antérieur. Ces états de résilience peuvent varier en fonction de l'échelle spatiale et temporelle envisagée. Le cas de Saint-Pierre après l'éruption de 1902 est particulièrement éclairant puisque, selon la période que l'on prend en compte, on peut identifier des états de résilience très différents, voire constater un

effondrement. J'ai également pu établir que la résilience ne se pensait pas forcément par rapport à un choc brutal, mais qu'elle pouvait aussi se manifester face aux pressions lentes qui peuvent s'exercer sur le territoire. Le cas de la Soufrière en 1976 montre par exemple le rôle déstructurant d'une crise qui s'étale sur plusieurs mois, dont l'origine est la menace de l'éruption du volcan et non l'éruption elle-même. En combinant cette analyse avec le cas haïtien, j'ai pu revenir sur les notions de crise et de catastrophe. La crise, tout comme la catastrophe, possède sa temporalité propre. Selon la situation et le contexte, les différentes phases de la crise traditionnellement identifiées (phase aiguë, réponse opérationnelle, sortie de crise, retour à l'équilibre) se superposent, se chevauchent, voire se répètent. Le cas haïtien démontre par exemple qu'il est possible que les phases de relèvement et de reconstruction ne puissent pas être mises en œuvre, et que la situation se transforme en crise ouverte et durable. Ainsi, la crise ne se résume pas forcément à une rupture brutale cataclysmique, qui se referme au bout d'un temps plus ou moins long. Elle peut également être formée par une succession de perturbations, qui font peser sur le système une pression lente qui le déstabilise continuellement.

En comparant les trajectoires des territoires étudiés et celles des individus interrogés, j'ai ensuite pu montrer que la résilience des territoires n'impliquait pas forcément celle des individus, et inversement. Les exemples étudiés sur mes terrains d'étude caribéens prouvent que la résilience d'un système n'est pas réductible à la résilience de ses composantes. Ceci questionne d'emblée l'affirmation selon laquelle il y aurait un lien automatique entre la préparation des individus, le développement de leurs capacités à faire face d'un côté, et la résilience des communautés et des territoires de l'autre.

Le *cope with*, entre ajustement et adaptation des individus

Dans une deuxième partie, je me suis attachée à définir la notion de *cope with* en me focalisant sur les individus.

Le *cope with* est un processus qui se met en œuvre à travers des *réponses* individuelles. Celles-ci correspondent à des décisions, des actions ou encore des comportements de personnes, qui sont à même de s'inscrire dans des cadres collectifs et qui sont plus ou moins appropriées.

Des individus *a priori* vulnérables ont la possibilité de mettre en œuvre des *réponses* appropriées qui vont leur permettre d'être résilients. Inversement, des individus *a priori* peu

vulnérables peuvent mettre en œuvre des *réponses* inappropriées, ce qui les empêchera d'être résilients.

La résilience des individus n'est toutefois pas entièrement corrélée au caractère approprié de leurs *réponses*. Certains individus s'avèrent être résilients malgré des *réponses* inappropriées. Ce résultat de recherche permet de réfuter l'idée pré-établie que vulnérabilité et résilience sont des antonymes, et que diminuer la vulnérabilité augmenterait automatiquement la résilience des personnes. J'ai au contraire, pu observer un *continuum* entre la vulnérabilité et la résilience des individus. En revanche, les exemples haïtiens et guadeloupéens montrent que la résilience des vulnérables s'opère souvent sur le mode du *statu quo* ou de la détérioration de leur situation initiale.

Après avoir proposé une typologie des *réponses* apportées par les individus, j'ai pu observer que certaines de ces *réponses* sont purement réactives, mises en œuvre dans l'instant, alors qu'au contraire d'autres sont anticipatives, permettant de réduire la vulnérabilité à long terme. On peut donc caractériser la *réponse* à partir de sa dimension réactive ou construite.

Partant de là, j'ai réinterprété les différents types de *réponses* à partir des notions d'ajustement et d'adaptation. L'ajustement correspond à des actions mises en œuvre de façon réactive et ponctuelle, qui ont souvent pour effet le retour à l'état antérieur. L'adaptation renvoie au contraire à des *réponses* transformationnelles, qui permettent d'intégrer l'expérience de la catastrophe et de réduire la vulnérabilité. Ce résultat m'a permis de préciser la traduction de l'expression *cope with*. En effet, « faire face » peut être utilisé pour qualifier la logique réactive, fondée sur des ajustements ponctuels. Elle correspond essentiellement à des *réponses* techniques et juridiques. En revanche, lorsque les individus élaborent des *réponses* qui obéissent à une logique transformationnelle, et qui impliquent une forme d'acceptabilité du risque, sans pour autant céder au fatalisme, l'expression « vivre avec » est plus pertinente. Le cas haïtien présente une particularité. Compte-tenu de la succession de crises et de perturbations qu'a connues le pays ces dernières décennies, le « vivre avec » correspond à une situation de « faire face » permanent. Les populations semblent condamnées à des logiques d'ajustements constants, sans possibilité d'élaborer des *réponses* qui permettraient de réduire leur vulnérabilité sur le long terme.

La nuance apportée dans la traduction de *cope with* a aussi pour but de souligner que cette expression n'est pas politiquement neutre. La logique du « faire face » appuie le paradigme dominant de gestion qui repose sur l'idée que, pour améliorer la résilience des vulnérables, il est nécessaire d'augmenter leurs capacités à faire face, c'est-à-dire leur faculté de répondre de façon appropriée lors de la survenue d'une perturbation. Cette logique a permis l'élaboration

de guides de « bonnes pratiques » ou de « bons comportements » dans un cadre normatif, qui ne peut en réalité, se traduire que par une succession d'ajustements durant les phases aiguës et d'après-crise immédiat. Si l'on souhaite améliorer les politiques de réduction de la vulnérabilité lors de catastrophes naturelles, il paraît important de s'inspirer de la logique du « vivre avec », davantage fondée sur des processus d'apprentissage empiriques, eux-mêmes appuyés sur les expériences individuelles et collectives des catastrophes. Elle met en jeu des temporalités plus longues et apparaît comme moins normative.

L'approche par les *capabilités* comme explication de la résilience des individus

Afin de pouvoir approfondir cette logique du « vivre avec », j'ai choisi de me focaliser, dans une troisième partie, sur l'analyse des *réponses* des individus, en les abordant à partir de la notion de *coping capacities.* J'ai cherché à comprendre les conditions de mobilisation de ces *coping capacities* afin d'analyser pourquoi les individus ne les activaient pas de manière automatique.

Je suis partie de l'idée qu'un individu résilient à une catastrophe avait été capable de *cope with.* J'ai distingué deux sens à l'expression « être capable » : « être en capacité », dans le sens où je possède la faculté d'agir et « avoir été capable de faire », c'est-à-dire le résultat de cette action. J'ai pu démontrer qu'il n'y a pas d'enchaînement mécanique entre la vulnérabilité, la *réponse* et la résilience. Il n'existe pas non plus de causalité linéaire entre la vulnérabilité, la présence (ou non) de *capacités*, les *réponses* elles-mêmes, et la résilience. En particulier, la présence *a priori* de *coping capacities* individuelles n'implique pas nécessairement la résilience *a posteriori* des individus.

Afin de comprendre les modes de mobilisation des *coping capacities* des individus, j'ai alors transféré l'approche par les *capabilités* d'A. Sen dans le champ des catastrophes.

Ceci m'a permis de parvenir à plusieurs résultats. Tout d'abord, l'approche par les *capabilités* permet de repenser le rôle de l'individu dans la *réponse.* L'individu possède un certain nombre de caractéristiques qui lui sont propres comme l'âge, le genre, etc. et des capitaux de différentes natures (familial, social, économique, culturel, etc.). S'ajoutent à cela des ressources qui lui sont fournies par la société (éducation, santé, etc.). L'ensemble de ce que l'individu est et possède compose ses *capabilités*.

Les *capabilités* d'un individu vont le rendre plus ou moins vulnérable *a priori*, car elles permettent de réduire ou d'augmenter sa capacité de *réponse*. En effet, plus les *capabilités* d'un individu sont importantes, plus sa gamme de choix augmente. Plus cette dernière est large, plus l'individu a la possibilité de mettre en œuvre une *réponse* appropriée et de sortir de l'ajustement permanent. Toutefois, les *capabilités* d'un individu ne déterminent pas entièrement le caractère approprié de ses *réponses*. Des *capabilités* importantes donnent en effet une grande liberté à l'individu, ce qui lui permet de choisir délibérément de ne pas mettre en œuvre le « bon comportement » ou la « bonne pratique ». C'est ce qui explique que des individus *a priori* très peu vulnérables puissent mettre en œuvre des *réponses* inappropriées. En revanche, les individus ayant de faibles *capabilités* n'ont pas le choix et subissent les événements. Pour cette raison, leurs possibilités de *réponses* sont extrêmement restreintes.

L'approche par les *capabilités* permet donc de montrer que l'individu est actif dans le processus de résilience, et qu'il est important de ne pas le considérer uniquement comme un enjeu passif que l'on protège ou à qui l'on impose des *réponses* normées sans le questionner en amont sur ses choix propres. En revanche, cette approche continue à faire peser la responsabilité du résultat (résilience ou non résilience) sur les personnes.

Or j'ai pu démontrer qu'il existe des contextes sociaux, politiques, etc. qui favorisent la mise en œuvre des *réponses* que l'individu souhaite mobiliser. Les témoignages exploités ont montré que certaines personnes qui connaissaient les bons comportements n'ont pas pu les adopter à cause de leurs *capabilités* réduites, mais aussi parce qu'ils étaient privés de droits, ou encore, parce que le contexte institutionnel, politique ou macro-économique les en empêchait. Il est donc nécessaire de prendre en compte le *contexte capabilitaire*, c'est-à-dire le contexte qui rend possible la mobilisation des *capabilités* de l'individu, notamment en lui donnant les droits ou l'opportunité qui lui permettront de réaliser les actions qu'il désire entreprendre (ce que A. Sen nomme *fonctionnement*). Le *contexte capabilitaire* est indispensable pour comprendre la diversité des choix qui s'offrent aux personnes, et pour montrer qu'à un moment donné, l'individu peut décider, en son âme et conscience, de réaliser telle ou telle action.

Je propose donc de remplacer les *coping capacities* par le*s coping capabilities.* Les *coping capacities* utilisées aujourd'hui dans les cadres internationaux dénient à l'individu la liberté de ne pas faire ce que l'on attend de lui. De plus, l'approche par les *coping capacitie*s occulte la question des contextes qui accroissent la vulnérabilité des individus et entravent leur résilience. Les *coping capabilities* permettent à l'inverse, de conserver l'idée que l'individu

est acteur de sa résilience malgré sa vulnérabilité. L'approche par les *capabilités* démontre comment les droits, les moyens, les ressources et tous les facteurs qui définissent la vulnérabilité d'une personne, interviennent dans la mise œuvre de ses *coping capacities*. On peut alors penser conjointement le rôle des individus et celui du contexte dans le processus de *cope with*. Préférer les *coping capabilities* aux *coping capacities* pour penser la résilience, est aussi une façon de requestionner le caractère normatif des « bonnes pratiques », en démontrant que les *réponses* ne sont pas reproductibles d'une personne à l'autre, n'importe où et n'importe quand. En effet, pour chaque perturbation, chaque situation de crise, interviennent des *capabilités* qui sont forcément individuelles, qui se combinent à un *contexte capabilitaire* singulier et spécifique à une période définie, dans un contexte territorial donné. Le caractère normatif des politiques visant à conduire à la résilience des communautés est contraire à l'idée qui fonde l'approche par les *capabilités* : il dénie à la personne le droit de dire « je n'ai pas envie d'être résilient ou d'être résilient de cette façon ».

Ces résultats sont valables dans le cadre de mes trois terrains d'étude que sont la Martinique, la Guadeloupe et Haïti. Il serait intéressant de pouvoir étendre à d'autres territoires cette analyse de la résilience des individus, au travers de cette approche par les *capabilités* afin de pouvoir approfondir ce nouveau champ thématique.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ASCHAN-LEYGONIE C., 1998, *Résilience d'un système spatial : l'exemple du Comtat. Une étude comparative de deux périodes de crises au XIXe et au XXe siècles*, thèse de doctorat, Université Paris I - Panthéon Sorbonne.
- AUGENDRE M., 2008, *Vivre avec le volcan. Une géographie du risque volcanique au Japon*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2.
- BARTHÉLEMY G., 1992, *Les Duvaliéristes après Duvalier*, L'Harmattan, Paris, 144 p.
- BECERRA S. et PELTIER A., 2009, *Risques et environnement, recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, L'Harmattan, Paris, 578 p.
- BENITEZ F., 2015, *La prévention des catastrophes naturelles sur les territoires insulaires guadeloupéens (Les Saintes, Marie Galante et la Désirade)*, mémoire de Master, Paris Descartes.
- BEUCHER S. et REGHEZZA M., 2017, *La Géographie : Pourquoi ? Comment ?*, Hatier, Paris, 368 p.
- BLAIKIE P., CANNON T., DAVIS I. et WISNER B., 1994, *At Risk : Natural hazards, people's vulnerability and disasters*, Routledge, London, 284 p.
- BOURDIEU P., 1993, *La Misère du Monde*, Éditions du Seuil, Paris, 948 p.
- BOURRELIER P.-H., DENEUFBOURG G. et DE VANSSAY B., 2000, *Les catastrophes naturelles, le grand cafouillage*, Éditions Osman Eyrolles Multimédia, coll. Santé et Société, Paris, 262 p.
- BURTON I., KATES R. W. et WHITE G., 1978, *The Environment as Hazard*, Oxford University Press, New York, 290 p.
- CALBÉRAC Y., 2010, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*, thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon II.
- CÉSAIRE, A., 2000, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence Africaine, Paris, 92 p.
- CHAMOISEAU P., 1992, *Texaco*, Gallimard, Paris, 432 p.

- CHAMOISEAU P., 1996, *Une Enfance créole, Tome 1 : Antan d'enfance*, Paris, Gallimard (Folio 2844), 192 p.
- CHAMOISEAU P., 1996, *Une Enfance créole, Tome 2 : chemin-d'école*, Paris, Gallimard (Folio 2844), 208 p.
- CHAMOISEAU P., 1996, *Une Enfance créole, Tome 3 : A bout d'enfance*, Paris, Gallimard (Folio 2844), 304 p.
- CHANDLER D., 2014, *Resilience : The Governance of Complexity*, Routledge, New York, 258 p.
- CIBORRA C., 1996, *The Labyrinths of information : challenging theable wisdom of systems*, Oxford University Press, Oxford, 214 p.
- COMFORT L. K., BOIN A. et DEMCHAK C. C., 2010, *Designing Resilience. Preparing for Extrem Events*, University of Pittsburgh Press, Pittsburgh, 272 p.
- CONFIANT R., 1988, *Le Nègre et l'amiral*, Grasset, Paris, 334 p.
- CONFIANT R., 2004, *Nuée ardente*, Mercure de France, Paris, 321 p.
- CONFIANT R., 2010, *L'Hôtel du Bon Plaisir*, Mercure de France, Paris, 320 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE MARTINIQUE (CRM), 2002a, *Des hommes et un volcan, 1902, L'année des ruptures,* Catalogue de l'exposition de la Maison des volcans, Morne-Rouge, 72 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE MARTINIQUE (CRM), 2002b, *Saint-Pierre de la Martinique, ville d'eau avant 1902,* Catalogue d'exposition, Fort-de-France, 110 p.
- CRUSE R., 2014, *Une géographie populaire de la Caraïbe*, Mémoires d'encrier, Montréal, 592 p.
- D'ERCOLE R., 1991, *Vulnérabilité des populations face au risque volcanique : Le cas de la région du volcan Cotopaxi (Équateur)*, thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble I.
- DE VANSSAY B., 1979a, *Les événements de 1976 en Guadeloupe : apparition d'une sub-culture de désastre*, thèse de doctorat, Centre Universitaire Antilles-Guyane, Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales, Université Paris V.
- DI MÉO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, Paris, 317 p.
- DAUPHINÉ A., 2003, *Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Armand Colin, Paris, 288 p.
- DJAMENT-TRAN G., 2005, *La reproduction de la centralité romaine : de la « Ville éternelle » à la capitale de l'Italie : essai de géohistoire urbaine*, thèse de doctorat, Université Paris-Diderot, Paris VII.
- DJAMENT-TRAN G. et REGHEZZA M., 2012, *Résiliences urbaines : les villes face aux catastrophes*, Éditions Le Manuscrit, Paris, 364 p.

- EINSTEIN A., 2009, *Comment je vois le monde*, Flammarion, Paris, 245 p.
- FABIANI J.-L. et THEYS J. (dir), 1987, *La Société Vulnérable. Évaluer et maîtriser les risques*, Presses de l'ENS, Paris, 688 p.
- FARMER P., 2011, *Haiti After the Earthquake*, Public Affairs, New York, 456 p.
- FELLI R., 2016, *La grande adaptation : climat, capitalisme et catastrophe*, Éditions du Seuil, collection Anthropocène, Paris, 234 p.
- FEUILLARD M., 2011, *La Soufrière de la Guadeloupe : un volcan et un peuple*, Éditions Jasor, 246 p.
- FLORIVAL J., 2007, *Duvalier : la face cachée de Papa Doc*, Mémoire d'encrier, Montréal, 293 p.
- GARCIA P.-O., 2015, *Sous l'adaptation, l'immunité. Étude sur le discours de l'adaptation au changement climatique*, thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes.
- GILBERT C., 2003, *Risques collectifs et situations de crise. Apport de la recherche en sciences humaines et sociales*, *Coll.* Risques Collectifs et Situations de Crise, l'Harmattan, Paris, 340 p.
- GODARD O., MICHEL-KERJAN E., LAGADEC P., et HENRY C., 2002, *Traité des nouveaux risques : précaution, crise, assurance*, Gallimard, Paris, 624 p.
- GRATIANT G., 1996, *Fables créoles*, Ed. Stock, Paris V, 743 p.
- HERNANDEZ J., 2010, *ReNew Orleans ? Résilience urbaine, mobilisation civique et création d'un « capital de reconstruction » à la Nouvelle Orléans après Katrina*, thèse de doctorat, Université Paris X – Nanterre.
- HEWITT K. (Ed), 1983, *Interpretation of Calamity from the Viewpoint of Human Ecology*, Allen and Unwin, Londres, 304 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1999, *Le Cap, ville sud-africaine : ville blanche, vies noires*, L'Harmattan, Paris, 278 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2010, *Crossing boundaries,* mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne.
- JNO-BAPTISTE P. et YACOU A., 2007, *Les risques majeurs aux Antilles, Approche culturelle et prévention sociale*, Ed KARTHALA et CERC, Clamecy, 351 p.
- KATES R. W., 1978, *Risk assessment of environmental Hazard*, SCOPE 8, Published on behalf of the Scientific Committee on Problems of the Environment of the International Council of Scientific Unions by Wiley, Chichester, New York, 112 p.
- LACROIX A., 1904, *La Montagne Pelée et ses éruptions*, Masson et cie, Paris, 663 p.
- LAFERRIÈRE D., 2012, *Tout bouge autour de moi*, Grasset, Paris, 192 p.

- LAGADEC P., 1991, *La gestion des crises : outils de réflexion à l'usage des décideurs*, Ediscience international, Cachan, 326 p.
- LEGENDRE Y., 2012, *Reconstruction fine de l'histoire éruptive et scenarii éruptifs à la Soufrière de Guadeloupe : vers un modèle intégré de fonctionnement du volcan*, thèse de doctorat, Paris 7.
- LEONE F., MESCHINET DE RICHEMOND N. et VINET F., 2010, *Aléas naturels et gestion des risques*, Presses Universitaires de France, Paris, 284 p.
- LEONE F. et VINET F., 2006, « La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles », *Analyses géographiques*, Montpellier, Publication de Montpellier III, 140 p.
- LEPOINTE É., 1984, *Essai sur la réponse sociale à une catastrophe : La Soufrière de Guadeloupe en 1976,* thèse de doctorat, Université Paris X Nanterre.
- LHOMME S., 2012, *Les réseaux techniques comme vecteur de propagation des risques en milieu urbain : Une contribution théorique et pratique à l'analyse de la résilience urbaine*, thèse de doctorat, Université Paris-Diderot VII.
- LOUBAT B. et PISTOLESI-LAFONT A., 1977, *La Soufrière - à qui la faute ?,* Presses de la Cité, Paris, 220 p.
- MAS M., 2012, *Analyse comparative des représentations du risque volcanique en milieu insulaire, Guadeloupe, Martinique, Réunion*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry – Montpellier III.
- MESCHINET DE RICHEMOND N., 2012, *Risques, crises et territoires. Réflexions géographiques et historiques sur l'histoire des cindyniques*, mémoire d'habilitation à diriger les recherches, Université Paul Valéry - Montpellier III.
- MOATTY A., 2015, *Pour une Géographie des reconstructions post-catastrophe : risques, sociétés et territoires*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III.
- MONTAS R., 2005, *La pauvreté en Haïti : Situation, causes et politiques de sortie*, Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), 62 p.
- NUSSBAUM M. C., 2008, *Femmes et développement humain. L'approche des capabilités*, Éditions des Femmes, Paris, 444 p.
- NUSSBAUM M. C., 2012, *Capabilités - Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Éditions Climats, Paris, 300 p.
- OTR-UCI, 2005, *Haïti 1986-2004, de la chute de Duvalier à l'éviction d'Aristide*, Les Bons Caractères, Pantin, 525 p.

- PAGNEY F. et LEONE F. (coord.), 1999, *Les Antilles, terres à risques*, *Terres d'Amérique* n°2, Géode Caraïbe, Karthala, Paris, 311 p.
- PELLING M., 2011, *Adaptation to Climate Change : From Resilience to Transformation*, Routledge, London, 224 p.
- PODUR J., 2016, *La nouvelle dictature d'Haïti, Coup d'État, séisme et occupation onusienne*, Écosociété, Québec, 244 p.
- QUARANTELLI E. L., 2005, *What is a Disaster ? A dozen perspectives on the question,* Routledge, Londres, 312 p.
- RAWLS J., 1987, *Théorie de la justice*, Seuil, Paris, 282 p.
- RAWLS J., 2005, *A theory of justice*, The Belknap Press Harvard University, Cambridge (Mass.), 607 p.
- REBOTIER J., 2011, *Les territorialités du risque urbain à Caracas. Les implications d'un construit socio-spatial dans une métropole d'Amérique latine*, thèse de doctorat en géographie, IHEAL Paris 3.
- REDON M., 2007, *Ile et frontière. Étude comparée de trois îles divisées : Haïti / République Dominicaine ; Saint-Martin / Sint-Maarten ; Timor Leste / Indonésie*, thèse de doctorat, Université Paris I.
- REGHEZZA M., 2006, *Réflexions autour de la vulnérabilité métropolitaine : la métropole parisienne face au risque de crue centennale*, thèse de doctorat, Université, Paris X – Nanterre.
- REGHEZZA M., 2015, *De l'avènement du Monde à celui de la planète : le basculement de la société du risque à la société de l'incertitude,* mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne.
- REGHEZZA M., 2016, *Des Hommes et des risques. Menaces locales, menaces globales, Documentation photographique* n° 8113, La Documentation française, 64 p.
- REGHEZZA M. et RUFAT S. (sous dir.), 2015, *Résiliences : Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, ISTE éditions, Londres, 226 p.
- ROUSSEAU J.-J., 2009 (ré-édition de 1762), *Émile ou De l'éducation*, Flammarion, collection GF, 841 p.
- RUFAT S., 2008, *Transition post-socialiste et vulnérabilité urbaine à Bucarest*, Thèse de doctorat, ENS de Lyon.
- RYLE G., 1979, *On Thinking*, Editions B. Blackwel, Oxford, 136 p.
- SAFFACHE P., MARC J.-V., et HUYGHES-BELROSE V., 2003, *Les cyclones en Guadeloupe : quatre siècles cataclysmiques : éléments pour une prise de conscience*

de la vulnérabilité de l'île de l'archipel guadeloupéen, Ibis rouge éditions, Matoury, 278 p.

- SEN A. K., 1995, *Inequality Reexamined*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 207 p.
- SEN A. K., 1999, *Commodities and Capabilities*, Oxford India Paperbacks, New Delhi, 89 p.
- SEN A. K., 2000, *Repenser l'inégalité*, Édition du Seuil, Collection Points Économie, Paris, 318 p.
- SEN A. K., 2008, *Éthique et économie*, Puf, Paris, 372 p.
- SEN A. K., 2010a, *L'Idée de justice*, Flammarion, Paris, 558 p.
- SEN A. K., 2010b, *The idea of justice*, Pinguin 1st edition, London, 496 p.
- TAGLIONI F., 2011, *Insularité et développement durable*, IRS Éditions, Marseille, 551 p.
- THÉODAT J.-M., 2003, *Haïti et la République Dominicaine, Une île pour deux, Karthala*, Paris, 377 p.
- URSULET L., 1997, *Le désastre de 1902 à la Martinique : l'éruption de la Montagne Pelée et ses conséquences*, L'Harmattan, Paris, 468 p.
- VEYRET Y. (sous dir.), 2007, *Dictionnaire de l'environnement*, Armand Colin, Paris, 403 p.
- VIEUX-CHAUVET M., 2015, *Amour, Colère et Folie*, Zulma poche, Paris, 512 p.
- WHITE G. F. et HAAS J. E., 1975, *Assessment of research on natural hazards*, MIT Press, Cambridge, M. A., 487 p.
- WHITE G. F., BURTON I. et KATES R. W., 1993, *The Environment as Hazard (2d edition)*, The Guilford Press, New York, 290 p.
- WISNER B., BLAIKIE P., CANNON T. et DAVIS I., 2004, *At risk : natural hazards, People's Vulnerability, and Disasters*, 2ème édition, Routledge, London, 471 p. (La première édition de cet ouvrage date de 1994 avec comme ordre d'auteurs : Blaikie, Cannon, Davis, Wisner, 284 p.)
- WISNER B., GAILLARD J.-C. et KELMAN I., 2012, *Handbook of Hazards and Disaster Risk Reduction*, Routledge, Abingdon, Oxfordshire, U.K, 912 p.
- YACOU A (dir.), 1999, *Les catastrophes naturelles aux Antilles : d'une Soufrière à l'autre*, Karthala, CERC, Paris, 334 p.

ARTICLES

- ADGER W. N., 2000, « Social and ecological resilience : are they related ? », *Progress in human geography*, Vol. 24, n°3, pp. 347-364, DOI : org/10.1191/030913200701540465.
- ADGER W. N., 2006, « Vulnerability », *Global Environmental Change*, Vol. 16 n°3, pp. 268–281, DOI : 10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006.
- ADGER W. N. et BROWN K., 2009, « Vulnerability and resilience to environmental change: ecological and social perspectives », dans CASTREE N., DEMERITT D., LIVERMAN D. et RHOADS B. (Eds), *A Companion to Environmental Geography*, Blackwell, Oxford, pp. 109-122.
- ADROT A. et GARREAU L., 2010, « Interagir pour improviser en situation de crise. Le cas de la canicule de 2003 », *Revue française de gestion*, Vol. 203 n°4, pp. 119-131, URL : https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2010-4-page-119.htm., DOI : 10.3166/RFG.203.119-131.
- ALEXANDER D. E., 2013, « Resilience and disaster risk reduction : an etymological journey », *Natural hazards and earth system sciences*, Vol. 13 n°11, pp. 2707-2716, DOI : org/10.5194/nhess-13-2707-2013, 2013.
- ALLÈGRE C., 1976, « Mythes et réalités de la prévision, *Tribune libre : La controverse autour de la Soufrière* », *La Recherche*, n°73, pp. 1065-1066.
- BARRÈRE M., 1977, « Imbroglio scientifico-politique à la Soufrière », *La Recherche*, n°74, pp. 102-104.
- BARROCA B., DINARDO M., et MBOUMOUA I., 2013, « De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ? », *EchoGéo* [En ligne], n°24, URL : http://journals.openedition.org/echogeo/13439, DOI : 10.4000/echogeo.13439.
- BELLEGARDE-SMITH P., 2010, « A man-made disaster : the earthquake of January 12, 2010 – a Haitian perspective », *Journal of Black Studies*, Vol. 42 n°2, pp. 264-275, DOI : org/10.1177/0021934710396709.
- BENITO-ESPINAL F. P., DOURIS L., DUMONT J. et *al.,* 2016, « Guadeloupe et Martinique : deux territoires sous fortes contraintes. Analyses comparatives pour une meilleure prise de décision », *Assises Nationales des Risques Naturels*, https://hal.univ-antilles.fr/hal-01543106.
- BERKES F. et ROSS H., 2013, « Community Resilience : Toward an Integrated Approach », *Society & Natural Resources*, Vol. 26 n°1, pp. 5-20,

DOI : org/10.1080/08941920.2012.736605.

- BERTIN A., 2003, « Glossaire des termes utilisés dans l'approche par les capacités », Université Montesqieu-Bordeaux IV, Pessac, 29 p.
- BEUCHER S., MESCHINET DE RICHEMOND N. et REGHEZZA M., 2008, « Les territoires du risque. Exemple du risque inondation », *Historiens et géographes*, n° 403, pp. 103-111.
- BORNSTEIN L., LIZARRALDE G., GOULD K. A., et *al.,* 2013, « Framing responses to post-earthquake Haïti : How representations of disasters, reconstruction and human settlements shape resilience », *International Journal of Disaster Resilience in the Built Environment*, Vol. 4 n°1, pp. 43-57,
  DOI : org/10.1108/17595901311298991.
- BOUDON G., 1993, « La Montagne Pelée, Martinique : évolution volcanologique », *Mémoires de la Société géologique de France*, Vol. 163, pp. 231-238.
- BOUDON G., SEMET M. P. et VINCENT P. M., 1992, « Les Éruptions à écroulement de flanc sur le volcan de la Grande-Découverte (La Soufrière) de Guadeloupe ; implications sur le risque volcanique », *Bulletin de la société géologique de France*, Vol. 163 n°2, pp. 159-167.
- BOURDIER J. L., BOUDON G., et GOURGAUD A., 1989, « Stratigraphy of the 1902 and 1929 nuée ardente deposits, Mt. Pelée, Martinique », *Journal of volcanology and geothermal research*, Vol. 38 n°1-2, pp. 77-96,
  DOI : org/10.1016/0377-0273(89)90031-0.
- BROOKS N., 2003, « Vulnerability, Risk and Adaptation : A Conceptual Framework », *Tyndall Centre for Climate Change Research Working Paper*, n°38, pp.1-16.
- BURTON I. et KATES R. W., 1964, « Perception of Natural Hazards in Resource Management », *Natural Ressources Journal*, pp. 412-441, URL : http://www.jstor.org/stable/2487976
- CALBERAC Y., 2011, « Le terrain des géographes est-il un terrain géographique ? Le terrain d'un épistémologue », *Carnets de géographes* n°2, http://carnetsdegeographes-caldreac.org.
- CARDONA O.D, 2013, « The need for rethinking the concepts of vulnerability and risk from a holistic perspective : a necessary review and criticism for effective risk management », dans BANKOFF G. et FRERKS D. H., *Mapping*

vulnerability : disasters, development and people, Earthscan Publishers, London, pp. 56-70.

- CHENET M., GRANCHER D. et REDON M., 2014, « Main issues of an evacuation in case of volcanic crisis : social stakes in Guadeloupe (Lesser Antilles Arc) », *Natural hazards*, Vol. 73 n°3, pp. 2127-2147, DOI : org/10.1007/s11069-014-1184-6.
- CLARK G. E., MOSER S. C., RATICK S. J., et *al., 1998,* « Assessing the vulnerability of coastal communities to extreme storms : the case of Revere, MA., USA », *Mitigation and adaptation strategies for global change*, Vol. 3 n°1, pp. 59-82, DOI : org/10.1023/A:1009609710795.
- CLAVAL P., 2013, « Le rôle du terrain en géographie », *Confins* [En ligne], n°17, URL : http://journals.openedition.org/confins/8373 ; DOI : 10.4000/confins.8373.
- COMFORT L. K., SICILIANO M. D. et OKADA A., 2010, « Risque, résilience et reconstruction : le tremblement de terre haïtien du 12 janvier 2010 », *Télescope*, Vol. 16 n° 2, pp. 37-58.
- CUNHA M. P., CUNHA J. V. et KAMOCHE K., 1999, « Organizational Improvisation : What, When, How and Why », *International Journal of Management Reviews*, Vol. 1 n° 3, pp. 299-341, DOI : org/10.1111/1468-2370.00017.
- CUTTER S. L., 1996, « Vulnerability to environmental hazards », *Progress in human geography*, Vol. 20 n°4, pp. 529-539, DOI : org/10.1177/030913259602000407.
- CUTTER S. L., BORUFF B. J. et SHIRLEY L. W., 2003, « Social Vulnerability to Environmental Hazards », *Social Science Quarterly*, Vol. 84 n° 1, pp. 242-261, DOI : org/10.1111/1540-6237.8402002.
- CUTTER S. L., BARNES L., BERRY M., BURTON C., EVANS E., TATE E. et WEBB J., 2008, « A place-based model for understanding community resilience to natural disasters », *Global environmental change*, Vol. 18 n°4, pp. 598-606, DOI : org/10.1016/j.gloenvcha.2008.07.013.
- CUTTER S. L., ASH K. D. et EMRICH C. T., 2014, « The geographies of community disaster resilience », *Global environmental change*, Vol. 29, pp. 65-77, DOI : org/10.1016/j.gloenvcha.2014.08.005.
- D'ERCOLE R., THOURET J.-C., DOLLFUS O. et ASTÉ J.-P., 1994, « Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, mode d'analyse », *Revue de Géographie Alpine*, Vol. 82 n°4, pp. 87-96, DOI : https://doi.org/10.3406/rga.1994.3776.

- D'ERCOLE R. et RANÇON J.-P., 1999, « Représentation des risques liés à une éruption future de la Montagne Pelée (Martinique) », *Les Antilles, terres à risques*, vol. 2, pp. 165-182.
- D'ERCOLE R. et METZGER P., 2009, « La vulnérabilité territoriale : une nouvelle approche des risques en milieu urbain », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [En ligne], URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/22022, DOI : 10.4000/cybergeo.22022.
- DE VANSSAY B., 1979b, « Quelques résultats d'une enquête sur les aspects résiduels des événements de 1976 en Guadeloupe », *Cahiers d'Anthropologie (Paris)*, n°1, pp. 21-54.
- DE VANSSAY B., 1999, « Une étude exemplaire, une postérité bien établie : les études de perception des risques sismiques et volcaniques aux Antilles et en métropole », dans Yacou (dir.), 1999, *Les catastrophes naturelles aux Antilles : d'une Soufrière à l'autre*, pp. 249-280.
- DAUPHINÉ A. et PROVITOLO D., 2007, « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de Géographie*, n°654, pp. 115-125, URL : https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie, DOI : 10.3917/ag.654.0115.
- DAVIES H. et WALTERS M., 1998, « Do all crisis have to become disasters ? Risk and risk mitigation », *Property Management*, Vol. 16 n°1, pp. 5-9, DOI : org/10.1108/02637479810202883.
- DESSE M., PIERRE J.-P. et LUCIEN G. E., 2012, Trajectoires et adaptations à une crise multiple : Port-au-Prince depuis le séisme du 12 janvier 2010 au travers des concepts d'*exit*, *voice*, *loyalty* et *apathie*, *VertigO* [En ligne], vol. 12 n°3, URL : http://vertigo.revues.org/13006, DOI : 10.4000/vertigo.13006.
- DJAMENT-TRAN G., 2015, « La résilience, une question d'échelles », dans REGHEZZA M. et RUFAT S. (sous dir.), *Résiliences : Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, ISTE éditions, pp. 141-158.
- DOREL J. et FEUILLARD M, 1980, « Note sur la crise sismo-volcanique à la Soufrière de la Guadeloupe 1975–1977 », *Bulletin Volcanologique*, Vol. 43 n°2, pp. 419-430, DOI : org/10.1007/BF02598043.

- DUBRESSON A. et JAGLIN S., 2005, « Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés », dans ANTHEAUME B. et GIRAUT F., *Le territoire est mort, vive les territoires !* [Internet], IRD Éditions, Paris, pp. 337-352, URL : http://horizon.documentation.ird.fr.
- DUVAT V., 2015, « Changement climatique et risques côtiers dans les îles tropicales », *Annales de géographie*, Armand Colin, pp. 541-566, URL : https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie, DOI : 10.3917/ag.705.0541.
- EERI (Earthquake Engineering Research Institute), 2010, *Newsletter, Special Earthquake Report*, Vol. 43 n° 12.
- FELLI R., 2014, « Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale », *Éthique publique*, Vol. 16 n°1, pp. 101-120, URL : http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1371 ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.1371.
- FEUILLARD M., 2010, « Soufrière de Guadeloupe : un regard sur les vulnérabilités volcaniques », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°156, pp. 3-8, URI : http://id.erudit.org/iderudit/1036839ar, DOI : 10.7202/1036839ar.
- FEUILLARD M., ALLEGRE C., BRANDEIS, G., et *al.,* 1983, « The 1975–1977 crisis of la Soufriere de Guadeloupe (FWI) : a still-born magmatic eruption », *Journal of Volcanology and Geothermal Research*, Vol. 16 n°3-4, pp. 317-334, DOI : org/10.1016/0377-0273(83)90036-7.
- FISHER R. V., SMITH A. L., et ROOBOL M. J., 1980, « Destruction of St. Pierre, Martinique, by ash-cloud surges, May 8 and 20, 1902 », *Geology*, Vol. 8 n°10, pp. 472-476, DOI : org/10.1130/0091-7613(1980)8<472:DOSPMB>2.0.CO;2.
- FOLKE C., CARPENTER S., ELMQVIST T., et *al.,* 2002, « Resilience and sustainable development : building adaptive capacity in a world of transformations », *AMBIO : A journal of the human environment*, 2002, Vol. 31 n°5, pp. 437-440, DOI : org/10.1579/0044-7447-31.5.437.
- GADALIA A., GSTALTER N., et WESTERCAMP D., 1988, « La chaîne volcanique de Bouillante, Basse-Terre de Guadeloupe, (Petites Antilles). Identité pétrographique, volcanologique et géodynamique », *Géologie de la France*, n° 2-3, pp. 101-130.
- GAILLARD J.-C., 2007, « Resilience of traditional societies in facing natural hazards », *Disaster Prevention and Management : An International Journal*, Vol. 16 n°4, pp. 522-544, DOI : org/10.1108/09653560710817011.

- GAILLARD J.-C., 2010, « Vulnerability, capacity and resilience : perspectives for climate and development policy », *Journal of International Development*, Vol. 22 n°2, pp.218-232, DOI : org/10.1002/jid.1675.
- GALLOIS L., 1902, « L'éruption volcanique de la Martinique », *Annales de Géographie*, Vol. 11 n°58, pp. 289-294, URL : http://www.jstor.org/stable/23862893.
- GALLOPIN G. C., 2006, « Linkages between vulnerability, resilience and adaptive capacity », *Global Environmental Change*, Vol. 16 n°3, pp. 293-303, DOI : org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.004.
- GILBERT C., 2003, « Limites et ambiguïtés de la territorialisation des risques », *Pouvoirs Locaux : les cahiers de la décentralisation/Institut de la décentralisation*, Vol. 1, pp. 48-52, URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-0029149.
- GRAFF P., 1980, « Évacuation de population dans une situation d'urgence. Exemple de l'éruption de la Soufrière (Guadeloupe) en juillet et août 1976 », *Proceedings of the International Conference on Current Nuclear Power Plant Safety Issues, Stockholm*, pp. 20-24.
- GRH (Gouvernement de la République d'Haïti), 2010, *Action Plan for National Recovery and Development*, Port-au-Prince, gouvernement de la République d'Haïti.
- GUINARD P., 2010, « Regard et place d'une chercheuse blanche dans les espaces publics de Johannesburg », *Carnets de Géographes*, [en ligne], n°1, http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_terrain/terrain_01_03_Guinard.php
- GUINARD P., 2015, « De la peur et du géographe à Johannesburg (Afrique du Sud). Retour sur des expériences de terrain et propositions pour une géographie des émotions », *Géographie et cultures*, n°93-94, pp. 277-301, URL : http://gc.revues.org/4013 ; DOI : 10.4000/gc.4013.
- HERNANDEZ J., 2009, « The Long Way Home : une catastrophe qui se prolonge à La Nouvelle-Orléans, trois ans après le passage de l'ouragan Katrina », *Espace géographique*, Tome 38, n°2, pp. 124-138, DOI : 10.3917/eg.382.0124.
- HERNANDEZ J., 2012, « Résiliences contradictoires et résilience toxique dans la Nouvelle-Orléans post Katrina », dans DJAMENT G., REGHEZZA M. (dir.), *Résiliences urbaines, les villes face aux catastrophes*, Éditions du manuscrit, pp. 204-235.
- HOLLING C. S., 1973, « Resilience and stability of ecological systems », *Annual review of ecology and systematics*, Vol. 4 n°1, pp. 1-23, DOI : org/10.1146/annurev.es.04.110173.000245.

- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M. et TEPPO A., 2009, « A mall for all ? Race and public space in post-apartheid Cape Town », in *Cultural Geographies*, n°16, pp. 351-379, DOI : org/10.1177/1474474009105052.
- JABOUIN E., 2012, « Haïti, en situation post-séisme : quelques effets de la catastrophe du 12 janvier 2010 sur la population locale », *Études caribéennes* n°17 [en ligne], URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4842 ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.4842.
- JOLIVET J., 1958, « La crise volcanique de 1956 à la Soufrière de Guadeloupe », *Annales Géophysicae*, Vol. 11, pp. 305-322.
- JOSEPH J., 2013, « Resilience as embedded neoliberalism : a governmentality approach », *Resilience*, Vol. 1 n°1, pp. 38-52, DOI : org/10.1080/21693293.2013.765741.
- KATES R. W., 1976, « Experiencing the environment as hazard », *Experiencing the environment*. Springer, Boston, MA, pp. 133-156, DOI : 10.1007/978-1-4613-4259-5_7.
- KATES R. W., COLTEN C. E., LASKA S. et LEATHERMAN S. P., 2006, « Reconstruction of New Orleans after Hurricane Katrina : a research perspective », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, Vol. 103 n°40, pp. 14653–14660, DOI : org/10.1073/pnas.0605726103.
- KLEIN R.J.T., NICHOLLS R. J., et THOMALLA F., 2003, « Resilience to natural hazards : How useful is this concept ? », *Global Environmental Change Part B : Environmental Hazards,* Vol. 5 n°1-2*,* pp. 35-45, DOI : org/10.1016/j.hazards.2004.02.001.
- KOMOROWSKI J.-C., BOUDON G., SEMET M., BEAUDUCEL F., ANTÉNOR-HABAZAC C., BAZIN S. et HAMMOUYA G., 2005, « la Guadeloupe », dans LINDSAY J., ROBERTSON R., SHEPERD J., ALI S., (Eds.), *Volcanic Hazard Atlas of the Lesser Antilles*, published by University of the West Indies, Seismic Research Unit, pp. 65-102.
- LAGANIER R., 2015, « La résilience organisationnelle : se préparer et faire face à la crise », dans REGHEZZA M. et RUFAT S. (sous dir.), *Résiliences : Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, ISTE éditions, pp. 141-158.
- LAGANIER R., VILLALBA B. et ZUINDEAU B., 2002, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche

pluridisciplinaire », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* [En ligne], n° Dossier 1, URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/774, DOI : 10.4000/developpementdurable.774.

- LEONE F., PÉROCHE M., et GUTTON R., 2014, « Le risque tsunami en Martinique : planifier une évacuation préventive en optimisant l'accessibilité de sites refuges », *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], vol. 14 n°2, URL : http://journals.openedition.org/vertigo/15046 ; DOI : 10.4000/vertigo.15046.
- LESALES T., 2007, « L'inégalité des territoires insulaires de la Caraïbe face aux menaces volcaniques », *Études caribéennes* n°7 [En ligne], URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/316 ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.316.
- LUNDY G., 2010, « The Haiti earthquake of 2010 : the politics of a natural disaster », *Journal of Black Studies*, Vol. 42 n°2, pp. 127-30, DOI : 10.1177/0021934710392904.
- MANYENA B., O'BRIEN G., O'KEEFE P. et *al.,* 2011, « Disaster resilience : a bounce back or bounce forward ability ? », *Local Environment : The International Journal of Justice and Sustainability*, Vol. 16 n°5, pp. 417-424, DOI : org/10.1080/13549839.2011.583049.
- MAS M. et LEONE F., 2009, « Représentations mentales du risque volcanique au sein de populations insulaires menacées. Le cas des îles de La Réunion et de la Guadeloupe », dans D. Bertrand, L. Rieutort, J.-C. Thouret (études réunies par), *Villes et volcans*, Presses Universitaires Blaise Pascal, *coll.* Volcaniques, pp. 97-119.
- MASKREY A., 1993, *Los desastres no son naturales*, La RED [En ligne], 140 p., URI : http://hdl.handle.net/20.500.11762/19762.
- MCEER (Multidisciplinary Center for Earthquake Engineering Research), 2010, *Haiti Earthquake 2010 : Facts, Engineering, Images & Maps*, http://mceer.buffalo.edu/infoservice/disasters/Haiti-Earthquake-2010.asp.
- MESCHINET DE RICHEMOND N. et REGHEZZA M., 2010, « La gestion du risque en France : contre ou avec le territoire ? », *Annales de géographie*, Vol. 3 n° 673, pp. 248-267, URL : www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2010, DOI : 10.3917/ag.673.0248.
- METZGER P., COURRET D. et collectif Urbi, 2010, « Vulnérabilité et pauvreté en milieu urbain. Réflexions à partir des villes du sud », dans COUTARD O. et LÉVY J.-

P. (dir), *Écologies Urbaines*, Éditions Economica, Anthropos, Collection Villes, pp. 239-257, URL : http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010060037.

- MOORMAN C. et MINER A. S., 1998, « Organizational improvisation and organizational memory », *Academy of Management Review*, Vol. 23 n° 4, pp. 698-723, DOI : org/10.5465/amr.1998.1255634.
- MUSTELIN J., KURUPPU N., MATUS KRAMER A., DARON J., de BRUIN K. et GUERRA NORIEGA A., 2013, « Climate adaptation research for the next generation », *Climate and Development*, Vol. 5 n° 3, pp. 189-193, DOI : org/10.1080/17565529.2013.812953.
- O'KEEFE P., WESTAGE K. et WISNER B., 1976, « Taking the Naturalness out of Natural Disasters », *Nature*, Vol. 260 n° 5552, pp. 566-567, DOI: 10.1038/260566a0.
- PAGNEY F., 1991, « Genèse et dynamique de l'ouragan Hugo sur la Guadeloupe », *Annales de géographie*, n°558, Armand Colin, pp. 152-165, URL : http://www.jstor.org/stable/23453249 ,
- PARSONS M., GLAVAC S., HASTINGS P., et *al.,* 2016, « Top-down assessment of disaster resilience : a conceptual framework using coping and adaptive capacities », *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 19, pp. 1-11, DOI : org/10.1016/j.ijdrr.2016.07.005.
- PIELKE R. A., 1998, « Rethinking the role of adaptation in climate policy », *Global Environmental Change*, Vol. 8 n°2, pp. 159–170, DOI : 10.1016/S0959-3780(98)00011-9.
- PIERRE-LOUIS F., 2011, « Earthquakes, nongovernmental organizations, and governance in Haiti », *Journal of Black Studies*, Vol. 42 n°2, pp. 186-202. DOI : org/10.1177/0021934710395389.
- POURSOULIS G., DALONGEVILLE R. et HELLY B., 2000, « Destruction des édifices minoëns et sismicité récurrente en Crète (Grèce) », G*éomorphologie, relief, processus, environnement*, Vol. 4, pp. 252-265.
- PROVITOLO D. et REGHEZZA-ZITT M., 2015, « Résilience et vulnérabilité : de l'opposition au continuum », dans REGHEZZA M. et RUFAT S. (sous dir.), *Résiliences : Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, ISTE éditions, pp. 43-60, URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01161598.

- QUENAULT B., 2013, « Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique », *ÉchoGéo*, n°24, [En ligne], URL : http://echogeo.revues.org/13403,
  DOI : 10.4000/echogeo.13403.
- QUENAULT B., 2014, « La résurgence/convergence du triptyque « catastrophe-résilience-adaptation » pour (re)penser la « fabrique urbaine » face aux risques climatiques », *Développement durable et territoires,* Vol. 5 n°3 [En ligne], URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/10683 ;
  DOI : 10.4000/developpementdurable.10683.
- QUENAULT B., 2015, « De Hyōgo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 6 n°3, [En ligne] URL : http://developpementdurable.revues.org/11010,
  DOI : 10.4000/developpementdurable.11010.
- QUENET G., 2000, « La catastrophe, un objet historique ? », *Hypothèses*, vol. 3, n°1, pp. 11-20, URL : https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2000-1-page-11.htm,
  DOI : 10.3917/hyp.991.0011.
- REGHEZZA M., 2013, « Utiliser la polysémie de la résilience pour comprendre les différentes approches du risque et leur possible articulation », *Échogéo n°24,* [En ligne], URL : http://journals.openedition.org/echogeo/13401,
  DOI : 10.4000/echogeo.13401.
- REGHEZZA M., RUFAT S., DJAMENT G., LEBLANC A. et LHOMME S., 2012, « What Resilience Is Not : Uses and Abuses », en collaboration avec *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 621, URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/25554,
  DOI : 10.4000/cybergeo.25554.
- REGHEZZA-ZITT M., PROVITOLO D., et LHOMME S., 2015, « Définir la résilience : quand le concept résiste », dans REGHEZZA M. et RUFAT S. (sous dir.), *Résiliences : Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, ISTE éditions, pp. 21-42,
  URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01161595.
- RERUP C., 2001, « Houston, we have a problem » : Anticipation and Improvisation as sources of organizational resilience », *Comportamento organizacional e gestao*, Vol. 7 n° 1, pp. 27-44.

- REVERT E., 1931, « La Montagne Pelée et ses dernières éruptions », *Annales de Géographie*, Armand Colin, pp. 275-291, URL: http://www.jstor.org/stable/23438108.
- REVET S., 2009a, « Les organisations internationales et la gestion des risques et des catastrophes « naturels » », *Études du CERI*, 2009, n°157, pp. 1-30, URL : https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01023685.
- REVET S., 2009b, « Vivre dans un monde plus sûr. Catastrophes « naturelles » et sécurité « globale » », *Culture et conflits*, Vol. 75 n°3, pp.33-51, DOI : 10.4000/conflits.17693.
- REVET S., 2011a, « Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales », *Critique internationale*, Vol. 52 n°3, pp. 157-173, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01292854.
- REVET S., 2011b, « Injonctions contradictoires. La gestion internationale des catastrophes naturelles : entre vulnérabilité et résilience », *Séminaire Résilience Urbaine, ENS Ulm, février*, http://www.geographie.ens.fr/Compte-rendus-de-seances-2010-2011.html.
- ROBERT J. et D'ERCOLE R., 2014, « L'occupation et l'utilisation du sol en période de crise. Le cas de la commune de Tabarre (Port-au-Prince, Haïti) suite au séisme du 12 janvier 2010 », *Cybergeo: European Journal of Geography*, [En ligne], URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/26587, DOI : 10.4000/cybergeo.26587
- ROC N., 2011, Haïti-Environnement : de la « Perle des Antilles » à la désolation, *Madrid : Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE)*.
- ROGERS C. R., 1961 [1998], « Les caractéristiques des relations d'aides », dans *Le développement de la personne*, Paris, Dunod, pp. 24-63.
- RUFAT S., 2012, « Existe-t-il une « mauvaise » résilience ? », dans DJAMENT G. et REGHEZZA M. (dir.), *Résiliences urbaines, les villes face aux catastrophes*, Éditions du manuscrit, pp. 158-203, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00693161.
- RUFAT S., 2015, « Critique de la résilience pure », dans REGHEZZA M. et RUFAT S. (sous dir.), 2015, *Résiliences : Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, ISTE éditions, pp. 187-210, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00693162.
- RYBAK C., BEAUZÉE N., et LELEVRIER-VASSEUR A., 2004, « L'entretien infirmier en santé mentale, ressources et compétences du patient », *Thérapie familiale*, Vol. 25 n°3, pp. 293-302, DOI : 10.3917/tf.043.0293.

- SEN A. K., 1979, « Equality for What ? » *Choice Welfare, and Measurement*, Oxford, Basil Blackwell, pp. 353-369.
- SEN A. K., 1983, « Development : Which way now ? », *The Economic Journal*, Vol. 93 n°372, pp. 745-762, DOI: 10.2307/2232744.
- SEN A. K., 1988, « The concept of development », dans SEN A. K., *Handbook of Development Economics*, Amsterdam, Elsevier Science Publishers, pp. 10-26, DOI : org/10.1016/S1573-4471(88)01004-6.
- SIMON H. A., 1987, « Making Management Decisions : The Role of Intuition and Emotion », *The Academy of Management Executive*, Vol. 1 n° 1, pp. 57-64.
- SIMONET G., 2009, « Le concept d'adaptation : polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques », *Nature Sciences Société*, Vol. 17 n° 4, pp. 392-401, URL : https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2009-4-page-392.htm.
- SIMONET G., 2014, « Adaptation au changement climatique : la polysémie de la notion face au défi de la mise en pratique », dossier n°19 du Club ViTeCC, CDC Climat Recherche, Paris.
- SIMONET G., 2015, « Une brève histoire de l'adaptation : l'évolution conceptuelle au fil des rapports du GIEC (1990-2014) », *Natures Sciences Sociétés* Supp. n° 3, pp. 52-64, DOI : 10.1051/nss/2015018.
- SMIT B., BURTON I., KLEIN R.J.T. et WANDEL, J., 2000, « An anatomy of adaptation to climate change and variability », *Climatic Change*, pp. 223-251, DOI : org/10.1007/978-94-017-3010-5_12.
- SMIT B. et PILIFOSOVA O., 2003, « From Adaptation to Adaptive Capacity and Vulnerability Reduction », dans SMITH J. B., KLEIN R. J. T. and HUQ S. (eds), *Climate Change, adaptive capacity and development*, Imperial Colledge Press, London, pp. 9-28, DOI : org/10.1142/9781860945816_0002.
- TANGUY J.-C., 1994, « The 1902–1905 eruptions of Montagne Pelée, Martinique : anatomy and retrospection », *Journal of volcanology and geothermal research*, Vol. 60 n°2, pp. 87-107, DOI : org/10.1016/0377-0273(94)90064-7.
- TAZIEFF H., 1976, « La réponse de Haroun Tazieff. « *Tribune libre : La controverse autour de la Soufrière* », *La Recherche*, n°73, pp. 1067-1068.
- TAZIEFF H., 1979, « What is to be forecast : outbreak of eruption or possible paroxysm ? The example of the Guadeloupe Soufrière », *Journal of the Geological Society*, Vol. 136 n°3, pp. 327-329, DOI : org/10.1144/gsjgs.136.3.0327.

- THOURET J.-C., D'ERCOLE R. et DOLLFUS O., 1994, « Les phénomènes naturels créateurs de dommages : diagnostic, inventaire et typologie », *Revue de Géographie Alpine*, Vol. 82 n°4, pp. 17-25.
- THOURET J.-C. et D'ERCOLE R., 1996, « Vulnérabilité aux risques naturels en milieu urbain : effets, facteurs et réponses sociales », *Cahiers des Sciences humaines*, Vol. 32 n°2, pp. 407-422, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01180445.
- VERA D. et CROSSAN M., 2005, « Improvisation and innovative performance in teams », *Organization Science*, Vol. 16 n° 3, pp. 203-224, DOI : org/10.1287/orsc.1050.0126.
- VEYRET Y. et REGHEZZA M., 2005, « Aléas et risques dans l'analyse géographique », *Annales des mines*, n° 40, pp. 61-69.
- WEICHSELGARTNER J. et KELMAN I., 2015, « Geographies of resilience : Challenges and opportunities of a descriptive concept », *Progress in Human Geography*, Vol. 39 n°3, pp. 249-267, DOI : org/10.1177/0309132513518834.
- WESTERCAMP D., 1981, « Cartographie du risque volcanique à la Soufrière de Guadeloupe : Rétrospective et tendance actuelle », *Bulletin of the International Association of Engineering Geology-Bulletin de l'Association Internationale de Géologie de l'Ingénieur*, Vol. 23 n°1, pp. 25-32, DOI : org/10.1007/BF02594723.
- WHITE G. F., 1973, « Natural Hazards Research », *in* Chorley, R. J., *Directions in Geography*, Methuen & Co Ltd, Londres, pp. 193-216.
- WISNER B., 1998, « Marginality and vulnerability : Why the homeless of Tokyo don't 'count' in disaster preparations », *Applied Geography*, Vol. 18 n°1, pp. 25-33, DOI : org/10.1016/S0143-6228(97)00043-X.
- WISNER B., 2004, « Assessment of capability and vulnerability », dans BANKOFF G., FRERKS G., et HILLHORST D. (Eds.), *Mapping vulnerability : Disasters, development and people,* London, Earthscan, pp. 183-192.
- WISNER B., 2016, « Vulnerability as concept, model, metric, and tool », *Natural Hazard Science : Oxford Research Encyclopedias*, DOI : 10.1093/acrefore/9780199389407.013.25.
- ZANOTTI L., 2010, « Cacophonies of aid, failed state building and NGOs in Haiti : setting the stage for disaster, envisioning the future », *Third World Quarterly*, Vol. 31 n°5, pp. 755-71, DOI : org/10.1080/01436597.2010.503567.

RAPPORTS ET DOCUMENTS

- AUROUSSEAU M. J., 2005, « L'éruption du volcan de la Soufrière et l'évacuation de Basse-Terre (septembre 1975-octobre 1976) », *ADMINISTRATION-PARIS*, Vol. 206, 102 p.
- CLUB DES AÎNÉS DE SAINT-CLAUDE (CASC), 2016, « Soufrière 76, Mémoire des Aînés », *La Gazette*, Création Karukéra, 23 p.
- GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (GRH), 2012, Plan Stratégique de Développement d'Haïti : pays émergent en 2030, Tome 1, 285 p., www.aecid.ht.
- GRH (GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI), 2010, Post Disaster needs Assessment (PDNA) du tremblement de terre - Évaluation des dommages, des pertes et des besoins généraux et sectoriels, 120 p., www.ht.pdna.org.
- IEDOM (INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER), 2017, Rapport annuel de Guadeloupe, Paris, 176 p., www.iedom.fr.
- INSEE (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES) Guadeloupe, 2016a, « Le bilan économique 2015 », SSN : ISSN : 2429-3695, 36 p., https://www.insee.fr/fr/statistiques/2018724
- INSEE (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES) Guadeloupe, octobre 2016b, INSEE Dossier Guadeloupe n°9 : « Grand Sud Caraïbe, entre isolement et influence, Service Territorial de Guadeloupe », Basse-Terre, 22 p.
- IPGP (INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE PARIS), 1976, « Crise sismo-éruptive de la Soufrière de la Guadeloupe 1975-1976, Compte-rendu des observations géophysiques et géochimiques », *Rapport interne de l'Institut de Physique du Globe de Paris,* Paris, France.
- KOMOROWSKI J.-C. (dir.), 2015, Compte-rendu de fin de projet CASAVA (Compréhension et Analyse des Scénarios, Aléas, et risques Volcaniques aux Antilles) : Implications pour l'aide à la décision, la gestion de crise, et le développement raisonné), ANR-09RISK-002, Programme RISKNAT2009, 30 p., https://sites.google.com/site/casavaanr/.
- PRÉFECTURE DE GUADELOUPE (P.G.), 1977, « Volcan de la Soufrière en Guadeloupe : les événements de 1976 », *Service d'information de la Préfecture de Guadeloupe*, 50 p.

- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), 2015, « Human Development reports », http://hdr.undp.org/fr/data
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), 2016, Lancement du projet « *Appui à la résilience aux désastres naturels* », www.ht.undp.org/haiti/lancement-projet.
- LEONE F., DEYMIER J. (dir.), 2011, rapport final du projet SCAMPEI : Scénarios Climatiques Adaptés aux zones de Montagne : Diagnostic territorial intégré du risque torrentiel (Vallée de l'Ubaye), ANR-08-VMCS-00, EA GESTER / UMR GRED / Université Paul Valéry – Montpellier III, 135 p.
- ONU (ORGANISATION DES NATIONS UNIES), 1994, « Stratégie et plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr : directives pour la prévention des catastrophes naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets », *Rapport de la Conférence Mondiale sur la Prévention des catastrophes naturelles,* Yokohama, Japon, 23-27 mai 1994, New York/Genève, Nations unies.
- PRÉFECTURE DE GUADELOUPE, 2014, Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), 112 p.
- PRÉFECTURE DE MARTINIQUE, 2013, Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), 131 p.
- RNDDH (RÉSEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS), 2015, Évaluation de la situation du pays cinq ans après le séisme du 12 janvier 2010, 11p., www.rnddh.org, consulté le 11 octobre 2017.
- SMUCKER G. R., BANNISTER M., D'AGNES H., PORTNOFF M., TIMYAN J., TOBIAS S. et TOUSSAINT J. R., 2006, *Vulnérabilité Environnementale en Haïti Conclusions & recommandations*, US Agency for International Development U.S. Forest Service, [En ligne], pdf.usaid.gov/pdf_docs/Pnadr457.pdf.
- UNISDR (UNITED NATIONS OFFICE FOR DISASTER RISK REDUCTION), 2005, *Hyogo Framework for Action 2005-2015 : Building the Resilience of Nations and Communities to Disasters*, New York and Geneva : United Nations publication, A/CONF.206/6, 25 p., traduction française : www.unisdr.org/hyogo/2005.pdf.
- UNISDR (UNITED NATIONS OFFICE FOR DISASTER RISK REDUCTION), 2015, *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030*, 18 March, United Nations publication, A/CONF.224/CRP.1., traduction française : www.unisdr.org-frenchsendai.pdf.

- UNITED NATIONS OFFICE FOR DISASTER RISK REDUCTION (UNISDR) et CENTRE FOR RECHEARCH ON THE EPIDEMIOLOGY OF DISASTERS (CRED), 2016, *Poverty and Death : Disaster Mortality, 1996-2015*, 22 p.
- USAID (UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT), rapport du 8 octobre 1998, « Caribbean, Dominican Republic, Haïti – Hurricane Georges », Fact Sheet n°9 : www.usaid.org

SITOGRAPHIE

- www.acs-aec.org, dernière consultation le 12 octobre 2017.
- www.aecid.ht, dernière consultation le 13 octobre 2017.
- www.carefrance.org, dernière consultation le 12 février 2018.
- www.ch-colson.fr, dernière consultation le 18 août 2017.
- www.collectivitedemartinique.mq, dernière consultation le 26 février 2018.
- www.combat-ouvrier.net, dernière consultation le 2 octobre 2017.
- www.coopi.org, dernière consultation le 26 octobre 2017.
- www.emdat.be, dernière consultation le 14 avril 2018.
- www.esclavage-memoire.com, dernière consultation le 10 mars 2018.
- www.exploit.univ-montp3.fr, dernière consultation le 4 mai 2018
- www.flickr.com, dernière consultation le 24 avril 2018.
- www.franceinfo.fr, dernière consultation le 23 janvier 2018.
- www.gallica.bnf.fr, dernière consultation le 13 mai 2018.
- www.gred.ird.fr, dernière consultation le 2 mars 2018.
- www.guadeloupe.franceantilles.fr, dernière consultation le 9 mai 2018
- http://hdr.undp.org/fr/data, dernière consultation le 24 avril 2018.
- www.ht.pdna.org, dernière consultation le 24 avril 2018.
- www.ht.undp.org/haiti/lancement-projet, dernière consultation le 24 avril 2018.
- www.iedom.fr, dernière consultation le 16 octobre 2017.
- www.ifrc.org, dernière consultation le 16 septembre 2017.
- www.insee.fr, dernière consultation le 14 avril 2018.
- www.interieur.gouv.fr, dernière consultation le 14 avril 2018.
- www.ipgp.fr, dernière consultation le 22 mars 2018.
- www.la-savanedesesclaves.fr, dernière consultation le 30 novembre 2017.
- www.la-soufriere.com, dernière consultation le 13 mars 2018.
- www.lefigaro-reuters.fr, dernière consultation le 23 avril 2018.
- www.legifrance.fr, dernière consultation le 23 avril 2018.
- www.lemonde.fr, dernière consultation le 23 avril 2018.
- www.lepoint.fr, dernière consultation le 24 avril 2018.
- www.lexpress.fr, dernière consultation le 24 avril 2018.
- www.mairie-ladesirade.fr, dernière consultation le 10 mars 2018.
- www.mariegalante.com, dernière consultation le 10 mars 2018.

- www.meteo.fr, dernière consultation le 24 mai 2018.
- www.meteofrance.gp, dernière consultation le 24 mai 2018.
- www.minustah.unmissions.org dernière consultation le 3 mai 2018.
- www.oms2016.org, dernière consultation le 12 février 2018.
- www.onu-ocha.org, dernière consultation le 12 février 2018.
- www.outre-mer.gouv.fr., dernière consultation le 12 février 2018.
- www.patrimoines-martinique.org, dernière consultation le 6 mars 2018.
- www.pirac.croix-rouge.fr, dernière consultation le 27 mars 2018.
- www.pnr-martinique.com, dernière consultation le 27 mars 2018.
- www.radio-canada.ca, dernière consultation le 12 février 2018.
- www.regionguadeloupe.fr, dernière consultation le 16 février 2018.
- www.rfi.fr, dernière consultation le 24 avril 2018.
- www.rnddh.org, dernière consultation le 26 avril 2018.
- www.saintpierre-mq.fr, dernière consultation le 16 février 2018.
- https://sites.google.com/site/casavaanr, dernière consultation le 2 juin 2018.
- www.tourisme-martinique.com, dernière consultation le 7 mai 2018.
- www.unicef.org/haiti, dernière consultation le 23 février 2018.
- www.unisdr.org-frenchsendai.pdf, dernière consultation le 4 juin 2018.
- www.unisdr.org/hyogo/2005.pdf, dernière consultation le 4 juin 2018.
- www.unocha.org, dernière consultation le 7 mai 2018.
- www.usaid.org, dernière consultation le 7 mai 2018.
- www.vie-publique.fr, dernière consultation le 23 mai 2018.
- www.villedestroisilets.com, dernière consultation le 21 avril 2017.
- www.youtube.com, dernière consultation le 13 juin 2018.
- www.youtubeséismehaiti.com, dernière consultation le 17 mai 2018.

PRESSE :

- *France-Antilles*, Guadeloupe, 9 juillet 1976.
- *France-Antilles*, Guadeloupe, 10 juillet 1976.
- *France Antilles,* Guadeloupe, 16 juillet 1976, interview d'H. Tazieff.
- *France-Antilles*, Guadeloupe, 16 août 1976.
- *La Croix*, 17 août 1976.
- *Le Figaro*, 31 octobre 2012, « L'ouragan Sandy laisse Haïti en proie à la famine et au choléra » par Judith DUPORTAIL : www.lefigaro.fr.
- *Le Figaro*, 10 octobre 2016, « Haïti : le bilan de l'ouragan Matthew atteint les 1 000 morts », Reuters : www.lefigaro.fr.
- *Le Monde*, 31 août 1976, POUCHIN Dominique, « Il ne faut pas manquer de sang-froid ».
- *Le Monde*, 1er septembre 1976, POUCHIN Dominique, « M. Haroun Tazieff a été légèrement blessé au cours d'une mission à la Soufrière ».
- *Le Monde*, 11 janvier 2013, « Trois ans après le séisme, Haïti entre camps de toile et bidonvilles » par ALIX Grégoire : www.lemonde.fr.
- *Le Monde,* 12 janvier 2015, « À Haïti, cinq ans après le séisme, l'impossible reconstruction » par CAROIT Jean-Michel : lemonde.fr/
- *Le Nouvel Observateur*, n°2359, du 21 au 27 janvier 2010, D. LAFFERIÈRE, Témoignages, « j'entends encore ce silence », p.39.
- *Le Nouvelliste*, Haïti, 22 janvier 2010.
- *Le Nouvelliste*, Hors-Série, Haïti, février 2010, DUVAL F., « 35 secondes fatales…. plus de 220 000 morts ».
- *Le Point*, 20 novembre 2012, « Haïti, le choléra en hausse après le passage de l'ouragan Sandy », AFP : www.lepoint.fr.
- *Libération,* 6 février 1998, « Duel au-dessous de la Soufrière » par *BENHAMOU G.*

DOCUMENTAIRES VIDÉOS :

- BEAUDUCEL É., 2015, *Tazieff/Allègre, la guerre des volcans*, Film documentaire, Ekla production, INA - Institut National de l'Audiovisuel, France Télévisions, DVD 52 m.
- CÉSAR G., 2006. *Le Cratère de la Discorde*, Film documentaire, RFO / La Lanterne Productions, DVD 52 mn. Documentaire sur les événements de 1976 reprenant la plupart des images d'archives de RFO. Nombreux témoignages (J.-C. Aurousseau, M. Feuillard, C. Allègre, L. Michaux-Chevry, ...).
- HERZOG W., 1977, *La Soufrière*, Film documentaire, Werner Herzog, Filmproduction, SDR - Süddeutscher Rundfunk, 31 m.
- QUIQUERÉ P. ET MORIN B., 2011, *Robin des volcans, la crise de la Soufrière*, Overdub Interactive production, 97 m.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Michelet, Lenzo, Collègue et Élie, avril 2017, Port-au-Prince 23
Figure 2 : Photographies de la Soufrière de Guadeloupe 36
Figure 3 : Photographies du sommet de la Soufrière 37
Figure 4 : La Montagne Pelée de Saint-Pierre en Martinique 47
Figure 5 : 5ème cliché d'une série de six de la nuée ardente du 16 décembre 1902 47
Figure 6 : Photographies de bidonvilles à Port-au-Prince depuis la route menant à Pétionville 64
Figure 7 : Photographies des quartiers riches de Port-au-Prince 65
Figure 8 : Photographies des rues de Port-au-Prince remplies de déchets 66
Figure 9 : Photographies de ravines à Port-au-Prince 67
Figure 10 : Marchands des rues de Port-au-Prince 68
Figure 11 : Exemples de *tap-taps* haïtiens souvent décorés de psaumes ou autres phrases extraites de la Bible 69
Figure 12 : Exemples de stigmates du séisme du 12 janvier 2010 dans les rues de Port-au-Prince 70
Figure 13 : Frise chronologique des terrains 79
Figure 14 : Photographie de l'entrée des « Transports chics » à Port-au-Prince 80
Figure 15 : Quartier de Martissant en bordure de littoral 82
Figure 16 : Scènes de vie en Haïti 84
Figure 17 : Inondations d'avril 2017 en Haïti. Photographies prises depuis le bus sur le trajet en direction de la ville des Cayes 85
Figure 18 : Inondations d'avril 2017 en Haïti. Photographies prises depuis le bus sur le trajet en direction de la ville des Cayes 86
Figure 19 : Extrait d'un rapport du Bureau des nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires du 25 avril 2017 88
Figure 20 : Photographies de la pirogue 90
Figure 21 : Dommages causés par le cyclone Hugo en Guadeloupe quelques jours après son passage 111
Figure 22 : Exemple de dégâts occasionnés par le cyclone Hugo 112
Figure 23 : Jacqueline et son mari Romuald 114
Figure 24 : La résilience interprétée comme un « rebond » (bounce back) 125

Figure 25 : Photographies de Saint-Pierre avant 1902 131
Figure 26 : Photographies de la ville de Basse-Terre et de la Soufrière 132
Figure 27 : Photographies de Port-au-Prince, Haïti 133
Figure 28 : Vue générale du quartier du Fort et d'une partie du centre de Saint-Pierre 137
Figure 29 : Plan de Saint-Pierre peu avant 1902 138
Figure 30 : Photographies de Saint-Pierre avant et après l'éruption du 8 mai 1902 139
Figure 31 : Vues de Saint-Pierre après l'éruption du 8 mai 1902 140
Figure 32 : Cartographie de l'île de la Martinique représentant « *Le désastre de Saint-Pierre* » 141
Figure 33 : La commune de Morne-Rouge après l'éruption du 30 août 1902 de la Montagne Pelée 142
Figure 34 : Photographies des éruptions phréatiques de la Soufrière en 1976-1977 150
Figure 35 : Exemples de dépôts de cendres que l'on trouvait au sud de Basse-Terre en 1976 151
Figure 36 : Photographies de l'évacuation du 8 juillet 1976 152
Figure 37 : Une du *France-Antilles* Guadeloupe du 9 juillet 1976 153
Figure 38 : Une du *France Antilles* Guadeloupe du 16 août 1976 et photographies de l'évacuation du 15 août 1976 suite à la demande du préfet 153
Figure 39 : La commune de Basse-Terre déserte après l'ordre d'évacuation du 15 août 1976 154
Figure 40 : Photographies du palais présidentiel détruit après le séisme du 12 janvier 2010 162
Figure 41 : Photographies des destructions des palais législatif et de justice à Port-au-Prince après le séisme du 12 janvier 2010 163
Figure 42 : Scènes de vie quelques jours après le séisme du 12 janvier 2010 164
Figure 43 : Photographies de camps de réfugiés formés après le séisme du 12 janvier 2010 165
Figure 44 : Photographies du siège de la MINUSTAH de Port-au-Prince détruit après le séisme 166
Figure 45 : Photographies des ruines de la cathédrale après le séisme 167
Figure 46 : Photographie de l'hôtel Montana détruit par le séisme 167
Figure 47 : Évolution de la population de Saint-Pierre 170
Figure 48 : Les nouveaux quartiers construits pour les sinistrés après l'éruption de 1902 174
Figure 49 : Photographies de Saint-Pierre en reconstruction 175
Figure 50 : Photographies de la Chambre de commerce de Saint-Pierre en 1902 et aujourd'hui 176

Figure 51 : Photographies de la mairie de Saint-Pierre en 1902 et aujourd'hui 176
Figure 52 : Photographies des ruines du théâtre de Saint-Pierre 177
Figure 53 : Photographies du cachot de Cyparis 178
Figure 54 : Photographies du quartier du Figuier avant 1902 et aujourd'hui 179
Figure 55 : Photographies de la rue Monte-au-Ciel dans le quartier du Fort à Saint-Pierre en 1902 et aujourd'hui 180
Figure 56 : Photographies du pont Roche de Saint-Pierre en 1902 et aujourd'hui 180
Figure 57 : Photographies des rues de Saint-Pierre mélangeant bâtiments modernes et ruines de l'éruption 181
Figure 58 : Panneau se trouvant à l'entrée de la zone évacuée en 1976 182
Figure 59 : Évolution de la population de Basse-Terre 183
Figure 60 : Photographie prise au sein d'un camp de réfugiés 190
Figure 61 : Photographies d'Haïti après le passage du cyclone Sandy 193
Figure 62 : Capture d'écran du rapport de l'OCHA du 15 octobre 2016 concernant le passage du cyclone Matthew en Haïti 194
Figure 63 : Photographies du passage du cyclone Matthew en Haïti en octobre 2016 195
Figure 64 : Schéma de la catastrophe survenue à Saint-Pierre après l'éruption du 8 mai 1902 200
Figure 65 : Trajectoire territoriale de la région de Basse-Terre après la crise de la Soufrière en 1976 202
Figure 66 : Trajectoire territoriale haïtienne après le séisme du 12 janvier 2010 204
Figure 67 : Les différentes réactions possibles d'un enjeu à une perturbation 205
Figure 68 : Les différentes phases d'une crise de R. Laganier 206
Figure 69 : « The sequence and timing of reconstruction after Katrina in New-Orleans » ... 207
Figure 70 : Les 4 éléments de la résilience 210
Figure 71 : Photographie de la statue de Madeleine de Jouvray « Saint-Pierre renaît de ses cendres » 211
Figure 72 : Arbre des conséquences de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902 en Martinique 213
Figure 73 : Bifurcation de la trajectoire de la ville de Saint-Pierre après la survenue de l'éruption du 8 mai 1902 217
Figure 74 : Arbre des conséquences de l'éruption de la Soufrière en 1976 en Guadeloupe .. 219
Figure 75 : Trajectoire de résilience du territoire basse-terrien après la crise de la Soufrière de 1976. 222

Figure 76 : La trajectoire de vie de Marlène durant la crise de la Soufrière de 1976 233
Figure 77 : La trajectoire de vie de Rose durant la crise de la Soufrière de 1976 236
Figure 78 : La trajectoire de vie d'Émile suite au séisme du 12 janvier 2010 242
Figure 79 : Photographies de la maison familiale de Rose-Marthe après le passage de Lenny en 1999 259
Figure 80 : Exemples de guide des bonnes pratiques extraits du DICRIM de la ville des Trois Îlets en Martinique 267
Figure 81 : Exemple des différents types de vigilance météorologique de Météo France 286
Figure 82 : Schéma synthétique des facteurs extérieurs liés aux aléas influençant les *réponses* 288
Figure 83 : Graphique représentant les pourcentages d'influence de l'âge sur les capacités à faire face des individus en Haïti, après une catastrophe 290
Figure 84 : L'influence du genre sur la capacité à faire face après une catastrophe 292
Figure 85 : Classification des aléas existants selon les personnes interrogées en avril 2016 en Haïti 296
Figure 86 : Photographies de la maison et du toit de Jacqueline avec vue du panneau solaire et du chauffe-eau solaire dont elle parle lors du passage du cyclone Dean 304
Figure 87 : Photographies du jardin des Pierre-Léandre prises après le passage de Klaus 305
Figure 88 : Exemples de livres pour enfants sur les aléas aux Antilles françaises 307
Figure 89 : Schéma synthétique des facteurs individuels et liés aux aléas influençant les réponses 309
Figure 90 : Critères en lien avec les conditions de vie en Haïti pouvant influencer les capacités à faire face des individus après une catastrophe 311
Figure 91 : Influence du régime politique établi sur la capacité à faire face des individus après une catastrophe 314
Figure 92 : Influence de l'existence d'une politique de gestion des risques naturels sur la capacité à faire face des individus après une catastrophe 315
Figure 93 : Statistiques des solidarités présentes en Haïti selon les personnes interrogées 318
Figure 94 : Schéma synthétique des facteurs de vulnérabilité sociale influençant les *réponses* 325
Figure 95 : État de départ de l'analyse des *coping capacities* individuelles 339
Figure 96 : Représentation des *coping capacities* des individus 340
Figure 97 : Schéma représentant la mobilisation des *coping capabilities* au travers du contexte capabilitaire 384

Figure 98 : The *Pressure And Release* (PAR) *model*.....385

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Carte de présentation des Antilles....27
Carte 2 : Carte de présentation de l'archipel de la Guadeloupe....31
Carte 3 : Répartition des activités économiques au sein de l'archipel guadeloupéen....34
Carte 4 : Répartition de la population au sein de l'archipel de Guadeloupe....35
Carte 5 : Le séisme des Saintes en Guadeloupe de 2004....40
Carte 6 : Le risque volcanique dans la région de Basse-Terre en Guadeloupe....41
Carte 7 : Carte du risque tsunami en Guadeloupe....42
Carte 8 : Carte de présentation de la Martinique....45
Carte 9 : Répartition de la population de Martinique....49
Carte 10 : Répartition des activités économiques au sein de l'île de la Martinique....50
Carte 11 : Le risque tsunami en Martinique....52
Carte 12 : Cartes du risque volcanique et sismique en Martinique....53
Carte 13 : Carte de présentation d'Haïti....56
Carte 14 : Trajectoires des principaux cyclones ayant frappé Haïti depuis 1998....58
Carte 15 : Le séisme du 12 janvier 2010 : un aléa qui frappe une île déjà fortement endommagée par des aléas naturels multiples....58
Carte 16 : Plan de Port-au-Prince et de ses alentours....61
Carte 17 : Carte de localisation des questionnaires réalisés en Haïti en 2016....94
Carte 18 : Carte de localisation des questionnaires réalisés à Port-au-Prince et ses environs en 2016....95
Carte 19 : Carte de localisation des entretiens réalisés en Martinique en 2016....104
Carte 20 : Carte de localisation des entretiens réalisés en Guadeloupe en 2017....105
Carte 21 : Intensité du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, estimée selon l'échelle de Mercalli (MSK)....158
Carte 22 : Exemple de cartes produites par les organisations internationales pour estimer les dommages au bâti....159
Carte 23 : Les quartiers de la ville de Saint-Pierre aujourd'hui....172

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des définitions de la vulnérabilité 246
Tableau 2 : Tableau récapitulatif de la nature des *réponses* 270
Tableau 3 : Tableau récapitulatif de la nature des *réponses* et de la temporalité de la crise .. 271
Tableau 4 : Tableau récapitulatif des *réponses* possibles mises en œuvre par les individus . 282
Tableau 5 : Tableau récapitulatif des définitions d'adaptation et d'ajustement 327
Tableau 6 : Tableau récapitulatif des situations rencontrées, de l'actualisation de leurs *coping capacities ex ante* et de leur résultat 351
Tableau 7 : Tableau récapitulatif des *capabilités* de M. Dumas et de Cyparis suite à l'éruption de la nuée ardente du 8 mai 1902 363
Tableau 8 : Tableau récapitulatif des *capabilités* d'Élie durant la crise consécutive au séisme du 12 janvier 2010 367
Tableau 9 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* de Max D. lors du passage du cyclone David en 1979 en Martinique 368
Tableau 10 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* de la grand-mère d'Émile suite aux conséquences du séisme du 12 janvier 2010 369
Tableau 11 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* de Dora durant la crise consécutive au séisme du 12 janvier 2010 377
Tableau 12 : Tableau récapitulatif des *coping capabilities* d'Andrée lors de la crise de la Soufrière 381

LISTE DES SIGLES

AAG : American Association of Geographers

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AFP : Agence France-Presse

AFPA : Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêts

ANR : Agence nationale de la Recherche

BNF : Bibliothèque Nationale de France

CA : Communauté d'Agglomération

CASAVA : Compréhension et Analyse des Scénarios, Aléas, et risques Volcaniques aux Antilles (projet de recherche)

CASBT : Communauté d'agglomération du Sud Basse-Terre

CERES : Centre de formation sur l'Environnement et la Société

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CHUM : Centre Hospitalier Universitaire de Martinique

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CRISSIS : Caractérisation des Risques Submersion sur des Sites Sensibles

DDRM : Dossier Départemental sur les Risques Majeurs

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DICRIM : Document d'Information Communal sur les risques Majeurs

DROM : Département Région d'Outre-Mer

EERI : Earthquake Engineering Research Institute

ENS : École Normale Supérieure

FMI : Fond Monétaire International

GRED : Gouvernance, Risque, Environnement et Développement

IDH : Indice de Développement Humain

IEDOM : Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IPG : Institut Physique du Globe

IPGP : Institut de Physique du Globe de Paris

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

LRRD : Linking Relief, Rehabilitation and Development

MCEER : Multidisciplinary Center for Earthquake Engineering Research

MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti

MINUJUSTH : Mission des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en Haïti

MRHE : Musée Régional d'Histoire et d'Ethnographie

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PDNA : Post Disaster Needs Assessment

PIB : Produit Intérieur Brut

PIRAC : Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels

RDT : Risque-Décision-Territoire

RETEX : Retour d'Expérience

RNDDH : Réseau National de Défense des Droits Humains

RUP : Région Ultra-Périphérique

SHF : Société hydrotechnique de France

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund (en français, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance).

UNISDR : United Nations International Strategy for Disaster Risk Reduction (Bureau des Nations Unies pour la Réduction des risques et des Catastrophes)

USAID : United States Agengy for international Development (l'Agence des États-Unis pour le Développement International)

ANNEXES

ANNEXE 1

Questionnaire à l'attention de la population haïtienne

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX HABITANTS

☞*Objectif* : mieux connaître les relations de la population haïtienne aux différents risques et sa capacité à faire face pour améliorer sa prise en charge.

✍*Comment remplir le questionnaire* : Il vous suffit de répondre dans l'ordre aux questions qui se présentent et de suivre la consigne correspondante à chaque fois.

✉ *Que faire du questionnaire rempli ?* Il suffit de le remettre au responsable chargé d'enquête qui vous a fait passer ce questionnaire.

Responsable scientifique : Mme BENITEZ Fanny

ENS Haïti.

fanny.tez@gmail.com

Responsable chargé d'enquête :

Nous vous remercions par avance pour votre aide en remplissant ce questionnaire

PRÉSENTATION

1. **Accepteriez-vous de me parler de vous ?**

   Nom : Âge : Sexe :

   Profession : Adresse ou quartier :

2. **Depuis combien de temps vivez-vous dans cette maison ?**

3. **Cette maison est-elle :**
   - Isolée ☐
   - Hameau ☐
   - Village ☐
   - Ville ☐
   - Autres ☐ Précisez svp :

4. **Pour quelles raisons vivez-vous ici ?**
- Famille ☐
- Travail ☐
- Héritage ☐
- Financière ☐
- Autres ☐ Précisez svp :

5. **Combien de personnes résident avec vous ?**

   . Vous vivez seul ☐ . 4 ☐

   . 2 ☐ . 5 ☐

   . 3 ☐ . >5 ☐ Précisez svp :

6. **Votre maison est-elle aux normes antisismiques ou anticycloniques ?**
- Antisismique ☐
- Anticyclonique ☐

- Autres ☐ Précisez svp :

7. **Où travaillez-vous ? (À quelle distance de votre habitation ? Au sein du même quartier ?)**

LES RISQUES NATURELS ET LEUR GESTION

1. **Selon vous, votre maison est-elle exposée à un ou plusieurs risques naturels ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

Si oui, lesquels (si possible les mettre par ordre d'importance pour vous) ?

- -
- -
- -

2. **Avez-vous déjà vécu une catastrophe naturelle ?**

Oui ☐ Non ☐

3. **Avez-vous vécu personnellement le séisme de 2010 ?**

Oui ☐ Non ☐

4. **Avez-vous perdu quelqu'un de votre famille, un ou plusieurs proches ?**

Oui ☐ Non ☐

5. **Si oui, qui avez-vous perdu ?**

6. **Avez-vous eu des blessés parmi vos proches ? (famille ou voisins)**

   Oui ☐ Non ☐

7. **De quels types de blessures s'agit-il ? (réversibles ou non, durée de convalescence, présence de séquelles, etc.)**

8. **Comment vous préparez-vous voire vous protégez-vous face à ces aléas ?**

- Ne sait pas ☐
-
-
-

9. **Avez-vous déjà eu des informations sur la prévention des catastrophes** ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

10. **Si oui, par qui ?**

-
-
-

11. **Vous considérez vous bien informé sur les catastrophes naturelles à Haïti ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

12. **Vous considérez vous bien informé sur les catastrophes naturelles autour de chez vous ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

LA CAPACITÉ À FAIRE FACE

1. **Qu'est-ce que veut dire « faire face » selon vous ?**

-
-
-

2. **Avez-vous déjà entendu parler du terme résilience ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

3. **Si oui, quelle est sa définition selon vous ?**

4. **Existe-t-il une forme de solidarité lors d'une catastrophe naturelle ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

5. **Si oui, de quels types ? (laisser d'abord répondre puis proposer solutions dans un deuxième temps ?)**

- Familiale ☐ - de la part de l'État ☐
- De quartier ☐ - de la part des ONG ☐
- Internationale ☐ -de votre communauté religieuse ☐
- D'autres communautés religieuses ☐
- Autres ☐ Précisez svp :

6. **À qui faites-vous confiance pour vous secourir lors d'une catastrophe naturelle ?**

- Vous-même ☐ - Voisins ☐
- Famille ☐ - État ☐
- Secours ☐ - Dieu ☐
- Ne sait pas ☐ - Autre ☐ Précisez svp :

7. **Qui vous semble le plus compétent/efficace pour intervenir lors d'une catastrophe ?**

Vous-même	☐	- Voisins	☐
Famille	☐	- État	☐
Secours	☐	- Dieu	☐
Ne sait pas	☐	- Autre	☐ Précisez svp :

8. **Que feriez-vous si l'on vous annonçait l'arrivée imminente d'une catastrophe naturelle (cyclone, séisme, tsunami, etc.) ?**

- Fuite improvisée ☐
- Maintien au domicile ☐
- Évacuation selon un plan prédéfini par commune ☐
- Protection de votre maison ☐
- Autre ☐ Précisez svp :

9. **Si votre gouvernement vous donnait l'ordre d'évacuer à cause d'une menace importante pour vous, partiriez-vous ?**

Oui	☐	Non	☐
Ne sait pas	☐	Sous certaines conditions	☐ Précisez svp :

10. **Où iriez-vous ?**

- Famille ☐
- Amis ☐
- Lieu de rassemblement officiel ☐
- Ne sait pas ☐
- Autres ☐ Précisez svp :

11. **En cas de non évacuation, que feriez-vous afin de vous protéger** ?

-
-
-

12. Selon vous, une catastrophe naturelle peut-elle être une ressource ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

13. Si oui, de quels types ?

14. Si oui, pour qui ?

15. Selon vous, est-ce que certains de ces facteurs font partie de la capacité individuelle à faire face ? (classez-les par ordre d'importance ; 1 étant le plus important)

- Économiques ☐
- Sociaux ☐
- Politiques ☐
- Géographiques (éloignement, isolement) ☐
- Spirituels ☐
- Autres ☐ Précisez svp :

16. Qu'est-ce qui vous serait le plus pénible de perdre dans une catastrophe ? (Classer)

1- (le plus important) ... -

2- -

3- -

17.Selon vous, quels critères influencent la capacité des individus à faire face ?

CRITÈRES	Sans effets	Peu important	Important	Très important
Sociaux				
Solidarité communautaire (dmd définition selon eux de Communauté)				
Solidarité de quartier				
Solidarité de votre communauté religieuse				
Solidarité familiale				
Solidarité îlienne				
Solidarité internationale				
Solidarité de la part d'ONG/association (les nommer si possible)				
Composition démographique du groupe Enfants bas âges/pers.âgées/handicap/malades/Hommes-femmes (hiérarchiser)				
Niveau d'étude				
Politiques				
Régime politique établi (démocratie/dictature)				
Existence d'une politique de gestion des risques naturels				
Héritage historico-culturel de la vie politique				
Économiques				
Pouvoir d'achat				
Catégorie socio-professionnelle				
Type d'Entreprises présentes sur le territoire				
Réseau des Entreprises sur le territoire				
Spirituels				
Dieu				
Croyances « vaudou »				
autres				
De communication				
Téléphone portable				
internet				
Réseaux sociaux				

Paroisse

fax

Bouche à oreille

Paroisse/ Communauté religieuse

Téléphone fixe

TV/câbles

De santé

Présence d'équipes médicales

Proximité d'un centre de soins/hôpital

épidémie

Taux de mortalité infantile

Espérance de vie

Pathologie chronique

D'éducation

Possibilité de scolarisation

Accès possible à l'histoire de son pays

Accès possible à l'historique des catastrophes

Connaître effectivement l'histoire de son pays et son historique des catastrophes

Accès aux connaissances en matière de risques naturels

Géographiques

Lieu d'habitation (ville/campagne)

Isolement (île périphérique etc.)

Fréquence des catastrophes (hiérarchiser)**

Proximité des commerces

Accessibilité des commerces

Transports

Réseau routier

Réseau aérien

Réseau maritime

Réseau bus

Réseau taxis

Traction animale

Autres

Penser à noter si le critère est important dans le sens négatif ou positif

***quel aléa aura les effets les plus négatifs et les plus positifs sur leur capacité à faire face ?*

18. Pensez-vous posséder certains critères qui faciliteraient cette capacité à faire face ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

19. Si oui, lesquels ? (si possible, les hiérarchiser)

- -
- -
- -
- -

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. **Comment apprenez-vous ce qui se passe au sein de votre île ?**

- Presse écrite ☐ - Radios ☐
- TV ☐ - Voisins ☐
- Internet ☐ - Paroisse/communauté religieuse ☐
- Autres ☐ Précisez svp :

2. **Où allez-vous faire vos achats ? Nourriture, eau etc.**

Supermarché ☐
Epicerie ☐
Dépôt alimentaire ☐
Marché ☐
Autres ☐ Précisez svp :

3. **À combien de kilomètres se situe le lieu de vos courses de chez vous (ou en temps de marche) ?**

4. **Ce lieu se situe dans le même quartier que votre habitation ?**

Oui ☐ Non ☐

5. **Où allez-vous vous faire soigner ? (précisez si quartier ou ville différents du lieu d'habitation)**

Médecin généraliste ☐
Hôpital ☐
Dispensaire ☐
Autres ☐ Précisez svp :

6. **À combien de kilomètres de chez vous se situe le lieu où vous allez vous faire soigner de chez vous (ou en temps de marche) ?**

7. **Ce lieu se situe dans le même quartier que votre habitation ?**

Oui ☐ Non ☐

8. **Existe-t-il un centre de soins près chez vous ? À combien de km ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

9. **Connaissez-vous des contes et légendes sur les catastrophes naturelles ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

10. **Si oui, ces contes et légendes influencent-ils votre comportement en cas de catastrophe ?**

Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

11. **Racontez ces contes et légendes aux plus jeunes a pour vous une fonction :**

Identitaire ☐
De loisir récréatif ☐

De transmission d'information sur les catastrophes ☐

De transmission culturelle ☐

De renforcement des liens familiaux ☐

De renforcement des liens de voisinage ☐

Autres ☐ Précisez svp :

MÉTA-DONNÉES

1. La maison de la personne interrogée est

- isolée ☐
- fait partie d'un groupe de 5 maisons au moins ☐
- 6 à 20 maisons ☐
- village ☐
- ville ☐

2. La personne était

seule ☐ avec d'autres ☐

3. Attitude de la personne

-plutôt hostile ☐
- indifférente ☐
- peu coopérative ☐
- coopérative ☐
- très coopérative☐
- sûre de ce qu'il dit ☐
- relativement sûre ☐
- incertaine ☐

4. La personne parlait

-français ☐ - créole ☐

ANNEXE 2

Tableaux récapitulatifs des enquêtes réalisées en Haïti en 2016

	NOM	ÂGE	DATE	LIEU	DURÉE
1	Morena ZUCHELLI	53	31/03/16	Pétionville	1h 10m 12s
2	Josué FAUSTIN	35	03/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	49m 56s
3	Louis	29	04/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	34m 04s
4	Élie	47	04/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	39m 59s
5	Collègue	55	04/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	44m 26s
6	Christian	36	05/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	38m 44s
7	Michelet	36	06/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	55m 15s
8	Evenson	33	07/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	41m 48s
9	Lenzo	34	08/04/16	Hôtel Prince Port au Prince	1h 03m 02s
Réalisation de 175 questionnaires en Haïti en 2016					

Répartition des entretiens et questionnaires réalisés en Haïti							
Nombre d'entretiens totaux	Nombre d'entretiens exploités	Nombre d'entretiens non exploités	Nombre de questionnaires totaux	Nombre de questionnaires exploités	Nombre de questionnaires entièrement exploités	Nombre de questionnaires non exploités	Nombre de questionnaires partiellement exploités
9	**9**	0	175	**164**	129	11	35

ANNEXE 3

Tableaux récapitulatifs des enquêtes réalisées en Martinique

TABLEAU DES PERSONNES SOUMISES À L'ENQUÊTE

MARTINIQUE 2016

	NOM	ÂGE	DATE	LIEU D'HABITATION	DURÉE
1	Virgina GOLVET	65	03/05/16	Démare à Basse Pointe	29m 46s
2	Sylvie S.-A.	49	11/05/16	Shoelcher	56m 22s
3	Véronique E.	/	11/05/16	Case-Pilote	58m 29s
4	Valérie D.	41	11/05/16	Le Lamentin	29m18s
5	Monique C	57	18/05/16	Saint Joseph	22m 29s
6	Luc J.	67	18/05/16	Le Robert	14m 01s
7	Doriane J.-P.	18	19/05/16	Fort-de-France	13m 40s
8	Guillaume L.	/	20/05/16	Case-Pilote	30m 27s
9	Kimberly G.	28	23/05/16	Fort-de-France	18m 14s
10	Gilbert L.	53	23/05/16	Les Trois Îlets	41m 00s
11	Michaela D.	/	23/05/16	Le Lamentin	18m 34s
12	Éliane B.	/	24/05/16	Fort-de-France	51m 59s
13	Marc B.	48	24/05/16	Fort-de-France (Balata)	27m 50s
14	David L.	48	24/05/16	Les Trois Îlets	18m 51s
15	Marchands Saint-Pierre	45	25/05/16	Basse-Pointe	18m 29s
16	Colette G.	50	25/05/16	Saint-Pierre	27m 21s
17	Denise A.	Entre 70 et 80	25/05/16	Démare à Basse Pointe	44m 06s
18	Dine R.	53	25/05/16	Démare à Basse Pointe	19m 18s
19	Mme T.	80	25/05/16	Démare à Basse Pointe	12m 51s
20	Mme PIERRE-LEANDRE	90	25/05/16	Le Carbet	1h 25m 44s
21	M. B.	78	26/05/16	Sainte-Luce	1h 07m 47s
22	Mme B.	76	26/05/16	Sainte-Luce	1h 07m 47s
23	Manuel N.	53	27/05/16	Schoelcher	2h 41s 37s
24	Pierre-Louis M.	/	28/05/16	Les trois Îlets (Galocha)	57m 26s
25	Lucie G.	51	30/05/16	Macouba	45m 08s
26	M. D.	60	30/05/16	Ajoupa-Bouillon	10m 56s
27	Clarisse C.	27	31/05/16	Schoelcher	37m 06s
28	Noémie PALIN-SAINTE-AGATHE	23	31/05/16	Les Trois Îlets	49m 14s
29	Max N.	63	01/06/16	Rivière-Pilote	43m 46s
30	Wilfried T.	30	01/06/16	Sainte Luce	25m 55s
31	Virginie W.	46	02/06/16	Schoelcher	48m 56s
32	Patrick L.	53	02/06/16	Les Trois Îlets	33m 51s
33	Clément R.	70	04/06/16	Trinité	38m 12s

34	Carole B.	/	07/06/16	Sainte-Anne	19m 57s
35	Joelle D.	/	08/06/16	Le François	49m 11s
36	SDIS de Fort-de-France	/	09/06/16	Fort-de-France	34m 15s
37	SDIS de Fort-de-France	annulé	10/06/16	Fort-de-France	10 m

Répartition des entretiens réalisés en 2016 en Martinique			
Nombre d'entretiens totaux	Nombre d'entretiens exploitables	Nombre d'entretiens exploités en totalité	Nombre d'entretiens exploités partiellement
40	**35**	34	1

ANNEXE 4

Tableaux récapitulatifs des enquêtes réalisées en Guadeloupe

TABLEAU DES PERSONNES SOUMISES À UN ENTRETIEN

GUADELOUPE 2017

	NOM	ÂGE	DATE	LIEU D'HABITATION	DURÉE
1	Muriel J.	54	13/01/17	Bazin, Les Abymes	50m 57s
2	Méline-Alice A.	85	15/01/17	Bazin, Les Abymes	57m 08s
3	Jeannette X	60	18/01/17	La Pointe des Châteaux, Saint-François	59m 16s
4	Harry M.	58	02/02/17	Le Gosier	59m 41s
5	Marie Line M.	53	06/02/17	Morne-À-L'eau	31m 40s
6	M. T.	/	23/02/17	Le Moule	43m 24s
7	Rose M.	61	31/03/17	Basse-Terre	52m 41s
8	Pierre G.	84	01/04/17	Saint-Claude	1h 10m 23s
9	Jeanne G.	81	01/04/17	Saint-Claude	1h 10m 23s
10	Andrée B.	62	03/04/17	Matouba	1h 06m 21s
11	Rose-Line L.	73	06/04/17	Saint-Claude	52m 08s
12	Rose-Marthe C.	78	07/04/17	Baillif/Pigeon	59m 07s
13	Marlène V.	73	08/04/17	Saint-Claude	29m 03s
14	Léandre C.	76	15/04/17	Matouba	48m 16s
15	Anne-Marie F.	62	21/04/17	Saint-Claude	40m 26s
16	Denise M.	76	18/04/17	Basse-Terre	48m 33s
17	Célestin C.	93	20/04/17	Capesterre-de-Marie-Galante	non enregistré
18	Gisèle L.	72	21/04/17	Grand-Bourg (Marie-Galante)	36m 38s
19	Henri V.	59	22/04/17	Basse-Terre	12m 34s
20	Marie José B.	67	05/05/17	Basse-Terre	26m 12s
21	Daniel T.	64	08/05/17	Les Abymes	52m 12s
22	MathieuT.	33	08/05/17	Les Abymes	32m 49s
23	Jacques B.	48	11/05/17	Sainte-Anne	15m 07s
24	Cléberthe D.	54	15/05/17	Les Abymes	28m 25s
25	Yannick M.	35	16/05/17	Morne-À-L'eau	43m 58s
26	Nicole H.	61	19/05/17	Gourbeyre	23m 56s
27	Gisèle D.	64	19/05/17	Basse-Terre	17m 45s
28	Pierre M.	76	19/05/17	Basse-Terre	1h 24m 06s
29	Fortuna M.	65	19/05/17	Trois Rivières	31m 58s
30	Marcel P.	84	20/05/17	Le Gosier	1h 34m 43s
31	Danièle P.	68	20/05/17	Le Gosier	1h 34m 43s
32	Danièle D.-V.	/	22/05/17	Vieux-Fort	
33	Gérald B.	59	22/05/17	Gourbeyre	58h 34m
34	Maxime E.	/	26/05/17	Saint-François	1h 22m 26s
35	Christina M.	28	26/05/17	Les Abymes	38m 19s

Réalisation de **49 questionnaires en Guadeloupe en 2017** dans le cadre du programme C3AF : Changement Climatique et Conséquences sur les Antilles Françaises

Répartition des entretiens réalisés en 2017 en Guadeloupe			
Nombre d'entretiens totaux	Nombre d'entretiens exploitables	Nombre d'entretiens exploités en totalité	Nombre d'entretiens exploités partiellement
44	**36**	35	1

ANNEXE 5

Activités volcaniques de la Montagne Pelée avant l'éruption du 8 mai 1902[344]

[344] Sources : Ursulet, 1997 et site internet www.eruption-montagne-pelée.fr

Dates	Activités volcaniques et conséquences
1889	Début de l'éruption : fumerolles intermittentes dans la caldeira de l'Étang Sec
Février 1902	Permanence et intensification des fumerolles sulfhydriques
22 avril 1902	Rupture du câble télégraphique reliant Fort-de-France à la Guadeloupe
23 avril 1902	Début de la phase phréatique : séismes, grondements souterrains, pluie de cendres au sud et à l'ouest sur Saint-Pierre
24 avril 1902	Première apparition d'une colonne de vapeurs noires chargées de cendres au niveau de l'Étang Sec
25 avril 1902	Nuage de cendres au-dessus du Bourg du Prêcheur
27 avril 1902	L'Étang Sec se remplit d'eau bouillonnante jaillissant du cône de pyroclastite haut d'environ 15 m ; forte odeur de soufre dans les rues de Saint-Pierre et à 10 km alentour
2 mai 1902	Début de la phase magmatique : séismes, éclairs, violentes détonations, soleil masqué, pluie de cendres épaisse de plusieurs centimètres sur toute la partie nord de la Martinique
3 mai 1902	Le vent renvoya le nuage de cendres vers le nord, dégageant provisoirement Saint-Pierre ; séismes ; rupture du câble télégraphique vers la Dominique
4 mai 1902	Retour et intensification des chutes de cendres ; toutes les ravines étaient en crue ; coupures des routes vers le nord ; début d'affolement et de départs
5 mai 1902	Le matin : calme apparent du volcan ; L'après-midi : le débordement de l'étang Sec produisit un lahar dans la rivière Blanche qui ensevelit l'usine Guérin sous plus de 6 m de boue brûlante (23 victimes), ce qui provoqua un tsunami inondant les bas-quartiers de Saint-Pierre et coupant toutes les liaisons télégraphiques avec les îles voisines ; rupture du réseau électrique surchargé par les cendres humides
6 mai 1902	Début de la formation du dôme au bord de la caldeira de l'étang Sec ; expulsion explosive continue de cendres incandescentes ; pluies torrentielles (condensation de la vapeur d'eau) et lahars dans toutes les ravines ; rade couverte d'un épais tapis de cendres, ponces et débris végétaux
7 mai 1902	Calme apparent, car l'obstruction du cratère par le dôme en surrection bloquait l'expulsion des gaz et des pyroclastites, préparant l'explosion finale du bouchon du cratère, sous l'énorme pression de dégazage du magma
nuit du 7 au 8 mai 1902	D'intenses orages provoquent des coulées de boue ; entre 3 et 4 heures du matin, elles dévalent les pentes et touchent Macouba, Basse-Pointe et Grand'Rivière ; celle qui fait déborder la rivière du Prêcheur cause le décès de 400 personnes au Prêcheur

ANNEXE 6

Activités volcaniques de la Soufrière durant l'éruption de 1976[345]

[345] Sources : sites internet www.ipgp.fr et www.ipgp.jussieu.fr

Dates	Activités volcaniques
Novembre 1975	L'activité sismique de la Soufrière montre une très nette augmentation. Au total 211 séismes d'origine volcanique ont été enregistrés soit 15 fois plus que la normale.
Décembre 1975	Depuis la crise sismique de novembre 1975, le niveau d'activité a diminué tout en restant à des valeurs bien au-dessus de la normale (au total 88 séismes d'origine volcanique enregistrés).
Janvier 1976	Le niveau d'activité diminue tout en restant à des valeurs 3 fois au-dessus de la normale (39 séismes d'origine volcanique ont été enregistrés).
Février 1976	Le niveau d'activité se maintient à des valeurs bien au-dessus de la normale (7 fois plus).
Mars 1976	Une reprise très nette de l'activité sismique a été notée : 607 séismes d'origine volcanique. Dans la nuit du 24 au 25 mars 1976 : 12 séismes ressentis par les habitants de Saint-Claude et des autres communes du Sud Basse-Terre. De légers dégâts sont notés sur certains bâtiments (lézardes, fissures).
Avril 1976	La forte activité sismique se maintient. Le maximum d'activité a été noté le 23 avril 1976 avec 5 séismes ressentis par les habitants du Sud Basse-Terre.
Mai 1976	Toujours une forte activité sismique. Le maximum d'activité est noté les 27 et 28 mai.
Juin 1976	668 séismes d'origine volcanique enregistrés. Le maximum d'activité a été noté le 4 juin et le 8 juin. Suite à cette crise sismo-volcanique, de petits éboulements sont observés sur le bord de la route D11, au pied du morne Mitan.
8 juillet 1976	À 8h55, les premières manifestations de surface apparaissent. Un trémor sismique est enregistré pendant 48 minutes, alors qu'une explosion phréatique rouvre partiellement la fracture de 1956. Cette explosion projette environ 1 tonne de vapeur et 93 000 m^3 de cendres volcaniques (poussières) et de blocs. Sur le chemin des Dames, les dépôts de poussières volcaniques atteignent 10 cm d'épaisseur. L'activité est importante dans le gouffre Tarissan, la fracture Napoléon et sur les flancs du dôme jusqu'au Col de l'Echelle. Un lahar d'effondrement emprunte le Carbet jusqu'à la troisième chute : l'épaisseur des dépôts de boue atteint 2 à 3 m au Col de l'Echelle ; la végétation est détruite sur 16 à 18 m de hauteur sur les bords de la rivière du Carbet au niveau de la première chute et sur 6 à 8 m à la deuxième chute. Des dépôts de cendres sont observés à Saint-Claude et sur les hauteurs de Baillif. 20 minutes d'obscurité sont observées à Saint-Claude. **Première évacuation de la population**
9 juillet 1976	Un jet de vapeur très acide, d'une hauteur de 8 m, est observé au Col de l'Echelle. Les gaz rejetés contiennent beaucoup de soufre.
25 juillet 1976	À 14h, seconde explosion phréatique : la Fente du Nord s'est réactivée, laissant apparaître un panache de vapeur sur une longueur de 50 m et une faible retombée de cendres sur plusieurs communes. Une crise sismo-volcanique se déclenche également vers 20h.
27 juillet 1976	À 15h30, un jet de gaz sombre suivi d'une pluie de cendres est observé à Saint-Claude.
9 août 1976	Une éruption phréatique d'intensité moyenne est observée. Elle est caractérisée par des projections de blocs de plus de 100 kg sur les flancs de l'Échelle ainsi que des retombées de cendres sur les hauts de Saint-Claude, Baillif et Vieux-Habitants.

12 août 1976	Explosions avec projections de cendres fines presque toute la journée et notamment à 18h. Dans la matinée, M. Feuillard et J. Tomblin informent le Préfet que des cristaux frais et des traces de verre ont été décelés dans les prélèvements de cendres de l'éruption du 8 juillet 1976. Cette modification de composition des éléments est interprétée comme l'annonce d'une montée possible, voire probable, du magma.
14 août 1976	Projections de cendres tout l'après-midi et à 22h00 jusqu'au marché de Saint-Claude.
15 août 1976	À 8h40, le Préfet prévient le Président de la République puis d**éclenche l'alerte n° 2 du plan ORSEC portant évacuation totale de la zone de danger avant minuit** à l'exception de Vieux-Fort.
16 août 1976	Une crise sismique importante débute à 17h00. À 19h40, une secousse majeure de magnitude 4.6 est enregistrée et fortement ressentie jusqu'à Pointe-à-Pitre. C'est la secousse la plus forte de toute la crise volcanique. On constate l'ouverture d'une fracture radiale sur le flanc nord-ouest du dôme.
21 août 1976	Cinquième éruption phréatique du volcan, caractérisée par une projection de blocs au Col de l'Echelle et de cendres jusqu'à Gourbeyre, Trois-Rivières et Vieux-Fort.
24 août 1976	Une importante crise sismique est enregistrée : 1257 séismes en 24 heures.
25 août 1976	Sixième éruption phréatique précédée d'une crise sismique de 471 séismes.
28 août 1976	Rapport du Pr Brousse sur l'activité volcanologique, qui conclut à la présence de matériaux magmatiques et estime que le sommet de la courbe ascendante n'est pas atteint. Au vu de l'analyse des cycles de sismicité observés, celui-ci propose une prédiction de nouvelle explosion au sommet pour le 30 août 1976 ± 1 jour.
30 août 1976	À 10h31 un trémor de 24 minutes annonce une nouvelle éruption majeure qui durera 13 minutes. Une nouvelle fracture s'ouvre sur le flanc sud-est du dôme (qui prendra le nom de "Fracture du 30 Août"). Le Gouffre Tarissan se réactive, accompagné de projections de blocs. Les dépôts de cendres atteignent 1 cm d'épaisseur à la Savane à Mulets et une coulée de boue dans la Matylis atteint 1 à 1.5 m d'épaisseur.
14 septembre 1976	À 19h22, une éruption phréatique démarre, accompagnée d'un trémor de 10 minutes. Durant cette éruption, l'ensemble des fractures a été sollicité et les projections de cendres et de blocs sont importantes. La fracture ouverte le 30 août 1976 s'est prolongée sur une trentaine de mètres et est à l'origine d'un important éboulis dans le lit de la ravine Matylis. De gros blocs ont été projetés du gouffre Tarissan jusqu'au chemin des Dames et à la Savane à Mulets. Cet évènement est le plus important, par ses effets, depuis le début de la crise.
22 septembre 1976	À 6h15, une nouvelle éruption débute avec un trémor de 19 minutes au niveau de la fracture du 30 août. Un panache vertical de cendres atteint 2000 mètres.
Octobre 1976	L'activité volcanique se maintient à un niveau élevé avec 3 éruptions phréatiques (2, 10 et 30) : au total 2315 séismes enregistrés dont 3 ressentis.
Novembre 1976	L'activité volcanique se maintient à un niveau relativement élevé avec 4 éruptions phréatiques (les 1er, 6, 7 et 10) et une sismicité importante bien qu'en baisse par rapport au mois précédent : au total 1040 séismes enregistrés dont 5 ressentis.

Décembre 1976	L'activité volcanique diminue au cours du mois sans aucune éruption phréatique significative. La sismicité est également en diminution (399 séismes enregistrés)
Janvier 1977	L'activité volcanique a repris par rapport au mois précédent avec 8 éruptions phréatiques et de très fréquentes projections de poussière volcanique. Les dégagements de vapeur sont principalement localisés sur la partie supérieure du dôme de part et d'autre du pic Napoléon.
29 janvier 1977	À 19h11, l'une des plus violentes explosions phréatiques se produit, avec des projections de poussières et de graviers jusqu'au bourg de Saint-Claude. À la Savane à Mulets, des engins de travaux publics laissés sur place sont détruits par les projectiles.
1er mars 1977	Dernière explosion importante. Après cette date, l'activité de surface deviendra de plus en plus faible.
Juin 1977	Retour à la normale de la sismicité enregistrée. Fin de la crise sismo-volcanique.

ANNEXE 7

Fables créoles de G. GRATIANT (poème intégral)

S'il fallait nous enfuir[1]

Estella, Noëlise, Ti-Mano, Amandine,
Et Rachel toi l'aînée
Allons nous coucher mes enfants ;
Les cabris-des-bois font déjà un beau vacarme dehors,
N'allumez aucune chandelle, voici le clair de lune…
Ne laissez rien en travers de chemin.
Enlevez la chaise…
S'il nous faut courir…

« S'il nous fallait courir, maman ? »
« Si le cyclone allait se lever pour arracher tous les arbres. »
« Maman, le cyclone, cela peut arriver ? »
« Peut-être est-il déjà en route sur la mer, mes enfants. »
Un grand vent écrase la case.
Il ne cesse de hurler : Ou-ou-ou ! Ou-ou-ou !
Il tourne au dessus de la Martinique comme un lélé.
Tout le monde se met à courir ou à crier :
« Ouélélé ! »
Tout le monde cherche abri, couché dans les halliers.
Le vent ne se lasse pas de tournoyer, ne se lasse pas de hurler.
Il vous projette dans les airs avec des tuiles, avec les branches,
Jusqu'à ce que vous ayez disparu
Personne ne sait où.
Il attrape les bateaux amarrés dans la rade
Pour les charroyer dans les mornes dans les champs de canne.

Pou si couri vini

Estella, Noëlise, Ti-Mano, Amandine,
Rachel qui plu gran-a,
En-nou dömi, yiche-moin.
Cabritt-bois jà ka fait an bel désodd dérhö ;
Pa lumin pièce chandelle, mi la lune ka cléré…
Pa léssé pièce bagage en mitan chumin-a ;
Tiré chaise-la,
Pou si couri vini…

« Pou si couri vini, man-man ? »
« Pou si cyclone lévé pou-ï rhaché toutt pied-bois. »
« Man-man, cyclone, ça peu rivé ? »
« Peut êtt i jà en route assou lan mè, yiche-moin. »
An gran ven ka crasé caille-la,
I ka crié tou-longg
Ououou ! Ououou !
I ka tounin en l'ai la Matnique con an lélé.
Toutt moune ka pren couri, ka crié : oulélé !
Toutt moune sérré cö-to, couché adan rhazié.
Ven-a pa lasse tounin, ven-a pa lasse crié ;
I ka jétté-ou en l'ai épi tuile, épi branche
Juss temps ou disparaitt
Pesson-n pas save qui bö.
I ka pren batiment qui marré la rade-la
Pou cha-ï-é yo dan möne adan chan-can-n…

[1] « S'il fallait bous enfuir… », p. 146-151, *Fables créoles*, Gilbert Gratiant, Ed. Stock, 1996, Paris V, 743 p.

« Où est ta main maman ? Nous avons peur ! ... »
« S'il nous fallait courir, maman ? »

« S'il y avait un tremblement de terre, mes enfants. »
« La terre pourrait trembler, maman ? »
« Oui, la terre tremble vraiment
Comme la peau d'un bœuf furieux qu'une guêpe pique.
Le bois des charpentes crie plus fort
qu'une bête blessée : Crîîc ! Crîîc !
La terre elle-même gémit,
Elle se fend, elle s'entrouvre
Pour que les gens tombent dans les crevasses.
Tous les hommes sont à genoux dans la rue pour prier Dieu.
Ils crient : Jésus-Maria !
Tous les fourneaux à charbon de bois se renversent dans les cuisines,
Sous les planchers, sous les bouts de palissade,
Sous des corps en lambeaux,
Une ville entière prend feu.
Des rangées de maisons s'enflamment : Vloupp !
Comme un flambeau de campagne.
La mer s'enfuit à toute vitesse loin des plages
Pour revenir monter dans les plantations
Ravager ce qu'elle peut.
Jusqu'au Palais du Gouverneur,
Jusqu'à l'Église même du Bon Dieu
Qui s'écrasent comme châteaux de cartes. »

« Oti lan main-ou ?
Man-man, nou peù… »
« Pou si couri vini, man-man ? »

« Pou si la tè tremblé, yiche-moin. »
« La tè sé peu treblé, man-man ? »
« la tè ka tremblé min-n
Con la peau an beùff méchan
Ghièp ka pitché.
Boi charpente ka crié plu fö qu-u bêtt bléssé :
Crîîc ! crîîc !
La tè min-m ka gémi,
I ka fen-n, i ka rouvè
Pou moune tombé adan-ï.
Toutt gran nhon-m à jounou dan la rue
Pou prié Dieu.
Yo ka crié : Jésu-Ma¨-a !
Chaque tesson ka chaviré dan chaque cuisine,
En bas planché l'étage, boutt palissade, cö moune rhaché.
Toutt an la ville ka prenddu feu :
Rangé méson ka flambé, vloupp !
Con an sèbi.
Lan mè ka prend couri loin rivage böd-lanmè
Pou i sa ruviré monté dan plantation
Ravagé ça i peu.
Juss Palai Gouvèneù,
Qui ka crasé
Con château catt. »

« Allume la lumière, maman, nous avons peur… »
« S'il nous fallait courir, maman ? »
« Si le volcan allait se réveiller, mes enfants. »
« Le volcan, maman, tu as déjà vu cela ? »
« Ce qu'une mère a vu, ses enfants peuvent le voir.
Il y a un tonnerre qui roule dans le ventre même de la terre.
Profondément, profondément sous vos pieds vous entendez
Boungg ! Boungg ! comme les canons du Fort Saint Louis
Quand le vaisseau amiral entre dans la rade de Fourrial.

Une pluie de cendres tombe,
Elle recouvre tout le pays
Comme un grand matelas de coton.
Elle recouvre tout ce que les bêtes pourraient manger,
Les oiseaux dans le ciel, les bœufs dans leurs savanes,
Les gens dans leurs maisons
Étouffent presque.
Jusqu'à l'eau qui est eau de cendre…
La mer bout comme une chaudière.
Les matelots meurent gonflés.
Il y a un feu qui sort de la gueule de la Montagne,
Il a déjà brûlé Saint-Pierre, où votre grand-père est mort,
Avec tous ses habitants,
Tous les hommes, toutes les femmes, toutes les bêtes.
Nul ne peut être sauvé…
Une colonne de feu monte à trois kilomètres en plein ciel.
Et lorsqu'elle retombe à terre
Elle fond toutes les murailles,
Elle forge tous les barreaux de fer
Pour les mêler aux os et morts…
C'est un morceau de l'Enfer
Qui bascule et se déverse au-dessus de nos têtes
Avant qu'on puisse dire : Amen ! »
« Il faut baisser nos persiennes contre le feu du volcan.
Maman nous avons peur ! »

« Lumin lumiè, manman, nou peù…
« Pou si couri vini, man-man ? »
« Pou si volcan lévé, yiche-moin. »
« Volcan, man-man, ou jà ouè ça ? »
« Ça man-man ouè, yiche-li peu ouè :
Ni an ton-nai qui ka roulé dan ventt la tè-a min-m.
Fon, fon, en ba pié-ou ou ka ten-n
Boungg ! … Boungg ! …
Con can-non Fort Saint-Louis
Quand vaisseau l'Amiral ka rentré rade Fourrial.

La pli cen-n ka tombé,
I ka couvè toutt pays-a
Con an gran matla coton,
I ka couvè
Tout ça bêtt sé mangé tout ça nhon-m sé mangé.
Zouézo dan ciel, beùff dan savan-n, moune dan caill-yo,
Press ka touffé.
Jiss dleau-a qui dleau cen-n…
Lan-mè a ka bouilli con chaudiè.
Matlo ka mö gonflé.
An dufeu ka söto en ghiol la Montagne-la ;
I jà brûlé Saint-Piè oti grand-papa-ou mö
Épi toutt zhabitan-ï,
Toutt nhon-m, toutt fan-m, toutt yiche, toutt bêtt.
Pa ni chappé…
An dufeu ka monté troi kilomètt dan ciel.
Quand i tombé à tè
I ka fon-n toutt muraille,
I ka fögé toutt barreau fè
Pou mélé yo épi zô moune qui mö…
Cé an möceau l'Enfè
Qui chaviré en l'ai têtt-ou
Avan-ou peu di : « Amen ! »

« Föq pèssiènn-nou béssé pou dufeu volcan-a.
Man-man nou peù ! »

ANNEXE 8

Tableau chronologique de l'Histoire d'Haïti

Dates	Événements
	Peuplement d'Ayiti (Terre des hautes montagnes), nom donné à l'île par ses premiers habitants, les Indiens Taïnos, du groupe des Arawaks. Tous ont disparu tragiquement en quelques années, victimes de la colonisation européenne (travail forcé, persécutions, maladies), et plus encore de l'invasion des terribles Indiens anthropophages du groupe des *Caraïbes* venus des îles voisines.
6 décembre 1492	**Arrivée de C. Colomb**
1502	Cyclone qui détruit la première implantation permanente à Hispaniola, baptisée *Nueva Isabela* en hommage à la reine Isabelle de Castille, et reconstruite sous le nom de *Santo Domingo de Guzman* (en hommage à Saint Dominique).
1503	Premiers esclaves noirs implantés en Haïti. Dans les années qui suivent les Indiens Taïnos sont décimés.
1517	La traite des esclaves est autorisée par Charles Quint. Une dernière révolte indienne est écrasée.
1535	Début de la culture de la canne à sucre sur l'île. Le gouverneur Nicolas Ovando fait venir des plants de canne à sucre des îles Canaries, et encourage leur plantation pour compenser l'épuisement des gisements aurifères.
1564	Séisme
16ème siècle	Importation massive d'esclaves africains pour remplacer les indiens disparus.
1625	Des flibustiers français s'établissent dans l'île de la Tortue après avoir chassé l'armée anglaise.
31 août 1640	Les Français vivant sur l'île de la Tortue débarquent sur la partie occidentale de l'île d'Hispaniola.
1670	Une première capitale, Cap-Français, est fondée.
1684	Séisme
1691	Séisme
1697	Louis XIV se fait céder la partie occidentale de l'île d'Hispaniola par l'Espagne (traité de Ryswick). Les colons français commencent à s'installer. A la suite du traité de Ryswick (1697) et de l'accession au trône d'Espagne d'un petit fils de Louis XIV, l'Espagne renonce à sa possession exclusive de l'île, tolérant la présence française sur la partie occidentale. La colonie devient alors Saint-Domingue. Le roi Louis XIV se fait céder légalement la partie occidentale d'Hispaniola par le traité de Ryswick qui met fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Cette acquisition marque le véritable commencement des ambitions coloniales de la France.
18 octobre 1751	Séisme
3 juin 1770	Séisme
1777	Le traité d'Aranjuez officialise la souveraineté de la France sur ce territoire. De

	cette date jusqu'à la veille de la Révolution française (1789), Saint-Domingue va devenir la colonie la plus riche des Antilles, notamment avec le sucre et le café dont elle sera, pour ces deux produits, le premier producteur mondial.
22-23 août 1791	Premier grand soulèvement collectif en Haïti –-encore Saint-Domingue - contre l'esclavage (Cérémonie du Bois Caïman), sous la conduite de chefs prestigieux tels T.Louverture, J.-J. Dessalines, H. Christophe et A. Pétion. C'est à la suite d'une cérémonie vaudou organisée le 14 août 1791 que le soulèvement va se produire quelques jours plus tard : des grands domaines sont incendiés, 161 sucreries et 1200 caféières dévastées. Les esclaves massacrent hommes, femmes et enfants. Un millier de blancs est ainsi assassiné par les esclaves qui s'approchent de Cap-Français. A la tête de cette révolte qui se transformera en guerre de libération pour aboutir à l'indépendance, Toussaint Louverture, mais aussi Jean-Jacques Dessalines, Henri Christophe et Alexandre Pétion. Déclenchement de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue (22 au 23 août). C'est le début d'une guerre qui aboutira en 1804 à la proclamation de l'Indépendance.
4 février 1794	Ratification de l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue par la Convention le 16 Pluviôse de l'an II.
1802	Rétablissement de l'esclavage par Napoléon.
7 avril 1803	Décès de T. Louverture après avoir été capturé par traîtrise et emprisonné en France.
1er janvier 1804	Indépendance d'Haïti proclamée par l'ancien lieutenant de Louverture, J.J. Dessalines.
18-19 novembre 1816	Cyclone
1825	Charles X reconnaît la souveraineté d'Haïti en échange du versement de 150 millions de franc-or pour indemniser les colons. Ce tribut sera ramené à 90 millions payables en trente ans.
12-19 août 1831	Pluies torrentielles aux Cayes.
7 mai 1842	Tremblement de terre suivi d'un raz de marée dans le Nord.
1844	Après 22 ans d'occupation militaire, la partie orientale de l'île proclame son indépendance sous le nom de République Dominicaine.
23 septembre 1887	Séisme
	Longue période d'instabilité politique, de violences sanglantes opposant noirs et mulâtres, de ruines financières, qui va se poursuivre jusque dans la première décennie du XXème siècle.
1904	Séisme dans le nord du pays
12 novembre 1909	Cyclone
1915	Les États-Unis occupent militairement le pays.
12-13 août 1915	Cyclone

	Relèvement progressif du pays sous l'autorité « musclée » des États-Unis : aménagement des ports, instruction publique encouragée, service de santé développé avec la construction d'hôpitaux ou de dispensaires, relance de l'agriculture, création de 1 700 kilomètres de routes, développement de l'électricité et du téléphone.
1934	Fin de l'occupation américaine.
21 octobre 1935	Cyclone
	Dans les années qui suivent le départ des Américains, Haïti retombe dans l'instabilité politique. Junte militaire, pouvoir autoritaire, etc.
1950	Élections présidentielles au suffrage universel d'un candidat issu de la junte, Paul Magloire, qui sera contraint à la démission et à l'exil.
27 octobre 1952	Séisme
11-12 octobre 1954	Cyclone Hazel
1957	Arrivée au pouvoir du docteur François Duvalier dit Papa Doc avec l'aide de l'armée. Profitant de la chute de Magloire suivie d'une période d'extrême instabilité (en six mois, le pays a connu cinq gouvernements provisoires), le docteur François Duvalier dit Papa Doc, se porte candidat à la présidence de la République et s'empare du pouvoir avec l'aide de l'armée. S'appuyant sur les masses noires, il s'attaque aux mulâtres qui détiennent le pouvoir économique.
3 octobre 1963	Cyclone Flora
14 novembre 1963	Inondations
1964	Papa Doc se proclame président à vie. Création de la milice redoutée, musclée et omniprésente : les Tontons macoutes.
24 août 1964	Cyclone Cléo
29 septembre 1966	Cyclone Inez
1971	Mort de Papa Doc : Jean-Claude Duvalier, dit Bébé Doc, devient président à vie à l'âge de 19 ans.
20 mai 1972	Inondations aux Cayes
5 août 1980	Cyclone Allen
10 juin 1984	Inondations
7 février 1986	Jean-Claude Duvalier est chassé du pouvoir lors de manifestations populaires, et se réfugie en France bien que n'ayant jamais reçu officiellement l'asile politique.
1er juin 1986	Inondations
23 octobre 1986	Inondations
27 avril 1987	Inondations

8 mai 1987	Inondations
27 janvier 1988	Inondations
début 1988	Leslie Manigat porté au pouvoir à la suite d'élections organisées par l'armée.
20 juin 1988	Inondations
11 septembre 1988	Cyclone Gilbert
20 juin 1988 - 18 septembre 1988	Coup d'État d'Henri Namphy.
18 septembre 1988 - 10 mars 1990	Coup d'État de Prosper Avril.
8 octobre 1988	Inondations
23 février 1989	Inondations
1990	Intérim d'Ertha Pascal-Trouillot (18 mars 1990 - 7 février 1991).
16 décembre 1990	Jean-Bertrand Aristide, le curé des bidonvilles, est élu président avec près de 70 % des voix.
30 septembre 1991	Coup d'État qui renverse Jean-Bertrand Aristide : il s'exile aux Etats-Unis. Le commandant en chef de l'Armée, le lieutenant général Raoul Cédras prend le pouvoir. Une répression sans précédent s'abat immédiatement, et en particulier sur les quartiers populaires : au moins 5 000 personnes auraient été tuées pendant le coup d'état. Plus de 500 000 fuient la capitale. Dans les mois qui suivent, des dizaines de milliers de personnes essaient de fuir par la mer, sur des embarcations de fortune.
1994	Déploiement d'une force multinationale (Etats-Unis + 19 autres pays) qui débarque en Haïti et permet le rétablissement du président Aristide dans ses fonctions.
12-13 octobre 1994	Cyclone Gordon
1996	Fin du mandat d'Aristide. Il est remplacé à la présidence par l'un de ses proches, René Préval, mais conserve le pouvoir.
23 septembre 1998	Cyclone Georges
2000	Jean-Bertrand Aristide est réélu président lors d'une consultation marquée par une très faible participation, boycottée par l'opposition et la communauté internationale. Les bailleurs de fonds suspendent leurs programmes de coopération.

24-27 mai 2002	Inondations
2004	La Commémoration du bicentenaire de l'indépendance a lieu dans une ambiance de violence (1er janvier). Une insurrection populaire partie des Gonaïves, et surtout la pression des États Unis, aboutissent à la démission du président Aristide dont les partisans dénoncent l'enlèvement (février). La force de maintien de la paix est d'abord dirigée par les États-Unis puis par le Brésil, avant d'être remplacée par les casques bleus de l'ONU (juin). Déploiement de 6 000 militaires et de 1 400 policiers de la Minustah (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti).
23-24 mai 2004	Inondations et pluies torrentielles. La gravité de ce désastre poussa le gouvernement intérimaire à faire du vendredi 28 mai une journée de deuil national.
juin 2004	Arrivée des casques bleus de l'ONU via la MINUSTAH sur demande du Conseil de sécurité des Nations Unies.
10 septembre 2004	Cyclone Ivan
18-19 septembre 2004	Cyclone Jeanne
6-7 juillet 2005	Cyclone Denis
4 octobre 2005	Inondations
17-18 octobre 2005	Cyclone Wilma
25 octobre 2005	Inondations
2006	René Préval est réélu président de la République.
17 mars 2007	Inondations
8-9 mai 2007	Inondations
2008	Le Premier ministre Jacques-Édouard Alexis est démis de ses fonctions par une motion de censure du Sénat, suite à des émeutes de la faim.
26 août 2008	Cyclone Gustav
1er septembre 2008	Cyclone Hanna
6 septembre 2008	Cyclone Ike
12 janvier 2010	Séisme de 7,3
20 janvier 2010	Séisme de 6,1
Novembre 2010	Épidémie de choléra.
2011	Élections de Michel Martelly à la présidence de la République.
24-25 août 2012	Cyclone Isaac

24 octobre 2012	Pluies diluviennes du cyclone Sandy
Octobre 2013-avril 2014	Sécheresse extrême
2013-2014	Épidémies de choléra.
Avril-juillet 2015	Sécheresse
2015-2017	Période d'instabilité politique suite à des fraudes avérées lors des élections. De violentes manifestations éclatent dans Port-au-Prince et d'autres villes du pays.
2016	Jocelerme Privert devient président de la République provisoirement. Il a été élu au suffrage universel indirect par le Parlement.
Octobre 2016	Cyclone Matthew
20 novembre 2016	Élection de Jovenel Moïse à la présidence de la République (confirmé début janvier 2017).
Septembre 2017	Cyclone Irma
15 octobre 2017	Fin du mandat de la MINUSTAH remplacée par la MINJUSTUH (période initiale de six mois, du 16 Octobre 2017 au 15 Avril 2018, avec un horizon de deux ans). Cette période est prévue comme une transition qui mettra fin à l'engagement des Nations Unies en matière de maintien de la paix en Haïti).